This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 684635

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

477

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

SUIVIE DE

1° EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE;
2° LETTRES SUR L'EXPOSION; 3° DU CULTE DU A DIEU;

PAR BOSSUET.

PARIS.
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
29, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN.

1844.

D
21
.B746
1844

DE L'INSTRUCTION

DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

FILS DE LOUIS XIV.

AU PAPE INNOCENT XI.

Nous avons souvent ouï dire au Roi, très-saint Père, que Monseigneur le Dauphin étant le seul enfant qu'il eût, le seul appui d'une aussi auguste famille, et la seule espérance d'un si grand royaume, lui devait être bien cher; mais qu'avec toute sa tendresse il ne lui souhaitait la vie que pour faire des actions dignes de ses ancêtres et de la place qu'il devait remplir; et qu'enfin il aimerait mieux ne l'avoir pas, que de le voir fainéant et sans vertu.

C'est pourquoi, dès que Dieu lui eut donné ce prince, pour ne le pas abandonner à la mollesse, où tombe comme nécessairement un enfant qui n'entend parler que de jeux, et qu'on laisse trop longtemps languir parmi les caresses des femmes et les amusements du premier âge, il résolut de le former de bonne heure au travail et à la vertu. Il voulut que dès sa plus tendre jeunesse, et pour ainsi dire dès le berceau, il apprît premièrement la crainte de Dieu, qui est l'appui de la vie humaine, et qui assure aux Rois mêmes leur puissance et leur majesté; et ensuite toutes les sciences convenables à un si grand Prince, c'est-à-dire celles qui peuvent servir au gouvernement, et à maintenir un royaume; et même celles qui peuvent, de quelque manière que ce soit, perfectionner l'esprit, donner de la politesse, attirer à un prince l'estime des hommes savants : en sorte que Monseigneur le Dauphin pût servir d'exemple pour les mœurs, de modèle à la jeu-

nesse, de protecteur aux gens d'esprit; et en un mot, se montrer digne fils d'un si grand Roi.

I. La Règle sur les études donnée par le Roi.

La loi qu'il imposa aux études de ce Prince, fut de ne lui laisser passer aucun jour sans étudier. Il jugea qu'il y a bien de la différence entre demeurer tout le jour sans travailler, et prendre quelque divertissement pour relâcher l'esprit. Il faut qu'un enfant joue, et qu'il se réjouisse; cela l'excite : mais il ne faut pas l'abandonner de sorte au jeu et au plaisir, qu'on ne le rappelle chaque jour à des choses plus sérieuses, dont l'étude serait languissante, si elle était trop interrompue. Comme toute la vie des princes est occupée, et qu'aucun de leurs jours n'est exempt de grands soins, il est bon de les exercer dès l'enfance à ce qu'il y a de plus sérieux, et de les y faire appliquer chaque jour pendant quelques heures; afin que leur esprit soit déjà rompu au travail, et tout accoutumé aux choses graves, lorsqu'on les met dans les affaires. Cela même fait une partie de cette douceur, qui sert tant à former les jeunes esprits : car la force de la coutume est douce, et l'on n'a plus besoin d'être averti de son devoir, depuis qu'elle commence à nous en avertir d'elle-même.

Ces raisons portèrent le Roi à destiner chaque jour certaines heures à l'étude, qu'il crut pourtant devoir être entremêlée de choses divertissantes; afin de tenir l'esprit de ce Prince dans une agréable disposition, et de ne lui point faire paraître l'étude sous un visage hideux et triste qui le rebutât. En quoi, certes, il ne s'est pas trompé : car en suivant cette méthode, il est arrivé que le Prince, averti par la seule coutume, retournait gaiement et comme en se jouant à ses exercices ordinaires, qui ne lui étaient en effet qu'un nouveau divertissement, pour peu qu'il y voulût appliquer son esprit.

Mais le principal de cette institution fut sans doute d'avoir donné pour gouverneur, à ce jeune Prince, M. le duc de Montausier, illustre dans la guerre et dans les lettres, mais plus illustre encore par sa piété; et tel, en un mot, qu'il semble né pour élever le fils d'un héros. Depuis ce temps, le Prince a toujours été sous ses yeux, et comme dans ses

mains : il n'a cessé de travailler à le former, toujours veillant à l'entour de lui, pour éloigner ceux qui eussent pu corrompre son innocence, ou par de mauvais exemples, ou même par des discours licencieux. Il l'exhortait sans relâche à toutes les vertus, principalement à la piété : il lui en donnait en lui-même un parfait modèle, pressant et poursuivant son ouvrage avec une attention et une constance invincible; et en un mot, il n'oubliait rien de ce qui pouvait servir à donner au Prince toute la force de corps et d'esprit dont il a besoin. Nous tenons à gloire d'avoir toujours été parfaitement d'accord avec un homme si excellent en toutes choses, que même en ce qui regarde les lettres, il nous a non-seulement aidé à exécuter nos desseins, mais il nous en a inspiré que nous avons suivis avec succès.

II. La Religion.

L'étude de chaque jour commençait soir et matin par les choses saintes : et le Prince, qui demeurait découvert pendant que durait cette leçon, les écoutait avec beaucoup de respect.

Lorsque nous expliquions le Catéchisme, qu'il savait par cœur, nous l'avertissions souvent, qu'outre les obligations communes de la vie chrétienne, il y en avait de particulières pour chaque profession ; et que les Princes, comme les autres, avaient de certains devoirs propres, auxquels ils ne pouvaient manquer sans commettre de grandes fautes. Nous nous contentions alors de lui en montrer les plus essentiels selon sa portée; et nous réservions à un âge plus mûr ce qui nous semblait ou trop profond ou trop difficile pour un enfant.

Mais dès lors, à force de répéter, nous fîmes que ces trois mots, piété, bonté, justice, demeurèrent dans sa mémoire avec toute la liaison qui est entre eux. Et pour lui faire voir que toute la vie chrétienne, et tous les devoirs des Rois étaient contenus dans ces trois mots, nous disions que celui qui était pieux envers Dieu, était bon aussi envers les hommes, que Dieu a créés à son image, et qu'il regarde comme

ses enfants; ensuite nous remarquions, que qui voulait du bien à tout le monde, rendait à chacun ce qui lui appartenait, empêchait les méchants d'opprimer les gens de bien, punissait les mauvaises actions, réprimait les violences, pour entretenir la tranquillité publique. D'où nous tirions cette conséquence, qu'un bon prince était pieux, bienfaisant envers tous par son inclination, et jamais fâcheux à personne, s'il n'y était contraint par le crime et par la rébellion. C'est à ces principes que nous avons rapporté tous les préceptes que nous lui avons donnés depuis plus amplement : il a vu que tout venait de cette source, que tout aboutissait là, et que ses études n'avaient point d'autre objet que de le rendre capable de s'acquitter aisément de tous ces devoirs.

Il savait dès lors toutes les histoires de l'ancien et du nouveau Testament : il les récitait souvent : nous lui faisions remarquer les grâces que Dieu avait faites aux Princes pieux, et combien ses jugements avaient été terribles contre les impies, ou contre ceux qui avaient été rebelles à ses ordres.

Étant un peu plus avancé en âge, il a lu l'Évangile, les Actes des Apôtres, et les commencements de l'Église. Il y apprenait à aimer Jésus-Christ; à l'embrasser dans son enfance; à croître pour ainsi dire avec lui, en obéissant à ses parents, en se rendant agréable à Dieu et aux hommes, et en donnant chaque jour de nouveaux témoignages de sagesse. Après, il écoutait ses prédications, il était ravi de ses miracles, il admirait la bonté qui le portait à faire du bien à tout le monde; il ne le quittait pas mourant, afin d'obtenir la grâce de le suivre ressuscitant, et montant aux cieux. Dans les Actes, il apprenait à aimer et à honorer l'Église, humble, patiente, que le monde n'a jamais laissée en repos, éprouvée par les supplices, toujours victorieuse. Il voyait les Apôtres la gouvernant selon les ordres de Jésus-Christ, et la formant par leurs exemples plus encore que par leur parole; saint Pierre y exerçant l'autorité principale, et y tenant partout la première place; les chrétiens soumis aux décrets des Apôtres, sans se mettre en peine de rien, dès qu'ils étaient rendus. Enfin nous lui faisions remarquer tout ce qui peut établir la foi, exciter l'espérance, et enflammer la charité. La lecture

de l'Évangile nous servait aussi à lui inspirer une dévotion particulière pour la sainte Vierge, qu'il voyait s'intéresser pour les hommes, les recommander à son fils comme leur avocate : et leur montrer, en même temps, que ce n'est qu'en obéissant à Jésus-Christ, qu'on en peut obtenir des grâces. Nous l'exhortions à penser souvent à la merveilleuse récompense qu'elle eut de sa chasteté et de son humilité, par le gage précieux qu'elle reçut du ciel, quand elle devint mère de Dieu, et qu'il se fit une si sainte alliance entre elle et le Père éternel. Nous lui faisions observer en cet endroit, combien les mystères de la religion étoient purs, que Jésus-Christ devait être vierge, qu'il ne pouvait être donné qu'à une vierge de devenir sa mère : et qu'il s'ensuivait de là que la chasteté devait être le fondement de la dévotion envers Marie ; puisqu'elle devait à cette vertu toute sa grandeur, et même toute sa fécondité.

Que si en lisant l'Évangile il paraissait songer à autre chose, ou n'avoir pas toute l'attention et le respect que mérite cette lecture, nous lui ôtions aussitôt le livre, pour lui marquer qu'il ne le fallait lire qu'avec révérence. Le Prince, qui regardait comme un châtiment d'être privé de cette lecture, apprenait à lire saintement le peu qu'il lisait, et à y penser beaucoup. Nous lui expliquions clairement et simplement les passages. Nous lui marquions les endroits qui servent à convaincre les hérétiques, et ceux qu'ils ont malicieusement détournés de leur véritable sens. Nous l'avertissions souvent, qu'il y avait bien des choses en ce livre qui passaient son âge, et beaucoup même qui passaient l'esprit humain ; qu'elles y étaient pour abattre l'orgueil des hommes et pour exercer leur foi ; qu'il n'était pas permis en chose si haute de croire à son sens, mais qu'il fallait tout expliquer selon la tradition ancienne et les décrets de l'Église ; que tous les novateurs se perdaient infailliblement ; et que tous ceux qui s'écartaient de cette règle, n'avaient qu'une piété fausse et pleine de fard.

Après avoir lu plusieurs fois l'Évangile, nous avons lu les histoires du vieux Testament, et principalement celle des Rois : où nous remarquions, que c'est sur les Rois que Dieu

exerce ses plus terribles vengeances; que plus le faîte des honneurs, où Dieu même les élève en leur donnant la souveraine puissance, est haut, plus leur sujétion devient grande à son égard; et qu'il se plaît à les faire servir d'exemple, du peu que peuvent les hommes, quand le secours d'en haut leur manque.

Quant aux Épîtres des Apôtres, nous en avons choisi les endroits qui servent à former les mœurs chrétiennes. Nous lui avons aussi fait voir, dans les Prophètes, avec quelle autorité et quelle majesté Dieu parle aux rois superbes : comment d'un souffle il dissipe les armées, renverse les empires, et réduit les vainqueurs au sort des vaincus, en les faisant périr comme eux. Lorsque nous trouvions dans l'Evangile les prophéties qui regardent Jésus-Christ, nous prenions soin de montrer au Prince, dans les Prophètes mêmes, les lieux d'où elles étoient tirées. Il admirait ce rapport de l'ancien et du nouveau Testament : l'accomplissement de ces prophéties nous servait de preuve certaine pour établir ce qui regarde le siècle à venir. Nous montrions que Dieu, toujours véritable, qui avait accompli à nos yeux tant de grandes choses prédites de si loin, n'accomplirait pas moins fidèlement tout ce qu'il nous faisait encore attendre : de sorte qu'il n'y avait rien de plus assuré que les biens qu'il nous promettait, et les maux dont il nous menaçait après cette vie. A cette lecture nous avons souvent mêlé les Vies des Saints, les Actes les plus illustres des martyrs, et l'Histoire religieuse, afin de divertir le Prince en l'instruisant. Voilà ce qui regarde la religion.

III. La grammaire, les auteurs latins et la géographie.

Nous ne nous arrêterons pas à parler de l'étude de la grammaire. Notre principal soin a été de lui faire connaître premièrement la propriété, et ensuite l'élégance de la langue latine et de la française. Pour adoucir l'ennui de cette étude, nous lui en faisions voir l'utilité; et autant que son âge le permettait, nous joignions à l'étude des mots la connaissance des choses.

Par ce moyen il est arrivé que tout jeune il entendait fort aisément les meilleurs auteurs latins : il en cherchait même

les sens les plus cachés; et à peine y hésitait-il, dès qu'il y voulait un peu penser. Il apprenait par cœur les plus agréables et les plus utiles endroits de ces auteurs, et surtout des poètes : il les récitait souvent : et dans les occasions il les appliquait à propos aux sujets qui se présentaient.

En lisant ces auteurs, nous ne nous sommes jamais écartés de notre principal dessein, qui était de faire servir toutes ses études à lui acquérir tout ensemble, la piété, la connaissance des mœurs, et celle de la politique. Nous lui faisions connaître, par les mystères abominables des Gentils, et par les fables de leur théologie, les profondes ténèbres où les hommes demeuraient plongés en suivant leurs propres lumières. Il voyait que les nations les plus polies, et les plus habiles en tout ce qui regarde la vie civile, comme les Égyptiens, les Grecs et les Romains, étaient dans une si profonde ignorance des choses divines, qu'ils adoraient les plus monstrueuses créatures de la nature; et qu'elles ne se sont retirées de cet abîme, que depuis que Jésus-Christ a commencé de les conduire. D'où il lui était aisé de conclure que la véritable religion était un don de la grâce. Nous lui faisions aussi remarquer que les Gentils, bien qu'ils se trompassent dans la leur, avaient néanmoins un profond respect pour les choses qu'ils estimaient sacrées; persuadés qu'ils étaient que la religion était le soutien des États. Les exemples de modération et de justice que nous trouvions dans leurs histoires, nous servaient à confondre tout chrétien qui n'aurait pas le courage de pratiquer la vertu, après que Dieu même nous l'a apprise. Au reste, nous faisions le plus souvent ces observations, non comme des leçons, mais comme des entretiens familiers, et cela les faisait entrer plus agréablement dans son esprit : de sorte qu'il faisait souvent de lui-même de semblables réflexions. Et je me souviens qu'ayant un jour loué Alexandre, d'avoir entrepris avec tant de courage la défense de toute la Grèce contre les Perses; le Prince ne manqua pas de remarquer qu'il serait bien plus glorieux à un prince chrétien de repousser et d'abattre l'ennemi commun de la Chrétienté, qui la menace et la presse de toutes parts.

Nous n'avons pas jugé à propos de lui faire lire les ou-

vrages des auteurs par parcelles; c'est-à-dire, de prendre un livre de l'Énéide, par exemple, ou de César, séparé des autres. Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier, de suite, et comme tout d'une haleine; afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à considérer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue le but principal d'un ouvrage, et l'enchaînement de toutes ses parties : étant certain que chaque endroit ne s'entend jamais clairement, et ne paraît avec toute sa beauté, qu'à celui qui a regardé tout l'ouvrage comme on regarde un édifice, et en a pris tout le dessein et toute l'idée.

Entre les poètes, ceux qui ont plu davantage à Monseigneur le Dauphin, sont Virgile et Térence; et entre les historiens, ç'a été Salluste et César. Il admirait le dernier, comme un excellent maître pour faire des grandes choses, et pour les écrire. Il le regardait comme un homme de qui il fallait apprendre à faire la guerre. Nous suivions ce grand capitaine dans toutes ses marches, nous lui voyions faire ses campements, mettre ses troupes en bataille, former et exécuter ses desseins; louer et châtier à propos les soldats, les exercer au travail, leur élever le cœur par l'espérance, les tenir toujours en haleine; conduire une puissante armée sans endommager le pays; retenir dans le devoir ses troupes par la discipline, et ses alliés par la foi et la protection; changer sa manière selon les lieux où il faisait la guerre, et selon les ennemis qu'il avait en tête; aller quelquefois lentement, mais user le plus souvent d'une si grande diligence, que l'ennemi, surpris et serré de près, n'ait ni le temps de délibérer ni celui de fuir; pardonner aux vaincus, abattre les rebelles; gouverner avec adresse les peuples subjugués, et leur faire ainsi trouver sa victoire douce pour la mieux assurer.

On ne peut dire combien il s'est diverti agréablement et utilement dans Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant. Il a vu les trompeuses amorces de la volupté et des femmes; les aveugles emportements d'une jeunesse que la flatterie et les intrigues d'un valet ont engagé dans un pas difficile et glissant; qui ne sait que devenir, que l'amour tourmente, qui ne

sort de peine que par une espèce de miracle, et qui ne trouve le repos qu'en retournant à son devoir. Là le Prince remarquait les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion exprimé par cet admirable ouvrier, avec tous les traits convenables à chaque personnage, des sentiments naturels, et enfin avec cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages. Nous ne pardonnions pourtant rien à ce poète si divertissant, et nous reprenions les endroits où il a écrit trop licencieusement. Mais en même temps nous nous étonnions que plusieurs de nos auteurs eussent écrit pour le théâtre avec beaucoup moins de retenue; et condamnions une façon d'écrire si déshonnête, comme pernicieuse aux bonnes mœurs.

Il faudrait faire un gros volume pour rapporter toutes les remarques que nous avons faites sur chaque auteur, et principalement sur Cicéron, que nous avons admiré dans ses discours de philosophie, dans ses oraisons, et même lorsqu'il raillait librement et agréablement avec ses amis.

Parmi tout cela, nous voyions la Géographie en jouant et comme en faisant voyage : tantôt en suivant le courant des fleuves, tantôt rasant les côtes de la mer, et allant terre à terre; puis tout d'un coup cinglant en haute mer, nous traversions dans les terres, nous voyions les ports et les villes, non en les courant comme feraient des voyageurs sans curiosité, mais examinant tout, recherchant les mœurs, surtout celles de la France, et nous arrêtant dans les plus fameuses villes pour connaître les humeurs opposées de tant de divers peuples qui composent cette nation belliqueuse et remuante : ce qui, joint à la vaste étendue d'un royaume si peuplé, faisait voir qu'il ne pouvait être conduit qu'avec une profonde sagesse.

IV. L'histoire. Celle de France, composée par Monseigneur le Dauphin, en latin et en français.

Enfin nous lui avons enseigné l'Histoire. Et comme c'est la maîtresse de la vie humaine et de la politique, nous l'avons fait avec une grande exactitude : mais nous avons principalement eu soin de lui apprendre celle de la France, qui est la

sienne. Nous ne lui avons pas néanmoins donné la peine de feuilleter les livres; et à la réserve de quelques auteurs de la nation, comme Philippe de Commines et du Bellay, dont nous lui avons fait lire les plus beaux endroits; nous avons été nous-mêmes dans les sources, et nous avons tiré des auteurs les plus approuvés, ce qui pouvait le plus servir à lui faire comprendre la suite des affaires. Nous en récitions de vive voix autant qu'il en pouvait facilement retenir : nous le lui faisions répéter; il l'écrivait en français, et puis il le mettait en latin : cela lui servait de thême, et nous corrigions aussi soigneusement son français que son latin. Le samedi il relisait tout d'une suite ce qu'il avait composé durant la semaine; et l'ouvrage croissant, nous l'avons divisé par livres, que nous lui faisions relire très-souvent.

L'assiduité avec laquelle il a continué ce travail l'a mené jusqu'aux derniers règnes : si bien que nous avons presque toute notre histoire en latin et en français, du style et de la main de ce Prince. Depuis quelque temps, comme nous avons vu qu'il savait assez de latin, nous l'avons fait cesser d'écrire l'Histoire en cette langue. Nous la continuons en français avec le même soin; et nous l'avons disposée de sorte qu'elle s'étendît à proportion que l'esprit du Prince s'ouvrait, et que nous voyions son jugement se former; en récitant fort en abrégé ce qui regarde les premiers temps, et beaucoup plus exactement ce qui s'approche des nôtres. Nous ne descendons pas néanmoins dans un trop grand détail des petites choses, et nous ne nous amusons pas à rechercher celles qui ne sont que de curiosité; mais nous remarquons les mœurs de la nation bonnes et mauvaises : les coutumes anciennes, les lois fondamentales : les grands changements et leurs causes : le secret des conseils : les événements inespérés, pour y accoutumer l'esprit et le préparer à tout : les fautes des rois et les calamités qui les ont suivies : la foi qu'ils ont conservée pendant ce grand espace de temps qui s'est passé depuis Clovis jusqu'à nous : cette constance à défendre la religion catholique, et tout ensemble le profond respect qu'ils ont toujours eu pour le saint-siége, dont ils ont tenu à gloire d'être les enfants les plus soumis; que ç'a été cet attachement

inviolable à la religion et à l'Église, qui a fait subsister le royaume depuis tant de siècles. Ce qu'il nous était aisé de faire voir par les épouvantables mouvements que l'hérésie a causés dans tout le corps de l'État, en affaiblissant la puissance et la majesté royale, et en réduisant presque à la dernière extrémité un royaume si florissant : sans qu'il ait pu reprendre sa première force, qu'en abattant l'hérésie.

Mais afin que le Prince apprît de l'Histoire la manière de conduire les affaires; nous avons coutume, dans les endroits où elles paraissent en péril, d'en exposer l'état, et d'en examiner toutes les circonstances, pour délibérer, comme on ferait dans un conseil, de ce qu'il y aurait à faire en ces occasions : nous lui demandons son avis; et quand il s'est expliqué, nous poursuivons le récit pour lui apprendre les événements. Nous marquons les fautes, nous louons ce qui a été bien fait : et conduits par l'expérience, nous établissons la manière de former les desseins et de les exécuter.

V. Saint Louis, modèle d'un roi parfait.

Au reste, si nous prenons de toute l'histoire de nos Rois des exemples pour la vie et pour les mœurs, nous ne proposons que le seul saint Louis, comme le modèle d'un roi parfait. Personne ne lui conteste la gloire de la sainteté : mais après l'avoir fait paraître vaillant, ferme, juste, magnifique, grand dans la paix et dans la guerre, nous montrons, en découvrant les motifs de ses actions, et de ses desseins, qu'il a été très-habile dans le gouvernement des affaires. C'est de lui que nous tirons la plus grande gloire de l'auguste maison de France, dont le principal honneur est de trouver tout ensemble dans celui à qui elle doit son origine, un parfait modèle pour les mœurs, un excellent maître pour leur apprendre à régner, et un intercesseur assuré auprès de Dieu.

VI. L'exemple du Roi.

Après saint Louis, nous lui proposons les actions de Louis-le-Grand, et cette histoire vivante qui se passe à nos yeux : l'État affermi par de bonnes lois, les finances bien ordonnées,

toutes les fraudes qu'on y faisait découvertes, la discipline militaire établie avec autant de prudence que d'autorité : ces magasins, ces nouveaux moyens d'assiéger les places et de conduire les armées en toute saison; le courage invincible des chefs et des soldats, l'impétuosité naturelle de la nation soutenue d'une fermeté et d'une constance extraordinaire; cette ferme croyance qu'ont tous les Français, que rien ne leur est impossible sous un si grand roi : et enfin le Roi même qui vaut tout seul une grande armée : la force, la suite, le secret impénétrable de ses conseils, et ces ressorts cachés dont l'artifice ne se découvre que par les effets qui surprennent toujours : les ennemis confus et dans l'épouvante; les alliés fidèlement défendus : la paix donnée à l'Europe à des conditions équitables après une victoire assurée : enfin cet incroyable attachement à défendre la religion, cette envie de l'accroître, et ces efforts continuels de parvenir à tout ce qu'il y a de plus grand et de meilleur. Voilà ce que nous remarquons dans le père, et ce que nous recommandons au fils d'imiter de tout son pouvoir.

VII. La Philosophie. Traité de *la Connaissance de Dieu et de soi-même*

Pour les choses qui regardent la Philosophie, nous les avons distribuées de sorte, que celles qui sont hors de doute, et utiles à la vie, lui puissent être montrées sérieusement, et dans tout la certitude de leurs principes. Pour celles qui ne sont que d'opinion, et dont on dispute, nous nous sommes contentés de les lui rapporter historiquement, jugeant qu'il était de sa dignité d'écouter les deux parties, et d'en protéger également les défenseurs, sans entrer dans leurs querelles; parce que celui qui est né pour le commandement doit apprendre à juger, et non à disputer.

Mais après avoir considéré que la Philosophie consiste principalement à rappeler l'esprit à soi-même, pour s'élever ensuite comme par un degré sûr jusqu'à Dieu; nous avons commencé par là, comme par la recherche la plus aisée, aussi bien que la plus solide et la plus utile qu'on se puisse proposer. Car ici, pour devenir parfait philosophe, l'homme n'a besoin d'étudier autre chose que lui-même; et sans

feuilleter tant de livres, sans faire de pénibles recueils de ce qu'ont dit les philosophes, ni aller chercher bien loin des expériences, en remarquant seulement ce qu'il trouve en lui, il reconnaît par là l'auteur de son être. Aussi avions-nous dès les premières années jeté les semences d'une si belle et si utile philosophie : et nous avions employé toutes sortes de moyens pour faire que le prince sût dès lors discerner l'esprit d'avec le corps, c'est-à-dire, cette partie qui commande en nous, de celle qui obéit : afin que l'âme commandant au corps, lui représentât Dieu commandant au monde entier, et à l'âme même. Mais lorsque, le voyant plus avancé en âge, nous avons cru qu'il était temps de lui enseigner méthodiquement la Philosophie, nous en avons formé le plan sur ce précepte de l'Évangile : *Considérez-vous attentivement vous-mêmes* (Luc. XXI. 34.); et sur cette parole de David : *O Seigneur, j'ai tiré de moi une merveilleuse connaissance de ce que vous êtes* (Ps. CXXXVIII. 6.). Appuyés sur ces deux passages, nous avons fait un Traité *de la Connaissance de Dieu et de soi-même;* où nous expliquions la structure du corps et la nature de l'esprit, par les choses que chacun expérimente en soi; et faisons voir qu'un homme qui sait se rendre présent à lui-même, trouve Dieu plus présent que toute autre chose; puisque sans lui il n'aurait ni mouvement, ni esprit, ni vie, ni raison : selon cette parole vraiment philosophique de l'Apôtre prêchant à Athènes, c'est-à-dire, dans le lieu où la Philosophie était comme dans son fort : *Il n'est pas loin de chacun de nous; puisque c'est en lui que nous vivons, que nous sommes mus, et que nous sommes* (Act. XVIII. 27. 28.); et encore : *puisqu'il nous donne à tous la vie, la respiration, et toutes choses* (Ibid. 25.). A l'exemple de saint Paul, qui se sert de cette vérité comme connue aux philosophes, pour les mener plus loin, nous avons entrepris d'exciter en nous par la seule considération de nous-mêmes ce sentiment de la Divinité, que la nature a mis dans nos âmes en les formant : de sorte qu'il paraisse clairement que ceux qui ne veulent point reconnaître ce qu'ils ont au-dessus des bêtes, sont tout ensemble les plus aveugles, les plus méchants, et les plus impertinents de tous les hommes.

VIII. La Logique, la Rhétorique et la Morale.

De là nous avons passé à la Logique et à la Morale, pour cultiver ces deux principales parties que nous avions remarquées en notre esprit; c'est-à-dire, la faculté d'entendre, et celle de vouloir. Pour la Logique, nous l'avons tirée de Platon et d'Aristote, non pour la faire servir à de vaines disputes de mots, mais pour former le jugement par un raisonnement solide; nous arrêtant principalement à cette partie qui sert à trouver les arguments probables, parce que ce sont ceux que l'on emploie dans les affaires. Nous avons expliqué comment il les faut lier les uns aux autres; de sorte que tout faibles qu'ils sont chacun à part ils deviennent invincibles par cette liaison. De cette source nous avons tiré la Rhétorique, pour donner aux arguments nus, que la Dialectique avait assemblés, comme des os et des nerfs, de la chair, de l'esprit et du mouvement. Ainsi nous n'en avons pas fait une discoureuse, dont les paroles n'ont que du son; nous ne l'avons pas faite enflée et vide de choses, mais saine et vigoureuse : nous ne l'avons point fardée; mais nous lui avons donné un teint naturel et une vive couleur; en sorte qu'elle n'eût d'éclat que celui qui sort de la vérité même. Pour cela nous avons tiré d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien et des autres, les meilleurs préceptes; mais nous nous sommes beaucoup plus servis d'exemples que de préceptes, et nous avions coutume, en lisant les discours qui nous émouvaient le plus, d'en ôter les figures et les autres ornements de paroles, qui en sont comme la chair et la peau; de sorte que n'y laissant que cet assemblage d'os et de nerfs dont nous venons de parler, c'est-à-dire les seuls arguments, il était aisé de voir ce que la Logique faisait dans ces ouvrages, et ce que la Rhétorique y ajoutait.

Pour la doctrine des mœurs, nous avons cru qu'elle ne se devait pas tirer d'une autre source que de l'Écriture, et des maximes de l'Évangile; et qu'il ne fallait pas, quand on peut puiser au milieu d'un fleuve, aller chercher des ruisseaux bourbeux. Nous n'avons pas néanmoins laissé d'expliquer la Morale d'Aristote : à quoi nous avons ajouté cette doctrine ad-

mirable de Socrate, vraiment sublime pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules, et à faire rougir les plus endurcis. Nous marquions en même temps ce que la Philosophie chrétienne y condamnait, ce qu'elle y ajoutait, ce qu'elle y approuvait; avec quelle autorité elle en confirmait les dogmes véritables, et combien elle s'élevait au-dessus: en sorte qu'on fût obligé d'avouer que la Philosophie, toute grave qu'elle paraît, comparée à la sagesse de l'Évangile, n'était qu'une pure enfance.

IX. Les principes de la Jurisprudence.

Nous avons cru qu'il serait bon de donner au Prince quelque teinture des lois romaines; en lui faisant voir par exemple, ce que c'est que le Droit, de combien de sortes il y en avait, la condition des personnes, la division des choses; ce que c'est que les contrats, les testaments, les successions, la puissance des magistrats, l'autorité des jugements, et les autres principes de la vie civile.

X. Les autres parties de la Philosophie.

Nous ne dirons rien ici de la Métaphysique, parce qu'elle est toute répandue dans ce qui précède. Nous avons mêlé beaucoup de physique en expliquant le corps humain : et pour les autres choses qui regardent cette étude, nous les avons traitées selon notre projet, plus historiquement que dogmatiquement. Nous n'avons pas oublié ce qu'en a dit Aristote : et pour l'expérience des choses naturelles, nous avons fait faire devant le Prince les plus nécessaires et les plus belles. Il n'y a pas moins trouvé de divertissement que de profit. Elles lui ont fait connaître l'industrie de l'esprit humain, et les belles inventions des arts, soit pour découvrir les secrets de la nature, ou pour l'embellir, ou pour l'aider. Mais, ce qui est plus considérable, il y a découvert l'art de la nature même, ou plutôt la providence de Dieu, qui est à la fois si visible et si cachée.

XI. Les Mathématiques.

Les Mathématiques, qui servent le plus à la justesse du ra sonnement, lui ont été montrées par un excellent maître, q ne s'est pas contenté, comme c'est l'ordinaire, de lui appre dre à fortifier des places, à les attaquer, à faire des camp ments ; mais qui lui a encore appris à construire des forts, les dessiner de sa propre main, à mettre une armée en ba taille, et à la faire marcher. Il lui a enseigné les mécanique le poids des liquides et des solides, les différents systèmes d monde, et les premiers livres d'Euclide : ce qu'il a compr avec tant de promptitude, que ceux qui le voyaient en étaie surpris.

Au reste, toutes ces choses ne lui ont été enseignées qu peu à peu, chacune en son lieu. Et notre soin principal a ét qu'on les lui donnât à propos, et chaque chose en son temps afin qu'il les digérât plus aisément, et qu'elles se tournassen en nourriture.

XII. Trois derniers ouvrages pour recueillir le fruit des études. — Ier. *Histoire universelle, pour expliquer la suite de la religion et le changements des empires.*

Maintenant que le cours de ses études est presque achevé nous avons cru devoir travailler principalement à trois choses

Premièrement à une *Histoire universelle*, qui eût deu parties : dont la première comprît depuis l'origine du monde jusqu'à la chûte de l'ancien empire romain, et au couronnement de Charlemagne : et la seconde, depuis ce nouvel empire établi par les Français. Il y avait déjà longtemps qu nous l'avions composée, et même que nous l'avions fait lire au Prince : mais nous la repassons maintenant, et nous y avons ajouté de nouvelles réflexions, qui font entendre toute la suite de la religion, et les changements des empires, avec leurs causes profondes que nous reprenons dès leur origine. Dans cet ouvrage, on voit paraître la religion toujours ferme et inébranlable, depuis le commencement du monde : le rapport des deux Testaments lui donne cette force ; et l'Évangile, qu'on voit s'élever sur les fondements de la loi,

montre une solidité qu'on reconnaît aisément être à toute épreuve. On voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Église, fondée sur la pierre, les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps; pendant qu'on voit au contraire les empires les plus florissants, non-seulement s'affaiblir par la sutie des années, mais encore se défaire mutuellement, et tomber les uns sur les autres. Nous montrons d'où vient d'un côté une si ferme consistance; et de l'autre, un état toujours changeant, et des ruines inévitables. Cette dernière recherche nous a engagés à expliquer en peu de mots les lois et les coutumes des Égyptiens, des Assyriens et des Perses, celles des Grecs, celles des Romains, et celles des temps suivants; ce que chaque nation a eu dans les siennes qui ait été fatal aux autres et à elles-mêmes, et les exemples que leurs progrès ou leur décadence ont donnés aux siècles futurs. Ainsi nous tirons deux fruits de l'Histoire universelle. Le premier est de faire voir tout ensemble l'autorité et la sainteté de la religion, par sa propre stabilité et par sa durée perpétuelle. Le second est que connaissant ce qui a causé la ruine de chaque empire, nous pouvons, sur leur exemple, trouver les moyens de soutenir les États, si fragiles de leur nature; sans toutefois oublier que ces soutiens mêmes sont sujets à la loi commune de la mortalité, qui est attachée aux choses humaines, et qu'il faut porter plus haut ses espérances.

XIII. — II. *Politique tirée des propres paroles de la sainte Écriture.*

Par le second ouvrage, nous découvrons les secrets de la Politique, les maximes du gouvernement, et les sources du droit, dans la doctrine et dans les exemples de la sainte Écriture. On y voit non-seulement avec quelle piété il faut que les rois servent Dieu, ou le fléchissent, après l'avoir offensé; avec quel zèle ils sont obligés à défendre à la foi de l'Église, à maintenir ses droits, et à choisir ses pasteurs; mais encore l'origine de la vie civile; comment les hommes ont commencé à former leur société; avec quelle adresse il faut manier les esprits; comment il faut former le dessein de conduire une guerre, ne l'entreprendre pas sans bon

sujet, faire une paix, soutenir l'autorité, faire des lois et régler un État. Ce qui fait voir clairement que l'Écriture sainte surpasse autant en prudence qu'en autorité, tous les autres livres qui donnent des préceptes pour la vie civile; et qu'on ne voit en nul autre endroit, des maximes aussi sûres pour le gouvernement.

XIV. — III. *L'état du royaume et de toute l'Europe.*

Le troisième ouvrage comprend les lois et les coutumes particulières du royaume de France. En comparant ce royaume avec tous les autres, on met sous les yeux du Prince tout l'état de la Chrétienté, et même de toute l'Europe.

Nous achèverons tous ces desseins, autant que le temps et notre industrie le pourra permettre. Et quand le Roi nous redemandera ce fils si cher, que nous avons tâché, par son commandement et sous ses ordres, d'instruire dans tous les beaux arts : nous sommes prêts à le remettre entre ses mains, pour faire des études plus nécessaires sous de meilleurs maîtres qui sont le Roi même, et l'usage du monde et des affaires.

Voilà, très-saint Père, ce que nous avons fait pour nous acquitter de notre devoir. Nous avons planté, nous avons arrosé : plaise à Dieu de donner l'accroissement. Au reste, depuis que celui dont vous tenez la place sur la terre, vous a inspiré, parmi tant de soins, de jeter un regard paternel sur nos travaux, nous nous servons de l'autorité de Votre Sainteté même, pour porter le Prince à la vertu ; et nous éprouvons avec joie, que les exhortations que nous lui faisons de votre part, font impression sur son esprit. Que nous sommes heureux, très-saint Père, d'être secourus dans un ouvrage si grand par un si grand Pape, dans lequel nous voyons revivre saint Léon, saint Grégoire et saint Pierre même.

TRÈS-SAINT PÈRE,

De Votre Sainteté,

Le fils très-obéissant et très-dévot,

Ainsi signé, † J. BÉNIGNE,

Évêque de Condom.

A Saint-Germain-en-Laye, le 8 de mars 1679.

Et au-dessus : *A Notre Très-Saint Père le Pape Innocent XI.*

RÉPONSE

DU PAPE INNOCENT XI.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. La méthode que vous vous êtes proposée, pour former, dès ses plus tendres années, aux bonnes choses, le Dauphin de France; et que vous continuez d'employer avec tant de succès auprès de ce jeune Prince, pendant qu'il s'avance à un âge plus mûr; nous a paru mériter que nous dérobassions quelque temps aux importantes affaires de la Chrétienté, pour lire la lettre où vous avez si élégamment et si pleinement décrit cette méthode. La félicité publique sera le fruit de la bonne semence que vous jetterez, comme dans une terre fertile, dans l'esprit d'un Prince que toute l'Église respecte déjà comme l'héritier d'un si grand royaume, et qu'elle voit, sous la conduite d'un illustre père, se rendre digne, non-seulement de protéger la foi catholique, mais encore de l'étendre. Entre tant d'instructions de la véritable sagesse, dont vous remplissez l'esprit du Dauphin; celles-là sans doute sont les plus belles, et les plus dignes d'être inculquées sans cesse, qui apprennent à unir ensemble, comme choses inséparables, les intérêts et la gloire des rois avec le bien de leurs peuples, et les règles d'un bon gouvernement. Le Prince que vous instruisez connaîtra un jour avec un grand accroissement du bien public, et un agréable ressouvenir de l'éducation qu'il aura reçue de vous, qu'il n'est point si beau et si glorieux d'être né dans la royauté, que de savoir s'en bien servir; et que le plus digne emploi qu'un prince puisse faire de cette puissance souveraine qu'il reçoit de Dieu, c'est de la faire uniquement servir, non pas à contenter ses passions ou le désir d'une gloire vaine, mais à procurer le bonheur du genre humain. Il connaîtra qu'il ne doit jamais former de desseins, ni commencer d'entreprises, qui

s'éloignent de la voie de la justice, et qui ne se rapportent à l'avancement de la gloire de Dieu : pensant souvent en lui-même que les biens dont nous jouissons en cette vie, comme ils sont des présents de Dieu, doivent être rapportés à celui qui nous les adonnés, et devant qui s'élèvent ou tombent, comme il lui plaît, les plus triomphants et les plus florissants empires. Au reste, pour ce qui regarde le siége apostolique, nous espérons que ce Prince sera puissamment excité à lui donner, dans toutes les occasions, des marques d'une obéissance filiale, tant par l'exemple des rois de France, ses prédécesseurs, qui, par le respect qu'ils ont toujours eu pour le saint-siége, ont attiré sur ce royaume d'infinis trésors de la libéralité du ciel; que par la tendresse et l'affection véritablement maternelle que nous ressentons pour lui dans notre cœur. Cependant nous ne cessons de rendre grâces à la bonté de Dieu, qu'il se soit trouvé un homme tel que vous, digne d'élever et d'instruire un Prince né pour de si grandes choses ; et nous lui demandons soigneusement dans nos prières, que cette âme, naturellement portée au bien, que le Dauphin a reçue en partage, y fasse chaque jour, par vos instructions et par vos soins, de nouveaux progrès; et qu'ainsi puissent être instruits à l'avenir ceux qui gouvernent la terre. Quant à vous, vénérable Frère, nous vous donnons, de bon cœur, notre bénédiction apostolique, comme une marque de l'amitié que nous vous portons, et de la grande estime que nous faisons de votre vertu. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous 'a nneau du Pêcheur, le 19 avril 1679, et le IIIe de notre pontificat.

Signé, MARIUS SPINULA.

Et au-dessus : *A Notre vénérable Frère, l'évêque de Condom.*

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

A Mgr LE DAUPHIN.

DESSEIN GÉNÉRAL DE CET OUVRAGE.

Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes : il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent; et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien régner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent, par le secours de l'histoire ils forment leur jugement, sans rien hasarder, sur les événements passés. Lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, malgré les fausses louanges qu'on leur donne pendant leur vie, exposés aux yeux de tous les hommes, ils ont honte de la vaine joie que leur cause la flatterie, et ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite.

D'ailleurs il serait honteux, je ne dis pas à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain, et les changements mémorables que la suite des temps a faits dans le monde. Si on n'apprend de l'histoire à distinguer les

temps, on représentera les hommes sous la loi de nature, ou sous la loi écrite, tels qu'ils sont sous la loi évangélique; on parlera des Perses vaincus sous Alexandre, comme on parle des Perses victorieux sous Cyrus; on fera la Grèce aussi libre du temps de Philippe que du temps de Thémistocle ou de Miltiade; le peuple romain aussi fier sous les empereurs que sous les consuls; l'Église aussi tranquille sous Dioclétien que sous Constantin; et la France, agitée de guerres civiles du temps de Charles IX et de Henri III, aussi puissante que du temps de Louis XIV, où, réunie sous un si grand roi, seule elle triomqhe de toute l'Europe.

C'est, monseigneur, pour éviter ces inconvénients que vous avez lu tant d'histoires anciennes et modernes. Il a fallu avant toutes choses vous faire lire dans l'Écriture l'histoire du peuple de Dieu, qui fait le fondement de la religion. On ne vous a pas laissé ignorer l'histoire grecque ni la romaine; et, ce qui vous était plus important, on vous a montré avec soin l'histoire de ce grand royaume que vous êtes obligé de rendre heureux.

Mais, de peur que ces histoires et celles que vous avez encore à apprendre ne se confondent dans votre esprit, il n'y a rien de plus nécessaire que de vous représenter distinctement, mais en raccourci, toute la suite des siècles.

Cette manière d'histoire universelle est, à l'égard des histoires de chaque pays et de chaque peuple, ce qu'est une carte générale à l'égard des cartes particulières. Dans les cartes particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume ou d'une province en elle-même : dans les cartes universelles, vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout; vous voyez ce que Paris ou l'Ile-de-France est dans le royaume, ce que le royaume est dans l'Europe, et ce que l'Europe est dans l'univers.

Ainsi les histoires particulières représentent la suite des choses qui sont arrivées à un peuple dans tout leur détail : mais, afin de tout entendre, il faut savoir le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres; ce qui se fait par un abrégé où l'on voie comme d'un coup-d'œil tout l'ordre des temps.

Un tel abrégé, monseigneur, vous propose un grand spec-

tacle. Vous voyez tous les siècles précédents se développer, pour ainsi dire, en peu d'heures devant vous; vous voyez comme les empires se succèdent les uns aux autres, et comme la religion, dans ses différents états, se soutient également depuis le commencement du monde jusqu'à notre temps.

C'est la suite de ces deux choses, je veux dire celle de la religion et celle des empires, que vous devez imprimer dans votre mémoire; et comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, voir ce qui regarde ces choses renfermé dans un abrégé, et en découvrir par ce moyen tout l'ordre et toute la suite, c'est comprendre dans sa pensée tout ce qu'il y a de grand parmi les hommes, et tenir, pour ainsi dire, le fil de toutes les affaires de l'univers.

Comme donc, en considérant une carte universelle, vous sortez du pays où vous êtes né, et du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre habitable que vous embrassez par la pensée, avec toutes ses mers et tous ses pays, ainsi, en considérant l'abrégé chronologique, vous sortez des bornes étroites de votre âge, et vous vous étendez dans tous les siècles.

Mais de même que, pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales, autour desquelles on place les autres, chacune selon sa distance; ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste.

C'est ce qui s'appelle ÉPOQUE, d'un mot grec qui signifie S'ARRÊTER, parce qu'on s'arrête là pour considérer, comme d'un lieu de repos, tout ce qui est arrivé devant ou après, et éviter par ce moyen les anachronismes, c'est-à-dire cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps.

Il faut d'abord s'attacher à un petit nombre d'époques, telles que sont dans les temps de l'histoire ancienne :

Adam, ou la création;
Noé, ou le déluge;
La vocation d'Abraham, ou le commencement de l'alliance de Dieu avec les hommes;
Moïse, ou la loi écrite;
La prise de Troie;

Salomon, ou la fondation du temple;
Romulus, ou Rome bâtie;
Cyrus, ou le peuple de Dieu délivré de la captivité de Babylone;
Scipion, ou Carthage vaincue;
La naissance de JÉSUS-CHRIST;
Constantin, ou la paix de l'Église;
Charlemagne, ou l'établissement du nouvel empire.

Je vous donne cet établissement du nouvel empire sous Charlemagne comme la fin de l'histoire ancienne, parce que c'est là que vous verrez finir tout à fait l'ancien empire romain : c'est pourquoi je vous arrête à un point si considérable de l'histoire universelle. La suite vous en sera proposée dans une seconde partie, qui vous mènera jusqu'au siècle que nous voyons illustré par les actions immortelles du roi votre père, et auquel l'ardeur que vous témoignez à suivre un si grand exemple fait encore espérer un nouveau lustre.

Après vous avoir expliqué en général le dessein de cet ouvrage, j'ai trois choses à faire pour en tirer toute l'utilité que j'en espère.

Il faut premièrement que je parcoure avec vous les époques que je vous propose, et que, vous marquant en peu de mots, les principaux événements qui doivent être rattachés à chacune d'elles, j'accoutume votre esprit à mettre ces événements dans leur place, sans y regarder autre chose que l'ordre des temps. Mais comme mon intention principale est de vous faire observer, dans cette suite des temps, celle de la religion et celle des grands empires, après avoir fait aller ensemble, selon le cours des années, les faits qui regardent ces deux choses, je reprendrai en particulier, avec les réflexions nécessaires, premièrement ceux qui nous font entendre la DURÉE PERPÉTUELLE DE LA RELIGION, et enfin ceux qui nous découvrent les CAUSES DES GRANDS CHANGEMENTS ARRIVÉS DANS LES EMPIRES.

Après cela, quelque partie de l'histoire ancienne que vous lisiez, tout vous tournera à profit. Il ne passera aucun fait

dont vous n'aperceviez les conséquences. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion : vous verrez aussi l'enchaînement des affaires humaines ; et par là vous connaîtrez avec combien de réflexion et de prévoyance elles doivent être gouvernées.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ÉPOQUES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

ADAM, OU LA CRÉATION.

Premier âge du monde.

La première époque [1] vous présente d'abord un grand spectacle : Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole, et qui fait l'homme à son image. C'est par où commence Moïse, le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes, et le plus sage des législateurs.

Il pose ce fondement tant de son histoire que de sa doctrine et de ses lois. Après, il nous fait voir tous les hommes renfermés en un seul homme, et sa femme même tirée de lui; la concorde des mariages et la société du genre humain établie sur ce fondement; la perfection et la puissance de l'homme, tant qu'il porte l'image de Dieu en son entier; son empire sur les animaux; son innocence tout ensemble et sa félicité dans le paradis, dont la mémoire s'est conservée dans l'âge d'or des poètes; le précepte divin donné à nos premiers parents; la malice de l'esprit tentateur, et son apparition sous la forme du serpent; la chute d'Adam et d'Ève, funeste à toute leur

AN DU MONDE. ANS AVANT J.-C.

[1] 1 [1] 4004

postérité; le premier homme justement puni dans tous ses enfants, et le genre humain maudit de Dieu; la première promesse de la rédemption, et la victoire future des hommes sur le démon qui les a perdus.

La terre commence à se remplir, et les crimes s'augmentent[1]. Caïn, le premier enfant d'Adam et d'Ève, fait voir au monde naissant la première action tragique (1); et la vertu commence dès lors à être persécutée par le vice. Là paraissent les mœurs contraires des deux frères : l'innocence d'Abel, sa vie pastorale, et ses offrandes agréables; celles de Caïn rejetées, son avarice, son impiété, son parricide, et la jalousie mère des meurtres; le châtiment de ce crime; la conscience du parricide agitée de continuelles frayeurs; la première ville bâtie par ce méchant, qui se cherchait un asile contre la haine et l'horreur du genre humain; l'invention de quelques arts par ses enfants; la tyrannie des passions, et la prodigieuse malignité du cœur humain, toujours porté à faire le mal; la postérité de Seth, fidèle à Dieu malgré cette dépravation; le pieux Hénoch[2], miraculeusement tiré du monde, qui n'était pas digne de le posséder; la distinction des enfants de Dieu d'avec les enfants des hommes, c'est-à-dire de ceux qui vivaient selon l'esprit d'avec ceux qui vivaient selon la chair; leur mélange, et la corruption universelle du monde; la ruine des hommes, résolue par un juste jugement de Dieu[3]; sa colère, dénoncée aux pécheurs par son serviteur Noé; leur impénitence, et leur endurcissement puni enfin par le déluge[4]; Noé et sa famille réservés pour la réparation du genre humain.

Voilà ce qui s'est passé en 1656 ans. Tel est le commencement de toutes les histoires, où se découvre la toute-puissance, la sagesse et la bonté de Dieu; l'innocence heureuse sous sa protection; sa justice à venger les crimes, et, en même temps, sa patience à attendre la conversion des pécheurs; la grandeur

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 129 [2] 987 [3] 1536 [4] 1656	[1] 3875 [2] 3017 [3] 2468 [4] 2348

(1) Gen. v, 3, 4.

et la dignité de l'homme dans sa première institution ; le génie du genre humain depuis qu'il fut corrompu ; le naturel de la jalousie, et les causes secrètes des violences et des guerres, c'est-à-dire tous les fondements de la religion et de la morale.

Avec le genre humain, Noé conserva les arts, tant ceux qui servaient de fondement à la vie humaine, et que les hommes savaient dès leur origine, que ceux qu'ils avaient inventés depuis. Ces premiers arts, que les hommes apprirent d'abord, et apparemment de leur créateur, sont l'agriculture (1), l'art pastoral (2), celui de se vêtir (3), et peut-être celui de se loger. Aussi ne voyons-nous pas le commencement de ces arts en Orient, vers les lieux d'où le genre humain s'est répandu.

La tradition du déluge universel se trouve par toute la terre. L'arche où se sauvèrent les restes du genre humain a été de tout temps célèbre en Orient, principalement dans les lieux où elle s'arrêta après le déluge. Plusieurs autres circonstances de cette fameuse histoire se trouvent marquées dans les annales et dans les traditions des anciens peuples (4) : les temps conviennent, et tout se rapporte, autant qu'on le pouvait espérer dans une antiquité si reculée.

SECONDE ÉPOQUE.

NOÉ, OU LE DÉLUGE.

Second âge du monde.

Près du déluge se rangent le décroissement de la vie humaine [1] ; le changement dans le vivre [2], et une nouvelle nour-

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 1656 [2] 1657	[1] 2348 [3] 2347

(1) Gen. II, 15. III, 17, 18, 19. IV, 2. — (2) *Ibid.* IV, 2. — (3) *Ibid.* III, 21. — (4) Béros. Chald. Hist. Chald. Hieron. Ægypt. Phœn. hist. Mnas. Nic. Damas. lib. 96. Abyd. de Med. et Assyr. ap. Jos. ant lib. I, c. 4 ; et lib. I. cont. Apion. et Eus. lib. 9. Præp. ev. c. II, 12. Plut. opusc. Plusne solert. terr. an aquat: Lucian. de Dea Syr.

riture substituée aux fruits de la terre ; quelques préceptes donnés à Noé de vive voix seulement ; la confusion des langues, arrivée à la tour de Babel [1], premier monument de l'orgueil et de la faiblesse des hommes ; le partage des trois enfants de Noé, et la première distribution des terres.

La mémoire de ces trois premiers auteurs des nations et des peuples s'est conservée parmi les hommes : Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'Occident, y est demeuré célèbre sous le nom fameux d'Iapet : Cham et son fils Chanaan n'ont pas été moins connus parmi les Égyptiens et les Phéniciens ; et la mémoire de Sem a toujours duré dans le peuple hébreu qui en est sorti.

Un peu après ce premier partage du genre humain, Nemrod, homme farouche, devient, par son humeur violente, le premier des conquérants ; et telle est l'origine des conquêtes. Il établit son royaume à Babylone (1), au même lieu où la tour avait été commencée et déjà élevée fort haut, mais non pas autant que le souhaitait la vanité humaine. Environ dans le même temps, Ninive fut bâtie, et quelques anciens royaumes établis. Ils étaient petits dans ces premiers temps ; et on trouve dans la seule Égypte quatre dynasties ou principautés : celle de Thèbes, celle de Thin, celle de Memphis, et celle de Tanis : c'était la capitale de la basse Égypte.

On peut aussi rapporter à ce temps le commencement des lois et de la police des Égyptiens, celui de leurs pyramides qui durent encore, et celui des observations astronomiques [2] tant de ces peuples que des Chaldéens : aussi voit-on remonter jusqu'à ce temps, et pas plus haut, les observations (2) que les Chaldéens, c'est-à-dire sans contestation les premiers observateurs des astres, donnèrent dans Babylone à Callisthène pour Aristote.

Tout commence : il n'y a point d'histoire ancienne où il ne paraisse non-seulement dans ces premiers temps, mais long-

ANS DU MONDE	ANS AVANT J.-C.
[1] 1757 [2] 1771	[1] 2247 [2] 2233

(1) Gen. X, 9, 10, 11. — (2) Porph. ap. Simp. l. 2, de cœlo.

temps après, des vestiges manifestes de la nouveauté du monde. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir, et les empires se former : le genre humain sort peu à peu de l'ignorance ; l'expérience l'instruit, et les arts sont inventés ou perfectionnés. A mesure que les hommes se multiplient, la terre se peuple de proche en proche; on passe les montagnes et les précipices; on traverse les fleuves et enfin les mers, et on établit de nouvelles habitations. La terre, qui n'était au commencement qu'une forêt immense, prend une autre forme ; les bois abattus font place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades, et enfin aux villes. On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service. On eut d'abord à combattre les bêtes farouches : les premiers héros se signalèrent dans ces guerres, elles firent inventer les armes, que les hommes tournèrent après contre leurs semblables. Nemrod, le premier guerrier et le premier conquérant, est appelé dans l'Écriture un fort chasseur. Avec les animaux, l'homme sut encore adoucir les fruits et les plantes; il plia jusqu'aux métaux à son usage; et peu à peu il y fit servir toute la nature.

Comme il était naturel que le temps fît inventer beaucoup de choses, il devait aussi en faire oublier d'autres, du moins à la plupart des hommes. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit aussi toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, se perdirent à mesure qu'on s'éloigna de ce pays : il fallut ou les rapprendre avec le temps, ou que ceux qui les avaient conservés les reportassent aux autres. C'est pourquoi on voit tout venir de ces terres toujours habitées, où les fondements des arts demeurent en leur entier; et là même on apprenait tous les jours beaucoup de choses importantes. La connaissance de Dieu, et la mémoire de la création, s'y conserva; mais elle allait s'affaiblissant peu à peu : les anciennes traditions s'oubliaient et s'obscurcissaient; les fables qui leur succédèrent n'en retenaient plus que de grossières idées; les fausses divinités se multipliaient; et c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham.

TROISIÈME ÉPOQUE.

LA VOCATION D'ABRAHAM.

Troisième âge du monde.

Quatre cent vingt-six ans après le déluge [1], comme les peuples marchaient chacun en sa voie, et oubliaient celui qui les avait faits, ce grand Dieu, pour empêcher le progrès d'un si grand mal, au milieu de la corruption commença à se séparer un peuple élu. Abraham fut choisi pour être la tige et le père de tous les croyants. Dieu l'appela dans la terre de Chanaan, où il voulait établir son culte et les enfants de ce patriarche, qu'il avait résolu de multiplier comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer. A la promesse qu'il lui fit de donner cette terre à ses descendants, il joignit quelque chose de bien plus illustre; et ce fut cette grande bénédiction qui devait être répandue sur tous les peuples du monde en Jésus-Christ sorti de sa race. C'est ce Jésus-Christ qu'Abraham honore en la personne du grand pontife Melchisedech qui le représente (1); c'est à lui qu'il paie la dîme du butin qu'il avait gagné sur les rois vaincus; et c'est par lui qu'il est béni.

Dans des richesses immenses, et dans une puissance qui égalait celle des rois, Abraham conserva les mœurs antiques; il mena toujours une vie simple et pastorale, qui toutefois avait sa magnificence, que ce patriarche faisait paraître principalement en exerçant l'hospitalité envers tout le monde. Le ciel lui donna des hôtes [2]; les anges lui apprirent les conseils de Dieu : il y crut, et parut en tout plein de foi et de piété.

De son temps, Inachus, le plus ancien de tous les rois connus par les Grecs, fonda le royaume d'Argos.

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2083 [2] 2148	[1] 1921 [2] 1856

(1) Heb. VII, 1, 2, 3 et seq.

Après Abraham, on trouve Isaac son fils, et Jacob son petit-fils, imitateurs de sa foi et de sa simplicité dans la même vie pastorale : Dieu leur réitère aussi les mêmes promesses qu'il avait faites à leur père, et les conduit comme lui en toutes choses. Isaac bénit Jacob au préjudice d'Ésaü, son frère aîné [1] ; et, trompé en apparence, en effet il exécute les conseils de Dieu.

Jacob, que Dieu protégeait, excella en tout au-dessus d'Ésaü. Un ange, contre qui il eut un combat plein de mystères, lui donna le nom d'Israël, d'où ses enfants sont appelés les Israélites. De lui naquirent les douze patriarches, pères des douze tribus du peuple hébreu ; entre autres Lévi, d'où devaient sortir les ministres des choses sacrées ; Juda, d'où devait sortir, avec la race royale, le Christ, roi des rois et seigneur des seigneurs ; et Joseph, que Jacob aima plus que tous ses autres enfants.

Là se déclarent de nouveaux secrets de la providence divine. On y voit avant toutes choses l'innocence et la sagesse du jeune Joseph, toujours ennemie des vices, et soigneuse de les réprimer dans ses frères ; ses songes mystérieux et prophétiques ; ses frères jaloux, et la jalousie cause pour la seconde fois d'un parricide [2] ; la vente de ce grand homme ; la fidélité qu'il garde à son maître, et sa chasteté admirable [3] ; les persécutions qu'elle lui attire ; sa prison et sa constance [4] ; ses prédictions ; sa délivrance miraculeuse ; cette fameuse explication des songes de Pharaon ; le mérite d'un si grand homme reconnu ; son génie élevé et droit, et la protection de Dieu qui le fait dominer partout où il est ; sa prévoyance ; ses sages conseils [5], et son pouvoir absolu dans le royaume de la basse Égypte ; par ce moyen, le salut de son père Jacob et de sa famille. Cette famille chérie de Dieu s'établit ainsi dans cette partie de l'Égypte dont Tanis était la capitale, et dont les rois prenaient tous le nom de Pharaon.

Jacob meurt [6] ; et un peu devant sa mort il fait cette célèbre

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2245 [2] 2276 [3] 2287 [4] 2289	[1] 1759 [2] 1728 [3] 1717 [4] 1715
[5] 2298 [6] 2315	[5] 1706 [6] 1689

prophétie, où, découvrant à ses enfants l'état de leur postérité, il découvre en particulier à Juda les temps du Messie qui devait sortir de sa race.

La maison de ce patriarche devient un grand peuple en peu de temps. Cette prodigieuse multiplication excite la jalousie des Égyptiens : les Hébreux sont injustement haïs, et impitoyablement persécutés : Dieu fait naître Moïse, leur libérateur [1], qu'il délivre des eaux du Nil, et le fait tomber entre les mains de la fille de Pharaon : elle l'élève comme son fils, et le fait instruire dans toute la sagesse des Égyptiens.

En ce temps-là, les peuples d'Egypte s'établirent en divers endroits de la Grèce. La colonie que Cécrops amena d'Egypte fonda douze villes [2] ou plutôt douze bourgs, dont il composa le royaume d'Athènes, et où il établit, avec les lois de son pays, les dieux qu'on y adorait. Un peu après arriva le déluge de Deucalion dans la Thessalie, confondu par les Grecs (1) avec le déluge universel. Hellen, fils de Deucalion, régna en Phthie, pays de la Thessalie, et donna son nom à la Grèce. Ses peuples, auparavant appelés Grecs, prirent toujours depuis le nom d'Hellènes, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom. Environ dans le même temps, Cadmus, fils d'Agénor, transporta en Grèce une colonie de Phéniciens, et fonda la ville de Thèbes dans la Béotie. Les dieux de Syrie et de Phénicie entrèrent avec lui dans la Grèce.

Cependant Moïse s'avançait en âge [3]. A quarante ans il méprisa les richesses de la cour d'Egypte ; et, touché des maux de ses frères les Israélites, il se mit en péril pour les soulager. Ceux-ci, loin de profiter de son zèle et de son courage, l'exposèrent à la fureur de Pharaon, qui résolut sa perte. Moïse se sauva d'Egypte en Arabie, dans la terre de Madian, où sa vertu, toujours secourable aux oppressés, lui fit trouver une retraite assurée. Ce grand homme, perdant l'es-

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2433 [2] 2448 [3] 2473	[1] 1571 [2] 1556 [3] 1531

(1) MARM. ARUND., seu æra att.

pérance de délivrer son peuple, ou attendant un meilleur temps, avait passé quarante ans à paître les troupeaux de son beau-père Jéthro, quand il vit dans le désert le buisson ardent[1], et entendit la voix du Dieu de ses pères, qui le renvoyait en Egypte pour tirer ses frères de la servitude. Là paraissent l'humilité, le courage et les miracles de ce divin législateur; l'endurcissement de Pharaon; et les terribles châtiments que Dieu lui envoie; la Pâque, et, le lendemain, le passage de la mer Rouge; Pharaon et les Egyptiens ensevelis dans les eaux, et l'entière délivrance des Israélites.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

MOISE, OU LA LOI ÉCRITE.

Quatrième âge du monde.

Les temps de la loi écrite commencent[2]. Elle fut donnée à Moïse 430 ans après la vocation d'Abraham, 856 ans après le déluge, et la même année que le peuple hébreu sortit d'Egypte. Cette date est remarquable, parcequ'on s'en sert pour désigner tout le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ. Tout ce temps est appelé le temps de la LOI ÉCRITE, pour le distinguer du temps précédent, qu'on appelle le temps de la LOI DE NATURE, où les hommes n'avaient pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs ancêtres.

Dieu donc, ayant affranchi son peuple de la tyrannie des Egyptiens pour le conduire en la terre où il veut être servi, avant que de l'y établir, lui propose la loi selon laquelle il y doit vivre. Il écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à Moïse au haut du mont Sinaï, le fondement de cette loi; c'est-à-dire le Décalogue, ou les dix commandements, qui contiennent les premiers principes du culte de Dieu et de

ANS DU MONDE.
[1] 2512 [2] 2513

ANS AVANT J.-C.
[1] 1491 [2] 1491

la société humaine. Il dicte au même Moïse les autres préceptes, par lesquels il établit le tabernacle, figure du temps futur (1); l'arche où Dieu se montrait présent par ses oracles, et où les tables de la loi étaient renfermées; l'élévation d'Aaron, frère de Moïse; le souverain sacerdoce ou le pontificat, dignité unique, donnée à lui et à ses enfants; les cérémonies de leur sacre, et la forme de leurs habits mystérieux; les fonctions des prêtres, enfants d'Aaron; celles des lévites, avec les autres observances de la religion; et, ce qu'il y a de plus beau, les règles des bonnes mœurs, la police, et le gouvernement de son peuple élu, dont il veut être lui-même le législateur. Voilà ce qui est marqué par l'époque de la loi écrite. Après, on voit le voyage continué dans le désert; les révoltes, les idolâtries, les châtiments, les consolations du peuple de Dieu, que ce législateur tout-puissant forme peu à peu par ce moyen; le sacre d'Eléazar, souverain pontife [1], et la mort de son père Aaron; le zèle de Phinées, fils d'Eléazar; et le sacerdoce assuré à ses descendants par une promesse particulière.

Durant ces temps, les Egyptiens continuent l'établissement de leurs colonies en divers endroits, principalement dans la Grèce, où Danaüs, Egyptien, se fait roi d'Argos, et dépossède les anciens rois venus d'Inachus.

Vers la fin des voyages du peuple de Dieu dans le désert, on voit commencer les combats [2], que les prières de Moïse rendent heureux. Il meurt, et laisse aux Israélites toute leur histoire qu'il avait soigneusement dirigée dès l'origine du monde jusqu'au temps de sa mort. Cette histoire est continuée par l'ordre de Josué et de ses successeurs. On la divisa depuis en plusieurs livres; et c'est de là que nous sont venus le livre de Josué, le livre des Juges, et les quatre livres des Rois. L'histoire que Moïse avait écrite, et où toute la loi était

ANS DU MONDE.	ANNS AVNT J.-C.
[1] 2559 [2] 2553 [3]	[1] 1452 [2] 1451

(1) Heb. IX, 9, 23.

renfermée, fut aussi partagée en cinq livres, qu'on appelle Pentateuque, et qui sont le fondement de la religion.

Après la mort de l'homme de Dieu, on trouve les guerres de Josué, la conquête et le partage de la terre sainte [1], et les rébellions du peuple, châtié et rétabli à diverses fois. Là se voient les victoires d'Othoniel, qui le délivre de la tyrannie de Chusan [2], roi de Mésopotamie; et, quatre-vingts ans après, celle d'Aod sur Eglon[3], roi de Moab.

Environ ce temps, Pélops, Phrygien, fils de Tantale[4], règne dans le Péloponnèse, et donne son nom à cette fameuse contrée. Bel, roi des Chaldéens, reçoit de ces peuples les honneurs divins.

Les Israélites ingrats retombent dans la servitude[5] : Jabin, roi de Chanaan, les assujétit. Mais Débora la prophétesse, qui jugeait le peuple [6], et Barac, fils d'Abinoem, défont Sisara, général des armées de ce roi. Trente ans après, Gédéon[7], victorieux sans combattre, poursuit et abat les Madianites. Abimélec [8], son fils, usurpe l'autorité par le meurtre de ses frères, l'exerce tyranniquement, et la perd enfin avec la vie. Jephté[9] ensanglante sa victoire par un sacrifice qui ne peut être excusé que par un ordre secret de Dieu, sur lequel il ne lui a pas plu de nous rien faire connaître.

Durant ce siècle, il arrive des choses très-considérables parmi les gentils : car, en suivant la supputation d'Hérodote (1), qui paraît la plus exacte, il faut placer en ces temps[10], 514, ans devant Rome, et du temps de Débora, Ninus, fils de Bel, et la fondation du premier empire des Assyriens. Le siége en fut établi à Ninive (2), ville ancienne et déjà célèbre, mais ornée et illustrée par Ninus. Ceux qui donnent 1300 ans aux premiers Assyriens ont leur fondement dans l'antiquité de la ville; et Hérodote, qui ne leur en donne que 500, ne parle

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2559 [2] 2599 [3] 2679 [4] 2682 [5] 2699 [6] 2719 [7] 2759 [8] 2768 [9] 2817 [10] 2737	[1] 1445 [2] 1405 [3] 1325 [4] 1322 [5] 1305 [6] 1285 [7] 1245 [8] 1236 [9] 1187 [10] 1267

(1) Herod. lib. I, c. 26. — (2) Gen. X, 11.

que de la durée de l'empire qu'ils ont commencé, sous Ninus, fils de Bel, à étendre dans la haute Asie.

Un peu après, et durant le règne de ce conquérant, on doit mettre la fondation[1] ou le renouvellement de l'ancienne ville de Tyr (1), que la navigation et ses colonies rendent si célèbre. Dans la suite, et quelque temps après Abimelec, on trouve les fameux combats d'Hercule, fils d'Amphytrion, et ceux de Thésée, roi d'Athènes, qui ne fit qu'une seule ville des douze bourgs de Cécrops, et donna une meilleur forme au gouvernement des Athéniens.

Durant le temps de Jephté, pendant que Sémiramis, veuve de Ninus et tutrice de Ninias, augmentait l'empire des Assyriens par ses conquêtes, la célèbre ville de Troie, déjà prise une fois par les Grecs sous Laomédon, son troisième roi, fut réduite en cendre[2], encore par les Grecs, sous Priam, fils de Laomédon, après un siége de dix ans.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

LA PRISE DE TROIE.

Cette époque de la ruine de Troie[3], arrivée environ l'an 308 après la sortie d'Egypte, et 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un si grand événement célébré par les deux plus grands poètes de la Grèce et de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps appelés fabuleux ou héroïques : fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ces temps sont enveloppées; héroïques, à cause de ceux que les poètes ont appelés les enfants des dieux et les héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise ; car du temps de Laomédon, père de Priam, paraissent tous les hé-

ANS DU MONDE	ANS AVANT J.-C.
[1] 2752 [2] 2820 [3] 2820	[1] 1252 [2] 1184 [3] 1184

(3) Josue XIX, 29. Jos. Vtt. VIII, 2.

ros de la toison d'or, Jason, Hercule, Orphée, Castor et Pollux, et les autres qui vous sont connus ; et, du temps de Priam même, durant le dernier siége de Troie, on voit les Achille, les Agamemnon, les Ménélas, les Ulysse, Hector, Sarpédon, fils de Jupiter, Enée, fils de Vénus, que les Romains reconnaissent pour leur fondateur, et tant d'autres dont des familles illustres et des nations entières ont fait gloire de descendre. Cette époque est donc propre pour rassembler ce que les temps fabuleux ont de plus certain et de plus beau:

Mais ce qu'on voit dans l'histoire sainte est, en toutes façons, plus remarquable : la force prodigieuse d'un Samson [1], et sa faiblesse étonnante; Eli [2], souverain pontife, vénérable par sa piété, et malheureux par le crime de ses enfants; Samuel [3], juge irréprochable, et prophète choisi de Dieu pour sacrer les rois; Saül, premier roi du peuple de Dieu, ses victoires, sa présomption à sacrifier sans les prêtres, sa désobéissance mal excusée par le prétexte de la religion, sa réprobation, sa chute funeste.

En ce temps, Codrus, roi d'Athènes, se dévoua à la mort pour le salut de son peuple, et lui donna la victoire par sa mort. Ses enfants, Médon et Nilée, disputèrent entre eux le royaume. A cette occasion, les Athéniens abolirent la royauté, et déclarèrent Jupiter le seul roi du peuple d'Athènes. Ils créèrent des gouverneurs ou présidents perpétuels, mais sujets à rendre compte de leur administration : ces magistrats furent appelés archontes. Médon, fils de Codrus, fut le premier qui exerça cette magistrature, et elle demeura longtemps dans sa famille. Les Athéniens répandirent leurs colonies dans cette partie de l'Asie mineure qui fut appelée Ionie. Les colonies éoliennes se firent à peu près dans le même temps [4], et toute l'Asie mineure se remplit de villes grecques.

Après Saül paraît un David, cet admirable berger, vainqueur du fier Goliath et de tous les ennemis du peuple de Dieu; grand roi, grand conquérant, grand prophète, digne

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2887 [2] 2888 [3] 2909 [4] 2949	[1] 1177 [2] 1176 [3] 1095 [4] 1055

de chanter les merveilles de la toute-puissance divine, homme enfin selon le cœur de Dieu, comme il le nomme lui-même, et qui, par sa pénitence[1], a fait même tourner son crime à la gloire de son créateur.

A ce pieux guerrier succéda son fils Salomon[2], sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang furent jugées dignes de bâtir[3] le temple de Dieu.

SIXIÈME ÉPOQUE.

SALOMON, OU LE TEMPLE ACHEVÉ.

Cinquième âge du monde.

Ce fut environ l'an 3000 du monde[4], le 488e depuis la sortie d'Égypte, et, pour ajuster les temps de l'histoire sainte avec ceux de la profane, 180 ans après la prise de Troie, 250 devant la fondation de Rome, et 1000 ans devant Jésus-Christ, que Salomon acheva ce merveilleux édifice. Il en célébra[5] la dédicace avec une piété et une magnificence extraordinaires. Cette célèbre action est suivie des autres merveilles du règne de Salomon, qui finit par de honteuses faiblesses. Il s'abandonne à l'amour des femmes; son esprit baisse, son cœur s'affaiblit, et sa piété dégénère en idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargne en mémoire de David son serviteur: mais il ne voulut pas laisser son ingratitude entièrement impunie; il partagea son royaume après sa mort[3], et sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune prince lui fit perdre dix tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu et de leur roi. De peur qu'ils ne retournassent aux rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au temple de Jérusalem, et il érigea ses veaux d'or, auxquels il donna le nom du Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. La même raison lui fit retenir la loi de Moïse, qu'il interprétait à sa mode; mais il en

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 2970 [2] 2990 [3] 2992 [4] 3000 [5] 3001 [6] 3029	[1] 1034 [2] 1014 [3] 1012 [4] 1004 [5] 1003 [6] 975

faisait observer presque toute la police tant civile que re gieuse (1) : de sorte que le Pentateuque demeura toujours vénération dans les tribus séparées.

Ainsi fut élevé le royaume d'Israël contre le royaume Juda. Dans celui d'Israël triomphèrent l'impiété et l'idolâtr La religion, souvent obscurcie dans celui de Juda, ne lai pas de s'y conserver.

En ces temps, les rois d'Égypte étaient puissants. Les qu tre royaumes avaient été réunis sous celui de Thèbes. croit que Sésostris, ce fameux conquérant des Egyptiens, le Sésac, roi d'Egypte, dont Dieu se servit pour châtier l'in piété de Roboam[1].

Dans le règne d'Abiam, fils de Roboam, on voit la fameu victoire que la piété de ce prince lui obtint sur les trib schismatiques. Son fils Asa[2], dont la piété est louée dans l' criture, y est marqué comme un homme qui songeait pl dans ses maladies au secours de la médecine qu'à la bon de son Dieu. De son temps, Amri, roi d'Israël, bâtit Samari où il établit le siége de son royaume

Ce temps est suivi du règne admirable de Josaphat[4], fleurissait la piété, la justice, la navigation et l'art militair Pendant qu'il faisait voir au royaume de Juda un autre Davi Achab et sa femme Jézabel, qui régnaient en Israël, joignaie à l'idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétés des gentils. I périrent tous deux[5] misérablement. Dieu, qui avait suppor leurs idolâtries, résolut de venger sur eux le sang de Nabo qu'ils avaient fait mourir parce qu'il avait refusé, comm l'ordonnait la loi de Moïse, de leur vendre à perpétuité l'hé ritage de ses pères. Leur sentence leur fut prononcée[6] par bouche du prophète Elie. Achab fut tué[7] quelque temps après malgré les précautions qu'il prenait pour se sauver.

Il faut placer vers ce temps la fondation de Carthage, qu

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 3033 [2] 3087 [3] 3080 [4] 3090 [5] 3105 [6] 3107 [7] 3112	[1] 971 [2] 917 [3] 924 [4] 914 [5] 89 [6] 897 [7] 892

(1) 3 Reg. XII, 32.

Didon, venue de Tyr, bâtit en un lieu où, à l'exemple de Tyr, elle pouvait trafiquer avec avantage, et aspirer à l'empire de la mer. Il est malaisé de marquer le temps où elle se forma en république; mais le mélange des Tyriens et des Africains fit qu'elle fut tout ensemble guerrière et marchande. Les anciens historiens, qui mettent son origine devant la ruine de Troie, peuvent faire conjecturer que Didon l'avait plutôt augmentée et fortifiée, qu'elle n'en avait posé les fondements.

Les affaires changèrent de face dans le royaume de Juda[1]. Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la maison de Josaphat. Joram, fils d'un prince si pieux, aima mieux imiter son beau-père que son père. La main de Dieu fut sur lui[2]. Son règne fut court, et sa fin fut affreuse. Au milieu de ces châtiments, Dieu faisait des prodiges inouïs, même en faveur des Israélites qu'il voulait rappeler à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les merveilles d'Elie et d'Elisée, qui prophétisèrent durant les régnes d'Achab et de cinq de ses successeurs.

En ce temps, Homère fleurit (1), et Hésiode fleurissait trente ans avant lui. Les mœurs antiques qu'ils nous représentent, et les vestiges qu'ils gardent encore avec beaucoup da grandeur, de l'ancienne simplicité, ne servent pas peu à nous faire entendre les antiquités beaucoup plus reculées, et la divine simplicité de l'Ecriture.

Il y eut des spectacles effroyables dans les royaumes de Juda et d'Israël[3]. Jézabel fut précipitée du haut d'une tour par ordre de Jéhu. Il ne lui servit de rien de s'être parée : Jéhu la fit fouler aux pieds des chevaux. Il fit tuer Joram, roi d'Israël, fils d'Achab : toute la maison d'Achab fut exterminée, et peu s'en fallut qu'elle n'entraînât celle des rois de Juda dans sa ruine. Le roi Ochosias, fils de Joram, roi de Juda, et d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses frères, comme allié et ami des enfants d'Achab. Aussitôt que cette nouvelle fut por-

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 3116 [2] 3119 [3] 3120	[1] 888 [2] 885 884

(1) MARN. ARUND.

tée à Jérusalem, Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restait de la famille royale, sans épargner ses enfants, et de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, enfant encore au berceau, fut dérobé à la fureur de son aïeule. Josabeth, sœur d'Ochosias, et femme de Joïada, souverain pontife, le cacha dans la maison de Dieu, et sauva ce précieux reste de la maison de David. Athalie, qui le crut tué avec tous les autres, vivait sans crainte.

Lycurgue donnait des lois à Lacédémone (1). Il est repris de les avoir faites toutes pour la guerre, à l'exemple de Minos, dont il avait suivi les institutions, et d'avoir peu pourvu à la modestie des femmes, pendant que, pour faire des soldats, il obligeait les hommes à une vie si laborieuse et si tempérante.

Rien ne remuait en Judée contre Athalie : elle se croyait affermie par un règne de six ans. Mais Dieu lui nourrissait un vengeur dans l'asile sacré de son temple. Quand il eut atteint l'âge de sept ans[1], Joïada le fit connaître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale qu'il avait soigneusement ménagés, et, assisté des lévites, il sacra le jeune roi dans le temple. Tout le peuple reconnut sans peine l'héritier de David et de Josaphat. Athalie, accourue au bruit pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du temple, et reçut le traitement que ses crimes méritaient.

Tant que Joïada vécut, Joas fit garder la loi de Moïse. Après la mort de ce saint pontife, corrompu par les flatteries de ses courtisans, il s'abandonna avec eux à l'idolâtrie. Le pontife Zacharie, fils de Joïda, voulut les reprendre; et Joas, sans se souvenir de ce qu'il devait à son père[2], le fit lapider. La vengeance suivit de près. L'année suivante suivante, Joas[3], battu par les Syriens et tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens; et Amasias, son fils, meilleur que lui[4], fut mis sur le trône. Le royaume d'Israël, abattu par les victoires des

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 3126 [2] 3164 [3] 3165 [4] 3179	[1] 878 [2] 840 [3] 839 [4] 825

(1) PLAT. de Rep. lib. 8; de reg. lib. I. Aristot. Polit. lib. 2, c. 9.

rois de Syrie et par les guerres civiles, reprenait ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs.

Ozias, autrement nommé Azarias, fils d'Amasias[1], ne gouvernait pas avec moins de gloire le royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias frappé de la lèpre, et tant de fois repris dans l'Ecriture pour avoir, en ses derniers jours, osé entreprendre sur l'office sacerdotale, et, contre la défense de la loi, avoir lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout roi qu'il était, selon la loi de Moïse; et Joatham, son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le royaume. Sous le règne d'Ozias, les saints prophètes, dont les principaux en ce temps furent Osée et Isaïe (1), commencèrent à publier leurs prophéties par écrit et dans des livres particuliers, dont ils déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. Les prophéties de moindre étendue, et faites seulement de vive voix, s'enregistraient selon la coutume dans les archives du temple, avec l'histoire du temps.

Les jeux olympiques, institués par Hercule[2], et longtemps discontinués, furent rétablis. De ce rétablissement sont venues les olympiades, par où les Grecs comptaient les années. A ce terme finissent les temps que Varron nomme fabuleux, parce que, jusqu'à cette date, les histoires profanes sont pleines de confusion et de fables, et commencent les temps historiques, où les affaires du monde sont racontées par des relations plus fidèles et plus précises. La première olympiade est marquée par la victoire de Corèbe. Elles se renouvelaient tous les cinq ans, et après quatre ans révolus. Là, dans l'assemblée de toute la Grèce, à Pise premièrement, et dans la suite à Elide, se célébraient ces fameux combats où les vainqueurs étaient couronnés avec des applaudissements incroyables. Ainsi les exercices étaient en honneur, et la Grèce devenait tous les jours plus forte et plus polie. L'Italie était

ANS DU MONDE.	ANS AVANT J.-C.
[1] 3194 [2] 3228	[1] 830 [2] 776

(1) Os. I, 1.

encore presque toute sauvage. Les rois latins de la postérité d'Enée régnaient en Albe.

Phul était roi d'Assyrie. On le croit père de Sardanapale, appelé, selon la coutume des Orientaux, Sardan-Pul, c'est-à-dire Sardan, fils de Phul. On croit aussi que ce Phul, ou Pul, a été le roi de Ninive qui fit pénitence avec tout son peuple à la prédication de Jonas [1]. Ce prince, attiré par les brouilleries du royaume d'Israël, venait l'envahir : mais, apaisé par Manahem, il l'affermit dans le trône qu'il venait d'usurper par violence, et reçut en reconnaissance un tribut de mille talents. Sous son fils Sardanapale, et après Alcméon, dernier archonte perpétuel des Athéniens, ce peuple, que son humeur conduisait insensiblement à l'état populaire, diminua le pouvoir de ses magistrats, et réduisit à dix ans l'administration des archontes. Le premier de cette sorte fut Charops.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

ROMULUS, OU ROME FONDÉE.

Romulus et Rémus, sortis des anciens rois d'Albe par leur mère Ilia, rétablirent dans le royaume d'Albe leur grand-père Numitor, que son frère Amulius en avait dépossédé; et incontinent après, ils fondèrent Rome, pendant que Jonathan régnait en Judée.

Cette ville, qui devait être la maîtresse de l'univers, et dans la suite le siége principal de la religion, fut fondée [2] sur la fin de la troisième année de la sixième olympiade, 430 ans environ après la prise de Troie, de laquelle les Romains croyaient que leurs ancêtres étaient sortis, et 753 ans devant Jésus-Christ [3]. Romulus, nourri durement avec des bergers, et toujours dans les exercices de la guerre, consacra cette ville au dieu de la guerre, qu'il disait son père.

Vers les temps de la naissance de Rome, arriva, par la mollesse de Sardanapale [4], la chute du premier empire des

ANS DU MONDE.	ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 3233 [2] 3250	[3] 1 [4] 6	[1] 771 [2] 754 [3] 753 [4] 748

Assyriens. Les Mèdes, peuple belliqueux, animés par les discours d'Arbace leur gouverneur, donnèrent à tous les sujets de ce prince efféminé l'exemple de le mépriser. Tout se révolta contre lui, et il périt enfin dans sa ville capitale, où il se vit contraint à se brûler lui-même avec ses femmes, ses eunuques et ses richesses.

Des ruines de cet empire on voit sortir trois grands royaumes. Arbace ou Orbace, que quelques-uns appellent Pharnace, affranchit les Mèdes, qui après une assez longue anarchie eurent des rois très-puissants. Outre cela, incontinent après Sardanapale, on voit paraître un second royaume des Assyriens [1], dont Ninive demeura la capitale, et un royaume de Babylone. Ces deux derniers royaumes ne sont pas inconnus aux auteurs profanes, et sont célèbres dans l'histoire sainte. Le second royaume de Ninive est fondé par Thilgath ou Théglath, fils de Phalasar, appelé pour cette raison Théglath-Phalasar, à qui on donne aussi le nom de Ninus-le-Jeune. Baladan, que les Grecs nomment Bélésis, établit le royaume de Babylone, où il est connu sous le nom de Nabonassar. De là l'ère de Nabonassar, célèbre chez Ptolomée et les anciens astronomes, qui comptaient leurs années par le règne de ce prince. Il est bon d'avertir ici que ce mot ère signifie un dénombrement d'années, commencé à un certain point que quelque grand événement fait remarquer.

Achaz, roi de Juda, impie et méchant [2], pressé par Razin, roi de Syrie, et par Phacée, fils de Romélias roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui suscitait ces ennemis pour le punir, appela Théglath-Phalasar, premier roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le royaume d'Israël, et détruisit tout à fait celui de Syrie : mais, en même temps, il ravagea celui de Juda, qui avait imploré son assistance. Ainsi les rois d'Assyrie apprirent le chemin de la terre sainte, et en résolurent la conquête [3]. Ils commencèrent par le royaume d'Israël, que Salmanasar, fils et successeur de Théglath-Pha-

ANS DE ROME. ANS AVANT J.-C.

[1] 7 [2] 14 [3] 33 [1] 747 [2] 740 [3] 721

lasar, détruisit entièrement. Osée, roi d'Israël, s'était fié au secours de Sabacon, autrement nommé Sua, ou Sous, roi d'Éthiopie, qui avait envahi l'Egypte. Mais ce puissant conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix tribus où le culte de Dieu s'était éteint furent transportées à Ninive, et, dispersées parmi les gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne peut plus en découvrir aucune trace : il en resta quelques-uns qui furent mêlés parmi les Juifs, et firent une petite partie du royaume de Juda.

En ce temps [1], arriva la mort de Romulus. Il fut toujours en guerre, et toujours victorieux ; mais, au milieu des guerres, il jeta les fondements de la religion et des lois. Une longue paix donna moyen à Numa [2], son successeur, d'achever l'ouvrage. Il forma la religion, et adoucit les mœurs farouches du peuple romain. De son temps, les colonies venues de Corinthe et de quelques autres villes de Grèce, fondèrent Syracuse en Sicile, Crotone, Tarente, et peut-être quelques autres villes, dans cette partie de l'Italie à qui de plus anciennes colonies grecques, répandues dans tout le pays, avaient déjà donné le nom de grande Grèce.

Cependant Ézéchias, le plus pieux et le plus juste de tous les rois après David, régnait en Judée. Sennachérib, fils et successeur de Salmanasar [3], l'assiégea dans Jérusalem avec une armée immense ; elle périt en une nuit par la main d'un ange. Ézéchias, délivré d'une manière si admirable, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidèlement que jamais. Mais après la mort de ce prince [4], et sous son fils Manassès, le peuple ingrat oublia Dieu, et les désordres s'y multiplièrent.

L'état populaire se formait alors parmi les Athéniens [5], et ils commencèrent à choisir les archontes annuels, dont le premier fut Créon.

Pendant que l'impiété s'augmentait dans le royaume de Juda, la puissance des rois d'Assyrie, qui devaient en être les vengeurs, s'accrut sous Asaraddon, fils de Sennachérib.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 39 [2] 40 [3] 44 [4] 56 [5] 67	[1] 715 [2] 714 [3] 710 [4] 698 [5] 687

Il réunit le royaume de Babylone à celui de Ninive [1], et égala, dans la grande Asie, la puissance des premiers Assyriens. Sous son règne, les Cuthéens, peuples d'Assyrie, depuis appelés Samaritains [2], furent envoyés pour habiter Samarie (1). Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des idoles, et obtinrent d'Asaraddon un prêtre israélite qui leur apprît le service du Dieu du pays (2), c'est-à-dire les observances de la loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entièrement aboli dans une terre qu'il avait donnée à son peuple, et il y laissa sa loi en témoignage. Mais leur prêtre ne leur donna que les livres de Moïse que les dix tribus révoltées avaient retenues dans leur schisme. Les écritures composées depuis par les prophètes qui sacrifiaient dans le temple, étaient détestées parmi eux; et c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Pendant qu'Asaraddon et les Assyriens s'établissaient si puissamment dans la grande Asie, les Mèdes commençaient aussi à se rendre considérables. Déjocès, leur premier roi, nommé Arphaxad dans l'Écriture, fonda la superbe ville d'Ecbatane, et jeta les fondements d'un grand empire. Ils l'avaient mis sur le trône pour couronner ses vertus, et mettre fin aux désordres que l'anarchie causait parmi eux (3). Conduits par un si grand roi, ils se soutenaient contre leurs voisins, mais ils ne s'étendaient pas.

Rome s'accroissait, mais faiblement. Sous Tullus Hostilius[3], son troisième roi, et par le fameux combat des Horaces et des Curiaces, Albe fut vaincue et ruinée : ses citoyens, incorporés à la ville victorieuse, l'agrandirent et la fortifièrent. Romulus avait pratiqué le premier ce moyen d'augmenter la ville, où il reçut les Sabins et les autres peuples vaincus. Ils oubliaient leur défaite, et devenaient des sujets affectionnés. Rome, en étendant ses conquêtes, réglait sa milice; et ce fut

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 73 [2] 77 [3] 83	[1] 681 [2] 677 [3] 671

(1) 4 Reg. XVII, 24. 1 Esd. IV, 2. — (2) 4 Reg. XVII, 28, 27, etc. — (3) Herod. lib. I, c. 27.

sous Tullus Hostilius qu'elle commença à apprendre cette belle discipline qui la rendit, dans la suite, maîtresse de l'univers.

Le royaume d'Égypte, affaibli par ses longues divisions [1], se rétablissait sous Psammétique. Ce prince, qui devait son salut aux Ioniens et aux Cariens, les établit dans l'Egypte, fermée jusqu'alors aux étrangers. A cette occasion, les Egyptiens entrèrent en commerce avec les Grecs; et, depuis ce temps aussi, l'histoire d'Egypte, jusqu'à la mêlée de fables pompeuses par l'artifice des prêtres, commence, selon Hérodote, à avoir de la certitude (1).

Cependant les rois d'Assyrie devenaient de plus en plus redoutables à tout l'Orient. Saosduchin [2], fils d'Asaraddon, appelé Nabuchodonosor dans le livre de Judith, défit en bataille rangée Arphaxad, roi des Mèdes. Enflé de ce succès, il entreprit de conquérir toute la terre [3]. Dans ce dessein, il passa l'Euphrate, et ravagea tout jusqu'en Judée.

Les Juifs avaient irrité Dieu et s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'exemple de Manassès; mais ils avaient fait pénitence avec ce prince : Dieu les prit aussi en sa protection. Les conquêtes de Nabuchodonosor et d'Holoferne, son général, furent tout à coup arrêtées par la main d'une femme.

Déjocès, quoique battu par les Assyriens, laissa son royaume en état de s'accroître sous ses successeurs. Pendant que Phraorte son fils, et Cyaxare, fils de Phaorte, subjuguaient la Perse, et poussaient leurs conquêtes [4] dans l'Asie mineure jusqu'aux bords de l'Halys, la Judée vit passer le règne détestable [5] d'Amon, fils de Manassès; et Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travaillait à réparer les désordres causés par l'impiété des rois ses prédécesseurs.

Rome, qui avait pour roi Ancus Martius, domptait quelques Latins sous sa conduite; et, continuant à se faire des citoyens de ses ennemis, elle les renfermait dans ses murailles.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 84 [2] 97 [3] 98 [4] 111 [5] 113	[1] 670 [2] 655 [3] 656 [4] 643 [5] 641

(1) Herod. lib. 2, c. 95.

Ceux de Véies, déjà affaiblis par Romulus, firent de nouvelles pertes. Ancus poussa ses conquêtes jusqu'à la mer voisine [1], et bâtit la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre.

En ce temps, le royaume de Babylone fut envahi par Nabopolassar. Ce traître, que Chinaladan, autrement Sarac, avait fait général de ses armées contre Cyaxare, roi des Mèdes, se joignit avec Astyage, fils de Cyaxare; prit Chinaladan dans Ninive; détruisit cette grande ville, si longtemps maîtresse de l'Orient, et se mit sur le trône de son maître. Sous un prince si ambitieux, Babylone s'enorgueillit.

La Judée, dont l'impiété croissait sans mesure, avait tout à craindre. Le saint roi Josias suspendit pour un peu de temps [2], par son humilité profonde, le châtiment que son peuple avait mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfants. Nabuchodonosor II, plus terrible que son père Nabopolassar, lui succéda [3] : ce prince, nourri dans l'orgueil, et toujours exercé à la guerre [4], fit des conquêtes prodigieuses en Orient et en Occident; et Babylone menaçait toute la terre de la mettre en servitude. Ses menaces eurent bientôt leur effet à l'égard du peuple de Dieu, Jérusalem fut abandonnée à ce superbe vainqueur, qui la prit par trois fois : la première au commencement de son règne, et à la quatrième année du règne de Joakim, d'où commencent les 70 ans de la captivité de Babylone, marqués par le prophète Jérémie (1); la seconde sous Jéchonias [5], ou Joachin, fils de Joakim; et la dernière sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble [6]; le temple réduit en cendre, et le roi mené captif à Babylone avec Saraïa, souverain pontife, et la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les prophètes Ezéchiel et Daniel. On compte aussi parmi eux les trois jeunes hommes que Nabuchodonosor ne put forcer à adorer sa statue, ni consumer par les flammes.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 128 [2] 130 [3] 144 [4] 147 [5] 155 [6] 156	[1] 626 [2] 624 [3] 610 [4] 697 [5] 599 [6] 598

(1) Jer. XXV, 11, 12; XXIX, 10.

La Grèce était florissante[1], et ses sept sages se rendaient illustres. Quelque temps devant la dernière désolation de Jérusalem, Solon, l'un de ces sept sages, donnait des lois aux Athéniens, et établissait la liberté sur la justice : les Phocéens d'Ionie menaient à Marseille leur première colonie.

Tarquin-l'Ancien, roi de Rome[2], après avoir subjugué une partie de la Toscane, et orné la ville de Rome par des ouvrages magnifiques, acheva son règne. De son temps, les Gaulois, conduits par Bellovèse, occupèrent dans l'Italie tous les environs du Pô[3], pendant que Ségovèse, son frère, mena bien avant dans la Germanie un autre essaim de la nation. Servius Tullius, successeur de Tarquin, établit le cens, ou le dénombrement des citoyens distribués en certaines classes, par où cette grande ville se trouva réglée comme une famille particulière.

Nabuchodonosor embellissait Babylone, qui s'était enrichie des dépouilles de Jérusalem et de l'Orient. Elle n'en jouit pas longtemps : ce roi[4], qui l'avait ornée avec tant de magnificence (1), vit en mourant la perte prochaine de cette superbe ville. Son fils Evilmérodac, que ses débauches rendaient odieux, ne dura guère[5], et fut tué par Nériglissor, son beau-frère, qui usurpa le royaume.

Pisistrate usurpa aussi dans Athènes l'autorité souveraine qu'il sut conserver trente ans durant, parmi beaucoup de vicissitudes, et qu'il laissa même à ses enfants.

Nériglissor ne put souffrir la puissance des Mèdes, qui s'agrandissaient en Orient, et leur déclara la guerre. Pendant qu'Astyage, fils de Cyaxare I, se préparait à la résistance, il mourut, et laissa cette guerre à soutenir à Cyaxare II son fils[6], appelé par Daniel, Darius-le-Mède. Celui-ci nomma pour général de son armée, Cyrus, fils de Mandane, sa sœur, et de Cambyse, roi de Perse, sujet à l'empire des Mèdes. La réputa-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 160 [2] 176 [3] 188 [4] 192 [5] 194 [6] 195	[1] 594 [2] 578 [3] 566 [4] 562 [5] 560 [6] 559

(1) Abyd. ap. Eus. lib. 9 Præp. ev. c. 41.

tion de Cyrus, qui s'était signalé en diverses guerres sous Astyage, son grand-père, réunit la plupart des rois d'Orient sous les étendards de Cyaxare. Il prit dans sa ville capitale Crésus[1], roi de Lydie, et jouit de ses richesses immenses : il dompta les autres alliés des rois de Babylone[2], et étendit sa domination non-seulement sur la Syrie, mais encore bien avant dans l'Asie mineure. Enfin il marcha contre Babylone : il la prit[3], et la soumit à Cyaxare, son oncle, qui, n'étant pas moins touché de sa fidélité que de ses exploits, lui donna sa fille unique et son héritière en mariage.

Dans le règne de Cyaxare, Daniel[4], déjà honoré sous les règnes précédents de plusieurs célestes visions, où il vit passer devant lui en figures si manifestes tant de rois et tant d'empires, apprit, par une nouvelle révélation, ces septante fameuses semaines où les temps du Christ et la destinée du peuple juif sont expliqués. C'étaient des semaines d'années, si bien qu'elles contenaient 490 ans; et cette manière de compter était ordinaire aux Juifs, qui observaient la septième année aussi bien que le septième jour avec un repos religieux.

Quelque temps après cette vision[5], Cyaxare mourut, aussi bien que Cambyse, père de Cyrus; et ce grand homme, qui leur succéda, joignit le royaume de Perse, obscur jusqu'alors, au royaume des Mèdes, si fort augmenté par ses conquêtes. Ainsi il fut maître paisible de tout l'Orient, et fonda le plus grand empire qui eût été dans le monde.

Mais ce qu'il faut le plus remarquer pour la suite de nos époques, c'est que ce grand conquérant, dès la première année de son règne, donna son décret pour rétablir le temple de Dieu en Jérusalem, et les Juifs dans la Judée.

Il faut un peu s'arrêter en cet endroit, qui est le plus embrouillé de toute la chronologie ancienne, par la difficulté de concilier l'histoire profane avec l'histoire sainte. Vous aurez sans doute, monseigneur, déjà remarqué que ce que je raconte de Cyrus est fort différent de ce que vous en avez lu

ANS DE ROME.					ANS AVANT J.-C.				
[1] 206	[2] 211	[3] 216	[4] 217	[5] 218	[1] 548	[2] 543	[3] 538	[4] 537	[5] 536

dans Justin ; qu'il ne parle point du second royaume des Assyriens, ni de ces fameux rois d'Assyrie et de Babylone, si célèbres dans l'histoire sainte ; et qu'enfin mon récit ne s'accorde guère avec ce que nous raconte cet auteur des trois premières monarchies : de celle des Assyriens, finie en la personne de Sardanapale ; de celle des Mèdes, finie en la personne d'Astyage, grand-père de Cyrus ; et de celle des Perses, commencée par Cyrus et détruite par Alexandre.

A Justin vous pouvez joindre Diodore, avec la plupart des auteurs grecs et latins dont les écrits nous sont restés, qui racontent ces histoires d'une autre manière que celle que j'ai suivie.

Pour ce qui regarde Cyrus, les auteurs profanes ne sont point d'accord sur son histoire : mais j'ai cru devoir plutôt suivre Xénophon avec saint Jérôme (1), que Ctésias, auteur fabuleux, que la plupart des Grecs ont copié, comme Justin et les Latins ont fait des Grecs ; et plutôt même qu'Hérodote, quoiqu'il soit très-judicieux ; ce qui m'a déterminé à ce choix, c'est que l'histoire de Xénophon, plus suivie et plus vraisemblable en elle-même, a encore cet avantage qu'elle est plus conforme à l'Ecriture, qui, par son antiquité et par le rapport des affaires du peuple juif avec celles de l'Orient, mériterait d'être préférée à toutes les histoires grecques, quand d'ailleurs on ne saurait pas qu'elle a été dictée par le Saint-Esprit.

Quant aux trois premières monarchies, ce qu'en ont écrit la plupart des Grecs a paru douteux aux plus sages de la Grèce. Platon (2) fait voir en général, sous le nom des prêtres d'Egypte, que les Grecs ignoraient profondément les antiquités ; et Aristote (3) a rangé, parmi les conteurs de fables, ceux qui ont écrit les Assyriaques.

C'est que les Grecs ont écrit tard, et que, voulant divertir par les histoires anciennes la Grèce toujours curieuse, ils les ont composées sur des mémoires confus, qu'ils se sont contentés de mettre dans un ordre agréable, sans se trop soucier de la vérité.

---

(1) Hieron. in Dan. (2) Plat. in Tim. — (3) Arist. Polit. V, 10.

Et certainement la manière dont on arrange ordinairement les trois premières monarchies est visiblement fabuleuse ; car, après qu'on a fait périr, sous Sardanapale, l'empire des Assyriens, ont fait paraître sur le théâtre les Mèdes, et puis les Perses ; comme si les Mèdes avaient succédé à toute la puissance des Assyriens, et que les Perses se fussent établis en ruinant les Mèdes.

Mais, au contraire, il est certain que lorsqu'Arbace révolta les Mèdes contre Sardanapale, il ne fit que les affranchir, sans leur soumettre l'empire d'Assyrie. Hérodote (1), suivi en cela par les plus habiles chronologistes, fait paraître leur premier roi Déjocès 50 ans après leur révolte ; et il est d'ailleurs constant, par le témoignage uniforme de ce grand historien et de Xénophon (2), pour ne point ici parler des autres, que, durant les temps qu'on attribue à l'empire des Mèdes, il y avait en Assyrie des rois très-puissants que tout l'Orient redoutait, et dont Cyrus abattit l'empire par la prise de Babylone.

Si donc la plupart des Grecs, et les Latins qui les ont suivie, ne parlent point de ces rois babyloniens ; s'ils ne donnent aucun rang à ce grand royaume parmi les premières monarchies dont ils racontent la suite ; enfin si nous ne voyons presque rien dans leurs ouvrages de ces fameux rois, Théglath-Phalasar, Salmanasar, Sennachérib, Nabuchodonosor, et de tant d'autres si renommés dans l'Ecriture et dans les histoires orientales ; il le faut attribuer, ou à l'ignorance des Grecs, plus éloquents dans leurs narrations que curieux dans leurs recherches, ou à la perte que nous avons faite de ce qu'il y avait de plus recherché et de plus exact dans leurs histoires.

En effet, Hérodote (3) avait promis une histoire particulière des Assyriens, que nous n'avons pas, soit qu'elle ait été perdue, ou qu'il n'ait pas eu le temps de la faire ; et on peut croire, d'un historien si judicieux, qu'il n'y aurait pas oublié les rois du second empire des Assyriens, puisque même Sennachérib, qui en était l'un, se trouve encore nommé dans

(1) Her. lib. 1, c. 27. — (2) Xenoph. Cyrop. V, VI, etc. — (3) Herod. lib. 1 c. 28, 47.

l'un des livres que nous avons de ce grand auteur (1) comme roi des Assyriens et des Arabes.

Strabon (2), qui vivait du temps d'Auguste, rapporte ce que Mégasthène, auteur ancien et voisin des temps d'Alexandre, avait laissé par écrit sur les fameuses conquêtes de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, à qui il fait traverser l'Europe, pénétrer l'Espagne, et porter ses armes jusqu'aux colonnes d'Hercule. Ælien nomme Tilgamus (3), roi d'Assyrie, c'est-à-dire sans difficulté, le Tilgath ou le Théglath de l'histoire sainte; et nous avons dans Ptolomée un dénombrement des princes qui ont tenu les grands empires, parmi lesquels se voit une longue suite de rois d'Assyrie inconnus aux Grecs, et qu'il est aisé d'accorder avec l'histoire sacrée.

Si je voulais rapporter ce que nous racontent les annales des Syriens, un Bérose, un Abydénus, un Nicolas de Damas, je ferais un trop long discours. Joseph (4) et Eusèbe de Césarée, nous ont conservé les précieux fragments de tous ces auteurs et d'une infinité d'autres qu'on avait entiers de leur temps, dont le témoignage confirme ce que nous dit l'Écriture sainte touchant les antiquités orientales, et en particulier touchant les histoires assyriennes.

Pour ce qui est de la Monarchie des Mèdes, que la plupart des historiens profanes mettent la seconde dans le dénombrement des grands empires, comme séparée de celle des Perses, il est certain que l'Ecriture les unit toujours ensemble; et vous voyez, monseigneur, qu'outre l'autorité des livres saints, le seul ordre des faits montre que c'est à cela qu'il s'en faut tenir.

Les Mèdes, avant Cyrus, quoique puissants et considérables, étaient effacés par la grandeur des rois de Babylone. Mais Cyrus ayant conquis leur royaume par les forces réunies des Mèdes et des Perses, dont il est ensuite devenu le maître par une succession légitime, comme nous l'avons remarqué après Xénophon, il paraît que le grand empire dont il a été le fon-

---

(1) Herod. lib. 2, c. 91. — (1) Strab. lib. 15. — (3) Ælian. lib. 12. Hist. anim. c. 21. — (4) Jos. Ant. lib. 9, c. ult. et lib. 10, c. 11. lib. 1. cont. Ap. Eusep. Præb. ev. IX.

dateur, a dû prendre son nom des deux nations : de sorte que celui des Mèdes et celui des Perses ne sont que la même chose, quoique la gloire de Cyrus y ait fait prévaloir le nom des Perses.

On peut encore penser qu'avant la guerre de Babylone les rois des Mèdes, ayant étendu leurs conquêtes du côté des colonies grecques de l'Asie mineure, ont été par ce moyen célèbres parmi les Grecs, qui leur ont attribué l'empire de la grande Asie, parce qu'ils ne connaissaient qu'eux de tous les rois d'Orient. Cependant les rois de Ninive et de Babylone, plus puissants, mais plus inconnus à la Grèce, ont été presque oubliés dans ce qui nous reste d'histoires grecques ; et tout le temps qui s'est écoulé depuis Sardanapale jusqu'à Cyrus, a été donné aux Mèdes seuls.

Ainsi il ne faut plus tant se donner de peine à concilier en ce point l'histoire profane avec l'histoire sacrée : car, quant à ce qui regarde le premier royaume des Assyriens, l'Ecriture n'en dit qu'un mot en passant, et ne nomme ni Ninus, fondateur de cet empire, ni, à la réserve de Phul, aucun de ses successeurs, parce que leur histoire n'a rien de commun avec celle du peuples de Dieu. Pour les seconds Assyriens, la plupart des Grecs ou les ont entièrement ignorés, ou, pour ne les avoir pas assez connus, ils les ont confondus avec les premiers.

Quand donc on objectera ceux des auteurs grecs qui arrangent à leur fantaisie les trois premières monarchies, et qui font succéder les Mèdes à l'ancien empire d'Assyrie, sans parler du nouveau que l'Ecriture fait voir si puissant, il n'y a qu'à répondre qu'ils n'ont point connu cette partie de l'histoire, et qu'ils ne sont pas moins contraires aux plus curieux et aux mieux instruits des auteurs de leur nation qu'à l'Ecriture.

Et, ce qui tranche en un mot toute la difficulté, les auteurs sacrés, plus voisins, par les temps et par les lieux, des royaumes d'Orient, écrivant d'ailleurs l'histoire d'un peuple dont les affaires sont si mêlées avec celles de ces grands empires, quand ils n'auraient que cet avantage, pourraient faire taire les Grecs et les Latins qui les ont suivis.

Si toutefois on s'obstine à soutenir cet ordre célèbre des trois premières monarchies, et que, pour garder aux Mèdes seuls le second rang qui leur est donné, on veuille leur assujettir les rois de Babylone, en avouant toutefois qu'après environ cent ans de sujétion, ceux-ci se sont affranchis par une révolte, on sauve en quelque façon la suite de l'histoire sainte; mais on ne s'accorde guère avec les meilleurs historiens profanes, auxquels l'histoire sainte est plus favorable, en ce qu'elle unit toujours l'empire des Mèdes à celui des Perses.

Il reste encore à vous découvrir une des causes de l'obscurité de ces anciennes histoires. C'est que, comme les rois d'Orient prenaient plusieurs noms, ou, si vous voulez, plusieurs titres, qui ensuite leur tenaient lieu de nom propre, et que les peuples les traduisaient ou les prononçaient différemment, selon les divers idiômes de chaque langue; des histoires si anciennes, dont il reste si peu de bons mémoires, ont dû être par là fort obscurcies. La confusion des noms en aura sans doute beaucoup mis dans les choses mêmes et dans les personnes; et de là vient la peine qu'on a de situer dans l'histoire grecque les rois qui ont eu le nom d'Assuérus, autant inconnu aux Grecs que comme aux Orientaux.

Qui croirait, en effet, que Cyaxare fut le même nom qu'Assuérus, composé du mot KY, c'est-à-dire seigneur, et du mot AXARE, qui revient manifestement à Axuérus ou Assuérus? Trois ou quatre princes ont porté ce nom, quoiqu'ils en eussent encore d'autres. Si on n'était averti que Nabuchodonosor, Nabucodrosor, et Nabocolassar, ne sont que le même nom ou que le nom du même homme, on aurait peine à le croire; et cependant la chose est certaine. Sargon est Sennachérib; Ozias est Azarias; Sédécias est Mathanias; Joachas s'appelait aussi Sellum; Asaraddon, qu'on prononce indifféremment Esar-Haddon ou Asorhaddan, est nommé Asénaphar par les Cuthéens[1]; et, par une bizarrerie dont on ne sait point l'origine, Sardanapale se trouve nommé par les Grecs

(1) 1 Esd. IV, 2, 10.

Tonos-Concoléros. On pourrait vous faire une grande liste des Orientaux, dont chacun a eu dans les histoires, plusieurs noms différents; mais il suffit d'être instruit en général de cette coutume. Elle n'est pas inconnue aux Latins, parmi lesquels les titres et les adoptions ont multiplié les noms en tant de sortes. Ainsi le titre d'Auguste et celui d'Africain sont devenus les noms propres de César Octavien et des Scipions; ainsi les Nérons ont été Césars. La chose n'est pas douteuse, et une plus longue discussion d'un fait si constant, vous est inutile.

Je ne prétends plus, monseigneur, vous embarrasser, dans la suite, des difficultés de chronologie qui vous sont très-peu nécessaires. Celle-ci était trop importante pour ne la pas éclaircir en cet endroit; et, après vous en avoir dit ce qui suffit à notre dessein, je reprends la suite de nos époques.

HUITIÈME ÉPOQUE.

CYRUS, OU LES JUIFS RÉTABLIS.

Sixième âge du monde.

Ce fut donc 218 ans après la fondation de Rome [1], 536 ans avant Jésus-Christ, après les 70 ans de la captivité de Babylonne, et la même année que Cyrus fonda l'empire des Perses, que ce prince, choisi de Dieu pour être le libérateur de son peuple et le restaurateur de son temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de son ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jésus, fils de Josédec, souverain pontife, ramena les captifs, qui rebâtirent l'autel [2] et posèrent les fondements du second temple. Les Samaritains, jaloux de leur gloire; voulurent prendre part à ce grand ouvrage; et, sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël, quoiqu'ils en joignissent le culte à celui de leurs faux dieux,

ANS DE ROME.
[1] 218 [2] 219

ANS AVANT J.-C.
[1] 536 [2] 535

ils prièrent Zorobabel de leur permettre de rebâtir avec lui le temple de Dieu (1). Mais les enfants de Juda, qui détestaient leur culte mêlé, rejetèrent la proposition. Les Samaritains irrités, traversèrent leur dessein par toutes sortes d'artifices et de violences.

Environ ce temps, Servius Tullius, après avoir agrandi la ville de Rome, conçut le dessein de la mettre en république. Il périt au milieu de ses pensées [1], par les conseils de sa fille et par le commandement de Tarquin-le-Superbe, son gendre. Ce tyran envahit le royaume, où il exerça, durant un long temps, toutes sortes de violences.

Cependant l'empire des Perses allait croissant : outre ses provinces immenses de la grande Asie, tout ce vaste continent de l'Asie inférieure leur obéit; les Syriens et les Arabes furent assujettis; l'Egypte, si jalouse de ses lois [2], reçut les leurs [3]. La conquête s'en fit par Cambyse, fils de Cyrus. Ce brutal ne survécut guère à Smerdis, son frère, qu'un songe ambigu lui fit tuer en secret. Le mage Smerdis régna [4] quelque temps sous le nom de Smerdis, frère de Cambyse; mais sa fourbe fut bientôt découverte. Les sept principaux seigneurs conjurèrent contre lui, et l'un d'eux fut mis sur le trône. Ce fut Darius, fils d'Hystaspe (2), qui s'appelait dans ses inscriptions le meilleur et le mieux fait de tous les hommes. Plusieurs marques le font reconnaître pour l'Assuérus du livre d'Esther, quoiqu'on n'en convienne pas (3). Au commencement de son règne, le temple fut achevé, après diverses interruptions causées par les Samaritains. Une haine irréconciliable se mit entre les deux peuples, et il n'y eut rien de plus opposé que Jérusalem et Samarie.

C'est du temps de Darius que commencent la liberté de Rome et d'Athènes [5], et la grande gloire de la Grèce. Harmodius et Aristogiton, athéniens, délivrent leur pays d'Hipparque, fils

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
1 221 2 229 3 232 4 233 5 241	1 523 2 525 3 522 4 521 5 513

(1) I Esd. IV, 2, 3. — (2) Herod. lib. 4, c. 159. — (3) I Esd. V, VI.

de Pisistrate, et sont tués par ses gardes. Hippias, frère d'Hipparque, tâche en vain de se soutenir. Il est chassé : la tyrannie des Pisistratides [1] est entièrement éteinte. Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs, et rétablissent l'état populaire. Hippias se jette entre les bras de Darius, qu'il trouve déjà disposé à entreprendre la conquête de la Grèce, et n'a plus d'espérance qu'en sa protection.

Dans le temps qu'il fut chassé, Rome se défit aussi de ses tyrans. Tarquin-le-Superbe avait rendu, par ses violences, la royaute odieuse [2]. L'impudicité de Sexte, son fils, acheva de la détruire. Lucrèce, déshonorée, se tua elle-même : son sang et les harangues de Brutus animèrent les Romains. Les rois furent bannis, et l'empire consulaire fut établi suivant les projets de Servius Tullius : mais il fut bientôt affaibli par la jalousie du peuple. Dès le premier consulat, P. Valérius, consul, célèbre par ses victoires, devint suspect à ses citoyens; et il fallut, pour les contenter établir la loi qui permit d'appeler au peuple, du sénat et des consuls dans toutes les causes où il s'agissait de châtier un citoyen. Les Tarquins chassés trouvèrent des défenseurs : les rois voisins regardèrent leur bannissement comme une injure faite à tous les rois; et Porsenna, roi des Clusiens, peuple d'Etrurie [3], prit les armes contre Rome. Réduite à l'extrémité et presque prise, elle fut sauvée par la valeur d'Horatius Coclès. Les Romains firent des prodiges pour leur liberté : Scévola, jeune citoyen, se brûla la main qui avait manqué Porsenna; Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse. Porsenna laissa Rome en paix; et les Tarquins demeurèrent sans ressource.

Hippias, pour qui Darius se déclara [4], avait de meilleures espérances. Toute la Perse se remuait en sa faveur, et Athènes était menacée d'une grande guerre.

Durant que Darius en faisait les préparatifs [5], Rome, qui, s'était si bien défendue contre les étrangers, pensa périr par

ANS DE ROME. ANS AVANT J.-C.

[1] 244 [2] 245 [3] 247 [4] 254 [5] 261 [1] 510 [2] 509 [3] 507 [4] 500 [5] 493

elle-même : la jalousie s'était réveillée entre les patriciens et le peuple. La puissance consulaire, quoique déjà modérée par la loi de P. Valérius, parut encore excessive à ce peuple trop jaloux de sa liberté : il se retira au mont Aventin. Les conseils violents furent inutiles : le peuple ne put être ramené que par les paisibles remontrances de Ménénius Agrippa; mais il fallut trouver des tempéraments, et donner des tribuns au peuple pour le défendre contre les consuls. La loi qui établit cette nouvelle magistrature, fut appelée la loi sacrée, et ce fut là que commencèrent les tribuns du peuple.

Darius avait enfin éclaté contre la Grèce. Son gendre, Mardonius, après avoir traversé l'Asie, croyait accabler les Grecs par le nombre de ses soldats; mais Miltiade défit cette armée immense [1], dans la plaine de Marathon, avec dix mille Athéniens.

Rome battait tous ses ennemis aux environs, et semblait n'avoir à craindre que d'elle-même. Coriolan, zélé patricien, et le plus grand de ses capitaines, chassé, malgré ses services, par la faction populaire, médita la ruine de sa patrie, mena les Volsques contre elle [2], la reduisit à l'extrémité [3], et ne put être apaisé que par sa mère.

La Grèce ne jouit pas longtemps du repos que la bataille de Marathon lui avait donné. Pour venger l'affront de la Perse et de Darius [4], Xerxès, son fils et son successeur, et petit-fils de Cyrus par sa mère Atosse, attaqua les Grecs avec onze cent mille combattants (d'autres disent dix-sept cent mille), sans compter son armée navale de douze cents vaisseaux. Léonidas, roi de Sparte, qui n'avait que trois cents hommes, lui en tua vingt mille au passage des Thermopyles, et périt avec les siens. Par les conseils de Thémistocle, athénien, l'armée navale de Xerxès est défaite la même année, près de Salamine. Ce prince repasse l'Hellespont avec frayeur; et un an après, son armée de terre, que Mardonius commandait [5], est taillée en pièces auprès de Platée, par Pausanias, roi de Lacédémone,

ANS DE ROME. ANS AVANT J.-C.

[1] 264 [2] 265 [3] 266 [4] 274 [5] 275 [1] 490 [2] 489 [3] 488 [4] 480 [5] 479

et par Aristide, Athénien, appelé le Juste. La bataille se donna le matin, et le soir de cette fameuse journée, les Grecs ioniens, qui avaient secoué le joug des Perses, leur tuèrent trente mille hommes dans la bataille de Mycale, sous la conduite de Léotychides. Ce général, pour encourager ses soldats, leur dit que Mardonius venait d'être défait dans la Grèce. La nouvelle se trouva véritable, ou par un effet prodigieux de la renommée, ou plutôt par une heureuse rencontre, et tous les Grecs de l'Asie mineure se mirent en liberté. Cette nation remportait partout de grands avantages; et, un peu auparavant, les Carthaginois, puissants alors, furent battus dans la Sicile, où ils voulaient étendre leur domination, à la sollicitation des Perses. Malgré ce mauvais succès, ils ne cessèrent depuis de faire de nouveaux desseins sur une île si commode à leur assurer l'empire de la mer, que leur république affectait. La Grèce le tenait alors, mais elle ne regardait que l'Orient et les Perses[1]. Pausanias venait d'affranchir l'île de Cypre de leur joug[2], quand il conçut le dessein d'asservir son pays. Tous ses projets furent vains, quoique Xerxès lui promit tout: le traître fut trahi par celui qu'il aimait le plus[3], et son infâme amour lui coûta la vie. La même année, Xerxès fut tué par Artaban, son capitaine des gardes, soit que ce perfide voulût occuper le trône de son maître, ou qu'il craignît les rigueurs d'un prince dont il n'avait pas exécuté assez promptement les ordres cruels (1).

Artaxerxe à la longue main, son fils, commença son règne, et reçut peu de temps après une lettre de Thémistocle[4], qui, proscrit par ses citoyens, lui offrait ses services contre les Grecs. Il sut estimer autant qu'il devait, un capitaine si renommé, et lui fit un grand établissement malgré la jalousie des satrapes.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 277 [2] 278 [3] 280 [4] 281	[1] 477 [2] 476 [3] 474 [4] 473

(1) Arist. Polit. V, 10.

Ce roi magnanime protégea [1] le peuple juif (1); et, dans sa vingtième année, que les suites rendent mémorable [2], il permit à Néhémias de rétablir Jérusalem avec ses murailles (2). Ce décret d'Artaxerxe diffère de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardait le temple, et celui-ci est fait pour la ville.

A ce décret prévu par Daniel (3), et marqué dans sa prophétie, les 499 ans de ses semaines commencent. Cette importante date a de solides fondements. Le bannissement de Thémistocle est placé, dans la chronique d'Eusèbe, à la dernière année de la 76e olympiade, qui revient à la 280e de Rome. Les autres chronologistes le mettent un peu au-dessous : la différence est petite, et les circonstances du temps assurèrent la date d'Eusèbe. Elles se tirent de Thucydide (4), historien très-exact; et ce grave auteur, contemporain presque aussi bien que concitoyen de Thémistocle, lui fait écrire sa lettre au commencement du règne d'Artaxerxe. Cornélius Népos (5), auteur ancien, et judicieux autant qu'élégant, ne veut pas qu'on doute de cette date après l'autorité de Thucydide : raisonnement d'autant plus solide, qu'un auteur plus ancien encore que Thucydide, s'accorde avec lui. C'est Charon de Lampsaque, cité par Plutarque (6); et Plutarque ajoute lui-même que les annales, c'est-à-dire celles de Perse, sont conformes à ces deux auteurs. Il ne les suit pourtant pas, mais il n'en dit aucune raison; et les historiens qui commencent huit ou neuf ans plus tard le règne d'Artaxerxe, ne sont ni du temps ni d'une si grande autorité. Il paraît donc indubitable qu'il en faut placer le commencement vers la fin de la 76e olympiade, et approchant de l'année 280 de Rome, par où la 20e année de ce prince doit arriver vers la fin de la 81e olympiade, et environ l'an 300 de

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 287 [2] 300	[1] 467 [2] 454

(1) 1 Esd. VII, VIII. — (2) 2 Esd. II, 1. — (3) Dan. IX, 25. — (4) Thucyd. lib. I. (5) Corn. Nep. in Themist. — (6) Plut. in Themist.

Rome. Au reste, ceux qui rejettent plus bas le commencement d'Artaxerxe, pour concilier les auteurs, sont réduits à conjecturer que son père l'avait du moins associé au royaume quand Thémistocle écrivit sa lettre; et, en quelque façon que ce soit, notre date est assurée. Ce fondement étant posé, le reste du compte est aisé à faire, et la suite le rendra sensible.

Après le décret d'Artaxerxe, les Juifs travaillèrent à rétablir leur ville et ses murailles, comme Daniel l'avait prédit (1). Néhémias conduisit l'ouvrage avec beaucoup de prudence et de fermeté, au milieu de la résistance des Samaritains, des Arabes et des Ammonites. Le peuple fit un effort, et Eliasib, souverain pontife, l'anima par son exemple.

Cependant les nouveaux magistrats qu'on avait donnés au peuple romain augmentaient les divisions de la ville; et Rome, formée sous des rois, manquait des lois nécessaires à la bonne constitution d'une république. La réputation de la Grèce, plus célèbre encore par son gouvernement que par ses victoires, excita les Romains à se régler sur son exemple [1]. Ainsi ils envoyèrent des députés pour rechercher les lois des villes de Grèce, et surtout de celles d'Athènes, plus conformes à l'état de leur république. Sur ce modèle, dix magistrats absolus [2], qu'on créa l'année d'après sous le nom de décemvirs [3], rédigèrent les lois des douze tables, qui sont le fondement du droit romain. Le peuple, ravi de l'équité avec laquelle ils les composèrent, leur laissa empiéter le pouvoir suprême, dont ils usèrent tyranniquement [4]. Il se fit alors de grands mouvements par l'intempérance d'Appius Claudius, un des décemvirs, et par le meurtre de Virginie, que son père aima mieux tuer de sa propre main, que de la laisser abandonnée à la passion d'Appius. Le sang de cette seconde Lucrèce réveilla le peuple romain, et les décemvirs furent chassés.

Pendant que les lois romaines se formaient sous les décemvirs,

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 302 [2] 303 [3] 304 [4] 305	[1] 452 [2] 451 [3] 450 [4] 449

(1) Dan. IX, 25.

Esdras, docteur de la loi, et Néhémias, gouverneur du peuple de Dieu nouvellement rétabli dans la Judée, réformaient les abus, et faisaient observer la loi de Moïse, qu'ils observaient les premiers. Un des principaux articles de leur réformation (1) fut d'obliger le peuple, et principalement les prêtres, à quitter les femmes étrangères qu'ils avaient épousées contre la défense de la loi. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, et ramassa les anciens mémoires du peuple de Dieu, pour en composer les deux livres des Paralipomènes ou Chroniques, auxquels il ajouta l'histoire de son temps, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs livres que se termine cette longue histoire que Moïse avait commencée, et que les auteurs suivants continuèrent sans interruption jusqu'au rétablissement de Jérusalem. Le reste de l'histeire sainte n'est pas écrit dans la même suite.

Pendant qu'Esdras et Néhémias faisaient la dernière partie de ce grand ouvrage, Hérodote, que les auteurs profanes appellent le père de l'histoire, commençait à écrire. Ainsi les derniers auteurs de l'histoire sainte, se rencontrent avec le premier auteur de l'histoire grecque; et quand elle commence, celle du peuple de Dieu, à la prendre seulement depuis Abraham, enfermait déjà quinze siècles. Hérodote n'avait garde de parler des Juifs dans l'histoire qu'il nous a laissée; et les Grecs n'avaient besoin d'être informés que des peuples que la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur faisait connaître. La Judée, qui commençait à peine à se relever de sa ruine, n'attirait pas les regards.

Ce fut dans des temps si malheureux que la langue hébraïque cessa d'être vulgaire. Durant la captivité, et ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort approchante de la leur, et qui avait presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres hébraïques, et ils écrivirent l'hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usités parmi eux

---

(1) 2 Esd. XIII. Deut. XXIII, 3.

et plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux langues voisines dont les lettres étaient de même valeur, et ne différaient que dans la figure. Depuis ce temps, on ne trouve l'Ecriture sainte parmi les Juifs, qu'en lettres chaldaïques ; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne manière de l'écrire. Leurs descendants ont persévéré dans cet usage jusqu'à nos jours, et nous ont, par ce moyen, conservé le Pentateuque qu'on appelle Samaritain, en anciens caractères hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles et dans les monuments des siècles passés.

Les Juifs vivaient avec douceur sous l'autorité d'Artaxerxe. Ce prince, réduit par Cimon, fils de Miltiade, général des Athéniens, à faire une paix honteuse, désespéra de vaincre les Grecs par la force, et ne songea plus qu'à profiter de leurs divisions. Il en arriva de grandes entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Ces deux peuples jaloux l'un de l'autre partagèrent toute la Grèce. Périclès, Athénien [1], commença la guerre du Péloponèse, durant laquelle Théramène, Thrasybule et Alcibiade, Athéniens, se rendent célèbres. Brasidas et Myndare, Lacédémoniens, y meurent en combattant pour leur pays. Cette guerre dura vingt-sept ans, et finit à l'avantage de Lacédémone, qui avait mis dans son parti Darius nommé le Bâtard, fils et successeur d'Artaxerxe. Lysandre, général de l'armée navale des Lacédémoniens, prit Athènes [2], et en changea le gouvernement. Mais la Perse s'aperçut bientôt qu'elle avait rendu les Lacédémoniens trop puissants. Ils soutinrent le jeune Cyrus dans sa révolte contre Artaxerxe son aîné [3], appelé Mnémon à cause de son excellente mémoire, fils et successeur de Darius. Ce jeune prince, sauvé de la prison et de la mort par sa mère Parysatis, songe à la vengeance, gagne les satrapes par ses agréments infinis, traverse l'Asie mineure, va présenter la bataille au roi son frère dans le cœur de son empire, le blesse de sa propre main, et, se croyant trop tôt vainqueur, périt par sa témérité. Les dix

ANS DE ROME.

[1] 323 [2] 350 [3] 353

ANS AVANT J.-C.

[1] 431 [2] 404 [3] 401

mille Grecs qui le servaient font cette retraite étonnante où commandait à la fin Xénophon, grand philosophe et grand capitaine, qui en a écrit l'histoire. Les Lacédémoniens continuaient à attaquer l'empire des Perses[1], qu'Agésilas, roi de Sparte, fit trembler dans l'Asie mineure: mais les divisions de la Grèce le rappelèrent en son pays.

En ce temps la ville de Véies, qui égalait presque la gloire de Rome, après un siége de dix ans et beaucoup de divers succès, fut prise par les Romains sous la conduite de Camille. Sa générosité lui fit encore une autre conquête: les Falisques qu'il assiégeait se donnèrent à lui[2], touchés de ce qu'il leur avait renvoyé leurs enfants, qu'un maître d'école lui avait livrés. Rome ne voulait pas vaincre par des trahisons, ni profiter de la perfidie d'un lâche qui abusait de l'obéissance d'un âge innocent. Un peu après, les Gaulois sénonais entrèrent en Italie[3], et assiégèrent Clusium. Les Romains perdirent contre eux la fameuse bataille d'Allia[4]. Leur ville fut prise et brûlée. Pendant qu'ils se défendaient dans le Capitole, leurs affaires furent rétablies par Camille qu'ils avaient banni (1). Les Gaulois demeurèrent sept mois maîtres de Rome; et, appelés ailleurs par d'autres affaires, ils se retirèrent chargés de butin.

Durant les brouilleries de la Grèce, Épaminondas[5], thébain, se signala par son équité et par sa modération, autant que par ses victoires. On remarque qu'il avait pour règle de ne mentir jamais, même en riant. Ses grandes actions éclatent dans les dernières années de Mnémon et dans les premières d'Ochus. Sous un si grand capitaine, les Thébains sont victorieux, et la puissance de Lacédémone est abattue.

Celle des rois de Macédoine commence avec Philippe[6], père d'Alexandre-le-Grand. Malgré les oppositions d'Ochus

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 358 [2] 360 [3] 363 [4] 364 [5] 383 [6] 395	[1] 396 [2] 394 [3] 391 [4] 390 [5] 371 [6] 359

(1) Polyb. lib. 1, 6, c. lib. 2. c 18, 22.

et d'Arsès, son fils, rois de Perse, et malgré les difficultés plus grandes encore que lui suscitait dans Athènes l'éloquence de Démosthène, puissant défenseur de la liberté, ce prince, victorieux durant vingt ans, assujettit toute la Grèce[1], où la bataille de Chéronée qu'il gagna sur les Athéniens et sur leurs alliés lui donna une puissance absolue. Dans cette fameuse bataille, pendant qu'il rompait les Athéniens, il eut la joie de voir Alexandre, à l'âge de dix-huit ans, enfoncer les troupes thébaines de la discipline d'Epaminondas, et entre autres la troupe sacrée qu'on appelait des amis, qui se croyait invincible. Ainsi maître de la Grèce, et soutenu par un fils d'une si grande espérance, il conçut de plus hauts desseins, et ne médita rien moins que la ruine des Perses[2], contre lesquels il fut déclaré capitaine général. Mais leur perte était réservée à Alexandre. Au milieu des solennités d'un nouveau mariage, Philippe fut assassiné par Pausanias[3], jeune homme de bonne maison, à qui il n'avait pas rendu justice. L'eunuque Bagoas tua dans la même année Arsès, roi de Perse, et fit régner à sa place Darius, fils d'Arsame, surnommé Codomanus. Il mérite par sa valeur qu'on se range à l'opinion, d'ailleurs la plus vraisemblable, qui le fait sortir de la famille royale.

Ainsi deux rois courageux commencèrent ensemble leur règne : Darius, fils d'Arsame, et Alexandre, fils de Philippe. Ils se regardaient d'un œil jaloux, et semblaient nés pour se disputer l'empire du monde. Mais Alexandre voulut s'affermir avant que d'entreprendre son rival. Il vengea la mort de son père ; il dompta les peuples rebelles qui méprisaient sa jeunesse[4] ; il battit les Grecs, qui tentèrent vainement de secouer le joug ; et ruina Thèbes, où il n'épargna que la maison et les descendants de Pindare, dont la Grèce admirait les odes[5]. Puissant et victorieux, il marche après tant d'exploits à la tête des Grecs contre Darius[6], qu'il défait en trois batailles rangées[7] ; entre triomphant dans Babylone et dans Suse[8] ; dé-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 416 [2] 417 [3] 418 [4] 419 [5] 420	[1] 338 [2] 337 [3] 336 [4] 335 [5] 334
[6] 421 [7] 423 [8] 424	[6] 333 [7] 331 [8] 330

truit Persépolis, ancien siége des rois de Perse[1]; pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes; et vient mourir[2] à Babylone, âgé de trente-trois ans.

De son temps, Manassès, frère de Jaddus, souverain pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avait épousé[3] la fille de Sanaballat, Samaritain, que Darius avait fait satrape de ce pays. Plutôt que de répudier cette étrangère, à quoi le conseil de Jérusalem et son frère Jaddus voulaient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès lors, il résolut de bâtir un temple près de Samarie sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyaient bénite, et de s'en faire le pontife. Son beau-père, très-accrédité auprès de Darius, l'assura de la protection de ce prince, et les suites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva[4]: Sanaballat quitta son maître, et mena des troupes au victorieux durant le siége de Tyr. Ainsi il obtint tout ce qu'il voulut; le temple de Garizim fut bâti, et l'ambition de Manassès fut satisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidèles aux Perses, refusèrent à Alexandre le secours qu'il leur demandait. Il allait à Jérusalem, résolu de se venger; mais il fut changé à la vue du souverain pontife, qui vint au-devant de lui avec les sacrificateurs revêtus de leurs habits de cérémonie, et précédés de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des prophéties qui prédisaient ses victoires: c'étaient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, et ils lui gardèrent la même fidélité qu'ils avaient toujours gardée aux rois de Perse.

Durant ses conquêtes, Rome était aux mains avec les Samnites ses voisins[5], et avait une peine extrême à les réduire, malgré la valeur et la conduite de Papirius Cursor, le plus illustre de ses généraux.

Après la mort d'Alexandre son empire fut partagé[6]. Per-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 427 [2] 430 [3] 421 [4] 422 [5] 428 à 430 [6] 430	[1] 327 [2] 324 [3] 333 [4] 332 [6] 324

diccas, Ptolomée fils de Lagus, Antigonus, Séleucus, Lysimaque, Antipater et son fils Cassander, en un mot tous ses capitaines, nourris dans la guerre sous un si grand conquérant, songèrent à s'en rendre maîtres par les armes ; ils immolèrent à leur ambition toute la famille d'Alexandre[1], son frère, sa mère, ses femmes, ses enfants, et jusqu'à ses sœurs : on ne vit que des batailles sanglantes et d'effroyables révolutions.

Au milieu de tant de désordres, plusieurs peuples de l'Asie mineure et du voisinage s'affranchirent, et formèrent les royaumes de Pont, de Bithynie et de Pergame. La bonté du pays les rendit ensuite riches et puissants. L'Arménie secoua aussi dans le même temps le joug des Macédoniens, et devint un grand royaume. Les deux Mithridates père et fils fondèrent celui de Cappadoce. Mais les deux plus puissantes monarchies qui se soient élevées alors furent celle d'Égypte[2], fondée par Ptolomée fils de Lagus, d'où viennent les Lagides ; et celle d'Asie ou de Syrie[3], fondée par Séleucus, d'où viennent les Séleucides. Celle-ci comprenait, outre la Syrie, ces vastes et riches provinces de la haute Asie qui composaient l'empire des Perses. Ainsi tout l'Orient reconnut la Grèce, et en apprit le langage.

La Grèce elle-même était opprimée par les capitaines d'Alexandre. La Macédoine son ancien royaume, qui donnait des maîtres à l'orient, était en proie au premier venu. Les enfants de Cassander se chassèrent les uns les autres de ce royaume[4]. Pyrrhus, roi des Épirotes, qui en avait occupé une partie[5], fut chassé par Démétrius Poliorcète, fils d'Antigonus[6], qu'il chassa aussi à son tour[7] : il est lui-même chassé encore une fois par Lysimaque[8], et Lysimaque par Séleucus, que Ptolomée Céraunus[9], chassé d'Égypte par son père Ptolomée I, tua en traître malgré ses bienfaits. Ce perfide n'eut

ANS DE ROME.

[1] 430 à 445 [2] 431 [3] 442 [4] 458 [5] 460 [6] 465 [7] 468 [8] 473 [9] 474

ANS AVANT J.-C.

[2] 323 [3] 312 [4] 296 [5] 294 [6] 289 [7] 286 [8] 281 [9] 280

pas plutôt envahi la Macédoine, qu'il fut attaqué par les Gaulois[1], et périt dans un combat qu'il leur donna.

Durant les troubles de l'Orient, ces peuples vinrent dans l'Asie mineure, conduits par leur roi Brennus, et s'établirent dans la Gallogrèce ou Galatie, nommée ainsi de leur nom, d'où ils se jetèrent dans la Macédoine qu'ils ravagèrent, et firent trembler toute la Grèce. Mais leur armée périt[2] dans l'entreprise sacrilége du temple de Delphes. Cette nation remuait partout, et partout elle était malheureuse.

Quelques années devant l'affaire de Delphes[3], les Gaulois d'Italie, que leurs guerres continuelles et leurs victoires fréquentes rendaient la terreur des Romains, furent excités contre eux par les Samnites, les Brutiens et les Étruriens (1). Ils remportèrent d'abord une nouvelle victoire, mais ils en souillèrent la gloire en tuant des ambassadeurs. Les Romains indignés marchent contre eux[4], les défont, entrent dans leurs terres où ils fondent une colonie, les battent encore deux fois, en assujettissent une partie, et réduisent l'autre à demander la paix.

Après que les Gaulois d'Orient eurent été chassés de la Grèce[5], Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, qui régnait depuis douze ans dans la Grèce, mais fort peu paisible, envahit sans peine la Macédoine. Pyrrhus était occupé ailleurs. Chassé de ce royaume[6], il espéra de contenter son ambition par la conquête de l'Italie, où il fut appelé par les Tarentins : la bataille que les Romains venaient de gagner sur eux et sur les Samnites ne leur laissait que cette ressource. Il remporta contre les Romains[7] des victoires qui le ruinaient. Les éléphants de Pyrrhus les étonnèrent : mais le consul Fabrice fit bientôt voir aux Romains que Pyrrhus pouvait être vaincu. Le roi et le consul semblaient se disputer la gloire de

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 475 [2] 476 [3] 471 [4] 472 [5] 477 [6] 474 [7] 475	[1] 279 [2] 278 [3] 283 [4] 282 [5] 277 [6] 280 [7] 279

(1) Polyb. lib. 2. c. 20

la générosité plus encore que celle des armes : Pyrrhus rendit au consul tous les prisonniers sans rançon, disant qu'il fallait faire la guerre avec le fer, et non point avec l'argent[1] ; et Fabrice renvoya au roi son perfide médecin, qui était venu lui offrir d'empoisonner son maître.

En ces temps la religion et la nation judaïques commencent à éclater parmi les Grecs. Ce peuple, bien traité par les rois de Syrie, vivait tranquillement selon ses lois. Antiochus-le-Dieu, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Asie mineure, d'où ils s'étendirent dans la Grèce, et jouirent partout des mêmes droits et de la même liberté que les autres citoyens (1). Ptolémée, fils de Lagus, les avait déjà établis en Égypte. Sous son fils Ptolémée Philadelphe[2], leurs écritures furent tournées en grec, et on vit paraître cette célèbre version appelée la version des Septante. C'étaient de savants vieillards qu'Éléazar, souverain pontife, envoya au roi, qui les demandait. Quelques-uns veulent qu'ils n'aient traduit que les cinq livres de la Loi (2). Le reste des livres sacrés pourrait dans la suite avoir été mis en grec pour l'usage des Juifs répandus dans l'Égypte et dans la Grèce, où ils oublièrent non-seulement leur ancienne langue, qui était l'hébreu, mais encore le chaldéen, que la captivité leur avait appris. Ils se firent un grec mêlé d'hébraïsmes, qu'on appelle la langue hellénistique : les Septante et tout le Nouveau-Testament est écrit en ce langage. Durant cette dispersion des Juifs, leur temple fut célèbre par toute la terre, et tous les rois d'Orient y présentaient leurs offrandes.

L'Occident était attentif à la guerre des Romains et de Pyrrhus. Enfin ce roi fut défait par le consul Curius[3], et repassa en Épire. Il n'y demeura pas longtemps en repos, et voulut se récompenser sur la Macédoine des mauvais succès d'Italie. Antigonus Gonatas fut renfermé dans Thessalonique[4], et con-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 476 [2] 477 [3] 479 [4] 480	[1] 278 [2] 277 [3] 275 [4] 274

(1) Jos. Ant. XII, 2. — (2) Jos. Ant. I, 1 ; XII, 2.

traint d'abandonner à Pyrrhus tout le reste de son royaum
reprit cœur pendant que Pyrrhus inquiet et ambitieux fa
la guerre[1] aux Lacédémoniens et aux Argiens. Les deux
ennemis furent introduits dans Argos en même temps par c
cabales contraires et par deux portes différentes. Il se do
dans la ville un grand combat : une mère qui vit son fils p
suivi par Pyrrhus qu'il avait blessé, écrasa ce prince d'un c
de pierre. Antigonus, défait d'un tel ennemi, rentra dan
Macédoine, qui, après quelques changements, demeura pa
ble à sa famille. La ligue des Achéens l'empêcha de s'acc
tre : c'était le dernier rempart de la liberté de la Grèce, e
fut elle qui en produisit les derniers héros avec Aratus et I
lopœmen.

Les Tarentins, que Pyrrhus entretenait d'espérance, ap
lèrent les Carthaginois après sa mort. Ce secours leur
inutile : ils furent battus avec les Brutiens et les Samn
leurs alliés. Ceux-ci, après soixante et douze ans de gue
continuelle, furent forcés à subir le joug des Romains. Tare
les suivit de près ; les peuples voisins ne tinrent pas : a
tous les anciens peuples de l'Italie furent subjugués. Les G
lois, souvent battus, n'osaient remuer.

Après 480 ans de guerre, les Romains se virent les maît
en Italie (1), et commencèrent à regarder les affaires
dehors : ils entrèrent en jalousie contre les Carthaginois, t
puissants dans leur voisinage par les conquêtes qu'ils faisai
dans la Sicile, d'où ils venaient d'entreprendre sur eux et
l'Italie, en secourant les Tarentins.

La république de Carthage tenait les deux côtes de la m
Méditerranée. Outre celle d'Afrique qu'elle possédait pres
tout entière, elle s'était étendue du côté d'Espagne par le
troit. Maîtresse de la mer et du commerce, elle avait env

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
482	272

(1) Polyb. lib. 1, 2, c. 1.

les îles de Corse et de Sardaigne. La Sicile avait peine à se défendre, et l'Italie était menacée de trop près pour ne pas craindre. De là les guerres puniques[1], malgré les traités mal observés de part et d'autre.

La première[2] apprit aux Romains à combattre sur la mer. Ils furent maîtres d'abord dans un art qu'ils ne connaissaient pas; et le consul Duilius, qui donna la première bataille navale[3], la gagna. Régulus soutint cette gloire[4], et aborda en Afrique, où il eut à combattre ce prodigieux serpent contre lequel il fallut employer toute son armée. Tout cède : Carthage, réduite à l'extrémité, ne se sauve que par le secours de Xantippe, Lacédémonien. Le général romain est battu et pris[5] : mais sa prison le rend plus illustre que ses victoires. Renvoyé sur sa parole pour ménager l'échange des prisonniers, il vient soutenir dans le sénat la loi qui ôtait toute espérance à ceux qui se laissaient prendre, et retourne à une mort assurée. Deux épouvantables naufrages contraignirent les Romains d'abandonner de nouveau l'empire de la mer aux Carthaginois. La victoire demeura longtemps douteuse entre les deux peuples; et les Romains furent prêts à céder : mais ils réparèrent leur flotte. Une seule bataille décida[6], et le consul Lutatius acheva la guerre. Carthage fut obligée à payer tribut et à quitter avec la Sicile toutes les îles qui étaient entre la Sicile et l'Italie. Les Romains gagnèrent cette île tout entière, à la réserve de ce qu'y tenait Hiéron, roi de Syracuse, leur allié (1).

Après la guerre achevée, les Carthaginois pensèrent périr par le soulèvement de leur armée : ils l'avaient composée, selon leur coutume, de troupes étrangères, qui se révoltèrent pour leur paie. Leur cruelle domination fit joindre à ces troupes mutinées presque toutes les villes de leur empire; et Carthage, étroitement assiégée, était perdue sans Amilcar, surnommé Barcas. Lui seul avait soutenu la dernière guerre[7].

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 490 [2] 494 [3] 495 [4] 498 [5] 499	[1] 264 [2] 260 [3] 259 [4] 256 [5] 255
[6] 513 [7] 516	[6] 241 [7] 238

(1) Polyb. lib. 1. c. 62, 63; lib. 2. c. 1.

Ses citoyens lui durent encore la victoire qu'ils remportèrent sur les rebelles : il leur en coûta la Sardaigne, que la révolte de leur garnison ouvrit aux Romains (1). De peur de s'embarrasser avec eux dans une nouvelle querelle, Carthage céda malgré elle une île si importante, et augmenta son tribut. Elle songeait à rétablir en Espagne son empire ébranlé par la révolte. Amilcar passa dans cette province avec son fils Annibal[1], âgé de neuf ans, et y mourut dans une bataille. Durant neuf ans qu'il y fit la guerre avec autant d'adresse que de valeur, son fils se formait sous un si grand capitaine, et tout ensemble il concevait une haine implacable contre les Romains. Son allié, Asdrubal, fut donné pour successeur à son père. Il gouverna sa province avec beaucoup de prudence, et y bâtit Carthage-la-Neuve, qui tenait l'Espagne en sujétion.

Les Romains étaient occupés dans la guerre contre Teuta, reine d'Illyrie, qui exerçait impunément la piraterie sur toute la côte. Enflée du butin qu'elle faisait sur les Grecs et sur les Épirotes[2], elle méprisa les Romains, et tua leur ambassadeur. Elle fut bientôt accablée : les Romains ne lui laissèrent qu'une petite partie de l'Illyrie[3], et gagnèrent l'île de Corfou, que cette reine avait usurpée. Ils se firent alors respecter en Grèce par une solennelle ambassade ; et ce fut la première fois qu'on y connut leur puissance. Les grands progrès d'Asdrubal leur donnaient de la jalousie : mais les Gaulois d'Italie (2) les empêchaient de pourvoir aux affaires de l'Espagne. Il y avait quarante-cinq ans qu'ils demeuraient en repos : la jeunesse qui s'était élevée durant ce temps ne songeait plus aux pertes passées, et commençait à menacer Rome (3). Les Romains, pour attaquer avec sûreté de si turbulents voisins, s'assurèrent des Carthaginois. Le traité fut conclu avec Asdrubal, qui promit de ne passer point au-delà de l'Èbre.

ANS DE ROME.	ANNÉES AVANT J.-C.
[1] 524 [2] 525 [3] 526	[1] 230 [2] 229 [3] 228

(1) Polyb. lib. I, c. 79, 83, 88. — (2) Polyb, lib. II, c. 12, 22. — (3) *Id. ibid.* c. 21.

La guerre entre les Romains et les Gaulois se fit avec fureur de part et d'autre[1] : Les Transalpins se joignirent aux Cisalpins : tous furent battus. Concolitanus, un des rois gaulois, fut pris dans la bataille : Anéroestus, un autre roi, se tua lui-même. Les Romains victorieux passèrent le Pô pour la première fois, résolus d'ôter aux Gaulois les environs de ce fleuve, dont ils étaient en possession depuis tant de siècles. La victoire les suivit partout ; Milan fut pris ; presque tout le pays fut assujetti.

En ce temps Asdrubal mourut[2] ; et Annibal, quoiqu'il n'eût encore que 25 ans, fut mis à sa place. Dès lors on prévit la guerre. Le nouveau gouverneur entreprit ouvertement de dompter l'Espagne sans aucun respect des traités[3]. Rome alors écouta les plaintes de Sagonte son alliée. Les ambassadeurs romains vont à Carthage. Les Carthaginois rétablis n'étaient plus d'humeur à céder : la Sicile ravie de leurs mains, la Sardaigne injustement enlevée, et le tribut augmenté, leur tenaient au cœur. Ainsi la faction qui voulait qu'on abandonnât Annibal se trouva faible.

Ce général songeait à tout. De secrètes ambassades l'avaient assuré des Gaulois d'Italie, qui, n'étant plus en état de rien entreprendre par leurs propres forces, embrassèrent cette occasion de se relever. Annibal traverse l'Èbre, les Pyrénées, toute la Gaule transalpine, les Alpes, et tombe comme en un moment sur l'Italie. Les Gaulois ne manquent point de fortifier son armée, et font un dernier effort pour leur liberté.[4] Quatre batailles perdues font croire que Rome allait tomber.[5] La Sicile prend le parti du vainqueur. Hiéronyme[6], roi de Syracuse, se déclare contre les Romains ; presque toute l'Italie les abandonne[7] ; et la dernière ressource de la république semble périr en Espagne avec les deux Scipions[8].

Dans de telles extrémités, Rome dut son salut à trois grands hommes. La constance de Fabius Maximus, qui, se mettant

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 530 [2] 534 [3] 535 [4] 536 [5] 537	[1] 224 [2] 220 [3] 219 [4] 218 [5] 217
[6] 538 [7] 539 [8] 542	[6] 216 [7] 215 [8] 212

au-dessus des bruits populaires, faisait la guerre en retraite fut un rempart à sa patrie. Marcellus, qui fit lever le siége d Nole[1] et prit Syracuse[2], donnait vigueur aux troupes par se actions. Mais Rome, qui admirait ces deux grands hommes crut voir dans le jeune Scipion quelque chose de plus grand Les merveilleux succès de ses conseils confirmèrent l'opinio qu'on avait qu'il était de race divine, et qu'il conversait ave les dieux. A l'âge de 24 ans[3] il entreprend d'aller en Espagne où son père et son oncle venaient de périr : [4] il attaque Carthage-la-Neuve comme s'il eût agi par inspiration, et ses sol dats l'emportent d'abord. Tous ceux qui le voient sont gagné au peuple romain : les Carthaginois lui quittent l'Espagne[5] à son abord en Afrique, les rois se donnent à lui; Carthag tremble à son tour, et voit ses armées défaites[6] : Annibal victorieux durant seize ans, est vainement rappelé, et ne peu défendre sa patrie : Scipion y donne la loi[7] : le nom d'Africai est sa récompense. Le peuple romain ayant abattu les Gaulois et les Africains, ne voit plus rien à craindre, et combat dorénavant sans péril.

Au milieu de la première guerre punique, Théodote, gouverneur de la Bactrienne[8], enleva mille villes à Antiochus appelé le Dieu, fils d'Antiochus Soter, roi de Syrie. Presque tout l'orient suivit cet exemple. Les Parthes se révoltèrent sous la conduite d'Arsace, chef de la maison des Arsacides, et fondateur d'un empire qui s'étendit peu à peu dans toute la haute Asie.

Les rois de Syrie et ceux d'Égypte, acharnés les uns contre les autres, ne songeaient qu'à se ruiner mutuellement, ou par la force, ou par la fraude. Damas et son territoire, qu'on appelait Cœlésyrie, ou la Syrie basse, et qui confinait aux deux royaumes, fut le sujet de leurs guerres; et les affaires de l'Asie étaient entièrement séparées de celles de l'Europe.

Durant tous ces temps, la philosophie florissait dans la

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 540 [2] 542 [3] 543 [4] 544 [5] 548 [6] 551 [7] 552 [8] 504	[1] 214 [2] 212 [3] 211 [4] 210 [5] 206 [6] 203 [7] 202 [8] 250

Grèce. La secte des philosophes italiques et celle des ioniques la remplissaient de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagants à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de philosophes. Du temps de Cyrus et de Cambyse, Pythagore commença la secte italique dans la grande Grèce, aux environs de Naples. A peu près dans le même temps, Thalès, Milésien, forma la secte ionique. De là sont sortis ces grands philosophes Héraclite, Démocrite, Empédocle, Parménides, Anaxagore, qui, un peu avant la guerre du Péloponnèse, fit voir le monde construit par un Esprit éternel; Socrate, qui, un peu après, ramena la philosophie à l'étude des bonnes mœurs, et fut le père de la philosophie morale; Platon, son disciple, chef de l'Académie; Aristote, disciple de Platon et précepteur d'Alexandre, chef des Péripatéticiens; sous les successeurs d'Alexandre, Zénon, nommé Cittien, d'une ville de l'île de Chypre où il était né, chef des Stoïciens; et Épicure, Athénien, chef des philosophes qui portent son nom, si toutefois on peut nommer philosophes ceux qui niaient ouvertement la Providence, et qui, ignorant ce que c'est que le devoir, définissaient la vertu par le plaisir. On peut compter, parmi les plus grands philosophes, Hippocrate, le père de la médecine, qui éclata au milieu des autres dans ces heureux temps de la Grèce.

Les Romains avaient dans le même temps une autre espèce de philosophie, qui ne consistait point en disputes ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique, et dans ceux de la guerre, où ils faisaient leur gloire de celle de leur patrie et du nom romain : ce qui les rendit enfin maîtres de l'Italie et de Carthage.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

SCIPION, OU CARTHAGE VAINCUE.

L'an 552 de la fondation de Rome, environ 250 ans après celle de la monarchie des Perses, et 202 ans avant Jésus-

Christ, Carthage fut assujettie aux Romains. Annibal ne la sait pas sous main de leur susciter des ennemis partout où pouvait : mais il ne fit qu'entraîner tous ses amis, anciens nouveaux, dans la ruine de sa patrie et dans la sienne. Par victoires du consul Flaminius, Philippe, roi de Macédoin allié des Carthaginois, fut abattu[1], les rois de Macédoine r duits à l'étroit, et la Grèce[2] affranchie de leur joug. Les R mains entreprirent de faire périr Annibal, qu'ils trouvaie encore redoutable après sa perte. Ce grand capitaine[3], rédu à se sauver de son pays, remua l'orient contre eux, et atti leurs armes en Asie. Par ses puissants raisonnements, Anti chus surnommé le Grand, roi de Syrie, devint jaloux de le puissance[4], et leur fit la guerre : mais il ne suivit pas en la fa sant les conseils d'Annibal qui l'y avait engagé. Battu par m et par terre, il reçut la loi que lui imposa le consul Luci Scipion, frère de Scipion l'Africain, et il fut renfermé dans mont Taurus. Annibal, réfugié chez Prusias, roi de Bithynie échappa aux Romains par le poison. Ils sont redoutés par tou la terre, et ne veulent plus souffrir d'autre puissance que leur. Les rois étaient obligés de leur donner leurs enfants po otage de leur foi. Antiochus, depuis appelé l'Illustre ou Ép phanes, second fils d'Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, de meura longtemps à Rome en cette qualité : mais sur la fin d règne de Séleucus Philopator, son frère aîné, il fut rendu[6] ; les Romains voulurent avoir à sa place Démétrius Soter, fils d roi, alors âgé de dix ans. Dans ce contre-temps, Séleuc mourut[7] ; et Antiochus usurpa le royaume sur son neveu. Le Romains étaient appliqués aux affaires de la Macédoine, o Persée inquiétait ses voisins ; et ne voulait plus s'en tenir au conditions imposées au roi Philippe, son père.

Ce fut alors que commencèrent[8] les persécutions du peupl de Dieu, Antiochus-l'Illustre régnait comme un furieux : tourna toute sa fureur contre les Juifs, et entreprit de ruine

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 556 [2] 558 [3] 559 [4] 561 [5] 572	[1] 198 [2] 196 [3] 195 [4] 193 [5] 182
[6] 578 [7] 579 [8] 581	[6] 176 [7] 175 [8] 173

le temple, la loi de Moïse, et toute la nation. L'autorité des Romains l'empêcha de se rendre maître de l'Égypte[1]. Ils faisaient la guerre à Persée, qui, plus prompt à entreprendre qu'à exécuter, perdait ses alliés par son avarice, et ses armées par sa lâcheté. Vaincu par le consul Paul Émile[2], il fut contraint de se livrer entre ses mains. Gentius, roi de l'Illyrie, son allié, abattu en trente jours par le préteur Anicius, venait d'avoir un sort semblable. Le royaume de Macédoine, qui avait duré 700 ans, et avait, près de 200 ans, donné des maîtres non-seulement à la Grèce, mais encore à tout l'Orient, ne fut plus qu'une province romaine. Les fureurs d'Antiochus s'augmentaient contre le peuple de Dieu. On voit paraître alors la résistance de Mathatias, sacrificateur, de la race de Phinées, et imitateur de son zèle; les ordres qu'il donne en mourant pour le salut de son peuple[3]; les victoires de Judas-le-Machabée[4], son fils, malgré le nombre infini de ses ennemis; l'élévation de la famille des Asmonéens, ou des Machabées[5]; la nouvelle dédicace du temple, que les gentils avaient profané; le gouvernement de Judas, et la gloire du sacerdoce rétablie[6]; la mort d'Antiochus, digne de son impiété et de son orgueil; sa fausse conversion durant sa dernière maladie, et l'implacable colère de Dieu sur ce roi superbe. Son fils Antiochus Eupator, encore en bas âge, lui succéda, sous la tutelle de Lysias, son gouverneur. Durant cette minorité, Démétrius Soter, qui était en ôtage à Rome, crut se pouvoir rétablir: mais il ne put obtenir du sénat d'être renvoyé dans son royaume : la politique romaine aimait mieux un roi enfant.

Sous Antiochus Eupator, la persécution du peuple de Dieu[7] et les victoires de Judas-le-Machabée continuent[8]: La division se met dans le royaume de Syrie. Démétrius s'échappe de Rome; les peuples le reconnaissent; le jeune Antiochus est tué avec Lysias, son tuteur. Mais les Juifs ne sont pas mieux traités sous Démétrius que sous ses prédécesseurs : il éprouve

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 583 [2] 586 [3] 587 [4] 588 [5] 589	[1] 171 [2] 168 [3] 167 [4] 166 [5] 165
[6] 590 [7] 591 [8] 592	[6] 164 [7] 163 [8] 162

le même sort; ses généraux sont battus par Judas-le-Machabée; et la main du superbe Nicanor, dont il avait si souvent menacé le temple, y est attachée. Mais un peu après, Judas, accablé par la multitude[1], fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frère Jonathas succède à sa charge, et soutient sa réputation. Réduit à l'extrémité, son courage ne l'abandonna pas. Les Romains, ravis d'humilier les rois de Syrie, accordèrent aux Juifs leur protection; et l'alliance que Judas avait envoyé leur demander fut accordée, sans aucun secours toutefois : mais la gloire du nom romain ne laissait pas d'être un grand support au peuple affligé.

Les troubles de la Syrie croissaient tous les jours. Alexandre Balas, qui se vantait d'être fils d'Antiochus-l'Illustre[2], fut mis sur le trône par ceux d'Antioche. Les rois d'Égypte, perpétuels ennemis de la Syrie, se mêlaient dans ces divisions pour en profiter. Ptolémée Philométor soutint Balas. La guerre fut sanglante : Démétrius Soter y fut tué[3], et ne laissa pour venger sa mort que deux jeunes princes encore en bas âge : Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès. Ainsi l'usurpateur demeura paisible, et le roi d'Égypte lui donna sa fille Cléopâtre en mariage. Balas, qui se crut au-dessus de tout, se plongea dans la débauche, et s'attira le mépris de tous ses sujets.

En ce temps Philométor[4] jugea le fameux procès que les Samaritains firent aux Juifs (1). Ces schismatiques, toujours opposés au peuple de Dieu, ne manquaient point de se joindre à leurs ennemis; et, pour plaire à Antiochus-l'Illustre, leur persécuteur, ils avaient consacré leur temple de Garizim[5] à Jupiter Hospitalier. Malgré cette profanation, ces impies ne laissèrent pas de soutenir quelque temps après, à Alexandrie, devant Ptolémée Philométor, que ce temple devait l'emporter sur celui de Jérusalem. Les parties contestèrent devant le roi (2), et s'engagèrent de part et d'autre, à peine

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 593 [2] 600 [3] 604 [4] 604 [5] 587	[1] 161 [2] 154 [3] 150 [4] 150 [5] 167

(1) 2 Mac. VI, 2; Jos. Ant lib. 12, 7. — (2) Jos. Ant. lib. 13, c. 6.

de la vie, à justifier leurs prétentions par les termes de la loi de Moïse. Les Juifs gagnèrent leur cause, et les Samaritains furent punis de mort, selon la convention. Le même roi permit à Onias, de la race sacerdotale, de bâtir en Égypte le temple d'Héliopolis, sur le modèle de celui de Jérusalem (1); entreprise qui fut condamnée par tout le conseil des Juifs, et jugée contraire à la loi.

Cependant Carthage remuait, et souffrait avec peine les lois que Scipion l'Africain lui avait imposées. Les Romains résolurent sa perte totale; et la troisième guerre punique fut entreprise.

Le jeune Démétrius Nicator [1], sorti de l'enfance, songeait à se rétablir sur le trône de ses ancêtres, et la mollesse de l'usurpateur lui faisait tout espérer. A son approche, Balas se troubla [2]; son beau-père, Philométor, se déclara contre lui, parce que Balas ne voulut pas lui laisser prendre son royaume: l'ambitieuse Cléopâtre, sa femme, le quitta pour épouser son ennemi; et il périt enfin de la main des siens, après la perte d'une bataille. Philométor mourut peu de jours après des blessures qu'il y reçut; et la Syrie fut délivrée de deux ennemis.

On vit tomber en ce même temps deux grandes villes. Carthage fut prise et réduite en cendre par Scipion Émilien, qui confirma, par cette victoire, le nom d'Africain dans sa maison, et se montra digne héritier du grand Scipion son aïeul. Corinthe eut la même destinée, et la république, ou la ligue des Achéens périt avec celle. Le consul Mummius ruina de fond en comble cette ville, la plus voluptueuse de la Grèce et la plus ornée. Il en transporta à Rome les incomparables statues sans en connaître le prix : les Romains ignoraient les arts de la Grèce, et se contentaient de savoir la guerre, la politique et l'agriculture.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J. C.
[1] 606 [2] 608	[1] 148 [2] 146

(1) Jos. Ant. lib. 13, c. 6.

Durant les troubles de Syrie, les Juifs se fortifièrent : Jonathas se vit recherché des deux partis ; et Nicator victorieux le traita de frère. Il en fut bientôt récompensé ; dans une sédition [1], les Juifs accourus le tirèrent d'entre les mains des rebelles : Jonathas fut comblé d'honneurs. Mais quand le roi se crut assuré, il reprit les desseins de ses ancêtres, et les Juifs furent tourmentés comme auparavant.

Les troubles de Syrie recommencèrent : Diodote, surnommé Tryphon, éleva un fils de Balas, qu'il nomma Antiochus-le-Dieu, et lui servit de tuteur pendant son bas âge. L'orgueil de Démétrius souleva les peuples ; toute la Syrie était en feu : Jonathas sut profiter de la conjecture [2], et renouvela l'alliance avec les Romains. Tout lui succédait, quand Tryphon, par un manquement de parole, le fit périr avec ses enfants. Son frère Simon, le plus prudent et le plus heureux des Machabées, lui succéda ; et les Romains le favorisèrent, comme ils avaient fait de ses prédécesseurs. Tryphon ne fut pas moins infidèle à son pupille Antiochus qu'il l'avait été à Jonathas : il fit mourir cet enfant par le moyen des médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre, qu'il n'avait pas, et se rendit maître d'une partie du royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicator, roi légitime ; et, après avoir obtenu de lui la liberté de son pays, il la soutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chassés de la citadelle qu'ils tenaient dans Jérusalem [3], et ensuite de toutes les places de la Judée. Ainsi les Juifs, affranchis du joug des gentils par la valeur de Simon, accordèrent les droits royaux à lui et à sa famille ; et Démétrius Nicator consentit à ce nouvel établissement. Là commence le nouveau royaume du peuple de Dieu, et la principauté des Asmonéens, toujours jointe au souverain sacerdoce.

En ces temps, l'empire des Parthes s'étendit sur la Bactriane et sur les Indes par les victoires de Mithridate [4], le plus vaillant des Arsacides. Pendant qu'il s'avançait vers

ANS DE ROME.

[1] 610 [2] 611 [3] 612 [4] 613

ANS AVANT J.-C.

[1] 144 [2] 143 [3] 142 [4] 141

l'Euphrate, Démétrius Nicator, appelé par les peuples de cette contrée, que Mithridate venait de soumettre, espérait de réduire à l'obéissance les Parthes, que les Syriens traitaient toujours de rebelles. Il remporta plusieurs victoires; et, prêt à retourner dans la Syrie pour y accabler Tryphon, il tomba dans un piége qu'un général de Mithridate lui avait tendu : ainsi il demeura prisonnier des Parthes. Tryphon, qui se croyait assuré par le malheur de ce prince, se vit tout d'un coup abandonné des siens [1] : ils ne pouvaient plus souffrir son orgueil. Durant la prison de Démétrius leur roi légitime, ils se donnèrent à sa femme Cléopâtre et à ses enfants : mais il fallut chercher un défenseur à ces princes encore en bas âge. Ce soin regardait naturellement Antiochus Sidétès, frère de Démétrius. Cléopâtre le fit reconnaître dans tout le royaume. Elle fit plus : Phraate, frère et successeur de Mithridate, traita Nicator en roi, et lui donna sa fille Rodogune en mariage. En haine de cette rivale, Cléopâtre, à qui elle ôtait la couronne avec son mari, épousa Antiochus Sidétès, et se résolut à régner par toute sorte de crimes. Le nouveau roi attaqua Tryphon : Simon se joignit à lui dans cette entreprise [2]; et le tyran, forcé dans toutes ses places, finit comme il le méritait. Antiochus, maître du royaume [3], oublia bientôt les services que Simon lui avait rendus dans cette guerre, et le fit périr Pendant qu'il ramassait contre les Juifs toutes les forces de la Syrie, Jean Hyrcan, fils de Simon, succéda au pontificat de son père, et tout le peuple se soumit à lui. Il soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur; et la guerre qu'Antiochus méditait contre les Parthes, pour délivrer son frère captif, lui fit accorder aux Juifs des conditions supportables.

En même temps que cette paix se conclut, les Romains, qui commençaient à être trop riches, trouvèrent de redoutables ennemis dans la multitude effroyable de leurs esclaves.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 614 [2] 615 [3] 619	[1] 140 [2] 139 [3] 135

Eunus, esclave lui-même, les souleva en Sicile[1]; et il fallu employer à les réduire toute la puissance romaine.

Un peu après, la succession d'Attalus, roi de Pergame, qu fit par son testament le peuple romain son héritier, mit la division dans la ville. Les troubles des Gracques commencèrent Le séditieux tribunat de Tibérius Gracchus, un des premiers hommes de Rome, le fit périr : tout le sénat le tua par la main de Scipion Nasica, et ne vit que ce moyen d'empêcher la dangereuse distribution d'argent dont cet éloquent tribun flattai le peuple. Scipion Émilien rétablissait la discipline militaire; et ce grand homme, qui avait détruit Carthage, ruina encore en Espagne Numance, la seconde terreur des Romains.

Les Parthes se trouvèrent faibles contre Sidétès : ses troupes[2], quoique corrompues par un luxe prodigieux, eurent un succès surprenant. Jean Hyrcan, qui l'avait suivi dans cette guerre avec ses Juifs, y signala sa valeur, et fit respecter la religion judaïque, lorsque l'armée s'arrêta pour lui donner le loisir de célébrer un jour de fête. Tout cédait; et Phraate vit son empire réduit à ses anciennes limites : mais, loin de désespérer de ses affaires, il crut que son prisonnier lui servirait à les rétablir et à envahir la Syrie. Dans cette conjoncture, Démétrius éprouva un sort bizarre : il fut souvent relâché, et autant de fois retenu, suivant que l'espérance ou la crainte prévalaient dans l'esprit de son beau-père; enfin un moment heureux, où Phraate ne vit de ressources que dans la diversion qu'il voulait faire en Syrie par son moyen[3], le mit tout à fait en liberté. A ce moment le sort tourna : Sidétès, qui ne pouvait soutenir ses effroyables dépenses que par des rapines insupportables, fut accablé tout d'un coup par un soulèvement général des peuples, et périt avec son armée tant de fois victorieuse. Ce fut en vain que Phraate fit courir après Démétrius : il n'était plus temps; ce prince était rentré dans son royaume. Sa femme Cléopâtre, qui ne voulait que régner, retourna bientôt avec lui; et Rodogune fut oubliée.

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 621 [2] 622 [3] 624	[1] 133 [2] 132 [3] 130

Hyrcan profita du temps : il prit Sichem aux Samaritains, et renversa de fond en comble le temple de Garizim, deux cents ans après qu'il avait été bâti par Sanaballat. Sa ruine n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte sur cette montagne; et les deux peuples demeurèrent irréconciliables. L'année d'après[1], toute l'Idumée, unie par les victoires d'Hyrcan au royaume de Judée, reçut la loi de Moïse avec la circoncision. Les Romains continuèrent leur protection à Hyrcan, et lui firent rendre les villes que les Syriens lui avaient ôtées.

L'orgueil et les violences de Démétrius Nicator[2] ne laissèrent pas la Syrie longtemps tranquille. Les peuples se révoltèrent[3]. Pour entretenir leur révolte, l'Égypte ennemie leur donna un roi : ce fut Alexandre Zébina, fils de Balas. Démétrius fut battu ; et Cléopâtre, qui crut régner plus absolument sous ses enfants que sous son mari, le fit périr. Elle ne traita pas mieux son fils aîné, Séleucus, qui voulait régner malgré elle. Son second fils Antiochus[4], appelé Grypus, avait défait les rebelles, et revenait victorieux[5] : Cléopâtre lui présenta en cérémonie la coupe empoisonnée, que son fils, averti de ses desseins pernicieux, lui fit avaler. Elle laissa en mourant une semence éternelle de divisions entre les enfants qu'elle avait eus des deux frères Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès. La Syrie ainsi agitée ne fut plus en état de troubler les Juifs.

Jean Hyrcan prit Samarie[6], et ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut : la Judée demeura paisible à ses deux enfants, Aristobule[7] et Alexandre Jannée[8], qui régnèrent l'un après l'autre, sans être incommodés des rois de Syrie.

Les Romains laissaient ce riche royaume se consumer par lui-même, et s'étendaient du côté de l'occident. Durant les guerres de Démétrius Nicator et de Zébina[9], ils commencèrent

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 625 [2] 626 [3] 629 [4] 630 [5] 633	[1] 129 [2] 128 [3] 125 [4] 124 [5] 121
[6] 645 [7] 650 [8] 651 [9] 629	[6] 109 [7] 104 [8] 103 [9] 125

à s'étendre au-delà des Alpes[1]; et Sextius, vainqueur des Gaulois nommés Saliens, établit dans la ville d'Aix une colonie qui porte encore son nom. Les Gaulois se défendaient mal. Fabius dompta les Allobroges et tous les peuples voisins[2]; et la même année que Grypus fit boire à sa mère le poison qu'elle lui avait préparé[3], la Gaule narbonnaise, réduite en province, reçut le nom de province romaine. Ainsi l'empire romain s'agrandissait, et occupait peu à peu toutes les terres et toutes les mers du monde connu. Mais autant que la face de la république paraissait belle au dehors par les conquêtes, autant était-elle défigurée par l'ambition désordonnée de ses citoyens et par ses guerres intestines. Les plus illustres des Romains devinrent les plus pernicieux au bien public. Les deux Gracques, en flattant le peuple, commencèrent des divisions qui ne finirent qu'avec la république. Caïus, frère de Tibérius, ne put souffrir qu'on eût fait mourir un si grand homme d'une manière si tragique : animé à la vengeance par des mouvements qu'on crut inspirés par l'ombre de Tibérius, il arma tous les citoyens les uns contre les autres; et, à la veille de tout détruire, il périt d'une mort semblable à celle qu'il voulait venger[4].

L'argent faisait tout à Rome. Jugurtha[5], roi de Numidie, souillé du meurtre de ses frères que le peuple romain protégeait, se défendit plus longtemps par ses largesses que par ses armes, et Marius[6], qui acheva de le vaincre, ne put parvenir au commandement qu'en animant le peuple contre la noblesse.

Les esclaves armèrent encore une fois dans la Sicile[7], et leur seconde révolte ne coûta pas moins de sang aux Romains que la première. Marius battit les Teutons[8], les Cimbres, et les autres peuples du nord qui pénétraient dans les Gaules, dans l'Espagne, et dans l'Italie. Les victoires[9] qu'il en remporta furent une occasion de proposer de nouveaux partages

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 630 [2] 631 [3] 633 [4] 635 [5] 641	[1] 124 [2] 123 [3] 121 [4] 119 [5] 113
[6] 648 [7] 651 [8] 652 [9] 654	[6] 106 [7] 103 [8] 102 [9] 100

de terre : Métellus, qui s'y opposait, fut contraint de céder au temps[1]; et les divisions ne furent éteintes que par le sang de Saturninus, tribun du peuple.

Pendant que Rome protégeait[2] la Cappadoce contre Mithridate, de roi Pont, et qu'un si grand ennemi cédait[3] aux forces romaines avec la Grèce qui était entrée dans ses intérêts, l'Italie, exercée aux armes par tant de guerres soutenues ou contre les Romains ou avec eux[4], mit leur empire en péril par une révolte universelle. Rome se vit déchirée dans les mêmes temps par les fureurs de Marius[5] et de Sylla, dont l'un avait fait trembler le midi et le nord, et l'autre était le vainqueur de la Grèce et de l'Asie. Sylla[6], qu'on nommait l'Heureux, le fut trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit en servitude[7]. Il put bien quitter volontairement la souveraine puissance; mais il ne put empêcher l'effet du mauvais exemple : chacun voulut dominer.

Sertorius, zélé partisan de Marius, se cantonna dans l'Espagne[8], et se ligua avec Mithridate. Contre un si grand capitaine, la force fut inutile; et Pompée ne put réduire ce parti qu'en y mettant la division[9].

Il n'y eut pas jusqu'à Spartacus, gladiateur, qui ne crût pouvoir aspirer au commandement. Cet esclave ne fit pas moins de peine aux préteurs et aux consuls[10] que Mithridate en faisait à Lucullus. La guerre des gladiateurs devint redoutable à la puissance romaine : Crassus avait peine à la finir, et il fallut envoyer contre eux le grand Pompée.

Lucullus prenait le dessus en Orient. Les Romains passèrent l'Euphrate[11]; mais leur général, invincible contre l'ennemi, ne put tenir dans le devoir ses propres soldats. Mithridate, souvent battu sans jamais perdre courage, se relevait; et le bonheur de Pompée semblait nécessaire à terminer cette guerre. Il venait de purger les mers[12] des pirates qui les infes-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 660 [2] 666 [3] 668 [4] 663 [5] 666 et suiv. [6] 672 [7] 675 [8] 680 [9] 681 [10] 683 [11] 686 [12] 687	[1] 94 [2] 83 [3] 86 [4] 91 [5] 88, 87 [6] 82 [7] 79 [8] 74 [9] 73 [10] 71 [11] 68 [12] 67

taient depuis la Syrie jusqu'aux colonnes d'Hercule, quand il fut envoyé contre Mithridate. Sa gloire parut alors élevée au comble. Il achevait de soumettre ce vaillant roi[1], l'Arménie où il s'était réfugié, l'Ibérie et l'Albanie qui le soutenaient, la Syrie déchirée par ses factions[2], la Judée où la division des Asmonéens ne laissa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Jannée, qu'une ombre de puissance, et enfin tout l'orient : mais il n'eût pas eu où triompher de tant d'ennemis sans le consul Cicéron, qui sauvait la ville des feux que lui préparait Catilina, suivi de la plus illustre noblesse de Rome. Ce redoutable parti fut ruiné par l'éloquence de Cicéron plutôt que par les armes de C. Antonius, son collègue.

La liberté du peuple romain n'en fut pas plus assurée. Pompée régnait dans le sénat, et son grand nom le rendait maître absolu de toutes les délibérations. Jules-César, en domptant les Gaules[3], fit à sa patrie la plus utile conquête qu'elle eût jamais faite. Un si grand service le mit en état d'établir sa domination dans son pays. Il voulut premièrement égaler et ensuite surpasser Pompée.

Les immenses richesses de Crassus lui firent croire qu'il pourrait partager la gloire de ces deux grands hommes, comme il partageait leur autorité. Il entreprit témérairement la guerre[4] contre les Parthes, funeste à lui et à sa patrie. Les Arsacides vainqueurs[5] insultèrent par de cruelles railleries à l'ambition des Romains et à l'avarice insatiable de leur général.

Mais la honte du nom romain ne fut pas le plus mauvais effet de la défaite de Crassus. Sa puissance contrebalançait celle de Pompée et de César, qu'il tenait unis comme malgré eux. Par sa mort[6], la digue qui les retenait fut rompue. Les deux rivaux, qui avaient en main toutes les forces de la république, décidèrent leur querelle à Pharsale par une bataille sanglante[7] : César, victorieux, parut en un moment par tout l'univers, en Égypte, en Asie[8], en Mauritanie[9], en Espagne[10] :

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 689 [2] 691 [3] 696 et suiv. [4] 700 [5] 701	[1] 65 [2] 63 [3] 58 et suiv. [4] 54 [5] 53
[6] 705 [7] 706 [8] 707 [9] 708 [10] 709	[6] 49 [7] 48 [8] 47 [9] 46 [10] 45

vainqueur de tous côtés, il fut reconnu comme maître à Rome[1] et dans tout l'empire. Brutus et Cassius crurent affranchir leurs citoyens en le tuant[2] comme un tyran, malgré sa clémence.

Rome retomba entre les mains de Marc-Antoine, de Lépide, et du jeune César Octavien, petit-neveu de Jules César, et son fils par adoption[3] : trois insupportables tyrans, dont le triumvirat et les proscriptions font encore horreur en les lisant. Mais elles furent trop violentes pour durer longtemps. Ces trois hommes partagent l'empire. César garde l'Italie; et, changeant incontinent en douceur ses premières cruautés, il fait croire qu'il y a été entraîné par ses collègues[4]. Les restes de la république périssent avec Brutus et Cassius. Antoine et César, après avoir ruiné Lépide[5], se tournent l'un contre l'autre. Toute la puissance romaine se met sur la mer.

César gagne la bataille Actiaque[6] : les forces de l'Égypte et de l'orient, qu'Antoine menait avec lui, sont dissipées : tous ses amis l'abandonnent, et même sa Cléopâtre, pour laquelle il s'était perdu. Hérode, Iduméen, qui lui devait tout, est contraint de se donner au vainqueur[7], et se maintient par ce moyen dans la possession du royaume de Judée, que la faiblesse du vieux Hyrcan avait fait perdre entièrement aux Asmonéens. Tout cède à la fortune de César : Alexandrie lui ouvre ses portes; l'Égypte devient une possession romaine; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine; Rome tend les bras à César[8], qui demeure, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'empire. Il dompte, vers les Pyrénées[9], les Cantabres et les Asturiens révoltés; l'Ethiopie lui demande la paix[10]; les Parthes épouvantés[11] lui renvoient les étendards pris sur Crassus, avec tous les prisonniers romains; les Indes recherchent son alliance[12]; ses armes se font sentir aux Rhètes ou Grisons[13], que leurs montagnes ne peuvent défen-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.
[1] 710 [2] 711 [3] 712 [4] 718 [5] 722 [6] 723	[1] 44 [2] 43 [3] 42 [4] 36 [5] 32 [6] 31
[7] 724 [8] 727 [9] 730 [10] 732 [11] 734	[7] 30 [8] 27 [9] 24 [10] 22 [11] 20
[12] 739 [13] 742	[12] 15 [13] 12

dre; la Pannonie le reconnaît; la Germanie le redoute[1], e
le Wéser reçoit ses lois. Victorieux par mer et par terre[2], i
ferme le temple de Janus. Tout l'univers vit en paix sous s
puissance, et[3] JÉSUS-CHRIST vient au monde.

DIXIÈME ÉPOQUE.

NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Septième et dernier âge du monde.

Nous voilà enfin arrivés à ces temps, tant désirés par nos pères[4], de la venue du Messie. Ce nom veut dire le Christ ou l'Oint du Seigneur; et Jésus-Christ le mérite comme pontife, comme roi, et comme prophète.

On ne convient pas de l'année précise où il vint au monde, et on convient que sa vraie naissance devance de quelques années notre ère vulgaire, que nous suivrons pourtant avec tous les autres, pour une plus grande commodité. Sans disputer davantage sur l'année de la naissance de notre Seigneur, il suffit que nous sachions qu'elle est arrivée environ l'an 4000 du monde. Les uns la mettent un peu auparavant, les autres un peu après, et les autres précisément en cette année : diversité qui provient autant de l'incertitude des années du monde, que de celle de la naissance de notre Seigneur. Quoi qu'il en soit, ce fut environ ce temps, 1000 ans après la dédicace du temple, et l'an 754 de Rome, que Jésus-Christ, fils de Dieu, dans l'éternité, fils d'Abraham et de David dans le temps, naquit d'une vierge. Cette époque est la plus considérable de toutes, non-seulement par l'importance d'un si grand événement, mais encore parce que c'est celle d'où il y a plusieurs siècles que les chrétiens commencent à compter leurs années. Elle a encore ceci de remarquable, qu'elle con-

ANS DE ROME.	ANS AVANT J.-C.	AN DE J.-C.
[1] 747 [2] 753 [4] 754	[1] 7	[4] 1

court à peu près avec le temps où Rome retourne à l'état monarchique sous l'empire paisible d'Auguste.

Tous les arts fleurirent de son temps; et la poésie latine fut portée à sa dernière perfection par Virgile et par Horace, que ce prince n'excita pas seulement par ses bienfaits, mais encore en leur donnant un libre accès auprès de lui.

La naissance de Jésus-Christ fut suivie de près de la mort d'Hérode [1]. Son royaume fut partagé entre ses enfants; et le principal partage ne tarda pas à tomber entre les mains des Romains. Auguste acheva son règne avec beaucoup de gloire.

Tibère, qu'il avait adopté, lui succéda sans contradiction; et l'empire fut reconnu pour héréditaire dans la maison des Césars. Rome eut beaucoup à souffrir de la cruelle politique de Tibère; le reste de l'empire fut assez tranquille. Germanicus, neveu de Tibère, apaisa les armées rebelles, refusa l'empire [2], battit le fier Arminius [3], poussa ses conquêtes jusqu'à l'Elbe; et s'étant attiré, avec l'amour de tous les peuples, la jalousie de son oncle, ce barbare le fit mourir [4] ou de chagrin, ou par le poison.

A la quinzième année de Tibère [5], saint Jean-Baptiste paraît; Jésus-Christ se fait baptiser par ce divin précurseur; le Père éternel reconnaît son Fils bien-aimé par une voix qui vient d'en-haut; le Saint-Esprit descend sur le Sauveur sous la figure pacifique d'une colombe : toute la Trinité se manifeste. Là commence, avec la 70e semaine de Daniel [6], la prédication de Jésus-Christ. Cette dernière semaine était la plus importante et la plus marquée. Daniel l'avait séparée des autres, comme la semaine où l'alliance devait être confirmée, et au milieu de laquelle les anciens sacrifices devaient perdre leur vertu (1). Nous la pouvons appeler la semaine des mystères : Jésus-Christ y établit sa mission et sa doctrine par des miracles innombrables, et ensuite par sa mort. Elle arriva la quatrième année de son ministère [7], qui fut aussi la qua-

ANS DE J. C. [1] 8 [2] 14 [3] 16 [4] 17 [5] 19 [6] 28 [7] 30

(1) DAN. IX, 27.

trième année de la dernière semaine de Daniel; et cette grande semaine se trouve de cette sorte justement coupée au milieu par cette mort.

Ainsi le compte des semaines est aisé à faire, ou plutôt il est tout fait; il n'y a qu'à ajouter à quatre cent cinquante-trois ans, qui se trouveront depuis l'an 300 de Rome et le 20e d'Artaxerxe, jusqu'au commencement de l'ère vulgaire, les trente ans de cette ère qu'on voit aboutir à la quinzième année de Tibère et au baptême de Notre Seigneur; il se fera de ces deux sommes quatre cent quatre-vingt-trois ans : des sept ans qui restent encore pour en achever quatre cent quatre-vingt-dix, le quatrième, qui fait le milieu, est celui où Jésus-Christ est mort; et tout ce que Daniel a prophétisé est visiblement renfermé dans le terme qu'il s'est prescrit. On n'aurait pas même besoin de tant de justesse : et rien ne force à prendre dans cette extrême rigueur le milieu marqué par Daniel : les plus difficiles se contenteraient de le trouver en quelque point que ce fût entre les deux extrémités : ce que je dis, afin que ceux qui croiraient avoir des raisons pour mettre un peu plus haut ou un peu plus bas le commencement d'Artaxerxe, ou la mort de Notre Seigneur, ne se gênent pas dans leur calcul; et que ceux qui voudraient tenter d'embarrasser une chose claire par des chicanes de chronologie se défassent de leur inutile subtilité.

Voilà ce qu'il faut savoir pour ne se point embarrasser des auteurs profanes, et pour entendre autant qu'on en a besoin les antiquités judaïques. Les autres discussions de chronologie sont ici fort peu nécessaires. Qu'il faille mettre de quelques années plus tôt ou plus tard la naissance de notre Seigneur, et ensuite prolonger sa vie un peu plus ou un peu moins, c'est une diversité qui provient autant des incertitudes des années du monde que de celles de Jésus-Christ. Et quoi qu'il en soit, un lecteur attentif aura déjà pu reconnaître qu'elle ne fait rien à la suite ni à l'accomplissement des conseils de Dieu. Il faut éviter les anachronismes qui brouillent l'ordre des affaires, et laisser les savants disputer des autres.

Quant à ceux qui veulent absolument trouver dans les histoires profanes les merveilles de la vie de Jésus-Christ et de

ses apôtres, auxquels le monde ne voulait pas croire, et qu'au contraire il entreprenait de combattre de toutes ses forces, comme une chose qui le condamnait, nous parlerons ailleurs de leur injustice. Nous verrons aussi qu'il se trouve dans les auteurs profanes plus de vérités qu'on ne croit, favorables au christianisme; et je donnerai seulement ici pour exemple l'éclipse arrivée au crucifiement de notre Seigneur.

Les ténèbres qui couvrirent toute la face de la terre en plein midi, et au moment que Jésus-Christ fut crucifié (1), sont prises pour une éclipse ordinaire par les auteurs païens qui ont remarqué ce mémorable événement (2). Mais les premiers chrétiens qui en ont parlé aux Romains comme d'un prodige marqué non-seulement par leurs auteurs, mais encore par les registres publics (3), ont fait voir que, ni au temps de la pleine lune où Jésus-Christ était mort, ni dans toute l'année où cette éclipse est observée, il ne pouvait en être arrivé aucune qui ne fût surnaturelle. Nous avons les propres paroles de Phlégon, affranchi d'Adrien, citées dans un temps où son livre était entre les mains de tout le monde, aussi bien que les histoires syriaques de Thallus qui l'a suivi; et la 4e année de la 202e olympiade, marquée dans les annales de Phlégon, est constamment celle de la mort de notre Seigneur.

Pour achever les mystères, Jésus-Christ sort du tombeau le troisième jour; il apparaît à ses disciples; il monte aux cieux en leur présence; il leur envoie le Saint-Esprit; l'Église se forme; la persécution commence; saint Étienne est lapidé; saint Paul est converti.

Un peu après [1], Tibère meurt. Caligula, son petit-neveu, son fils par adoption, et son successeur, étonne l'univers par sa folie cruelle et brutale : il se fait adorer, et ordonne que sa statue soit placée dans le temple de Jérusalem [2]. Chéréas délivre le monde de ce monstre.

ANS DE J.-C. [1] 37 [2] 40

(1) Matth. XXV, 45. — (2) Phleg. 13 Olymp. Thall. Hist. 3. — (3) Tertull. Apol. 21.; Orig. 2 cont. Cels., et Tract. 35 in Matth.; Eus. et Hieron. in chron. Jul Afric. *ibid.*

Claudius règne [1] malgré sa stupidité. Il est déshonoré par Messaline sa femme [2], qu'il redemande après l'avoir fait mourir. On le remarie avec Agrippine [3], fille de Germanicus.

Les apôtres tiennent le concile [4] de Jérusalem (1), où saint Pierre parle le premier, comme il fait partout ailleurs. Les gentils convertis y sont affranchis des cérémonies de la Loi. La sentence en est prononcée au nom du Saint-Esprit et de l'Eglise. Saint Paul et saint Barnabé portent le décret du concile aux églises, et enseignent aux fidèles à s'y soumettre (2). Telle fut la forme du premier concile.

Le stupide empereur déshérita son fils Britannicus, et adopta Néron [5], fils d'Agrippine. En récompense, elle empoisonna ce trop facile mari : mais l'empire de son fils ne lui fut pas moins funeste à elle-même qu'à tout le reste de la république. Corbulon fit tout l'honneur de ce règne par les victoires [6] qu'il remporta sur les Parthes et sur les Arméniens.

Néron commença dans le même temps la guerre [7] contre les Juifs et la persécution contre les chrétiens. C'est le premier empereur qui ait persécuté l'Église. Il fit mourir à Rome [8] saint Pierre et saint Paul. Mais comme dans le même temps il persécutait tout le genre humain [9], on se révolta contre lui de tous côtés : il apprit que le sénat l'avait condamné [10], et se tua lui-même. Chaque armée fit un empereur : la querelle se décida auprès de Rome, et dans Rome même, par d'effroyables combats : Galba, Othon et Vitellius y périrent.

L'empire affligé se reposa [11] sous Vespasien. Mais les Juifs furent réduits à l'extrémité : Jérusalem fut prise et brûlée. Tite, fils et successeur de Vespasien, donna au monde une courte joie [12] ; et ses jours qu'il croyait perdus quand ils n'étaient pas marqués de quelque bienfait, se précipitèrent trop vite. On vit revivre Néron en la personne de Domitien.

La persécution se renouvela. Saint Jean, sorti de l'huile bouillante [13], fut relégué dans l'île de Patmos, où il écrivit son

ANS DE J.-C. [1] 41 [2] 48 [3] 49 [4] 50 [5] 54 [6] 58 [7] 66 [8] 67 [9] 68 [10] 69 [11] 70 [12] 79 [13] 93

(1) Act. XV. — (2) *Ibid.* XVI, 4.

Apocalypse. Un peu après[1] il écrivit son évangile, âgé de quatre-vingt-dix ans, et joignit la qualité d'évangéliste à celle d'apôtre et de prophète.

Depuis ce temps les chrétiens furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisaient, tantôt par les ordres des empereurs et par la haine particulière des magistrats, tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat sur les rescrits des princes, ou en leur présence. Alors la persécution était plus universelle et plus sanglante; et ainsi la haine des infidèles, toujours obstinée à perdre l'Eglise, s'excitait de temps en temps elle-même à de nouvelles fureurs. C'est par ces renouvellements de violence que les historiens ecclésiastiques comptent dix persécutions sous dix empereurs. Dans de si longues souffrances, les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition. Parmi tous les fidèles, les évêques étaient toujours les plus attaqués: parmi toutes les Églises, l'Eglise de Rome fut persécutée avec le plus de violence; et les papes confirmèrent souvent par leur sang l'Evangile qu'ils annonçaient à toute la terre.

Domitien est tué[2] : l'empire commence à respirer sous Nerva. Son grand âge ne lui permet pas de rétablir les affaires; mais, pour faire durer le repos public[3], il choisit Trajan pour son successeur. L'empire[4], tranquille au dedans et triomphant au dehors, ne cesse d'admirer un si bon prince. Aussi avait-il pour maxime, qu'il fallait que ses citoyens le trouvassent tel qu'il eût voulu trouver l'empereur, s'il eût été simple citoyen. Ce prince dompta les Daces et Décébale leur roi[5]; étendit ses conquêtes en Orient[6]; donna un roi aux Parthes[7], et leur fit craindre la puissance romaine[8] : heureux que l'ivrognerie et ses infâmes amours, vices si déplorables dans un si grand prince, ne lui aient rien fait entreprendre contre la justice!

A des temps si avantageux pour la république[9] succédèrent ceux d'Adrien, mêlés de bien et de mal[10]. Ce prince maintint

ANS DE J. C. [1] 95 [2] 96 [3] 97 [4] 98 [5] 102 [6] 106 [7] 115 [8] 116 [9] 117
[10] 120 à 126

la discipline militaire, vécut lui-même militairement et avec beaucoup de frugalité, soulagea les provinces, fit fleurir les arts, et la Grèce, qui en était la mère. Les Barbares furent tenus en crainte par ses armes et par son autorité [1]. Il rebâtit Jérusalem, à qui il donna son nom; et c'est de là que lui vient le nom d'Ælia : mais il en bannit les Juifs, toujours rebelles à l'empire [2]. Ces opiniâtres trouvèrent en lui un impitoyable vengeur. Il déshonora par ses cruautés, et par ses amours monstrueuses, un règne si éclatant [3] : son infâme Antinoüs, dont il fit un dieu, couvre de honte toute sa vie. L'empereur sembla réparer ses fautes, et rétablir sa gloire effacée, en adoptant Antonin-le-Pieux [4], qui adopta Marc-Aurèle, le sage et le philosophe.

En ces deux princes paraissent deux beaux caractères. Le père, toujours en paix [5], est toujours prêt, dans le besoin, à faire la guerre : le fils est toujours en guerre [6], toujours prêt à donner la paix à ses ennemis et à l'empire. Son père Antonin lui avait appris qu'il valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis [7]. Les Parthes et les Marcomans éprouvèrent la valeur de Marc-Aurèle : les derniers étaient des Germains [8], que cet empereur achevait de dompter quand il mourut [9]. Par la vertu des deux Antonin, ce nom devint les délices des Romains.

La gloire d'un si beau nom ne fut effacée, ni par le mollesse de Lucius Vérus, frère de Marc-Aurèle et son collègue dans l'empire, ni par les brutalités de Commode, son fils et son successeur. Celui-ci, indigne d'avoir un tel père, en oublia les enseignements et les exemples. Le sénat et les peuples le détestèrent : ses plus assidus courtisans et sa maîtresse le firent mourir. Son successeur, Pertinax [10], vigoureux défenseur de la discipline militaire, se vit immolé [11] à la fureur des soldats licencieux, qui l'avaient, un peu auparavant, élevé malgré lui à la souveraine puissance.

L'empire, mis à l'encan par l'armée, trouva un acquéreur. Le jurisconsulte Didius Julianus hasarda ce hardi marché [12] ;

ANS DE J.-C. [1] 130 [2] 135 [3] 131 [4] 138 [5] 139 [6] 161 [7] 162 [8] 169 [9] 180 [10] 192 [11] 193 [12] 194, etc.

il lui en coûta la vie : Sévère, africain, le fit mourir, vengea Pertinax, passa de l'Orient en Occident, triompha en Syrie, en Gaule et dans la Grande-Bretagne. Rapide conquérant[1], il égala César par ses victoires, mais il n'imita pas sa clémence ; il ne put mettre la paix parmi ses enfants. Bassien ou Caracalla, son fils aîné[2], faux imitateur d'Alexandre, aussitôt après la mort de son père[3], tua son frère Géta[4], empereur comme lui, dans le sein de Julie leur mère commune ; passa sa vie dans la cruauté et dans le carnage, et s'attira à lui-même une mort tragique. Sévère lui avait gagné le cœur des soldats et des peuples, en lui donnant le nom d'Antonin ; mais il n'en sut pas soutenir la gloire. Le syrien Héliogabale, ou plutôt Alagabale, son fils[5], ou du moins réputé pour tel, quoique le nom d'Antonin lui eût donné d'abord le cœur des soldats et la victoire sur Macrin, devint aussitôt après, par ses infamies, l'horreur du genre humain, et se perdit lui-même. Alexandre Sévère[6], fils de Mamée, son parent et son successeur, vécut trop peu pour le bien du monde. Il se plaignait d'avoir plus de peine à contenir ses soldats, qu'à vaincre ses ennemis[7]. Sa mère, qui le gouvernait, fut cause de sa perte, comme elle l'avait été de sa gloire[7]. Sous lui, Artaxerxe, persien, tua son maître Artaban[8], dernier roi des Parthes, et rétablit l'empire des Perses en Orient.

En ces temps, l'Eglise encore naissante remplissait toute la terre (1) ; et non-seulement l'Orient où elle avait commencé, c'est-à-dire la Palestine, la Syrie, l'Egypte, l'Asie mineure et la Grèce, mais encore dans l'Occident, outre l'Italie, les diverses nations des Gaules, toutes les provinces d'Espagne, l'Afrique, la Germanie, la Grande-Bretagne dans les endroits impénétrables aux armes romaines ; et encore, hors de l'empire, l'Arménie, la Perse, les Indes, les peuples les plus barbares, les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures, les Gétuliens, et jusqu'aux îles les plus inconnues. Le sang de

ANS DE J.-C. [1] 207 [2] 208 [3] 211 [4] 212 [5] 218 [6] 222 [7] 223 [8] 235

(1) TERTULL. ad. Jud. 7. Apol. 37.

ses martyrs la rendait féconde [1]. Sous Trajan, saint Ignace, évêque d'Antioche, fut exposé aux bêtes farouches. Marc-Aurèle, malheureusement prévenu des calomnies dont on chargeait le christianisme [2], fit mourir saint Justin le philosophe et l'apologiste de la religion chrétienne. Saint Polycarpe [3], évêque de Smyrne, disciple de saint Jean, à l'âge de quatre-vingts ans, fut condamné au feu sous le même prince. Les saints martyrs de Lyon et de Vienne endurèrent des supplices inouïs [4], à l'exemple de saint Photin leur évêque, âgé de quatre-vingt-dix ans. L'Eglise gallicane remplit tout l'univers de sa gloire. Saint Irénée, disciple de saint Polycarpe et successeur de saint Photin, imita son prédécesseur [5], et mourut martyr sous Sévère, avec un grand nombre de fidèles de son Eglise.

Quelquefois la persécution se ralentissait. Dans une extrême disette d'eau que Marc-Aurèle souffrit en Germanie [6], une légion chrétienne obtint une pluie capable d'étancher la soif de son armée, et accompagnée de coups de foudre qui épouvantèrent ses ennemis. Le nom de Froudoyante fut donné ou confirmé à la légion par ce miracle. L'empereur en fut touché, et écrivit au sénat en faveur des chrétiens. A la fin, ses devins lui persuadèrent d'attribuer à ses dieux et à ses prières un miracle que les païens ne s'avisaient pas seulement de souhaiter.

D'autres causes suspendaient ou adoucissaient quelquefois la persécution pour un peu de temps; mais la superstition, vice que Marc-Aurèle ne put éviter, la haine publique, et les calomnies qu'on imposait aux chrétiens, prévalaient bientôt. La fureur des païens se rallumait, et tout l'empire ruisselait du sang des martyrs. La doctrine accompagnait les souffrances.

Sous Sévère [7], et un peu après, Tertullien, prêtre de Carthage, éclaira l'Église par ses écrits, la défendit par un admirable Apologétique, et la quitta enfin, aveuglé par une orgueilleuse sévérité, et séduit par les visions du faux prophète Montanus. A peu près dans le même temps, le saint prêtre Clément Alexandrin déterra les antiquités du paganisme, pour

ANS DE J.-C. [1] 107 [2] 163 [3] 167 [4] 177 [5] 202 [6] 174 [7] 215

le confondre. Origène, fils du saint martyr Léonide, se rendit célèbre par toute l'Église dès sa première jeunesse, et enseigna de grandes vérités, qu'il mêlait de beaucoup d'erreurs. Le philosophe Ammonius fit servir à la religion la philosophie platonicienne et s'attira le respect même des païens.

Cependant les Valentiniens, les Gnostiques, et d'autres sectes impies, combattaient l'Évangile par de fausses traditions : saint Irénée leur oppose la tradition et l'autorité des Églises apostoliques, surtout de celle de Rome, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, et la principale de toutes (1). Tertullien fait la même chose (2). L'Église n'est ébranlée ni par les hérésies, ni par les schismes, ni par la chute de ses docteurs les plus illustres. La sainteté de ses mœurs est si éclatante, qu'elle lui attire les louanges de ses ennemis.

Les affaires de l'empire se brouillaient d'une terrible manière[1]. Après la mort d'Alexandre, le tyran Maximin, qui l'avait tué, se rendit le maître, quoique de race gothique. Le sénat lui opposa quatre empereurs, qui périrent tous en moins de deux ans[2]. Parmi eux étaient les deux Gordien père et fils, chéris du peuple romain. Le jeune Gordien leur fils, quoique dans une extrême jeunesse, montra une sagesse consommée[3], défendit à peine contre les Perses l'empire affaibli par tant de divisions. Il avait repris sur eux beaucoup de places importantes ; mais Philippe, arabe, tua un si bon prince ; et, de peur d'être accablé par deux empereurs[4] que le sénat élut l'un après l'autre, il fit une paix honteuse avec Sapor[5], roi de Perse. C'est le premier des Romains qui ait abandonné par traité quelques terres de l'empire. On dit qu'il embrassa la religion chrétienne dans un temps où tout à coup il parut meilleur ; et il est vrai qu'il fut favorable aux chrétiens[6]. En haine de cet empereur, Dèce, qui le tua, renouvela la persécution avec plus de violence que jamais (3).

L'Église s'étendit de tous côtés, principalement dans les

ANS DE J.-C. [1] 235 [2] 236 à 238 [3] 242 [4] 244 [5] 245 [6] 249

---

(1) IREN. lib. 3, 1, 2, 3. — (2) De Præsc. adv. hær. c. 36. — (3) EUS. lib. 6, c. 39.

Gaules (1); et l'empire perdit bientôt Dèce, qui le défendait vigoureusement[1]. Gallus et Volusien passèrent bien vite[2]; Émilien ne fit que paraître : la souveraine puissance fut donnée à Valérien; et ce vénérable vieillard y monta par toutes les dignités[3]. Il ne fut cruel qu'aux chrétiens. Sous lui, le pape saint Étienne, et saint Cyprien[4], évêque de Carthage, malgré toutes leurs disputes qui n'avaient point rompu la communion, reçurent tous deux la même couronne. L'erreur de saint Cyprien[5], qui rejetait le baptême donné par les hérétiques, ne nuisit ni à lui ni à l'Église. La tradition du saint-siége se soutint par sa propre force, contre les spécieux raisonnements et contre l'autorité d'un si grand homme, encore que d'autres grands hommes défendissent la même doctrine. Une autre dispute fit plus de mal[6] : Sabellius confondit ensemble les trois Personnes divines, et ne connut en Dieu qu'une seule personne sous trois noms. Cette nouveauté étonna l'Église; et saint Denys, évêque d'Alexandrie[7], découvrit au pape saint Sixte II les erreurs de cet hérésiarque (2). Ce saint pape suivit de près au martyre saint Étienne son prédécesseur : il eut la tête tranchée, et laissa un plus grand combat à soutenir à son diacre saint Laurent.

C'est alors qu'on voit commencer l'inondation des Barbares. Les Bourguignons et d'autres peuples germains[8], les Goths, autrefois appelés les Gètes, et d'autres peuples qui habitaient vers le Pont-Euxin et au-delà du Danube, entrèrent dans l'Europe : l'Orient fut envahi par les Scythes asiatiques et par les Perses. Ceux-ci défirent Valérien, qu'ils prirent ensuite par une infidélité; et, après lui avoir laissé achever sa vie dans un pénible esclavage[9], ils l'écorchèrent pour faire servir sa peau déchirée de monument à leur victoire. Gallien, son fils et son collègue, acheva de tout perdre par sa mollesse. Trente tyrans partagèrent l'empire.

Odenat, roi de Palmyre[10], ville ancienne dont Salomon est

ANS DE J.-C. [1] 251 [2] 254 [3] 257 [4] 258 [5] 259 [6] 257 [7] 259 [8] 258 à 260 [9] 261 [10] 264

(1) Greg. Tur. Hist Franc., lib. I, 28. — (2) Eus. Hist. eccl. lib. 7. c. 6.

le fondateur, fut le plus illustre de tous : il sauva les provinces d'Orient des mains des barbares, et s'y fit reconnaître. Sa femme Zénobie marchait avec lui à la tête des armées, qu'elle commanda seule après sa mort, et se rendit célèbre par toute la terre, pour avoir joint la chasteté avec la beauté, et le savoir avec la valeur[1]. Claudius II, et Aurélien après lui, rétablirent les affaires de l'empire. Pendant qu'ils abattaient[2] les Goths avec les Germains par des victoires signalées, Zénobie conservait à ses enfants les conquêtes de leur père. Cette princesse penchait au judaïsme, Pour l'attirer, Paul de Samosate, évêque d'Antioche, homme vain et inquiet, enseigna son opinion judaïque sur la personne de Jésus-Christ, qu'il ne faisait qu'un pur homme (1). Après une longue dissimulation d'une si nouvelle doctrine, il fut convaincu et condamné au concile d'Antioche[3]. La reine Zénobie soutint la guerre contre Aurélien[4], qui ne dédaigna pas de triompher d'une femme si célèbre. Parmi de perpétuels combats, il sut faire garder aux gens de guerre la discipline romaine, et montra qu'en suivant les anciens ordres et l'ancienne frugalité, on pouvait faire agir de grandes armées au dedans et au dehors, sans être à charge à l'empire.

Les Francs commençaient alors à se faire craindre (2). C'était une ligue de peuples germains, qui habitaient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étaient unis par l'amour de la liberté. Aurélien les avait battus étant particulier, et les tint en crainte étant empereur. Un tel prince se fit haïr par ses actions sanguinaires. Sa colère trop redoutée lui causa la mort[5]. Ceux qui se croyaient en péril le prévinrent, et son secrétaire menacé se mit à la tête de la conjuration. L'armée, qui le vit périr par la conspiration de tant de chefs, refusa d'élire un empereur, de peur de mettre sur le trône un des assassins d'Aurélien; et le sénat, rétabli dans son ancien droit, élut

ANS DE J.-C. [1] 268 [2] 270 [3] 273 [4] 274 [5] 275

---

(1) Eus. Hist. eccl. lib. 7, c. 27, et seq. Athan. de Synod. n. 26, 43; t. I p. 739, 757, etc. Theod. lib. 2, Hær. Fab. 8. Niceph. lib. 6, c. 27. — (2) Hist. Aug. Aurel. c. 7. Flor. c. 2. Prob. c. 11, 12. Firm. etc. c. 13.

Tacite. Ce nouveau prince était vénérable par son âge et par sa vertu; mais il devint odieux par les violences d'un parent à qui il donna le commandement de l'armée, et périt avec lui dans une sédition, le sixième mois de son règne[1]. Ainsi son élévation ne fit que précipiter le cours de sa vie. Son frère Florien prétendit à l'empire par droit de succession, comme le plus proche héritier. Ce droit ne fut pas reconnu : Florien fut tué, et Probus forcé par les soldats à recevoir l'empire, encore qu'il les menaçât de les faire vivre dans l'ordre.

Tout fléchit sous un si grand capitaine[2] : les Germains et les Francs[3], qui voulaient entrer dans les Gaules, furent repoussés; et en Orient, aussi bien qu'en Occident[4], tous les barbares respectèrent les armes romaines. Un guerrier si redoutable aspirait à la paix, et fit espérer à l'empire de n'avoir plus besoin de gens de guerre. L'armée se vengea de cette parole, et de la règle sévère que son empereur lui faisait garder. Un moment après, étonnée de la violence qu'elle exerça sur un si grand prince, elle honora sa mémoire, et lui donna pour successeur Carus, qui n'était pas moins zélé que lui pour la discipline[5]. Ce vaillant prince vengea son prédécesseur et réprima les Barbares, à qui la mort de Probus avait rendu le courage. Il alla en Orient combattre les Perses avec Numérien son second fils, et opposa aux ennemis du côté du nord, son fils aîné Carinus, qu'il fit césar : c'était la seconde dignité, et le plus proche degré pour parvenir à l'empire. Tout l'Orient trembla devant Carus : la Mésopotamie se soumit; les Perses divisés ne purent lui résister. Pendant que tout lui cédait, le ciel l'arrêta par un coup de foudre. A force de le pleurer, Numérien fut prêt à perdre les yeux. Que ne fait dans les cœurs l'envie de régner! Loin d'être touché de ses maux, son beau-père Aper le tua; mais Dioclétien vengea sa mort[6], et parvint enfin à l'empire qu'il avait désiré avec tant d'ardeur. Carinus se réveilla malgré sa mollesse, et battit Dioclétien[7]; mais, en poursuivant les fuyards, il fut tué par un des siens, dont il avait corrompu la femme. Ainsi l'empire fut défait du plus violent et du plus perdu de tous les hommes.

ANS DE J.-C. [1] 276 [2] 277 [3] 278 [4] 280 à 282 [5] 283 [6] 284 [7] 285

Dioclétien gouverna avec vigueur, mais avec une insupportable vanité. Pour résister à tant d'ennemis qui s'élevaient de tous côtés au dedans et au dehors[1], il nomma Maximien empereur avec lui, et sut néanmoins se conserver l'autorité principale. Chaque empereur fit un césar : Constantius Chlorus et Galérius[2] furent élevés à ce haut rang. Les quatre princes soutinrent à peine le fardeau de tant de guerres. Dioclétien fuit Rome qu'il trouvait trop libre, et s'établit à Nicomédie, où il se fit adorer, à la mode des Orientaux. Cependant les Perses[3], vaincus par Galérius, abandonnèrent aux Romains de grandes provinces et des royaumes entiers. Après de si grands succès, Galérius ne veut plus être sujet, et dédaigne le nom de césar. Il commence par intimider Maximien. Une longue maladie avait fait baisser l'esprit de Dioclétien; et Galérius, quoique son gendre, le força de quitter l'empire : il fallut que Maximien suivît son exemple (1).

Ainsi l'empire vint entre les mains de Constantius Chlorus et de Galérius[4]; et deux nouveaux césars, Sévère et Maximin, furent créés en leur place par les empereurs qui se déposaient. Les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne furent heureuses, mais trop peu de temps, sous Constantius Chlorus. Ennemi des exactions, et accusé par là de ruiner le fisc, il montra qu'il avait des trésors immenses dans la bonne volonté de ses sujets. Le reste de l'empire souffrait beaucoup sous tant d'empereurs et tant de césars : les officiers se multipliaient avec les princes; les dépenses et les exactions étaient infinies (2).

Le jeune Constantin, fils de Constantius Chlorus, se rendait illustre; mais il se trouvait entre les mains de Galérius. Tous les jours cet empereur, jaloux de sa gloire, l'exposait à de nouveaux périls. Il lui fallait combattre les bêtes farouches par une espèce de jeu : mais Galérius n'était pas moins à craindre qu'elles. Constantin, échappé de ses mains, trouva son père

ANS DE J.-C. [1] 286 [2] 291 [3] 297 [4] 304

(1) Eus. Hist. eccl. lib. 8, 13. Crat. Const. ad Sanct. cœt. 25. Lact. de Mort. Persec. c. 17, 18. — (2) Lact. *ibid.* c. 24.

expirant. En ce temps, Maxence[1], fils de Maximien et gendre de Galérius, se fit empereur à Rome, malgré son beau-père ; et les divisions intestines se joignirent aux autres maux de l'État. L'image de Constantin, qui venait de succéder à son père, portée à Rome, selon la coutume, y fut rejetée par les ordres de Maxence. La réception des images était la forme ordinaire de reconnaître les nouveaux princes. On se prépare à la guerre de tous côtés. Le césar Sévère[2], que Galérius envoya contre Maxence, le fit trembler dans Rome (1). Pour se donner de l'appui dans sa frayeur, il rappela son père Maximien. Le vieillard ambitieux quitta sa retraite, où il n'était qu'à regret, et tâcha en vain de retirer Dioclétien, son collègue, du jardin qu'il cultivait à Salone. Au nom de Maximien, empereur pour la seconde fois, les soldats de Sévère le quittent. Le vieil empereur le fait tuer ; et en même temps, pour s'appuyer contre Galérius, il donne à Constantin sa fille Fauste. Il fallait aussi de l'appui à Galérius après la mort de Sévère, c'est ce qui le fit résoudre à nommer Licinius empereur (2) : mais ce choix piqua Maximin, qui, en qualité de césar, se croyait plus proche du suprême honneur. Rien ne put lui persuader de se soumettre à Licinius ; et il se rendit indépendant dans l'Orient. Il ne restait presque à Galérius que l'Illyrie, où il s'était retiré après avoir été chassé d'Italie.

Le reste de l'Occident obéissait à Maximien, à son fils Maxence et à son gendre Constantin. Mais il ne voulait non plus, pour compagnons de l'empire, ses enfants que les étrangers. Il tâcha de chasser de Rome son fils Maxence, qui le chassa lui-même. Constantin, qui le reçut dans les Gaules, ne le trouva pas moins perfide. Après divers attentats, Maximien fit un dernier complot, où il crut avoir engagé sa fille Fauste contre son mari. Elle le trompait ; et Maximien, qui pensait avoir tué Constantin en tuant l'eunuque qu'on avait mis dans son lit, fut contraint de se donner la mort à lui-

ANS DE J.-C. [1] 306 [2] 307

(1) LACT., de Mort. Persec. c. 26, 27. — (2) *Id. ibid.* c. 28, 29, 30, 31, 32.

même. Une nouvelle guerre s'allume; et Maxence, sous prétexte de venger son père[1], se déclare contre Constantin, qui marche à Rome avec ses troupes (1). En même temps, il fait renverser les statues de Maximien : celles de Dioclétien, qui y étaient jointes, eurent le même sort. Le repos de Dioclétien fut troublé de ce mépris; et il mourut quelque temps après, autant de chagrin que de vieillesse.

En ces temps, Rome, toujours ennemie du christianisme, fit un dernier effort pour l'éteindre, et acheva de l'établir. Galérius, marqué par les historiens comme l'auteur de la dernière persécution (2), deux ans devant qu'il eût obligé Dioclétien à quitter l'empire[2], le contraignit à faire ce sanglant édit, qui ordonnait de persécuter les chrétiens plus violemment que jamais. Maximien, qui les haïssait, et n'avait jamais cessé de les tourmenter, animait les magistrats et les bourreaux : mais sa violence, quelque extrême qu'elle fût, n'égalait point celle de Maximin et de Galérius. On inventait tous les jours de nouveaux supplices. La pudeur des vierges chrétiennes n'était pas moins attaquée que leur foi. On recherchait les livres sacrés avec des soins extraordinaires, pour en abolir la mémoire; et les chrétiens n'osaient les avoir dans leurs maisons, ni presque les lire. Ainsi, après trois cents ans de persécution, la haine des persécuteurs devenait plus âpre. Les chrétiens les lassèrent par leur patience. Les peuples, touchés de leur sainte vie, se convertissaient en foule. Galérius désespéra de les pouvoir vaincre. Frappé d'une maladie extraordinaire, il révoqua ses édits[3], et mourut de la mort d'Antiochus, avec une aussi fausse pénitence. Maximin continua la persécution : mais Constantin-le-Grand, prince sage et victorieux, embrassa publiquement le christianisme[4].

ANS DE J.-C. [1] 312 [2] 302 [3] 311 [4] 312

---

(1) Lact. de Mort. Persec. c. 42, 43. — (2) Eus. Hist. eccl. lib. 8, c. 16. De vita Const. lib. I, c. 57. Lact. *ibid.* c. 9 et seq.

ONZIÈME ÉPOQUE.

CONSTANTIN, OU LA PAIX DE L'ÉGLISE.

Cette célèbre déclaration de Constantin arriva l'an 312 de notre Seigneur. Pendant qu'il assiégeait Maxence dans Rome, une croix lumineuse lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettait la victoire : la même chose lui est confirmée dans un songe. Le lendemain, il gagna cette célèbre bataille qui défit Rome d'un tyran, et l'Église d'un persécuteur[1]. La croix fut étalée comme la défense du peuple romain et de tout l'empire. Un peu après, Maximin fut vaincu par Licinius, qui était d'accord avec Constantin; et il fit une fin semblable à celle de Galérius. La paix fut donnée à l'Église. Constantin la combla d'honneurs. La victoire le suivit partout, et les barbares furent réprimés, tant par lui que par ses enfants. Cependant Licinius se brouille avec lui[2], et renouvelle la persécution. Battu par mer et par terre[3], il est contraint de quitter l'empire, et enfin de perdre la vie.

En ce temps, Constantin assembla[4] à Nicée, en Bithynie, le premier concile général, où trois cent dix-huit évêques, qui représentaient toute l'Eglise, condamnèrent le prêtre Arius, ennemi de la divinité du fils de Dieu, et dressèrent le symbole où la consubstantialité du Père et du Fils est établie. Les prêtres de l'Église romaine, envoyés par le pape saint Sylvestre, précédèrent tous les évêques dans cette assemblée; et un ancien auteur grec (1) compte parmi les légats du Saint-Siége le célèbre Osius, évêque de Cordoue, qui présida au concile. Constantin y prit séance, et en reçut les décisions comme un oracle du ciel. Les Ariens cachèrent leurs erreurs, et rentrèrent dans ses bonnes grâces en dissimulant.

ANS DE J.-C [1] 313 [2] 315 [3] 324 [4] 325

---

(1) Gel. Cyzic. Hist. Conc. Nic. lib. 4, c. 6, 27. Conc. Labb. t. 11, col. 158, 227.

Pendant que sa valeur maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité[1] le repos de sa famille fut troublé par les artifices de Fauste, sa femme. Crispe, fils de Constantin, mais d'un autre mariage, accusé par cette marâtre de l'avoir voulu corrompre, trouva son père inflexible. Sa mort fut bientôt vengée : Fauste, convaincue, fut suffoquée dans le bain. Mais Constantin, déshonoré par la malice de sa femme, reçut en même temps beaucoup d'honneur par la piété de sa mère. Elle découvrit, dans les ruines de l'ancienne Jérusalem, la vraie croix féconde en miracles. Le saint sépulcre fut aussi trouvé. La nouvelle ville de Jérusalem qu'Adrien avait fait bâtir, la grotte où était né le Sauveur du monde, et tous les saints lieux, furent ornés de temples superbes par Hélène et par Constantin. Quatre ans après, l'empereur rebâtit Byzance[2], qu'il appela Constantinople, et en fit le second siége de l'empire.

L'Église, paisible sous Constantin, fut cruellement affligée en Perse[3] : une infinité de martyrs signalèrent leur foi. L'empereur tâcha en vain d'apaiser Sapor, et de l'attirer au christianisme ; la protection de Constantin ne donna aux chrétiens persécutés qu'une favorable retraite. Ce prince, béni de toute l'Église[4], mourut plein de joie et d'espérance, après avoir partagé l'empire entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant. Leur concorde fut bientôt troublée. Constantin périt[5] dans la guerre qu'il eut avec son frère Constant pour les limites de leur empire. Constance et Constant ne furent guère plus unis. Constant soutint la foi de Nicée que Constance combattait. Alors l'Église admira les longues souffrances de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, et défenseur du concile de Nicée. Chassé de son siége par Constance[6], il fut rétabli canoniquement par le pape saint Jules I, dont Constant appuya le décret (1). Ce bon prince ne dura guère. Le tyran Magnence le tua par trahison[7] : mais tôt après, vaincu par Constance, il se tua lui-même[8].

ANS DE J.-C. [1] 326 [2] 330 [3] 336 [4] 337 [5] 340 [6] 341 [7] 350 [8] 351

(1) Socr. Hist. eccl. lib. 2, c. 15. Sozom. lib. 3, c. 8.

Dans la bataille où ses affaires furent ruinées, Valens[1], évêque arien, secrètement averti par ses amis, assura Constance que l'armée du tyran était en fuite, et fit croire au faible empereur qu'il le savait par révélation. Sur cette fausse révélation, Constance se livre aux Ariens. Les évêques orthodoxes sont chassés de leurs siéges : toute l'Église est remplie de confusion et de trouble ; la constance du pape Libère cède aux ennuis de l'exil[2] ; les tourments font succomber le vieil Osius, autrefois le soutien de l'Église ; et le concile de Rimini, si ferme d'abord, fléchit à la fin par surprise et par violence ; rien ne se fait dans les formes ; l'autorité de l'empereur est la seule loi : mais les Ariens, qui font tout par là, ne peuvent s'accorder entre eux, et changent tous les jours leur symbole : la foi de Nicée subsiste : saint Athanase, et saint Hilaire, évêque de Poitiers, ses principaux défenseurs, se rendent célèbres par toute la terre.

Pendant que l'empereur Constance, occupé des affaires de l'arianisme, faisait négligemment celles de l'empire, les Perses remportèrent de grands avantages. Les Allemands et les Francs tentèrent de toutes parts l'entrée des Gaules : Julien, parent de l'empereur, les arrêta, et les battit. L'empereur lui-même défit les Sarmates, et marcha contre les Perses[3]. Là paraît la révolte de Julien contre l'empereur, son apostasie[4], la mort de Constance, le règne de Julien, son gouvernement équitable, et le nouveau genre de persécution qu'il fit souffrir à l'Église. Il en entretint les divisions ; il exclut les chrétiens, non-seulement des honneurs, mais des études ; et, en imitant la sainte discipline de l'Église, il crut tourner contre elle ses propres armes. Les supplices furent ménagés, et ordonnés sous d'autres prétextes que celui de la religion. Les chrétiens demeurèrent fidèles à leur empereur : mais la gloire, qu'il cherchait trop, le fit périr[5] ; il fut tué dans la Perse, où il s'était engagé témérairement. Jovien, son successeur, zélé chrétien, trouva les affaires désespérées, et ne vécut que pour conclure une paix honteuse.

Après lui, Valentinien fit la guerre en grand capitaine[6] : il

ANS DE J.-C. [1] 353 [2] 357 à 359 [3] 360 [4] 361 [5] 363 [6] 364

y mena son fils Gratien[1] dès sa première jeunesse, maintint la discipline militaire, battit les barbares, fortifia les frontières de l'empire, et protégea en Occident la foi de Nicée. Valens, son frère, qu'il fit son collègue, la persécuta en Orient; et, ne pouvant gagner ni abattre saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, il désespérait de la pouvoir vaincre. Quelques Ariens joignirent de nouvelles erreurs aux anciens dogmes de la secte. Aérius, prêtre arien, est noté dans les écrits des saints Pères comme l'auteur d'une nouvelle hérésie (1), pour avoir égalé la prêtrise à l'épiscopat, et avoir jugé inutiles les prières et les oblations que toute l'Église faisait pour les morts. Une troisième erreur de cet hérésiarque était de compter, parmi les servitudes de la loi, l'observance de certains jeûnes marqués, et de vouloir que le jeûne fût toujours libre. Il vivait encore quand saint Épiphane se rendit célèbre par son histoire des hérésies, où il est réfuté avec tous les autres. Saint Martin fut fait évêque de Tours[2], et remplit tout l'univers du bruit de sa sainteté et de ses miracles, durant sa vie et après sa mort. Valentinien mourut après un discours violent qu'il fit aux ennemis de l'empire : son impétueuse colère, qui le faisait redouter des autres, lui fut fatale à lui-même. Son successeur Gratien vit sans envie l'élévation de son jeune frère Valentinien II, qu'on fit empereur, encore qu'il n'eût que neuf ans. Sa mère Justine, protectrice des Ariens, gouverna durant son bas âge.

On voit ici en peu d'années de merveilleux événements : la révolte des Goths contre Valens[3]; ce prince quitter les Perses pour réprimer les rebelles[4]; Gratien accourir à lui après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Valens, qui veut vaincre seul, précipite le combat, où il est tué auprès d'Andrinople : les Goths victorieux le brûlent dans un village où il s'était retiré. Gratien accablé d'affaires[5], associe à l'empire le grand Théodose, et lui laisse l'Orient. Les Goths sont

ANS DE J.-C. [1] 366, etc. [2] 375 [3] 377 [4] 378 [5] 379.

(1) EPIPH. lib, 3, hær. LXXV; t. I, p. 906. Aug. hær. LIII, t. VIII, col. 18.

vaincus : tous les barbares sont tenus en crainte ; et, ce que Théodose n'estimait pas moins, les bérétiques macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit, sont condamnés au concile de Constantinople[1]. Il ne s'y trouva que l'Église grecque : le consentement de tout l'Occident et du pape saint Damase le fit appeler second concile général.

Pendant que Théodose gouvernait avec tant de force et tant de succès[2], Gratien, qui n'était pas moins vaillant ni moins pieux, abandonné de ses troupes, toutes composées d'étrangers, fut immolé au tyran Maxime. L'Église et l'Empire pleurèrent ce bon prince. Le tyran régna dans les Gaules[3], et sembla se contenter de ce partage. L'impératrice Justine publia, sous le nom de son fils, des édits en faveur de l'arianisme. Saint Ambroise, évêque de Milan, ne lui opposa que la saine doctrine, les prières et la patience, et sut, par de telles armes, non-seulement conserver à l'Eglise les basiliques que les hérétiques voulaient occuper, mais encore lui gagner le jeune empereur. Cependant Maxime remue; et Justine ne trouve rien de plus fidèle que le saint évêque, qu'elle traitait de rebelle. Elle l'envoie au tyran, que ses discours ne peuvent fléchir. Le jeune Valentinien est contraint de prendre la fuite avec sa mère. Maxime se rend maître à Rome, où il rétablit les sacrifices des faux dieux par complaisance pour le sénat, presque encore tout païen. Après qu'il eut occupé tout l'Occident[4], et dans le temps qu'il se croyait le plus paisible, Théodose, assisté des Francs, le défit dans la Pannonie, l'assiégea dans Aquilée, et le laissa tuer par ses soldats.

Maître absolu des deux empires, il rendit celui d'Occident à Valentinien, qui ne le garda pas longtemps[5]. Ce jeune prince éleva et abaissa trop Arbogaste, un capitaine des Francs, vaillant, désintéressé, mais capable de maintenir par toutes sortes de crimes le pouvoir qu'il s'était acquis sur les troupes. Il éleva le tyran Eugène, qui ne savait que discourir, et tua Valentinien, qui ne voulait plus avoir pour maître le superbe Franc. Ce coup détestable fut fait dans les Gaules, auprès de Vienne. Saint Ambroise, que le jeune empereur

ANS DE J.-C. [1] 381 [2] 383 [3] 386, 387 [4] 388 [5] 392

avait mandé pour recevoir de lui le baptême, déplora sa perte, et espéra bien de son salut. Sa mort ne demeura pas impunie : un miracle visible donna la victoire à Théodose sur Eugène, et sur les faux dieux dont ce tyran avait rétabli le culte. Eugène fut pris [1] : il fallut le sacrifier à la vengeance publique, et abattre la rébellion par sa mort. Le fier Arbogaste se tua lui-même, plutôt que d'avoir recours à la clémence du vainqueur, que tout le reste des rebelles venait d'éprouver.

Théodose, seul empereur, fut la joie et l'admiration de tout l'univers. Il appuya la religion; il fit taire les hérétiques; il abolit les sacrifices impurs des païens; il corrigea la mollesse, et réprima les dépenses superflues [2]. Il avoua humblement ses fautes, et il en fit pénitence. Il écouta saint Ambroise, célèbre docteur de l'Eglise, qui le reprenait de sa colère, seul vice d'un si grand prince. Toujours victorieux, jamais il ne fit la guerre que par nécessité. Il rendit les peuples heureux, et mourut en paix [3], plus illustre par sa foi que par ses victoires.

De son temps, saint Jérôme [3], prêtre retiré dans la sainte grotte de Bethléem [4], entreprit des travaux immenses pour expliquer l'Ecriture [5], en lut tous les interprètes, déterra toutes les histoires saintes et profanes qui la peuvent éclaircir, et composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute l'Eglise a reçue sous le nom de *Vulgate*.

L'empire, qui paraissait invincible sous Théodose, changea tout à coup sous ses deux fils. Arcade eut l'Orient, et Honorius l'Occident : tous deux, gouvernés par leurs ministres, ils firent servir leur puissance à des intérêts particuliers. Rufin et Eutrope, successivement favoris d'Arcade [6], et aussi méchants l'un que l'autre, périrent bientôt [7]; et les affaires n'en allèrent pas mieux sous un prince faible. Sa femme Eudoxe lui fit persécuter saint Jean Chrysostome [8], patriarche de Constantinople, et la lumière de l'Orient. Le pape saint Innocent et tout l'Occident soutinrent ce grand évêque contre Théophile, patriarche d'Alexandrie, ministre des violences de l'impératrice.

ANS DE J.-C. [1] 394 [2] 390 [3] 395 [4] 386 [5] 387 [6] 395 [7] 399 [8] 403, 404

L'Occident était troublé par l'inondation des Barbares : Radagaise, Goth et païen, ravagea l'Italie. Les Vandales, nation gothique et arienne, occupèrent une partie de la Gaule, et se répandirent dans l'Espagne. Alaric, roi des Visigoths, peuples ariens, contraignit Honorius à lui abandonner ces grandes provinces déjà occupées par les Vandales. Stilicon, embarrassé de tant de Barbares, les bat, les ménage, s'entend et rompt avec eux, sacrifie tout à son intérêt, et conserve néanmoins l'empire qu'il avait dessein d'usurper.

Cependant Arcade mourut[1], et crut l'Orient si dépourvu de bons sujets, qu'il mit son fils Théodose, âgé de huit ans, sous la tutelle d'Isdegerde, roi de Perse : mais Pulchérie, sœur du jeune empereur, se trouva capable des grandes affaires. L'empire de Théodose se soutint par la prudence et par la piété de cette princesse.

Celui d'Honorius semblait proche de sa ruine. Il fit mourir Stilicon, et ne sut pas remplir la place d'un si habile ministre. La révolte de Constantin, la perte entière de la Gaule et de l'Espagne[2], la prise et le sac de Rome par les armes d'Alaric et des Visigoths[3], furent la suite de la mort de Stilicon. Ataulphe, plus furieux qu'Alaric, pilla Rome de nouveau, et il ne songeait qu'à abolir le nom romain ; mais, pour le bonheur de l'empire, il prit Placidie, sœur de l'empereur : cette princesse captive, qu'il épousa, l'adoucit. Les Goths traitèrent avec les Romains[4], et s'établirent en Espagne[5], en se réservant, dans les Gaules, les provinces qui tiraient vers les Pyrénées[6]. Leur roi Vallia conduisit sagement ces grands desseins. L'Espagne montra sa constance ; et sa foi ne s'altéra pas sous la domination de ces Ariens.

Cependaut les Bourguignons, peuples germains, occupèrent le voisinage du Rhin, d'où peu à peu ils gagnèrent le pays qui porte encore leur nom. Les Francs ne s'oublièrent pas[7] : résolus de faire de nouveaux efforts pour s'ouvrir les Gaules, ils élevèrent à la royauté Pharamond, fils de Marcomir ; et la monarchie de France, la plus ancienne et la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous lui.

ANS DE J.-C. [1] 408 [2] 409 [3] 410 [4] 413 [5] 414 [6] 415 [7] 420

Le malheureux Honorius mourut sans enfants[1], et sans pourvoir à l'empire. Théodose nomma empereur son cousin Valentinien III[2], fils de Placidie et de Constance son second mari, et le mit, durant son bas âge, sous la tutelle de sa mère, à qui il donna le titre d'impératrice.

En ces temps, Célestius et Pélage nièrent le péché originel[3], et la grâce par laquelle nous sommes chrétiens[4], Malgré leurs dissimulations, les conciles d'Afrique les condamnèrent[5]. Les papes saint Innocent et saint Zozime[6], que le pape saint Célestin suivit depuis, autorisèrent la condamnation, et l'étendirent par tout l'univers. Saint Augustin confondit ces dangereux hérétiques, et éclaira toute l'Eglise par ses admirables écrits. Le même Père, secondé de saint Prosper, son disciple, ferma la bouche aux demi-pélagiens, qui attribuaient le commencement de la justification et de la foi aux seules forces du libre arbitre.

Un siècle si malheureux à l'empire, et où il s'éleva tant d'hérésies, ne laissa pas d'être heureux au christianisme. Nul trouble ne l'ébranla, nulle hérésie ne le corrompit. L'Eglise, féconde en grands hommes, confondit toutes les erreurs. Après les persécutions, Dieu se plut à faire éclater la gloire de ses martyrs; toutes les histoires et tous les écrits sont pleins des miracles que leur secours imploré et leurs tombeaux honorés opéraient par toute la terre. Vigilance[7], qui s'opposait à des sentiments si reçus, réfuté par saint Jérôme (1), demeura sans suite. La foi chrétienne s'affermissait et s'étendait tous les jours.

Mais l'empire d'Occident n'en pouvait plus : attaqué par tant d'ennemis, il fut encore affaibli par les jalousies de ses généraux. Par les artifices d'Aétius, Boniface, comte d'Afrique, devint suspect à Placidie. Le comte, maltraité, fit venir d'Espagne Genséric et les Vandales, que les Goths en chas-

ANS DE J.-C. [1] 423 [2] 424 [3] 411 [4] 413 [5] 416 [6] 417 [7] 406 [8] 427

(1) HIER. cont. Vigil. t. IV, part. II, col. 282 et seq. Gennad. de Script. eccl.

saient, et se repentit trop tard de les avoir appelés. L'Afrique fut ôtée à l'empire.

L'Eglise souffrit des maux infinis par la violence de ces Ariens, et vit couronner une infinité de martyrs[1]. Deux furieuses hérésies s'élevèrent : Nestorius, patriarche de Constantinople, divisa la personne de Jésus-Christ; et, vingt ans après, Eutychès, abbé, en confondit les deux natures. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, s'opposa à Nestorius[2], qui fut condamné par le pape saint Célestin. Le concile d'Ephèse[3], troisième général, en exécution de cette sentence, déposa Nestorius, et confirma le décret de saint Célestin, que les évêques du concile (1) appelent leur père, dans leur définition. La sainte Vierge fut reconnue pour mère de Dieu, et la doctrine de saint Cyrille fut célébrée par toute la terre. Théodose, après quelques embarras, se soumit au concile, et bannit Nestorius. Eutychès[4], qui ne put combattre cette hérésie qu'en se jetant dans un autre excès, ne fut pas moins fortement rejeté. Le pape saint Léon-le-Grand le condamna et le réfuta tout ensemble, par une lettre qui fut révérée dans tout l'univers. Le concile de Chalcédoine[5], quatrième général, où ce grand pape tenait la première place, autant par sa doctrine que par l'autorité de son siége, anathématisa Eutychès, et Dioscore, patriarche d'Alexandrie, son protecteur. La lettre du concile à saint Léon (2) fait voir que ce pape y présidait par ses légats, comme le chef à ses membres. L'empereur Marcien assista lui-même à cette grande assemblée, à l'exemple de Constantin, et en reçut les décisions avec le même respect. Un peu auparavant, Pulchérie l'avait élevé à l'empire en l'épousant. Elle fut reconnue pour impératrice après la mort de son frère, qui n'avait point laissé de fils. Mais il fallait donner un maître à l'empire : la vertu de Marcien lui procura cet honneur. Durant le temps de ces deux conciles,

ANS DE J.-C. [1] 429 [2] 430 [3] 431 [4] 448 [5] 451

(1) Part. II. Conc. Eph. act. I. Sent. depos. Nestor. t. III. Conc. Labb. col. 533. — (2) Relat. S. Syn. Chalc. ad Leon. Conc. part. III, tom. IV, col. 837.

Théoderet, évêque de Tyr, se rendit célèbre; et sa doctrine serait sans tache, si les écrits violents qu'il publia contre saint Cyrille n'avaient eu besoin de trop grands éclaircissements. Il les donna de bonne foi, et fut compté parmi les évêques orthodoxes.

Les Gaules commençaient à reconnaître les Francs. Aétius les avait défendues contre Pharamond et contre Clodion-le-Chevelu; mais Mérovée fut plus heureux, et y fit un plus solide établissement, à peu près dans le même temps que les Anglais, peuples saxons, occupèrent la Grande-Bretagne; ils lui donnèrent leur nom, et y fondèrent plusieurs royaumes.

Cependant les Huns, peuples des Palus-Méotides, désolèrent tout l'univers avec une armée immense, sous la conduite d'Attila leur roi, le plus affreux de tous les hommes. Aétius, qui le défit dans les Gaules[1], ne put l'empêcher de ravager l'Italie. Les îles de la mer Adriatique servirent de retraite à plusieurs contre sa fureur : Venise s'éleva au milieu des eaux. Le pape saint Léon, plus puissant qu'Aétius et que les armées romaines, se fit respecter par ce roi barbare et païen, et sauva Rome du pillage : mais elle y fut exposée bientôt après par les débauches de son empereur Valentinien. Maxime[2], dont il avait violé la femme, trouva le moyen de le perdre[3] en dissimulant sa douleur, et se faisant un mérite de sa complaisance. Par ses conseils trompeurs, l'aveugle empereur fit mourir Létius, le seul rempart de l'empire. Maxime, auteur du meurtre, en inspire la vengeance aux amis d'Aétius, et fait tuer l'empereur. Il monte sur le trône par ces degrés, et contraint l'impératrice Eudoxe, fille de Théodose-le-Jeune, à l'épouser. Pour se tirer de ses mains, elle ne craignit point de se mettre en celles de Genséric. Rome est en proie au barbare; le seul saint Léon l'empêche d'y mettre tout à feu et à sang; le peuple déchire Maxime, et ne reçoit dans ses maux que cette triste consolation.

Tout se brouille en Occident; on y voit plusieurs empereurs s'élever et tomber presque en même temps. Majorien[5] fut le plus illustre. Avitus[2] soutint mal sa réputation, et se

ANS DE J.-C. [1] 452 [2] 454 [3] 455 [4] 456 [5] 457

sauva par un évêché. On ne put plus défendre les Gaules contre Mérovée, ni contre Childéric son fils; mais le dernier pensa périr par ses débauches. Si ses sujets le chassèrent[1], un fidèle ami qui lui resta[2] le fit rappeler. Sa valeur le fit craindre de ses ennemis, et ses conquêtes s'étendirent bien avant dans les Gaules. L'empire d'Orient était paisible sous Léon[3], thracien, successeur de Marcien, et sous Zénon[4], gendre et successeur de Léon. La révolte de Basilisque[5], bientôt opprimée, ne causa qu'une courte inquiétude à cet empereur; mais l'empire d'Occident périt sans ressource. Auguste, qu'on nomme Augustule, fils d'Oreste, fut le dernier empereur reconnu à Rome; et incontinent après il fut dépossédé par Odoacre, roi des Hérules. C'étaient des peuples venus du Pont-Euxin, dont la domination ne fut pas longue.

En Orient, l'empereur Zénon entreprit de se signaler d'une manière inouïe. Il fut le premier des empereurs qui se mêla de régler les questions de la foi. Pendant que les demi-eutychiens s'opposaient au concile de Chalcédoine[6], il publia contre le concile son Hénotique, c'est-à-dire son décret d'union, détesté par les catholiques[7], et condamné par le pape Félix III. Les Hérules furent bientôt chassés de Rome par Théodoric, roi des Ostrogoths[8], c'est-à-dire Goths orientaux, qui fonda le royaume d'Italie[9], et laissa, quoique arien, un assez libre exercice à la religion catholique. L'empereur Anastase la troublait en Orient. Il marcha sur les pas de Zénon, son prédécesseur[10], et appuya les hérétiques : par là, il aliéna les esprits des peuples[11], et ne put jamais les gagner, même en ôtant des impôts fâcheux. L'Italie obéissait à Théodoric. Odoacre, pressé dans Ravenne, tâcha de se sauver par un traité que Théodoric n'observa pas; et les Hérules furent contraints de tout abandonner. Théodoric, outre l'Italie, tenait encore la Provence. De son temps, saint Benoît[12], retiré en Italie dans un désert, commençait, dès ses plus tendres années, à pratiquer les saintes maximes dont il composa depuis cette belle règle, que tous les moines d'Occident reçu-

ANS DE J.-C. [1] 458 [2] 465 [3] 474 [4] 475 [5] 476 [6] 482 [7] 483 [8] 490 [9] 491 [10] 492 [11] 493 [12] 494

rent avec le même respect que les moines d'Orient ont pour celle de saint Basile.

Les Romains achevèrent de perdre les Gaules par les victoires de Clovis, fils de Childéric[1]. Il gagna aussi sur les Allemands la bataille de Tolbiac, par le vœu qu'il fit d'embrasser la religion chrétienne, à laquelle Clotilde sa femme ne cessait de le porter. Elle était de la maison des rois de Bourgogne, et catholique zélée, encore que sa famille et sa nation fût arienne. Clovis, instruit par saint Vaast, fut baptisé à Reims, avec ses Français, par saint Rémy, évêque de cette ancienne métropole. Seul de tous les princes du monde, il soutint la foi catholique, et mérita le titre de TRÈS-CHRÉTIEN[2] à ses successeurs. Par la bataille où il tua de sa propre main Alaric[3], roi des Visigoths, Tolose et l'Aquitaine furent jointes à son royaume. Mais la victoire des Ostrogoths l'empêcha de tout prendre jusqu'aux Pyrénées, et la fin de son règne[4] ternit la gloire des commencements. Ses quatre enfants partagèrent le royaume[5], et ne cessèrent d'entreprendre les uns sur les autres. Anastase mourut frappé du foudre.

Justin, de basse naissance, mais habile et très-catholique, fut fait empereur par le sénat[6]. Il se soumit, avec tout son peuple, aux décrets du pape saint Hormisdas, et mit fin aux troubles de l'Église d'Orient. De son temps, Boëce[7], homme célèbre par sa doctrine aussi bien que par sa naissance, et Symmaque, son beau-père, tous deux élevés aux charges les plus éminentes, furent immolés aux jalousies de Théodoric, qui les soupçonna sans sujet de conspirer contre l'état. Le roi, troublé de son crime, crut voir la tête de Symmaque dans un plat qu'on lui servait, et mourut quelque temps après. Amalasonte sa fille, et mère d'Atalaric, qui devenait roi par la mort de son aïeul, est empêchée par les Goths de faire instruire le jeune prince comme méritait sa naissance; et, contrainte de l'abandonner aux gens de son âge, elle voit qu'il se perd, sans pouvoir y apporter de remède.

L'année d'après[8], Justin mourut, après avoir associé à l'empire son neveu Justinien, dont le long règne est célèbre

ANS DE J.-C. [1] 495 [2] 506 [3] 507 [4] 508 [5] 510 [6] 518 [7] 526 [8] 527

par les travaux de Tribonien, compilateur du droit romain, et par les exploits de Bélisaire et de l'eunuque Narsès. Ces deux fameux capitaines réprimèrent les Perses, défirent les Ostrogoths et les Vandales, rendirent à leur maître l'Afrique, l'Italie et Rome[1]; mais l'empereur, jaloux de leur gloire, sans vouloir prendre part à leurs travaux, les embarrassait toujours plus qu'il ne leur donnait d'assistance.

Le royaume de France s'augmentait[2]. Après une longue guerre, Childebert et Clotaire, enfants de Clovis, conquirent le royaume de Bourgogne, et en même temps immolèrent à leur ambition les enfants mineurs de leur frère Clodomir, dont ils partagèrent entre eux le royaume. Quelque temps après, et pendant que Bélisaire attaquait si vivement les Ostrogoths, ce qu'ils avaient dans les Gaules fut abandonné aux Français. La France s'étendait alors beaucoup au delà du Rhin; mais les partages des princes, qui faisaient autant de royaumes, l'empêchaient d'être réunie sous une même domination. Ses principales parties furent la Neustrie, c'est-à-dire la France occidentale; et l'Austrasie, c'est-à-dire la France orientale.

La même année que Rome fut reprise par Narsès[3], Justinien fit tenir à Constantinople le cinquième concile général, qui confirma les précédents, et condamna quelques écrits favorables à Nestorius: c'est ce qu'on appelait les trois chapitres, à cause des trois auteurs, déjà morts il y avait longtemps, dont il s'agissait alors. On condamna la mémoire et les écrits de Théodore, évêque de Mopsueste; une lettre d'Ibas, évêque d'Édesse; et parmi les écrits de Théodoret, ceux qu'il avait composés contre saint Cyrille: les livres d'Origène, qui troublaient tout l'Orient depuis un siècle, furent aussi réprouvés. Ce concile, commencé avec de mauvais desseins, eut une heureuse conclusion, et fut reçu du Saint-Siége, qui s'y était opposé d'abord.

Deux ans après le concile[4], Narsès, qui avait ôté l'Italie aux Goths, la défendit contre les Français, et remporta une pleine victoire sur Bucelin, général des troupes d'Austrasie. Malgré

ANS DE J.-C. [1] 529 à 553 [2] 532 [3] 553 [4] 555

tous ces avantages, l'Italie ne demeura guère aux empereurs. Sous Justin II, neveu de Justinien[1], et après la mort de Narsès, le royaume de Lombardie fut fondé par Alboïn. Il prit Milan et Pavie[2]: Rome et Ravenne se sauvèrent à peine de ses mains[3]; et les Lombards firent souffrir aux Romains des maux extrêmes. Rome fut mal secourue par ses empereurs[4], que les Avares, nation scythique, les Sarrasins, peuples d'Arabie, et les Perses plus que tous les autres, tourmentaient de tous côtés en Orient. Justin, qui ne croyait que lui-même et ses passions, fut toujours battu par les Perses et par leur roi Chosroès. Il se troubla de tant de pertes, jusqu'à tomber en frénésie. Sa femme Sophie soutint l'empire. Le malheureux prince revint trop tard à son bon sens[5], et reconnut en mourant la malice de ses flatteurs. Après lui, Tibère II, qu'il avait nommé empereur, réprima les ennemis, soulagea les peuples[6], et s'enrichit par ses aumônes. Les victoires de Maurice[7], cappadocien, général de ses armées, firent mourir de dépit le superbe Chosroès. Elles furent récompensées de l'empire[8], que Tibère lui donna en mourant, avec sa fille Constantine.

En ce temps, l'ambitieuse Frédégonde, femme du roi Chilpéric Ier, mettait toute la France en combustion, et ne cessait d'exciter des guerres cruelles entre les rois français.

Au milieu des malheurs de l'Italie[9], et pendant que Rome était affligée d'une peste épouvantable, saint Grégoire-le-Grand fut élevé malgré lui sur le siége de saint Pierre. Ce grand pape apaise la peste par ses prières ; instruit les empereurs, et tout ensemble leur fait rendre l'obéissance qui leur est dûe; console l'Afrique et la fortifie ; confirme en Espagne les Visigoths convertis de l'arianisme, et Recarède-le-Catholique, qui venait de rentrer au sein de l'Église; convertit l'Angleterre; réforme la discipline dans la France, dont il exalte les rois, toujours orthodoxes, au-dessus de tous les rois de la terre ; fléchit les Lombards; sauve Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvaient aider; réprime l'orgueil naissant des patriarches de Constantinople ; éclaire toute

ANS DE J.-C. [1] 568 [2] 570 [3] 571 [4] 574 [5] 579 [6] 580 [7] 581 [8] 583 [9] 590

l'Église par sa doctrine; gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité; et donne au monde un parfait modèle du gouvernement ecclésiastique.

L'histoire de l'Église n'a rien de plus beau que l'entrée[1] du saint moine Augustin dans le royaume de Kent, avec quarante de ses compagnons (1), qui, précédés de la croix et de l'image du grand roi notre Seigneur Jésus-Christ, faisaient des vœux solennels pour la conversion de l'Angleterre. Saint Grégoire, qui les avait envoyés, les instruisait par des lettres véritablement apostoliques, et apprenait à saint Augustin à trembler parmi les miracles continuels que Dieu faisait par son ministère (2). Berthe, princesse de France, attira au christianisme le roi Édhilbert son mari. Les rois de France, et la reine Brunehaut, protégèrent la nouvelle mission. Les évêques de France entrèrent dans cette bonne œuvre, et ce furent eux qui, par l'ordre du pape[2], sacrèrent saint Augustin. Le renfort que saint Grégoire envoya au nouvel évêque produisit de nouveaux fruits[3]; et l'Église anglicane prit sa forme. L'empereur Maurice, ayant éprouvé la fidélité du saint pontife, se corrigea par ses avis, et reçut de lui cette louange, si digne d'un prince chrétien, que la bouche des hérétiques n'osait s'ouvrir de son temps. Un si pieux empereur fit pourtant une grande faute[4]: un nombre infini de Romains périrent entre les mains des Barbares, faute d'être rachetés à un écu par tête. On voit, incontinent après, les remords du bon empereur; la prière qu'il fait à Dieu de le punir en ce monde plutôt qu'en l'autre; la révolte de Phocas[2], qui égorge à ses yeux toute sa famille; Maurice, tué le dernier, et ne disant autre chose parmi tous ses maux, que ce verset du Psalmiste: « Vous êtes juste, ô Seigneur, et tous vos jugements sont » droits! (3) » Phocas, élevé à l'empire par une action si détestable, tâcha de gagner les peuples en honorant le Saint-Siége, dont il confirma les priviléges. Mais sa sentence était

ANS DE J.-C. [1] 597 [2] 601 [2] 604 [3] 601 [4] 602

(1) Beda, Hist. angl. lib. 1, c. 25. — (2) Greg. lib, 9, ep. LVIII, munc lib. 2, ind. 4, ep. XXVIII; t. II, col. 1110. — (3) Psal. CXVIII. 137.

prononcée[1]. Héraclius[2], proclamé empereur par l'armée d'Afrique, marcha contre lui. Alors Phocas éprouva que souvent les débauches nuisent plus aux princes que les cruautés; et Photin, dont il avait débauché la femme, le livra à Héraclius, qui le fit tuer.

La France vit un peu après une tragédie bien plus étrange. La reine Brunehaut[3], livrée à Clotaire II, fut immolée à l'ambition de ce prince; sa mémoire fut déchirée; et sa vertu, tant louée par saint Grégoire, a peine encore à se défendre.

L'empire cependant était désolé. Le roi de Perse Chosroès II, sous prétexte de venger Maurice, avait entrepris de perdre Phocas. Il poussa ses conquêtes sous Héraclius. On vit l'empereur battu, et la vraie croix enlevée par les infidèles; puis, par un retour admirable, Héraclius cinq fois vainqueur; la Perse pénétrée par les Romains, Chosroès tué par son fils, et la sainte croix reconquise[4].

Pendant que la puissance des Perses était si bien réprimée, un plus grand mal s'éleva contre l'empire et contre toute la chrétienté. Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarrasins : il fut chassé de la Mecque par les siens. A sa fuite commence la fameuse hégyre[5], d'où les mahométans comptent leurs années. Le faux prophète donna ses victoires pour toute marque de sa mission. Il soumit en neuf ans toute l'Arabie, de gré ou de force, et jeta les fondements de l'empire des califes.

A ces maux se joignit l'hérésie des Monothélites[6], qui, par une bizarrerie presque inconcevable, en reconnaissant deux natures en notre Seigneur, n'y voulaient reconnaître qu'une seule volonté. L'homme, selon eux, n'y voulait rien, et il n'y avait en Jésus-Christ que la seule volonté du Verbe. Ces hérétiques cachaient leur venin sous des paroles ambiguës : un faux amour de la paix leur fit proposer qu'on ne parlât ni d'une ni de deux volontés. Il imposèrent par ces artifices au pape Honorius I[7], qui entra avec eux dans un dangereux ménagement, et consentit au silence, où le mensonge et la vérité furent également supprimés. Pour comble de mal-

ANS DE J.-C. [1] 608 [2] 610 [3] 614 [4] 620 à 626 [5] 622 [6] 629 [7] 633

heur, quelque temps après[1], l'empereur Héraclius entreprit de décider la question de son autorité, et proposa son ecthèse, ou exposition, favorable aux Monothélites. Mais les artifices des hérétiques furent enfin découverts[2]. Le pape Jean IV condamna l'ecthèse. Constant, petit-fils d'Héraclius[3], soutint l'édit de son aïeul par le sien, appelé Type. Le Saint-Siége et le pape Théodore s'opposent à cette entreprise[4] : le pape saint Martin I assemble le concile de Latran, où il anathématise le Type et les chefs des Monothélites. Saint Maxime, célèbre par tout l'Orient pour sa piété et pour sa doctrine, quitte la cour infectée de la nouvelle hérésie, reprend ouvertement les empereurs qui avaient osé prononcer sur les questions de la foi, et souffre des maux infinis pour la religion catholique[5]. Le pape, traîné d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt[6] enfin parmi les souffrances, sans se plaindre, ni se relâcher de ce qu'il doit à son ministère.

Cependant la nouvelle Église anglicane, fortifiée par les soins des papes Boniface V et Honorius, se rendait illustre par toute la terre. Les miracles y abondaient avec les vertus, comme dans les temps des apôtres; et il n'y avait rien de plus éclatant que la sainteté de ses rois. Edwin embrassa, avec tout son peuple[7], la foi qui lui avait donné la victoire sur ses ennemis, et convertit ses voisins. Oswalde servit d'interprète aux prédicateurs de l'Évangile[8]; et, renommé par ses conquêtes, il leur préféra la gloire d'être chrétien. Les Merciens[9] furent convertis par le roi de Northumberland, Oswin : leurs voisins et leurs successeurs suivirent leurs pas; et leurs bonnes œuvres furent immenses.

Tout périssait en Orient. Pendant que les empereurs se consument dans des disputes de religion[10], et inventent des hérésies, les Sarrasins pénètrent l'empire; ils occupent la Syrie et la Palestine; la sainte cité leur est assujettie; la Perse leur est ouverte par ses divisions, et ils prennent ce grand royaume sans résistance. Ils entrent en Afrique, en état d'en

ANS DE J.-C. [1] 639 [2] 640 [3] 648 [4] 649 [5] 650 [6] 654 [7] 627 [8] 634
[9] 655 [10] 634 à 637

faire bientôt une de leurs provinces[1] : l'île de Chypre leur obéit[2]; et ils joignent, en moins de trente ans, toutes ces conquêtes à celles de Mahomet.

L'Italie, toujours malheureuse et abandonnée, gémissait sous les armes des Lombards. Constant désespéra de les chasser, et se résolut à ravager ce qu'il ne put défendre. Plus cruel que les Lombards mêmes[3], il ne vint à Rome que pour en piller les trésors : les églises ne s'en sauvèrent pas : il ruina la Sardaigne et la Sicile; et, devenu odieux à tout le monde[4], il périt de la main des siens. Sous son fils Constantin Pogonat, c'est-à-dire le Barbu, les Sarrasins[5] s'emparèrent de la Cilicie et de la Lycie. Constantinople assiégée[6] ne fut sauvée que par un miracle. Les Bulgares, peuples venus de l'embouchure du Volga[7], se joignirent à tant d'ennemis dont l'empire était accablé, et occupèrent cette partie de la Thrace appelée depuis Bulgarie, qui était l'ancienne Mysie.

L'Eglise anglicane enfantait de nouvelles Églises; et saint Wilfrid, évêque d'York, chassé de son siége, convertit la Frise.

Toute l'Eglise reçut une nouvelle lumière par le concile de Constantinople[8], sixième général, où le pape saint Agathon présida par ses légats, et expliqua la foi catholique par une lettre admirable. Le concile frappa d'anathème un évêque célèbre par sa doctrine, un patriarche d'Alexandrie, quatre patriarches de Constantinople, c'est-à-dire tous les auteurs de la secte des Monothélites; sans épargner le pape Honorius, qui les avait ménagés. Après la mort d'Agathon, qui arriva durant le concile, le pape saint Léon II en confirma les décisions, et en reçut tous les anathèmes. Constantin Pogonat, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra au concile à leur exemple; et, comme il y rendit les mêmes soumissions, il y fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, et de restaurateur de la religion. Son fils Justinien II[9] lui succéda encore enfant. De son temps, la foi s'étendait et éclatait vers le nord[10]. Saint

ANS DE J.-C. [1] 647 [2] 648 [3] 663 [4] 668 [5] 671 [6] 672 [7] 678 [8] 680
[9] 685 [10] 686

Kilien, envoyé par le pape Conon, prêcha l'Evangile dans la Franconie[1]. Du temps du pape Serge, Céadual, un des rois d'Angleterre, vint reconnaître en personne l'Eglise romaine, d'où la foi avait passé en son île; et, après avoir reçu le baptême par les mains du pape, il mourut selon qu'il l'avait lui-même désiré.

La maison de Clovis était tombée dans une faiblesse déplorable : de fréquentes minorités avaient donné occasion de jeter les princes dans une mollesse dont ils ne sortaient point étant majeurs. De là sort une longue suite de rois fainéants, qui n'avaient que le nom de roi, et laissaient tout le pouvoir aux maires du palais. Sous ce titre, Pepin Héristel gouverna tout[2], et éleva sa maison à de plus hautes espérances. Par son autorité, et après le martyre de saint Vigbert[3], la foi s'établit dans la Frise, que la France venait d'ajouter à ses conquêtes. Saint Swibert, saint Willebrod, et d'autres hommes apostoliques, répandirent l'Evangile dans les provinces voisines.

Cependant la minorité de Justinien s'était heureusement passée : les victoires de Léonce avaient abattu les Sarrasins, et rétabli la gloire de l'empire en Orient. Mais ce vaillant capitaine[4], arrêté injustement, et relâché mal à propos, coupa le nez à son maître, et le chassa. Ce rebelle souffrit un pareil traitement de Tibère[5], nommé Absimare, qui lui-même ne dura guère. Justinien rétabli fut ingrat envers ses amis[6]; et, en se vengeant de ses ennemis, il s'en fit de plus redoutables, qui le tuèrent. Les images de Philippique, son successeur, ne furent pas reçues dans Rome[7], à cause qu'il favorisait les Monothélites et se déclarait ennemi du concile sixième. On élut[8] à Constantinople Anastase II, prince catholique, et on creva les yeux à Philippique.

En ce temps, les débauches du roi Roderic, ou Rodrigue, firent livrer l'Espagne aux Maures : c'est ainsi qu'on appelait les Sarrasins d'Afrique. Le comte Julien, pour venger sa fille, dont Roderic abusait, appela ces infidèles. Ils viennent avec des troupes immenses; ce roi périt : l'Espagne est soumise;

ANS DE J.-C. [1] 689 [2] 693 [3] 695 [4] 694 [5] 696 [6] 702 [7] 711 [8] 713

et l'empire des Goths y est éteint. L'Eglise d'Espagne fut mise alors à une nouvelle épreuve ; mais, comme elle s'était conservée sous les Ariens, les mahométans ne purent l'abattre. Ils la laissèrent d'abord avec assez de liberté ; mais dans les siècles suivants, il fallut soutenir de grands combats ; et la chasteté eut ses martyrs aussi bien que la foi, sous la tyrannie d'une nation aussi brutale qu'infidèle.

L'empereur Anastase ne dura guère [1] : l'armée força Théodose III à prendre la pourpre. Il fallut combattre : le nouvel empereur gagna la bataille, et Anastase fut mis dans un monastère.

Les Maures, maîtres de l'Espagne, espéraient s'étendre bientôt au-delà des Pyrénées : mais Charles-Martel, destiné à les réprimer, s'était élevé en France, et avait succédé, quoique bâtard, au pouvoir de son père Pepin Héristel, qui laissa l'Austrasie à sa maison comme une espèce de principauté souveraine, et le commandement en Neustrie par la charge de maire du palais. Charles réunit tout par sa valeur.

Les affaires d'Orient étaient brouillées [2]. Léon Isaurien, préfet d'Orient, ne reconnut pas Théodose, qui quitta sans répugnance l'empire, qu'il n'avait accepté que par force, et, retiré à Ephèse, ne s'occupa plus que des véritables grandeurs.

Les Sarrasins [3] reçurent de grands coups durant l'empire de Léon. Ils levèrent [4] honteusement le siége de Constantinople. Pélage, qui se cantonna dans les montagnes d'Asturie avec ce qu'il y avait de plus résolu parmi les Goths, après une victoire signalée opposa à ces infidèles un nouveau royaume, par lequel ils devaient un jour être chassés de l'Espagne. Malgré les efforts et l'armée immense d'Abdérame, leur général [5], Charles Martel gagna sur eux la fameuse bataille de Tours. Il y périt un nombre infini de ces infidèles ; et Abdérame lui-même demeura sur la place. Cette victoire fut suivie d'autres avantages, par lesquels Charles arrêta les Maures, et étendit le royaume jusqu'aux Pyrénées. Alors les Gaules n'eurent presque rien qui n'obéît aux Français ; et tous reconnaissaient Charles Martel. Puissant en paix, en guerre, et

ANS DE J.-C. [1] 715 [2] 716 [3] 718 [4] 719 [5] 725

maître absolu du royaume, il régna sous plusieurs rois qu'il fit et défit à sa fantaisie, sans oser prendre ce grand titre. La jalousie des seigneurs français voulait être ainsi trompée.

La religion s'établissait en Allemagne [1]. Le prêtre saint Boniface convertit ces peuples, et en fut fait évêque par le pape Grégoire II, qui l'y avait envoyé.

L'empire était alors assez paisible; mais Léon y mit le trouble pour longtemps [2]. Il entreprit de renverser comme des idoles les images de Jésus-Christ et de ses saints. Comme il ne put attirer à ses sentiments saint Germain, patriarche de Constantinople, il agit de son autorité; et, après une ordonnance du sénat, on lui vit d'abord briser une image de Jésus-Christ qui était posée sur la grande porte de l'église de Constantinople. Ce fut par là que commencèrent les violences des iconoclastes, c'est-à-dire des brise-images. Les autres images que les empereurs, les évêques, et tous les fidèles, avaient érigées, depuis la paix de l'Eglise, dans les lieux publics et particuliers, furent aussi abattues. A ce spectacle, le peuple s'émut : les statues de l'empereur furent renversées en divers endroits. Il se crut outragé en sa personne : on lui reprocha un semblable outrage qu'il faisait à Jésus-Christ et à ses saints, et que, de son aveu propre, l'injure faite à l'image retombait sur l'original. L'Italie passa encore plus avant : l'impiété de l'empereur fut cause qu'on lui refusa les tributs ordinaires. Luitprand, roi des Lombards, se servit du même prétexte pour prendre Ravenne, résidence des exarques : on nommait ainsi les gouverneurs que les empereurs envoyaient en Italie. Le pape Grégoire II s'opposa au renversement des images; mais, en même temps, il s'opposait aux ennemis de l'empire, et tâchait de retenir les peuples dans l'obéissance. La paix se fit avec les Lombards [1], et l'empereur exécuta son décret contre les images plus violemment que jamais. Mais le célèbre Jean de Damas lui déclara qu'en matière de religion il ne connaissait de décrets que ceux de l'Eglise, et souffrit beaucoup. L'empereur chassa de son siége le patriarche saint Germain, qui mourut en exil, âgé de quatre-vingt-dix ans.

ANS DE J.-C. [1] 723 [2] 726 [3] 730

Un peu après, les Lombards reprirent les armes[1]: et, dans les maux qu'ils faisaient souffrir au peuple romain, il ne furent retenus que par l'autorité de Charles Martel[2], dont le pape Grégoire II avait imploré l'assistance.

Le nouveau royaume d'Espagne, qu'on appelait dans ces premiers temps le royaume d'Oviède, s'augmentait par les victoires et par la conduite d'Alphonse, gendre de Pélage, qui, à l'exemple de Recarède, dont il était descedu, prit le nom de Catholique.

Léon mourut[3], et laissa l'empire aussi bien que l'Eglise dans une grande agitation. Artabaze, préteur d'Arménie, se fit proclamer empereur, au lieu de Constantin Copronyme, fils de Léon, et rétablit les images.

Après la mort de Charles Martel, Luitprand menaça Rome de nouveau: l'exarchat de Ravenne fut en péril[4], et l'Italie dut son salut à la prudence du pape saint Zacharie. Constantin[5], embarrassé dans l'Orient, ne songeait qu'à s'établir; il battit Artabaze, prit Constantinople, et la remplit de supplices.

Les deux enfants de Charles Martel, Carloman et Pepin[6], avaient succédé à la puissance de leur père: mais Carloman, dégoûté du siècle, au milieu de sa grandeur et de ses victoires, embrassa la vie monastique. Par ce moyen, son frère Pepin réunit en sa personne toute la puissance. Il sut la soutenir par un grand mérite, et prit le dessein de s'élever à la royauté. Childéric, le plus méprisable de tous les princes lui en ouvrit le chemin[7], et joignit à la qualité de fainéant celle d'insensé. Les Français, dégoûtés de leurs fainéants, et accoutumés depuis tant de temps à la maison de Charles Martel, féconde en grands hommes, n'étaient plus embarrassés que du serment qu'ils avaient prêté à Childéric. Sur la réponse du pape Zacharie, ils se crurent libres, et d'autant plus dégagés du serment qu'ils avaient prêté à leur roi, que lui et ses devanciers semblaient depuis cent ans avoir renoncé au droit qu'ils avaient de leur commander, en laissant attacher tout le pouvoir à la charge de maire du palais. Ainsi Pepin

ANS DE J.-C. 739 [2] 740 [3] 741 [4] 742 [5] 743 [6] 747 [7] 752

fut mis sur le trône, et le nom de roi fut réuni avec l'autorité.

Le pape Étienne III trouva dans le nouveau roi le même zèle que Charles Martel avait eu pour le saint-siége contre les Lombards[1]. Après avoir vainement imploré le secours de l'empereur, il se jeta entre les bras des Français. Le roi le reçut en France avec respect, et voulut être sacré et couronné de sa main[2]. En même temps il passa les Alpes, délivra Rome et l'exarchat de Ravenne, et réduisit Astolphe, roi des Lombards, à une paix équitable.

Cependant l'empereur faisait la guerre aux images. Pour s'appuyer de l'autorité ecclésiastique, il assembla un nombreux concile à Constantinople (1). On n'y vit pourtant point paraître, selon la coutume, ni les légats du saint-siége, ni les évêques, ou les légats des autres siéges patriarcaux (2). Dans ce concile, non-seulement on condamna comme idolâtrie tout l'honneur rendu aux images en mémoire des originaux, mais encore on y condamna la sculpture et la peinture comme des arts détestables. C'était l'opinion des Sarrasins, dont on disait que Léon avait suivi les conseils quand il renversa les images. Il ne parut pourtant rien contre les reliques. Le concile de Copronyme (3) ne défendit pas de les honorer; et il frappa d'anathème ceux qui refusaient d'avoir recours aux prières de la sainte Vierge et des saints. Les catholiques, persécutés pour l'honneur qu'ils rendaient aux images, répondaient à l'empereur qu'ils aimaient mieux endurer toute sorte d'extrémités, que de ne pas adorer Jésus-Christ jusque dans son ombre.

Cependant Pepin repassa les Alpes, et châtia l'infidèle Astolphe[3], qui refusait d'exécuter le traité de paix. L'Église romaine ne reçut jamais un plus beau don que celui que lui fit alors ce pieux prince. Il lui donna les villes reconquises sur les Lombards, et se moqua de Copronyme, qui les rede-

ANS DE J.-C. [1] 753 [2] 754 [3] 730

---

(1) Conc. Nic. II, act. VI, t. VII Concil. col. 395. — (2) *Ibid.* Defin. Pseudo-syn. C. P. col. 458, 506.— (3) *Ibid.* Can. IX et XI, col. 523, 527.

mandait, lui qui n'avait pu les défendre. Depuis ce temps, les empereurs furent peu reconnus dans Rome : ils y devinrent méprisables par leur faiblesse, et odieux par leurs erreurs. Pepin y fut regardé comme protecteur du peuple romain et de l'Église romaine. Cette qualité devint comme héréditaire à sa maison et aux rois de France.

Charlemagne, fils de Pepin, la soutint avec autant de courage que de piété. Le pape Adrien eut recours à lui contre Didier[1], roi des Lombards, qui avait pris plusieurs villes, et menaçait toute l'Italie. Charlemagne[2] passa les Alpes. Tout fléchit : Didier fut livré[3] : les rois lombards, ennemis de Rome et des papes, furent détruits : Charlemagne se fit couronner roi d'Italie, et prit le titre de Roi des Français et des Lombards. En même temps il exerça dans Rome même l'autorité souveraine en qualité de patrice, et confirma au saint-siége les donations du roi son père. Les empereurs avaient peine à résister aux Bulgares, et soutenaient vainement contre Charlemagne les Lombards dépossédés.

La querelle des images[4] durait toujours. Léon IV, fils de Copronyme, semblait d'abord s'être adouci ; mais il renouvela la persécution aussitôt qu'il se crut le maître. Il mourut bientôt. Son fils Constantin, âgé de dix ans, lui succéda, et régna sous la tutelle de l'impératrice Irène, sa mère. Alors les choses commencèrent à changer de face[5]. Paul, patriarche de Constantinople, déclara, sur la fin de sa vie, qu'il avait combattu les images contre sa conscience, et se retira dans un monastère, où il déplora, en présence de l'impératrice, le malheur de l'Église de Constantinople, séparée des quatre siéges patriarcaux, et lui proposa la célébration d'un concile universel comme l'unique remède d'un si grand mal. Taraise, son successeur, soutint que la question n'avait pas été jugée dans l'ordre, parce qu'on avait commencé par une ordonnance de l'empereur, qu'un concile, tenu contre les formes, avait suivi ; au lieu qu'en matière de religion, c'est au concile à commencer, et aux empereurs à appuyer le jugement de l'Église. Fondé sur cette raison, il n'accepta le patriarcat qu'à

ANS DE J.-C. [1] 772 [2] 773 [3] 774 [4] 780 [5] 784

condition qu'on tiendrait le concile universel : il fut commencé à Constantinople[1], et continué à Nicée (1). Le pape y envoya ses légats : le concile des iconoclastes fut condamné ; ils sont détestés comme gens qui, à l'exemple des Sarrasins, accusaient les chrétiens d'idolâtrie. On décida que les images seraient honorées en mémoire et pour l'amour des originaux, ce qui s'appelle, dans le concile, « culte relatif, adoration et » salutation honoraire, » qu'on oppose au culte suprême, et à l'adoration de latrie, ou d'entière sujétion, que le concile réserve à Dieu seul. Outre les légats du saint-siége et la présence du patriarche de Constantinople, il y parut des légats des autres siéges patriarcaux opprimés alors par les infidèles. Quelques-uns leur ont contesté leur mission : mais ce qui n'est pas contesté, c'est que, loin de les désavouer, tous ces siéges ont accepté le concile sans qu'il y paraisse de contradiction ; et il a été reçu par toute l'Église.

Les Français, environnés d'idolâtres ou de nouveaux chrétiens dont ils craignaient de brouiller les idées, et d'ailleurs embarrassés du terme équivoque d'adoration, hésitèrent longtemps. Parmi toutes les images, ils ne voulaient rendre d'honneur qu'à celle de la croix, absolument différente des figures que les païens croyaient pleines de divinité. Ils conservèrent pourtant en lieu honorable, et même dans les églises, les autres images, et détestèrent les iconoclastes. Ce qui resta de diversité ne fit aucun schisme. Les Français connurent enfin que les Pères de Nicée ne demandaient pour les images que le même genre de culte, toutes proportions gardées, qu'ils rendaient eux-mêmes aux reliques, au livre de l'Évangile, et à la croix ; et ce concile fut honoré par toute la chrétienté sous le nom de septième concile général.

Ainsi nous avons vu les sept conciles généraux, que l'Orient et l'Occident, l'Église grecque et l'Église latine reçoivent avec une égale révérence. Les empereurs convoquaient ces grandes assemblées par l'autorité souveraine qu'ils avaient sur tous les

(1) Conc. Nic. II, act. 7.

évêques, ou du moins sur les principaux, d'où dépendaient tous les autres, et qui étaient alors sujets de l'empire. Les voitures publiques leur étaient fournies par l'ordre des princes. Ils assemblaient les conciles en Orient, où ils faisaient leur résidence, et y envoyaient ordinairement des commissaires pour maintenir l'ordre. Les évêques ainsi assemblés portaient avec eux l'autorité du Saint-Esprit et la tradition des Églises. Dès l'origine du christianisme il y avait trois siéges principaux qui précédaient tous les autres, celui de Rome, celui d'Alexandrie et celui d'Antioche. Le concile de Nicée (1) avait approuvé que l'évêque de la cité sainte eût le même rang. Le second et le quatrième concile élevèrent le siége de Constantinople, et voulurent qu'il fût le second. Ainsi il se fit cinq siéges, que, dans la suite des temps, on appela patriarcaux. La préséance leur était donnée dans le concile. Entre ces siéges, le siége de Rome était toujours regardé comme le premier, et le concile de Nicée (2) régla les autres sur celui-là. Il y avait aussi des évêques métropolitains, qui étaient les chefs des provinces, et qui précédaient les autres évêques. On commença assez tard à les appeler archevêques, mais leur autorité n'en était pas moins reconnue. Quand le concile était formé, on proposait l'Écriture sainte ; on lisait les passages des anciens pères, témoins de la tradition : c'était la tradition qui interprétait l'Écriture ; on croyait que son vrai sens était celui dont les siècles passés étaient convenus, et nul ne croyait avoir droit de l'expliquer autrement. Ceux qui refusaient de se soumettre aux décisions du concile étaient frappés d'anathème. Après avoir expliqué la foi, on réglait la discipline ecclésiastique, et on dressait les canons, c'est-à-dire les règles de l'Église. On croyait que la foi ne changeait jamais, et qu'encore que la discipline pût recevoir divers changements, selon les temps et selon les lieux, il fallait tendre autant qu'on pouvait à une parfaite imitation de l'antiquité. Au reste, les papes n'assistèrent que par leurs légats aux premiers conciles géné-

---

(1) Conc. Nic. Can. VII. t. II. Conc. col. 31. — (2) Conc. C. P., I. Can. III, *ibid.* col. 948. Conc. Chalced. Can. XXVIII ; t. IV, col. 769.

raux ; mais ils en approuvèrent expressément la doctrine, et il n'y eut dans l'Église qu'une seule foi.

Constantin et Irène[1] firent religieusement exécuter les décrets du septième concile : mais le reste de leur conduite ne se soutint pas. Le jeune prince, à qui sa mère fit épouser une femme qu'il n'aimait point, s'emportait à des amours dés honnêtes; et, las d'obéir aveuglément à une mère si impérieuse, il tâchait de l'éloigner des affaires, où elle se maintenait malgré lui.

Alphonse-le-Chaste[2] régnait en Espagne. La continence perpétuelle que garda ce prince lui mérita ce beau titre, et le rendit digne d'affranchir l'Espagne de l'infâme tribut de cent filles, que son oncle Mauregat avait accordé aux Maures. Soixante et dix mille de ces infidèles, tués dans une bataille avec Mugait, leur général, firent voir la valeur d'Alphonse.

Constantin tâchait aussi de se signaler contre les Bulgares; mais les succès ne répondaient pas à son attente. Il détruisit à la fin tout le pouvoir d'Irène[3] ; et, incapable de se gouverner lui-même autant que de souffrir l'empire d'autrui, il répudia sa femme Marie, pour épouser Théodote, qui était à elle. Sa mère, irritée[4], fomenta les troubles que causa un si grand scandale. Constantin[5] périt par ses artifices. Elle gagna le peuple en modérant les impôts, et mit dans ses intérêts les moines avec le clergé par une piété apparente. Enfin elle fut reconnue seule impératrice.

Les Romains méprisèrent ce gouvernement, et se tournèrent à Charlemagne, qui subjuguait les Saxons, réprimait les Sarrasins, détruisait les hérésies, protégeait les papes, attirait au christianisme les nations infidèles, rétablissait les sciences et la discipline ecclésiastique, assemblait de fameux conciles, où sa profonde doctrine était admirée, et faisait ressentir non-seulement à la France et à l'Italie, mais encore à l'Espagne, à l'Angleterre, à la Germanie, et partout, les effets de sa piété et de sa justice.

ANS DE J.-C. [1] 787 [2] 793 [3] 795 [4] 796 [5] 797

DOUZIÈME ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE, OU L'ÉTABLISSEMENT DU NOUVEL EMPIRE.

Enfin l'an 800 de notre Seigneur, ce grand protecteur de Rome et de l'Italie, ou pour mieux dire de toute l'Église et de toute la chrétienté, élu empereur par les Romains, sans qu'il y pensât, et couronné par le pape Léon III, qui avait porté le peuple romain à ce choix, devint le fondateur du nouvel empire et de la grandeur temporelle du saint-siége.

Voilà, monseigneur, les douze époques que j'ai suivies dans cet abrégé. J'ai attaché à chacune d'elles les faits principaux qui en dépendent. Vous pouvez, maintenant, sans beaucoup de peine, disposer, selon l'ordre des temps, les grands événements de l'histoire ancienne, et les ranger pour ainsi dire chacun sous son étendard.

Je n'ai pas oublié, dans cet abrégé, cette célèbre division, que font les chronologistes, de la durée du monde en sept âges. Le commencement de chaque âge nous sert d'époque : si j'y en mêle quelques autres, c'est afin que les choses soient plus distinctes, et que l'ordre des temps se développe devant vous avec moins de confusion.

Quand je vous parle de l'ordre des temps, je ne prétends pas, monseigneur, que vous vous chargiez scrupuleusement de toutes les dates; encore moins que vous entriez dans toutes les disputes des chronologistes, où le plus souvent il ne s'agit que de peu d'années. La chronologie contentieuse, qui s'arrête scrupuleusement à ces minuties, a son usage sans doute ; mais elle n'est pas votre objet, et sert peu à éclairer l'esprit d'un grand prince. Je n'ai point voulu raffiner sur cette discussion des temps, et, parmi les calculs déjà faits, j'ai suivi celui qui m'a paru le plus vraisemblable, sans m'engager à le garantir.

Que, dans la supputation qu'on fait des années depuis le temps de la création jusqu'à Abraham, il faille suivre les Septante, qui font le monde plus vieux, ou l'hébreu, qui le fait plus jeune de plusieurs siècles; encore que l'autorité de l'original hébreu semble devoir l'emporter, c'est une chose si indifférente en elle-même, que l'Église, qui a suivi avec saint

Jérôme la supputation de l'hébreu dans notre Vulgate, a laissé celle des Septante dans son Martyrologe. En effet, qu'importe à l'histoire de diminuer ou de multiplier des siècles vides, où aussi bien l'on n'a rien à raconter? N'est-ce pas assez que les temps où les dates sont importantes aient des caractères fixes, et que la distribution en soit appuyée sur des fondements certains? Et quand même dans ces temps il y aurait de la dispute pour quelques années, ce ne serait presque jamais un embarras. Par exemple, qu'il faille mettre de quelques années plus tôt ou plus tard, ou la fondation de Rome, ou la naissance de Jésus-Christ, vous avez pu reconnaître que cette diversité ne fait rien à la suite des histoires ni à l'accomplissement des conseils de Dieu. Vous devez éviter les anachronismes qui brouillent l'ordre des affaires, et laisser disputer des autres entre les savants.

Je ne veux non plus charger votre mémoire du compte des olympiades, quoique les Grecs, qui s'en servent, les rendent nécessaires à fixer les temps. Il faut savoir ce que c'est, afin d'y avoir recours dans le besoin : mais, au reste, il suffira de vous attacher aux dates que je vous propose, comme les plus simples et les plus suivies, qui sont celles du monde jusqu'à Rome, celles de Rome jusqu'à Jésus-Christ, et celle de Jésus-Christ dans toute la suite.

Mais le vrai dessein de cet abrégé n'est pas de vous expliquer l'ordre des temps, quoiqu'il soit absolument nécessaire pour lier toutes les histoires, et en montrer le rapport. Je vous ai dit, monseigneur, que mon principal objet est de vous faire considérer, dans l'ordre des temps, la SUITE DU PEUPLE DE DIEU et celle des GRANDS EMPIRES.

Ces deux choses roulent ensemble dans ce grand mouvement des siècles, où elles ont, pour ainsi dire, un même cours : mais il est besoin, pour les bien entendre, de les détacher quelquefois l'une de l'autre, et de considérer tout ce qui convient à chacune d'elles.

SECONDE PARTIE.

LA SUITE DE LA RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

LA CRÉATION, ET LES PREMIERS TEMPS.

La religion et la suite du peuple de Dieu, considérée de cette sorte, est le plus grand et le plus utile de tous les objets qu'on puisse proposer aux hommes. Il est beau de se remettre devant les yeux les états différents du peuple de Dieu, sous la loi de nature et sous les patriarches; sous Moïse et sous la loi écrite; sous David et sous les prophètes; depuis le retour de la captivité jusqu'à Jésus-Christ; et enfin sous Jésus-Christ même, c'est-à-dire sous la loi de grâce et sous l'Evangile; dans les siècles qui ont attendu le Messie, et dans ceux où il a paru; dans ceux où le culte de Dieu a été réduit à un seul peuple, et dans ceux où, conformément aux anciennes prophéties, il a été répandu par toute la terre; dans ceux enfin où les hommes, encore infirmes et grossiers, ont eu besoin d'être soutenus par des récompenses et des châtiments temporels, et dans ceux où les fidèles, mieux instruits, ne doivent plus vivre que par la foi, attachés aux biens éternels, et souffrant, dans l'espérance de les posséder, tous les maux qui peuvent exercer leur patience.

Assurément, monseigneur, on ne peut rien concevoir qui soit plus digne de Dieu, que de s'être premièrement choisi un peuple qui fût un exemple palpable de son éternelle providence; un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendît de la piété, et dont l'état rendît témoignage à la sagesse et à la justice de celui qui le gouvernait. C'est par où Dieu a commencé, et c'est ce qu'il a fait voir dans le peuple juif. Mais, après avoir établi par tant de preuves sensibles ce fon-

dement immuable, que lui seul conduit à sa volonté tous les événements de la vie présente, il était temps d'élever les hommes à de plus hautes pensées, et d'envoyer Jésus-Christ, à qui il était réservé de découvrir au nouveau peuple ramassé de tous les peuples du monde les secrets de la vie future.

Vous pourrez suivre aisément l'histoire de ces deux peuples, et remarquer comme Jésus-Christ fait l'union de l'un et de l'autre, puisque, ou attendu ou donné, il a été dans tous les temps la consolation et l'espérance des enfants de Dieu.

Voilà donc la religion toujours uniforme, ou plutôt toujours la même dès l'origine du monde : on y a toujours reconnu le même Dieu comme auteur, et le même Christ comme sauveur du genre humain.

Ainsi vous voyez qu'il n'y a rien de plus ancien parmi les hommes que la religion que vous professez, et que ce n'est pas sans raison que vos ancêtres ont mis leur plus grande gloire à en être les protecteurs.

Quel témoignage n'est-ce pas de sa vérité, de voir que, dans les temps où les histoires profanes n'ont à nous conter que des fables, ou tout au plus des faits confus et à demi oubliés, l'Ecriture, c'est-à-dire, sans contestation, le plus ancien livre qui soit au monde, nous ramène par tant d'événements précis, et par la suite même des choses, à leur véritable principe, c'est-à-dire à Dieu, qui a tout fait; et nous marque si distinctement la création de l'univers, celle de l'homme en particulier, le bonheur de son premier état, les causes de ses misères et de ses faiblesses, la corruption du monde et le déluge, l'origine des arts et celle des nations, la distribution des terres, enfin la propagation du genre humain, et d'autres faits de même importance dont les histoires humaines ne parlent qu'en confusion, et nous obligent à chercher ailleurs les sources certaines !

Que si l'antiquité de la religion lui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles, et malgré tant d'obstacles survenus, fait voir manifestement que la main de Dieu la soutient.

Qu'y a-t-il de plus merveilleux que de la voir toujours subsister sur les mêmes fondements dès les commencements

du monde, sans que ni l'idolâtrie et l'impiété qui l'environnaient de toutes parts, ni les tyrans qui l'ont persécutée, ni les hérétiques et les infidèles qui ont tâché de la corrompre, ni les lâches qui l'ont trahie, ni ses sectateurs indignes qui l'ont déshonorée par leur crimes, ni enfin la longueur du temps, qui seule suffit pour abattre toutes les choses humaines, aient jamais été capables, je ne dis pas de l'éteindre, mais de l'altérer?

Si maintenant nous venons à considérer quelle idée cette religion, dont nous révérons l'antiquité, nous donne de son objet, c'est-à-dire du premier être, nous avouerons qu'elle est au-dessus de toutes les pensées humaines, et digne d'être regardée comme venue de Dieu même.

Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux et les chrétiens n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfections, et même de vices, que le reste du monde adorait. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, parce qu'il est seul la sainteté même.

Il est infiniment au-dessus de cette cause première et de ce premier moteur que les philosophes ont connu, sans toutefois l'adorer. Ceux d'entre eux qui ont été le plus loin nous ont proposé un Dieu qui, trouvant une matière éternelle et existante par elle-même aussi bien que lui, l'a mise en œuvre, et l'a façonnée comme un artisan vulgaire, contraint dans son ouvrage par cette matière et par ses dispositions qu'il n'a pas faites; sans jamais pouvoir comprendre que, si la matière est d'elle-même, elle n'a pas dû attendre sa perfection d'une main étrangère, et que, si Dieu est infini et parfait, il n'a eu besoin, pour faire tout ce qu'il voulait, que de lui-même et de sa volonté toute-puissante. Mais le Dieu de nos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu dont Moïse nous a écrit les merveilles, n'a pas seulement arrangé le monde, il l'a fait tout entier dans sa matière et dans sa forme. Avant qu'il eût donné l'être, rien ne l'avait que lui seul. Il nous est représenté comme celui qui fait tout, et qui fait tout par sa parole, tant à cause qu'il fait tout par raison qu'à cause qu'il fait tout sans peine, et que pour faire de si grands ouvrages il ne lui

en coûte qu'un seul mot, c'est-à-dire qu'il ne lui en coûte que de le vouloir.

Et pour suivre l'histoire de la création, puisque nous l'avons commencée, Moïse nous a enseigné que ce puissant architecte, à qui les choses coûtent si peu, a voulu les faire à plusieurs reprises, et créer l'univers en six jours, pour montrer qu'il n'agit pas avec une nécessité ou par une impétuosité aveugle, comme se le sont imaginé quelques philosophes. Le soleil jette d'un seul coup, sans se retenir, tout ce qu'il a de rayons; mais Dieu, qui agit par intelligence et avec une souveraine liberté, applique sa vertu où il lui plaît, et autant qu'il lui plaît : et comme, en faisant le monde par sa parole, il montre que rien ne le peine, en le faisant à plusieurs reprises, il fait voir qu'il est le maître de sa matière, de son action, de toute son entreprise, et qu'il n'a, en en agissant, d'autre règle que sa volonté, toujours droite par elle-même.

Cette conduite de Dieu nous fait voir aussi que tout sort immédiatement de sa main. Les peuples et les philosophes qui ont cru que la terre mêlée avec l'eau, et aidée, si vous le voulez, de la chaleur du soleil, avait produit d'elle-même, par sa propre fécondité, les plantes et les animaux, se sont trop grossièrement trompés. L'Ecriture nous a fait entendre que les éléments sont stériles, si la parole de Dieu ne les rend féconds. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air, n'auraient jamais eu les plantes ni les animaux que nous y voyons, si Dieu, qui en avait fait et préparé la matière, ne l'avait encore formée par sa volonté toute-puissante, et n'avait donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles.

Ceux qui voient les plantes prendre leur naissance et leur accroissement par la chaleur du soleil pourraient croire qu'il en est le créateur. Mais l'Ecriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toutes sortes de plantes avant que le soleil ait été créé, afin que nous concevions que tout dépend de Dieu seul.

Il a plu à ce grand ouvrier de créer la lumière avant même que de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil

et dans les astres, parce qu'il voulait nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires, dont on nous a voulu faire des divinités, n'avaient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits.

Enfin le récit de la création, tel qu'il est fait par Moïse, nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qu'en Dieu seul réside la fécondité et la puissance absolue. Heureux, sage, tout-puissant, seul suffisant à lui-même, il agit sans nécessité comme il agit sans besoin; jamais contraint ni embarrassé par sa matière, dont il fait ce qu'il veut, parce qu'il lui a donné, par sa seule volonté, le fond de son être. Par ce droit souverain, il la tourne, il la façonne, il la meut sans peine : tout dépend immédiatement de lui; et si, selon l'ordre établi dans la nature, une chose dépend de l'autre (par exemple, la naissance et l'accroissement des plantes de la chaleur du soleil), c'est à cause que ce même Dieu, qui a fait toutes les parties de l'univers, a voulu les lier les unes aux autres, et faire éclater sa sagesse par ce merveilleux enchaînement.

Mais tout ce que nous enseigne l'Ecriture sainte sur la création de l'univers n'est rien, en comparaison de ce qu'elle dit de la création de l'homme.

Jusqu'ici Dieu avait tout fait en commandant (1) : « Que la » lumière soit; que le firmament s'étende au milieu des eaux; » que les eaux se retirent; que la terre soit découverte, et » qu'elle germe; qu'il y ait de grands luminaires qui partagent » le jour et la nuit; que les oiseaux et les poissons sortent » du sein des eaux; que la terre produise les animaux selon » leurs espèces différentes. » Mais quand il s'agit de produire l'homme, Moïse lui fait tenir un nouveau langage : « Faisons » l'homme, dit-il, à notre image et ressemblance (2). »

Ce n'est plus cette parole impérieuse et dominante; c'est une parole plus douce, quoique non moins efficace. Dieu tient conseil en lui-même; Dieu s'excite lui-même, comme pour

(1) Gen. I. 3, etc. — (2) Gen. 26.

nous faire voir que l'ouvrage qu'il va entreprendre surpasse tous les ouvrages qu'il avait faits jusqu'alors.

Faisons l'homme. Dieu parle en lui-même; il parle à quelqu'un qui fait comme lui, à quelqu'un dont l'homme est la créature et l'image; il parle à un autre lui-même; il parle à celui par qui toutes choses ont été faites, à celui qui dit dans son Evangile : « Tout ce que le Père fait, le Fils le fait sem-» blablement (1). » En parlant à son Fils, ou avec son Fils, il parle en même temps avec l'Esprit tout-puissant, égal et coéternel à l'un et à l'autre.

C'est une chose inouïe dans tout le langage de l'Ecriture, qu'un autre que Dieu ait parlé de lui-même en nombre pluriel : *Faisons.* Dieu même, dans l'Ecriture, ne parle ainsi que deux ou trois fois; et ce langage extraordinaire commence à paraître lorsqu'il s'agit de créer l'homme.

Quand Dieu change de langage, et en quelque façon de conduite, ce n'est pas qu'il change en lui-même; mais il nous montre qu'il va commencer, suivant des conseils éternels, un nouvel ordre de choses.

Ainsi l'homme, si fort élevé au-dessus des autres créatures dont Moïse nous avait décrit la génération, est produit d'une façon toute nouvelle. La Trinité commence à se déclarer, en faisant la créature raisonnable, dont les opérations intellectuelles sont une image imparfaite de ces éternelles opérations par lesquelles Dieu est fécond en lui-même.

La parole de conseil dont Dieu se sert marque que la créature qui va être faite est la seule qui peut agir par conseil et par intelligence.

Tout le reste n'est pas moins extraordinaire. Jusque-là nous n'avions point vu, dans l'histoire de la Genèse, le doigt de Dieu appliqué sur une matière corruptible. Pour former le corps de l'homme, lui-même prend de la terre (2); et cette terre, arrangée sous une telle main, reçoit la plus belle figure qui eût encore paru dans le monde. L'homme a la taille droite, la tête élevée, les regards tournés vers le ciel; et cette confor-

---

(1) Joan. v. 19. — (2) Gen. ii. 7.

mation, qui lui est particulière, lui montre son origine et le lieu où il doit tendre.

Cette attention particulière qui paraît en Dieu quand il fait l'homme nous montre qu'il a pour lui un égard particulier, quoique d'ailleurs tout soit conduit immédiatement par sa sagesse.

Mais la manière dont il produit l'âme est beaucoup plus merveilleuse : il ne la tire point de la matière ; il l'inspire d'en haut ; c'est un souffle de vie qui vient de lui-même.

Quand il créa les bêtes, il dit : « Que l'eau produise les » poissons (1) ; » et il créa de cette sorte les monstres marins, et toute âme vivante et mouvante qui devait remplir les eaux. Il dit encore : « Que la terre produise toute âme vi- » vante, les bêtes à quatre pieds et les reptiles. »

C'est ainsi que devaient naître ces âmes vivantes d'une vie brute et bestiale, à qui Dieu ne donne pour toute action que des mouvements dépendants du corps. Dieu les tire du sein des eaux et de la terre; mais cette âme dont la vie devait être une imitation de la sienne, qui devait vivre comme lui de raison et d'intelligence, qui lui devait être unie en la contemplant et en l'aimant, et qui, pour cette raison, était faite à son image, ne pouvait être tirée de la matière. Dieu, en façonnant la matière, peut bien former un beau corps; mais, en quelque sorte qu'il l'a tourne et la façonne, jamais il n'y trouvera son image et sa ressemblance. L'âme faite à son image, et qui peut être heureuse en le possédant, doit être produite par une nouvelle création : elle doit venir d'en haut; et c'est ce que signifie *ce souffle de vie* (2), que Dieu tire de sa bouche.

Souvenons-nous que Moïse propose aux hommes charnels, par des images sensibles, des vérités pures et intellectuelles. Ne croyons pas que Dieu souffle à la manière des animaux, ne croyons pas que notre âme soit un air subtil, ni une vapeur déliée : le souffle que Dieu inspire, et qui porte en lui-même l'image de Dieu, n'est ni air ni vapeur. Ne croyons pas

---

(1) Gen. I. 20, 24. — (2) *Ibid.* II, 7.

que notre âme soit une portion de la nature divine, comme l'ont rêvé quelques philosophes : Dieu n'est pas un tout qui se partage. Quand Dieu aurait des parties, elles ne seraient pas faites ; car le créateur, l'être incréé, ne serait pas composé de créatures. L'âme est faite, et tellement faite, qu'elle n'est rien de la nature divine ; mais seulement une chose faite à l'image et ressemblance de la nature divine ; une chose qui doit toujours demeurer unie à celui qui l'a formée : c'est ce que veut dire ce souffle divin, c'est ce que nous représente cet esprit de vie.

Voilà donc l'homme formé. Dieu forme encore de lui la compagne qu'il veut lui donner. Tous les hommes naissent d'un seul mariage, afin d'être à jamais, quelque dispersés et multipliés qu'ils soient, une seule et même famille.

Nos premiers parents, ainsi formés, sont mis dans ce jardin délicieux qui s'appelle le paradis : Dieu se devait à lui-même de rendre son image heureuse.

Il donne un précepte à l'homme, pour lui faire sentir qu'il a un maître ; un précepte attaché à une chose sensible, parce que l'homme était fait avec des sens ; un précepte aisé, parce qu'il voulait lui rendre la vie commmode tant qu'elle serait innocente.

L'homme ne garde pas un commandement d'une si facile observance ; il écoute l'esprit tentateur, et il s'écoute lui-même, au lieu d'écouter Dieu uniquement : sa perte est inévitable ; mais il la faut considérer dans son origine aussi bien que dans ses suites.

Dieu avait fait au commencement ses anges, esprits purs et séparés de toute matière. Lui, qui ne fait rien que de bon, les avait tous créés dans la sainteté ; et ils pouvaient assurer leur félicité en se donnant volontairement à leur créateur. Mais tout ce qui est tiré du néant est défectueux : une partie de ces anges se laissa séduire à l'amour-propre. Malheur à la créature qui se plaît en elle-même, et non pas en Dieu ! elle perd en un moment tous ses dons. Étrange effet du péché ! ces esprits lumineux devinrent esprits de ténèbres : ils n'eurent plus de lumières qui ne se tournassent en ruses malicieuses. Une maligne envie prit en eux la place de la charité ;

leur grandeur naturelle ne fut plus qu'orgueil ; leur félicité fut changée en la triste consolation de se faire des compagnons dans leur misère ; et leurs bienheureux exercices, au misérable emploi de tenter les hommes. Le plus parfait de tous, qui avait aussi été le plus superbe, se trouva le plus malfaisant, comme le plus malheureux. L'homme, *que Dieu avait mis un peu au-dessous des anges* (1) en l'unissant à un corps devint à un esprit si parfait un objet de jalousie : il voulut l'entraîner dans sa rébellion, pour ensuite l'envelopper dans sa perte. Les créatures spirituelles avaient, comme Dieu même, des moyens sensibles pour communiquer avec l'homme, qui leur était semblable dans sa partie principale. Les mauvais esprits dont Dieu voulait se servir pour éprouver la fidélité du genre humain, n'avaient pas perdu le moyen d'entretenir ce commerce avec notre nature, non plus qu'un certain empire qui leur avait été donné d'abord sur la créature corporelle. Le démon usa de ce pouvoir contre nos premiers parents. Dieu permit qu'il leur parlât en la forme d'un serpent, comme la plus convenable à représenter la malignité avec le supplice de cet esprit malfaisant, ainsi qu'on le verra dans la suite. Il ne craint point de leur faire horreur sous cette figure. Tous les animaux avaient été également amenés aux pieds d'Adam pour en recevoir un nom convenable, et reconnaître le souverain que Dieu leur avait donné (2). Ainsi aucun des animaux ne causait de l'horreur à l'homme, parce que, dans l'état où il était, aucun ne lui pouvait nuire.

Écoutons maintenant comment le démon lui parla, et pénétrons le fond de ses artifices. Il s'adresse à Ève, comme à la plus faible; mais, en la personne d'Ève, il parle à son mari aussi bien qu'à elle : « Pourquoi Dieu vous a-t-il fait cette défense (3) ? » S'il vous a faits raisonnables, vous devez savoir la raison de tout : ce fruit n'est pas un poison ; « vous » n'en mourrez pas. » Voilà par où commence (4) l'esprit de révolte : on raisonne sur le précepte, et l'obéissance est mise

(1) Psal. viii. 6. — (2) Gen. ii. 19, 20.—(3) *Ibid.* iii. 1.—(4) *Ibid.* iii. 4.

en doute. « Vous serez comme des dieux (1), » libres et indépendants, heureux en vous-mêmes, sages par vous-mêmes : « vous saurez le bien et le mal ; » rien ne vous sera impénétrable. C'est par ces motifs que l'esprit s'élève contre l'ordre du créateur, et au-dessus de la règle.

Ève, à demi gagnée, regarda le fruit, dont la beauté promettait « un goût excellent (2). » Voyant que Dieu avait uni en l'homme l'esprit et le corps, elle crut qu'en faveur de l'homme il pourrait bien encore avoir attaché aux plantes des vertus surnaturelles, et des dons intellectuels aux objets sensibles. Après avoir mangé de ce beau fruit, elle en présenta elle-même à son mari. Le voilà dangereusement attaqué. L'exemple et la complaisance fortifient la tentation : il entre dans les sentiments du tentateur si bien secondé ; une trompeuse curiosité, une flatteuse pensée d'orgueil, le secret plaisir d'agir de soi-même et selon ses propres pensées, l'attire et l'aveugle : il veut faire une dangereuse épreuve de sa liberté, et il goûte avec le fruit défendu la pernicieuse douceur de contenter son esprit : les sens mêlent leur attrait à ce nouveau charme ; il les suit, il s'y soumet, et il s'en fait le captif, lui qui en était le maître.

En même temps tout change pour lui. La terre ne lui rit plus comme auparavant ; il n'en aura plus rien que par un travail opiniâtre ; le ciel n'a plus cet air serein ; les animaux, qui lui étaient tous, jusqu'aux plus odieux et aux plus farouches, un divertissement innocent, prennent pour lui des formes hideuses : Dieu, qui avait tout fait pour son bonheur, lui tourne en un moment tout en supplice. Il se fait peine à lui-même, lui qui s'était tant aimé. La rébellion de ses sens lui fait remarquer en lui je ne sais quoi de honteux (3). Ce n'est plus ce premier ouvrage du Créateur où tout était beau ; le péché a fait un nouvel ouvrage qu'il faut cacher. L'homme ne peut plus supporter sa honte, et voudrait pouvoir la couvrir à ses propres yeux. Mais Dieu lui devient encore plus insupportable. Ce grand Dieu, qui l'avait fait à sa ressemblance, et

(1) Gen. III. 5. — (2) *Ibid.* 6. — (3) *Ibid.* 7.

qui lui avait donné des sens comme un secours nécessaire à son esprit, se plaisait à se montrer à lui sous une forme sensible : l'homme ne peut plus souffrir sa présence (1) ; il cherche le fond des forêts pour se dérober à celui qui faisait auparavant tout son bonheur. Sa conscience l'accuse avant que Dieu parle ; ses malheureuses excuses achèvent de le confondre. Il faut qu'il meure : le remède d'immortalité lui est ôté ; et une mort plus affreuse qui est celle de l'âme, lui est figurée par cette mort corporelle à laquelle il est condamné.

Mais voici notre sentence prononcée dans la sienne : Dieu qui avait résolu de récompenser son obéissance dans toute sa postérité, aussitôt qu'il s'est révolté, le condamne et le frappe, non-seulement en sa personne, mais encore dans tous ses enfants, comme dans la plus vive et la plus chère partie de lui-même : nous sommes tous maudits dans notre principe ; notre naissance est gâtée et infectée dans sa source.

N'examinons point ici ces règles terribles de la justice divine, par lesquelles la race humaine est maudite dans son origine : adorons les jugements de Dieu, qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut tous les faire sortir : regardons-nous aussi comme dégradés dans notre père rebelle, comme flétris à jamais par la sentence qui le condamne, comme bannis avec lui, et exclus du paradis où il devait nous faire naître.

Les règles de la justice humaine nous peuvent aider à entrer dans les profondeurs de la justice divine, dont elles sont une ombre ; mais elles ne peuvent pas nous découvrir le fond de cet abîme. Croyons que la justice aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes, et qu'elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

Mais pendant que les rigueurs de Dieu sur le genre humain nous épouvantent, admirons comme il tourne nos yeux vers un objet plus agréable, en nous découvrant notre délivrance future dès le jour de notre perte. Sous la figure du serpent,

---

(1) Gen. III. 8.

dont le rampement tortueux était une vive image des dangereuses insinuations et des détours fallacieux de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève, notre mère, le caractère odieux et tout ensemble le juste supplice de son ennemi vaincu. Le serpent devait être le plus haï de tous les animaux, comme le démon est la plus maudite de toutes les créatures. Comme le serpent rampe sur sa poitrine, le démon, justement précipité du ciel où il avait été créé, ne se peut plus relever. La terre, dont il est dit que le serpent se nourrit, signifie les basses pensées que le démon nous inspire : lui-même il ne pense rien que de bas, puisque toutes ses pensées ne sont que péché. Dans l'inimitié éternelle entre toute la race humaine et le démon, nous apprenons que la victoire nous sera donnée, puisqu'on nous y montre une semence bénite par laquelle notre vainqueur devait avoir *la tête écrasée* (1), c'est-à-dire devait voir son orgueil dompté, et son empire abattu par toute la terre.

Cette semence bénie était Jésus-Christ, fils d'une vierge, ce Jésus-Christ, en qui seul Adam n'avait point péché, parce qu'il devait sortir d'Adam d'une manière divine, conçu non de l'homme, mais du Saint-Esprit. C'était donc par ce divin germe, ou par la femme qui le produirait, selon les diverses leçons de ce passage, que la perte du genre humain devait être réparée, et la puissance ôtée au prince du monde, *qui ne trouve rien du sien en Jésus-Christ* (2).

Mais, avant que de nous donner le Sauveur, il fallait que le genre humain connût, par une longue expérience, le besoin qu'il avait d'un tel secours. L'homme fut donc laissé à lui-même; ses inclinations se corrompirent, ses débordements allèrent à l'excès, et l'iniquité couvrit toute la face de la terre.

Alors Dieu médita une vengeance dont il voulut que le souvenir ne s'éteignît jamais parmi les hommes : c'est celle du déluge universel, dont, en effet, la mémoire dure encore dans toutes les nations, aussi bien que celle des crimes qui l'ont attiré.

---

(1) Gen. III. 14, 15. — (2) Joan. XIV. 30.

Que les hommes ne pensent plus que le monde va tout seul, et que ce qui a été sera toujours comme de lui-même. Dieu, qui a tout fait, et par qui tout subsiste, va noyer tous les animaux, avec tous les hommes, c'est-à-dire qu'il va détruire la plus belle partie de son ouvrage.

Il n'avait besoin que de lui-même pour détruire ce qu'il avait fait d'une parole : mais il trouve plus digne de lui de faire servir ses créatures d'instrument à sa vengeance ; et il appelle les eaux pour ravager la terre couverte de crimes.

Il s'y trouva pourtant un homme juste. Dieu, avant que de le sauver du déluge des eaux, l'avait préservé, par sa grâce, du déluge de l'iniquité. Sa famille fut réservée pour repeupler la terre, qui n'allait plus être qu'une immense solitude. Par les soins de cet homme juste, Dieu sauve les animaux, afin que l'homme entende qu'ils sont faits pour lui, et qu'il s'en serve pour la gloire de leur créateur.

Il fait plus ; et, comme s'il se repentait d'avoir exercé sur le genre humain une justice si rigoureuse, il promet solennellement de n'envoyer jamais de déluge pour inonder toute la terre ; et il daigna faire ce traité, non-seulement avec *les hommes,* mais encore *avec tous les animaux, tant de la terre que de l'air* (1), pour montrer que sa providence s'étend sur tout ce qui a vie. L'arc-en-ciel parut alors : Dieu en choisit les couleurs si douces et si agréablement diversifiées sur un nuage rempli d'une bénigne rosée, plutôt que d'une pluie incommode, pour être un témoignage éternel que les pluies qu'il enverrait dorénavant ne feraient jamais d'inondation universelle. Depuis ce temps, l'arc-en-ciel paraît dans les célestes visions comme un des principaux ornements du trône de Dieu (2), et y porte une impression de ses miséricordes.

Le monde se renouvelle, et la terre sort encore une fois du sein des eaux : mais, dans ce renouvellement, il demeure une impression éternelle de la vengeance divine. Jusqu'au déluge, toute la nature était plus forte et plus vigoureuse : par cette immense quantité d'eau que Dieu amena sur la terre, et par

---

(1) Gen. ix. 9, 10, etc. — (2) Ezech. i. 28; Apocal. iv. 3.

le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermait furent altérés; l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption; et, la première constitution de l'univers se trouvant affaiblie, la vie humaine, qui se poussait jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu : les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force, et il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux (1).

Ainsi devaient disparaître et s'effacer peu à peu les restes de la première institution; et la nature changée avertissait l'homme que Dieu n'était plus le même pour lui depuis qu'il avait été irrité par tant de crimes.

Au reste, cette longue vie des premiers hommes, marquée dans les annales du peuple de Dieu, n'a pas été inconnue aux autres peuples, et leurs anciennes traditions en ont conservé la mémoire (2). La mort qui s'avançait fit sentir aux hommes une vengeance plus prompte; et, comme tous les jours ils s'enfonçaient de plus en plus dans le crime, il fallait qu'ils fussent aussi, pour ainsi parler, tous les jours plus enfoncés dans leur supplice.

Le seul changement des viandes leur pouvait marquer combien leur état allait s'empirant, puisqu'en devenant plus faibles, ils devenaient en même temps plus voraces et plus sanguinaires.

Avant le temps du déluge, la nourriture, que les hommes prenaient sans violence dans les fruits qui tombaient d'eux-mêmes, et dans les herbes qui, aussi bien, séchaient si vite, était sans doute quelque reste de la première innocence, et de la douceur à laquelle nous étions formés : maintenant, pour nous nourrir, il faut répandre du sang, malgré l'horreur qu'il nous cause naturellement; et tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir.

---

(1) Gen. ix. 3. — (2) Maneth. Béros. Hestiæ. Nic. Damas. et al. apud Joseph. Ant. lib. i, c. 4, al. 3. Hesiod. Op. et Dies.

Mais ce n'est là que la moindre partie de nos malheurs. La vie déjà raccourcie s'abrége encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain. L'homme, qu'on voyait dans les premiers temps épargner la vie des bêtes, s'est accoutumé à n'épargner plus la vie de ses semblables. C'est en vain que Dieu défendit, aussitôt après le déluge, de verser le sang humain; en vain, pour sauver quelque vestige de la première douceur de notre nature, en permettant de manger de la chair des bêtes, il en avait réservé le sang (1); les meurtres se multiplièrent sans mesure (2). Il est vrai qu'avant le déluge Caïn avait sacrifié son frère à sa jalousie (3); Lamech, sorti de Caïn, avait fait le second meurtre; et on peut croire qu'il s'en fit d'autres après ses damnables exemples. Mais les guerres n'étaient pas encore inventées. Ce fut après le déluge que parurent ces ravageurs de provinces que l'on a nommés conquérants, qui, poussés par la seule gloire du commandement, ont exterminé tant d'innocents. Nemrod, maudit rejeton de Cham maudit par son père, commença à faire la guerre seulement pour s'établir un empire (4). Depuis ce temps, l'ambition s'est jouée sans aucune borne de la vie des hommes : ils en sont venus à ce point de s'entre-tuer sans se haïr : le comble de la gloire et le plus beau de tous les arts a été de se tuer les uns les autres.

Cent ans ou environ après le déluge, Dieu frappa le genre humain d'un autre fléau par la division des langues. Dans la dispersion qui se devait faire de la famille de Noé par toute la terre habitable, c'était encore un lien de la société, que la langue qu'avaient parlée les premiers hommes, et qu'Adam avait apprise à ses enfants, demeurât commune. Mais ce reste de l'ancienne concorde périt à la tour de Babel : soit que les enfants d'Adam, toujours incrédules, n'eussent pas donné assez de croyance à la promesse de Dieu, qui les avait assurés qu'on ne verrait plus de déluge, et qu'ils se soient préparé un refuge contre un semblable accident dans la solidité et dans la hauteur de ce superbe édifice, ou qu'ils n'aient eu

(1) Gen. ix. 4. — (2) *Ibid.* iv. 8. — (3) *Ibid.* 23. — (4) *Ibid.* x. 9.

pour objet que de rendre leur nom immortel par ce grand ouvrage, avant que de se séparer, ainsi qu'il est remarqué dan la Genèse (1), Dieu ne leur permit pas de le porter, comm ils l'espéraient, jusqu'aux nues; ni de menacer, pour ains dire, le ciel par l'élévation de ce hardi bâtiment; et il mit l confusion parmi eux, en leur faisant oublier leur premier langage. Là donc ils commencèrent à se diviser en langues et e nations. Le nom de Babel, qui signifie confusion, demeura à la tour, en témoignage de ce désordre, et pour être un monument éternel au genre humain que l'orgueil est la sourc de la division et du trouble parmi les hommes.

Voilà les commencements du monde tels que l'histoire d Moïse nous les représente : commencements heureux d'abord pleins ensuite de maux infinis; par rapport à Dieu, qui fai tout, toujours admirables; tels enfin que nous apprenons, e les repassant dans notre esprit, à considérer l'univers et l genre humain toujours sous la main du Créateur, tiré d néant par sa parole, conservé par sa bonté, gouverné par s sagesse, puni par sa justice, délivré par sa miséricorde, e toujours assujetti à sa puissance.

Ce n'est pas ici l'univers tel que l'ont conçu les philosophes; formé, selon quelques-uns, par un concours fortuit de premiers corps; ou qui, selon les plus sages, a fourni sa matière à son auteur; qui, par conséquent, n'en dépend, ni dan le fond de son être, ni dans son premier état, et qui l'astrein à certaines lois que lui-même ne peut violer.

Moïse, et nos anciens pères, dont Moïse a recueilli les traditions, nous donnent d'autres pensées. Le Dieu qu'il nous montré a bien une autre puissance : il peut faire et défai ainsi qu'il lui plaît; il donne des lois à la nature, et les renverse quand il veut.

Si, pour se faire connaître, dans le temps que la plupa des hommes l'avaient oublié, il a fait des miracles étonnant et a forcé la nature à sortir de ses lois les plus constantes il a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu

(1) Gen. xi, 4, 7.

et que sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde.

C'est justement ce que les hommes avaient oublié : la stabilité d'un si bel ordre ne servait plus qu'à leur persuader que cet ordre avait toujours été, et qu'il était de soi-même ; par où ils étaient portés à adorer ou le monde en général, ou les astres, les éléments, et enfin tous ces grands corps qui le composent. Dieu donc a témoigné au genre humain une bonté digne de lui, en renversant, dans des occasions éclatantes, cet ordre, qui, non-seulement ne les frappait plus parce qu'ils y étaient accoutumés, mais encore qui les portait, tant ils étaient aveugles, à imaginer hors de Dieu l'éternité et l'indépendance.

L'histoire du peuple de Dieu, attestée par sa propre suite, et par la religion, tant de ceux qui l'ont écrite que de ceux qui l'ont conservée avec tant de soin, a gardé, comme dans un fidèle registre, la mémoire de ces miracles, et nous donne par là l'idée véritable de l'empire suprême de Dieu, maître tout-puissant de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur en donner d'autres quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller par quelque coup surprenant le genre humain endormi.

Voilà le Dieu que Moïse nous a proposé, dans ses écrits, comme le seul qu'il fallait servir ; voilà le Dieu que les patriarches ont adoré avant Moïse ; en un mot, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; à qui notre père Abraham a bien voulu immoler son fils unique ; dont Melchisédech, figure de Jésus-Christ, était le pontife ; à qui notre père Noé a sacrifié en sortant de l'arche ; que le juste Abel avait reconnu en lui offrant ce qu'il avait de plus précieux ; que Seth, donné à Adam à la place d'Abel, avait fait connaître à ses enfants, appelés aussi les enfants de Dieu ; qu'Adam même avait montré à ses descendants comme celui des mains duquel il s'était vu récemment sorti, et qui seul pouvait mettre fin aux maux de sa malheureuse postérité.

La belle philosophie que celle qui nous donne des idées si pures de l'auteur de notre être ! la belle tradition que celle qui nous conserve la mémoire de ses œuvres magnifiques ! Que

le peuple de Dieu est saint, puisque, par une suite non interrompue depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, il a toujours conservé une tradition et une philosophie si sainte !

CHAPITRE II.

ABRAHAM ET LES PATRIARCHES.

Mais comme le peuple de Dieu a pris, sous le patriarche Abraham, une forme plus réglée, il est nécessaire, monseigneur, de vous arrêter un peu sur ce grand homme.

Il naquit environ trois cent cinquante ans après le déluge, dans un temps où la vie humaine, quoique réduite à des bornes plus étroites, était encore très-longue. Noé ne faisait que de mourir; Sem, son fils aîné, vivait encore; et Abrabam a pu passer avec lui presque toute sa vie.

Représentez-vous donc le monde encore nouveau, et encore, pour ainsi dire, tout trempé des eaux du déluge, lorsque les hommes, si près de l'origine des choses, n'avaient besoin, pour connaître l'unité de Dieu et le service qui lui était dû, que de la tradition qui s'en était conservée depuis Adam et depuis Noé : tradition d'ailleurs si conforme aux lumières de la raison, qu'il semblait qu'une vérité si claire et si importante, ne pût jamais être obscurcie, ni oubliée parmi les hommes. Tel est le premier état de la religion qui dure jusqu'à Abraham, où, pour connaître les grandeurs de Dieu, les hommes n'avaient à consulter que leur raison et leur mémoire.

Mais la raison était faible et corrompue; et, à mesure qu'on s'éloignait de l'origine des choses, les hommes brouillaient les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres : les enfants indociles ou mal appris n'en voulaient plus croire leurs grands-pères décrépits, qu'ils ne connaissaient qu'à peine après tant de générations ; le sens humain abruti ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles ; et, les hommes ne voulant plus adorer que ce qu'ils voyaient, l'idolâtrie se répandait par tout l'univers.

L'esprit qui avait trompé le premier homme, goûtait alors

tout le fruit de sa séduction, et voyait l'effet entier de cette parole : VOUS SEREZ COMME DES DIEUX. Dès le moment qu'il la proféra, il songeait à confondre en l'homme l'idée de Dieu avec celle de la créature, et à diviser un nom dont la majesté consiste à être incommunicable. Son projet lui réussissait : les hommes, ensevelis dans la chair et dans le sang, avaient pourtant conservé une idée obscure de la puissance divine, qui se soutenait par sa propre force, mais qui, brouillée avec les images venues par leurs sens, leur faisait adorer toutes les choses où il paraissait quelque activité et quelque puissance. Ainsi le soleil et les astres qui se faisaient sentir de si loin, le feu et les éléments dont les effets étaient si universels, furent les premiers objets de l'adoration publique. Les grands rois, les grands conquérants, qui pouvaient tout sur la terre, et les auteurs des inventions utiles à la vie humaine, eurent bientôt après les honneurs divins. Les hommes portèrent la peine de s'être soumis à leurs sens ; les sens décidèrent de tout, et firent, malgré la raison, tous les dieux qu'on adora sur la terre.

Que l'homme parut alors éloigné de sa première institution, et que l'image de Dieu y était gâtée ! Dieu pouvait-il l'avoir fait avec ces perverses inclinations qui se déclaraient tous les jours de plus en plus ? et cette pente prodigieuse qu'il avait à s'assujettir à toute autre chose qu'à son Seigneur naturel, ne montrait-elle pas trop visiblement la main étrangère par laquelle l'œuvre de Dieu avait été si profondément altérée dans l'esprit humain, qu'à peine pouvait-on y en reconnaître quelque trace ? Poussé par cette aveugle impression qui le dominait, il s'enfonçait dans l'idolâtrie, sans que rien le pût retenir.

Un si grand mal faisait des progrès étranges. De peur qu'il n'infectât tout le genre humain, et n'éteignît tout à fait la connaissance de Dieu, ce grand Dieu appela d'en haut son serviteur Abraham, dans la famille duquel il voulait établir son culte, et conserver l'ancienne croyance tant de la création de l'univers que de la providence particulière avec laquelle il gouverne les choses humaines.

Abraham a toujours été célèbre dans l'Orient. Ce n'est pas

seulement les Hébreux qui le regardent comme leur père (1) : les Iduméens se glorifient de la même origine : Ismaël, fils d'Abraham, est connu parmi les Arabes comme celui d'où ils sont sortis : la circoncision leur est demeurée comme la marque de leur origine, et ils l'ont reçue de tout temps, non pas au huitième jour, à la manière des Juifs, mais à treize ans, comme l'Ecriture nous apprend qu'elle fut donnée à leur père Ismaël : coutume qui dure encore parmi les mahométans. D'autres peuples arabes se ressouviennent d'Abraham et de Cétura, et ce sont les mêmes que l'Écriture (2) fait sortir de ce mariage. Ce patriarche était chaldéen; et ces peuples, renommés pour leurs observations astronomiques (3), ont compté Abraham comme un de leurs plus savants observateurs (4). Les historiens de Syrie l'ont fait roi de Damas, quoique étranger et venu des environs de Babylone; et ils racontent qu'il quitta le royaume de Damas pour s'établir dans le pays des Chananéens, depuis appelé Judée (5). Mais il vaut mieux remarquer ce que l'histoire du peuple de Dieu nous rapporte de ce grand homme.

Nous avons vu qu'Abraham suivait le genre de vie que suivirent les anciens hommes avant que tout l'univers eût été réduit en royaumes : il régnait dans sa famille, avec laquelle il embrassait cette vie pastorale tant renommée pour sa simplicité et son innocence; riche en troupeaux, en esclaves et en argent (6), mais sans terres et sans domaine : et toutefois il vivait dans un royaume étranger, respecté, et indépendant comme un prince (7); sa piété, et sa droiture protégée de Dieu, lui attiraient ce respect. Il traitait d'égal avec les rois qui recherchaient son alliance; et c'est de là qu'est venue l'ancienne opinion qui l'a lui-même fait roi. Quoique sa vie fût simple et pacifique, il savait faire la guerre, mais seulement pour dé-

---

(1) Gen. xvi, xvii. — (2) *Ibid.* xvii. 25. Joseph. Ant. lib. i, c. 13, al. 12. — (3) *Ibid.* xxv. Alex. Polyh. apud Joseph. Ant. lib. i, c. 16, al. 15. — (4) Beros. Hecat. Eupol. Alex. Polyh. et al. apud Jos. Ant. lib. i, c. 8, al. 7; et Euseb. Præp. Ev. lib. ix, c. 16, 17, 18, 19, 20, etc. — (5) Nic. Damas. lib. iv. Hist. univ. in Excerpt. Vales. p. 491; et ap. Jos. Ant. lib. I, cap. 8; et Euseb. Præp. Ev. lib. ix, cap. 16. — (6) Gen. xiii, etc. — (7) *Ibid.* xiv, xxi. 22, 27; xxiii. 6.

fendre ses alliés opprimés (1). Il les défendit, et les vengea par une victoire signalée : il leur rendit toutes leurs richesses reprises sur leurs ennemis sans réserver autre chose que la dîme qu'il offrit à Dieu, et la part qui appartenait aux troupes auxiliaires qu'il avait menées au combat. Au reste, après un si grand service, il refusa les présents des rois avec une magnanimité sans exemple, et ne put souffrir qu'aucun homme se vantât d'avoir enrichi Abraham. Il ne voulait rien devoir qu'à Dieu qui le protégeait, et qu'il suivait seul avec une foi et une obéissance parfaite.

Guidé par cette foi, il avait quitté sa terre natale pour venir au pays que Dieu lui montrait. Dieu, qui l'avait appelé, et qui l'avait rendu digne de son alliance, la conclut à ces conditions :

Il lui déclara qu'il serait le Dieu de lui et de ses enfants (2), c'est-à-dire qu'il serait leur protecteur, et qu'ils le serviraient comme le seul Dieu créateur du ciel et de la terre.

Il lui promit une terre (ce fut celle de Chanaan) pour servir de demeure fixe à sa postérité, et de siége à la religion (3).

Il n'avait point d'enfants, et sa femme Sara était stérile. Dieu lui jura par soi-même, et par son éternelle vérité, que de lui et de cette femme naîtrait une race qui égalerait les étoiles du ciel et le sable de la mer (4).

Mais voici l'article le plus mémorable de la promesse divine. Tous les peuples se précipitaient dans l'idolâtrie. Dieu promit au saint patriarche qu'en lui et en sa semence, toutes ces nations aveugles, qui oubliaient leur créateur, seraient bénites (5), c'est-a-dire rappelées à sa connaissance, où se trouve la véritable bénédiction.

Par cette parole, Abraham est fait le père de tous les croyants, et sa postérité est choisie pour être la source d'où la bénédiction doit s'étendre par toute la terre.

En cette promesse était enfermée la venue du Messie tant de fois prédit à nos pères, mais toujours prédit comme celui qui devait être le Sauveur de tous les Gentils et de tous les peuples du monde.

---

(1) Gen. xiv. — (2) *Ibid.* xii, xvii. — (3) *Ibid.*—(4) *Ibid.* xii. 2; xv. 4, 5; xvii. 19. — (5) *Ibid.* xii. 3; xviii. 18.

Ainsi ce germe béni, promis à Ève, devint aussi le germe et le rejeton d'Abraham.

Tel est le fondement de l'alliance; telles en sont les conditions. Abraham en reçut la marque dans la circoncision (1), cérémonie dont le propre effet était de marquer que ce saint homme appartenait à Dieu avec toute sa famille.

Abraham était sans enfants quand Dieu commença à bénir sa race. Dieu le laissa plusieurs années sans lui en donner. Après il eût Ismaël, qui devait être père d'un grand peuple, mais non pas de ce peuple élu, tant promis à Abraham (2). Le père du peuple élu devait sortir de lui et de sa femme Sara, qui était stérile. Enfin, treize ans après Ismaël, il vint cet enfant tant désiré : il fut nommé Isaac, c'est-à-dire *ris* (3), enfant de joie, enfant de miracle, enfant de promesse, qui marque par sa naissance que les vrais enfants de Dieu naissent de la grâce.

Il était déjà grand ce bénit enfant, et dans un âge où son père pouvait espérer d'en avoir d'autres enfants, quand tout à coup Dieu lui commanda de l'immoler (4). A quelles épreuves la foi est-elle exposée! Abraham mena Isaac à la montagne que Dieu lui avait montrée; et il allait sacrifier ce fils en qui seul Dieu lui promettait de le rendre père et de son peuple et du Messie. Isaac présentait le sein à l'épée que son père tenait toute prête à frapper. Dieu, content de l'obéissance du père et du fils, n'en demande pas davantage. Après que ces deux grands hommes ont donné au monde une image si vive et si belle de l'oblation volontaire de Jésus-Christ, et qu'ils ont goûté en esprit les amertumes de sa croix, ils sont jugés vraiment dignes d'être ses ancêtres. La fidélité d'Abraham fait que Dieu lui confirme toutes ses promesses (5), et bénit de nouveau non-seulement sa famille, mais encore par sa famille toutes les nations de l'univers.

En effet, il continua sa protection à Isaac son fils, et à Jacob son petit-fils. Ils furent ses imitateurs, attachés comme lui à la croyance ancienne, à l'ancienne manière de vie qui était

---

(1) Gen. xvii. — (2) *Ibid.* xii, xv. 2; xvi. 3, 4; xvii. 20; xxi. 13. — (3) *Ibid.* xxi. 2, 3. — (4) *Ibid.* xxii. — (5) *Ibid.* xxii. 18.

la vie pastorale, à l'ancien gouvernement du genre humain, où chaque père de famille était prince dans sa maison. Ainsi, dans les changements qui s'introduisaient tous les jours parmi les hommes, la sainte antiquité revivait dans la religion et dans la conduite d'Abraham et de ses enfants.

Aussi Dieu réitéra-t-il à Isaac et à Jacob les mêmes promesses qu'il avait faites à Abraham (1) ; et comme il s'était appelé le Dieu d'Abraham, il prit encore le nom de Dieu d'Isaac et de Dieu de Jacob.

Sous sa protection ces trois grands hommes commencèrent à demeurer dans la terre de Chanaan, mais comme des étrangers, et sans y posséder *un pied de terre* (2), jusqu'à ce que la famine attira Jacob en Egypte, où ses enfants multipliés devinrent bientôt un grand peuple, comme Dieu l'avait promis.

Au reste, quoique ce peuple, que Dieu faisait naître dans son alliance, dût s'étendre par la génération, et que la bénédiction dût suivre le sang, ce grand Dieu ne laissa pas d'y marquer l'élection de sa grâce. Car, après avoir choisi Abraham du milieu des nations, parmi les enfants d'Abraham, il choisit Isaac, et des deux jumeaux d'Isaac, il choisit Jacob, à qui il donna le nom d'Israël.

La préférence de Jacob fut marquée par la solennelle bénédiction qu'il reçut d'Isaac, par surprise en apparence, mais en effet par une expresse disposition de la sagesse divine. Cette action prophétique et mystérieuse avait été préparée par un oracle dès le temps que Rebecca, mère d'Ésaü et de Jacob, les portait tous deux dans son sein. Car cette pieuse femme, troublée du combat qu'elle sentait entre ses enfants dans ses entrailles, consulta Dieu, de qui elle reçut cette réponse : « Vous portez deux peuples dans votre sein, et l'aîné sera assujetti au plus jeune. » En exécution de cet oracle, Jacob avait reçu de son frère la cession de son droit d'aînesse, confirmée par serment (3); et Isaac en le bénissant ne fit que le mettre en possession de ce droit, que le ciel lui-même lui

(1) Gen. xxv. 11; xxvi. 4; xxviii. 14. — (2) Act. vii. 5. — (3) xxv. 22, 23, 32,

avait donné. La préférence des Israélites, enfants de Jacob, sur les Iduméens, enfants d'Ésaü, est prédite par cette action, qui marque aussi la préférence future des Gentils, nouvellement appelés à l'alliance par Jésus-Christ, au-dessus de l'ancien peuple.

Jacob eut douze enfants, qui furent les douze patriarches auteurs des douze tribus. Tous devaient entrer dans l'alliance; mais Juda fut choisi parmi tous ses frères pour être le père des rois du peuple saint, et le père du Messie tant promis à ses ancêtres.

Le temps devait venir que, dix tribus étant retranchées du peuple de Dieu pour leur infidélité, la postérité d'Abraham ne conserverait son ancienne bénédiction, c'est-à-dire la religion, la terre de Chanaan, et l'espérance du Messie, qu'en la seule tribu de Juda, qui devait donner le nom au reste des Israélites qu'on appela Juifs, et à tout le pays qu'on nomma Judée.

Ainsi l'élection divine paraît toujours même dans ce peuple charnel, qui devait se conserver par la propagation ordinaire.

Jacob vit en esprit le secret de cette élection (1). Comme il était prêt à expirer, et que ses enfants autour de son lit demandaient la bénédiction d'un si bon père, Dieu lui découvrit l'état des douze tribus quand elles seraient dans la Terre promise : il l'expliqua en peu de paroles, et ce peu de paroles renferment des mystères innombrables.

Quoique tout ce qu'il dit des frères de Juda soit exprimé avec une magnificence extraordinaire, et ressente un homme transporté hors de lui-même par l'esprit de Dieu; quand il vient à Juda, il s'élève encore plus haut. « Juda, dit-il (2), tes frères te loueront; ta main sera sur le cou de tes ennemis; les enfants de ton père se prosterneront devant toi. Juda est un jeune lion. Mon fils, tu es allé au butin. Tu t'es reposé comme un lion et comme une lionne. Qui osera le réveiller? Le sceptre (c'est-à-dire l'autorité) ne sortira point de Juda,

(1) Gen. xlix. — (2) *Ibid.* lix. 8.

et on verra toujours des capitaines et des magistrats, ou des juges nés de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des peuples; » ou, comme porte une autre leçon, qui peut-être n'est pas moins ancienne, et qui au fond ne diffère pas de celle-ci. « Jusqu'à ce que vienne celui à qui les choses sont réservées; » et le reste comme nous venons de le rapporter.

La suite de la prophétie regarde à la lettre la contrée que la tribu de Juda devait occuper dans la Terre sainte. Mais les dernières paroles que nous avons vues, en quelque façon qu'on les veuille prendre, ne signifient autre chose que celui qui devait être l'envoyé de Dieu, le ministre et l'interprète de ses volontés, l'accomplissement de ses promesses, et le Roi du nouveau peuple, c'est-à-dire le Messie ou l'Oint du Seigneur.

Jacob n'en parle expressément qu'au seul Juda dont ce Messie devait naître : il comprend, dans la destinée de Juda seul, la destinée de toute la nation, qui, après sa dispersion, devait voir les restes des autres tribus réunis sous les étendards de Juda.

Tous les termes de la prophétie sont clairs : il n'y a que le mot de sceptre que l'usage de notre langue nous pourrait faire prendre pour la seule royauté; au lieu que, dans la langue sainte, il signifie en général la puissance, l'autorité, la magistrature. Cet usage du mot de sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture : il paraît même manifestement dans la prophétie de Jacob, et le patriarche veut dire qu'aux jours du Messie toute autorité cessera dans la maison de Juda; ce qui emporte la ruine totale d'un État.

Ainsi les temps du Messie sont marqués ici par un double changement. Par le premier, le royaume de Juda et du peuple juif est menacé de sa dernière ruine. Par le second, il doit s'élever un nouveau royaume, non pas d'un seul peuple, mais de tous les peuples, dont le Messie doit être le chef et l'espérance.

Dans le style de l'Écriture, le peuple juif est appelé en nombre singulier, et par excellence, *le peuple* ou *le peuple de*

Dieu (1); et quand on trouve *les peuples* (2), ceux qui sont exercés dans les Écritures entendent les autres peuples, qu'on voit aussi promis au Messie dans la prophétie de Jacob.

Cette grande prophétie comprend en peu de paroles toute l'histoire du peuple juif, et du Christ qui lui est promis. Elle marque toute la suite du peuple de Dieu, et l'effet en dure encore.

Aussi ne prétends-je pas vous en faire un commentaire : vous n'en aurez pas besoin, puisqu'en remarquant simplement la suite du peuple de Dieu, vous verrez le sens de l'oracle se développer de lui-même, et que les seuls événements en seront les interprètes.

CHAPITRE III.

MOÏSE, LA LOI ÉCRITE, ET L'INTRODUCTION DU PEUPLE DANS LA TERRE PROMISE.

Après la mort de Jacob, le peuple de Dieu demeura en Égypte jusqu'au temps de la mission de Moïse, c'est-à-dire environ deux cents ans.

Ainsi il se passa quatre cent trente ans avant que Dieu donnât à son peuple la terre qu'il lui avait promise.

Il voulait accoutumer ses élus à se fier à sa promesse, assurés qu'elle s'accomplit tôt ou tard, et toujours dans les temps marqués par son éternelle providence.

Les iniquités des Amorrhéens, dont il leur voulait donner et la terre et les dépouilles, n'étaient pas encore, comme il le déclare à Abraham (3), au comble où il les attendait pour les livrer à la dure et impitoyable vengeance qu'il voulait exercer sur eux par les mains de son peuple élu.

Il fallait donner à ce peuple le temps de se multiplier, afin qu'il fût en état de remplir la terre qui lui était destinée (4),

---

(1) Is. LXV, etc.; ROM. X. 31.—(2) Is. II. 2; XLIX. 6, 18; LI. 4, 5, etc. —(3) GEN. XV. 16. —(4) *Ibid.*

et de l'occuper par force, en exterminant ses habitants maudits de Dieu.

Il voulait qu'ils éprouvassent en Égypte une dure et insupportable captivité, afin qu'étant délivrés par des prodiges inouïs, ils aimassent leur libérateur, et célébrassent éternellement ses miséricordes.

Voilà l'ordre des conseils de Dieu, tels que lui-même nous les a révélés, pour nous apprendre à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, à l'attendre avec foi et patience.

Le temps étant arrivé, il écoute les cris de son peuple cruellement affligé par les Égyptiens, et il envoie Moïse pour délivrer ses enfants de leur tyrannie.

Il se fait connaître à ce grand homme plus qu'il n'avait jamais fait à aucun homme vivant. Il lui apparaît d'une manière également magnifique et consolante (1) : il lui déclare qu'il est celui qui est. Tout ce qui est devant lui n'est qu'une ombre. *Je suis,* dit-il, *celui qui suis* (2) : l'être et la perfection m'appartiennent à moi seul. Il prend un nouveau nom, qui désigne l'être et la vie en lui comme dans leur source; et c'est ce grand nom de Dieu, terrible, mystérieux, incommunicable, sous lequel il veut dorénavant être servi.

Je ne vous raconterai pas en particulier les plaies de l'Égypte, ni l'endurcissement de Pharaon, ni le passage de la mer Rouge, ni la fumée, les éclairs, la trompette résonnante, le bruit effroyable qui parut au peuple sur le mont Sinaï. Dieu y gravait de sa main, sur deux tables de pierre, les préceptes fondamentaux de la religion et de la société : il dictait le reste à Moïse à haute voix. Pour maintenir cette loi dans sa vigueur, il eut ordre de former une assemblée vénérable de septante conseillers (2), qui pouvait être appelée le sénat du peuple de Dieu, et le conseil perpétuel de la nation. Dieu parut publiquement, et fit publier sa loi en sa présence avec une démonstration étonnante de sa majesté et de sa puissance.

Jusque-là Dieu n'avait rien donné par écrit qui pût servir de

---

(1) Exod. III. — (2) *Ibid.* 14. — (3) *Ibid.* XXIV. et Num. XI.

règle aux hommes. Les enfants d'Abraham avaient seulement la circoncision et les cérémonies qui l'accompagnaient, pour marque de l'alliance que Dieu avait contractée avec cette race élue. Ils étaient séparés, par cette marque, des peuples qui adoraient les fausses divinités : au reste, ils se conservaient dans l'alliance de Dieu par le souvenir qu'ils avaient des promesses faites à leurs pères, et ils étaient connus comme un peuple qui servait le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Dieu était si fort oublié, qu'il fallait le discerner par le nom de ceux qui avaient été ses adorateurs, et dont il était aussi le protecteur déclaré.

Il ne voulut point abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes le mystère de la religion et de son alliance. Il était temps de donner de plus fortes barrières à l'idolâtrie, qui inondait tout le genre humain, et achevait d'y éteindre les restes de la lumière naturelle.

L'ignorance et l'aveuglement s'étaient prodigieusement accrus depuis le temps d'Abraham. De son temps, et un peu après, la connaissance de Dieu paraissait encore dans la Palestine et dans l'Égypte. Melchisédech, roi de Salem, était *le pontife du Dieu très-haut, qui a fait le ciel et la terre* (1). Abimélech, roi de Gérare, et son successeur de même nom, craignaient Dieu, juraient en son nom, et admiraient sa puissance (2). Les menaces de ce grand Dieu étaient redoutées par Pharaon, roi d'Égypte (3); mais, dans le temps de Moïse, ces nations s'étaient perverties. Le vrai Dieu n'était plus connu en Égypte comme le Dieu de tous les peuples de l'univers, mais *comme le Dieu des Hébreux* (4). On adorait jusqu'aux bêtes et jusqu'aux reptiles (5). Tout était Dieu, excepté Dieu même; et le monde, que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple d'idoles. Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses passions ; et il ne faut pas s'en étonner. Il n'y avait point de puissance plus inévitable ni plus tyrannique que la leur. L'homme, accoutumé

(1) Gen. xiv. 18, 19. — (2) *Ibid.* xxi. 22, 23; xxvi, 28, 29. — (3) *Ibid.* xii. 17, 18. — (4) Exod. v. 1, 2, 3; ix. 1, etc. — (5) *Ibid.* viii. 26.

à croire divin tout ce qui était puissant, comme il se sentait entraîné au vice par une force invincible, crut aisément que cette force était hors de lui, et s'en fit bientôt un Dieu. C'est par là que l'amour impudique eut tant d'autels, et que des impuretés qui font horreur commencèrent à être mêlées dans les sacrifices (1).

La cruauté y entra en même temps. L'homme coupable, qui était troublé par le sentiment de son crime, et regardait la divinité comme ennemie, crut ne pouvoir l'apaiser par les victimes ordinaires. Il fallut verser le sang humain avec celui des bêtes : une aveugle frayeur poussait les pères à immoler leurs enfants, et à les brûler à leurs dieux au lieu d'encens. Ces sacrifices étaient communs dès le temps de Moïse, et ne faisaient qu'une partie de ces horribles iniquités des Amorrhéens, dont Dieu commit la vengeance aux Israélites.

Mais ils n'étaient pas particuliers à ces peuples. On sait que dans tous les peuples du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont sacrifié leurs semblables (2) ; et il n'y a point eu d'endroit sur la terre où on n'ait servi de ces tristes et affreuses divinités, dont la haine implacable pour le genre humain exigeait de telles victimes.

Au milieu de tant d'ignorance, l'homme vint à adorer jusqu'à l'œuvre de ses mains. Il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans des statues ; et il oublia si profondément que Dieu l'avait fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un Dieu. Qui le pourrait croire, si l'expérience ne nous faisait voir qu'une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes ? Ainsi, il faut reconnaître, à la confusion du genre humain, que la première des vérités, celle que le monde prêche, celle dont l'impression est la plus puissante, était la plus éloignée de la vue des hommes. La tradi-

---

(1) Levit. xx. 2, 3. — (2) Herod. lib. ii, c. 107. Cæs. de Bell. Gall. lib. vi, c. 15. Diod. lib. i, sect. i, n. 32 ; lib. v, n. 20. Plin. Hist. natur. lib. xxx; c. i. Athen. lib. xiii. Porph. de Abstin. lib. ii, § 8. Jorn. de Reb. Get. c. 49, etc.

tion qui la conservait dans leurs esprits, quoique claire encore, et assez présente, si on y eût été attentif, était prête à s'évanouir : des fables prodigieuses, et aussi pleines d'impiété que d'extravagance, prenaient sa place. Le moment était venu où la vérité, mal gardée dans la mémoire des hommes, ne pouvait plus se conserver sans être écrite ; et Dieu ayant résolu d'ailleurs de former son peuple à la vertu par des lois plus expresses et en plus grand nombre, il résolut en même temps de les donner par écrit.

Moïse fut appelé à cet ouvrage. Ce grand homme recueillit l'histoire des siècles passés : celle d'Adam, celle de Noé, celle d'Abraham, celle d'Isaac, celle de Jacob, celle de Joseph, ou plutôt celle de Dieu même et de ses faits admirables.

Il ne lui fallut pas déterrer de loin les traditions de ses ancêtres. Il naquit cent ans après la mort de Jacob. Les vieillards de son temps avaient pu converser plusieurs années avec ce saint patriarche : la mémoire de Joseph et des merveilles que Dieu avait faites par ce grand ministre des rois d'Égypte était encore récente. La vie de trois ou quatre hommes remontait jusqu'à Noé, qui avait vu les enfants d'Adam, et touchait, pour ainsi parler, à l'origine des choses.

Ainsi les traditions anciennes du genre humain et celles de la famille d'Abraham n'étaient pas malaisées à recueillir : la mémoire en était vive ; et il ne faut pas s'étonner si Moïse, dans sa Genèse, parle des choses arrivées dans les premiers siècles comme de choses constantes, dont même on voyait encore, et dans les peuples voisins, et dans la terre de Chanaan, des monuments remarquables.

Dans le temps qu'Abraham, Isaac et Jacob avaient habité cette terre, ils y avaient érigé partout des monuments des choses qui leur étaient arrivées. On y montrait encore les lieux où ils avaient habité ; les puits qu'ils avaient creusés dans ces pays secs, pour abreuver leurs familles et leurs troupeaux ; les montagnes où ils avaient sacrifié à Dieu, et où il leur était apparu ; les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de mémorial à la postérité ; les tombeaux où reposaient leurs cendres bénites. La mémoire de ces grands hommes était récente, non-seulement dans tout le pays, mais encore dans

tout l'Orient, où plusieurs nations célèbres n'ont jamais oublié qu'elles venaient de leur race.

Ainsi quand le peuple hébreu entra dans la Terre promise, tout y célébrait leurs ancêtres ; et les villes, et les montagnes, et les pierres même, y parlaient de ces hommes merveilleux, et des visions étonnantes par lesquelles Dieu les avait confirmés dans l'ancienne et véritable croyance.

Ceux qui connaissent tant soit peu les antiquités savent combien les premiers temps étaient curieux d'ériger et de conserver de tels monuments, et combien la postérité retenait soigneusement les occasions qui les avaient fait dresser. C'était une des manières d'écrire l'histoire : on a depuis façonné et poli les pierres ; et les statues ont succédé, après les colonnes, aux masses grossières et solides, que les premiers temps érigeaient.

On a même de grandes raisons de croire que, dans la lignée où s'est conservée la connaissance de Dieu, on conservait aussi par écrit des mémoires des anciens temps ; car les hommes n'ont jamais été sans ce soin. Du moins est-il assuré qu'il se faisait des cantiques que les pères apprenaient à leurs enfants ; cantiques qui, se chantant dans les fêtes et dans les assemblées, y perpétuaient la mémoire des actions les plus éclatantes des siècles passés.

De là est née la poésie, changée dans la suite en plusieurs formes, dont la plus ancienne se conserve encore dans les odes et dans les cantiques, employés par tous les anciens, et encore à présent par les peuples qui n'ont pas l'usage des lettres, à louer la Divinité et les grands hommes.

Le style de ces cantiques, hardi, extraordinaire, naturel toutefois, en ce qu'il est propre à représenter la nature dans ses transports, qui marche pour cette raison par de vives et impétueuses saillies, affranchi des liaisons ordinaires que recherche le discours uni, renfermé d'ailleurs dans des cadences nombreuses qui en augmentent la force, surprend l'oreille, saisit l'imagination, émeut le cœur, et s'imprime plus aisément dans la mémoire.

Parmi tous les peuples du monde, celui où de tels cantiques ont été le plus en usage, a été le peuple de Dieu. Moïse en

marque un grand nombre (1), qu'il désigne par les premiers vers, parce que le peuple savait le reste. Lui-même en a fait deux de cette nature. Le premier (2) nous met devant les yeux le passage triomphant de la mer Rouge, et les ennemis du peuple de Dieu, les uns déjà noyés, et les autres à demi vaincus par la terreur. Par le second (3), Moïse confond l'ingratitude du peuple, en célébrant les bontés et les merveilles de Dieu. Les siècles suivants l'ont imité. C'était Dieu et ses œuvres merveilleuses qui faisaient le sujet des odes qu'ils ont composées : Dieu les inspirait lui-même ; et il n'y a proprement que le peuple de Dieu où la poésie soit venue par enthousiasme.

Jacob avait prononcé dans ce langage mystique les oracles qui contenaient la destinée de ses enfants, afin que chaque tribu retînt plus aisément ce qui la touchait, et apprît à louer celui qui n'était pas moins magnifique dans ses prédictions que fidèle à les accomplir.

Voilà les moyens dont Dieu s'est servi pour conserver jusqu'à Moïse la mémoire des choses passées. Ce grand homme, instruit par tous ces moyens, et élevé au-dessus par le Saint-Esprit, a écrit les œuvres de Dieu avec une exactitude et une simplicité qui attire la croyance et l'admiration, non pas à lui, mais à Dieu même.

Il a joint aux choses passées, qui contenaient l'origine et les anciennes traditions du peuple de Dieu, les merveilles que Dieu faisait actuellement pour sa délivrance. De cela il n'allègue point aux Israélites d'autres témoins que leurs yeux. Moïse ne leur conte point des choses qui se soient passées dans des retraites impénétrables et dans les antres profonds ; il ne parle point en l'air ; il particularise et circonstancie toutes choses, comme un homme qui ne craint point d'être démenti. Il fonde toutes leurs lois et toute leur république sur les merveilles qu'ils ont vues. Ces merveilles n'étaient rien moins que la nature changée tout à coup, en différentes occasions, pour

(1) Num. xxi. 14, 17, 18, 27, etc. — (2) Exod. xv. — (3) Deut. xxxii.

les délivrer, et pour punir leurs ennemis : la mer séparée en deux, la terre entr'ouverte, un pain céleste, des eaux abondantes tirées des rochers par un coup de verge, le ciel qui leur donnait un signal visible pour marquer leur marche, et d'autres miracles semblables qu'ils ont vu durer quarante ans.

Le peuple d'Israël n'était pas plus intelligent ni plus subtil que les autres peuples, qui, s'étant livrés à leurs sens, ne pouvaient concevoir un Dieu invisible. Au contraire, il était grossier et rebelle autant ou plus qu'aucun autre peuple. Mais ce Dieu, invisible par sa nature, se rendait tellement sensible par de continuels miracles, et Moïse les inculquait avec tant de force, qu'à la fin ce peuple charnel se laissa toucher de l'idée si pure d'un Dieu qui faisait tout par sa parole, d'un Dieu qui n'était qu'esprit, que raison et intelligence.

De cette sorte, pendant que l'idolâtrie, si fort augmentée depuis Abraham, couvrait toute la face de la terre, la seule postérité de ce patriarche en était exempte. Leurs ennemis leur rendaient ce témoignage; et les peuples où la vérité de la tradition n'était pas encore tout à fait éteinte s'écriaient avec étonnement (1) : « On ne voit point d'idole en Jacob; on n'y voit point de présages superstitieux, on n'y voit point de divinations ni de sortiléges : c'est un peuple qui se fie au Seigneur son Dieu, dont la puissance est invincible. »

Pour imprimer dans les esprits l'unité de Dieu, et la parfaite uniformité qu'il demandait dans son culte, Moïse répète souvent (2) que dans la Terre promise, ce Dieu unique choisirait un lieu dans lequel se feraient les fêtes, les sacrifices, et tout le service public. En attendant ce lieu désiré, durant que le peuple errait dans le désert, Moïse construisit le Tabernacle, temple portatif, où les enfants d'Israël présentaient leurs vœux au Dieu qui avait fait le ciel et la terre, et qui ne dédaignait pas de voyager, pour ainsi dire, avec eux, et de les conduire.

Sur ce principe de religion, sur ce fondement sacré, était

---

(1) Num. xxiii. 21, 22, 23. — (2) Deut. xii, xiv, xv, xvi, xvii.

bâtie toute la Loi : loi sainte, juste, bienfaisante, honnête, sage, prévoyante et simple, qui liait la société des hommes entre eux par la sainte société de l'homme avec Dieu.

A ces saintes instructions, il ajouta des cérémonies majestueuses, des fêtes qui rappelaient la mémoire des miracles par lesquels le peuple d'Israël avait été délivré ; et, ce qu'aucun autre législateur n'avait osé faire, des assurances précises que tout leur réussirait tant qu'ils vivraient soumis à la loi, au lieu que leur désobéissance serait suivie d'une manifeste et inévitable vengeance (1). Il fallait être assuré de Dieu pour donner ce fondement à ses lois; et l'événement a justifié que Moïse n'avait pas parlé de lui-même.

Quand à ce grand nombre d'observances dont il a chargé les Hébreux, encore que maintenant elles nous paraissent superflues, elles étaient alors nécessaires pour séparer le peuple de Dieu des autres peuples, et servaient comme de barrière à l'idolâtrie, de peur qu'elle n'entraînât ce peuple choisi avec tous les autres.

Pour maintenir la religion et toutes les traditions du peuple de Dieu, parmi les douze tribus une tribu est choisie, à laquelle Dieu donne en partage, avec les dîmes et les oblations, le soin des choses sacrées. Lévi et ses enfants sont eux-mêmes consacrés à Dieu comme la dîme de tout le peuple. Dans Lévi, Aaron est choisi pour être souverain pontife, et le sacerdoce est rendu héréditaire dans sa famille.

Ainsi les autels ont leurs ministres ; la loi a ses défenseurs particuliers, et la suite du peuple de Dieu est justifiée par la succession de ses pontifes, qui va sans interruption depuis Aaron, le premier de tous.

Mais ce qu'il y avait de plus beau dans cette loi, c'est qu'elle préparait la voie à une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies, et plus féconde en vertus.

Moïse, pour tenir le peuple dans l'attente de cette loi, leur confirme la venue de ce grand prophète qui devait sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. « Dieu, dit-il (2), vous suscitera

---

(1) Deut. xxvii, xxviii, etc. — (2) *Ibid.* xviii. 15, 18.

du milieu de votre nation et du nombre de vos frères, un prophète semblable à moi : écoutez-le. » Ce prophète semblable à Moïse, législateur comme lui, qui peut-il être, sinon le Messie, dont la doctrine devait un jour régler et sanctifier tout l'univers ?

Le Christ devait être le premier qui formerait un peuple nouveau, et à qui il dit aussi : « Je vous donne un nouveau commandement (1) ; » et encore : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements (2) ; » et encore plus expressément : « Il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas; et moi je vous dis (3) : » et le reste de même style et de même force.

Le voilà donc ce nouveau prophète, semblable à Moïse, et auteur d'une loi nouvelle, dont Moïse dit aussi, en nous annonçant sa venue : « Écoutez-le (4) ; » et c'est pour accomplir cette promesse, que Dieu envoyant son Fils fait lui-même retentir d'en haut comme un tonnerre cette voix divine : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis ma complaisance : écoutez-le (5).

C'était le même prophète et le même Christ que Moïse avait figuré dans le serpent d'airain qu'il érigea dans le désert. La morsure de l'ancien serpent, qui avait répandu dans tout le genre humain le venin dont nous périssons tous, devait être guérie en le regardant, c'est-à-dire en croyant en lui, comme il l'explique lui-même. Mais pourquoi rappeler ici le serpent d'airain seulement? Toute la loi de Moïse, tous ses sacrifices, le souverain pontife qu'il établit avec tant de mystérieuses cérémonies, son entrée dans le sanctuaire, en un mot tous les sacrés rites de la religion judaïque, où tout était purifié par le sang, l'agneau même qu'on immolait à la solennité principale, c'est-à-dire à celle de Pâques, en mémoire de la délivrance du peuple; tout cela ne signifiait autre chose que le Christ, sauveur, par son sang, de tout le peuple de Dieu.

Jusqu'à ce qu'il fût venu, Moïse devait être lu dans toutes

---

(1) Joan. xiii. 31. — (2) *Ibid.* xiv. 15. — (3) Matth. v. 21 et seq. — (4) Deut. xviii. 15. — (5) Matth. xvii. 5. Marc. ix. 6. Luc. ix. 35. II. Petr. i. 17.

les assemblées, comme l'unique législateur. Aussi voyons-nous, jusqu'à sa venue, que le peuple, dans tous les temps et dans toutes les difficultés, ne se fonde que sur Moïse. Comme Rome révérait les lois de Romulus, de Numa, et des Douze-Tables; comme Athènes recourait à celles de Solon; comme Lacédémone conservait et respectait celles de Lycurgue; le peuple hébreu alléguait sans cesse celles de Moïse. Au reste, le législateur y avait si bien réglé toutes choses, que jamais on n'a eu besoin d'y rien changer. C'est pourquoi le corps du droit judaïque n'est pas un recueil de diverses lois faites dans des temps et dans des occasions différentes : Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu. On ne voit point d'ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Josaphat, ou d'Ézéchias, quoique tous très-zélés pour la justice. Les bons princes n'avaient qu'à faire observer la loi de Moïse, et se contentaient d'en recommander l'observance à leurs successeurs (1). Y ajouter ou en retrancher un seul article (2), était un attentat que le peuple eût regardé avec horreur. On avait besoin de la loi à chaque moment, pour régler non-seulement les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques et particulières, les jugements, les contrats, les mariages, les successions, les funérailles, la forme même des habits, et en général tout ce qui regarde les mœurs. Il n'y avait point d'autre livre où on étudiât les préceptes de la bonne vie. Il fallait le feuilleter et le méditer nuit et jour, en recueillir des sentences, les avoir toujours devant les yeux. C'était là que les enfants apprenaient à lire. La seule règle d'éducation qui était donnée à leurs parents, était de leur apprendre, de leur inculquer, de leur faire observer cette sainte loi, qui seule pouvait les rendre sages dès l'enfance. Ainsi elle devait être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture assidue que chacun en devait faire en particulier, on en faisait tous les sept ans, dans l'année solennelle de la rémission et du repos, une lecture publique, et comme une nouvelle publication, à la fête des Tabernacles (3), où tout

(1) III. Reg. II, etc. — (2) Deut. IV. 2; XII. 32, etc. — (3) *Ibid.* XXI. 10; II. Esd. VIII. 17, 18.

le peuple était assemblé durant huit jours. Moïse fit déposer auprès de l'Arche l'original de la loi (1), mais, de peur que dans la suite des temps elle ne fût altérée par la malice ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couraient parmi le peuple, on en faisait des exemplaires authentiques, qui, soigneusement revus et gardés par les prêtres et les lévites, tenaient lieu d'originaux. Les rois (car Moïse avait bien prévu que ce peuple voudrait enfin avoir des rois comme tous les autres), les rois, dis-je, étaient obligés, par une loi expresse du Deutéronome (2), à recevoir des mains des prêtres un de ces exemplaires si religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent, et le lussent toute leur vie. Les exemplaires ainsi revus par autorité publique, étaient en singulière vénération à tout le peuple : on les regardait comme sortis immédiatement des mains de Moïse, aussi purs et aussi entiers que Dieu les lui avait dictés. Un ancien volume de cette sévère et religieuse correction ayant été trouvé dans la maison du Seigneur, sous le règne de Josias (3) (et peut-être était-ce l'original même que Moïse avait fait mettre auprès de l'Arche), excita la piété de ce saint roi, et lui fut une occasion de porter ce peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opérés dans tous les temps la lecture publique de cette loi sont innombrables. En un mot, c'était un livre parfait, qui, étant joint par Moïse à l'histoire du peuple de Dieu, lui apprenait tout ensemble son origine, sa religion, sa police, ses mœurs, sa philosophie, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit et forme la société, les bons et les mauvais exemples, la récompense des uns, et les châtiments rigoureux qui avaient suivi les autres.

Par cette admirable discipline, un peuple sorti d'esclavage, et tenu quarante ans dans un désert, arrive tout formé à la terre qu'il doit occuper. Moïse le mène à la porte, et, averti de sa fin prochaine, il commet ce qu'il reste à faire à Josué (4). Mais, avant que de mourir, il composa ce long et admirable cantique qui commence par ces paroles (5) : « O cieux, écoutez

---

(1) Deut. xxxi. 26. — (2) *Ibid.* xvii, 18. — (3) IV. Reg. xxii. 8, etc. II. Par. xxxiv. 14, etc. — (4) Deut. xxxi. — (5) *Ibid.* xxxii.

ma voix ; que la terre prête l'oreille aux paroles de ma bouche! » Dans ce silence de toute la nature, il parle d'abord au peuple avec une force inimitable, et, prévoyant ses infidélités, il lui en découvre l'horreur. Tout d'un coup il sort de lui-même, comme trouvant tout discours humain au-dessous d'un sujet si grand : il rapporte ce que Dieu dit, et le fait parler avec tant de hauteur et tant de bonté, qu'on ne sait ce qu'il inspire le plus, ou la crainte et la confusion, ou l'amour et la confiance.

Tout le peuple apprit par cœur ce divin cantique, par ordre de Dieu et de Moïse (1). Ce grand homme après cela mourut content, comme un homme qui n'avait rien oublié pour conserver parmi les siens la mémoire des bienfaits et des préceptes de Dieu. Il laissa ses enfants au milieu de leurs citoyens, sans aucune distinction, et sans aucun établissement extraordinaire. Il a été admiré non-seulement de son peuple, mais encore de tous les peuples du monde ; et aucun législateur n'a jamais eu un si grand nom parmi les hommes.

Tous les prophètes qui ont suivi dans l'ancienne loi, et tout ce qu'il y a eu d'écrivains sacrés, ont tenu à gloire d'être ses disciples. En effet, il parle en maître : on remarque dans ses écrits un caractère tout particulier, et je ne sais quoi d'original qu'on ne trouve en nul autre écrit : il a dans sa simplicité un sublime si majestueux, que rien ne le peut égaler ; et si en entendant les autres prophètes on croit entendre des hommes inspirés de Dieu, c'est pour ainsi dire Dieu même en personne qu'on croit entendre dans la voix et dans les écrits de Moïse.

On tient qu'il a écrit le livre de Job. La sublimité des pensées et la majesté du style rendent cette histoire digne de Moïse. De peur que les Hébreux ne s'enorgueillissent, en s'attribuant à eux seuls la grâce de Dieu, il était bon de leur faire entendre qu'il avait eu ses élus, même dans la race d'Ésaü. Quelle doctrine était plus importante? et quel entretien plus utile pouvait donner Moïse au peuple affligé dans le

(1) Deut. xxxi. 19, 22.

désert, que celui de la patience de Job, qui, livré entre les mains de Satan pour être excercé par toute sorte de peines, se voit privé de ses biens, de ses enfants, et de toute consolation sur la terre; incontinent après frappé d'une horrible maladie, et agité au dedans par la tentation du blasphème et du désespoir; qui, néanmoins, en demeurant ferme, fait voir qu'une âme fidèle, soutenue du secours divin, au milieu des épreuves les plus effroyables, et malgré les plus noires pensées que l'esprit malin puisse suggérer, sait non-seulement conserver une confiance invincible, mais encore s'élever par ses propres maux à la plus haute contemplation, et reconnaître, dans les peines qu'elle endure, avec le néant de l'homme, le suprême empire de Dieu et sa sagesse infinie? Voilà ce qu'enseigne le livre de Job (1). Pour garder le caractère du temps, on voit la foi du saint homme couronnée par des prospérités temporelles; mais cependant le peuple de Dieu apprend à connaître quelle est la vertu des souffrances, et à goûter la grâce qui devait un jour être attachée à la croix.

Moïse l'avait goûtée, lorsqu'il préféra les souffrances et l'ignominie qu'il fallait subir avec son peuple, aux délices et à l'abondance de la maison du roi d'Égypte (2). Dès lors Dieu lui fit goûter les opprobres de Jésus-Christ (3). Il les goûta encore davantage dans sa fuite précipitée, et dans son exil de quarante ans. Mais il avala jusqu'au fond le calice de Jésus-Christ, lorsque, choisi pour sauver ce peuple, il lui en fallut supporter les révoltes continuelles, où sa vie était en péril (4). Il apprit ce qu'il en coûte à sauver les enfants de Dieu, et fit voir de loin ce qu'une plus haute délivrance devait un jour coûter au Sauveur du monde.

Ce grand homme n'eut pas même la consolation d'entrer dans la Terre promise : il la vit seulement du haut d'une montagne, et n'eut point de honte d'écrire qu'il en était exclu par une incrédulité (5) qui, toute légère qu'elle paraissait,

---

(1) Job. xxiii. 15; xiv. 14, 15; xvi. 21. xix. 25; etc. — (2) Exod. ii. 10, 11, 15.—(3) Heb. xi. 24, 25, 26.—(4) Num. xiv. 10.—(5) *Ibid.* xx. 12.

mérita d'être châtiée si sévèrement dans un homme dont la grâce était si éminente. Moïse servit d'exemple à la sévère jalousie de Dieu, et au jugement qu'il excerce avec une si terrible exactitude sur ceux que ses dons obligent à une fidélité plus parfaite.

Mais un plus haut mystère nous est montré dans l'exclusion de Moïse. Ce sage législateur, qui ne fait par tant de merveilles que de conduire les enfants de Dieu dans le voisinage de leur terre, nous sert lui-même de preuve que *sa loi ne mène rien à la perfection* (1) ; et que, sans nous pouvoir donner l'accomplissement des promesses, elle nous les fait *saluer de loin* (2), ou nous conduit tout au plus comme à la porte de notre héritage. C'est un Josué, c'est un Jésus, car c'était le vrai nom de Josué, qui par ce nom et par son office représentait le Sauveur du monde ; c'est cet homme si fort au-dessous de Moïse en toutes choses, et supérieur seulement par le nom qu'il porte ; c'est lui, dis-je, qui doit introduire le peuple de Dieu dans la Terre sainte.

Par les victoires de ce grand homme, devant qui le Jourdain retourne en arrière, les murailles de Jéricho tombent d'elles-mêmes, et le soleil s'arrête au milieu du ciel ; Dieu établit ses enfants dans la terre de Chanaan, dont il chasse par le même moyen des peuples abominables. Par la haine qu'il donnait pour eux à ses fidèles, il leur inspirait un extrême éloignement de leur impiété ; et le châtiment qu'il en fit, par leur ministère, les remplit eux-mêmes de crainte pour la justice divine dont ils exécutaient les décrets. Une partie de ces peuples, que Josué chassa de leur terre, s'établirent en Afrique, où l'on trouva longtemps après, dans une inscription ancienne (3), le monument de leur fuite et des victoires de Josué. Après que ces victoires miraculeuses eurent mis les Israélites en possession de la plus grande partie de la terre promise à leurs pères, Josué, et Eléazar, souverain pontife, avec les chefs des douze tribus, leur en firent le partage, selon la

(1) Heb. vii. 19. — (2) *Ibid.* xi. 13. — (3) Procop. de Bell. Vand. lib. ii.

loi de Moïse (1), et assignèrent à la tribu de Juda le premier et le plus grand lot (2). Dès le temps de Moïse, elle s'était élevée au-dessus des autres en nombre, en courage et en dignité (3). Josué mourut, et le peuple continua la conquête de la Terre sainte. Dieu voulut que la tribu de Juda marchât à la tête, et déclara qu'il avait livré le pays entre ses mains (4). En effet, elle défit les Chananéens, et prit Jérusalem (5), qui devait être la cité sainte, et la capitale du peuple de Dieu. C'était l'ancienne Salem, où Melchisédech avait régné du temps d'Abraham; Melchisédech, ce *roi de justice* (car c'est ce que veut dire son nom), et en même temps *roi de paix*, puisque *salem* veut dire *paix* (6); qu'Abraham avait reconnu pour le plus grand pontife qui fût au monde : comme si Jérusalem eût été dès lors destinée à être une ville sainte, et le chef de la religion. Cette ville fut donnée d'abord aux enfants de Benjamin, qui, faibles et en petit nombre, ne purent chasser les Jébuséens, anciens habitants du pays, et demeurèrent parmi eux (7). Sous les juges, le peuple de Dieu est diversement traité, selon qu'il fait bien ou mal. Après la mort des vieillards qui avaient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain entraîne le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tombe, il est puni; autant de fois qu'il se repent, il est délivré. La foi de la Providence, et la vérité des promesses et des menaces de Moïse, se confirment de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. Mais Dieu en préparait encore de plus grands exemples. Le peuple demanda au roi, et Dieu lui donna Saül, bientôt réprouvé pour ses péchés : il résolut enfin d'établir une famille royale, d'où le Messie sortirait, et il la choisit dans Juda. David, un jeune berger sorti de cette tribu, le dernier des enfants de Jessé, dont son père ni sa famille ne connaissait pas le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel dans Bethléem, sa patrie (8).

---

(1) Jos. XIII, XIV et seq. NUM. XXVI. 53; XXXIV. 17. — (2) JOS. XIV, XV. — (3) NUM. II. 3, 9. VII. 12; X. 14; I. PARAL. V. 2. — (4) JUDIC. I. 1, 2. — (5) *Ibid.* 4, 8. — (6) HEBR. VII. 2. — (7) JUD. I. 21. — (8) I. REG. XVI.

CHAPITRE IV.

DAVID, SALOMON, LES ROIS ET LES PROPHÈTES.

Ici le peuple de Dieu prend une forme plus auguste. La royauté est affermie dans la maison de David. Cette maison commence par deux rois de caractère différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux et conquérant, subjugue les ennemis du peuple de Dieu, dont il fait craindre les armes par tout l'Orient; et Salomon, renommé par sa sagesse au dedans et au dehors, rend ce peuple heureux par une paix profonde. Mais la suite de la religion nous demande ici quelques remarques particulières sur la vie de ces deux grands rois.

David régna d'abord sur Juda, puissant et victorieux, et ensuite il fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui était la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par ordre de Dieu le siége de la royauté et celui de la religion. Sion fut sa demeure : il bâtit autour, et la nomma la cité de David (1). Joab, fils de sa sœur (2), bâtit le reste de la ville, et Jérusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occupèrent tout le pays; et Benjamin, petit en nombre, y demeura mêlé avec eux.

L'arche d'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposait sur les chérubins, et où les deux tables du Décalogue étaient gardées, n'avait point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion (3), qu'il avait conquise par le tout-puissant secours de Dieu, afin que Dieu régnât dans Sion, et qu'il y fût reconnu comme le protecteur de David, de Jérusalem, et de tout le royaume. Mais le Tabernacle, où le peuple avait servi Dieu dans le désert, était encore à Gabaon (4); et c'était là que

(1) II. Reg. v. 6, 7, 8, 9; I. Par. xi. 6, 7, 8.—(2) I. Par. ii. 16.—(3) II. Reg. vi, 18.— (4) I. Par. xvi. 39; xxi. 29.

s'offraient les sacrifices, sur l'autel que Moïse avait élevé. Ce n'était qu'en attendant qu'il y eût un temple où l'autel fût réuni avec l'Arche, et où se fît tout le service. Quand David eut défait tous ses ennemis, et qu'il eut poussé les conquêtes du peuple de Dieu jusqu'à l'Euphrate (1); paisible et victorieux, il tourna toutes ses pensées à l'établissement du culte divin (2); et, sur la même montagne où Abraham, prêt à immoler son fils unique, fut retenu par la main d'un ange (3), il désigna par ordre de Dieu le lieu du Temple.

Il en fit tous les dessins; il en amassa les riches et précieux matériaux, il y destina les dépouilles des peuples et des rois vaincus. Mais ce Temple, qui devait être disposé par le conquérant, devait être construit par le pacifique. Salomon le bâtit sur le modèle du Tabernacle. L'autel des holocaustes, l'autel des parfums, le chandelier d'or, les tables des pains de proposition, tout le reste des meubles sacrés du Temple, fut pris sur des pièces semblables que Moïse avait fait faire dans le désert (4). Salomon n'y ajouta que la magnificence et la grandeur. L'Arche que l'homme de Dieu avait construite fut posée dans le Saint des saints, lieu inaccessible, symbole de l'impénétrable majesté de Dieu, et du ciel interdit aux hommes jusqu'à ce que Jésus-Christ leur en eût ouvert l'entrée par son sang. Au jour de la dédicace du Temple, Dieu y parut dans sa majesté. Il choisit ce lieu pour y établir son nom et son culte. Il y eut défense de sacrifier ailleurs. L'unité de Dieu fut démontrée par l'unité de son temple. Jérusalem devint une cité sainte, image de l'Église, où Dieu devait habiter comme dans son véritable temple, et du ciel, où il nous rendra éternellement heureux par la manifestation de sa gloire.

Après que Salomon eut bâti le temple, il bâtit encore le palais des rois (5), dont l'architecture était digne d'un si grand prince. Sa maison de plaisance, qu'on appela le Bois du Liban, était également superbe et délicieuse. Le palais qu'il éleva

---

(1) II. Reg. viii; I. Par. xviii. — (2) II. *Ibid.* xxiv. 25; I. Par. xxi, xxii et seq. — (3) Joseph. Ant. lib. vii, c. 10, al. 13. — (4) III. Reg. vi, vii, viii; II. Par. iii, iv, v, vi, vii. — (5) III. Reg. vii, x.

pour la reine, fut une nonvelle décoration à Jérusalem. Tout était grand dans ces édifices; les salles, les vestibules, les galeries, les promenoirs, le trône du roi, et le tribunal où il rendait la justice : le cèdre fut le seul bois qu'il employa dans ces ouvrages. Tout y reluisait d'or et de pierreries. Les citoyens et les étrangers admiraient la majesté des rois d'Israël. Le reste répondait à cette magnificence, les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du prince (1). Le commerce, la navigation, et le bon ordre, avec une paix profonde, avaient rendu Jérusalem la plus riche ville de l'Orient. Le royaume était tranquille et abondant : tout y représentait la gloire céleste. Dans les combats de David, on voyait les travaux par lesquels il la fallait mériter; et on voyait, dans le règne de Salomon, combien la jouissance en était paisible.

Au reste, l'élévation de ces deux grands rois, et de la famille royale, fut l'effet d'une élection particulière. David, célèbre lui-même la merveille de cette élection par ces paroles (2) : « Dieu a choisi les princes dans la tribu de Juda. Dans la maison de Juda, il a choisi la maison de mon père. Parmi les enfants de mon père, il lui a plu de m'élire roi sur tout son peuple d'Israël; et parmi mes enfants (car le Seigneur m'en a donné plusieurs) il a choisi Salomon, pour être assis sur le trône du Seigneur et régner sur Israël ».

Cette élection divine avait un objet plus haut que celui qui paraît d'abord. Ce Messie, tant de fois promis comme le fils d'Abraham, devait aussi être le fils de David et de tous les rois de Juda. Ce fut en vue du Messie et de son règne éternel que Dieu promit à David que son trône subsisterait éternellelement. Salomon, choisi pour lui succéder, était destiné à représenter la personne du Messie. C'est pourquoi Dieu dit de lui : « Je serai son père, et il sera mon fils (3); « chose qu'il n'a jamais dite avec cette force d'aucun roi ni d'aucun homme.

Aussi du temps de David, et sous les rois ses enfants, le

---

(1) III. Reg. x, II. Par. viii, ix. — (2) I. Par. xxviii. 4, 5. — (3) II. Reg. vii; 14. I. Par. xxii. 10.

mystère du Messie se déclare-t-il plus que jamais par des prophéties magnifiques, et plus claires que le soleil.

David l'a vu de loin, et l'a chanté dans ses Psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais. Souvent il ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils ; et tout d'un coup ravi hors de lui-même, et transporté bien loin au-delà, il a vu celui *qui est plus que Salomon en gloire* aussi bien qu'en *sagesse* (1). Le Messie lui a paru assis sur un trône plus durable que le soleil et que la lune. Il a vu à ses pieds *toutes les nations* vaincues, et ensemble *bénites en lui* (2), conformément à la promesse faite à Abraham. Il a élevé sa vue plus haut encore : il l'a vu *dans les lumières des saints, et devant l'aurore, sortant éternellement du sein* de son Père, *pontife éternel* et sans successeur, ne succédant aussi à personne, créé extraordinairement, non selon l'ordre d'Aaron, mais *selon l'ordre de Melchisédech,* ordre nouveau, que la loi ne connaissait pas. Il l'a vu *assis à la droite de Dieu*, regardant du plus haut des cieux *ses ennemis abattus.* Il est étonné d'un si grand spectacle ; et, ravi de la gloire de son fils, il l'appelle *son Seigneur* (3).

Il l'a vu *Dieu, que Dieu avait oint* pour le faire régner sur toute la terre *par sa douceur, par sa vérité, et par sa justice* (4). Il a assisté en esprit au conseil de Dieu, et a ouï de la propre bouche du Père éternel cette parole qu'il adresse à son Fils unique : *Je t'ai engendré aujourd'hui;* à laquelle Dieu joint la promesse d'un empire perpétuel, « qui s'étendra sur tous les Gentils, et n'aura point d'autres bornes que celles du monde (5). Les peuples frémissent en vain ; les rois et les princes font des complots inutiles. Le Seigneur se rit du haut des cieux (6) » de leurs projets insensés, et établit malgré eux l'empire de son Christ. Il l'établit sur eux-mêmes, et il faut qu'ils soient les premiers sujets de ce Christ dont ils voulaient secouer le joug (7). Et encore que le règne de ce grand Messie soit souvent prédit dans les Écritures sous des idées magnifiques,

(1) MATTH. VI. 29 ; XII. 42. — (2) PS. LXXI. 5, 11, 17. — (3) *Ibid.* CIX. — (4) *Ibid.* XLIV. 3, 4, 5, 6, 7, 8. — (5) *Ibid.* II. 7, 8. — (6) *Ibid.* II. 1, 2, 4, 9. — (7) *Ibid.* 10.

Dieu n'a point caché à David les ignominies de ce béni fruit de ses entrailles. Cette instruction était nécessaire au peuple de Dieu. Si ce peuple encore infirme avait besoin d'être attiré par des promesses temporelles, il ne fallait pourtant pas lui laisser regarder les grandeurs humaines comme sa souveraine félicité, et comme son unique récompense : c'est pourquoi Dieu montre de loin ce Messie tant promis et tant désiré, le modèle de la perfection et l'objet de ses complaisances, abîmé dans la douleur. La croix paraît à David comme le trône véritable de ce nouveau roi. Il voit *ses mains et ses pieds percés, tous ses os marqués sur la peau* (1) par tout le poids de son corps violemment suspendu, *ses habits partagés, sa robe jetée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre, ses ennemis frémissant autour de lui, et s'assouvissant de son sang* (2). Mais il voit en même temps les glorieuses suites de ses humiliations : *tous les peuples de la terre se ressouvenir de leur Dieu* oublié depuis tant de siècles ; *les pauvres venir* les premiers *à la table* du Messie, et ensuite *les riches et les puissants ; tous l'adorer et le bénir ;* lui présidant *dans la grande* et nombreuse *Église,* c'est-à-dire, dans l'assemblée des nations converties, et *y annonçant à ses frères le nom de Dieu* (3) et ses vérités éternelles. David, qui a vu ces choses, a reconnu, en les voyant, que le royaume de son fils n'était pas de ce monde. Il ne s'en étonne pas, car il sait que le monde passe ; et un prince toujours si humble sur le trône voyait bien qu'un trône n'était pas un bien où se dussent terminer ses espérances.

Les autres prophètes n'ont pas moins vu le mystère du Messie. Il n'y a rien de grand ni de glorieux qu'ils n'aient dit de son règne. L'un voit *Bethléem, la plus petite ville de Juda,* illustrée par sa naissance ; et, en même temps élevé plus haut, il voit une autre naissance par laquelle *il sort de toute éternité* du sein de son père (4) : l'autre voit la virginité de sa mère ; *un Emmanuel, un Dieu avec nous* (5) sortir de ce sein virginal, et un enfant *admirable* qu'il appelle

(1) Ps. XXI. 17, 18, 19. — (2) *Id.* LXVIII. 22; XXI. 8, 13, 14, 17, 21, 22. — (3) *Id.* XXI. 26, 27 et seq. — (4) MICH. V. 2. — (5) IS. VII. 14.

Dieu (1). Celui-ci le voit entrer *dans son temple* (2) : cet autre le voit *glorieux dans son tombeau,* où la mort a été vaincue (3). En publiant ses magnificences, ils ne taisent pas ses opprobres. Ils l'ont vu *vendu ;* ils ont su le nombre et l'emploi des *trente pièces d'argent dont il a été acheté* (4). En même temps qu'ils l'ont vu *grand et élevé* (5), ils l'ont vu *méprisé et méconnaissable au milieu des hommes ; l'étonnement du monde,* autant par sa bassesse que par sa grandeur ; *le dernier des hommes ; l'homme de douleurs chargé de tous nos péchés ; bienfaisant et méconnu ; défiguré par ses plaies, et par là guérissant les nôtres ; traité comme un criminel ; mené au supplice avec des méchants, et se livrant, comme un agneau* innocent, paisiblement *à la mort ; une longue postérité naître de lui* (6) par ce moyen, et la vengeance déployée sur son peuple incrédule. Afin que rien ne manquât à la prophétie, ils ont compté les années jusqu'à sa venue (7) et, à moins que de s'aveugler, il n'y a plus moyen de le méconnaître.

Non-seulement les prophètes voyaient Jésus-Chri st, mai encore ils en étaient la figure, et représentaient ses mystères, principalement celui de la croix. Presque tous ils ont souffert persécution pour la justice, et nous ont figuré dans leurs souffrances l'innocence et la vérité persécutée en notre Seigneur. On voit Élie et Élisée toujours menacés. Combien de fois Isaïe a-t-il été la risée du peuple et des rois, qui à la fin, comme porte la tradition constante des Juifs, l'ont immolé à leur fureur? Zacharie, fils de Joïada, est lapidé : Ézéchiel paraît toujours dans l'affliction; les maux de Jérémie sont continuels et inexplicables; Daniel se voit deux fois au milieu des lions. Tous ont été contredits et maltraités; et tous nous ont fait voir, par leur exemple, que si l'infirmité de l'ancien peuple demandait en général d'être soutenue par des bénédictions temporelles, néanmoins les forts d'Israël et les hommes d'une sainteté extraordinaire étaient nourris dès lors du pain d'affliction, et buvaient par avance, pour se sancti-

---

(1) Is. IX. 6. — (2) MAL. III. 1. — (3) Is. XI. 10 ; LIII. 9. — (4) ZACH. XI. 12, 13. — (5) Is. LII. 13. — (6) *Ibid.* LIII. — (7) DAN. IX.

fier, dans le calice préparé au Fils de Dieu : calice d'autant plus rempli d'amertume, que la personne de Jésus-Christ était plus sainte.

Mais ce que les prophètes ont vu le plus clairement, et ce qu'ils ont aussi déclaré dans les termes les plus magnifiques, c'est la bénédiction répandue sur les Gentils par le Messie. *Ce rejeton de Jessé* et de David a paru au saint prophète Isaïe, *comme un signe* donné de Dieu *aux peuples et aux Gentils, afin qu'ils l'invoquent* (1). L'homme de douleur, dont les plaies *devaient faire notre guérison*, était choisi *pour laver les Gentils par une sainte aspersion*, qu'on reconnaît dans son sang et dans le baptême. *Les rois*, saisis de respect en sa présence, *n'osent ouvrir la bouche devant lui. Ceux qui n'ont jamais ouï parler de lui, le voient; et ceux à qui il était inconnu sont appelés pour le contempler* (2). C'est *le témoin donné aux peuples; c'est le chef et le précepteur des Gentils.* Sous lui *un peuple inconnu se joindra au peuple de Dieu, et les Gentils y accourront de tous côtés* (3). C'est *le Juste de Sion, qui s'élèvera comme une lumière; c'est son Sauveur, qui sera allumé comme un flambeau. Les Gentils verront ce Juste, et tous les rois connaîtront cet homme tant célébré dans les prophéties de Sion* (4).

Le voici mieux décrit encore, et avec un caractère particulier. Un homme d'une douceur admirable, singulièrement *choisi de Dieu, et l'objet de ses complaisances, déclare aux Gentils leur jugement : les îles attendent sa loi.* C'est ainsi que les Hébreux appellent l'Europe et les pays éloignés. *Il ne fera aucun bruit :* à peine l'entendra-t-on, tant il sera doux et paisible. *Il ne foulera pas aux pieds un roseau brisé, ni n'éteindra un reste fumant de toile brûlée.* Loin d'accabler les infirmes et les pécheurs, sa voix charitable les appellera, et sa main bienfaisante sera leur soutien. *Il ouvrira les yeux des aveugles, et tirera les captifs de leur prison* (5). Sa puissance ne sera pas moindre que sa bonté. Son caractère essen-

---

(1) Is. XI. 10. — (2) *Ibid.* LII. 13, 14, 15; LIII. — (3) *Ibid.* LV. 4, 5. — (4) *Ibid.* LXII. 1, 2. — (5) *Ibid.* LXII. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

tiel est de joindre ensemble la douceur avec l'efficace : c'est pourquoi cette voix si douce passera en un moment d'une extrémité du monde à l'autre, et, sans causer aucune sédition parmi les hommes, elle excitera toute la terre. *Il n'est ni rebutant ni impétueux;* et celui que l'on connaissait à peine quand il était dans la Judée, ne sera pas seulement le fondement *de l'alliance du peuple*, mais encore *la lumière de tous les Gentils* (1). Sous son règne admirable, *les Assyriens et les Égyptiens ne seront plus avec les Israélites qu'un même peuple de Dieu* (2). Tout devient Israël, tout devient saint. Jérusalem n'est plus une ville particulière; c'est l'image d'une nouvelle société, où tous les peuples se rassemblent : l'Europe, l'Afrique et l'Asie reçoivent des prédicateurs dans lesquels *Dieu a mis son signe, afin qu'ils découvrent sa gloire aux Gentils.* Les élus, jusques alors appelés du nom d'Israël, *auront un autre nom* où sera marqué l'accomplissement des promesses, et un *amen* bienheureux. *Les prêtres et les lévites,* qui jusques alors sortaient d'Aaron, *sortiront dorénavant du milieu de la gentilité* (3). Un nouveau sacrifice, plus pur et plus agréable que les anciens, sera substitué à leur place (4); et on saura pourquoi David avait célébré un pontife d'un nouvel ordre (5). *Le Juste descendra du ciel comme une rosée, la terre produira son germe ; et ce sera le Sauveur avec lequel on verra naître la justice* (6). Le ciel et la terre s'uniront pour produire, comme par un commun enfantement, celui qui sera tout ensemble céleste et terrestre : de nouvelles idées de vertu paraîtront au monde dans ses exemples et dans sa doctrine; et la grâce qu'il répandra les imprimera dans les cœurs. Tout change par sa venue, et Dieu *jure par lui-même que tout genou fléchira devant lui, et que toute langue reconnaîtra sa souveraine puissance* (7).

Voilà une partie des merveilles que Dieu a montrées aux

---

(1) Is. XLIX. 6. — (2) *Ibid.* XIX. 24, 25. — (3) *Ibid.* LX. 1, 2, 3, 4, 11; LXI. 1, 2, 3, 11; LXII. 1, 2, 11; LXV. 1, 2, 15, 16; LXVI. 19, 20, 21. — (4) MALACH. I. 10, 11. — (5) PS. CIX. 4. — (6) Is. XLV. 8, 23. — (7) *Ibid.* 24.

prophètes sous les rois enfants de David, et à David avant tous les autres. Tous ont écrit par avance l'histoire du Fils de Dieu, qui devait aussi être fait le fils d'Abraham et de David. C'est ainsi que tout est suivi dans l'ordre des conseils divins. Ce Messie, montré de loin comme le fils d'Abraham, est encore montré de plus près comme le fils de David. Un empire éternel lui est promis : la connaissance de Dieu répandue par tout l'univers est marquée comme le signe certain et comme le fruit de sa venue; la conversion des Gentils, et la bénédiction de tous les peuples du monde, promise depuis si longtemps à Abraham, à Isaac et à Jacob, est de nouveau confirmée, et tout le peuple de Dieu vit dans cette attente.

Cependant Dieu continue à le gouverner d'une manière admirable. Il fait un nouveau pacte avec David, et s'oblige de le protéger lui et les rois ses descendants, s'ils marchent dans les préceptes qu'il leur a donnés par Moïse; sinon, il leur dénonce de rigoureux châtiments (1).

David, qui s'oublie pour un peu de temps, les éprouve le premier (2); mais, ayant réparé sa faute par sa pénitence, il est comblé de biens, et proposé comme le modèle d'un roi accompli. Le trône est affermi dans sa maison. Tant que Salomon son fils imite sa piété, il est heureux : il s'égare dans sa vieillesse, et Dieu, qui l'épargne pour l'amour de son serviteur David, lui dénonce qu'il le punira en la personne de son fils (3). Ainsi il fait voir aux pères que, selon l'ordre secret de ses jugements, il fait durer après leur mort leurs récompenses ou leurs châtiments; et il les tient soumis à ses lois par leur intérêt le plus cher, c'est-à-dire par l'intérêt de leur famille. En exécution de ses décrets, Roboam, téméraire par lui-même, est livré à un conseil insensé : son royaume est diminué de dix tribus (4). Pendant que ces dix tribus rebelles et schismatiques se séparent de leur Dieu et de leur roi, les enfants de Juda, fidèles à Dieu et à David qu'il avait choisi, demeurent dans l'alliance et dans la foi

---

(1) II. Reg. vii. 8 et seq. III. Reg. ix. 4 et seq.; II. Par. vii. 17 et seq. — (2) II. Reg. xi, xii et seq. — (3) III. *Ibid.* xi. — (4) *Ibid.* xii.

d'Abraham. Les lévites se joignent à eux avec Benjamin; le royaume du peuple de Dieu subsiste par leur union sous le nom de royaume de Juda; et la loi de Moïse s'y maintient dans toutes ses observances. Malgré les idolâtries et la corruption effroyable des dix tribus séparées, Dieu se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Sa loi ne s'éteint pas parmi ces rebelles : il ne cesse de les rappeler à la pénitence par des miracles innombrables, et par les continuels avertissements qu'il leur envoie par ses prophètes. Endurcis dans leur crime, il ne les peut plus supporter, et les chasse de la Terre promise, sans espérance d'y être jamais rétablis (1).

L'histoire de Tobie arrivée en ce même temps, et durant les commencements de la captivité des Israélites(2), nous fait voir la conduite des élus de Dieu qui restèrent dans les tribus séparées. Ce saint homme, en demeurant parmi eux avant la captivité, sut non-seulement se conserver pur des idolâtries de ses frères, mais encore pratiquer la Loi, et adorer Dieu publiquement dans le temple de Jérusalem, sans que les mauvais exemples ni la crainte l'en empêchassent. Captif et persécuté à Ninive, il persista dans la piété avec sa famille (3); et la manière admirable dont lui et son fils sont récompensés de leur foi, même sur la terre, montre que, malgré la captivité et la persécution, Dieu avait des moyens secrets de faire sentir à ses serviteurs les bénédictions de la Loi, en les élevant, toutefois, par les maux qu'ils avaient à souffrir, à de plus hautes pensées. Par les exemples de Tobie et par ses avertissements, ceux d'Israël étaient excités à reconnaître, du moins sous la verge, la main de Dieu qui les châtiait; mais presque tous demeuraient dans l'obstination : ceux de Juda, loin de profiter des châtiments d'Israël, en imitent les mauvais exemples. Dieu ne cesse de les avertir par ses prophètes, qu'il leur envoie coup sur coup, *s'éveillant la nuit, et se levant dès le matin,* comme il dit lui-même (4), pour marquer ses soins

(1) IV. Reg. xvii. 6, 7 et seq. — (2) Tob. i. 5, 6, 7. — (3) *Ibid.* ii. 12, 21, 22. — (4) IV. Reg. xvii. 19; xxiii. 26, 27. II. Par. xxxvi. 15. Jer. xxix. 19.

paternels. Rebuté de leur ingratitude, il s'émeut contre eux, et les menace de les traiter comme leurs frères rebelles.

CHAPITRE V.

LA VIE ET LE MINISTÈRE PROPHÉTIQUE; LES JUGEMENTS DE DIEU DÉCLARÉS PAR LES PROPHÈTES.

Il n'y a rien de plus remarquable, dans l'histoire du peuple de Dieu, que ce ministère des prophètes. On voit des hommes séparés du reste du peuple par une vie retirée, et par un habit particulier (1) ; ils ont des demeures où on les voit vivre dans une espèce de communauté, sous un supérieur que Dieu leur donnait (2). Leur vie pauvre et pénitente était la figure de la mortification, qui devait être annoncée sous l'Évangile. Dieu se communiquait à eux d'une façon particulière, et faisait éclater aux yeux du peuple cette merveilleuse communication; mais jamais elle n'éclatait avec tant de force que durant les temps de désordre, où il semblait que l'idolâtrie allait abolir la loi de Dieu. Durant ces temps malheureux, les prophètes faisaient retentir de tous côtés, et de vive voix, et par écrit, les menaces de Dieu, et le témoignage qu'ils rendaient à sa vérité. Les écrits qu'ils faisaient étaient entre les mains de tout le peuple, et soigneusement conservés en mémoire perpétuelle aux siècles futurs (3). Ceux du peuple qui demeuraient fidèles à Dieu s'unissaient à eux; et nous voyons même qu'en Israël, où régnait l'idolâtrie, ce qu'il y avait de fidèles célébrait avec les prophètes le sabbat et les fêtes établies par la loi de Moïse (4). C'était eux qui encourageaient les gens de bien à demeurer fermes dans l'alliance. Plusieurs d'eux ont

---

(1) I. Reg. xxviii. 14; III. Reg. xix. 19; IV. Reg. i. 8; Is. xx. 2; Zach. xiii. 4. — (2) I. Reg. x. 10; xix. 19, 20; III. Reg. xviii; IV. Reg. ii. 3, 15, 18, 19, 25; iv. 10, 38; vi. 1, 2. — (3) Exod. xvii. 14; Is. xxx. 8; xxxiv. 16. Jer. xxii. 30; xxvi. 2, 11; xxxvi; II. Par. xxxvi. 22. I. Esd. i. 1; Dan. ix. 2. — (4) IV. Reg. iv. 23.

souffert la mort; et on a vu, à leur exemple, dans les temps les plus mauvais, c'est-à-dire dans le règne même de Manassès (1), une infinité de fidèles répandre leur sang pour la vérité, en sorte qu'elle n'a pas été un seul moment sans témoignage.

Ainsi la société du peuple de Dieu subsistait toujours; les prophètes y demeuraient unis; un grand nombre de fidèles persistait hautement dans la loi de Dieu avec eux, et avec les pieux sacrificateurs, qui persistaient dans les observances que leurs prédécesseurs, à remonter jusqu'à Aaron, leur avaient laissées. Dans les règnes les plus impies, tels que furent ceux d'Achaz et de Manassès, Isaïe et les autres prophètes ne se plaignaient pas qu'on eût interrompu l'usage de la circoncision, qui était le sceau de l'alliance, et dans laquelle était renfermée, selon la doctrine de saint Paul, toute l'observance de la Loi. On ne voit pas non plus que les sabbats et les autres fêtes fussent abolis : et si Achaz ferma durant quelque temps la porte du Temple (2), et qu'il y ait eu quelque interruption dans les sacrifices, c'était une violence qui ne fermait pas pour cela la bouche de ceux qui louaient et confessaient publiquement le nom de Dieu; car Dieu n'a jamais permis que cette voix fût éteinte parmi son peuple : et quand Aman entreprit de détruire l'héritage du Seigneur, changer ses promesses et faire cesser ses louanges (3), on sait ce que Dieu fit pour l'empêcher. Sa puissance ne parut pas moins lorsqu'Antiochus voulut abolir la religion. Que ne dirent point les prophètes à Achaz et à Manassès, pour soutenir la vérité de la religion et la pureté du culte! *Les paroles des Voyants qui leur parlaient au nom du Dieu d'Israël étaient écrites*, comme remarque le texte sacré, *dans l'histoire de ces rois* (4). Si Manassès en fut touché, s'il fit pénitence, on ne peut douter que leur doctrine ne tînt un grand nombre de fidèles dans l'obéissance de la Loi; et le bon parti était si fort, que, dans le jugement qu'on portait des rois après leur mort, on déclarait

---

(1) Reg. xxi. 16. — (2) II. Par. xxviii. 24. — (3) Esth. xiv. 9. — (4) II. Paral. xxxiii. 18.

ces rois impies indignes du sépulcre de David et de leurs pieux prédécesseurs. Car encore qu'il soit écrit qu'Achaz fut enterré dans la cité de David, l'Écriture marque expressément *qu'on ne le reçut pas dans le sépulcre des rois d'Israël* (1). On n'excepta pas Manassès de la rigueur de ce jugement, encore qu'il eût fait pénitence, pour laisser un monument éternel de l'horreur qu'on avait eue de sa conduite. Et afin qu'on ne pense pas que la multitude de ceux qui adhéraient publiquement au culte de Dieu avec les prophètes fût destituée de la succession légitime de ses pasteurs ordinaires, Ézéchiel marque expressément, en deux endroits (2), *les sacrificateurs et les lévites, enfants de Sadoc, qui, dans les temps d'égarement, avaient persisté dans l'observance des cérémonies du sanctuaire.*

Cependant, malgré les prophètes, malgré les prêtres fidèles, et le peuple uni avec eux dans la pratique de la Loi, l'idolâtrie qui avait ruiné Israël entraînait souvent, dans Juda même, et les princes et le gros du peuple. Quoique les rois oubliassent le Dieu de leurs pères, il supporta longtemps leurs iniquités, à cause de David, son serviteur. David est toujours présent à ses yeux. Quand les rois, enfants de David, suivent les bons exemples de leur père, Dieu fait des miracles surprenants en leur faveur; mais ils sentent, quand ils dégénèrent, la force invincible de sa main qui s'appesantit sur eux. Les rois d'Égypte, les rois de Syrie, et surtout les rois d'Assyrie et de Babylone, servent d'instrument à sa vengeance. L'impiété s'augmente; et Dieu suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors : c'est Nabuchodonosor, roi de Babylone, le plus terrible des conquérants. Il le montre de loin aux peuples et aux rois comme le vengeur destiné à les punir (3). Il approche, et la frayeur marche devant lui. Il prend une première fois Jérusalem, et transporte à Babylone une partie de ses habitants (4). Ni ceux qui restent dans le pays, ni ceux qui sont transportés, quoique avertis les uns par Jérémie, et les autres

(1) II. Paral. xxviii. 27.—(2) Ezech. xliv. 15; xlviii. 11.—(3) Jer. xxv, etc. Ezech. xxvi, etc.—(4) IV. Reg. xxiv. 1; Par. xxxvi. 5, 6.

par Ézéchiel, ne font pénitence. Ils préfèrent, à ces saints prophètes, *des prophètes qui leur prêchaient des illusions* (1), et les flattaient dans leurs crimes. Le vengeur revient en Judée, et le joug de Jérusalem est aggravé; mais elle n'est pas tout à fait détruite. Enfin l'iniquité vient à son comble; l'orgueil croît avec la faiblesse, et Nabuchodonosor met tout en poudre (2).

Dieu n'épargna pas son sanctuaire. Ce beau temple, l'ornement du monde, qui devait être éternel si les enfants d'Israël eussent persévéré dans la piété (3), fut consumé par le feu des Assyriens. C'était en vain que les Juifs disaient sans cesse : *Le temple de Dieu, le temple de Dieu; le temple de Dieu est parmi nous* (4); comme si ce temple sacré eût dû les protéger tout seul. Dieu avait résolu de leur faire voir qu'il n'était point attaché à un édifice de pierre, mais qu'il voulait trouver des cœurs fidèles. Ainsi il détruisit le temple de Jérusalem, il en donna le trésor au pillage; et tant de riches vaisseaux, consacrés par des rois pieux, furent abandonnés à un roi impie.

Mais la chute du peuple de Dieu devait être l'instruction de tout l'univers. Nous voyons en la personne de ce roi impie, et ensemble victorieux, ce que c'est que les conquérants. Ils ne sont pour la plupart que des instruments de la vengeance divine. Dieu exerce par eux sa justice, et puis il l'exerce sur eux-mêmes. Nabuchodonosor revêtu de la puissance divine, et rendu invincible par ce ministère, punit tous les ennemis du peuple de Dieu. Il ravage les Iduméens, les Ammonites, et les Moabites; il renverse les rois de Syrie : l'Égypte, sous le pouvoir de laquelle la Judée avait tant de fois gémi, est la proie de ce roi superbe, et lui devient tributaire (5); sa puissance n'est pas moins fatale à la Judée même, qui ne sait pas profiter des délais que Dieu lui donne. Tout tombe, tout est abattu par la justice divine, dont Nabuchodonosor est le ministre : il tombera à son tour; et Dieu, qui emploie la main

(1) Jer. xiv 14. — (2) IV. Reg. xxv. — (3) III. Reg. ix. 3; IV. Reg. xxi. 7, 8. — (4) Jer. vii, 4. — (5) IV. Reg. xxiv. 7.

de ce prince pour châtier ses enfants et abattre ses ennemis, le réserve à sa main toute-puissante.

CHAPITRE VI.

JUGEMENTS DE DIEU SUR NABUCHODONOSOR, SUR LES ROIS SES SUCCESSEURS, ET SUR TOUT L'EMPIRE DE BABYLONE.

Il n'a pas laissé ignorer à ses enfants la destinée de ce roi qui les châtiait, et de l'empire des Chaldéens, sous lequel ils devaient être captifs. De peur qu'ils ne fussent surpris de la gloire des impies et de leur règne orgueilleux, les prophètes leur en dénonçaient la courte durée. Isaïe, qui a vu la gloire de Nabuchodonosor et son orgueil insensé longtemps avant sa naissance, a prédit sa chute soudaine et celle de son empire (1). Babylone n'était presque rien quand ce prophète a vu sa puissance, et, un peu après, sa ruine. Ainsi les révolutions des villes et des empires qui tourmentaient le peuple de Dieu, ou profitaient de sa perte, étaient écrites dans ses prophéties. Ses oracles étaient suivis d'une prompte exécution : et les Juifs, si rudement châtiés, virent tomber avant eux, ou avec eux, ou un peu après, selon les prédictions de leurs prophètes, non-seulement Samarie, Idumée, Gaza, Ascalon, Damas, les villes des Ammonites et des Moabites leurs perpétuels ennemis, mais encore les capitales des grands empires, mais Tyr la maîtresse de la mer, mais Tanis, mais Memphis, mais Thèbes à cent portes avec toutes les richesses de son Sésostris, mais Ninive même, le siége des rois d'Assyrie ses persécuteurs, mais la superbe Babylone, victorieuse de toutes les autres et riche de leurs dépouilles.

Il est vrai que Jérusalem périt en même temps pour ses péchés; mais Dieu ne la laissa pas sans espérance. Isaïe, qui avait prédit sa perte, avait vu son glorieux rétablsisement,

---

(1) Is. XIII, XIV, XXI, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII.

et lui avait même nommé Cyrus son libérateur, deux cents ans avant qu'il fût né (1). Jérémie, dont les prédictions avaient été si précises, pour marquer à ce peuple ingrat sa perte certaine, lui avait promis son retour après soixante-dix ans de captivité (2). Durant ces années, ce peuple abattu était respecté dans ses prophètes : ces captifs prononçaient aux rois et aux peuples leurs terribles destinées. Nabuchodonosor, qui voulait se faire adorer, adore lui-même Daniel (3), étonné des secrets divins qu'il lui découvrait ; il apprend de lui sa sentence, bientôt suivie de l'exécution (4). Ce prince victorieux triomphait dans Babylone, dont il fit la plus grande ville, la plus forte et la plus belle que le soleil eût jamais vue (5). C'était là que Dieu l'attendait pour foudroyer son orgueil. Heureux et invulnérable, pour ainsi parler, à la tête de ses armées, et durant tout le cours de ses conquêtes (6), il devait périr dans sa maison, selon l'oracle d'Ézéchiel (7). Lorsque, admirant sa grandeur et la beauté de Babylone, il s'élève au-dessus de l'humanité, Dieu le frappe, lui ôte l'esprit, et le range parmi les bêtes. Il revient au temps marqué par Daniel (8), et reconnaît le Dieu du ciel qui lui avait fait sentir sa puissance : mais ses successeurs ne profitent pas de son exemple. Les affaires de Babylone se brouillent, et le temps, marqué par les prophéties pour le rétablissement de Juda, arrive parmi tous ces troubles. Cyrus paraît à la tête des Mèdes et des Perses (9) : tout cède à ce redoutable conquérant. Il s'avance lentement vers les Chaldéens, et sa marche est souvent interrompue. Les nouvelles de sa venue viennent de loin à loin, comme avait prédit Jérémie (10) ; enfin il se détermine. Babylone, souvent menacée par les prophètes, et toujours superbe et impénitente, voit arriver son vainqueur qu'elle méprise. Ses richesses, ses hautes murailles, son peuple innombrable, sa prodigieuse enceinte, qui enfermait tout un grand pays, comme l'attestent tous les anciens (11), et

---

(1) Is. XLIV. XLV. — (2) JER. XXV. 11, 12; XXIX. 10. — (3) DAN. II. 46. — (4) *Ibid.* IV, 1 et seq. — (5) *Ibid.* 26 et seq. — (6) JEREM. XXVII. — (7) EZECH. XXI. 30. — (8) DAN. IV. 31. — (9) HEROD. lib. I, c. 177. XENOPH. Cyropæd. lib. II, III, etc. — (10) JEREM. LI. 46. — (11) HEROD. lib. I, c. 178, etc. XENOPH. Cyropæd. lib. VII. Arist. Polit. lib. III, c. 3.

ses provisions infinies, lui enflent le cœur. Assiégée durant un long temps sans sentir aucune incommodité, elle se rit de ses ennemis, et des fossés que Cyrus creusait autour d'elle : on n'y parle que de festins et de réjouissances. Son roi Balthasar, petit-fils de Nabuchodonosor, aussi superbe que lui, mais moins habile, fait une fête solennelle à tous les seigneurs (1). Cette fête est célébrée avec des excès inouïs. Balthasar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe. La colère de Dieu se déclare : une main céleste écrit des paroles terribles sur la muraille de la salle où se faisait le festin : Daniel en interprète le sens ; et ce prophète, qui avait prédit la chute funeste de l'aïeul, fait voir encore au petit-fils la foudre qui va partir pour l'accabler. En exécution du décret de Dieu, Cyrus se fait tout à coup une ouverture dans Babylone. L'Euphrate, détourné dans les fossés qu'il lui préparait depuis si longtemps, lui découvre son lit immense : il entre par ce passage imprévu. Ainsi fut livrée en proie *aux Mèdes et aux Perses, et à Cyrus,* comme avaient dit les prophètes, *cette superbe Babylone* (2). Ainsi périt avec elle le royaume des Chaldéens, qui avait détruit tant d'autres royaumes (3) ; *et le marteau qui avait brisé tout l'univers fut brisé lui-même.* Jérémie l'avait prédit (4). Le Seigneur *rompit la vierge dont il avait frappé tant de nations.* Isaïe l'avait prévu (5). Les peuples, accoutumés au joug des rois chaldéens, les voient eux-mêmes sous le joug : *Vous voilà,* dirent-ils (6), *blessés comme nous ; vous êtes devenus semblables à nous, vous qui disiez dans votre cœur : J'éléverai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut.* C'est ce qu'avait prononcé le même Isaïe. *Elle tombe, elle tombe,* comme l'avait dit ce prophète (7), *cette grande Babylone, et ses idoles sont brisées. Bel est renversé, et Nabo,* son grand Dieu, d'où les rois prenaient leur nom, *tombe par terre* (8) : car les Perses leurs ennemis, adorateurs du soleil, ne souffraient point les

---

(1) Dan. v. — (2) Is. xiii. 17 ; xxi. 2 ; xlv, xlvi, xlvii. Jer. li, 11, 28. — (3) Is. xiv. 16, 17. — (4) Jer. l. 23. — (5) Is. xiv. 5, 6. — (6) *Ibid.* 10. — (7) *Ibid.* xxi. 9. — (8) *Ibid.* xlvi. 1.

idoles ni les rois qu'on avait faits dieux. Mais comment périt cette Babylone? comme les prophètes l'avait déclaré. *Ses eaux furent desséchées*, comme avait prédit Jérémie (1), pour donner passage à son vainqueur : enivrée, endormie, trahie par sa propre joie, selon le même prophète, elle se trouva au pouvoir de ses ennemis, *et prise comme dans un filet sans le savoir* (2). On passe tous ses habitants au fil de l'épée : car *les Mèdes*, ses vainqueurs, comme avait dit Isaïe (3), *ne cherchaient ni l'or ni l'argent*, mais la vengeance, mais à assouvir leur haine par la perte d'un peuple cruel, que son orgueil faisait l'ennemi de tous les peuples du monde. *Les courriers venaient l'un sur l'autre annoncer au roi que l'ennemi entrait dans la ville :* Jérémie l'avait ainsi marqué (4). Ses astrologues, en qui elle croyait, et qui lui promettaient un empire éternel, *ne purent la sauver de son vainqueur*. C'est Isaïe et Jérémie qui l'annoncent d'un commun accord (5). Dans cet effroyable carnage, les Juifs, avertis de loin, échappèrent seuls au glaive du victorieux (6). Cyrus, devenu par cette conquête le maître de tout l'Orient, reconnaît dans ce peuple, tant de fois vaincu, je ne sais quoi de divin. Ravi des oracles qui avaient prédit ses victoires, il avoue qu'il doit son empire *au Dieu du ciel* que les Juifs servaient, et signale la première année de son règne par le rétablissement de son Temple et de son peuple (7).

CHAPITRE VII.

DIVERSITÉ DES JUGEMENTS DE DIEU : JUGEMENT DE RIGUEUR SUR BABYLONE; JUGEMENT DE MISÉRICORDE SUR JÉRUSALEM.

Qui n'admirerait ici la Providence divine, si évidemment déclarée sur les Juifs et sur les Chaldéens, sur Jérusalem et sur Babylone? Dieu les veut punir toutes deux; et afin qu'on

---

(1) Jer. L. 38; LI. 36. — (2) *Ibid.* L. 24; LI. 39, 57. — (3) Is. XIII; 15, 16, 17, 18. Jer. L. 35, 36, 37, 42. — (4) Jer. LI. 31. — (5) Is. XLVII. 12, 13, 14, 15. Jer. L. 36. — (6) Is. XLVIII. 20. Jer. L. 8, 28. LI. 6, 10, 50, etc. — (7) II. Par. XXXVI. 23. I. Esd. I 2.

n'ignore pas que c'est lui seul qui le fait, il se plaît à le déclarer par cent prophéties. Jérusalem et Babylone, toutes deux menacées dans le même temps et par les mêmes prophètes, tombent l'une après l'autre dans le temps marqué. Mais Dieu découvre ici le grand secret des deux châtiments dont il se sert : un châtiment de rigueur sur les Chaldéens; un châtiment paternel sur les Juifs, qui sont ses enfants. L'orgueil des Chaldéens (c'était le caractère de la nation et l'esprit de tout cet empire) est abattu sans retour. *Le superbe est tombé, et ne se relèvera pas*, disait Jérémie (1); et Isaïe devant lui : *Babylone la glorieuse, dont les Chaldéens insolents s'enorgueillissaient, a été faite comme Sodome et comme Gomorrhe* (2), à qui Dieu n'a laissé aucune ressource. Il n'en est pas ainsi des Juifs : Dieu les a châtiés comme des enfants désobéissants qu'il remet dans leur devoir par le châtiment; et puis, touché de leurs larmes, il oublie leurs fautes. « Ne crains point, ô Jacob, dit le Seigneur (3), parce que je suis avec toi. Je te châtierai avec justice, et ne te pardonnerai pas comme si tu étais innocent; mais je ne te détruirai pas comme je détruirai les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé. » C'est pourquoi Babylone, ôtée pour jamais aux Chaldéens, est livrée à un autre peuple; et Jérusalem, rétablie par un changement merveilleux, voit revenir ses enfants de tous côtés.

CHAPITRE VIII.

RETOUR DU PEUPLE SOUS ZOROBABEL, ESDRAS ET NÉHÉMIAS.

Ce fut Zorobabel, de la tribu de Juda et du sang des rois, qui les ramena de captivité. Ceux de Juda reviennent en foule, et remplissent tout le pays. Les dix tribus dispersées se perdent parmi les Gentils, à la réserve de ceux qui, sous le nom de Juda, et réunis sous ses étendards, rentrent dans la terre de leurs pères.

---

(1) Jer. L. 31, 32, 40. — (2) Is. XIII 19. — (3) Jer. XLVI. 23.

Cependant l'autel se redresse, le Temple se rebâtit, les murailles de Jérusalem sont relevées. La jalousie des peuples voisins est réprimée par les rois de Perses devenus les protecteurs du peuple de Dieu. Le pontife rentre en exercice avec tous les prêtres qui prouvèrent leur descendance par les registres publics : les autres sont rejetés (1). Esdras, prêtre lui-même et docteur de la loi, et Néhémias, gouverneur, réforment tous les abus que la captivité avait introduits, et font garder la Loi dans sa pureté. Le peuple pleure avec eux les transgressions qui lui avaient attiré ces grands châtiments, et reconnaît que Moïse les avait prédits. Tous ensemble lisent dans les saints livres les menaces de l'homme de Dieu (2), ils en voient l'accomplissement : l'oracle de Jérémie (3), et le retour tant promis après les soixante-dix ans de captivité, les étonne et les console : ils adorent les jugements de Dieu, et, réconciliés avec lui, ils vivent en paix.

CHAPITRE IX.

DIEU, PRÊT A FAIRE CESSER LES PROPHÉTIES, RÉPAND SES LUMIÈRES PLUS ABONDAMMENT QUE JAMAIS.

Dieu, qui fait tout en son temps, avait choisi celui-ci pour faire cesser les voies extraordinaires, c'est-à-dire les prophéties, dans son peuple désormais assez instruit. Il restait environ cinq cents ans jusqu'au jour du Messie. Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire les prophètes durant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de celui qui devait être l'accomplissement de tous leurs oracles.

Mais vers la fin des temps où Dieu avait résolu de mettre fin aux prophéties, il semblait qu'il voulait répandre toutes ses lumières, et découvrir tous les conseils de sa providence, tant il exprima clairement les secrets des temps à venir.

Durant la captivité, et surtout vers les temps qu'elle allait

---

(1) I. Esdr. II, 62. — (2) II. *Ibid.* I. 8; VIII, IX. — (3) I. *Ibid.* I. 1.

finir, Daniel, révéré pour sa piété, même par les rois infidèles, et employé pour sa prudence aux plus grandes affaires de leur état (1), vit par ordre, à diverses fois, et sous des figures différentes, quatre monarchies sous lesquelles devaient vivre les Israélites (2). Il les remarque par leurs caractères propres. On voit passer comme un torrent l'empire d'un roi des Grecs : c'était celui d'Alexandre. Par sa chute on voit établir un autre empire moindre que le sien, et affaibli par ses divisions (3) : c'est celui de ses successeurs, parmi lesquels il y en a quatre marqués dans la prophétie (4). Antipater, Séleucus, Ptolémée et Antigonus sont visiblement désignés. Il est constant par l'histoire qu'ils furent plus puissants que les autres, et les seuls dont la puissance ait passé à leurs enfants. On voit leurs guerres, leurs jalousies et leurs alliances trompeuses; la dureté et l'ambition des rois de Syrie; l'orgueil et les autres marques qui désignent Antiochus l'Illustre, implacable ennemi du peuple de Dieu; la brièveté de son règne, et la prompte punition de ses excès (5). On voit naître enfin sur la fin, et comme dans le sein de ces monarchies, le règne *du Fils de l'homme*. A ce nom vous reconnaissez Jésus-Christ; mais ce règne du Fils de l'homme est encore appelé *le règne des saints du Très-Haut*. Tous les peuples sont soumis à ce grand et pacifique royaume : l'éternité lui est promise, et il doit être le seul *dont la puissance ne passera pas à un autre empire* (6).

Quand viendra ce Fils de l'homme, et ce Christ tant désiré, et comment il accomplira l'ouvrage qui lui est commis, c'est-à-dire la rédemption du genre humain, Dieu le découvre manifestement à Daniel. Pendant qu'il est occupé de la captivité de son peuple dans Babylone, et des soixante-dix ans dans lesquels Dieu avait voulu la renfermer, au milieu des vœux qu'il fait pour la délivrance de ses frères, il est tout à coup élevé à des mystères plus hauts. Il voit un autre nombre

---

(1) DAN. II, III, V, VIII, 27. — (2) *Ibid.* II, VII, VIII, X, XI. — (3) *Ibid.* VII. 6; VIII. 21, 22. — (4) *Ibid.* VIII. 8. — (5) *Ibid.* XI. — (6) *Ibid.* II, 44, 45; VII. 13, 14, 27.

d'années, et une autre délivrance bien plus importante. Au lieu des septante années prédites par Jérémie, il voit septante semaines, à commencer depuis l'ordonnance donnée par Artaxerxe à la Longue-Main, la vingtième année de son règne, pour rebâtir la ville de Jérusalem (1). Là est marquée en termes précis, sur la fin de ces semaines, *la rémission des péchés, le règne éternel de la justice, l'entier accomplissement des prophéties, et l'onction du Saint des saints* (2). *Le Christ* doit faire sa charge, et paraître comme *conducteur* du peuple *après soixante-neuf semaines. Après soixante-neuf semaines* (car le prophète le répète encore) *le Christ doit être mis à mort* (3) : il doit mourir de mort violente; il faut qu'il soit immolé pour accomplir les mystères. Une semaine est marquée entre les autres, et c'est la dernière et la soixante-dixième: c'est celle où le Christ sera immolé, où *l'alliance sera confirmée, et au milieu de laquelle l'hostie et les sacrifices seront abolis* (4), sans doute, par la mort du Christ; car c'est ensuite de la mort du Christ que ce changement est marqué. *Après cette mort du Christ, et l'abolition des sacrifices*, on ne voit plus qu'horreur et confusion : on voit *la ruine de la Cité sainte et du sanctuaire, un peuple et un capitaine qui vient pour tout perdre, l'abomination dans le temple, la dernière et irrémédiable désolation* (5) du peuple ingrat envers son Sauveur.

Nous avons vu que ces semaines réduites en semaines d'années, selon l'usage de l'Écriture, font quatre cent quatre-vingt-dix ans, et nous mènent précisément, depuis la vingtième année d'Artaxerxe, à la dernière semaine (6); semaine pleine de mystères, où Jésus-Christ immolé met fin par sa mort aux sacrifices de la Loi, et en accomplit les figures. Les doctes font de différentes supputations pour faire cadrer ce temps au juste. Celle que je vous ai proposée est sans embarras. Loin d'obscurcir la suite de l'histoire des rois de Perse, elle l'éclaircit; quoiqu'il n'y aurait rien de fort sur-

---

(1) Dan. IX. 23, etc.—(2) *Ibid.* IX. 24.—(3) *Ibid.* 25, 26.—(4) *Ibid.* 27.—(5) *Ibid.* IX, 26, 27.—(6) Voyez ci-dessus, Ire part., VIIe et VIIIe époq. l'an 216 et 280 de Rome

prenant, quand il se trouverait quelque incertitude dans les dates de ces princes; et le peu d'années dont on pourrait disputer, sur un compte de quatre cent quatre-vingt-dix ans, ne feront jamais une importante question. Mais pourquoi discourir davantage? Dieu a tranché la difficulté, s'il y en avait, par une décision qui ne souffre aucune réplique. Un événement manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes; et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort de notre Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie.

Il ne reste plus qu'à vous en faire remarquer une circonstance. Daniel nous découvre un nouveau mystère. L'oracle de Jacob nous avait appris que le royaume de Juda devait cesser à la venue du Messie; mais il ne nous disait pas que sa mort serait la cause de la chute de ce royaume. Dieu a révélé ce secret important à Daniel, et il lui déclare que la ruine des Juifs sera la suite de la mort du Christ et de leur méconnaissance. Marquez, s'il vous plaît, cet endroit : la suite des événements vous en fera bientôt un beau commentaire.

CHAPITRE X.

PROPHÉTIES DE ZACHARIE ET D'AGGÉE.

Vous voyez ce que Dieu montra au prophète Daniel un peu devant les victoires de Cyrus, et le rétablissement du temple. Du temps qu'il se bâtissait, il suscita les prophètes Aggée et Zacharie, et incontinent après il envoya Malachie, qui devait fermer les prophéties de l'ancien peuple.

Que n'a pas vu Zacharie? On dirait que le livre des décrets divins ait été ouvert à ce prophète, et qu'il y ait lu toute l'histoire du peuple de Dieu depuis la captivité.

Les persécutions des rois de Syrie, et les guerres qu'ils font à Juda, lui sont découvertes dans toute leur suite (1). Il

---

(1) Zach. xiv.

voit Jérusalem prise et saccagée; un pillage effroyable, et des désordres infinis; le peuple en fuite dans le désert, incertain de sa condition, entre la mort et la vie; à la veille de sa dernière désolation, une nouvelle lumière lui paraître tout à coup. Les ennemis sont vaincus; les idoles sont renversées dans toute la Terre sainte : on voit la paix et l'abondance dans la ville et dans le pays, et le temple est révéré dans tout l'Orient.

Une circonstance mémorable de ces guerres est révélée au prophète : « Juda même combattra, dit-il (1), contre Jérusalem : » c'était à dire que Jérusalem devait être trahie par ses enfants, et que parmi ses ennemis, il se trouverait beaucoup de Juifs.

Quelquefois il voit une longue suite de prospérités (2) : Juda est rempli de force (3); les royaumes qui l'ont oppressé sont humiliés (4); les voisins qui n'ont cessé de le tourmenter, sont punis; quelques-uns sont convertis, et incorporés au peuple de Dieu. Le prophète voit ce peuple comblé des bienfaits divins, parmi lesquels il leur conte le triomphe aussi modeste que glorieux « du roi pauvre, du roi pacifique, du roi sauveur, qui entre, monté sur un âne, dans sa ville de Jérusalem (5). »

Après avoir rapporté les prospérités, il reprend dès l'origine toute la suite des maux (6). Il voit tout d'un coup le feu dans le temple; tout le pays ruiné avec la ville capitale; des meurtres, des violences, un roi qui les autorise. Dieu a pitié de son peuple abandonné : il s'en rend lui-même le pasteur; et sa protection le soutient. A la fin il s'allume des guerres civiles, et les affaires vont en décadence. Le temps de ce changement est désigné par un caractère certain; et trois pasteurs, c'est-à-dire selon le style ancien, trois princes dégradés en un même mois, en marquent le commencement. Les paroles du prophète sont précises : *J'ai retranché*, dit-il (7), *trois pasteurs*, c'est-à-dire trois princes, *en un seul mois*, et mon cœur *s'est resserré envers eux* (envers mon peuple), *parce*

---

(1) Zach. xiv. 14.—(2) *Ibid.* ix, xi—(3) *Ibid.* x. 6.—(4) *Ibid.* ii.—(5) *Ibid.* ix. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.—(6) *Ibid.* xi. — (7) *Ibid.* 8.

qu'aussi ils ont varié envers moi, et ne sont pas demeurés fermes dans mes préceptes : *et j'ai dit : Je ne serai plus votre pasteur* ; je ne vous gouvernerai plus (avec cette application particulière que vous avez toujours éprouvée) : je vous abandonnerai à vous-mêmes, à votre malheureuse destinée ; à l'esprit de division qui se mettra parmi vous, sans prendre dorénavant aucun soin de détourner les maux qui vous menacent. *Ainsi ce qui doit mourir ira à la mort ; ce qui doit être retranché sera retranché, et chacun dévorera la chair de son prochain.* Voilà quel devait être à la fin le sort des Juifs justement abandonnés de Dieu ; et voilà en termes précis le commencement de la décadence à la chute de ces trois princes. La suite nous fera voir que l'accomplissement de la prophétie n'a pas été moins manifeste.

Au milieu de tant de malheurs, prédits si clairement par Zacharie, paraît encore un plus grand malheur. Un peu après ces divisions, et dans les temps de la décadence, Dieu *est acheté rente deniers* par son peuple ingrat ; et le prophète voit tout, jusques *au champ du potier* ou *du sculpteur* auquel cet argent est employé (1). De là suivent d'extrêmes désordres parmi les pasteurs du peuple ; enfin ils sont aveuglés, et leur puissance est détruite (2).

Que dirais-je de la merveilleuse vision de Zacharie, qui voit *le pasteur frappé et les brebis dispersées* (3) ? Que dirai-je *du regard que jette le peuple sur son Dieu qu'il a percé*, et des larmes que lui fait verser une mort plus lamentable que celle d'un fils unique (4), et que celle de Josias ? Zacharie a vu toutes ces choses ; mais ce qu'il a vu de plus grand, « c'est le Seigneur envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusalem, d'où il appelle les gentils pour les agréger à son peuple, et demeurer au milieu d'eux (5). »

Aggée dit moins de choses ; mais ce qu'il dit est surprenant. Pendant qu'on bâtit le second temple, et que les vieillards qui avaient vu le premier fondent en larmes en compa-

---

(1) Zach. xi. 12, 13. — (2) *Ibid.* 15, 16, 17. — (3) *Ibid.* xiii. 7. — (4) *Ibid.* xii. 10. — (5) *Ibid.* ii. 8, 9, 10, 11.

tant la pauvreté de ce dernier édifice avec la magnificence de l'autre (1); le prophète, qui voit plus loin, publie la gloire du second temple, et le préfère au premier (2). Il explique d'où viendra la gloire de cette nouvelle maison, c'est que *le désiré des Gentils arrivera* : ce Messie promis depuis deux mille ans, et dès l'origine du monde, comme le Sauveur des Gentils, paraîtra dans ce nouveau temple. *La paix y sera établie ; tout l'univers ému* rendra témoignage à la venue de son Rédempteur ; il n'y a plus *qu'un peu de temps* à l'attendre, et les temps destinés à cette attente sont dans leur dernier période.

CHAPITRE XI.

LA PROPHÉTIE DE MALACHIE, QUI EST LE DERNIER DES PROPHÈTES, ET L'ACHÈVEMENT DU SECOND TEMPLE.

Enfin le temple s'achève, les victimes y sont immolées ; mais les Juifs avares y offrent des hosties défectueuses. Malachie, qui les en reprend, est élevé à une plus haute considération ; et, à l'occasion des offrandes immondes des Juifs, il voit *l'offrande* toujours *pure* et jamais souillée *qui sera présentée à Dieu,* non plus seulement comme autrefois dans le temple de Jérusalem, mais *depuis le soleil levant jusqu'au couchant ;* non plus par les Juifs, mais *par les gentils*, parmi lesquels il prédit *que le nom de Dieu sera grand* (3).

Il voit aussi, comme Aggée, la gloire du second temple, et le Messie qui l'honore de sa présence : mais il voit en même temps que le Messie est le Dieu à qui ce temple est dédié. « J'envoie mon Ange, dit le Seigneur (4), pour me préparer les voies, et incontinent vous verrez arriver dans son saint temple le Seigneur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez. »

Un ange est un envoyé ; mais voici un envoyé d'une dignité merveilleuse, un envoyé qui a un temple, un envoyé qui est

---

(1) I. Esdr. iii. 12. — (2) Agg. ii. 7, 8, 9, 10. — (3) Mal. i. 11. — (2) *Ibid.* iii. 1.

Dieu, et qui entre dans le temple comme dans sa propre demeure; un envoyé désiré par tout le peuple, qui vient faire une nouvelle alliance, et qui est appelé, pour cette raison, l'Ange de l'alliance ou du Testament.

C'était donc dans le second temple que ce Dieu envoyé de Dieu devait paraître; mais un autre envoyé précède, et lui prépare les voies. Là nous voyons le Messie précédé par son précurseur. Le caractère de ce précurseur est encore montré au prophète. Ce doit être un nouvel Élie, remarquable par sa sainteté, par l'austérité de sa vie, par son autorité et par son zèle (1).

Ainsi le dernier prophète de l'ancien peuple marque le premier prophète qui devait venir après lui, c'est-à-dire cet *Élie*, précurseur du Seigneur qui devait paraître. Jusqu'à ce temps, le peuple de Dieu n'avait point à attendre de prophète; la loi de Moïse lui devait suffire; et c'est pourquoi Malachie finit par ces mots (2): « Souvenez-vous de la loi que j'ai donnée sur le mont Horeb à Moïse, mon serviteur, pour tout Israël. Je vous enverrai le prophète Élie, qui unira les cœurs des pères avec le cœur des enfants, » qui montrera à ceux-ci ce qu'ont attendu les autres.

A cette loi de Moïse, Dieu avait joint les prophètes qui avaient parlé en conformité, et l'histoire du peuple de Dieu faite par les mêmes prophètes, dans laquelle étaient confirmées, par des expériences sensibles, les promesses et les menaces de la Loi. Tout était soigneusement écrit; tout était digéré par l'ordre des temps: et voilà ce que Dieu laissa pour l'instruction de son peuple, quand il fit cesser les prophéties.

CHAPITRE XII.

LES TEMPS DU SECOND TEMPLE; FRUITS DES CHATIMENTS ET DES PROPHÉTIES PRÉCÉDENTES; CESSATION DE L'IDOLATRIE ET DES FAUX PROPHÈTES.

De telles instructions firent un grand changement dans les mœurs des Israélites. Ils n'avaient plus besoin ni d'appari-

(1) MAL. III. 1; IV. 5, 6. — (2) *Ibid.* IV. 4, 5, 6.

tion, ni de prédiction manifeste, ni de ces prodiges inouïs que Dieu faisait si souvent pour leur salut. Les témoignages qu'ils avaient reçus leur suffisaient; et leur incrédulité, non-seulement convaincue par l'événement, mais encore si souvent punie, les avait enfin rendus dociles.

C'est pourquoi depuis ce temps on ne les voit plus retourner à l'idolâtrie, à laquelle ils étaient si étrangement portés. Ils s'étaient trop mal trouvés d'avoir rejeté le Dieu de leurs pères. Ils se souvenaient toujours de Nabuchodonosor, et de leur ruine si souvent prédite dans toutes ses circonstances, et toutefois plus tôt arrivée qu'elle n'avait été crue. Ils n'étaient pas moins en admiration de leur rétablissement, fait, contre toute apparence, dans le temps et par celui qui leur avait été marqué. Jamais ils ne voyaient le second temple sans se souvenir pourquoi le premier avait été renversé, et comment celui-ci avait été rétabli : ainsi ils se confirmaient dans la foi de leurs Écritures, auxquelles tout leur état rendait témoignage.

On ne vit plus parmi eux de faux prophètes. Ils s'étaient défaits tout ensemble de la pente qu'ils avaient à les croire, et de celle qu'ils avaient à l'idolâtrie. Zacharie avait prédit par un même oracle que ces deux choses leur arriveraient (1). En voici les propres paroles : « En ces jours, dit le Seigneur Dieu des armées, je détruirai le nom des idoles dans toute la Terre sainte; il ne s'en parlera plus : il n'y paraîtra non plus de faux prophètes, ni d'esprit impur pour les inspirer. Et si quelqu'un se mêle de prophétiser par son propre esprit, son père et sa mère lui diront : Vous mourrez demain, parce que vous avez menti au nom du Seigneur. » On peut voir, dans le texte même, le reste, qui n'est pas moins fort. Cette prophétie eut un manifeste accomplissement. Les faux prophètes cessèrent sous le second temple : le peuple, rebuté de leurs tromperies, n'était plus en état de les écouter. Les vrais prophètes de Dieu étaient lus et relus sans cesse : il ne leur fallait point de commentaire; et les choses qui arrivaient

(1) Zach. xiii. 2, 3, 4, 5, 6.

tous les jours, en exécution de leurs prophéties, en étaient de trop fidèles interprètes.

CHAPITRE XIII.

LA LONGUE PAIX DONT ILS JOUISSENT, PAR QUI PRÉDITE.

En effet, tous leurs prophètes leur avaient promis une paix profonde. On lit encore avec joie la belle peinture que font Isaïe et Ézéchiel (1) des bienheureux temps qui devaient suivre la captivité de Babylone. Toutes les ruines sont réparées, les villes et les bourgades sont magnifiquement rebâties, le peuple est innombrable, les ennemis sont à bas, l'abondance est dans les villes et dans la campagne; on y voit la joie, le repos, et enfin tous les fruits d'une longue paix. Dieu promet de tenir son peuple dans une durable et parfaite tranquillité (2). Ils en jouirent sous les rois de Perse. Tant que cet empire se soutint, les favorables décrets de Cyrus, qui en était le fondateur, assurèrent le repos des Juifs. Quoiqu'ils aient été menacés de leur dernière ruine sous Assuérus, quel qu'il soit, Dieu, fléchi par leurs larmes, changea tout à coup le cœur du roi, et tira une vengeance éclatante d'Aman leur ennemi (3). Hors de cette conjoncture, qui passa si vite, ils furent toujours sans crainte. Instruits par leurs prophètes à obéir aux rois à qui Dieu les avait soumis (4), leur fidélité fut inviolable. Aussi furent-ils toujours doucement traités. A la faveur d'un tribut assez léger, qu'ils payaient à leurs souverains, qui étaient plutôt leurs protecteurs que leurs maîtres, ils vivaient selon leurs propres lois : la puissance sacerdotale fut conservée en son entier; les pontifes

---

(1) Is. XLI. 11, 12, 13; XLIII. 18, 19; XLIX. 18, 19, 20, 21; LII. 1, 2, 7; LIV, LV, etc. LX. 15, 16, etc. Ezech. XXXVI, XXXVIII. 11, 12, 13, 14. — (2) Jer. XLVI. 27. — (3) Esth. IV, V, VII, VIII, IX. — (4) Jer. XXVII. 12, 17; XL. 9. Bar. I. 11, 12.

conduisaient le peuple; le conseil public, établi premièrement par Moïse, avait toute son autorité; et ils exerçaient entre eux la puissance de vie et de mort, sans que personne se mêlât de leur conduite. Les rois l'ordonnaient ainsi (1). La ruine de l'empire des Perses ne changea point leurs affaires. Alexandre respecta leur temple, admira leurs prophéties, et augmenta leurs priviléges (2). Ils eurent un peu à souffrir sous ses premiers successeurs. Ptolomée, fils de Lagus, surprit Jérusalem, et emmena en Égypte cent mille captifs (3); mais il cessa bientôt de les haïr. Pour mieux dire, il ne les haït jamais : il ne voulait que les ôter aux rois de Syrie, ses ennemis. En effet, il ne les eut pas plutôt soumis, qu'il les fit citoyens d'Alexandrie, capitale de son royaume; ou plutôt il leur confirma le droit qu'Alexandre, fondateur de cette ville, leur y avait déjà donné; et ne trouvant rien dans tout son État de plus fidèle que les Juifs, il en remplit ses armées, et leur confia ses places les plus importantes. Si les Lagides les considérèrent, ils furent encore mieux traités des Séleucides, sous l'empire desquels ils vivaient. Séleucus Nicanor, chef de cette famille, les établit dans Antioche (4); et Antiochus-le-Dieu, son petit-fils, les ayant fait recevoir dans toutes les villes de l'Asie mineure, nous les avons vus se répandre dans toute la Grèce, y vivre selon leur loi, et y jouir des mêmes droits que les autres citoyens, comme ils faisaient dans Alexandrie et dans Antioche. Cependant leur loi est tournée en grec par les soins de Ptolomée Philadelphe, roi d'Égypte (5). La religion judaïque est connue parmi les Gentils; le temple de Jérusalem est enrichi par les dons des rois et des peuples; les Juifs vivent en paix et en liberté sous la puissance des rois de Syrie, et ils n'avaient guère goûté une telle tranquillité sous leurs propres rois.

---

(1) I. Esdr. vii. 25, 26. — (2) Joseph. Ant. lib. xi, c. 8; et lib. ii. cont. Apion. n. 4. — (3) *Id.* Ant. lib. xii, c. 1, 2; et lib. ii. cont. Apion. — (4) *Id.* Ant. lib. xii, c. 3; et lib. ii. cont. Apion. — (5) *Id.* Præf. Ant. et lib. xii, c. 2; et lib. ii. cont. Apion.

CHAPITRE XIV.

INTERRUPTION ET RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX; DIVISION DANS CE PEUPLE SAINT; PERSÉCUTION D'ANTIOCHUS; TOUT CELA PRÉDIT.

Elle semblait devoir être éternelle, s'ils ne l'eussent eux-mêmes troublée par leurs dissensions. Il y avait trois cents ans qu'ils jouissaient de ce repos tant prédit par leurs prophètes, quand l'ambition et les jalousies qui se mirent parmi eux les pensèrent perdre. Quelques-uns des plus puissants trahirent leur peuple pour flatter les rois; ils voulurent se rendre illustres à la manière des Grecs, et préférèrent cette vaine pompe à la gloire solide que leur acquérait parmi leurs citoyens l'observance des lois de leurs ancêtres. Ils célébrèrent des jeux comme les Gentils (1). Cette nouveauté éblouit les yeux du peuple, et l'idolâtrie revêtue de cette magnificence parut belle à beaucoup de Juifs. A ces changements se mêlèrent les disputes pour le souverain sacerdoce, qui était la dignité principale de la nation. Les ambitieux s'attachaient aux rois de Syrie pour y parvenir; et cette dignité sacrée fut le prix de la flatterie de ces courtisans. Les jalousies et les divisions des particuliers ne tardèrent pas à causer, selon la coutume, de grands malheurs à tout le peuple et à la ville sainte. Alors arriva ce que nous avons remarqué qu'avait prédit Zacharie (2) : *Judas même combattit contre Jérusalem*, et cette ville fut trahie par ses citoyens. Antiochus l'Illustre, roi de Syrie, conçut le dessein de perdre ce peuple divisé, pour profiter de ses richesses. Ce prince parut alors avec tous les caractères que Daniel avait marqués (3) : ambitieux, avare, artificieux, cruel, insolent, impie, insensé, enflé de ses victoires, et puis irrité de ses pertes (4). Il entre dans Jérusalem en état de tout en-

(1) I. MACH. I. 12, 13, etc. II. MACH. III, IV. 1, etc. 14, 15, 16, etc. — (2) ZACH. XIV. 14. Voy. ci-dessus, ch. X.—(3) DAN. VII. 24, 25; VIII. 9, 10, 11, 12, 23, 24, 25. — (4) POLYB. lib. XXVI et XXXI in excerp. et apud. ATH. lib. X.

treprendre : les factions des Juifs, *et non pas ses propres forces*, l'enhardissaient; et Daniel l'avait ainsi prévu (1). Il exerce des cruautés inouïes : son orgueil l'emporte aux derniers excès, *et il vomit des blasphèmes contre le Très-Haut*, comme l'avait prédit le même prophète (2). En exécution de ces prophéties, et *à cause des péchés du peuple, la force lui est donnée contre le sacrifice perpétuel* (3). Il profane le temple de Dieu, que les rois ses ancêtres avaient révéré : il le pille, et répare, par les richesses qu'il y trouve, les ruines de son trésor épuisé. Sous prétexte de rendre conformes les mœurs de ses sujets, et, en effet, pour assouvir son avarice en pillant toute la Judée, il ordonne aux Juifs d'adorer les mêmes dieux que les Grecs : surtout il veut qu'on adore Jupiter Olympien, dont il place l'idole dans le temple même (4) ; et, plus impie que Nabuchodonosor, il entreprend de détruire les fêtes, la loi de Moïse, les sacrifices, la religion, et tout le peuple. Mais les succès de ce prince avaient leurs bornes marquées par les prophéties. Mathathias s'oppose à ses violences, et réunit les gens de bien. Judas Machabée, son fils, avec une poignée de gens, fait des exploits inouïs, et purifie le temple de Dieu *trois ans et demi* après sa profanation, comme avait prédit Daniel (5). Il poursuit les Iduméens et tous les autres Gentils qui se joignaient à Antiochus (6) ; et leur ayant pris leurs meilleures places, il revient victorieux et humble, tel que l'avait vu Isaïe (7), chantant les louanges de Dieu qui avait livré en ses mains les ennemis de son peuple, et encore tout rouge de leur sang. Il continue ses victoires, malgré les armées prodigieuses des capitaines d'Antiochus. Daniel n'avait donné *que six ans* (8) à ce prince impie pour tourmenter le peuple de Dieu; et voilà qu'au terme préfix il apprend à Ecbatane les faits héroïques de Judas (9). Il tombe dans une profonde mélancolie, et meurt, comme avait prédit le saint

---

(1) Dan. viii. 24. — (2) *Id.* vii. 8, 11, 25; viii. 25. — (3) *Id.* viii. 11, 12, 13, 14.— (4) I. Mach. i, 43, 46, 57. II. Mach. vi. 1, 2.— (5) Dan. vii. 25; xii. 7, 11. Jos. Ant. lib. xii, c. 11, al. 5.—(6) Jos. de Bello Jud. Prol. et lib. i, c. 1. — (7) Is. lxiii. I. Mach. iv. 15 ; v. 3, 26, 28, 36, 54. — (8) — Dan. viii. 14. (9) I. Mach. vi. 11. Mach. ix.

prophète, misérable, *mais non de main d'homme* (1), après avoir reconnu, mais trop tard, la puissance du Dieu d'Israël.

Je n'ai plus besoin de vous raconter de quelle sorte ses successeurs poursuivirent la guerre contre la Judée, ni la mort de Judas, son libérateur, ni les victoires de ses deux frères, Jonathas et Simon, successivement souverains pontifes, dont la valeur rétablit la gloire ancienne du peuple de Dieu. Ces trois grands hommes virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux; et ce qui était de plus déplorable, ils virent, à diverses fois, ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem : chose inouïe jusqu'alors, mais, comme on a dit, expressément marquée par les prophètes (2). Au milieu de tant de maux, la confiance qu'ils eurent en Dieu, les rendit intrépides et invincibles. Le peuple fut toujours heureux sous leur conduite; et enfin du temps de Simon, affranchi du joug des Gentils, il se soumit à lui et à ses enfants, du consentement des rois de Syrie.

Mais l'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique, et lui accorde les droits royaux, est remarquable. Le décret porte qu'*il en jouira, lui et sa postérité, jusqu'à ce qu'il vienne un fidèle et véritable prophète* (3).

Le peuple accoutumé, dès son origine, à un gouvernement divin, et sachant que, depuis le temps que David avait été mis sur le trône par ordre de Dieu, la souveraine puissance appartenait à sa maison, à qui elle devait être à la fin rendue, au temps du Messie, quoique d'une manière plus mystérieuse et plus haute qu'on ne l'attendait, mit expressément cette restriction au pouvoir qu'il donna à ses pontifes, et continua de vivre sous eux dans l'espérance de ce Christ tant de fois promis. C'est ainsi que ce royaume, absolument libre, usa de son droit, et pourvut à son gouvernement. La postérité de Jacob, par la tribu de Juda, et par les restes qui se rangèrent sous

---

(1) Dan. viii. 25. — (2) Zach. xiv. 14. I. Mach. i. 12; ix, xi. 20, 21, 22; xvi. II. Mach. iv, 22 et seq. — (3) I. Mach. xiv. 41.

ses étendards, se conserva en corps d'État, et jouit indépendamment et paisiblement de la terre qui lui avait été assignée.

La religion judaïque eut un grand éclat, et reçut de nouvelles marques de la protection divine. Jérusalem, assiégée et réduite à l'extrémité par Antiochus Sidètes, roi de Syrie, fut délivrée de ce siége d'une manière admirable. Ce prince fut touché d'abord de voir un peuple affamé, plus occupé de sa religion que de son malheur, et leur accorda une trêve de sept jours, en faveur de la semaine sacrée de la fête des Tabernacles (1). Loin d'inquiéter les assiégés durant ce saint temps, il leur envoyait, avec une magnificence royale, des victimes pour les immoler dans leur temple, sans se mettre en peine que c'était en même temps leur fournir des vivres dans leur extrême besoin. Selon la docte remarque des chronologistes (2), les Juifs venaient alors de célébrer l'année sabbatique ou du repos, c'est-à-dire la septième année, où, comme parle Moïse (3), la terre qu'on ne semait point, devait se reposer de son travail ordinaire. Tout manquait dans la Judée, et le roi de Syrie pouvait d'un seul coup perdre tout un peuple, qu'on lui faisait regarder comme toujours ennemi et toujours rebelle. Dieu, pour garantir ses enfants d'une perte si inévitable, n'envoya pas, comme autrefois, ses anges exterminateurs ; mais ce qui n'est pas moins merveilleux, quoique d'une autre manière, il touche le cœur du roi, qui, admirant la piété des Israélites, que nul péril n'avait détournés des observances les plus incommodes de leur religion, leur accorda la vie et la paix. Les prophètes avaient prédit que ce ne serait plus par des prodiges semblables à ceux des temps passés, que Dieu sauverait son peuple, mais par la conduite d'une providence plus douce, qui toutefois ne laisserait pas d'être également efficace, et à la longue aussi sensible. Par un effet de cette conduite, Jean Hircan, dont la valeur s'était

---

(1) Joseph. Antiq. lib. XIII, c. 16, al. 8. Plut. Apopht. Reg. et Imper. Diod. lib. XXXIV ; in excerptis. Photh. Biblioth., pag. 1150.—(2) Annal. tom. II, ad an 3870. — (3) Exod. XXIII. 10, 11. Levit. XXV. 4.

signalée dans les armées d'Antiochus, après la mort de ce prince, reprit l'empire de son pays.

Sous lui, les Juifs s'agrandissent par des conquêtes considérables. Ils soumettent Samarie (1) (Ézéchiel et Jérémie l'avaient prédit) : ils domptent les Iduméens, les Philistins et les Ammonites, leurs perpétuels ennemis (2) ; et ces peuples embrassent leur religion (Zacharie l'avait marqué) (3). Enfin, malgré la haine et la jalousie des peuples qui les environnent, sous l'autorité de leurs pontifes, qui deviennent enfin leurs rois, ils fondent le nouveau royaume des Asmonéens ou des Machabées, plus étendu que jamais, si on excepte les temps de David et de Salomon.

Voilà en quelle manière le peuple de Dieu subsista toujours parmi tant de changements ; et ce peuple, tantôt châtié, et tantôt consolé dans ses disgrâces, par les différents traitements qu'il reçoit selon ses mérites, rend un témoignage public à la Providence qui régit le monde.

CHAPITRE XV.

ATTENTE DU MESSIE ; SUR QUOI FONDÉE : PRÉPARATION A SON RÈGNE ET A LA CONVERSION DES GENTILS.

Mais, en quelque état qu'il fût, il vivait toujours en attente des temps du Messie, où il espérait de nouvelles grâces plus grandes que toutes celles qu'il avait reçues ; et il n'y a personne qui ne voie que cette foi du Messie et de ses merveilles, qui dure encore aujourd'hui parmi les Juifs, leur est venue de leurs patriarches et de leurs prophètes, dès l'origine de leur nation (4). Car dans cette longue suite d'années, où eux-mêmes reconnaissaient que par un conseil de la Providence, il ne s'élevait plus parmi eux aucun prophète, et que Dieu ne leur

---

(1) Ezech. xvi. 53, 55, 61. Jer. xxxi. 5. I. Mach. x. 30.— (2) Joseph. Ant. lib. xxiii, c. 8, 17, 18, al. 4, 9, 10. — (3) Zach. ix. 1, 2 et seq. — (4) Joseph. lib. i. cont. Apion.

faisait point de nouvelles prédictions ni de nouvelles promesses, cette foi du Messie qui devait venir était plus vive que jamais. Elle se trouva si bien établie quand le second temple fut bâti, qu'il n'a plus fallu de prophète pour y confirmer le peuple. Ils vivaient sous la foi des anciennes prophéties qu'ils avaient vues s'accomplir si précisément à leurs yeux en tant de chefs : le reste, depuis ce temps, ne leur a jamais paru douteux, et ils n'avaient point de peine à croire que Dieu, si fidèle en tout, n'accomplît encore en son temps ce qui regardait le Messie, c'est-à-dire la principale de ses promesses, et le fondement de toutes les autres.

En effet, toute leur histoire, tout ce qui leur arrivait de jour en jour, n'était qu'un perpétuel développement des oracles que le Saint-Esprit leur avait laissés. Si, rétablis dans leur terre après la captivité, ils jouirent, durant trois cents ans, d'une paix profonde; si leur temple fut révéré, et leur religion honorée dans tout l'Orient; si enfin leur paix fut troublée par leurs dissensions; si ce superbe roi de Syrie fit des efforts inouïs pour les détruire; s'il prévalut quelque temps; si un peu après il fut puni; si la religion judaïque et tout le peuple de Dieu fut relevé avec un éclat plus merveilleux que jamais, et le royaume de Juda accru sur la fin des temps par de nouvelles conquêtes : on a vu que cela se trouvait écrit dans leurs prophètes. Oui, tout y était marqué, jusqu'au temps que devaient durer les persécutions, jusqu'aux lieux où se donnèrent les combats, jusqu'aux terres qui devaient être conquises.

Je vous ai rapporté en gros quelque chose de ces prophéties : le détail serait la matière d'un plus long discours ; mais vous en voyez assez pour demeurer convaincu de ces fameuses prédictions qui font le fondement de notre croyance; plus on les approfondit, plus on y trouve de vérités, et les prophéties du peuple de Dieu ont eu, durant tous ces temps, un accomplissement si manifeste, que depuis, quand les païens mêmes, quand un Porphyre, quand un Julien l'Apostat (1),

(1) Porph. de Abstin. lib. IV, § 13. *Ibid.* Porph. et Jul. Apud Cyril. lib. V et VI. in Julian.

ennemis d'ailleurs des Écritures, ont voulu donner des exemples de prédictions prophétiques, ils les ont été chercher parmi les Juifs.

Et je puis même vous dire avec vérité que si durant cinq cents ans le peuple de Dieu fut sans prophète, tout l'état de ces temps était prophétique : l'œuvre de Dieu s'acheminait, et les voies se préparaient insensiblement à l'entier accomplissement des anciens oracles.

Le retour de la captivité de Babylone n'était qu'une ombre de la liberté, et plus grande et plus nécessaire, que le Messie devait apporter aux hommes captifs du péché. Le peuple, dispersé en divers endroits dans la haute Asie, dans l'Asie mineure, dans l'Égypte, dans la Grèce même, commençait à faire éclater parmi les Gentils, le nom et la gloire du Dieu d'Israël. Les Ecritures, qui devaient un jour être la lumière du monde, furent mises dans la langue la plus connue de l'univers : leur antiquité est reconnue. Pendant que le temple est révéré, et les Écritures répandues parmi les Gentils, Dieu donne quelque idée de leur conversion future, et en jette de loin les fondements.

Ce qui se passait même parmi les Grecs était une espèce de préparation à la connaissance de la vérité. Leurs philosophes connurent que le monde était régi par un Dieu bien différent de ceux que le vulgaire adorait, et qu'ils servaient eux-mêmes avec le vulgaire. Les histoires grecques font foi que cette belle philosophie venait d'Orient, et des endroits où les Juifs avaient été dispersés : mais de quelque endroit qu'elle soit venue, une vérité si importante répandue parmi les Gentils, quoique combattue, quoique mal suivie, même par ceux qui l'enseignaient, commençait à réveiller le genre humain, et fournissait par avance des preuves certaines à ceux qui devaient un jour le tirer de son ignorance.

CHAPITRE XVI.

PRODIGIEUX AVEUGLEMENT DE L'IDOLATRIE AVANT LA VENUE DU MESSIE.

Comme toutefois la conversion de la gentilité était une

œuvre réservée au Messie, et le propre caractère de sa venue, l'erreur et l'impiété prévalaient partout. Les nations les plus éclairées et les plus sages, les Chaldéens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, étaient les plus ignorants et les plus aveugles sur la religion : tant il est vrai qu'il y faut être élevé par une grâce particulière, et par une sagesse plus qu'humaine. Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels, et leurs mystères impurs? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies, et tous leurs autres excès, étaient le sujet de leurs fêtes, de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait, et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples. Ainsi le crime étoit adoré, et reconnu nécessaire au culte des dieux. Le plus grave des philosophes défend de boire avec excès, si ce n'était dans les fêtes de Bacchus et à l'honneur de ce dieu (1). Un autre, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux, qui voulaient être honorés par ces infamies (2). On ne peut lire sans étonnement les honneurs qu'il fallait rendre à Vénus, et les prostitutions qui étaient établies pour l'adorer (3). La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables. Dans les affaires pressantes, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisanes (4), et la Grèce ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières qu'elles faisaient à leur déesse. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étaient représentés leurs vœux et leurs processions, avec cette inscription de Simonides, poète fameux : « Celles-ci ont prié la déesse Vénus, qui pour l'amour d'elles a sauvé la Grèce. »

S'il fallait adorer l'amour, ce devait être du moins l'amour honnête; mais il n'en était pas ainsi. Solon (qui le pourrait croire, et qui attendrait d'un si grand nom une si grande infamie?), Solon, dis-je, établit à Athènes le temple de Vénus la prostituée (5), ou de l'amour impudique. Toute la Grèce

(1) Plat. de Leg. lib. vi. — (2) Arist. Polit. lib. vii, c. 17.—(3) Baruch. vi. 10, 42, 43. Herod. lib. 1, c. 199. Strab. lib. viii.—(4) Athen. lib. xiii. — (5) *Id.*, *Ibid.*

était pleine de temples consacrés à ce dieu, et l'amour conjugal n'en avait pas un dans tout le pays.

Cependant ils détestaient l'adultère dans les hommes et dans les femmes : la société conjugale était sacrée parmi eux. Mais quand ils s'appliquaient à la religion, ils paraissaient comme possédés par un esprit étranger, et leur lumière naturelle les abandonnait.

La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, puisqu'elle consacrait à l'honneur des dieux les impuretés du théâtre et les sanglants spectacles des gladiateurs, c'est-à-dire tout ce qu'on pouvait imaginer de plus corrompu et de plus barbare.

Mais je ne sais si les folies ridicules qu'on mêlait dans la religion n'étaient pas encore plus pernicieuses, puisqu'elles lui attiraient tant de mépris. Pouvait-on garder le respect qui est dû aux choses divines, au milieu des impertinences que contaient les fables, dont la représentation ou le souvenir faisaient une si grande partie du culte divin? Tout le service public n'était qu'une continuelle profanation, ou plutôt une dérision du nom de Dieu ; et il fallait bien qu'il y eût quelque puissance ennemie de ce nom sacré, qui, ayant entrepris de le ravilir, poussât les hommes à l'employer dans des choses si méprisables, et même à le prodiguer à des sujets si indignes.

Il est vrai que les philosophes avaient à la fin reconnu qu'il y avait un autre Dieu que ceux que le vulgaire adorait; mais ils n'osaient l'avouer. Au contraire, Socrate donnait pour maxime, qu'il fallait que chacun suivît la religion de son pays (1). Platon, son disciple, qui voyait la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne laisse pas de poser comme un fondement de sa république (2), « qu'il ne faut jamais rien changer dans la religion qu'on trouve établie, et que c'est avoir perdu le sens que d'y penser. » Des philosophes si graves, et qui ont dit de si belles choses sur la nature divine, n'ont osé s'opposer à l'erreur publique, et ont désespéré de la pouvoir vaincre. Quand Socrate fut accusé

(1) Xenoph. Memor. lib. I. — (2) Plat. de Leg. lib. v.

de nier les dieux que le public adorait, il s'en défendit comme d'un crime (1) ; et Platon, en parlant du Dieu qui avait formé l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver, et qu'il est défendu de le déclarer au peuple (2). Il proteste de n'en parler jamais qu'en énigme, de peur d'exposer une si grande vérité à la moquerie.

Dans quel abîme était le genre humain, qui ne pouvait supporter la moindre idée du vrai Dieu ! Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenait pour athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles (3) ; et c'est une des raisons qui avaient fait condamner Socrate. Si quelques philosophes osaient enseigner que les statues n'étaient pas des dieux comme l'entendait le vulgaire, ils se voyaient contraints de s'en dédire ; encore après cela étaient-ils bannis comme des impies, par sentence de l'Aréopage (4). Toute la terre était possédée de la même erreur : la vérité n'y osait paraître. Le Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'en Jérusalem. Quand les Gentils y envoyaient leurs offrandes, ils ne faisaient autre honneur au Dieu d'Israël, que de le joindre aux autres dieux. La seule Judée connaissait sa sainte et sévère jalousie, et savait que partager la religion entre lui et les autres dieux était la détruire.

CHAPITRE XVII.

CORRUPTIONS ET SUPERSTITIONS PARMI LES JUIFS ; FAUSSES DOCTRINES DES PHARISIENS.

Cependant, à la fin des temps, les Juifs mêmes qui le connaissaient, et qui étaient les dépositaires de la religion, commencèrent, tant les hommes vont toujours affaiblissant la vérité, non point à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans la religion des superstitions indignes de lui. Sous

---

(2) Apol. Socr. apud Plat. et Xenoph. — (3) Ep. ii. ad Dionys. — (3) Diog. Laert., lib. ii. Socr. iii. Plat. — (4) Diog. Laert., l. ii. Stilp.

le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, la secte des Pharisiens commença parmi les Juifs (1). Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine, et par l'observance exacte de la Loi : joint que leur conduite était douce, quoique régulière, et qu'ils vivaient entre eux en grande union. Les récompenses et les châtiments de la vie future, qu'ils soutenaient avec zèle, leur attiraient beaucoup d'honneur (2). A la fin, l'ambition se mit parmi eux. Ils voulurent gouverner, et en effet ils se donnèrent un pouvoir absolu sur le peuple : ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, utiles à leur intérêt et à la domination qu'ils voulaient établir sur les consciences ; et le vrai esprit de la Loi était prêt à se perdre.

A ces maux se joignit un plus grand mal, l'orgueil et la présomption ; mais une présomption qui allait à s'attribuer à soi-même le don de Dieu. Les Juifs accoutumés à ses bienfaits, et éclairés depuis tant de siècles de sa connaissance, oublièrent que sa bonté seule les avait séparés des autres peuples, et regardèrent sa grâce comme une dette. Race élue et toujours bénie depuis deux mille ans, ils se jugèrent les seuls dignes de connaître Dieu, et se crurent d'une autre espèce que les autres hommes qu'ils voyaient privés de sa connaissance. Sur ce fondement, ils regardèrent les Gentils avec un insupportable dédain. Être sorti d'Abraham selon la chair, leur paraissait une distinction qui les mettait naturellement au-dessus de tous les autres ; et, enflés d'une si belle origine, ils se croyaient saints par nature, et non par grâce : erreur qui dure encore parmi eux. Ce furent les Pharisiens qui, cherchant à se glorifier de leurs lumières, et de l'exacte observance des cérémonies de la Loi, introduisirent cette opinion vers la fin des temps. Comme ils ne songeaient qu'à se distinguer des autres hommes, ils multiplièrent sans bornes les pratiques extérieures, et débitèrent toutes leurs pensées,

(1) Josephi. Ant. l. xiii, c. 9, al. 5. — (2) *Id. Ibid.* c. 18, al. 10. *Id. Ibid.* de Bello Jud. l. ii, c. 7, al. 8.

quelque contraires qu'elles fussent à la loi de Dieu, comme des traditions authentiques.

CHAPITRE XVIII.

SUITE DES CORRUPTIONS PARMI LES JUIFS ; SIGNAL DE LEUR DÉCADENCE, SELON QUE ZACHARIE L'AVAIT PRÉDIT.

Encore que ces sentiments n'eussent point passé par décret public en dogme de la Synagogue, ils se coulaient insensiblement parmi le peuple, qui devenait inquiet, turbulent et séditieux. Enfin les divisions, qui devaient être, selon leurs prophètes (1), le commencement de leur décadence, éclatèrent à l'occasion des brouilleries survenues dans la maison des Asmonéens. Il y avait à peine soixante ans jusqu'à Jésus-Christ, quand Hircan et Aristobule, enfants d'Alexandre Jannée, entrèrent en guerre pour le sacerdoce, auquel la royauté était annexée. C'est ici le moment fatal où l'histoire marque la première cause de la ruine des Juifs (2). Pompée, que les deux frères appelèrent pour les régler, les assujettit tous deux, en même temps qu'il déposséda Antiochus surnommé l'Asiatique, dernier roi de Syrie. Ces trois princes dégradés ensemble, et comme par un seul coup, furent le signal de la décadence marquée en termes précis par le prophète Zacharie (3). Il est certain, par l'histoire, que ce changement des affaires de la Syrie et de la Judée fut fait en même temps par Pompée, lorsqu'après avoir achevé la guerre de Mithridate, prêt à retourner à Rome, il régla les affaires d'Orient. Le prophète a exprimé ce qui faisait à la ruine des Juifs, qui, de deux frères qu'ils avaient vus rois, en virent l'un prisonnier servir au triomphe de Pompée, et l'autre (c'est le faible Hircan) à qui le même Pompée ôta avec le diadême une grande partie de son domaine, ne retenir plus qu'un vain titre d'au-

---

(1) ZACH. XI. 6, 7, 8, etc. — (2) JOSEPH. Ant. lib. XIV, c. 8, al. 4 ; lib. XX, c. 8, al. 9. De Bello Jud. lib. I, c. 4, 5, 6. APPIAN. Bell. Syr. Mithrid. et Civil. lib. V. — (3) ZACH. XI. 8. Voyez ci-dessus, ch. X.

torité qu'il perdit bientôt. Ce fut alors que les Juifs furent faits tributaires des Romains; et la ruine de la Syrie attira la leur, parce que ce grand royaume, réduit en province dans leur voisinage, y augmenta tellement la puissance des Romains, qu'il n'y avait plus de salut qu'à leur obéir. Les gouverneurs de Syrie firent de continuelles entreprises sur la Judée: les Romains s'y rendirent maîtres absolus, et en affaiblirent le gouvernement en beaucoup de choses. Par eux enfin le royaume de Juda passa des mains des Asmonéens, à qui il s'était soumis, en celles d'Hérode, étranger et iduméen. La politique cruelle et ambitieuse de ce roi, qui ne professait qu'en apparence la religion judaïque, changea les maximes du gouvernement ancien. Ce ne sont plus ces Juifs maîtres de leur sort sous le vaste empire des Perses et des premiers Séleucides, où ils n'avaient qu'à vivre en paix. Hérode, qui les tient de près asservis sous sa puissance, brouille toutes choses; confond à son gré la succession des pontifes; affaiblit le pontificat qu'il rend arbitraire; énerve l'autorité du conseil de la nation, qui ne peut plus rien: toute la puissance publique passe entre les mains d'Hérode et des Romains dont il est l'esclave, et il ébranle les fondements de la république judaïque.

Les Pharisiens, et le peuple qui n'écoutait que leurs sentiments, souffraient cet état avec impatience. Plus ils se sentaient pressés du joug des Gentils, plus ils conçurent pour eux de dédain et de haine. Ils ne voulurent plus de Messie qui ne fût guerrier, et redoutable aux puissances qui les captivaient. Ainsi, oubliant tant de prophéties qui leur parlaient si expressément de ses humiliations, ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui leur annoncent des triomphes, quoique bien différents de ceux qu'ils voulaient.

CHAPITRE XIX.

JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE.

Dans ce déclin de la religion et des affaires des Juifs, à la fin du règne d'Hérode, et dans le temps que les Pharisiens

introduisaient tant d'abus, Jésus-Christ est envoyé sur la terre pour rétablir le royaume dans la maison de David, d'une manière plus haute que les Juifs charnels ne l'entendaient, et pour prêcher la doctrine que Dieu avait résolu de faire annoncer à tout l'univers. Cet admirable enfant, appelé par Isaïe le Dieu fort, le Père du siècle futur, et l'Auteur de la paix (1), naît d'une vierge à Bethléem, et il y vient reconnaître l'origine de sa race. Conçu du Saint-Esprit, saint par sa naissance, seul digne de réparer le vice de la nôtre, il reçoit le nom de Sauveur (2), parce qu'il devait nous sauver de nos péchés. Aussitôt après sa naissance, une nouvelle étoile, figure de la lumière qu'il devait donner aux Gentils, se fait voir en Orient, et amène au Sauveur encore enfant les prémices de la gentilité convertie. Un peu après, ce Seigneur tant désiré vient à son saint temple, où Siméon le regarde, non-seulement comme *la gloire d'Israël*, mais encore comme *la lumière des nations infidèles* (3). Quand le temps de prêcher son Évangile approcha, saint Jean-Baptiste, qui lui devait préparer les voies, appela tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert où il avait vécu dès ses premières années avec autant d'austérité que d'innocence. Le peuple, qui depuis cinq cents ans n'avait point vu de prophètes, reconnut ce nouvel Élie, tout prêt à le prendre pour le Sauveur, tant sa sainteté parut admirable : mais lui-même il montrait au peuple celui dont *il était indigne de délier les souliers* (4). Enfin Jésus-Christ commence à prêcher son Évangile, et à révéler les secrets qu'il voyait de toute éternité au sein de son Père. Il pose les fondements de son Église par la vocation de douze pêcheurs (5), et met saint Pierre à la tête de tout le troupeau, avec une prérogative si manifeste, que les évangélistes, qui dans le dénombrement qu'ils font des apôtres ne gardent aucun ordre certain, s'accordent à nommer saint Pierre devant tous les autres, comme le premier (6). Jésus-Christ parcourt toute la

---

(1) Is. IX. 6. — (2) Matth. I. 21. — (3) Luc. II. 32. — (4) Joan. I. 27. — (5) Matth. X. 2. Marc. III. 16; Luc. VI. 14. — (6) Act. I. 13; Matth. XVI. 18.

Judée, qu'il remplit de ses bienfaits; secourable aux malades, miséricordieux envers les pécheurs, dont il se montre le vrai médecin par l'accès qu'il leur donne auprès de lui; faisant ressentir aux hommes une autorité et une douceur qui n'avait jamais paru qu'en sa personne. Il annonce de hauts mystères; mais il les confirme par de grands miracles : il commande de grandes vertus; mais il donne en même temps de grandes lumières, de grands exemples, et de grandes grâces. C'est par là aussi qu'il paraît « plein de grâce et de vérité, et nous recevons tout de sa plénitude (1). »

Tout se soutient en sa personne; sa vie, sa doctrine, ses miracles. La même vérité y reluit partout : tout concourt à y faire voir le maître du genre humain et le modèle de la perfection.

Lui seul vivant au milieu des hommes, et à la vue de tout le monde, a pu dire sans craindre d'être démenti : « Qui de vous me reprendra de péché (2)? » Et encore : « Je suis la lumière du monde; ma nourriture est de faire la volonté de mon Père : celui qui m'a envoyé est avec moi, et ne me laisse pas seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît (3). »

Ses miracles sont d'un ordre particulier et d'un caractère nouveau. Ce ne sont point *des signes dans le ciel*, tels que les Juifs les demandaient (4); il les fait presque tous sur les hommes mêmes, et pour guérir leurs infirmités. Tous ces miracles tiennent plus de la bonté que de la puissance, et ne surprennent pas tant les spectateurs, qu'ils les touchent dans le fond du cœur. Il les fait avec empire : les démons et les maladies lui obéissent : à sa parole les aveugles-nés reçoivent la vue, les morts sortent du tombeau, et les péchés sont remis. Le principe en est en lui-même; ils coulent de source : « Je sens, dit-il (5), qu'une vertu est sortie de moi. » Aussi personne n'en avait-il fait ni de si grands, ni en si grand nombre, et toutefois il promet que ses disciples feront en son nom encore *de plus grandes choses* (6) : tant est féconde et inépuisable la vertu qu'il porte en lui-même.

---

(1) JOAN. I. 14, 15, 16.— (2) *Ibid.* VIII. 46 — (3) *Ibid.* 12, 29; v. 34. — (4) MATTH. XXI. 1.—(5) LUC. VI. 19; VIII. 46. — (6) JOAN. XIV. 12.

Qui n'admirerait la condescendance avec laquelle il tempère la hauteur de sa doctrine? C'est du lait pour les enfants, et tout ensemble du pain pour les forts. On le voit plein des secrets de Dieu; mais on voit qu'il n'en est pas étonné, comme les autres mortels à qui Dieu se communique : il en parle naturellement, comme étant né dans ce secret et dans cette gloire; et *ce qu'il a sans mesure* (1), il le répand avec mesure, afin que notre faiblesse le puisse porter.

Quoiqu'il soit envoyé pour tout le monde, il ne s'adresse d'abord qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël, auxquelles il était aussi principalement envoyé; mais il prépare la voie à la conversion des Samaritains et des Gentils. Une femme samaritaine le reconnaît pour le Christ, que sa nation attendait aussi bien que celle des Juifs, et apprend de lui le mystère du culte nouveau qui ne serait plus attaché à un certain lieu (2). Une femme chananéenne et idolâtre lui arrache, pour ainsi dire, quoique rebutée, la guérison de sa fille (3). Il reconnaît en divers endroits les enfants d'Abraham dans les Gentils (4), et parle de sa doctrine comme devant être prêchée, contredite, et reçue par toute la terre. Le monde n'avait jamais rien vu de semblable, et ses apôtres en sont étonnés. Il ne cache point aux siens les tristes épreuves par lesquelles ils devaient passer. Il leur fait voir les violences et la séduction employées contre eux, les persécutions, les fausses doctrines, les faux frères, la guerre au dedans et au dehors, la foi épurée par toutes ces épreuves; à la fin des temps, l'affaiblissement de cette foi (5), et le refroidissement de la charité parmi ses disciples (6); au milieu de tant de périls, son Église et la vérité toujours invincibles (7).

Voici donc une nouvelle conduite et un nouvel ordre de choses : on ne parle plus aux enfants de Dieu de récompenses temporelles; Jésus-Christ leur montre une vie future; et, les tenant suspendus dans cette attente, il leur apprend à se détacher de toutes les choses sensibles. La croix et la patience

---

(1) Joan. iii. 34. — (2) *Ibid.* iv. 21, 25. — (3) Matth. xv. 24, etc. — (4) *Ibid.* viii. 10, 11. — (5) Luc. xviii. 8. — (6) Matth. xxiv. 12. — (7) *Ibid.* xvi. 18.

deviennent leur partage sur la terre, et *le ciel* leur est proposé comme devant *être emporté de force* (1). Jésus-Christ, qui montre aux hommes cette nouvelle voie, y entre le premier : il prêche des vérités pures qui étourdissent les hommes grossiers, et néanmoins superbes : il découvre l'orgueil caché et l'hypocrisie des Pharisiens et des docteurs de la Loi, qui la corrompaient par leurs interprétations. Au milieu de ces reproches, il honore leur ministère, et *la chaire de Moïse où ils sont assis* (2). Il fréquente le Temple, dont il fait respecter la sainteté, et renvoie aux prêtres les lépreux qu'il a guéris. Par là il apprend aux hommes comment ils doivent reprendre et réprimer les abus, sans préjudice du ministère établi de Dieu, et montre que le corps de la Synagogue subsistait malgré la corruption des particuliers. Mais elle penchait visiblement à sa ruine. Les pontifes et les Pharisiens animaient contre Jésus-Christ le peuple juif, dont la religion se tournait en superstition. Ce peuple ne peut souffrir le Sauveur du monde, qui l'appelle à des pratiques solides, mais difficiles. Le plus saint et le meilleur de tous les hommes, la sainteté et la bonté même, devient le plus envié et le plus haï. Il ne se rebute pas, et ne cesse de faire du bien à ses citoyens; mais il voit leur ingratitude; il en prédit le châtiment avec larmes, et dénonce à Jérusalem sa chute prochaine. Il prédit aussi que les Juifs, ennemis de la vérité qu'il leur annonçait, seraient livrés à l'erreur, et deviendraient le jouet des faux prophètes. Cependant la jalousie des Pharisiens et des prêtres le mène à un supplice infâme : ses disciples l'abandonnent; un d'eux le trahit; le premier et le plus zélé de tous le renie trois fois. Accusé devant le conseil, il honore jusqu'à la fin le ministère des prêtres, et répond en termes précis au pontife qui l'interrogeait juridiquement. Mais le moment était arrivé, où la Synagogue devait être réprouvée. Le pontife et tout le conseil condamnent Jésus-Christ, parce qu'il se disait le Christ Fils de Dieu. Il est livré à Ponce-Pilate, président romain : son innocence est reconnue par son juge, que la

(1) MATTH. XI. 12. — (2) *Ibid.* XXIII. 2.

politique et l'intérêt font agir contre sa conscience : le Juste est condamné à mort; le plus grand de tous les crimes donne lieu à la plus parfaite obéissance qui fut jamais : Jésus, maître de sa vie et de toutes choses, s'abandonne volontairement à la fureur des méchants, et offre le sacrifice qui devait être l'expiation du genre humain. A la croix, il regarde dans les prophéties ce qui lui restait à faire : il l'achève, et dit enfin : *Tout est consommé* (1). A ce mot, tout change dans le monde; la Loi cesse, ses figures passent, ses sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, Jésus-Christ expire avec un grand cri; toute la nature s'émeut; le centurion qui le gardait, étonné d'une telle mort, s'écrie qu'il est vraiment le Fils de Dieu; et les spectateurs s'en retournent frappant leur poitrine. Au troisième jour il ressuscite; il paraît aux siens qui l'avaient abandonné, et qui s'obstinaient à ne pas croire sa résurrection. Ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils sont convaincus. Pour confirmer la foi de sa résurrection, il se montre à diverses fois et en diverses circonstances. Ses disciples le voient en particulier, et le voient aussi tous ensemble : il paraît une fois à plus de cinq cents hommes assemblés (2). Un apôtre, qui l'a écrit, assure que la plupart d'eux vivaient encore dans le temps qu'il l'écrivait. Jésus-Christ ressuscité donne à ses apôtres tout le temps qu'ils veulent pour le bien considérer; et après s'être mis entre leurs mains en toutes les manières qu'ils le souhaitent, en sorte qu'il ne puisse plus leur rester le moindre doute, il leur ordonne de porter témoignage de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont ouï, et de ce qu'ils ont touché. Afin qu'on ne puisse douter de leur bonne foi, non plus que de leur persuasion, il les oblige à sceller leur témoignage de leur sang. Ainsi leur prédication est inébranlable; le fondement en est un fait positif, attesté unanimement par ceux qui l'ont vu. Leur sincérité est justifiée par la plus forte épreuve qu'on puisse imaginer, qui est celle des tourments, et de la mort même. Telles sont les instructions que reçurent les apôtres. Sur ce

(1) Joan. xix. 30. — (2) I. Cor. xv. 6.

fondement, douze pêcheurs entreprennent de convertir le monde entier, qu'ils voyaient si opposé aux lois qu'ils avaient à leur prescrire, et aux vérités qu'ils avaient à leur annoncer. Ils ont ordre de commencer par Jérusalem (1), et de là de se répandre par toute la terre pour « instruire toutes les nations, et les baptiser au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit (2). » Jésus-Christ leur promet « d'être avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, » et assure par cette parole la perpétuelle durée du ministère ecclésiastique. Cela dit, il monte aux cieux en leur présence.

Les promesses vont être accomplies; les prophéties vont avoir leur dernier éclaircissemeut. Les Gentils sont appelés à la connaissance de Dieu par les ordres de Jésus-Christ ressuscité; une nouvelle cérémonie est instituée pour la régénération du nouveau peuple; et les fidèles apprennent que le vrai Dieu, le Dieu d'Israël, ce Dieu un et indivisible auquel ils sont consacrés par le baptême, est tout ensemble Père, Fils, et Saint-Esprit.

Là donc nous sont proposées les profondeurs incompréhensibles de l'Être divin, la grandeur ineffable de son unité, et les richesses infinies de cette nature plus féconde encore au dedans qu'au dehors, capable de se communiquer sans division à trois personnes égales.

Là sont expliqués les mystères qui étaient enveloppés et comme scellés dans les anciennes Écritures. Nous entendons le secret de cette parole : « Faisons l'homme à notre image (3); » et la Trinité, marquée dans la création de l'homme, est expressément déclarée dans sa régénération.

Nous apprenons ce que c'est que cette Sagesse *conçue*, selon Salomon (4), *devant tous les temps dans le sein de Dieu*; Sagesse qui fait toutes ses délices, et par qui sont ordonnés tous ses ouvrages. Nous savons qui est celui que David a vu *engendré devant l'aurore* (5); et le nouveau Testament nous enseigne que c'est le Verbe, la parole intérieure de Dieu, et

---

(1) Luc. xxiv. 47; Act. i. 8.—(2) Matth. xxviii. 19, 20.— (3) Gen. i. 26. — (4) Prov. viii. 22.—(5) Ps. cix. 3.

sa pensée éternelle, qui est toujours dans son sein, et par qui toutes choses ont été faites.

Par là, nous répondons à la mystérieuse question qui est proposée dans les Proverbes (1) : « Dites-moi le nom de Dieu, et le nom de son Fils, si vous le savez. » Car nous savons que ce nom de Dieu, si mystérieux et si caché, est le nom de Père, entendu en ce sens profond qui le fait concevoir dans l'éternité père d'un fils égal à lui, et que le nom de son fils est le nom de Verbe ; Verbe qu'il engendre éternellement en se contemplant lui-même, qui est l'expression parfaite de sa vérité, son image, son Fils unique, *l'éclat de sa clarté, et l'empreinte de sa substance* (2).

Avec le Père et le Fils nous connaissons aussi le Saint-Esprit, l'amour de l'un et de l'autre, et leur éternelle union. C'est cet Esprit qui fait les prophètes, et qui est en eux pour leur découvrir les conseils de Dieu, et les secrets de l'avenir; Esprit dont il est écrit (3) : « Le Seigneur m'a envoyé, et son Esprit, » qui est distingué du Seigneur, et qui est aussi le Seigneur même, puisqu'il envoie les prophètes, et qu'il leur découvre les choses futures. Cet Esprit qui parle aux prophètes, et qui parle par les prophètes, est uni au Père et au Fils, et intervient avec eux dans la consécration du nouvel homme.

Ainsi le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, montré plus obscurément à nos pères, est clairement révélé dans la nouvelle alliance. Instruits d'un si haut mystère, et étonnés de sa profondeur incompréhensible, nous couvrons notre face devant Dieu avec les séraphins que vit Isaïe (4), et nous adorons avec eux celui qui est trois fois saint.

C'était au Fils unique *qui était dans le sein du Père* (5), et qui sans en sortir venait à nous, c'était à lui à nous découvrir pleinement ces admirables secrets de la nature divine, que Moïse et les prophètes n'avaient qu'effleurés.

---

(1) Prov. xxx. 4. — (2) Hebr. i. 3. — (3) Is. xlviii. 16. — (4) *Ibid.* vi. — (5) Joan. i. 18.

C'était à lui à nous faire entendre d'où vient que le Messie, promis comme un homme qui devait sauver les autres hommes, était en même temps montré comme Dieu en nombre singulier, et absolument à la manière dont le Créateur nous est désigné : et c'est ainsi qu'il a fait, en nous enseignant que, quoique fils d'Abraham, *il était devant qu'Abraham fût fait* (1); qu'*il est descendu du ciel, et toutefois qu'il est au ciel* (2); qu'il est Dieu, Fils de Dieu, et tout ensemble homme, fils de l'homme; le vrai Emmanuel, Dieu avec nous ; en un mot, le Verbe fait chair, unissant en sa personne la nature humaine avec la divine, afin de réconcilier toutes choses en lui-même.

Ainsi nous sont révélés les deux principaux mystères, celui de la Trinité et celui de l'Incarnation. Mais celui qui nous les a révélés, nous en fait trouver l'image en nous-mêmes, afin qu'ils nous soient toujours présents, et que nous reconnaissions la dignité de notre nature.

En effet, si nous imposons silence à nos sens, et que nous nous renfermions pour un peu de temps au fond de notre âme, c'est-à-dire dans cette partie où la vérité se fait entendre, nous y verrons quelque image de la Trinité que nous adorons. La pensée, que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée de Fils du Dieu, conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce Fils de Dieu prend le nom de Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons quand nous contemplons la vérité (3).

Mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous. Nous aimons et cette parole

---

(1) JOAN. VIII. 58. — (2) *Ibid.* III. 13. — (3) GREG. NAZ. Orat. XXXVI. munc XXX. n. 20, tom. I, pag. 554, ed. Bened. ; AUG. de TRINIT. lib. IX, cap. IV et seq. tom. VIII, col. 880 et seq. et in JOAN. EVANG. tract. I, etc., t. III, pag. 2, col. 292 et seq. De Civ. Dei, lib. XI, cap. XXVI, XXVII, XXVIII. t. VII, col. 292 et seq.

intérieure, et l'esprit où elle naît; et en l'aimant, nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de l'un et de l'autre, qui les unit, qui s'unit, et ne fait avec eux qu'une même vie.

Ainsi, autant qu'il se peut trouver de rapport entre Dieu et l'homme, ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel qui sort du Père qui pense, et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée, une même nature également heureuse et parfaite.

En un mot, Dieu est parfait; et son Verbe, image vivante d'une vérité infinie, n'est pas moins parfait que lui; et son amour, qui, sortant de la source inépuisable du bien, en a toute la plénitude, ne peut manquer d'avoir une perfection infinie; et puisque nous n'avons point d'autre idée de Dieu que celle de la perfection, chacune de ces trois choses, considérée en elle-même, mérite d'être appelée Dieu: mais parce que ces trois choses conviennent nécessairement à une même nature, ces trois choses ne sont qn'un seul Dieu.

Il ne faut donc rien concevoir d'inégal ni de séparé dans cette Trinité adorable, et, quelque incompréhensible que soit cette égalité, notre âme, si nous l'écoutons, nous en dira quelque chose.

Elle est; et quand elle sait parfaitement ce qu'elle est, son intelligence répond à la vérité de son être; et quand elle aime son être avec son intelligence autant qu'ils méritent d'être aimés, son amour égale la perfection de l'un et de l'autre (1). Ces trois choses ne se séparent jamais, et s'enferment l'une l'autre : nous entendons que nous sommes, et que nous aimons; et nous aimons à être et à entendre. Qui le peut nier, s'il s'entend lui-même? Et non-seulement une de ces choses n'est pas meilleure que l'autre, mais les trois ensemble ne sont pas meilleures qu'une d'elles en particulier, puisque chacune enferme le tout, et que dans les trois consiste la félicité et la dignité de la nature raisqnnable. Ainsi, et

(1) Aug. loc. cit.

infiniment au-dessus, est parfaite, inséparable, une en son essence, et enfin égale en tout sens, la Trinité que nous servons, et à laquelle nous sommes consacrés par notre baptême.

Mais nous-mêmes qui sommes l'image de la Trinité, nous-mêmes, à un autre égard, nous sommes encore l'image de l'Incarnation.

Notre âme, d'une nature spirituelle et incorruptible, a un corps corruptible qui lui est uni (1); et de l'union de l'un et de l'autre, résulte un tout, qui est l'homme, esprit et corps tout ensemble, incorruptible et corruptible, intelligent et purement brute. Ces attributs conviennent au tout, par rapport à chacune de ses deux parties : ainsi le Verbe divin, dont la vertu soutient tout, s'unit d'une façon particulière, ou plutôt il devient lui-même, par une parfaite union, ce Jésus-Christ, fils de Marie, ce qui fait qu'il est Dieu et homme tout ensemble, engendré dans l'éternité, et engendré dans le temps; toujours vivant dans le sein du Père, et mort sur la croix pour nous sauver.

Mais où Dieu se trouve mêlé, jamais les comparaisons tirées des choses humaines, ne sont qu'imparfaites. Notre âme n'est pas devant notre corps, et quelque chose lui manque lorsqu'elle en est séparée. Le Verbe, parfait en lui-même dès l'éternité, ne s'unit à notre nature que pour l'honorer. Cette âme qui préside au corps, et y fait divers changements, elle-même en souffre à son tour. Si le corps est mu au commandement et selon la volonté de l'âme, l'âme est troublée, l'âme est affligée et agitée en mille manières, ou fâcheuses ou agréables, suivant les dispositions du corps; en sorte que comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abaissée au-dessous de lui, par les choses qu'elle en souffre. Mais, en Jésus-Christ, le Verbe préside à tout, le Verbe tient tout sous sa main. Ainsi l'homme est élevé, et le Verbe ne se rabaisse

---

(1) Aug. Ep. III. ad Volus. nunc CXXXVII, cap. III, n. 11, tom. II. col. 405. De Civit. Dei, lib. X, cap. XXIX, t. VII, col. 264. Cyril. Ep. ad. Valerian. part. III. Conc. Ephes. t. III. Concil. col. 1155 et seq., etc. Symb. Ath., etc.

par aucun endroit : immuable et inaltérable, il domine en tout et partout la nature qui lui est unie.

De là vient qu'en Jésus-Christ, l'homme, absolument soumis à la direction intime du Verbe qui l'élève à soi, n'a que des pensées et des mouvements divins. Tout ce qu'il pense, tout ce qu'il veut, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il cache au dedans, tout ce qu'il montre au dehors, est animé par le Verbe, conduit par le Verbe, digne du Verbe, c'est-à-dire digne de la raison même, de la sagesse même, et de la vérité même. C'est pourquoi tout est lumière en Jésus-Christ; sa conduite est une règle; ses miracles sont des instructions ; ses paroles sont esprit et vie.

Il n'est pas donné à tous de bien entendre ces sublimes vérités, ni de voir parfaitement en lui-même cette merveilleuse image des choses divines, que saint Augustin et les autres Pères ont crue si certaine. Les sens nous gouvernent trop, et notre imagination, qui se veut mêler dans toutes nos pensées, ne nous permet pas toujours de nous arrêter sur une lumière si pure. Nous ne nous connaissons pas nous-mêmes; nous ignorons les richesses que nous portons dans le fond de notre nature; et il n'y a que les yeux les plus épurés qui les puissent apercevoir. Mais si peu que nous entrions dans ce secret, et que nous sachions remarquer en nous l'image des deux mystères qui font le fondement de notre foi, c'en est assez pour nous élever au-dessus de tout, et rien de mortel ne nous pourra plus toucher.

Aussi Jésus-Christ nous appelle-t-il à une gloire immortelle, et c'est le fruit de la foi que nous avons pour les mystères.

Ce Dieu homme, cette vérité et cette sagesse incarnée, qui nous fait croire de si grandes choses sur sa seule autorité, nous en promet dans l'éternité la claire et bienheureuse vision, comme la récompense certaine de notre foi.

De cette sorte, la mission de Jésus-Christ est relevée infiniment au-dessus de celle de Moïse.

Moïse était envoyé pour réveiller, par des récompenses temporelles, les hommes sensuels et abrutis. Puisqu'ils étaient devenus tout corps et tout chair, il les fallait d'abord prendre

par les sens, leur inculquer, par ce moyen, la connaissance de Dieu, et l'horreur de l'idolâtrie à laquelle le genre humain avait une inclination si prodigieuse.

Tel était le ministère de Moïse : il était réservé à Jésus-Christ d'inspirer à l'homme des pensées plus hautes, et de lui faire connaître, dans une pleine évidence, la dignité, l'immortalité, et la félicité éternelle de son âme.

Durant les temps d'ignorance, c'est-à-dire durant les temps qui ont précédé Jésus-Christ, ce que l'âme connaissait de sa dignité et de son immortalité l'induisait le plus souvent à erreur. Le culte des hommes morts faisait presque tout le fond de l'idolâtrie : presque tous les hommes sacrifiaient aux mânes, c'est-à-dire aux âmes des morts. De si anciennes erreurs nous font voir, à la vérité, combien était ancienne la croyance de l'immortalité de l'âme, et nous montre qu'elle doit être rangée parmi les premières traditions du genre humain. Mais l'homme, qui gâtait tout, en avait étrangement abusé, puisqu'elle portait à sacrifier aux morts. On allait même jusqu'à cet excès, de leur sacrifier des hommes vivants : on tuait leurs esclaves, et même leurs femmes, pour les aller servir dans l'autre monde. Les Gaulois le pratiquaient avec d'autres peuples (1); et les Indiens, marqués par les auteurs païens, parmi les premiers défenseurs de l'immortalité de l'âme, ont été aussi les premiers à introduire sur la terre, sous prétexte de religion, ces meurtres abominables. Les mêmes Indiens se tuaient eux-mêmes pour avancer la félicité de la vie future ; et ce déplorable aveuglement dure encore aujourd'hui parmi ces peuples : tant il est dangereux d'enseigner la vérité dans un autre ordre que celui que Dieu a suivi, et d'expliquer clairement à l'homme tout ce qu'il est, avant qu'il ait connu Dieu parfaitement.

C'était faute de connaître Dieu, que la plupart des philosophes n'ont pu croire l'âme immortelle, sans la croire une portion de la divinité, une divinité elle-même, un être éternel, incréé aussi bien qu'incorruptible, et qui n'avait non plus

---

(1) Cæs. de Bell. Gall. lib. VI, c. 18.

de commencement que de fin. Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des âmes ; qui les faisaient rouler des cieux à la terre, et puis de la terre aux cieux ; des animaux dans les hommes, et des hommes dans les animaux, de la félicité à la misère, et de la misère à la félicité, sans que ces révolutions eussent jamais ni de terme ni d'ordre certain? Combien était obscurcie la justice, la providence, la bonté divine parmi tant d'erreurs ! Et qu'il était nécessaire de connaître Dieu et les règles de sa sagesse, avant que de connaître l'âme et sa nature immortelle !

C'est pourquoi la loi de Moïse ne donnait à l'homme qu'une première notion de la nature de l'âme et de sa félicité. Nous avons vu l'âme au commencement faite par la puissance de Dieu aussi bien que les autres créatures; mais avec ce caractère particulier, qu'elle était faite à son image et par son souffle, afin qu'elle entendît à qui elle tient par son fond, et qu'elle ne se crût jamais de même nature que les corps, ni formée de leur concours. Mais les suites de cette doctrine et les merveilles de la vie future ne furent pas alors universellement développées ; et c'était au jour du Messie que cette grande lumière devait paraître à découvert.

Dieu en avait répandu quelques étincelles dans les anciennes Écritures. Salomon avait dit que « comme le corps retourne à la terre d'où il est sorti, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné (1). » Les patriarches et les prophètes ont vécu dans cette espérance, et Daniel avait prédit qu'il viendrait un temps « où ceux qui dorment dans la poussière s'éveilleraient, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour une éternelle confusion, afin de voir toujours (2). » Mais en même temps que ces choses lui sont révélées, il lui est ordonné de « sceller le livre, et de le tenir fermé jusqu'au temps ordonné de Dieu (3) ; » afin de nous faire entendre que la pleine découverte de ces vérités était d'une autre saison et d'un autre siècle.

Encore donc que les Juifs eussent dans leurs Écritures quelques promesses des félicités éternelles, et que vers les

---

(1) Eccle. xii. 7. — (2) Dan. xii. 2, 3. — (3) *Ibid.* 4.

temps du Messie, où elles devaient être déclarées, ils en parlassent beaucoup davantage, comme il paraît par les livres de la Sagesse et des Machabées : toutefois cette vérité faisait si peu un dogme formel et universel de l'ancien peuple, que les Sadducéens, sans la reconnaître, non-seulement étaient admis dans la Synagogue, mais encore élevés au sacerdoce. C'est un des caractères du peuple nouveau, de poser pour fondement de la religion la foi de la vie future; et ce devait être le fruit de la venue du Messie.

C'est pourquoi, non content de nous avoir dit qu'une vie éternellement bienheureuse était réservée aux enfants de Dieu, il nous a dit en quoi elle consistait. La vie bienheureuse est d'être avec lui dans la gloire de Dieu son Père ; la vie bienheureuse est de voir la gloire qu'il a dans le sein du Père dès l'origine du monde; la vie bienheureuse est que Jésus-Christ soit en nous comme dans ses membres, et que l'amour éternel que le Père a pour son Fils s'étendant sur nous, il nous comble des mêmes dons; la vie bienheureuse, en un mot, est de connaître le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ qu'il a envoyé (1); mais le connaître de cette manière qui s'appelle la claire vue, *la vue face à face* (2) et à découvert, la vue qui réforme en nous et y achève l'image de Dieu, selon ce que dit saint Jean (3), « que nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. »

Cette vue sera suivie d'un amour immense, d'une joie inexplicable, et d'un triomphe sans fin. Un *Alleluia* éternel, et un *Amen* éternel, dont on entend retentir la céleste Jérusalem (4), font voir toutes les misères bannies, et tous les désirs satisfaits; il n'y a plus qu'à louer la bonté divine.

Avec de si nouvelles récompenses, il fallait que Jésus-Christ proposât aussi de nouvelles idées de vertu, des pratiques plus parfaites et plus épurées. La fin de la religion, l'âme des vertus et l'abrégé de la Loi, c'est la charité. Mais, jusqu'à Jésus-Christ, on peut dire que la perfection et les effets de cette vertu n'étaient pas entièrement connus. C'est Jésus-

(1) Joan. xvii.—(2) I. Cor. xiii. 9, 12.—(3) I. Joan. iii. 2.—(4) Apoc. vii. 12; xix. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Christ proprement qui nous apprend à nous contenter de Dieu seul. Pour établir le règne de la charité, et nous en découvrir tous les devoirs, il nous propose l'amour de Dieu, jusqu'à nous haïr nous-mêmes, et persécuter sans relâche le principe de corruption que nous avons tous dans le cœur. Il nous propose l'amour du prochain, jusqu'à étendre sur tous les hommes cette inclination bienfaisante, sans en excepter nos persécuteurs; il nous propose la modération des désirs sensuels, jusqu'à retrancher tout à fait nos propres membres, c'est-à-dire ce qui tient le plus vivement et le plus intimement à notre cœur; il nous propose la soumission aux ordres de Dieu, jusqu'à nous réjouir des souffrances qu'il nous envoie; il nous propose l'humilité, jusqu'à aimer les opprobres pour la gloire de Dieu, et à croire que nulle injure ne nous peut mettre si bas devant les hommes, que nous ne soyons encore plus bas devant Dieu par nos péchés. Sur ce fondement de la charité, il perfectionne tous les états de la vie humaine. C'est par là que le mariage est réduit à sa forme primitive : l'amour conjugal n'est plus partagé; une si sainte société n'a plus de fin que celle de la vie, et les enfants ne voient plus chasser leur mère pour mettre à sa place une marâtre. Le célibat est montré comme une imitation de la vie des anges, uniquement occupée de Dieu et des chastes délices de son amour. Les supérieurs apprennent qu'ils sont serviteurs des autres, et dévoués à leur bien; les inférieurs reconnaissent l'ordre de Dieu dans les puissances légitimes, lors même qu'elles abusent de leur autorité : cette pensée adoucit les peines de la sujétion, et sous des maîtres fâcheux l'obéissance n'est plus fâcheuse au vrai chrétien.

A ces préceptes, il joint des conseils de perfection éminente : renoncer à tout plaisir; vivre dans le corps comme si on était sans corps; quitter tout; donner tout aux pauvres, pour ne posséder que Dieu seul; vivre de peu, et presque de rien, et attendre ce peu de la Providence divine.

Mais la loi la plus propre à l'Évangile est celle de porter sa croix. La croix est la vraie épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, le parfait épurement de la charité, en un mot, le chemin du ciel. Jésus-Christ est mort à la croix;

il a porté sa croix toute sa vie; c'est à la croix qu'il veut qu'on le suive, et il met la vie éternelle à ce prix. Le premier à qui il promet en particulier le repos du siècle futur est un compagnon de sa croix : « Tu seras, lui dit-il (1), aujourd'hui avec moi en paradis. » Aussitôt qu'il fut à la croix, le voile qui couvrait le sanctuaire fut déchiré de haut en bas, et le ciel fut ouvert aux âmes saintes. C'est au sortir de la croix et des horreurs de son supplice, qu'il parut à ses apôtres glorieux et vainqueur de la mort, afin qu'ils comprissent que c'est par la croix qu'il devait entrer dans sa gloire, et qu'il ne montrait point d'autre voie à ses enfants.

Ainsi fut donnée au monde, en la personne de Jésus-Christ, l'image d'une vertu accomplie, qui n'a rien et n'attend rien sur la terre; que les hommes ne récompensent que par de continuelles persécutions; qui ne cesse de leur faire du bien, et à qui ses propres bienfaits attirent le dernier supplice. Jésus-Christ meurt sans trouver ni reconnaissance dans ceux qu'il oblige, ni fidélité dans ses amis, ni équité dans ses juges. Son innocence, quoique reconnue, ne le sauve pas; son Père même, en qui seul il avait mis son espérance, retire toutes les marques de sa protection : le Juste est livré à ses ennemis, et il meurt abandonné de Dieu et des hommes.

Mais il fallait faire voir à l'homme de bien que dans les plus grandes extrémités il n'a besoin ni d'aucune consolation humaine, ni même d'aucune marque sensible du secours divin; qu'il aime seulement, et qu'il se confie, assuré que Dieu pense à lui sans lui en donner aucune marque, et qu'une éternelle félicité lui est réservée.

Le plus sage des philosophes, en cherchant l'idée de la vertu, a trouvé que comme de tous les méchants celui-là serait le plus méchant qui saurait si bien couvrir sa malice, qu'il passât pour homme de bien, et jouît par ce moyen de tout le crédit que peut donner la vertu : ainsi le plus vertueux devait être sans difficulté celui à qui sa vertu attire par sa

(1) Luc. XXIII. 43.

perfection la jalousie de tous les hommes, en sorte qu'il n'ait pour lui que sa conscience, et qu'il se voie exposé à toute sorte d'injures, jusqu'à être mis sur la croix, sans que sa vertu lui puisse donner ce faible secours de l'exempter d'un tel supplice (1). Ne semble-t-il pas que Dieu n'ait mis cette merveilleuse idée de vertu dans l'esprit d'un philosophe, que pour la rendre effective en la personne de son Fils, et faire voir que le juste a une autre gloire, un autre repos, enfin un autre bonheur que celui qu'on peut avoir sur la terre?

Établir cette vérité, et la montrer accomplie si visiblement en soi-même aux dépens de sa propre vie, c'était le plus grand ouvrage que pût faire un homme; et Dieu l'a trouvé si grand, qu'il l'a réservé à ce Messie tant promis, à cet homme qu'il a fait la même personne avec son Fils unique.

En effet, que pouvait-on réserver de plus grand à un Dieu venant sur la terre? et qu'y pouvait-il faire de plus digne de lui, que d'y montrer la vertu dans toute sa pureté, et le bonheur éternel où la conduisent les maux les plus extrêmes?

Mais si nous venons à considérer ce qu'il y a de plus haut et de plus intime dans le mystère de la croix, quel esprit humain le pourra comprendre? Là nous sont montrées des vertus que le seul homme-Dieu pouvait pratiquer. Quel autre pouvait comme lui se mettre à la place de toutes les victimes anciennes, les abolir en leur substituant une victime d'une dignité et d'un mérite infini, et faire que désormais il n'y eût plus que lui seul à offrir à Dieu? Tel est l'acte de religion que Jésus-Christ exerce à la croix. Le Père éternel pouvait-il trouver, ou parmi les anges, ou parmi les hommes, une obéissance égale à celle que lui rend son Fils bien-aimé, lorsque rien ne lui pouvant arracher la vie, il la donna volontairement pour lui complaire? Que dirai-je de la parfaite union de tous ses désirs avec la divine volonté, et de l'amour par lequel il se tient uni *à Dieu qui était en lui, se réconciliant le monde* (2)? Dans cette union incompréhensible, il embrasse tout le genre humain; il pacifie le ciel et la terre; il se plonge

---

(1) Socr. apud Plat. de Rep. lib. II. — (2) II. Cor. v. 19.

avec une ardeur immense dans ce déluge de sang où *il devait être baptisé* avec tous les siens, et fait sortir de ses plaies *le feu* de l'amour divin *qui devait embraser toute la terre* (1). Mais voici ce qui passe toute intelligence : la justice pratiquée par ce Dieu-homme, qui se laisse condamner par le monde, afin que le monde demeure éternellement condamné par l'énorme iniquité de ce jugement. « Maintenant le monde est jugé, et le prince de ce monde va être chassé, » comme le prononce Jésus-Christ lui-même (2). L'enfer, qui avait subjugué le monde, le va perdre ; en attaquant l'innocent, il sera contraint de lâcher les coupables qu'il tenait captifs : la malheureuse *obligation* par laquelle nous étions livrés aux anges rebelles *est anéantie* ; Jésus-Christ *l'a attachée à sa croix* (3), pour y être effacée de son sang : l'enfer dépouillé gémit ; la croix est un lieu de triomphe à notre Sauveur, et les puissances ennemies suivent en tremblant le char du vainqueur. Mais un plus grand triomphe paraît à nos yeux : la justice divine est elle-même vaincue ; le pécheur, qui lui était dû comme sa victime, est arraché de ses mains. Il a trouvé une caution capable de payer pour lui un prix infini. Jésus-Christ s'unit éternellement les élus pour qui il se donne : ils sont ses membres et son corps ; le Père éternel ne les peut plus regarder qu'en leur chef : ainsi il étend sur eux l'amour infini qu'il a pour son Fils. C'est son Fils lui-même qui le lui demande : il ne veut pas être séparé des hommes qu'il a rachetés : « O mon Père, je veux, dit-il (4), qu'ils soient avec moi : » ils seront remplis de mon esprit ; ils jouiront de ma gloire ; ils partageront avec moi jusqu'à mon trône (5).

Après un si grand bienfait, il n'y a plus que des cris de joie qui puissent exprimer nos reconnaissances. « O merveille, s'écrie un grand philosophe et un grand martyr (6), ô échange incompréhensible, et surprenant artifice de la sagesse di-

---

(1) Luc. xii. 49, 50. — (2) Joan. xii. 31. — (3) Coloss. ii. 13, 14, 15. — (4) Joan. xvii. 24, 25, 26. — (5) Apoc. iii. 21. — (6) Justin. Epist. ad Diognet. n. 9, pag. 238, ed. Bened.

vine ! » un seul est frappé, et tous sont délivrés. Dieu frappe son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent. « Le juste paie ce qu'il ne doit pas, et acquitte les pécheurs de ce qu'ils doivent ; car qu'est-ce qui pouvait mieux couvrir nos péchés que sa justice? Comment pouvait être mieux expiée la rébellion des serviteurs, que par l'obéissance du Fils? L'iniquité de plusieurs est cachée dans un seul juste, et la justice d'un seul fait que plusieurs sont justifiés. » A quoi donc ne devons-nous pas prétendre? « Celui qui nous a aimés, étant pécheurs, jusqu'à donner sa vie pour nous, que nous refusera-t-il après qu'il nous a réconciliés et justifiés par son sang (1)? » Tout est à nous par Jésus-Christ, la grâce, la sainteté, la vie, la gloire, la béatitude : le royaume du Fils de Dieu est notre héritage : il n'y a rien au-dessus de nous, pourvu seulement que nous ne nous ravilissions pas nous-mêmes.

Pendant que Jésus-Christ comble nos désirs et surpasse nos espérances, il consomme l'œuvre de Dieu commencée sous les patriarches et dans la loi de Moïse.

Alors Dieu voulait se faire connaître par des expériences sensibles : il se montrait magnifique en promesses temporelles, bon en comblant ses enfants des biens qui flattent les sens, puissant en les délivrant des mains de leurs ennemis, fidèle en les amenant dans la terre promise à leurs pères, juste par les récompenses et les châtiments qu'il leur envoyait manifestement selon leurs œuvres.

Toutes ces merveilles préparaient les voies aux vérités que Jésus-Christ venait enseigner. Si Dieu est bon jusqu'à nous donner ce que demandent nos sens, combien plutôt nous donnera-t-il ce que demande notre esprit, fait à son image? S'il est si tendre et si bienfaisant envers ses enfants, renfermera-t-il son amour et ses libéralités dans ce peu d'années qui composent notre vie? Ne donnera-t-il à ceux qu'il aime

(1) Rom. v. 6, 7, 8, 9, 10.

qu'une ombre de félicité, et qu'une terre fertile en grains et en huile? N'y aura-t-il point un pays où il répande avec abondance les biens véritables?

Il y en aura un sans doute, et Jésus-Christ nous le vient montrer. Car enfin le Tout-Puissant n'aurait fait que des ouvrages peu dignes de lui, si toute sa magnificence ne se terminait qu'à des grandeurs exposées à nos sens infirmes. Tout ce qui n'est pas éternel ne répond ni à la majesté d'un Dieu éternel, ni aux espérances de l'homme à qui il a fait connaître son éternité; et cette immuable fidélité qu'il garde à ses serviteurs n'aura jamais un objet qui lui soit proportionné, jusqu'à ce qu'elle s'étende à quelque chose d'immortel et de permanent.

Il fallait donc qu'à la fin Jésus-Christ nous ouvrît les cieux, pour y découvrir à notre foi *cette cité permanente*, où nous devons être recueillis après cette vie (1). Il nous fait voir que si Dieu prend pour son titre éternel le nom de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est à cause que ces saints hommes sont toujours vivants devant lui. *Dieu n'est pas le Dieu des morts* (2); il n'est pas digne de lui de ne faire, comme les hommes, qu'accompagner ses amis jusqu'au tombeau, sans leur laisser au-delà aucune espérance; et ce lui serait une honte de se dire avec tant de force le Dieu d'Abraham, s'il n'avait fondé dans le ciel une cité éternelle où Abraham et ses enfants pussent vivre heureux.

C'est ainsi que les vérités de la vie future nous sont développées par Jésus-Christ. Il nous les montre, même dans la Loi. La vraie terre promise, c'est le royaume céleste. C'est après cette bienheureuse patrie que soupiraient Abraham, Isaac et Jacob (3) : la Palestine ne méritait pas de terminer tous leurs vœux, ni d'être le seul objet d'une si longue attente de nos pères.

L'Egypte d'où il faut sortir, le désert où il faut passer, la Babylone dont il faut rompre les prisons pour entrer ou pour

---

(1) Hebr. xi. 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16. — (2) Matth. xxii. Luc. xx. 38.—(3) Hebr. xi. 14, 15, 16.

retourner à notre patrie, c'est le monde avec ses plaisirs et ses vanités : c'est là que nous sommes vraiment captifs et errants, séduits par le péché et ses convoitises; il nous faut secouer ce joug, pour trouver dans Jérusalem et dans la cité de notre Dieu la liberté véritable, et un sanctuaire *non fait de main d'homme* (1), où la gloire du Dieu d'Israël nous apparaisse.

Par cette doctrine de Jésus-Christ, le secret de Dieu nous est découvert; la loi est toute spirituelle, ses promesses nous introduisent à celles de l'Evangile, et y servent de fondement. Une même lumière nous paraît partout : elle se lève sous les patriarches : sous Moïse et sous les prophètes elle s'accroît : Jésus-Christ, plus grand que les patriarches, plus autorisé que Moïse, plus éclairé que tous les prophètes, nous la montre dans sa plénitude.

A ce Christ, à cet Homme-Dieu, à cet homme qui tient sur la terre, comme parle saint Augustin, la place de la vérité, et la fait voir personnellement résidente au milieu de nous; à lui, dis-je, était réservé de nous montrer toute vérité, c'est-à-dire celle des mystères, celle des vertus, et celle des récompenses que Dieu a destinées à ceux qu'il aime.

C'était de telles grandeurs que les Juifs devaient chercher en leur Messie. Il n'y a rien de si grand que de porter en soi-même et de découvrir aux hommes la vérité tout entière, qui les nourrit, qui les dirige, et qui épure leurs yeux jusqu'à les rendre capables de voir Dieu.

Dans le temps que la vérité devait être montrée aux hommes avec cette plénitude, il était aussi ordonné qu'elle serait annoncée par toute la terre, et dans tous les temps. Dieu n'a donné à Moïse qu'un seul peuple, et un temps déterminé : tous les siècles et tous les peuples du monde sont donnés à Jésus-Christ; il a ses élus partout, et son Église, répandue dans tout l'univers, ne cessera jamais de les enfanter, « Allez, dit-il (2), enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à garder tout ce que j'ai commandé : et voilà, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.

---

(1) II. Cor v. 1.— (2) MATTH. XXVIII. 19, 20.

CHAPITRE XX.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT ; L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE ; LES JUGEMENTS DE DIEU SUR LES JUIFS ET LES GENTILS.

Pour répandre dans tous les lieux et dans tous les siècles de si hautes vérités, et pour y mettre en vigueur, au milieu de la corruption, des pratiques si épurées, il fallait une vertu plus qu'humaine. C'est pourquoi Jésus-Christ promet d'envoyer le Saint-Esprit pour fortifier ses apôtres, et animer éternellement le corps de l'Église.

Cette force du Saint-Esprit, pour se déclarer davantage, devait paraître dans l'infirmité. *Je vous enverrai*, dit Jésus-Christ à ses apôtres (1), *ce que mon Père a promis*, c'est-à-dire le Saint-Esprit : en attendant, *tenez-vous en repos dans Jérusalem* ; n'entreprenez rien *jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.*

Pour se conformer à cet ordre, ils demeurent enfermés quarante jours. Le Saint-Esprit descend au temps arrêté ; les langues de feu tombées sur les disciples de Jésus-Christ, marquent l'efficace de leur parole; la prédication commence; les apôtres rendent témoignage à Jésus-Christ; ils sont prêts à tout souffrir pour soutenir qu'ils l'ont vu ressuscité. Les miracles suivirent leurs paroles ; en deux prédications de saint Pierre, deux mille Juifs se convertissent, et pleurant leur erreur, ils sont lavés dans le sang qu'ils avaient versé.

Ainsi l'Église est fondée dans Jérusalem, et parmi les Juifs, malgré l'incrédulité du gros de la nation. Les disciples de Jésus-Christ font voir au monde une charité, une force, et une douceur qu'aucune société n'avait jamais eue. La persécution s'élève ; la foi s'augmente; les enfants de Dieu apprennent de plus en plus à ne désirer que le ciel ; les Juifs, par leur malice obstinée, attirent la vengeance de Dieu, et

(1) Luc. xxiv. 49.

avancent les maux extrêmes dont ils étaient menacés ; leur état et leurs affaires empirent. Pendant que Dieu continue à en séparer un grand nombre qu'il range parmi ses élus, saint Pierre est envoyé pour baptiser Corneille, centurion romain. Il apprend premièrement, par une céleste vision, et après par expérience, que les Gentils sont appelés à la connaissance de Dieu. Jésus-Christ, qui les voulait convertir, parle d'en haut à saint Paul, qui en devait être le docteur ; et, par un miracle inouï jusqu'alors, en un instant, de persécuteur, il le fait non-seulement défenseur, mais encore zélé prédicateur de la foi : il lui découvre le secret profond de la vocation des Gentils, par la réprobation des Juifs ingrats, qui se rendent de plus en plus indignes de l'Évangile. Saint Paul tend les mains aux Gentils : il traite avec une force merveilleuse ces importantes questions (1) : « Si le Christ devait souffrir, et s'il était le premier qui devait annoncer la vérité au peuple et aux Gentils, après être ressuscité des morts : » il prouve l'affirmative par Moïse et par les prophètes, et appelle les idolâtres à la connaissance de Dieu, au nom de Jésus-Christ ressuscité. Ils se convertissent en foule : saint Paul fait voir que leur vocation est un effet de la grâce, qui ne distingue plus ni Juifs ni Gentils. La fureur et la jalousie transportent les Juifs ; ils font des complots terribles contre saint Paul, outrés principalement de ce qu'il prêche les Gentils, et les amène au vrai Dieu : ils le livrent enfin aux Romains, comme ils leur avaient livré Jésus-Christ. Tout l'empire s'émeut contre l'Église naissante ; et Néron, persécuteur de tout le genre humain, fut le premier persécuteur des fidèles. Ce tyran fait mourir saint Pierre et saint Paul. Rome est consacrée par leur sang ; et le martyre de saint Pierre, prince des apôtres, établit dans la capitale de l'empire, le siége principal de la religion. Cependant le temps approchait où la vengeance divine devait éclater sur les Juifs impénitents : le désordre se met parmi eux ; un faux zèle les aveugle, et les rend odieux à tous les hommes ; leurs faux prophètes les enchantent par

(1) Act. xxvi. 23.

les promesses d'un règne imaginaire. Séduits par leurs tromperies, ils ne peuvent plus souffrir aucun empire légitime, et ne donnent aucunes bornes à leurs attentats. Dieu les livre au sens réprouvé. Ils se révoltent contre les Romains qui les accablent; Tite même, qui les ruine, reconnaît qu'il ne fait que prêter sa main *à Dieu irrité contre eux* (1). Adrien achève de les exterminer. Ils périssent avec toutes les marques de la vengeance divine : chassés de leur terre, et esclaves par tout l'univers, ils n'ont plus ni temple, ni autel, ni sacrifice, ni pays ; et on ne voit en Juda aucune forme de peuple.

Dieu cependant avait pourvu à l'éternité de son culte : les Gentils ouvrent les yeux, et s'unissent en esprit aux Juifs convertis. Ils entrent par ce moyen dans la race d'Abraham, et, devenus ses enfants par la foi, ils héritent des promesses qui lui avaient été faites. Un nouveau peuple se forme, et le nouveau sacrifice, tant célébré par les prophètes, commence à s'offrir par toute la terre.

Ainsi fut accompli de point en point l'ancien oracle de Jacob : Juda est multiplié dès le commencement plus que tous ses frères; et, ayant toujours conservé une certaine prééminence, il reçoit enfin la royauté comme héréditaire. Dans la suite, le peuple de Dieu est réduit à sa seule race; et, renfermé dans sa tribu, il prend son nom. En Juda, se continue ce grand peuple promis à Abraham, à Isaac, et à Jacob; en lui se perpétuent les autres promesses, le culte de Dieu, le temple, les sacrifices, la possession de la terre promise, qui ne s'appelle plus que la Judée. Malgré leurs divers états, les Juifs demeurent toujours en corps de peuple réglé et de royaume, usant de ses lois. On y voit naître toujours ou des rois, ou des magistrats et des juges, jusqu'à ce que le Messie vienne : il vient, et le royaume de Juda, peu à peu, tombe en ruine. Il est détruit tout à fait, et le peuple juif est chassé sans espérance de la terre de ses pères. Le Messie devient l'attente des nations, et il règne sur un nouveau peuple.

Mais, pour garder la succession et la continuité, il fallait

---

(1) PHILOST. Vit. Apoll. Tyan lib. VI, c. 29. JOSEPH. de Bello Jud. lib. VII, c. 16; al. lib. VI, c. 8.

que ce nouveau peuple fût enté, pour ainsi dire, sur le premier, et, comme dit saint Paul (1), « l'olivier sauvage sur le franc olivier, afin de participer à sa bonne sève. » Aussi est-il arrivé que l'Église, établi premièrement parmi les Juifs, a reçu enfin les Gentils, pour faire avec eux un même arbre, un même corps, un même peuple, et les rendre participants de ses grâces et de ses promesses.

Ce qui arrive après cela aux Juifs incrédules, sous Vespasien et sous Tite, ne regarde plus la suite du peuple de Dieu. C'est un châtiment des rebelles, qui, par leur infidélité envers la semence promise à Abraham et à David, ne sont plus Juifs, ni fils d'Abraham que selon la chair, et renoncent à la promesse par laquelle les nations devaient être bénies.

Ainsi cette dernière et épouvantable désolation des Juifs n'est plus une transmigration, comme celle de Babylone; ce n'est pas une suspension du gouvernement et de l'état du peuple de Dieu, ni du service solennel de la religion : le nouveau peuple déjà formé et continué avec l'ancien en Jésus-Christ n'est pas transporté; il s'étend et se dilate sans interruption, depuis Jérusalem, où il devait naître, jusqu'aux extrémités de la terre. Les Gentils agrégés aux Juifs deviennent dorénavant les vrais Juifs, le vrai royaume de Juda opposé à cet Israël schismatique et retranché du peuple de Dieu, le vrai royaume de David, par l'obéissance qu'ils rendent aux lois, et à l'Evangile de Jésus-Christ, fils de David.

Après l'établissement de ce nouveau royaume, il ne faut pas s'étonner si tout périt dans la Judée. Le second temple ne servait plus de rien depuis que le Messie y eut accompli ce qui était marqué par les prophéties. Ce temple avait eu la gloire qui lui était promise, quand le Désiré des nations y était venu. La Jérusalem visible avait fait ce qui lui restait à faire, puisque l'Eglise y avait pris sa naissance, et que de là elle étendait tous les jours ses branches par toute la terre. La Judée n'est plus rien à Dieu ni à la religion, non plus que les Juifs; et il est juste qu'en punition de leur endurcissement, leurs ruines soient dispersées par toute la terre.

---

(1) Rom. xi. 17.

C'est ce qui leur devait arriver au temps du Messie, selon Jacob, selon Daniel, selon Zacharie, et selon tous leurs prophètes (1) : mais comme ils doivent revenir un jour à ce Messie qu'ils ont méconnu, et que le Dieu d'Abraham n'a pas encore épuisé ses miséricordes sur la race quoique infidèle de ce patriarche, il a trouvé un moyen, dont il n'y a dans le monde que ce seul exemple, de conserver les Juifs, hors de leur pays et dans leur ruine, plus longtemps même que les peuples qui les ont vaincus. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Mèdes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains. La trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples. Les Juifs, qui ont été la proie de ces anciennes nations si célèbres dans les histoires, leur ont survécu ; et Dieu en les conservant nous tient en attente de ce qu'il veut faire encore des malheureux restes d'un peuple autrefois si favorisé. Cependant leur endurcissement sert au salut des Gentils, et leur donne cet avantage de trouver en des mains non suspectes les Écritures qui ont prédit Jésus-Christ et ses mystères. Nous voyons entre autres choses, dans ces Écritures (2), et l'aveuglement et les malheurs des Juifs qui les conservent si soigneusement. Ainsi, nous profitons de leur disgrâce : leur infidélité fait un des fondements de notre foi ; ils nous apprennent à craindre Dieu, et nous sont un spectacle éternel des jugements qu'il exerce sur ses enfants ingrats, afin que nous apprenions à ne nous point glorifier des grâces faites à nos pères.

Un mystère si merveilleux, et si utile à l'instruction du genre humain, mérite bien d'être considéré. Mais nous n'avons pas besoin des discours humains pour l'entendre : le Saint-Esprit a pris soin de nous l'expliquer par la bouche de saint Paul ; et je vous prie d'écouter ce que cet apôtre en a écrit aux Romains (3).

Après avoir parlé du petit nombre de Juifs qui avait reçu

---

(1) Osée. III. 4, 5. Is. LIX. 20, 21. Zach. XI. 13, 16, 17. Rom. XI. 11, etc. — (2) Is. LI, LII, LIII, LV. Dan. IX. Matth. XIII. Joan. XII. Act. XXVIII. Rom. XI. — (3) Rom. XI. 1, 2, etc.

l'Evangile, et de l'aveuglement des autres, il entre dans une profonde considération de ce que doit devenir un peuple honoré de tant de grâces, et nous découvre tout ensemble le profit que nous tirons de leur chute, et les fruits que produira un jour leur conversion. « Les Juifs sont donc tombés, dit-il (1), pour ne se relever jamais? à Dieu ne plaise. Mais leur chute a donné occasion au salut des Gentils, afin que le salut des Gentils leur causât une émulation » qui les fît rentrer en eux-mêmes. « Que si leur chute a été la richesse des Gentils » qui se sont convertis en si grand nombre, « quelle grâce ne verrons-nous pas reluire quand ils retourneront avec plénitude! Si leur réprobation a été la réconciliation du monde, leur rappel ne sera-t-il pas une résurrection de mort à vie? Que si les prémices tirées de ce peuple sont saintes, la masse l'est aussi; si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi; et si quelques-unes des branches ont été retranchées, et que toi, Gentil, qui n'étais qu'un olivier sauvage, tu aies été enté parmi les branches qui sont demeurées sur l'olivier franc, en sorte que tu participes au suc découlé de sa racine, garde-toi de t'élever contre les branches naturelles. Que si tu t'élèves, songe que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. Tu diras peut-être : Les branches naturelles ont été coupées, afin que je fusse enté en leur place. Il est vrai, l'incrédultié a causé ce retranchement, et c'est ta foi qui te soutient. Prends donc garde de ne t'enfler pas, mais demeure dans la crainte : car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins. »

Qui ne tremblerait en écoutant ces paroles de l'apôtre? Pouvons-nous n'être pas épouvantés de la vengeance qui éclate depuis tant de siècles si terriblement sur les Juifs, puisque saint Paul nous avertit, de la part de Dieu, que notre ingratitude nous peut attirer un semblable traitement? Mais écoutons la suite de ce grand mystère. L'apôtre continue à parler aux Gentils convertis. « Considérez, leur dit-il (2),

(1) Rom. xi. 11, etc. — (2) Rom. xi, 22 et seq.

la clémence et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont déchus de sa grâce, et sa clémence envers vous, si toutefois vous demeurez fermes en l'état où sa bonté vous a mis; autrement vous serez retranchés comme eux. Que s'ils cessent d'être incrédules, ils seront entés de nouveau, parce que Dieu (qui les a retranchés) est assez puissant pour les faire encore reprendre. Car si vous avez été détachés de l'olivier sauvage où la nature vous avait fait naître, pour être entés dans l'olivier franc contre l'ordre naturel, combien plus facilement les branches naturelles de l'olivier même seront-elles entées sur leur propre tronc? » Ici l'apôtre s'élève au-dessus de tout ce qu'il vient de dire, et, entrant dans les profondeurs des conseils de Dieu, il poursuit ainsi son discours (1) : « Je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère; afin que vous apprenniez à ne présumer pas de vous-mêmes. C'est qu'une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, afin que la multitude des Gentils entrât cependant dans l'Eglise, et qu'ainsi tout Israël fût sauvé, selon qu'il est écrit (2) : Il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob, et voici l'alliance que je ferai avec eux lorsque j'aurai effacé leurs péchés. »

Ce passage d'Isaïe, que saint Paul cite ici selon les Septante, comme il avait accoutumé, à cause que leur version était connue par toute la terre, est encore plus fort dans l'original, et pris dans toute sa suite; car le prophète y prédit avant toutes choses la conversion des Gentils par ces paroles : « Ceux d'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux d'Orient verront sa gloire. » Ensuite, sous la figure *d'un fleuve rapide poussé par un vent impétueux*, Isaïe voit de loin les persécutions qui feront croître l'Eglise. Enfin le Saint-Esprit lui apprend ce que deviendront les Juifs, et lui déclare « que le Sauveur viendra à Sion, et s'approchera de ceux de Jacob, qui alors se convertiront de leurs péchés; et voici, dit le Seigneur, l'alliance que je ferai avec eux. Mon esprit qui est en toi, ô prophète, et les paroles que j'ai mises en ta

(1) Rom. 25, et seq.— (2) Is. LIX. 20.

bouche, demeureront éternellement, non-seulement dans ta bouche, mais encore dans la bouche de tes enfants, et des enfants de tes enfants, maintenant et à jamais, dit le Seigneur (1).

Il nous fait donc voir clairement qu'après la conversion des Gentils, le Sauveur que Sion avait méconnu, et que les enfants de Jacob avaient rejeté, se tournera vers eux, effacera leurs péchés, et leur rendra l'intelligence des prophéties, qu'ils auront perdue durant un long temps, pour passer successivement de main en main, dans toute la postérité, et n'être plus oubliée jusques à la fin du monde, et autant de temps qu'il plaira à Dieu de le faire durer après ce merveilleux événement.

Ainsi les Juifs reviendront un jour, et ils reviendront pour ne s'égarer jamais; mais ils ne reviendront qu'après que *l'Orient et l'Occident*, c'est-à-dire tout l'univers, auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu.

Le Saint-Esprit fait voir à saint Paul que ce bienheureux retour des Juifs, sera l'effet de l'amour que Dieu a eu pour leurs pères. C'est pourquoi il achève ainsi son raisonnement : *Quant à l'Évangile*, dit-il (2), que nous vous prêchons maintenant, *les Juifs sont ennemis pour l'amour de vous* : si Dieu les a réprouvés, ça été, ô Gentils ! pour vous appeler : *mais quant à l'élection* par laquelle ils étaient choisis dès le temps de l'alliance jurée avec Abraham, « ils lui demeurent toujours chers, à cause de leurs pères; car les dons et la vocation de Dieu, sont sans repentance. Et comme vous ne croyiez point autrefois, et que vous avez maintenant obtenu miséricorde à cause de l'incrédulité des Juifs, » Dieu ayant voulu vous choisir pour les remplacer; « ainsi les Juifs n'ont point cru que Dieu vous ait voulu faire miséricorde, afin qu'un jour ils la reçoivent : car Dieu a tout renfermé dans l'incrédulité, pour faire miséricorde à tous, » et afin que tous connussent le besoin qu'ils ont de sa grâce. « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses juge-

---

(2) Is. LIX. 20, 21. — (2) Rom. XI. 28, etc.

ments sont incompréhensibles, et que ses voies sont impénétrables ! Car, qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans ses conseils? Qui lui a donné le premier, pour en tirer récompense, puisque c'est de lui, et par lui, et en lui, que sont toutes choses? la gloire lui en soit rendue durant tous les siècles ! »

Voilà ce que dit saint Paul sur l'élection des Juifs, sur leur chute, sur leur retour, et enfin sur la conversion des Gentils, qui sont appelés pour tenir leur place, et pour les ramener à la fin des siècles, à la bénédiction promise à leurs pères, c'est-à-dire au Christ qu'ils ont renié. Ce grand apôtre nous fait voir la grâce qui passe de peuple en peuple, pour tenir tous les peuples dans la crainte de la perdre, et nous en montre la force invincible, en ce qu'après avoir converti les idolâtres, elle se réserve, pour dernier ouvrage, de convaincre l'endurcissement et la perfidie judaïque.

Par ce profond conseil de Dieu, les Juifs subsistent encore au milieu des nations, où ils sont dispersés et captifs; mais ils subsistent avec le caractère de leur réprobation, déchus visiblement par leur infidélité des promesses faites à leurs pères, bannis de la terre promise, n'ayant même aucune terre à cultiver, esclaves partout où ils sont, sans honneur, sans liberté, sans aucune figure de peuple.

Ils sont tombés en cet état trente-huit ans après qu'ils ont eu crucifié Jésus-Christ, et après avoir employé à persécuter ses disciples le temps qui leur avait été laissé pour se reconnaître. Mais pendant que l'ancien peuple est réprouvé pour son infidélité, le nouveau peuple s'augmente tous les jours parmi les Gentils : l'alliance faite autrefois avec Abraham s'étend, selon la promesse, à tous les peuples du monde qui avaient oublié Dieu : l'Église chrétienne appelle à lui tous les hommes; et, tranquille durant plusieurs siècles, parmi des persécutions inouïes, elle leur montre à ne point attendre leur félicité sur la terre.

C'était là, Monseigneur, le plus digne fruit de la connaissance de Dieu, et l'effet de cette grande bénédiction que le monde devait attendre par Jésus-Christ. Elle allait se répandant tous les jours de famille en famille, et de peuple en

peuple : les hommes ouvraient les yeux de plus en plus pour connaître l'aveuglement où l'idolâtrie les avaient plongés; et, malgré toute la puissance romaine, on voyait les chrétiens, sans révolte, sans faire aucun trouble, et seulement en souffrant toutes sortes d'inhumanités, changer la face du monde, et s'étendre par tout l'univers.

La promptitude inouïe avec laquelle se fit se grand changement est un miracle visible. Jésus-Christ avait prédit que son Évangile serait bientôt prêché par toute la terre : cette merveille devait arriver incontinent après sa mort; et il avait dit qu'*après qu'on l'aurait élevé de terre*, c'est-à-dire qu'on l'aurait attaché à la croix, *il attirait à lui toutes choses* (1). Ses apôtres n'avaient pas encore achevé leur course, et saint Paul disait déjà aux Romains *que leur foi était annoncée dans tout le monde* (2). Il disait aux Colossiens que l'Évangile était ouï » de toute créature qui était sous le ciel; qu'il était prêché, qu'il fructifiait, qu'il croissait par tout l'univers (3). » Une tradition constante nous apprend que saint Thomas le porta aux Indes (4), et les autres en d'autres pays éloignés. Mais on n'a pas besoin des histoires pour confirmer cette vérité : l'effet parle; et on voit assez avec combien de raison saint Paul applique aux apôtres ce passage du Psalmiste (5). » Leur voix s'est fait entendre par toute la terre, et leur parole a été portée jusqu'aux extrémités du monde. « Sous leurs disciples, il n'y avait presque plus de pays si reculé et si inconnu où l'Évangile n'eût pénétré. Cent ans après Jésus-Christ, saint Justin comptait déjà parmi les fidèles, beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient de çà et là sur des chariots, sans avoir de demeure fixe (6). Ce n'était point une vaine exagération; c'était un fait constant et notoire, qu'il avançait en présence des empereurs, et à la face de tout l'univers. Saint Irénée vient un peu après, et on voit croître le dénombrement qui se faisait des églises. Leur

(1) Joan. viii. 28; xii. 32. — (2) Rom. i. 8. — (3) Col. i. 5, 6, 23. — (4) Greg. Naz. Orat. xxv, nunc xxxiii, n. 11; tom. i, pag. 611. — (5) Ps. xviii. 5. Rom. x. 18. — (6) Just. Apol. ii, nunc i, n. 53, p. 74, 75; et Dial. cum Tryph. n. 117, p. 211.

concorde était admirable : ce qu'on croyait dans les Gaules, dans les Espagnes, dans la Germanie, on le croyait dans l'Égypte et dans l'Orient; et comme « il n'y avait qu'un même soleil dans tout l'univers, on voyait dans toute l'Église, depuis une extrémité du monde à l'autre, la même lumière de la vérité (1). »

Si peu qu'on avance, on est étonné des progrès qu'on voit. Au milieu du troisième siècle, Tertullien et Origène font voir dans l'Église des peuples entiers qu'un peu devant on n'y mettait pas (2). Ceux qu'Origène exceptait, qui étaient les plus éloignés du monde connu, y sont mis un peu après par Arnobe (3). Que pouvait avoir vu le monde pour se rendre si promptement à Jésus-Christ? S'il a vu des miracles, Dieu s'est mêlé visiblement dans cet ouvrage; et s'il se pouvait faire qu'il n'en eût pas vu, *ne serait-ce pas un nouveau miracle*, plus grand et plus incroyable, que ceux qu'on ne veut pas croire, *d'avoir converti le monde sans miracle*, d'avoir fait entrer tant d'ignorants dans des mystères si hauts, d'avoir inspiré à tant de savants, une humble soumission, *et d'avoir persuadé tant de choses incroyables à des incrédules* (4).

Mais le miracle des miracles, si je puis parler de la sorte, c'est qu'avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toutes la terre. Les disciples de Jésus-Christ l'ont suivi dans les voies les plus difficiles. Souffrir tout pour la vérité, a été parmi ses enfants, un exercice ordinaire; et pour imiter leur Sauveur, ils ont couru aux tourments avec plus d'ardeur que les autres n'ont fait aux délices. On ne peut compter les exemples ni des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préféré la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des anges, ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, toujours prêts

---

(1) Iren. adv. Hær. lib. i, c. 2, 3, nunc 10, pag. 48 et seq.—(2) Tertull. adv. Jud. c. 7. Apolog. c. 37. Orig. Tr. xxviii, in Matth. t. iii, p. 858. ed. Bened. Hom. iv in Ezech. *Ibid.* p. 370. —(3) Arnob. adv. Gentes, lib. ii. — (4) Aug. de Civit. Dei, lib. xxi, c. vii; lib. xxii, c. v; vii, col. 626, 658 et seq.

à donner à leur troupeau non-seulement leurs veilles et leurs travaux, mais encore leurs propres vies. Que dirai-je de la pénitence et de la mortification? Les juges n'exercent pas plus sévèrement la justice sur les criminels, que les pécheurs pénitents l'ont exercée sur eux-mêmes. Bien plus, les innocents ont puni en eux, avec une rigueur incroyable, cette pente prodigieuse que nous avons au péché. La vie de saint Jean Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, est devenue commune parmi les infidèles; les déserts ont été peuplés de ses imitateurs; et il y a eu tant de solitaires, que des solitaires plus parfaits ont été contraints de chercher des solitudes plus profondes : tant on a fui le monde, tant la vie contemplative a été goûtée.

Tels étaient les fruits précieux que devait produire l'Evangile. L'Eglise n'est pas moins riche en exemples qu'en préceptes, et sa doctrine a paru sainte, en produisant une infinité de saints. Dieu, qui sait que les plus fortes vertus naissent parmi les souffrances, l'a fondée par le martyre, et l'a tenue durant trois cents ans dans cet état, sans qu'elle eût un seul moment pour se reposer. Après qu'il eut fait voir, par une si longue expérience, qu'il n'avait pas besoin du secours humain ni des puissances de la terre pour établir son Eglise, il y appela enfin les empereurs, et fit du grand Constantin un protecteur déclaré du christianisme. Depuis ce temps, les rois ont accouru de toutes parts à l'Eglise; et tout ce qui était écrit dans les prophéties, touchant sa gloire future, s'est accompli aux yeux de toute la terre.

Que si elle a été invincible contre les efforts du dehors, elle ne l'est pas moins contre les divisions intestines. Ces hérésies, tant prédites par Jésus-Christ et par ses apôtres, sont arrivées, et la foi persécutée par les empereurs souffrait en même temps des hérétiques une persécution plus dangereuse. Mais cette persécution n'a jamais été plus violente que dans le temps où l'on vit cesser celle des païens. L'enfer fit alors ses plus grands efforts pour détruire par elle-même cette Eglise que les attaques de ses ennemis déclarés avaient affermie. A peine commençait-elle à respirer par la paix que lui donna Constantin; et voilà qu'Arius, ce malheureux prêtre,

lui suscite de plus grands troubles qu'elle n'en avait jamais soufferts. Constance, fils de Constantin, séduit par les Ariens dont il autorise le dogme, tourmente les catholiques par toute la terre : nouveau persécuteur du christianisme, et d'autant plus redoutable, que sous le nom de Jésus-Christ il fait la guerre à Jésus-Christ même. Pour comble de malheurs, l'Eglise ainsi divisée tombe entre les mains de Julien l'Apostat, qui met tout en œuvre pour détruire le christianisme, et n'en trouve point de meilleur moyen que de fomenter les factions dont il était déchiré. Après lui vient un Valens, autant attaché aux Ariens que Constance, mais plus violent. D'autres empereurs protégent d'autres hérésies avec une pareille fureur. L'Eglise apprend, par tant d'expériences, qu'elle n'a pas moins à souffrir, sous les empereurs chrétiens, qu'elle avait souffert sous les empereurs infidèles, et qu'elle doit verser du sang pour défendre non-seulement tout le corps de sa doctrine, mais encore chaque article particulier. En effet, il n'y en a aucun qu'elle n'ait vu attaqué par ses enfants. Mille sectes et mille hérésies sorties de son sein se sont élevées contre elle. Mais si elle les a vues s'élever, selon les prédictions de Jésus-Christ, elle les a vues tomber toutes, selon ses promesses, quoique souvent soutenues par les empereurs et par les rois. Ses véritables enfants ont été, comme dit saint Paul, reconnus par cette épreuve ; la vérité n'a fait que se fortifier quand elle a été contestée, et l'Eglise est demeurée inébranlable.

CHAPITRE XXI.

RÉFLEXIONS PARTICULIÈRES SUR LE CHATIMENT DES JUIFS, ET SUR LES PRÉDICTIONS DE JÉSUS-CHRIST QUI L'AVAIENT MARQUÉ.

Pendant que j'ai travaillé à vous faire voir sans interruption la suite des conseils de Dieu, dans la perpétuité de son peuple, j'ai passé rapidement sur beaucoup de faits qui méritent des réflexions profondes. Qu'il me soit permis d'y re-

venir, pour ne vous laisser pas perdre de si grandes choses.

Et premièrement, Monseigneur, je vous prie de considérer avec une attention plus particulière la chute des Juifs, dont toutes les circonstances rendent témoignage à l'Evangile. Ces circonstances nous sont expliquées par des auteurs infidèles, par des Juifs et par des païens, qui, sans entendre la suite des conseils de Dieu, nous ont raconté les faits importants par lesquels il lui a plu de la déclarer.

Nous avons Josèphe, auteur juif, historien très-fidèle, et très-instruit des affaires de sa nation, dont aussi il a illustré les antiquités par un ouvrage admirable. Il a écrit la dernière guerre, où elle a péri, après avoir été présent à tout, et y avoir lui-même servi son pays avec un commandement considérable.

Les Juifs nous fournissent encore d'autres auteurs très-anciens, dont vous verrez les témoignages. Ils ont d'anciens commentaires sur les livres de l'Écriture, et entre autres les paraphrases chaldaïques qu'ils impriment avec leurs Bibles. Ils ont leur livre qu'ils nomment Talmud, c'est-à-dire doctrine, qu'ils ne respectent pas moins que l'Écriture elle-même. C'est un ramas des traités et des sentences de leurs anciens maîtres; et encore que les parties dont ce grand ouvrage est composé ne soient pas toutes de la même antiquité, les derniers auteurs qui y sont cités ont vécu dans les premiers siècles de l'Eglise. Là, parmi une infinité de fables impertinentes, qu'on voit commencer pour la plupart après les temps de notre Seigneur, on trouve de beaux restes des anciennes traditions du peuple juif, et des preuves pour le convaincre.

Et d'abord il est certain, de l'aveu des Juifs, que la vengeance divine ne s'est jamais plus terriblement ni plus manifestement déclarée qu'elle fit dans leur dernière désolation.

C'est une tradition constante, attestée dans leur Talmud, et confirmée par tous leurs rabbins, que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux

prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : « O temple, ô temple, qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même (1) ? »

Qu'y a-t-il de plus marqué que ce bruit affreux qui fut ouï par les prêtres dans le sanctuaire le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui sortit du fond de ce lieu sacré : « Sortons d'ici, sortons d'ici ! » Les saints anges protecteurs du temple déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnaient, parce que Dieu, qui y avait établi sa demeure durant tant de siècles, l'avait réprouvé.

Josèphe et Tacite même ont raconté ce prodige (2). Il ne fut aperçu que des prêtres. Mais voici un autre prodige qui a éclaté aux yeux de tout le peuple ; et jamais aucun autre peuple n'avait rien vu de semblable. « Quatre ans devant la guerre déclarée, un paysan, dit Josèphe (3), se mit à crier : Une voix est sortie du côté de l'orient, une voix est sortie du côté de l'occident, une voix est sortie du côté des quatre vents : voix contre Jérusalem et contre le temple ; voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées ; voix contre tout le peuple. » Depuis ce temps, ni jour ni nuit, il ne cessa de crier : « Malheur, malheur à Jérusalem ! » Il redoublait ses cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui lui donnaient ses nécessités, n'entendirent jamais de lui que cette terrible parole : « Malheur à Jérusalem ! » Il fut pris, interrogé, et condamné au fouet par les magistrats : à chaque demande et à chaque coup, il répondait, sans jamais se plaindre : « Malheur à Jérusalem ! » Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher, et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : « Malheur au temple, malheur à la

---

(1) R. Johanan, fils de Zacaï, Tr. de fest. Expiat. — (2) Joseph. de Bello Jud. lib. vii, c. 12 ; al. lib. vi, c. 5. Tacit. Hist. lib. v, c. 13. — (3) De Bello Jud. ubi sup.

ville, malheur à tout le peuple ! » A la fin il ajouta : « Malheur à moi-même ! » et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancé par une machine.

Ne dirait-on pas, Monseigneur, que la vengeance divine s'était comme rendue visible en cet homme, qui ne subsistait que pour prononcer ses arrêts; qu'elle l'avait rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris; et qu'enfin il devait périr par un effet de cette vengeance qu'il avait si longtemps annoncée, afin de la rendre plus sensible et plus présente, quand il en serait non-seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime?

Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que le nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner aux Juifs, qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, à un funeste présage; et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine.

Pénétrons plus avant dans les jugements de Dieu, sous la conduite de ses Écritures. Jérusalem et son temple ont été deux fois détruits : l'une par Nabuchodonosor, l'autre par Tite. Mais, en chacun de ces deux temps, la justice de Dieu s'est déclarée par les mêmes voies, quoique plus à découvert dans le dernier.

Pour mieux entendre cet ordre des conseils de Dieu, posons, avant toutes choses, cette vérité si souvent établie dans les saintes lettres : que l'un des plus terribles effets de la vengeance divine est lorsqu'en punition de nos péchés précédents, elle nous livre à notre sens réprouvé, en sorte que nous sommes sourds à tous les sages avertissements, aveugles aux voies de salut qui nous sont montrées, prompts à croire tout ce qui nous perd pourvu qu'il nous flatte, et hardis à tout entreprendre, sans jamais mesurer nos forces avec celles des ennemis que nous irritons.

Ainsi périrent la première fois, sous la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Jérusalem et ses princes. Faibles et toujours battus par ce roi victorieux, ils avaient souvent

éprouvé qu'ils ne faisaient contre lui que de vains efforts (1), et avaient été obligés à lui jurer fidélité. Le prophète Jérémie leur déclarait, de la part de Dieu, que Dieu même les avait livrés à ce prince, et qu'il n'y avait de salut pour eux qu'à subir le joug. Il disait à Sédécias, roi de Judée, et à tout son peuple (2) : « Soumettez-vous à Nabuchodonosor, roi de Babylone, afin que vous viviez; car pourquoi voulez-vous périr, et faire de cette ville une solitude? » Ils ne crurent point à sa parole. Pendant que Nabuchodonosor les tenait étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avait entouré leur ville, ils se laissaient enchanter par leurs faux prophètes, qui leur remplissaient l'esprit de victoires imaginaires, et leur disaient au nom de Dieu, quoique Dieu ne les eût point envoyés : « J'ai brisé le joug du roi de Babylone : vous n'avez plus que deux ans à porter ce joug; et après, vous verrez ce prince contraint à vous rendre les vaisseaux sacrés qu'il a enlevés du temple (3). » Le peuple, séduit par ces promesses, souffrait la faim et la soif, et les plus dures extrémités, et fit tant par son audace insensée, qu'il n'y eut plus pour lui de miséricorde. La ville fut renversée, le temple fut brûlé, tout fut perdu (4).

A ces marques, les Juifs connurent que la main de Dieu était sur eux. Mais afin que la vengeance divine leur fût aussi manifeste dans la dernière ruine de Jérusalem qu'elle l'avait été dans la première, on a vu, dans l'une et dans l'autre, la même séduction, la même témérité et le même endurcissement.

Quoique leur rébellion eût attiré sur eux les armes romaines, et qu'ils secouassent témérairement un joug sous lequel tout l'univers avait ployé, Tite ne voulait pas les perdre : au contraire, il leur fit souvent offrir le pardon, non-seulement au commencement de la guerre, mais encore lorsqu'ils ne pouvaient plus échapper de ses mains. Il avait déjà élevé autour de Jérusalem une longue et vaste muraille, munie de tours et de redoutes aussi fortes que la ville même, quand il leur envoya Josèphe leur concitoyen, un de leurs capitaines,

(1) II. Par. xxxvi. 13. — (2) Jerem. xxvii. 12, 17. — (3) *Ibid.* xxviii. 2, 3. — (4) IV. Reg. xxv.

m de leurs prêtres, qui avait été pris dans cette guerre en éfendant son pays. Que ne leur dit-il pas pour les émouvoir? ar combien de fortes raisons les invita-t-il à rentrer dans obéissance? Il leur fit voir le ciel et la terre conjurés contre ux, leur perte inévitable dans la résistance, et tout ensemble ur salut dans la clémence de Tite. « Sauvez, leur disait-il (1), a Cité sainte; sauvez-vous vous-mêmes; sauvez ce temple la erveille de l'univers, que les Romains respectent, et que ite ne voit périr qu'à regret! » Mais le moyen de sauver des ens si obstinés à se perdre! Séduits par leurs faux prophè-s, ils n'écoutaient pas ces sages discours. Ils étaient réduits l'extrémité : la faim en tuait plus que la guerre, et les mères angeaient leurs enfants. Tite, touché de leurs maux, prenait es dieux à témoin qu'il n'était pas cause de leur perte. Du-ant ces malheurs, ils ajoutaient foi aux fausses prédictions ui leur promettaient l'empire de l'univers. Bien plus, la ille était prise, le feu y était déjà de tous côtés, et ces in-ensés croyaient encore les faux prophètes qui les assuraient ue le jour de salut était venu (2), afin qu'ils résistassent tou-ours, et qu'il n'y eût plus pour eux de miséricorde. En effet, out fut massacré; la ville fut renversée de fond en comble; t à la réserve de quelques restes de tours, que Tite laissa our servir de monument à la postérité, il n'y demeura pas ierre sur pierre.

Vous voyez donc éclater sur Jérusalem la même vengeance ui avait autrefois paru sous Sédécias. Tite n'est pas moins nvoyé de Dieu que Nabuchodonosor : les Juifs périssent de a même sorte. On voit dans Jérusalem la même rébellion, a même famine, les mêmes extrémités, les mêmes voies de alut ouvertes, la même séduction, le même endurcissement, a même chute; et afin que tout soit semblable, le second emple est brûlé sous Tite, le même mois et le même jour ue l'avait été le premier sous Nabuchodonosor (3) : il fallait ue tout fût marqué, et que le peuple ne pût douter de la engeance divine.

---

(1) Joseph. de Bello Jud. lib. vii, c. 4; al. lib. vi, c. 2. — (2) *Ibid.* 11, al. 5. — (3) *Ibid.* c. 9, 10; lib. vi, al. 4.

Il y a pourtant, entre ces deux chutes de Jérusalem et de Juifs, de mémorables différences, mais qui toutes vont faire voir dans la dernière une justice plus rigoureuse et plu déclarée. Nabuchodonosor fit mettre le feu dans le temple Tite n'oublia rien pour le sauver, quoique ses conseillers l représentassent que, tant qu'il subsisterait, les Juifs, qui attachaient leur destinée, ne cesseraient jamais d'être re belles. Mais le jour fatal était venu : c'était le dixième d'août qui avait déjà vu brûler le temple de Salomon (1). Malgré l défenses de Tite prononcées devant les Romains et devant l Juifs, et malgré l'inclination naturelle des soldats, qui deva les porter plutôt à piller qu'à consumer tant de richesses, u soldat, poussé, dit Josèphe (2), par *une inspiration divin* se fait lever par ses compagnons à une fenêtre, et met le fe dans ce temple auguste. Tite accourt, Tite commande qu'o se hâte d'éteindre la flamme naissante. Elle prend partout e un instant, et cet admirable édifice est réduit en cendres.

Que si l'endurcissement des Juifs sous Sédécias était l'eff le plus terrible et la marque la plus assurée de la vengean divine, que dirons-nous de l'aveuglement qui a paru du tem de Tite? Dans la première ruine de Jérusalem, les Juifs s'e tendaient du moins entre eux : dans la dernière, Jérusalem assiégée par les Romains, était déchirée par trois factio ennemies (3). Si la haine qu'elles avaient toutes pour l Romains allait jusqu'à la fureur, elles n'étaient pas moi acharnées les unes contre les autres : les combats du deho coûtaient moins de sang aux Juifs que ceux du dedans. U moment après les assauts soutenus contre l'étranger, les c toyens recommençaient leur guerre intestine; la violence le brigandage régnaient partout dans la ville. Elle périssai elle n'était plus qu'un grand champ couvert de corps mort et cependant les chefs des factions y combattaient pour l'em pire. N'était-ce pas une image de l'enfer, où les damnés se haïssent pas moins les uns les autres qu'ils haïssent l

(1) Joseph. de Bello Jud. lib. vii, c. 9, 10; lib. vi, al. 4. — (2) *Ib* — (3) *Ibid.* lib. vi, vii.

démons qui sont leurs ennemis communs, et où tout est plein d'orgueil, de confusion et de rage?

Confessons donc, Monseigneur, que la justice que Dieu fit des Juifs par Nabuchodonosor n'était qu'une ombre de celle dont Tite fut le ministre. Quelle ville a jamais vu périr onze cent mille hommes en sept mois de temps, et dans un seul siége? C'est ce que virent les Juifs au dernier siége de Jérusalem. Les Chaldéens ne leur avaient rien fait souffrir de semblable. Sous les Chaldéens, leur captivité ne dura que soixante-dix ans : il y a seize cents ans qu'ils sont esclaves par tout l'univers, et ils ne trouvent encore aucun adoucissement à leur esclavage.

Il ne faut plus s'étonner si Tite victorieux, après la prise de Jérusalem, ne voulait pas recevoir les congratulations des peuples voisins, ni les couronnes qu'ils lui envoyaient pour honorer sa victoire. Tant de mémorables circonstances, la colère de Dieu si marquée, et sa main qu'il voyait encore si présente, le tenaient dans un profond étonnement; et c'est ce qui lui fit dire ce que vous avez ouï, qu'il n'était pas le vainqueur, qu'il n'était qu'un faible instrument de la vengeance divine.

Il n'en savait pas tout le secret : l'heure n'était pas encore venue où les empereurs devaient reconnaître Jésus-Christ. C'était le temps des humiliations et des persécutions de l'Eglise. C'est pourquoi Tite, assez éclairé pour connaître que la Judée périssait par un effet manifeste de la justice de Dieu, ne connut pas quel crime Dieu avait voulu punir si terriblement. C'était le plus grand de tous les crimes; crime jusqu'alors inouï, c'est-à-dire le déicide, qui aussi a donné lieu à une vengeance dont le monde n'avait vu encore aucun exemple.

Mais si nous ouvrons un peu les yeux, et si nous considérons la suite des choses, ni ce crime des Juifs, ni son châtiment, ne pourront nous être cachés.

Souvenons-nous seulement de ce que Jésus-Christ leur avait prédit. Il avait prédit la ruine entière de Jérusalem et du temple. « Il n'y restera pas, dit-il (1), pierre sur pierre. »

---

(1) MATTH. XXIV. 1, 2. MARC. XIII. 1. 2. LUC. XXI. 5, 6.

Il avait prédit la manière dont cette ville ingrate serait assiégée, et cette effroyable circonvallation qui la devait environner; il avait prédit cette faim horrible qui devait tourmenter ses citoyens, et n'avait pas oublié les faux prophètes, par lesquels ils devaient être séduits. Il avait averti les Juifs que le temps de leur malheur était proche; il avait donné les signes certains qui devaient en marquer l'heure précise; il leur avait expliqué la longue suite de crimes qui devait leur attirer un tel châtiment: en un mot, il avait fait toute l'histoire du siége et de la désolation de Jérusalem.

Et remarquez, Monseigneur, qu'il leur fit ces prédictions vers le temps de sa Passion, afin qu'ils connussent mieux la cause de tous leurs maux. Sa Passion approchait quand il leur dit (1) : « La Sagesse divine vous a envoyé des prophètes, des sages, et des docteurs : vous en tuerez les uns, vous en crucifierez les autres; vous les flagellerez dans vos synagogues; vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie fils de Barachie, que vous avez massacré entre le temple et l'autel. Je vous dis, en vérité, toutes ces choses viendront sur la race qui est à présent. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes; et tu ne l'as pas voulu! Le temps approche que vos maisons demeureront désertes. »

Voilà l'histoire des Juifs. Ils ont persécuté leur Messie, et en sa personne et en celle des siens; ils ont remué tout l'univers contre ses disciples, et ne les ont laissés en repos dans aucune ville ; ils ont armé les Romains et les empereurs contre l'Eglise naissante; ils ont lapidé saint Etienne, tué les deux Jacques, que leur sainteté rendait vénérables même parmi eux, immolé saint Pierre et saint Paul par l'épée et par les mains des Gentils. Il faut qu'ils périssent. Tant de sang, mêlé à celui des prophètes qu'ils ont massacrés, crie

(1) MATTH. XXIII. 34, etc.

vengeance devant Dieu : « Leurs maisons et leur ville va être déserte : » leur désolation ne sera pas moindre que leur crime : Jésus-Christ les en avertit : le temps est proche : « toutes ces choses viendront sur la race qui est à présent ; » et encore : « cette génération ne passera pas sans que ces choses arrivent (1), » c'est-à-dire que les hommes qui vivaient alors en devaient être les témoins.

Mais écoutons la suite des prédictions de notre Sauveur. Comme il faisait son entrée dans Jérusalem quelques jours avant sa mort, touché des maux que cette mort devait attirer à cette malheureuse ville, il la regarde en pleurant : « Ha, dit-il (2), ville infortunée, si tu connaissais, du moins en ce jour qui t'est encore donné » pour te repentir, « ce qui te pourrait apporter la paix ! mais maintenant tout ceci est caché à tes yeux. Viendra le temps que tes ennemis t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, et te détruiront entièrement toi et tes enfants, et ne laisseront en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée. »

C'était marquer assez clairement et la manière du siége et les derniers effets de la vengeance. Mais il ne fallait pas que Jésus allât au supplice sans dénoncer à Jérusalem combien elle serait un jour punie de l'indigne traitement qu'elle lui faisait. Comme il allait au Calvaire portant sa croix sur ses épaules, « il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine, et qui déploraient sa mort (3). » Il s'arrêta, se tourna vers elles, et leur dit ces mots (4) : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ; car le temps s'approche auquel on dira : Heureuses les stériles ! heureuses les entrailles qui n'ont point porté d'enfants, et les mamelles qui n'en ont point nourri ! Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. Car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois

(1) Matth. xxiii. 36 ; xxiv. 34. Marc. xiii. 30. Luc. xxi. 32. — (2) Luc. xix. 41. — (3) *Ibid.* xxiii. 27. — (4) *Ibid.* 28 et seq.

sec? » Si l'innocent, si le juste souffre un si rigoureux supplice, que doivent attendre les coupables?

Jérémie a-t-il jamais plus amèrement déploré la perte des Juifs? Quelles paroles plus fortes pouvait employer le Sauveur pour leur faire entendre leurs malheurs et leur désespoir; et cette horrible famine funeste aux enfants, funeste aux mères qui voyaient sécher leurs mamelles, qui n'avaient plus que des larmes à donner à leurs enfants, et qui mangèrent le fruit de leurs entrailles?

CHAPITRE XXII.

DEUX MÉMORABLES PRÉDICTIONS DE NOTRE SEIGNEUR SONT EXPLIQUÉES, ET LEUR ACCOMPLISSEMENT EST JUSTIFIÉ PAR L'HISTOIRE.

Telles sont les prédictions qu'il a faites à tout le peuple. Celles qu'il fit en particulier à ses disciples, méritent encore plus d'attention. Elles sont comprises dans ce long et admirable discours où il joint ensemble la ruine de Jerusalem avec celle de l'univers (1). Cette liaison n'est pas sans mystère, et en voici le dessein.

Jérusalem, cité bienheureuse que le Seigneur avait choisie, tant qu'elle demeura dans l'alliance et dans la foi des promesses, fut la figure de l'Église, et la figure du ciel où Dieu se fait voir à ses enfants. C'est pourquoi nous voyons souvent les prophètes joindre, dans la suite du même discours, ce qui regarde Jérusalem, à ce qui regarde l'Église et à ce qui regarde la gloire céleste : c'est un des secrets des prophéties, et une des clés qui en ouvrent l'intelligence. Mais Jérusalem réprouvée, et ingrate envers son Sauveur, devait être l'image de l'enfer : ses perfides citoyens devaient représenter les damnés; et le jugement terrible que Jésus-Christ devait exercer sur eux, était la figure de celui qu'il exercera sur tout l'univers,

---

(1) MATTH. XXIV. MARC. XIII. LUC. XXI.

lorsqu'il viendra à la fin des siècles, en sa majesté, juger les vivants et les morts. C'est une coutume de l'Écriture, et un des moyens dont elle se sert pour imprimer les mystères dans les esprits, de mêler, pour notre instruction, la figure à la vérité. Ainsi notre Seigneur a mêlé l'histoire de Jérusalem désolée, avec celle de la fin des siècles; et c'est ce qui paraît dans le discours dont nous parlons.

Ne croyons pas, toutefois, que ces choses soient tellement confondues, que nous ne puissions discerner ce qui appartient à l'une et à l'autre. Jésus-Christ les a distinguées par des caractères certains que je pourrais aisément marquer, s'il en était question. Mais il me suffit de vous faire entendre ce qui regarde la désolation de Jérusalem et des Juifs.

Les apôtres (c'était encore au temps de la Passion), assemblés autour de leur maître, lui montraient le temple et les bâtiments d'alentour; ils en admiraient les pierres, l'ordonnance, la beauté, la solidité, et il leur dit (1) : « Voyez-vous ces grands bâtiments? Il n'y restera pas pierre sur pierre. » Etonnés de cette parole, ils demandent le temps d'un événement si terrible; et lui, qui ne voulait pas qu'ils fussent surpris dans Jérusalem lorsqu'elle serait saccagée (car il voulait qu'il y eût dans le sac de cette ville, une image de la dernière séparation des bons et des mauvais), commença à leur raconter tous les malheurs, comme ils devaient arriver l'un après l'autre.

Premièrement, il leur marque « des pestes, des famines, et des tremblements de terre (2); » et les histoires font foi que jamais ces choses n'avaient été plus fréquentes ni plus remarquables qu'elles le furent durant ces temps. Il ajoute qu'il y aurait par tout l'univers « des troubles, des bruits de guerre, des guerres sanglantes; que toutes les nations se soulèveraient les unes contre les autres (3), « et qu'on verrait toute la terre dans l'agitation. Pouvait-il mieux nous repré-

---

(1) Matth. xxiv. 1, 2. Marc. xiii. 1, 2. Luc. xxi. 5, 6. — (2) Matth. xxiv. 7. Marc. xiii. 8. Luc. xxi. 11. — (3) Matth. xxiv. 6, 7. Marc. xiii. 7. Luc. xxi. 9, 10.

senter les dernières années de Néron, lorsque tout l'empire romain, c'est-à-dire tout l'univers, si paisible depuis la victoire d'Auguste, et sous la puissance des empereurs, commença à s'ébranler, et qu'on vit les Gaules, les Espagnes, tous les royaumes dont l'empire était composé, s'émouvoir tout à coup; quatre empereurs s'élever presque en même temps contre Néron, et les uns contre les autres; les cohortes prétoriennes, les armées de Syrie, de Germanie, et toutes les autres qui étaient répandues en Orient et en Occident, s'entrechoquer, et traverser, sous la conduite de leurs empereurs, d'une extrémité du monde à l'autre, pour décider leur querelle par de sanglantes batailles? Voilà de grands maux, dit le Fils de Dieu (1); » mais ce ne sera pas encore la fin. » Les Juifs souffriront comme les autres dans cette commotion universelle du monde : mais il leur viendra bientôt après des maux plus particuliers, « et ce ne sera ici que le commencement de leurs douleurs. »

Il ajoute que son Eglise, toujours affligée depuis son premier établissement, verrait la persécution s'allumer contre elle, plus violente que jamais durant ces temps (2). Vous avez vu que Néron, dans ses premières années, entreprit la perte des chrétiens, et fit mourir saint Pierre et saint Paul. Cette persécution, excitée par les jalousies et les violences des Juifs, avançait leur perte; mais elle n'en marquait pas encore le terme précis.

La venue des faux Christs et des faux prophètes, semblait être un plus prochain acheminement à la dernière ruine: car la destinée ordinaire de ceux qui refusent de prêter l'oreille à la vérité, est d'être entraînés à leur perte par des prophètes trompeurs. Jésus-Christ ne cache pas à ses apôtres que ce malheur arriverait aux Juifs. Il s'élèvera, dit-il (3), un grand nombre de faux prophètes qui séduiront beaucoup de monde. » Et encore : « Donnez-vous de garde des faux Christs et des faux prophètes. »

---

(1) Matth. xxiv. 6, 8. Marc. xiii. 7, 8. Luc. xxi. 9. — (2) Matth. xxiv. 9. Marc. xiii. 9. Luc. xxi. 12. — (3) Matth. xxxiv. 11, 23, 24. Marc. xiii. 22, 23. Luc. xxi. 8.

Qu'on ne dise pas que c'était une chose aisée à deviner à qui connaissait l'humeur de la nation : car, au contraire, je vous ai fait voir que les Juifs, rebutés de ces séducteurs qui avaient si souvent causé leur ruine, et surtout dans le temps de Sédécias, s'en étaient tellement désabusés, qu'ils cessèrent de les écouter. Plus de cinq cents ans se passèrent sans qu'il parût aucun faux prophète en Israël. Mais l'enfer, qui les inspire, se réveilla à la venue de Jésus-Christ; et Dieu qui tient en bride, autant qu'il lui plaît, les esprits trompeurs, leur lâcha la main, afin d'envoyer dans le même temps ce supplice aux Juifs, et cette épreuve à ses fidèles. Jamais il ne parut tant de faux prophètes que dans les temps qui suivirent la mort de notre Seigneur. Surtout vers le temps de la guerre judaïque, et sous le règne de Néron qui la commença, Josèphe nous fait voir une infinité de ces imposteurs (1) qui attiraient le peuple au désert par de vains prestiges et des secrets de magie, leur promettant une prompte et miraculeuse délivrance. C'est aussi pour cette raison que le désert est marqué dans les prédictions de notre Seigneur (2) comme un des lieux où seraient cachés ces faux libérateurs que vous avez vus à la fin entraîner le peuple dans sa dernière ruine. Vous pouvez croire que le nom de Christ, sans lequel il n'y avait point de délivrance parfaite pour les Juifs, était mêlé dans ces promesses imaginaires; et vous verrez dans la suite de quoi vous en convaincre.

La Judée ne fut pas la seule province exposée à ces illusions : elles furent communes dans tout l'empire. Il n'y a aucun temps où toutes les histoires nous fassent paraître un plus grand nombre de ces imposteurs qui se vantent de prédire l'avenir, et qui trompent les peuples par leurs prestiges. Un Simon le magicien, un Elymas, un Apollonius Tyaneus, un nombre infini d'autres enchanteurs, marqués dans les histoires saintes et profanes, s'élevèrent durant ce siècle, où l'enfer semblait faire ses derniers efforts pour soutenir son

(1) Joseph. Ant. lib. xx, c. 6, al. 8. De Bello Jud. lib. ii, c. 12, al. 13.—(2) Matth. xxiv. 26.

empire ébranlé. C'est pourquoi Jésus-Christ remarque en ce temps, principalement parmi les Juifs, ce nombre prodigieux de faux prophètes. Qui considérera de près ses paroles, verra qu'ils devaient se multiplier devant et après la ruine de Jérusalem, mais vers ces temps : que ce serait alors que la séduction fortifiée par de faux miracles et par de fausses doctrines, serait tout ensemble si subtile et si puissante, que « les élus mêmes, s'il était possible, y seraient trompés (1). »

Je ne dis pas qu'à la fin des siècles il ne doive encore arriver quelque chose de semblable et de plus dangereux, puisque même nous venons de voir que ce qui se passe dans Jérusalem est la figure manifeste de ces derniers temps : mais il est certain que Jésus-Christ nous a donné cette séduction comme un des effets sensibles de la colère de Dieu sur les Juifs, et comme un des signes de leur perte. L'événement a justifié sa prophétie : tout est ici attesté par des témoignages irréprochables Nous lisons la prédiction de leurs erreurs dans l'Évangile; nous en voyons l'accomplissement dans leurs histoires, et surtout dans celle de Josèphe.

Après que Jésus-Christ a prédit ces choses, dans le dessein qu'il avait de tirer les siens des malheurs dont Jérusalem était menacé, il vient aux signes prochains de la dernière désolation de cette ville.

Dieu ne donne pas toujours à ses élus de semblables marques. Dans ces terribles châtiments qui font sentir sa puissance à des nations entières, il frappe souvent le juste avec le coupable; car il a de meilleurs moyens de les séparer, que ceux qui paraissent à nos sens. Les mêmes coups qui brisent la paille séparent le bon grain; l'or s'épure dans le même feu où la paille est consumée (1); et, sous les mêmes châtiments par lesquels les méchants sont exterminés, les fidèles se purifient. Mais, dans la désolation de Jérusalem, afin que l'image du jugement dernier fût plus expresse, et la vengeance divine plus marquée sur les incrédules, il ne voulut pas que les Juifs

(1) Matth. xxiv. 24. Marc. xiii. 22. — (2) Aug. de Civit. Dei, lib. i, c. viii; t. vii, col. 8.

qui avaient reçu l'Évangile, fussent confondus avec les autres; et Jésus-Christ donna à ses disciples des signes certains auxquels ils pussent connaître quand il serait temps de sortir de cette ville réprouvée. Il se fonda, selon sa coutume, sur les anciennes prophéties dont il était l'interprète aussi bien que la fin; et, repassant sur l'endroit où la dernière ruine de Jérusalem fut montrée si clairement à Daniel, il dit ces paroles (1): « Quand vous verrez l'abomination et la désolation que Daniel a prophétisée, que celui qui lit entende; quand vous la verrez établie dans le lieu saint, » ou comme il est porté dans saint Marc, « dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes. » Saint Luc raconte la même chose en d'autres termes (2): « Quand vous verrez les armées entourer Jérusalem, sachez que sa désolation est proche; alors que ceux qui sont dans la Judée, se retirent dans les montagnes. »

Un des évangélistes explique l'autre, et, en conférant ces passages, il nous est aisé d'entendre que cette abomination prédite par Daniel, est la même chose que les armées autour de Jérusalem. Les saints Pères l'ont ainsi entendu (3), et la raison nous en convainc.

Le mot d'abomination, dans l'usage de la langue sainte, signifie idole: et qui ne sait que les armées romaines portaient dans leurs enseignes, les images de leurs dieux, et de leurs Césars qui étaient les plus respectés de tous leurs dieux? Ces enseignes étaient aux soldats un objet de culte; et parce que les idoles, selon les ordres de Dieu, ne devaient jamais paraître dans la terre sainte, les enseignes romaines en étaient bannies. Aussi voyons-nous, dans les histoires que, tant qu'il a resté aux Romains tant soit peu de considération pour les Juifs, jamais ils n'ont fait paraître les enseignes romaines dans la Judée. C'est pour cela que Vitellius, quand il passa dans cette province pour porter la guerre en Arabie, fit marcher

---

(1) Matth. xxiv. 15. Marc. xiii. 14. — (2) Luc. xxi. 20, 21. — (3) Orig. Tract. xxix. in Matth. n. 40; t. iii, p. 859. Aug. ep. lxxx, nunc cxcix. ad Hesych. n. 27, 28, 29; tom. ii, col. 751 et seq.

ses troupes sans enseignes (1) ; car on révérait encore alors la religion judaïque, et on ne voulait point forcer ce peuple à souffrir des choses si contraires à sa loi. Mais au temps de la dernière guerre judaïque, on peut bien croire que les Romains n'épargnèrent pas un peuple qu'ils voulaient exterminer. Ainsi quand Jérusalem fut assiégée, elle était environnée d'autant d'idoles qu'il y avait d'enseignes ; et l'abomination ne parut jamais tant *où elle ne devait pas être,* c'est-à-dire dans la terre sainte, et autour du temple.

Est-ce donc là, dira-t-on, ce grand signé que Jésus-Christ devait donner ? Etait-il temps de s'enfuir quand Tite assiégea Jérusalem, et qu'il en ferma de si près les avenues qu'il n'y avait plus moyen de s'échapper? C'est ici qu'est la merveille de la prophétie. Jérusalem a été assiégée deux fois en ces temps; la première, par Cestius, gouverneur de Syrie, l'an 68 de notre Seigneur (2) ; la seconde, par Tite, quatre ans après, c'est-à-dire l'an 72 (3). Au dernier siége, il n'y avait plus moyen de se sauver. Tite faisait cette guerre avec trop d'ardeur : il surprit toute la nation renfermée dans Jérusalem durant la fête de Pâque, sans que personne échappât; et cette effroyable circonvallation qu'il fit autour de la ville ne laissait plus d'espérance à ses habitants. Mais il n'y avait rien de semblable dans le siége de Cestius : il était campé à cinquante stades, c'est-à-dire à six milles de Jérusalem (4). Son armée se répandait tout autour, mais sans y faire de tranchées ; et il faisait la guerre si négligemment, qu'il manqua l'occasion de prendre la ville, dont la terreur, les séditions, et même ses intelligences lui ouvraient les portes. Dans ce temps, loin que la retraite fût impossible, l'histoire marque expressément que plusieurs Juifs se retirèrent (5). C'était donc alors qu'il fallait sortir ; c'était le signal que le Fils de Dieu donnait aux siens. Aussi, a-t-il distingué très-nettement les deux siéges : l'un, où *la ville serait entourée de fossés et de forts* (6) ; alors il n'y

(1) JOSEPH. Ant. lib. XVIII, c. 7, al. 5. — (2) JOSEPH de Bello Jud. lib. II, c. 23, 24. al. 18, 19. — (3) *Ibid.* lib. VI, VII. — (4) *Ibid.* lib. II, c. 23, 24, al. 18, 19. — (5) *Ibid.* — (6) LUC. XIX. 48.

aurait plus que la mort pour tous ceux qui y étaient enfermés : l'autre, où elle serait seulement *enceinte de l'armée* (1), et plutôt investie qu'assiégée dans les formes ; c'est alors *qu'il fallait fuir, et se retirer dans les montagnes.*

Les chrétiens obéirent à la parole de leur maître. Quoiqu'il y en eût des milliers dans Jérusalem et dans la Judée, nous ne lisons ni dans Josèphe, ni dans les autres histoires, qu'il s'en soit trouvé aucun dans la ville quand elle fut prise. Au contraire, il est constant par l'histoire ecclésiastique, et par tous les monuments de nos ancêtres (2), qu'ils se retirèrent à la petite ville de Pella, dans un pays de montagnes auprès du désert, aux confins de la Judée et de l'Arabie.

On peut connaître par là combien précisément ils avaient été avertis : et il n'y a rien de plus remarquable que cette séparation des Juifs incrédules d'avec les Juifs convertis au christianisme ; les uns étant demeurés dans Jérusalem pour y subir la peine de leur infidélité ; et les autres s'étant retirés, comme Lot sorti de Sodome, dans une petite ville, où ils considéraient avec tremblement les effets de la vengeance divine, dont Dieu avait bien voulu les mettre à couvert.

Outre les prédictions de Jésus-Christ, il y eut des prédictions de plusieurs de ses disciples, entre autres celle de saint Pierre et de saint Paul. Comme on traînait au supplice ces deux fidèles témoins de Jésus-Christ ressucité, ils dénoncèrent aux Juifs, qui les livraient aux Gentils, leur perte prochaine. Ils leur dirent « que Jérusalem allait être renversée de fond en comble ; qu'ils périraient de faim et de désespoir ; qu'ils seraient bannis à jamais de la terre de leurs pères, et envoyés en captivité par toute la terre ; que le terme n'était pas loin, et que tous ces maux leur arriveraient pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu qui s'était déclaré à eux par tant de miracles (3). La pieuse antiquité nous

---

(1) Joseph. de Bello Jud. lib xxi. c. 20, 21.— (2) Euseb. Hist. Eccl. lib. iii, cap. 5. Epiph. lib. i, Hær. xxix, Nazaræor. 7 ; tom. i, pag. 123 ; et lib. de Mens. et Ponder. c. 15, t. ii, p. 171. — (3) Lact. Div. Instit. lib. iv, c. 21.

a conservé cette prédiction des apôtres, qui devait être suivie d'un si prompt accomplissement. Saint Pierre en avait fait beaucoup d'autres, soit par une inspiration particulière, soit en expliquant les paroles de son maître; et Phlégon, auteur païen, dont Origène produit le témoignage (1), a écrit que tout ce que cet apôtre avait prédit s'était accompli de point en point.

Ainsi rien n'arrive aux Juifs qui ne leur ait été prophétisé. La cause de leur malheur nous est clairement marquée dans le mépris qu'ils ont fait de Jésus-Christ et de ses disciples. Le temps des grâces était passé, et leur perte était inévitable.

C'était donc en vain, Monseigneur, que Tite voulait sauver Jérusalem et le temple. La sentence était partie d'en haut : il ne devait plus y rester pierre sur pierre. Que si un empereur romain tenta vainement d'empêcher la ruine du temple; un autre empereur romain tenta encore plus vainement de le rétablir. Julien l'Apostat, après avoir déclaré la guerre à Jésus-Christ, se crut assez puissant pour anéantir ses prédictions. Dans le dessein qu'il avait de susciter de tous côtés des ennemis aux chrétiens, il s'abaissa jusqu'à rechercher les Juifs, qui étaient le rebut du monde. Il les excita à rebâtir leur temple, il leur donna des sommes immenses, et les assista de toute la force de l'empire (2). Ecoutez quel en fut l'événement, et voyez comme Dieu confond les princes superbes. Les saints Pères et les historiens ecclésiastiques le rapportent d'un commun accord, et le justifient par des monuments qui restaient encore de leur temps. Mais il fallait que la chose fût attestée par les païens mêmes. Ammian Marcellin, gentil de religion, et zélé défenseur de Julien, l'a racontée en ces termes (3) : « Pendant qu'Alypius, aidé du gouverneur de la province, avançait l'ouvrage autant qu'il pouvait, de terribles globes de feu sortirent des fondements qu'ils avaient auparavant ébranlés par des secousses violentes; les ouvriers, qui recommencèrent souvent l'ouvrage, furent

(1) PHLEG. lib. XIII et XIV. Chron. apud Orig. contra Cels. lib. II, n. 4, t. I, p. 401. — (2) AMM. MARCEL. lib. XXIII, c. 1. (3) *Ibid.*

brûlés à diverses reprises; le lieu devint inaccessible, et l'entreprise cessa. »

Les auteurs ecclésiastiques, plus exacts à représenter un événement si mémorable, joignent le feu du ciel au feu de la terre. Mais enfin la parole de Jésus-Christ demeura ferme. Saint Jean Chrysostôme s'écrie : Il a bâti son Eglise sur la pierre, rien ne l'a pu renverser : il a renversé le temple, rien ne l'a pu relever : « nul ne peut abattre ce que Dieu élève; nul ne peut relever ce que Dieu abat (1). »

Ne parlons plus de Jérusalem ni du temple. Jetons les yeux sur le peuple même, autrefois le temple vivant de Dieu, et maintenant l'objet de sa haine. Les Juifs sont plus abattus que leur temple et que leur ville. L'Esprit de vérité n'est plus parmi eux; la prophétie y est éteinte; les promesses sur lesquelles ils appuyaient leur espérance se sont évanouies : tout est renversé dans ce peuple, *et il n'y reste plus pierre sur pierre.*

Et voyez jusques à quel point ils sont livrés à l'erreur. Jésus-Christ leur avait dit : « Je suis venu à vous au nom de mon Père, et vous ne m'avez pas reçu; un autre viendra en son nom, et vous le recevrez (2). » Depuis ce temps, l'esprit de séduction règne tellement parmi eux, qu'ils sont prêts encore à chaque moment à s'y laisser emporter. Ce n'était pas assez que les faux prophètes eussent livré Jérusalem entre les mains de Tite; les Juifs n'étaient pas encore bannis de la Judée, et l'amour qu'ils avaient pour Jérusalem en avait obligé plusieurs à choisir leur demeure parmi ses ruines. Voici un faux Christ qui va achever de les perdre. Cinquante ans après la prise de Jérusalem, dans le siècle de la mort de notre Seigneur, l'infâme Barchochébas, un voleur, un scélérat, parce que son nom signifiait le fils de l'étoile, se disait l'étoile de Jacob prédite au livre des Nombres (3), et se porta pour le Christ (4). Akibas, le plus autorisé de tous les rabbins, et, à son exemple, tous ceux que les Juifs appelaient leurs sages,

---

(1) Orat. III, in Judæos, nunc V, n. 11; t. I, p. 646. — (2) JOAN. V. 43. — (3) NUM. XXIV. 17. — (4) EUSEB. Hist. Eccl. lib. IV, c. 6, 8.

entrèrent dans son parti, sans que l'imposteur leur donnât aucune autre marque de sa mission, sinon qu'Akibas disait que le Christ ne pouvait pas beaucoup tarder (1). Les Juifs se révoltèrent par tout l'empire romain, sous la conduite de Barchochébas, qui leur promettait l'empire du monde. Adrien en tua six cent mille : le joug de ces malheureux s'appesantit, et ils furent bannis pour jamais de la Judée.

Qui ne voit que l'esprit de séduction s'est saisi de leur cœur? « L'amour de la vérité, qui leur apportait le salut, s'est éteint en eux : Dieu leur a envoyé une efficace d'erreur qui les fait croire au mensonge (2). » Il n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise. De nos jours, un imposteur s'est dit le Christ en Orient : tous les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui : nous les avons vus en Italie, en Hollande, en Allemagne, et à Metz, se préparer à tout vendre et à tout quitter pour le suivre. Ils s'imaginaient déjà qu'ils allaient devenir les maîtres du monde, quand ils apprirent que leur Christ s'était fait Turc, et avait abandonné la loi de Moïse.

CHAPITRE XXIII.

LA SUITE DES ERREURS DES JUIFS, ET LA MANIÈRE DONT ILS EXPLIQUENT LES PROPHÉTIES.

Il ne faut pas s'étonner qu'ils soient tombés dans de tels égarements, ni que la tempête les ait dissipés après qu'ils ont eu quitté leur route. Cette route leur était marquée dans leurs prophéties, principalement dans celles qui désignaient le temps du Christ. Ils ont laissé passer ces précieux moments sans en profiter : c'est pourquoi on les voit ensuite livrés au mensonge, et ils ne savent plus à quoi se prendre.

Donnez-moi encore un moment pour vous raconter la suite

---

(1) TALM. HIER. tract. de Jejun. et in vet. Comm. sup. Lam. Jerem. MAIMONID. lib. de Jure Reg. c. 12. — (2) II. THESS. II. 10.

de leurs erreurs, et tous les pas qu'ils ont faits pour s'enfoncer dans l'abîme. Les routes par où on s'égare tiennent toujours au grand chemin; et, en considérant où l'égarement a commencé, on marche plus sûrement dans la droite voie.

Nous avons vu, Monseigneur, que deux prophéties marquaient aux Juifs le temps du Christ, celle de Jacob et celle de Daniel. Elles marquaient toutes deux la ruine du royaume de Juda, au temps que le Christ viendrait. Mais Daniel expliquait que la totale destruction de ce royaume devait être une suite de la mort du Christ; et Jacob disait clairement que, dans la décadence du royaume de Juda, le Christ qui viendrait alors serait *l'attente des peuples;* c'est-à-dire qu'il en serait le libérateur, et qu'il se ferait un nouveau royaume composé non plus d'un seul peuple, mais de tous les peuples du monde. Les paroles de la prophétie ne peuvent avoir d'autre sens, et c'était la tradition constante des Juifs, qu'elles devaient s'entendre de cette sorte.

De là cette opinion répandue parmi les anciens rabbins, et qu'on voit encore dans leur Talmud (1), que, dans le temps que le Christ viendrait, il n'y aurait plus de magistrature: de sorte qu'il n'y avait rien de plus important, pour connaître le temps de leur Messie, que d'observer quand ils tomberaient dans cet état malheureux.

En effet, ils avaient bien commencé; et s'ils n'avaient eu l'esprit occupé des grandeurs mondaines qu'ils voulaient trouver dans le Messie, afin d'y avoir part sous son empire, ils n'auraient pu méconnaître Jésus-Christ. Le fondement qu'ils avaient posé était certain: car aussitôt que la tyrannie du premier Hérode, et le changement de la république judaïque qui arriva de son temps, leur eut fait voir le moment de la décadence marquée dans la prophétie, ils ne doutèrent point que le Christ ne dût venir, et qu'on ne vît bientôt ce nouveau royaume où devaient se réunir tous les peuples.

Une des choses qu'ils remarquèrent, c'est que la puissance de vie et de mort leur fut ôtée (2). C'était un grand change-

(1) Gem. Tr. Sanhed., ch. xi.—(2) Talm. Hierosol. Tr. Sanhed.

ment, puisqu'elle leur avait toujours été conservée jusqu'alors, à quelque domination qu'ils fussent soumis, et même dans Babylone pendant leur captivité. L'histoire de Susanne (1) le fait assez voir, et c'est une tradition constante parmi eux. Les rois de Perse, qui les rétablirent, leur laissèrent cette puissance par un décret exprès (2), que nous avons remarqué en son lieu; et nous avons vu aussi que les premiers Séleucides avaient plutôt augmenté que restreint leurs priviléges. Je n'ai pas besoin de parler ici encore une fois du règne des Machabées, où ils furent non-seulement affranchis, mais puissants et redoutables à leurs ennemis. Pompée, qui les affaiblit, à la manière que nous avons vue, content du tribut qu'il leur imposa, et de les mettre en état que le peuple romain en pût disposer dans le besoin, leur laissa leur prince avec toute la juridiction. On sait assez que les Romains en usaien ainsit, et ne touchaient point au gouvernement du dedans dans les pays à qui ils laissaient leurs rois naturels.

Enfin les Juifs sont d'accord qu'ils perdirent cette puissance de vie et de mort, seulement quarante ans avant la désolation du second temple; et on ne peut douter que ce ne soit le premier Hérode qui ait commencé à faire cette plaie à leur liberté. Car, depuis que pour se venger du Sanhédrin, où il avait été obligé de comparaître lui-même avant qu'il fût roi (3), et ensuite pour s'attirer toute l'autorité à lui seul, il eut attaqué cette assemblée qui était comme le sénat fondé par Moïse, et le conseil perpétuel de la nation où la suprême juridiction était exercée, peu à peu ce grand corps perdit son pouvoir; et il lui en restait bien peu quand Jésus-Christ vint au monde. Les affaires empirèrent sous les enfants d'Hérode, lorsque le royaume d'Archélaüs, dont Jérusalem était la capitale, réduit en province romaine, fut gouverné par des présidents que les empereurs envoyaient. Dans ce malheureux état, les Juifs gardèrent si peu la puissance de vie et de mort, que pour faire mourir Jésus-Christ, qu'à quelque prix que ce fût ils

(1) Dan. xiii. — (2) I. Esd. vi. 25, 26. — (3) Joseph. Ant. lib. xiv, c. 17, al. 9.

voulaient perdre, il leur fallut avoir recours à Pilate; et ce faible gouverneur leur ayant dit qu'ils le fissent mourir eux-mêmes, ils répondirent tout d'une voix : « Nous n'avons pas le pouvoir de faire mourir personne (1). » Aussi fut-ce par les mains d'Hérode qu'ils firent mourir saint Jacques frère de saint Jean, et qu'ils mirent saint Pierre en prison (2). Quand ils eurent résolu la mort de saint Paul, ils le livrèrent entre les mains des Romains (3), comme ils avaient fait de Jésus-Christ; et le vœu sacrilége de leurs faux zélés, qui jurèrent de ne boire ni ne manger jusques à ce qu'ils eussent tué ce saint apôtre, montre assez qu'ils se croyaient déchus du pouvoir de le faire mourir juridiquement. Que s'ils lapidèrent saint Étienne (4), ce fut tumultuairement, et par un effet de ces emportements séditieux que les Romains ne pouvaient pas toujours réprimer dans ceux qui se disaient alors les Zélateurs. On doit donc tenir pour certain, tant par ces histoires que par le consentement des Juifs, et par l'état de leurs affaires, que vers les temps de notre Seigneur, et surtout dans ceux où il commença d'exercer son ministère, ils perdirent entièrement l'autorité temporelle. Ils ne purent voir cette perte sans se souvenir de l'ancien oracle de Jacob, qui leur prédisait que dans le temps du Messie, il n'y aurait plus parmi eux ni puissance, ni autorité, ni magistrature. Un de leurs plus anciens auteurs le remarque (5); et il a raison d'avouer que le sceptre n'était plus alors dans Juda, ni l'autorité dans les chefs du peuple, puisque la puissance publique leur était ôtée, et que le Sanhédrin étant dégradé, les membres de ce grand corps n'étaient plus considérés comme juges, mais comme simples docteurs. Ainsi, selon eux-mêmes, il était temps que le Christ parût. Comme ils voyaient ce signe certain de la prochaine arrivée de ce nouveau roi, dont l'empire devait s'étendre sur tous les peuples, ils crurent qu'en effet il allait paraître. Le bruit s'en répandit aux environs; et on fut persuadé dans tout

---

(1) JOAN. XVIII. 31. — (2) Act. XII. 1, 2, 3. — (3) *Ibid.* XXIII, XXIV. — (4) *Ibid.* VII, 56, 57. — (5) TRACT. Voc. magna. Gen. seu Comm. in GEN.

l'Orient qu'on ne serait pas longtemps sans voir sortir de Judée ceux qui régneraient sur toute la terre.

Tacite et Suétone rapportent ce bruit comme établi par une opinion constante, et par un ancien oracle qu'on trouvait dans les livres sacrés du peuple juif (1). Josèphe récite cette prophétie dans les mêmes termes, et dit comme eux qu'elle se trouvait dans les saints livres (2). L'autorité de ces livres, dont on avait vu les prédictions si visiblement accomplies en tant de rencontres, était grande dans tout l'Orient; et les Juifs, plus attentifs que les autres à observer des conjonctures qui étaient principalement écrites pour leur instruction, reconnurent le temps du Messie que Jacob avait marqué dans leur décadence. Ainsi les réflexions qu'ils firent sur leur état furent justes; et sans se tromper sur les temps du Christ, ils connurent qu'il devait venir dans le temps qu'il vint en effet. Mais, ô faiblesse de l'esprit humain, et vanité, source inévitable d'aveuglement! l'humilité du Sauveur cacha à ces orgueilleux les véritables grandeurs qu'ils devaient chercher dans leur Messie. Ils voulurent que ce fût un roi semblable aux rois de la terre. C'est pourquoi les flatteurs du premier Hérode, éblouis de la grandeur et de la magnificence de ce prince, qui, tout tyran qu'il était, ne laissa pas d'enrichir la Judée, dirent qu'il était lui-même ce roi tant promis (3). C'est aussi ce qui donna lieu à la secte des Hérodiens, dont il est tant parlé dans l'Évangile (4), et que les païens ont connue, puisque Perse et son scoliaste nous apprennent (5) qu'encore du temps de Néron, la naissance du roi Hérode était célébrée par ses sectateurs avec la même solennité que le sabbat. Josèphe tomba dans une semblable erreur. Cet homme, « instruit, comme il dit lui-» même (6), dans les prophéties judaïques, comme étant prê-» tre et sorti de leur race sacerdotale, » reconnut à la vérité que la venue de ce roi promis par Jacob convenait aux temps

(1) Suet. Vespas. n. 4. Tacit. Hist. lib. v, c. 13. — (2) Joseph. de Bello Jud. lib. vii, c. 12, al. lib. vi, c. 5. Hegesip. de Excid. Jer. lib. v, c. 44. — (3) Epiph. lib. i. Hær. xx. Herodian. i, t. i, p. 45. — (4) Matth. xxii. 16. Marc. iii. 6; xii. 13. — (5) Pers. et vet. Schol. Sat. v. v. 180. — (6) Joseph. de Bello Jud. lib. iii, c. 14, al. 8.

d'Hérode, où il nous montre lui-même avec tant de soin un commencement manifeste de la ruine des Juifs : mais comme il ne vit rien dans sa nation qui remplît ces ambitieuses idées qu'elle avait conçues de son Christ, il poussa un peu plus avant le temps de la prophétie ; et, l'appliquant à Vespasien, il assura que « cet oracle de l'Écriture signifiait ce prince déclaré empereur dans la Judée (1). »

C'est ainsi qu'il détournait l'Écriture sainte pour autoriser sa flatterie : aveugle, qui transportait aux étrangers l'espérance de Jacob et de Juda ; qui cherchait en Vespasien le fils d'Abraham et de David, et attribuait à un prince idolâtre le titre de celui dont les lumières devaient retirer les Gentils de l'idolâtrie !

La conjoncture des temps le favorisait. Mais pendant qu'il attribuait à Vespasien ce que Jacob avait dit du Christ, les Zélés qui défendaient Jérusalem se l'attribuaient à eux-mêmes. C'est sur ce seul fondement qu'ils se promettaient l'empire du monde, comme Josèphe le raconte (2) : plus raisonnables que lui, en ce que du moins ils ne sortaient pas de la nation pour chercher l'accomplissement des promesses faites à leurs pères.

Comment n'ouvraient-ils pas les yeux au grand fruit que faisait dès lors parmi les Gentils la prédication de l'Évangile, et à ce nouvel empire que Jésus-Christ établissait par toute la terre ! Qu'y avait-il de plus beau qu'un empire où la piété régnait, où le vrai Dieu triomphait de l'idolâtrie, où la vie éternelle était annoncée aux nations infidèles ; et l'empire même des Césars n'était-il pas une vaine pompe, à comparaison de celui-ci ? Mais cet empire n'était pas assez éclatant aux yeux du monde.

Qu'il faut être désabusé des grandeurs humaines pour connaître Jésus-Christ ! Les Juifs connurent les temps ; les Juifs voyaient les peuples appelés au Dieu d'Abraham, selon l'oracle de Jacob, par Jésus-Christ et par ses disciples : et tou-

---

(1) Joseph. de Bello Jud. lib. VII, n. 12. — (2) *Ibid.* lib. VII, c. 12.

tefois ils le méconnurent ce Jésus qui leur était déclaré par tant de marques. Et encore que durant sa vie et après sa mort il confirmât sa mission par tant de miracles, ces aveugles le rejetèrent, parce qu'il n'avait en lui que la solide grandeur destituée de tout l'appareil qui frappe les sens, et qu'il venait plutôt pour condamner que pour couronner leur ambition aveugle.

Et toutefois forcés par les conjonctures et les circonstances du temps, malgré leur aveuglement ils semblaient quelquefois sortir de leurs préventions. Tout se disposait tellement, du temps de notre Seigneur, à la manifestation du Messie, qu'ils soupçonnèrent que saint Jean Baptiste le pouvait bien être (1). Sa manière de vie austère, extraordinaire, étonnante, les frappa; et, au défaut des grandeurs du monde, ils parurent vouloir d'abord se contenter de l'éclat d'une vie si prodigieuse. La vie simple et commune de Jésus-Christ rebuta ces esprits grossiers autant que superbes, qui ne pouvaient être pris que par les sens, et qui d'ailleurs, éloignés d'une conversation sincère, ne voulaient rien admirer que ce qu'ils regardaient comme inimitable. De cette sorte, saint Jean Baptiste, qu'on jugea digne d'être le Christ, n'en fut pas cru quand il montra le Christ véritable ; et Jésus-Christ qu'il fallait imiter quand on y croyait, parut trop humble aux Juifs pour être suivi.

Cependant l'impression qu'ils avaient conçue que le Christ devait paraître en ce temps était si forte, qu'elle demeura près d'un siècle parmi eux. Ils crurent que l'accomplissement des prophéties pouvait avoir une certaine étendue, et n'était pas toujours toute renfermée dans un point précis; de sorte que près de cent ans, il ne se parlait parmi eux que des faux Christs qui se faisaient suivre, et des faux prophètes qui les annonçaient. Les siècles précédents n'avaient rien vu de semblable; et les Juifs ne prodiguèrent le nom de Christ, ni quand Judas le Machabée remporta sur leur tyran tant de victoires, ni quand son frère Simon les affranchit du joug

(1) Luc. III. 15. Joan. I, 19, 20.

des Gentils, ni quand le premier Hircan fit tant de conquêtes. Les temps et les autres marques ne convenaient pas, et ce n'est que dans le siècle de Jésus-Christ qu'on a commencé à parler de tous ces Messies. Les Samaritains, qui lisaient dans le Pentateuque la prophétie de Jacob, se firent des Christs aussi bien que les Juifs, et un peu après Jésus-Christ ils reconnurent leur Dosithée (1). Simon le Magicien, de même pays, se vantait aussi d'être le Fils de Dieu; et Ménandre, son disciple, se disait le Sauveur du monde (2). Dès le vivant de Jésus-Christ, la Samaritaine avait cru que le Messie *allait venir* (3) : tant il était constant dans la nation, et parmi tous ceux qui lisaient l'ancien oracle de Jacob, que le Christ devait paraître dans ces conjonctures.

Quand le terme fut tellement passé qu'il n'y eut plus rien à attendre, et que les Juifs eurent vu par expérience que tous les Messies qu'ils avaient suivis, loin de les tirer de leurs maux, n'avaient fait que les y en enfoncer davantage; alors ils furent longtemps sans qu'il parût parmi eux de nouveaux Messies; et Barchochébas est le dernier qu'il aient reconnu pour tel dans ces premiers temps du christianisme. Mais l'ancienne impression ne put être entièrement effacée. Au lieu de croire que le Christ avait paru, comme ils avaient fait encore au temps d'Adrien; sous les Antonins, ses successeurs, ils s'avisèrent de dire que leur Messie était au monde, bien qu'il ne parût pas encore, parce qu'il attendait le prophète Élie qui devait venir le sacrer (4). Ce discours était commun parmi eux dans le temps de saint Justin; et nous trouvons aussi dans leur Talmud la doctrine d'un de leurs maîtres des plus anciens, qui disait que « le Christ était venu, selon qu'il était marqué dans les prophètes; mais qu'il se tenait caché quelque part à Rome parmi les pauvres mendiants (5). »

---

(1) ORIGEN. Tract. XXVII. in Matth. n. 33; t. III, p. 851. Tom. XIII. in Joan. n. 27; t. IV, p. 237. LIB. I, contr. Cels. n. 57; t. I, p. 372. — (2) IREN. adv. Hæres. lib. I, c. 20, 21, nunc 22, pag. 99. — (3) ἔρχεται JOAN. IV. 25. — (4) JUSTIN Dial. cum Tryph. n. 8, 49, p. 110, 145. — (5) R. JUDA filius LEVI. GEM. Tr. San. c. XI.

Une telle rêverie ne put pas entrer dans les esprits; et les Juifs, contraints enfin d'avouer que le Messie n'était pas venu dans le temps qu'ils avaient raison de l'attendre selon leurs anciennes prophéties, tombèrent dans un autre abîme. Peu s'en fallut qu'ils ne renonçassent à l'espérance de leur Messie, qui leur manquait dans le temps; et plusieurs suivirent un fameux rabbin, dont les paroles se trouvent encore conservées dans le Talmud (1). Celui-ci, voyant le terme passé de si loin, conclut que « les Israélites n'avaient plus de Messie à attendre, parce qu'il leur avait été donné en la personne du roi Ézéchias. »

A la vérité, cette opinion, loin de prévaloir parmi les Juifs, y a été détestée. Mais comme ils ne connaissent plus rien dans les temps qui leur sont marqués par leurs prophéties, et qu'ils ne savent par où sortir de ce labyrinthe, ils ont fait un article de foi de cette parole que nous lisions dans le Talmud (2) ; « Tous les termes qui étaient marqués pour la venue du Messie sont passés ; » et ont prononcé d'un commun accord: « Maudits soient ceux qui supputeront le temps du Messie! » comme on voit, dans une tempête qui a écarté le vaisseau trop loin de sa route, le pilote désespéré abandonner son calcul, et aller où le mène le hasard.

Depuis ce temps, toute leur étude a été d'éluder les prophéties où le temps du Christ était marqué : ils ne se sont pas souciés de renverser toutes les traditions de leurs pères, pourvu qu'ils pussent ôter aux chrétiens ces admirables prophéties; et ils en sont venus jusques à dire que celle de Jacob ne regardait pas le Christ.

Mais leurs anciens livres les démentent. Cette prophétie est entendue du Messie dans le Talmud (1), et la manière dont nous l'expliquons se trouve dans leurs Paraphrases (4), c'est-à-dire dans les Commentaires les plus authentiques et les plus respectés qui soient parmi eux.

---

(1) R. Hillel. *Ibid.* Is. Abrav. de Cap. Fidei. — (2) Gem. Tr. San. cap. xi. Moses Maimon in Epit. Is. Abrau. de Cap. fidei.— (3) Gem. Tr. Sanhed. c. xi. — (4) Par. Onkelos, Jonathan, et Jerosol. Vide Polyg. Ang.

Nous y trouvons en propres termes que la maison et le royaume de Juda, auquel se devait réduire un jour toute la postérité de Jacob et tout le peuple d'Israël, produirait toujours *des juges et des magistrats*, jusqu'à la venue du Messie, sous lequel il se formerait un royaume composé de tous les peuples.

C'est le témoignage que rendaient encore aux Juifs, dans les premiers temps du christianisme, leurs plus célèbres docteurs et les plus reçus. L'ancienne tradition, si ferme et si établie, ne pouvait être abolie d'abord ; et quoique les Juifs n'appliquassent pas à Jésus-Christ la prophétie de Jacob, ils n'avaient osé nier qu'elle ne convînt au Messie. Ils n'en sont venus à cet excès que longtemps après, et lorsque, pressés par les chrétiens, ils ont enfin aperçu que leur propre tradition était contre eux.

Pour la prophétie de Daniel, où la venue du Christ était renfermée dans le terme de quatre cent quatre-vingt-dix ans, à compter depuis la vingtième année d'Artaxerxe à la Longue-main ; comme ce terme menait à la fin du quatrième millénaire du monde, c'était aussi une tradition très-ancienne parmi les Juifs, que le Messie paraîtrait vers la fin de ce quatrième millénaire, et environ deux mille ans après Abraham. Un Élie, dont le nom est grand parmi les Juifs, quoique ce ne soit pas le prophète, l'avait ainsi enseigné avant la naissance de Jésus-Christ ; et la tradition s'en est conservée dans le livre du Talmud (1). Vous avez vu ce terme accompli à la venue de notre Seigneur, puisqu'il a paru en effet environ deux mille ans après Abraham, et vers l'an 4000 du monde. Cependant les Juifs ne l'ont pas connu ; et, frustrés de leur attente, ils ont dit que leurs péchés avaient retardé le Messie qui devait venir. Mais cependant nos dates sont assurées, de leur aveu propre ; et c'est un trop grand aveuglement, de faire dépendre des hommes un terme que Dieu a marqué si précisément dans Daniel.

C'est encore pour eux un grand embarras de voir que ce

(1) Gem. Tr. San. c. xi.

prophète fasse aller le temps du Christ avant celui de la ruine de Jérusalem; de sorte que ce dernier temps étant accompli, celui qui le précède le doit être aussi.

Josèphe s'est ici trompé trop grossièrement (1). Il a bien compté les semaines qui devaient être suivies de la désolation du peuple juif; et les voyant accomplies dans le temps que Tite mit le siége devant Jérusalem, il ne douta point que le moment de la perte de cette ville ne fût arrivé. Mais il ne considéra pas que cette désolation devait être précédée de la venue du Christ et de sa mort; de sorte qu'il n'entendit que la moitié de la prophétie.

Les Juifs qui sont venus après lui ont voulu suppléer à ce défaut. Ils nous ont forgé un Agrippa descendu d'Hérode, que les Romains, disent-ils, ont fait mourir un peu devant la ruine de Jérusalem; et ils veulent que cet Agrippa, Christ par son titre de roi, soit le Christ dont il est parlé dans Daniel : nouvelle preuve de leur aveuglement. Car, outre que cet Agrippa ne peut être ni le Juste, ni le Saint des saints, ni la fin des prophéties, tel que devait être le Christ que Daniel marquait en ce lieu; outre que le meurtre de cet Agrippa, dont les Juifs étaient innocents, ne pouvait pas être la cause de leur désolation, comme devait être la mort du Christ de Daniel : ce que disent ici les Juifs est une fable. Cet Agrippa descendu d'Hérode fut toujours du parti des Romains; il fut toujours bien traité par leurs empereurs, et régna dans un canton de la Judée longtemps après la prise de Jérusalem, comme l'atteste Josèphe et les autres contemporains (2).

Ainsi tout ce qu'inventent les Juifs, pour éluder les prophéties, les confond. Eux-mêmes ils ne se fient pas à des inventions si grossières; et leur meilleure défense est dans cette loi qu'ils ont établie de ne supputer plus les jours du Messie. Par là ils ferment les yeux volontairement à la vérité, et renoncent aux prophéties où le Saint-Esprit a lui-même compté les an-

---

(1) Antiq. lib. x, c. ult. De Bello Jud. lib. vii, c. 4; al. lib. vi, cap. 2. — (2) Joseph. de Bello Jud. lib. vii, c. 24; al. 5. Justus Tiber. Biblioth. Phot. cod. xxxiii, p. 19.

nées : mais pendant qu'ils y renoncent, ils les accomplissent, et font voir la vérité de ce qu'elles disent de leur aveuglement et de leur chute.

Qu'ils répondent ce qu'ils voudront aux prophéties : la désolation qu'elles prédisaient leur est arrivée dans le temps marqué; l'événement est plus fort que toutes leurs subtilités; et si le Christ n'est venu dans cettè fatale conjoncture, les prophètes en qui ils espèrent les ont trompés.

CHAPITRE XXIV.

CIRCONSTANCES MÉMORABLES DE LA CHUTE DES JUIFS : SUITE DE LEURS FAUSSES INTERPRÉTATIONS.

Et pour achever de les convaincre, remarquez deux circonstances qui ont accompagné leur chute et la venue du Sauveur du monde : l'une, que la succession des pontifes, perpétuelle et inaltérable depuis Aaron, finit alors; l'autre, que la distinction des tribus et des familles, toujours conservée jusqu'à ce temps, y périt, de leur aveu propre.

Cette distinction était nécessaire jusques au temps du Messie. De Lévi devaient naître les ministres des choses sacrées. D'Aaron devaient sortir les prêtres et les pontifes. De Juda devait sortir le Messie même. Si la distinction des familles n'eût subsisté jusqu'à la ruine de Jérusalem et jusqu'à la venue de Jésus-Christ, les sacrifices judaïques auraient péri devant le temps, et David eût été frustré de la gloire d'être reconnu pour le père du Messie. Le Messie est-il arrivé; le sacerdoce nouveau, selon l'ordre de Melchisédech, a-t-il commencé en sa personne, et la nouvelle royauté qui n'était pas de ce monde a-t-elle paru; on n'a plus besoin d'Aaron, ni de Lévi, ni de Juda, ni de David, ni de leurs familles. Aaron n'est plus nécessaire dans un temps où les sacrifices devaient cesser, selon Daniel (1). La maison de David et de

---

(1) Dan. ix. 27.

Juda a accompli sa destinée lorsque le Christ de Dieu en est sorti ; et comme si les Juifs renonçaient eux-mêmes à leur espérance, ils oublient précisément en ce temps la succession des familles, jusqu'alors si soigneusement et si religieusement retenue.

N'omettons pas une des marques de la venue du Messie, et peut-être la principale si nous la savons bien entendre, quoiqu'elle fasse le scandale et l'horreur des Juifs. C'est la rémission des péchés annoncée au nom d'un Sauveur souffrant, d'un Sauveur humilié et obéissant jusqu'à la mort. Daniel avait marqué, parmi ses semaines (1), la semaine mystérieuse que nous avons observée, où le Christ devait être immolé, où l'alliance devait être confirmée par sa mort, où les anciens sacrifices devaient perdre leur vertu. Joignons Daniel avec Isaïe : nous trouverons tout le fond d'un si grand mystère ; nous verrons « l'homme de douleurs, qui est chargé des iniquités de tout le peuple, qui donne sa vie pour le péché, et le guérit par ses plaies (2). » Ouvrez les yeux, incrédules : n'est-il pas vrai que la rémission des péchés vous a été prêchée au nom de Jésus-Christ crucifié? S'était-on jamais avisé d'un tel mystère? Quelque autre que Jésus-Christ, ou devant lui, ou après, s'est-il glorifié de laver les péchés par son sang? Se sera-t-il fait crucifier exprès pour acquérir un vain honneur, et accomplir en lui-même une si funeste prophétie? Il faut se taire, et adorer dans l'Evangile une doctrine qui ne pourrait pas même venir dans la pensée d'aucun homme, si elle n'était véritable.

L'embarras des Juifs est extrême dans cet endroit : ils trouvent dans leurs Ecritures trop de passages où il est parlé des humiliations de leur Messie. Que deviendront donc ceux où il est parlé de sa gloire et de ses triomphes? Le dénoûment naturel est qu'il viendra aux triomphes par les combats, et à la gloire par les souffrances. Chose incroyable! les Juifs ont mieux aimé mettre deux Messies. Nous voyons dans leur Talmud, et dans d'autres livres d'une pareille antiquité (3),

---

(1) Dan. ix, 23, 27. — (2) Is. liii. — (3) Tr. Succa, et Comm. sive Paraphr. sup. Cant. c. vii. v. 3.

qu'ils attendent un Messie souffrant, et un Messie plein de gloire : l'un mort et ressuscité, l'autre toujours heureux et toujours vainqueur; l'un a qui conviennent tous les passages où il est parlé de faiblesse, l'autre à qui conviennent tous ceux où il est parlé de grandeur : l'un enfin fils de Joseph, car on n'a pu lui dénier un des caractères de Jésus-Christ, qui a été réputé fils de Joseph, et l'autre fils de David : sans jamais vouloir entendre que ce Messie fils de David devait, selon David, *boire du torrent* avant que *de lever la tête* (1); c'est-à-dire, être affligé avant que d'être *triomphant*, comme le dit lui-même le fils de David. « O insensés et pesants de cœur, qui ne pouvez croire ce qu'ont dit les prophètes, ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses, et qu'il entrât dans sa gloire par ce moyen (2)? »

Au reste, si nous entendons du Messie ce grand passage où Isaïe nous représente si vivement *l'homme de douleurs frappé pour nos péchés*, et défiguré *comme un lépreux* (3), nous sommes encore soutenus dans cette explication, aussi bien que dans toutes les autres, par l'ancienne tradition des Juifs; et, malgré leurs préventions, le chapitre tant de fois cité de leur Talmud (4) nous enseigne que *ce lépreux chargé des péchés et du peuple sera le Messie*. Les douleurs du Messie, qui lui seront causées par nos péchés, sont célèbres dans le même endroit et dans les autres livres des Juifs. Il y est souvent parlé de l'entrée aussi humble que glorieuse qu'il devait faire dans Jérusalem, monté sur un âne; et cette célèbre prophétie de Zacharie lui est appliquée. De quoi les Juifs ont-ils à se plaindre? Tout leur était marqué en termes précis dans leurs prophètes : leur ancienne tradition avait conservé l'explication naturelle de ces célèbres prophéties; et il n'y a rien de plus juste que ce reproche que leur fait le Sauveur du monde (5) : « Hypocrites, vous savez juger par les vents, et par ce qui vous paraît dans le ciel, si le temps sera serein ou pluvieux; et vous ne savez pas connaître, à tant de signes qui vous sont donnés, le temps où vous êtes! »

---

(1) Ps. CIX. — (2) Luc. XXIV. 25, 26. — (3) Is. LIII. — (4) Gem. Tr. Sanhed. c. XI. — (5) Matth. XVI. 2, 3, 4. Luc. XII. 56.

Concluons donc que les Juifs ont eu véritablement raison de dire que *tous les termes de la venue du Messie sont passés.* Judas n'est plus un royaume ni un peuple : d'autres peuples ont reconnu le Messie qui devait être envoyé. Jésus-Christ a été montré aux Gentils : à ce signe, ils sont accourus au Dieu d'Abraham; et la bénédiction de ce patriarche s'est répandue par toute la terre. L'homme de douleurs a été prêché, et la rémission des péchés a été annoncée par sa mort. Toutes les semaines se sont écoulées; la désolation du peuple et du sanctuaire, juste punition de la mort du Christ, a eu son dernier accomplissement; enfin le Christ a paru avec tous les caractères que la tradition des Juifs y reconnaissait, et leur incrédulité n'a plus d'excuse.

Aussi voyons-nous depuis ce temps des marques indubitables de leur réprobation. Après Jésus-Christ, ils n'ont fait que s'enfoncer de plus en plus dans l'ignorance et dans la misère, d'où la seule extrémité de leurs maux, et la honte d'avoir été si souvent en proie à l'erreur, les fera sortir, ou plutôt la bonté de Dieu, quand le temps arrêté par sa providence pour punir leur ingratitude et dompter leur orgueil sera accompli.

Cependant ils demeurent la risée des peuples et l'objet de leur aversion, sans qu'une si longue captivité les fasse revenir à eux, encore qu'elle dût suffire pour les convaincre. Car enfin, comme leur dit saint Jérôme (1), « qu'attends-tu, ô Juif incrédule? tu as commis plusieurs crimes durant le temps des Juges : ton idôlatrie t'a rendu l'esclave de toutes les nations voisines; mais Dieu a eu bientôt pitié de toi, et n'a pas tardé à t'envoyer des sauveurs. Tu as multiplié tes idolâtries sous tes rois; mais les abominations où tu es tombé sous Achaz et sous Manassès n'ont été punies que par soixante-dix ans de captivité. Cyrus est venu, et il t'a rendu ta patrie, ton temple, et tes sacrifices. A la fin, tu as été accablé par Vespasien et par Tite. Cinquante ans après, Adrien a achevé de t'exterminer, et il y a quatre cents ans que tu demeures dans

(1) Hier. Ep. ad Dardan. tom. II, col. 610.

l'oppression. » C'est ce que disait saint Jérôme. L'argument s'est fortifié depuis, et douze cents ans ont été ajoutés à la désolation du peuple juif. Disons-lui donc, au lieu de quatre cents ans, que seize siècles ont vu durer sa captivité, sans que son joug devienne plus léger. « Qu'as-tu fait, ô peuple ingrat? Esclave dans tous les pays, et de tous les princes, tu ne sers point les dieux étrangers. Comment Dieu qui t'avait élu t'a-t-il oublié, et que sont devenues ses anciennes miséricordes? Quel crime, quel attentat plus grand que l'idolâtrie te fait sentir un châtiment que jamais tes idôlatries ne t'avaient attiré? Tu te tais? tu ne peux comprendre ce qui rend Dieu si inexorable? Souviens-toi de cette parole de tes pères : *Son sang soit sur nous et sur nos enfants* (1)! et encore : *Nous n'avons point de roi que César* (2). Le Messie ne sera pas ton roi; garde bien ce que tu as choisi, demeure l'esclave de César et des rois, jusqu'à ce que *la plénitude des Gentils soit entrée, et qu'enfin tout Israël soit sauvé* (3).

CHAPITRE XXV.

RÉFLEXIONS PARTICULIÈRES SUR LA CONVERSION DES GENTILS PROFOND CONSEIL DE DIEU, QUI LES VOULAIT CONVERTIR PAR LA CROIX DE JÉSUS-CHRIST. RAISONNEMENT DE SAINT PAUL SUR CETTE MANIÈRE DE LES CONVERTIR.

Cette conversion des Gentils était la seconde chose qui devait arriver au temps du Messie, et la marque la plus assurée de sa venue. Nous avons vu comme les prophètes l'avaient clairement prédite; et leurs promesses se sont vérifiées dans les temps de notre Seigneur. Il est certain qu'alors seulement, et ni plus tôt ni plus tard, ce que les philosophes n'ont osé tenter, ce que les prophètes ni le peuple juif lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle n'ont pu faire, douze pécheurs, envoyés par Jésus-Christ et témoins de sa

---

(1) MATTH. XXVII. 25. — (2) JOAN. XIX. 15. — (3) ROM. XI. 25, 26.

résurrection, l'ont accompli. C'est que la conversion du monde ne devait être l'ouvrage ni des philosophes ni même des prophètes : il était réservé au Christ, et c'était le fruit de sa croix.

Il fallait à la vérité que ce Christ et ses apôtres sortissent des Juifs, et que la prédication de l'Évangile commençât à Jérusalem. « Une montagne élevée devait paraître dans les derniers temps, » selon Isaïe (1) : c'était l'Église chrétienne. « Tous les Gentils y devaient venir, et plusieurs peuples devaient s'y assembler. En ce jour le Seigneur devait seul être élevé, et les idoles devaient être tout à fait brisées (2). » Mais Isaïe, qui a vu ces choses, a vu aussi en même temps que « la loi, qui devait juger les Gentils sortirait de Sion, et que la parole du Seigneur, qui devait corriger les peuples, sortirait de Jérusalem (3) ; » ce qui a fait dire au Sauveur que « le salut devait venir des Juifs (4). » Et il était convenable que la nouvelle lumière dont les peuples plongés dans l'idolâtrie devaient un jour être éclairés se répandît par tout l'univers, du lieu où elle avait toujours été. C'était en Jésus-Christ, fils de David et d'Abraham, que toutes les nations devaient être bénies et sanctifiées. Nous l'avons souvent remarqué. Mais nous n'avons pas encore observé la cause pour laquelle ce Jésus souffrant, ce Jésus crucifié et anéanti, devait être le seul auteur de la conversion des Gentils, et le seul vainqueur de l'idolâtrie.

Saint Paul nous a expliqué ce grand mystère au premier chapitre de la première Épître aux Corinthiens; et il est bon de considérer ce bel endroit dans toute sa suite. « Le Seigneur, dit-il (5), m'a envoyé prêcher l'Evangile, non par la sagesse et par le raisonnement humain, de peur de rendre inutile la croix de Jésus-Christ; car la prédication du mystère de la croix est folie à ceux qui périssent, et ne paraît un effet de la puissance de Dieu qu'à ceux qui se sauvent, c'est-à-dire à nous. En effet, il est écrit (6) : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. Où sont

(1) Is. II. 2. — (2) *Ibid.* 2, 3, 17, 18. — (3) *Ibid.* 3, 4. — (4) Joan. IV. 22. — (5) I. Cor. I, 17, 18, 19, 20. — (6) I. XXIX. 14; XXXIII. 18.

maintenant les sages? Où sont les docteurs? Que sont devenus ceux qui recherchaient les sciences de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? « Sans doute, puisqu'elle n'a pu tirer les hommes de leur ignorance. Mais voici la raison que saint Paul en donne. C'est que « Dieu, voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point reconnu par les ouvrages de sa sagesse, » c'est-à-dire par les créatures qu'il avait si bien ordonnées, « il a pris une autre voie, et a résolu de sauver ses fidèles par la folie de la prédication (1), » c'est-à-dire par le mystère de la croix, où la sagesse humaine ne peut rien comprendre.

Nouveau et admirable dessein de la divine Providence! Dieu avait introduit l'homme dans le monde, où de quelque côté qu'il tournât les yeux, la sagesse du Créateur reluisait dans la grandeur, dans la richesse et dans la disposition d'un si bel ouvrage. L'homme cependant l'a méconnu : les créatures, qui se présentaient pour élever notre esprit plus haut, l'ont arrêté : l'homme aveugle et abruti les a servies; et non content d'adorer l'œuvre des mains de Dieu, il a adoré l'œuvre de ses propres mains. Des fables, plus ridicules que celles que l'on conte aux enfants, ont fait sa religion : il a oublié la raison; Dieu la lui veut faire oublier d'une autre sorte. Un ouvrage dont il entendait la sagesse ne l'a point touché; un autre ouvrage lui est présenté, où son raisonnement se perd, et où tout lui paraît folie : c'est la croix de Jésus-Christ. Ce n'est point en raisonnant qu'on entend ce mystère : « c'est en captivant son intelligence sous l'obéissance de la foi; » c'est « en détruisant les raisonnements humains, et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu (2). »

En effet, que comprenons-nous dans ce mystère où le Seigneur de gloire est chargé d'opprobres; où la Sagesse divine est traitée de folle; où celui qui, assuré en lui-même de sa naturelle grandeur, « n'a pas cru s'attribuer trop quand il s'est dit égal à Dieu, s'est anéanti lui-même jusqu'à prendre

(1) I. Cor. I. 21. — (2) II. Cor. X. 4, 5.

la forme d'esclave, et à subir la mort de la croix (1) ? » Toutes nos pensées se confondent; et, comme disait saint Paul, il n'y a rien qui paraisse plus insensé à ceux qui ne sont pas éclairés d'en haut.

Tel était le remède que Dieu préparait à l'idolâtrie. Il connaissait l'esprit de l'homme, et il savait que ce n'était pas par raisonnement qu'il fallait détruire une erreur que le raisonnement n'avait pas établie. Il y a des erreurs où nous tombons en raisonnant; car l'homme s'embrouille souvent, à force de raisonner : mais l'idolâtrie était venue par l'extrémité opposée ; c'était en éteignant tout raisonnement, et en laissant dominer les sens qui voulaient tout revêtir des qualités dont ils sont touchés. C'est par là que la Divinité était devenue visible et grossière. Les hommes lui ont donné leur figure, et, ce qui était plus honteux encore, leurs vices et leurs passions. Le raisonnement n'avait point de part à une erreur si brutale : c'était un renversement du bon sens, un délire, une frénésie. Raisonnez avec un frénétique, et contre un homme qu'une fièvre ardente fait extravaguer, vous ne faites que l'irriter et rendre le mal irrémédiable : il faut aller à la cause, redresser le tempérament, et calmer les humeurs dont la violence cause de si étranges transports. Ainsi ce ne doit pas être le raisonnement qui guérisse le délire de l'idolâtrie. Qu'ont gagné les philosophes avec leurs discours pompeux, avec leur style sublime, avec leurs raisonnements si artificieusement arrangés? Platon, avec son éloquence qu'on a crue divine, a-t-il renversé un seul autel où ces monstrueuses divinités étaient adorées? Au contraire, lui et ses disciples, et tous les sages du siècle ont sacrifié au mensonge : « ils se sont perdus dans leurs pensées ; leur cœur insensé a été rempli de ténèbres, et, sous le nom de sages qu'ils se sont donné, ils sont devenus plus fous que les autres (2), » puisque, contre leurs propres lumières, ils ont adoré les créatures.

N'est-ce donc pas avec raison que saint Paul s'est écrié

---

(1) Philip. II. 7, 8.—(2) Rom. I. 21, 22.

dans notre passage (1) : « Où sont les sages, où sont les docteurs? Qu'ont opéré ceux qui cherchaient les sciences de ce siècle? Ont-ils pu seulement détruire les fables de l'idolâtrie? Ont-ils seulement soupçonné qu'il fallût s'opposer ouvertement à tant de blasphèmes, et souffrir, je ne dis pas le dernier supplice, mais le moindre affront pour la vérité? Loin de le faire, « ils ont retenu la vérité captive (2), » et ont posé pour maxime qu'en matière de religion il fallait suivre le peuple : le peuple, qu'ils méprisaient tant, a été leur règle dans la matière la plus importante de toutes, et où leurs lumières semblaient le plus nécessaires. Qu'as-tu donc servi, ô philosophie? « Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde? » comme nous disait saint Paul (3). N'a-t-il pas détruit la sagesse des sages, et montré l'inutilité de la science des savants?

C'est ainsi que Dieu a fait voir, par expérience, que la ruine de l'idolâtrie ne pouvait pas être l'ouvrage du seul raisonnement humain. Loin de lui commettre la guérison d'une telle maladie, Dieu a achevé de le confondre par le mystère de la croix; et tout ensemble il a porté le remède jusqu'à la source du mal.

L'idolâtrie, si nous l'entendons, prenait sa naissance de ce profond attachement que nous avons à nous-mêmes. C'est ce qui nous avait fait inventer des dieux semblables à nous; des dieux qui en effet n'étaient que des hommes sujets à nos passions, à nos faiblesses et à nos vices : de sorte que, sous le nom des fausses divinités, c'était en effet leurs propres pensées, leurs plaisirs et leurs fantaisies que les Gentils adoraient.

Jésus-Christ nous fait entrer dans d'autres voies. Sa pauvreté, ses ignominies et sa croix le rendent un objet horrible à nos sens. Il faut sortir de soi-même, renoncer à tout, tout crucifier pour le suivre. L'homme arraché à lui-même, et à tout ce que sa corruption lui faisait aimer, devient capable d'adorer Dieu et sa vérité éternelle, dont il veut dorénavant suivre les règles.

---

(1) I. Cor. I. 20. — (2) Rom. I. 18. — (3) I. Cor. I. 19, 20.

Là périssent et s'évanouissent toutes les idoles, et celles qu'on adorait sur des autels, et celles que chacun servait dans son cœur. Celles-ci avaient élevé les autres. On adorait Vénus, parce qu'on se laissait dominer à l'amour sensuel, et qu'on en aimait la puissance. Bacchus, le plus enjoué de tous les dieux, avait des autels, parce qu'on s'abandonnait et qu'on sacrifiait, pour ainsi dire, à la joie des sens, plus douce et plus enivrante que le vin. Jésus-Christ, par le mystère de sa croix, vient imprimer dans les cœurs l'amour des souffrances, au lieu de l'amour des plaisirs. Les idoles qu'on adorait au dehors furent dissipées, parce que celles qu'on adorait au dedans ne subsistaient plus : le cœur purifié, comme dit Jésus-Christ lui-même (1), est rendu capable de voir Dieu ; et l'homme, loin de faire Dieu semblable à soi, tâche plutôt, autant que le peut souffrir son infirmité, à devenir semblable à Dieu.

Le mystère de Jésus-Christ nous a fait voir comment la Divinité pouvait sans se ravilir être unie à notre nature, et se revêtir de nos faiblesses. Le Verbe s'est incarné : celui qui avait *la forme* et la nature *de Dieu,* sans perdre ce qu'il était, *a pris la forme d'esclave* (2). Inaltérable en lui-même, il s'unit et il s'approprie une nature étrangère. O hommes, vous vouliez des dieux qui ne fussent, à dire vrai, que des hommes, et encore des hommes vicieux ! c'était un trop grand aveuglement. Mais voici un nouvel objet d'adoration qu'on vous propose : c'est un Dieu et un homme tout ensemble ; mais un homme qui n'a rien perdu de ce qu'il était en prenant ce que nous sommes. La Divinité demeure immuable, et, sans pouvoir se dégrader, elle ne peut qu'élever ce qu'elle unit avec elle.

Mais encore qu'est-ce que Dieu a pris de nous? Nos vices et nos péchés? A Dieu ne plaise : il n'a pris de l'homme que ce qu'il y a fait, et il est certain qu'il n'y avait fait ni le péché ni le vice. Il y avait fait la nature ; il l'a prise. On peut dire qu'il avait fait la mortalité avec l'infirmité qui l'accom-

---

(1) Matth. v. 8. — (2) Philip. ii. 6, 7.

pagne, parce qu'encore qu'elle ne fût pas du premier dessein, elle était le juste supplice du péché, et en cette qualité elle était l'œuvre de la justice divine. Aussi Dieu n'a-t-il pas dédaigné de la prendre ; et, en prenant la peine du péché sans le péché même, il a montré qu'il était non pas un coupable qu'on punissait, mais le Juste qui expiait les péchés des autres.

De cette sorte, au lieu des vices que les hommes mettaient dans leurs dieux, toutes les vertus ont paru dans ce Dieu-homme ; et afin qu'elles y parussent dans les dernières épreuves, elles y ont paru au milieu des plus horribles tourments. Ne cherchons plus d'autre Dieu visible après celui-ci : il est seul digne d'abattre toutes les idoles ; et la victoire qu'il devait remporter sur elles est attachée à sa croix.

C'est-à-dire qu'elle est attachée à une folie apparente. « Car les Juifs, poursuit saint Paul (1), demandent des miracles, » par lesquels Dieu en remuant avec éclat toute la nature, comme il fit à la sortie d'Égypte, les mette visiblement au-dessus de leurs ennemis ; « et les Grecs ou les Gentils cherchent la sagesse » et des discours arrangés, comme ceux de leur Platon et de leur Socrate. « Et nous, continue l'Apôtre, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale aux Juifs, » et non pas miracle ; « folie aux Gentils, » et non pas sagesse : « mais qui est aux Juifs, et aux Gentils appelés à la connaissance de la vérité, la puissance et la sagesse de Dieu, parce qu'en Dieu ce qui est fou est plus sage que toute la sagesse humaine, et ce qui est faible est plus fort que toute la force humaine. » Voilà le dernier coup qu'il fallait donner à notre superbe ignorance. La sagesse où l'on nous mène est si sublime, qu'elle paraît folie à notre sagesse ; et les règles en sont si hautes, que tout nous y paraît un égarement.

Mais si cette divine sagesse nous est impénétrable en elle-même, elle se déclare par ses effets. Une vertu sort de la croix, et toutes les idoles sont ébranlées. Nous les voyons tomber par terre, quoique soutenues par toute la puissance

(1) I. Cor. I. 22, 23, 24, 25.

davantage pour émouvoir ces ouvriers. Ils sortirent tous ensemble, criant comme des furieux : *La grande Diane des Éphésiens !* et traînant les compagnons de saint Paul au théâtre, où toute la ville s'était assemblée. Alors les cris redoublèrent, et durant deux heures la place publique retentissait de ces mots : *La grande Diane des Éphésiens !* Saint Paul et ses compagnons furent à peine arrachés des mains du peuple par les magistrats, qui craignirent qu'il n'arrivât de plus grands désordres dans ce tumulte. Joignez à l'intérêt des particuliers l'intérêt des prêtres qui allaient tomber avec leurs dieux ; joignez à tout cela l'intérêt des villes que la fausse religion rendait illustres, comme la ville d'Éphèse qui devait à son temple ses priviléges, et l'abord des étrangers dont elle était enrichie : quelle tempête devait s'élever contre l'Église naissante ! et faut-il s'étonner de voir les apôtres si souvent battus, lapidés, et laissés pour morts au milieu de la populace ? Mais un plus grand intérêt va remuer une plus grande machine : l'intérêt de l'État va faire agir le sénat, le peuple romain, et les empereurs.

Il y avait déjà longtemps que les ordonnances du sénat défendaient les religions étrangères (1). Les empereurs étaient entrés dans la même politique ; et dans cette belle délibération, où il s'agissait de réformer les abus du gouvernement, un des principaux réglements que Mécénas proposa à Auguste fut d'empêcher les nouveautés dans la religion, qui ne manquaient pas de causer de dangereux mouvements dans les États. La maxime était véritable : car qu'y a-t-il qui émeuve plus violemment les esprits, et les porte à des excès plus étranges ? Mais Dieu voulait faire voir que l'établissement de la religion véritable n'excitait pas de tels troubles ; et c'est une des merveilles qui montre qu'il agissait dans cet ouvrage. Car qui ne s'étonnerait de voir, que durant trois cents ans entiers que l'Église a eu à souffrir tout ce que la rage des persécuteurs pouvait inventer de plus cruel, parmi tant de séditions et tant

(1) Tit. Liv. lib. xxxix, c. 18, etc. Orat. Mæcen. apud Dion. Cass. lib. lii. Tertul. Apolog. c. 5. Euseb. Histoire eccl. lib. ii, c. 2.

de guerres civiles, parmi tant de conjurations contre la personne des empereurs, il ne se soit jamais trouvé un seul chrétien ni bon ni mauvais? Les chrétiens défient leurs plus grands ennemis d'en nommer un seul ; il n'y en eut jamais aucun (1) : tant la doctrine chrétienne inspirait de vénération pour la puissance publique, et tant fut profonde l'impression que fit dans tous les esprits cette parole du Fils de Dieu (2) : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Cette belle distinction porta dans les esprits une lumière si claire, que jamais les chétiens ne cessèrent de respecter l'image de Dieu dans les princes persécuteurs de la vérité. Ce caractère de soumission reluit tellement dans toutes leurs apologies, qu'elles inspirent encore aujourd'hui à ceux qui les lisent l'amour de l'ordre public, et fait voir qu'ils n'attendaient que de Dieu l'établissement du christianisme. Des hommes si déterminés à la mort, qui remplissaient tout l'empire et toutes les armées (3), ne se sont pas échappés une seule fois durant tant de siècles de souffrances ; ils se défendaient à eux-mêmes, non-seulement les actions séditieuses, mais encore les murmures. Le doigt de Dieu était dans cette œuvre, et nulle autre main que la sienne n'eût pu retenir des esprits poussés à bout par tant d'injustices.

A la vérité, il leur était dur d'être traités d'ennemis publics, et d'ennemis des empereurs, eux qui ne respiraient que l'obéissance, et dont les vœux les plus ardents avaient pour objet le salut des princes et le bonheur de l'État. Mais la politique romaine se croyait attaquée dans ses fondements, quand on méprisait ses dieux. Rome se vantait d'être une ville sainte par sa fondation, consacrée dès son origine par des auspices divins, et dédiée par son auteur au dieu de la guerre. Peu s'en faut qu'elle ne crût Jupiter plus présent dans la Capitole que dans le ciel. Elle croyait devoir ses victoires à sa religion. C'est par là qu'elle avait dompté et les nations et leurs dieux; car on raisonnait ainsi en ce temps :

---

(1) TERTULL. Apolog. c. 35, 36, etc. — (2) MATTH. XXII, 21. — (3) TERTULL. Apol. cap. 37.

de sorte que les dieux romains devaient être les maîtres des autres dieux, comme les Romains étaient les maîtres des autres hommes. Rome, en subjuguant la Judée, avait compté le Dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avait vaincus : le vouloir faire régner, c'était renverser les fondements de l'empire ; c'était haïr les victoires et la puissance du peuple romain (1). Ainsi les chrétiens, ennemis des dieux, étaient regardés en même temps comme ennemis de la république. Les empereurs prenaient plus de soin de les exterminer que d'exterminer les Parthes, les Marcomans et les Daces : le christianisme abattu paraissait dans leurs inscriptions avec autant de pompe que les Sarmates défaits. Mais ils se vantaient à tort d'avoir détruit une religion qui s'accroissait sous le fer et dans le feu. Les calomnies se joignaient en vain à la cruauté. Des hommes qui pratiquaient des vertus au-dessus de l'homme étaient accusés de vices qui font horreur à la nature. On accusait d'inceste ceux dont la chasteté faisait les délices ; on accusait de manger leurs propres enfants, ceux qui étaient bienfaisants envers leurs persécuteurs. Mais, malgré la haine publique, la force de la vérité tirait de la bouche de leurs ennemis des témoignages favorables. Chacun sait ce qu'écrivit Pline le Jeune (2) à Trajan sur les bonnes mœurs des chrétiens. Ils furent justifiés, mais ils ne furent pas exemptés du dernier supplice ; car il leur fallait encore ce dernier trait pour achever en eux l'image de Jésus-Christ crucifié, et ils devaient comme lui aller à la croix avec une déclaration publique de leur innocence.

L'idolâtrie ne mettait pas toute sa force dans la violence. Encore que son fond fût une ignorance brutale, et une entière dépravation du sens humain, elle voulait se parer de quelques raisons. Combien de fois a-t-elle tâché de se déguiser, et en combien de manières s'est-elle transformée pour couvrir sa honte? Elle faisait quelquefois la respectueuse envers la Divinité. Tout ce qui est divin, disait-elle, est inconnu : il n'y a

---

(1) Cic. Orat. pro. Flacco, n. 28. Orat. Symm. ad Imp. Val. Theod. et Arc. ap. Ambr. tom. v, lib. v. Ep. xxx, nunc xvii, t. ii, col. 828 et seq. Zozim. Hist. lib. ii, iv, etc. — (2) Plin. lib. x. Ep. 97.

que la Divinité qui se connaisse elle-même; ce n'est pas à nous à discourir de choses si hautes : c'est pourquoi il en faut croire les anciens, et chacun doit suivre la religion qu'il trouve établie dans son pays. Par ces maximes, les erreurs grossières autant qu'impies, qui remplissaient toute la terre, étaient sans remède, et la voix de la nature, qui annonçait le vrai Dieu, était étouffée.

On avait sujet de penser que la faiblesse de notre raison égarée a besoin d'une autorité qui la ramène au principe, et que c'est de l'antiquité qu'il faut apprendre la religion véritable. Aussi en avez-vous vu la suite immuable dès l'origine du monde. Mais de quelle antiquité se pouvait vanter le paganisme, qui ne pouvait lire ses propres histoires sans y trouver l'origine non-seulement de sa religion, mais encore de ses dieux? Varron et Cicéron (1), sans compter les autres auteurs, l'ont bien fait voir. Ou bien aurions-nous recours à ces milliers infinis d'années, que les Égyptiens remplissaient de fables confuses et impertinentes, pour établir l'antiquité dont ils se vantaient? Mais toujours y voyait-on naître et mourir les divinités de l'Égypte; et ce peuple ne pouvait se faire ancien, sans marquer le commencement de ses dieux.

Voici une autre forme de l'idolâtrie. Elle voulait qu'on servît tout ce qui passait pour divin. La politique romaine, qui défendait si sévèrement les religions étrangères, permettait qu'on adorât les dieux des barbares, pourvu qu'elle les eût adoptés. Ainsi elle voulait paraître équitable envers tous les dieux, aussi bien qu'envers tous les hommes. Elle encensait quelquefois le Dieu des Juifs avec tous les autres. Nous trouvons une lettre de Julien l'Apostat (2), par laquelle il promet aux Juifs de rétablir la sainte Cité, et de sacrifier avec eux au Dieu créateur de l'univers. Nous avons vu que les païens voulaient bien adorer le vrai Dieu, mais non pas le vrai Dieu tout seul; et il ne tint pas aux empereurs que Jésus-Christ même, dont ils persécutaient les disciples, n'eût des autels parmi les Romains.

---

(1) De Nat. Deor. lib. I et III. — (2) Jul. Ep. ad comm. Judæor. XXV.

Quoi donc, les Romains ont-ils pu penser à honorer comme Dieu celui que leurs magistrats avaient condamné au dernier supplice, et que plusieurs de leurs auteurs ont chargé d'opprobres? Il ne faut pas s'en étonner, et la chose est incontestable.

Distinguons premièrement ce que fait dire en général une haine aveugle, d'avec les faits positifs dont on croit avoir la preuve. Il est certain que les Romains, quoiqu'ils aient condamné Jésus-Christ, ne lui ont jamais reproché aucun crime particulier. Aussi Pilate le condamna-t-il avec répugnance, violenté par les cris et par les menaces des Juifs. Mais, ce qui est bien plus merveilleux, les Juifs eux-mêmes, à la poursuite desquels il a été crucifié, n'ont conservé dans leurs anciens livres la mémoire d'aucune action qui notât sa vie, loin d'en avoir remarqué aucune qui lui ait fait mériter le dernier supplice : par où se confirme manifestement ce que nous lisons dans l'Évangile, que tout le crime de notre Seigneur a été de s'être dit le Christ fils de Dieu.

En effet, Tacite nous rapporte bien le supplice de Jésus-Christ sous Ponce Pilate et durant l'empire de Tibère (1) : mais il ne rapporte aucun crime qui lui ait fait mériter la mort, que celui d'être l'auteur d'une secte convaincue de haïr le genre humain, ou de lui être odieuse. Tel est le crime de Jésus-Christ et des chrétiens; et leurs plus grands ennemis n'ont jamais pu les accuser qu'en termes vagues, sans jamais alléguer un fait positif qu'on leur ait pu imputer.

Il est vrai que dans la dernière persécution, et trois cents ans après Jésus-Christ, les païens, qui ne savaient plus que reprocher ni à lui ni à ses disciples, publièrent de faux actes de Pilate, où ils prétendaient qu'on verrait les crimes pour lesquels il avait été crucifié. Mais comme on n'entend point parler de ces actes dans tous les siècles précédents, et que ni sous Néron, ni sous Domitien, qui régnaient dans l'origine du christianisme, quelque ennemis qu'ils en fussent, on n'en trouve rien du tout; il paraît qu'ils ont été faits à plaisir;

(1) TACIT. Annal. lib. XV, c. 44.

et il y a parmi les Romains si peu de preuves constantes contre Jésus-Christ, que ses ennemis ont été réduits à en inventer.

Voilà donc un premier fait, l'innocence de Jésus-Christ sans reproche. Ajoutons-en un second, la sainteté de sa vie et de sa doctrine reconnue. Un des plus grands empereurs romains (c'est Alexandre Sévère) admirait notre Seigneur, et faisait écrire dans les ouvrages publics, aussi bien que dans son palais (1), quelques sentences de son Évangile. Le même empereur louait et proposait pour exemple, les saintes précautions avec lesquelles les chrétiens ordonnaient les ministres des choses sacrées. Ce n'est pas tout : on voyait dans son palais une espèce de chapelle, où il sacrifiait dès le matin. Il y avait consacré les images *des âmes saintes*, parmi lesquelles il rangeait avec Orphée, Jésus-Christ et Abraham. Il avait une autre chapelle, ou comme on voudra traduire le mot latin *lararium*, de moindre dignité que la première, où l'on voyait l'image d'Achille et de quelques autres grands hommes; mais Jésus-Christ était placé dans le premier rang. C'est un païen qui l'écrit, et il cite pour témoin un auteur du temps d'Alexandre (2). Voilà donc deux témoins de ce même fait; et voici un autre fait qui n'est pas moins surprenant.

Quoique Porphyre, en abjurant le Christianisme, s'en fût déclaré l'ennemi, il ne se laisse pas, dans le livre intitulé *la Philosophie des oracles* (3), d'avouer qu'il y en a eu de très-favorables à la sainteté de Jésus-Christ.

A Dieu ne plaise que nous apprennions par les oracles trompeurs la gloire du Fils de Dieu, qui les a fait taire en naissant! Ces oracles cités par Porphyre sont de pures inventions ; mais il est bon de savoir ce que les païens faisaient dire à leurs dieux sur notre Seigneur. Porphyre donc nous assure qu'il y a eu des oracles, « où Jésus-Christ est appelé un homme pieux et digne de l'immortalité, et les chrétiens, au contraire, des hommes impurs et séduits. » Il

(1) LAMPRID. in Alex. Sev. c. 45, 51. — (2) *Ibid.* c. 29, 31. — (3) PROPH. lib. de Philos. per orac. EUSEB. Dem. Ev. lib. III, c. 6, p. 134. AUG. de Civ. Dei, lib. XIX, c. 23; t. VII, col. 566, 567.

récite ensuite l'oracle de la déesse Hécate, où elle parle de Jésus-Christ comme « d'un homme illustre par sa piété, dont le corps a cédé aux tourments, mais dont l'âme est dans le ciel avec les âmes bienheureuses. Cette âme, disait la déesse de Porphyre, par une espèce de fatalité, a inspiré l'erreur aux âmes à qui le destin n'a pas assuré les dons des dieux et la connaissance du grand Jupiter ; c'est pourquoi ils sont ennemis des dieux. Mais gardez-vous bien de le blâmer, poursuit-elle en parlant de Jésus-Christ, et plaignez seulement l'erreur de ceux dont je vous ai raconté la malheureuse destinée. » Paroles pompeuses et entièrement vides de sens, mais qui montrent que la gloire de notre Seigneur a forcé ses ennemis à lui donner des louanges.

Outre l'innocence et la sainteté de Jésus-Christ, il y a encore un troisième point qui n'est pas moins important, c'est ses miracles. Il est certain que les Juifs ne les ont jamais niés ; et nous trouvons dans leur Talmud (1) quelques-uns de ceux que ses disciples ont faits en son nom. Seulement, pour les obscurcir, ils ont dit qu'il les avait faits par les enchantements qu'ils avait appris en Egypte ; ou même par le nom de Dieu, ce nom inconnu et ineffable dont la vertu peut tout selon les Juifs, et que Jésus-Christ avait découvert, on ne sait comment, dans le sanctuaire (2) ; ou enfin, parce qu'il était un de ces prophètes marqués par Moïse (3), dont les miracles trompeurs devaient porter le peuple à l'idolâtrie. Jésus-Christ vainqueur des idoles, dont l'Évangile a fait reconnaître un seul Dieu par toute la terre, n'a pas besoin d'être justifié de ce reproche : les vrais prophètes n'ont pas moins prêché sa divinité, qu'il a fait lui-même ; et ce qui doit résulter du témoignage des Juifs, c'est que Jésus-Christ a fait des miracles pour justifier sa mission.

Au reste, quand ils lui reprochent qu'il les a faits par magie, ils devraient songer que Moïse a été accusé du même crime. C'était l'ancienne opinion des Égyptiens, qui, étonnés

---

(1) Tr. de Idololat. et Comm. in Eccl. — (2) Tr. de Sabb. c. XII. lib. Generat. Jesu, seu Hist. Jesu. — (3) Deut. XIII. 1, 2.

des merveilles que Dieu avait opérées en leur pays par ce grand homme, l'avaient mis au nombre des principaux magiciens. On peut voir encore cette opinion dans Pline et dans Apulée (1), où Moïse se trouve nommé avec Jannès et Mambré, ces célèbres enchanteurs d'Égypte dont parle saint Paul (2), et que Moïse avait confondus par ses miracles. Mais la réponse des Juifs était aisée. Les illusions des magiciens n'ont jamais eu un effet durable, ni ne tendent à établir, comme a fait Moïse, le culte du Dieu véritable et la sainteté de vie: joint que Dieu sait bien se rendre le maître, et faire des œuvres que la puissance ennemie ne puisse imiter. Les mêmes raisons mettent Jésus-Christ au-dessus d'une si vaine accusation, qui dès là, comme nous l'avons remarqué, ne sert plus qu'à justifier que ses miracles sont incontestables.

Ils le sont en effet si fort, que les Gentils n'ont pu en disconvenir non plus que les Juifs. Celse, le grand ennemi des chrétiens, et qui les attaque dès les premiers temps avec toute l'habileté imaginable, recherchant avec un soin infini tout ce qui pouvait leur nuire, n'a pas nié tous les miracles de notre Seigneur : il s'en défend, en disant avec les Juifs que Jésus-Christ avait appris les secrets des Égyptiens, c'est-à-dire la magie, et qu'il voulut s'attribuer la divinité par les merveilles qu'il fit en vertu de cet art damnable (3). C'est pour la même raison que les chrétiens passaient pour magiciens (4) ; et nous avons un passage de Julien l'Apostat (5) qui méprise les miracles de notre Seigneur, mais qui ne les révoque pas en doute. Volusien, dans son Épître à saint Augustin (6), en fait de même ; et ce discours était commun parmi les païens.

Il ne faut donc plus s'étonner si, accoutumés à faire des dieux de tous les hommes où il éclatait quelque chose d'extraordinaire, ils voulurent ranger Jésus-Christ parmi leurs

---

(1) Plin. Hist. natur. lib. xxx, c. 1. Apud. Apol. seu de Magia. — (2) II. Tim. III. 8. — (3) Orig. cont. Cels. lib. I, n. 38; lib. II, n. 48, tom. I, p. 356, 422. — (4) *Ibid.* l. VI, n. 39, t. I, p. 661. Act. Mart. passim. — (5) Jul. ap. Cyril. lib. VI, t. VI, p. 191. — (6) Apud Aug. Ep. III, IV, nunc CXXXV, CXXXVI, t. II, col. 399, 400.

divinités. Tibère, sur les relations qui lui venaient de Judée, proposa au sénat d'accorder à Jésus-Christ les honneurs divins (1). Ce n'est point un fait qu'on avance en l'air, et Terlullien le rapporte, comme public et notoire, dans son Apologétique qu'il présente au sénat au nom de l'Église, qui n'eût pas voulu affaiblir une aussi bonne cause que la sienne par des choses où on aurait pu si aisément la confondre. Que si on veut le témoignage d'un auteur païen, Lampridius nous dira « qu'Adrien avait élevé à Jésus-Christ des temples qu'on voyait encore du temps qu'il écrivait (2); et qu'Alexandre Sévère, après l'avoir révélé en particulier, lui voulait publiquement dresser des autels, et le mettre au nombre des dieux (3).

Il y a certainement beaucoup d'injustice à ne vouloir croire, touchant Jésus-Christ, que ce qu'en écrivent ceux qui ne se sont pas rangés parmi ses disciples : car c'est chercher la foi dans les incrédules, ou le soin et l'exactitude dans ceux qui, occupés de tout autre chose, tenaient la religion pour indifférente. Mais il vrai néanmoins que la gloire de Jésus-Christ a eu un si grand éclat, que le monde ne s'est pu défendre de lui rendre quelque témoignage : et je ne puis vous en rapporter de plus authentique que celui de tant d'empereurs.

Je reconnais toutefois qu'ils avaient encore un autre dessein. Il se mêlait de la politique dans les honneurs qu'ils rendaient à Jésus-Christ. Ils prétendaient qu'à la fin les religions s'uniraient, et que les dieux de toutes les sectes deviendraient communs. Les chrétiens ne connaissaient point ce culte mêlé, et ne méprisèrent pas moins les condescendances que les rigueurs de la politique romaine. Mais Dieu voulut qu'un autre principe fît rejeter par les païens les temples que les empereurs destinaient à Jésus-Christ. Les prêtres des idoles, au rapport de l'auteur païen déjà cité (4) tant de fois, déclarèrent à l'empereur Adrien, que s'il consacrait ces temples

(1) Tertul. Apol. c. 5. Euseb. Hist. Eccl. lib. II, c. 2. — (2) Lamprid. in Alex. Sev. c. 43. — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*

bâtis à l'usage des chrétiens, tous les autres temples seraient abandonnés, et que tout le monde embrasserait la religion chrétienne. » L'idolâtrie même sentait dans notre religion une force victorieuse contre laquelle les faux dieux ne pouvaient tenir, et justifiait elle-même la vérité de cette sentence de l'Apôtre (1) : « Quelle convention peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial, et comment peut-on accorder le temple de Dieu avec les idoles? »

Ainsi, par la vertu de la croix, la religion païenne, confondue par elle-même, tombait en ruine; et l'unité de Dieu s'établissait tellement, qu'à la fin l'idolâtrie n'en parut pas éloignée. Elle disait que la nature divine, si grande et si étendue, ne pouvait être exprimée ni par un seul nom, ni sous une seule forme; mais que Jupiter, et Mars, et Junon, et les autres dieux, n'étaient au fond que le même dieu, dont les vertus infinies étaient expliquées et représentées par tant de mots différents (2). Quand ensuite il fallait venir aux histoires impures des dieux, à leurs infâmes généalogies, à leurs impudiques amours, à leurs fêtes, et à leurs mystères, qui n'avaient point d'autre fondement que ces fables prodigieuses, toute la religion se tournait en allégories : c'était le monde ou le soleil qui se trouvait être ce Dieu unique; c'était les étoiles, c'était l'air, et le feu, et l'eau, et la terre, et leurs divers assemblages, qui étaient cachés sous les noms des dieux et dans leurs amours. Faible et misérable refuge : car outre que les fables étaient scandaleuses, et toutes les allégories froides et forcées, que trouvait-on à la fin, sinon que ce Dieu unique était l'univers avec toutes ses parties; de sorte que le fond de la religion était la nature, et toujours la créature adorée à la place du Créateur?

Ces faibles excuses de l'idolâtrie, quoique tirées de la philosophie des Stoïciens, ne contentaient guère les philosophes. Celse et Porphyre cherchèrent de nouveaux secours dans la

---

(1) II. Cor. vi. 15, 16. — (2) Macrob. Saturn. lib. i, c. 17 et seq. Apul. de Deo Socr. Aug. de Civit. Dei, lib. iv, c. x, xi; t. vii, col. 95 et seq.

doctrine de Platon et de Pythagore; et voici comment ils conciliaient l'unité de Dieu avec la multiplicité des dieux vulgaires. Il n'y avait, disaient-ils, qu'un Dieu souverain : mais il était si grand, qu'il ne se mêlait pas des petites choses. Content d'avoir fait le ciel et les astres, il n'avait daigné mettre la main à ce bas monde, qu'il avait laissé former à ses subalternes; et l'homme, quoique né pour le connaître, parce qu'il était mortel, n'était pas une œuvre digne de ses mains (1). Aussi était-il inaccessible à notre nature : il était logé trop haut pour nous; les esprits célestes qui nous avaient faits nous servaient de médiateurs auprès de lui, et c'est pourquoi il les fallait adorer.

Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des Platoniciens, qui aussi bien tombent d'elles-mêmes. Le mystère de Jésus-Christ les détruisait par le fondement (2). Ce mystère apprenait aux hommes que Dieu, qui les avait faits à son image, n'avait garde de les mépriser; que s'ils avaient besoin de médiateur, ce n'était pas à cause de leur nature, que Dieu avait faite comme il avait fait toutes les autres; mais à cause de leur péché, dont ils étaient les seuls auteurs : au reste, que leur nature les éloignait si peu de Dieu, que Dieu ne dédaignait pas de s'unir à eux en se faisant homme, et leur donnait pour médiateur, non point ces esprits célestes que les philosophes appelaient démons, et que l'Écriture appelait anges; mais un homme qui, joignant la force d'un Dieu à notre nature infirme, nous fît un remède de notre faiblesse.

Que si l'orgueil des Platoniciens ne pouvait pas se rabaisser jusqu'aux humiliations du Verbe fait chair, ne devaient-ils pas du moins comprendre que l'homme, pour être un peu au-dessous des anges, ne laissait pas d'être comme eux capable de posséder Dieu; de sorte qu'il était plutôt leur frère que leur sujet, et ne devait pas les adorer, mais adorer avec

---

(1) Orig. cont. Cels. lib. v, vi, etc. passim. Plat. Conv. Tim. etc. Porphyr. de Abstin. lib. ii. Apul. de Deo Socr. Aug. de Civ. Dei, lib. viii, c. xiv et seq. xviii, xxi, xxii; lib. ix, cap. iii, vi; t. vii, col. 202 et seq. 219, 223. — (2) Aug. Ep. iii; ad Volusian. etc. nunc cxxxvii; t. ii, col. 404 et seq.

eux, en esprit de société, celui qui les avait faits les uns et les autres à sa ressemblance? C'était donc non-seulement trop de bassesse, mais encore trop d'ingratitude au genre humain, de sacrifier à d'autres qu'à Dieu; et rien n'était plus aveugle que le paganisme, qui, au lieu de lui réserver ce culte suprême, le rendait à tant de démons.

C'est ici que l'idolâtrie, qui semblait être aux abois, découvrit tout à fait son faible. Sur la fin des persécutions, Porphyre, pressé par les chrétiens, fut contraint de dire que le sacrifice n'était pas le culte suprême; et voyez jusqu'où il poussa l'extravagance. Ce Dieu très-haut, disait-il (1), ne recevait point de sacrifice : tout ce qui est matériel est impur pour lui, et ne peut lui être offert. La parole même ne doit pas être employée à son culte, parce que la voix est une chose corporelle : il faut l'adorer en silence, et par de simples pensées; tout autre culte est indigne d'une majesté si haute.

Ainsi Dieu était trop grand pour être loué. C'était un crime d'exprimer comme nous pouvons ce que nous pensons de sa grandeur. Le sacrifice, quoiqu'il ne soit qu'une manière de déclarer notre dépendance profonde, et une reconnaissance de sa souveraineté, n'était pas pour lui. Porphyre le disait ainsi expressément; et cela qu'était-ce autre chose qu'abolir la religion, et laisser tout à fait sans culte celui qu'on reconnaissait pour le Dieu des dieux?

Mais qu'était-ce donc que ces sacrifices que les Gentils offraient dans tous les temples? Porphyre en avait trouvé le secret. Il y avait, disait-il, des esprits impurs, trompeurs, malfaisants, qui, par un orgueil insensé, voulaient passer pour des dieux, et se faire servir par les hommes. Il fallait les apaiser, de peur qu'ils ne nous nuisissent (2). Les uns, plus gais et plus enjoués, se laissaient gagner par des spectacles et des jeux : l'humeur plus sombre des autres voulait l'odeur de la graisse, et se repaissait de sacrifices sanglants.

---

(1) Porph. de Abstin. lib. II. Aug. de Civ. Dei, lib. X. passim. — (2) Porph. de Abstin. lib. apud Aug. de Civ. Dei, lib. VIII, c. XIII; tom. VII, col. 201.

Que sert de réfuter ces absurdités? Enfin les chrétiens gagnaient leur cause. Il demeurait pour constant que tous les dieux auxquels on sacrifiait parmi les Gentils étaient des esprits malins, dont l'orgueil s'attribuait la divinité; de sorte que l'idolâtrie, à la regarder en elle-même, paraissait seulement l'effet d'une ignorance brutale; mais, à remonter à la source, c'était une œuvre menée de loin, poussée aux derniers excès par des esprits malicieux. C'est ce que les chrétiens avaient toujours prétendu; c'est ce qu'enseignait l'Évangile; c'est ce que chantait le Psalmiste: « Tous les dieux des Gentils sont des démons; mais le Seigneur a fait les cieux (1). »

Et toutefois, Monseigneur, étrange aveuglement du genre humain! l'idolâtrie réduite à l'extrémité, et confondue par elle-même, ne laissait pas de se soutenir. Il ne fallait que la revêtir de quelque apparence, et l'expliquer en paroles dont le son fût agréable à l'oreille, pour la faire entrer dans les esprits. Porphyre était admiré. Jamblique, son sectateur, passait pour un homme divin, parce qu'il savait envelopper les sentiments de son maître de termes qui paraissaient mystérieux, quoiqu'en effet ils ne signifiassent rien. Julien l'Apostat, tout fin qu'il était, fut pris par ces apparences; les païens mêmes le racontent (2). Des enchantements vrais ou faux, que ces philosophes vantaient, leur austérité mal entendue, leur abstinence ridicule qui allait jusqu'à faire un crime de manger les animaux, leurs purifications superstitieuses, enfin leur contemplation qui s'évaporait en vaines pensées, et leurs paroles aussi peu solides qu'elles semblaient magnifiques, imposaient au monde. Mais je ne dis pas le fond. La sainteté des mœurs chrétiennes, le mépris des plaisirs qu'elle commandait, et plus que tout cela l'humilité qui faisait le fond du christianisme, offensait les hommes; et si nous savons le comprendre, l'orgueil, la sensualité et le libertinage étaient les seules défenses de l'idolâtrie.

---

(1) Ps. XCV. 5. — (2) EUNAP. MAXIM. ORIBAS. CHRYSANTH. Ep. Jul. ad Jamb. AMM. MARCELL. lib. XXII, XXIII, XXV.

L'Église la déracinait tous les jours par sa doctrine, et plus encore par sa patience. Mais ces esprits malfaisants, qui n'avaient jamais cessé de tromper les hommes, et qui les avaient plongés dans l'idolâtrie, n'oublièrent par leur malice. Ils suscitèrent dans l'Église ces hérésies que vous avez vues. Des hommes curieux, et par là vains et remuants, voulurent se faire un nom parmi les fidèles, et ne purent se contenter de cette sagesse sobre et tempérée que l'Apôtre avait tant recommandée aux chrétiens (1). Ils entraient trop avant dans les mystères, qu'ils prétendaient mesurer à nos faibles conceptions : nouveaux philosophes, qui mêlaient les raisonnements humains avec la foi, et entreprenaient de diminuer les difficultés du christianisme, ne pouvant digérer toute la folie que le monde trouvait dans l'Évangile. Ainsi successivement, et avec une espèce de méthode, tous les articles de notre foi furent attaqués : la création, la loi de Moïse, fondement nécessaire de la nôtre, la divinité de Jésus-Christ, son incarnation, sa grâce, ses sacrements, tout enfin donna matière à des divisions scandaleuses. Celse et les autres nous les reprochaient (2). L'idolâtrie semblait triompher. Elle regardait le christianisme comme une nouvelle secte de philosophie qui avait le sort de toutes les autres, et comme elles, se partageait en plusieurs autres sectes. L'Église ne leur paraissait qu'un ouvrage humain prêt à tomber de lui-même. On concluait qu'il ne fallait pas, en matière de religion, raffiner plus que nos ancêtres, ni entreprendre de changer le monde.

Dans cette confusion de sectes qui se vantaient d'être chrétiennes, Dieu ne manqua pas à son Église. Il sut lui conserver un caractère d'autorité que les hérésies ne pouvaient prendre. Elle était catholique et universelle : elle embrassait tous les temps; elle s'étendait de tous côtés. Elle était apostolique ; la suite, la succession, la chaire de l'unité, l'autorité primitive lui appartenait (3). Tous ceux qui la quittaient l'avaient premièrement reconnue, et ne pouvaient effacer le caractère de

(1) Rom. xii. 3.—(2) Orig. cont. Cels. lib. iv, v, vi. — (3) Iren. adv. Hær. lib. iii, c. 1, 2, 3, 4. Tertul. de Carne Christ. c. 2. De Præscrip. c. 20, 21, 32, 36.

leur nouveauté, ni celui de leur rébellion. Les païens eux-mêmes la regardaient comme celle qui était la tige, le tout d'où les parcelles s'étaient détachées, le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient en son entier. Celse, qui reprochait aux chrétiens leurs divisions, parmi tant d'églises schismatiques qu'il voyait s'élever, remarquait une église distinguée de toutes les autres, et toujours plus forte, qu'il appelait aussi pour cette raison *la grande Église*. « Il y en a, disait-il (1), parmi les chrétiens qui ne reconnaissent pas le Créateur, ni les traditions des Juifs; » il voulait parler des Marcionites : « mais poursuivait-il, la grande Église les reçoit. » Dans le trouble qu'excita Paul de Samosate, l'empereur Aurélien n'eut pas de peine à connaître la vraie Église chrétienne à laquelle appartenait la *maison de l'Église*, soit que ce fût le lieu d'oraison, ou la maison de l'évêque. Il l'adjugea à ceux « qui étaient en communion avec les évêques d'Italie et celui de Rome (2), » parce qu'il voyait de tout temps le gros des chrétiens dans cette communion. Lorsque l'empereur Constance brouillait tout dans l'Église, la confusion qu'il y mettait en protégeant les Ariens, ne put empêcher qu'Ammian Marcellin (3), tout païen qu'il était, ne reconnût que cet empereur s'égarait de la droite voie « de la religion chrétienne, simple et précise par elle-même, » dans ses dogmes et dans sa conduite. C'est que l'Église véritable avait une majesté et une droiture que les hérésies ne pouvaient ni imiter ni obscurcir; au contraire, sans y penser, elles rendaient témoignage à l'Église catholique. Constance, qui persécutait saint Athanase, défenseur de l'ancienne foi, « souhaitait avec ardeur, dit Ammian Marcellin (4), de le faire condamner par l'autorité qu'avait l'évêque de Rome au-dessus des autres. » En recherchant de s'appuyer de cette autorité, il faisait sentir aux païens mêmes ce qui manquait à sa secte, et honorait l'Église dont les Ariens s'étaient séparés : ainsi les Gentils mêmes connaissaient l'Église catholique. Si quelqu'un leur

(1) Orig. contr. Cels lib. v, n. 59; t. i, p. 623. — (2) Euseb. Hist. Eccl. lib. vii, c. 30. — (3) Amm. Marc. lib. xxi, c. 16. — (4) *Ibid.* lib. xv, c. 7.

lemandait où elle tenait ses assemblées, et quels étaient ses évêques, jamais ils ne s'y trompaient. Pour les hérésies, quoi qu'elles fissent, elles ne pouvaient se défaire du nom de leurs auteurs. Les Sabelliens, les Paulianistes, les Ariens, les Pélagiens, et les autres, s'offensaient en vain du titre de parti qu'on leur donnait. Le monde, malgré qu'ils en eussent, voulait parler naturellement, et désignait chaque secte par celui dont elle tirait sa naissance. Pour ce qui est de la grande Église, de l'Église catholique et apostolique, il n'a jamais été possible de lui nommer un autre auteur que Jésus-Christ même, ni de lui marquer les premiers de ses pasteurs sans remonter jusqu'aux apôtres, ni de lui donner un autre nom que celui qu'elle prenait. Ainsi, quoi que fissent les hérétiques, ils ne la pouvaient cacher aux païens. Elle leur ouvrait son sein par toute la terre : ils y accouraient en foule. Quelques-uns d'eux se perdaient peut-être dans les sentiers détournés : mais l'Église catholique était la grande voie où entraient toujours la plupart de ceux qui cherchaient Jésus-Christ; et l'expérience a fait voir que c'était à elle qu'il était donné de rassembler les Gentils. C'était elle aussi que les empereurs infidèles attaquaient de toute leur force. Origène nous apprend que peu d'hérétiques ont eu à souffrir pour la foi (1). Saint Justin, plus ancien que lui, a remarqué que la persécution épargnait les Marcionites et les autres hérétiques (2). Les païens ne persécutaient que l'Église qu'ils voyaient s'étendre par toute la terre, et ne connaissaient qu'elle seule pour l'Église de Jésus-Christ. Qu'importe qu'on lui arrachât quelques branches? sa bonne sève ne se perdait pas pour cela : elle poussait par d'autres endroits, et le retranchement du bois superflu ne faisait que rendre ses fruits meilleurs. En effet, si on considère l'histoire de l'Église, on verra que toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée, elle a réparé ses pertes, et en s'étendant au dehors, et en augmentant au dedans la lumière et la piété, pendant qu'on a vu sécher en des coins écartés les branches

(1) ORIG. cont. Cels. lib. VII, n. 40; t. I, p. 722. — (2) JUST. Apol. II, nunc I, n. 26, p. 59.

coupées. Les œuvres des hommes ont péri malgré l'enfer qui les soutenait; l'œuvre de Dieu a subsisté : l'Église a triomphé de l'idolâtrie et de toutes les erreurs.

CHAPITRE XXVII.

RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR LA SUITE DE LA RELIGION, ET SUR LE RAPPORT QU'IL Y A ENTRE LES LIVRES DE L'ÉCRITURE.

Cette Église toujours attaquée, et jamais vaincue, est un miracle perpétuel, et un témoignage éclatant de l'immutabilité des conseils de Dieu. Au milieu de l'agitation des choses humaines, elle se soutient toujours avec une force invincible; en sorte que, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches.

Ainsi tant de miracles étonnants, que les anciens Hébreux ont vus de leurs yeux, servent encore aujourd'hui à confirmer notre foi, Dieu, qui les a faits pour rendre témoignage à son unité et à sa toute-puissance, que pouvait-il faire de plus authentique pour en conserver la mémoire, que de laisser entre les mains de tout un grand peuple les actes qui les attestent rédigés par l'ordre des temps? C'est ce que nous avons encore dans les livres de l'ancien Testament, c'est-à-dire dans les livres les plus anciens qui soient au monde; dans les livres qui sont les seuls de l'antiquité où la connaissance du vrai Dieu soit enseignée, et son service ordonné; dans les livres que le peuple juif a toujours si religieusement gardés, et dont il est encore aujourd'hui l'inviolable porteur par toute la terre.

Après cela, faut-il croire les fables extravagantes des auteurs profanes sur l'origine d'un peuple si noble et si ancien? Nous avons déjà remarqué (1) que l'histoire de sa naissance et de

---

(1) Époque VIII, an de Rome 305.

son empire finit où commence l'histoire grecque ; en sorte qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là pour éclaircir les affaires des Hébreux. Il est certain que les Juifs et leur religion ne furent guère connus des Grecs qu'après que leurs livres sacrés eurent été traduits en cette langue, et qu'ils furent eux-mêmes répandus dans les villes grecques, c'est-à-dire deux à trois cents ans avant Jésus-Christ. L'ignorance de la Divinité était alors si profonde parmi les Gentils, que leurs plus habiles écrivains ne pouvaient pas même comprendre quel Dieu adoraient les Juifs. Les plus équitables leur donnaient pour Dieu les nues et le ciel, parce qu'ils y levaient souvent les yeux, comme au lieu où se déclarait le plus hautement la toute-puissance de Dieu, et où il avait établi son trône. Au reste, la religion judaïque était si singulière et si opposée à toutes les autres; les lois, les sabbats, les fêtes et toutes les mœurs de ce peuple étaient si particulières, qu'ils s'attirèrent bientôt la jalousie et la haine de ceux parmi lesquels ils vivaient. On les regardait comme une nation qui condamnait toutes les autres. La défense qui leur était faite de communiquer avec les Gentils en tant de choses, les rendait aussi odieux qu'ils paraissaient méprisables. L'union qu'on voyait entre eux, la relation qu'ils entretenaient tous si soigneusement avec le chef de leur religion, c'est-à-dire Jérusalem, son temple et ses pontifes, et les dons qu'ils y envoyaient de toutes parts, les rendaient suspects ; ce qui, joint à l'ancienne haine des Égyptiens contre ce peuple si maltraité de leurs rois et délivré par tant de prodiges de leur tyrannie, fit inventer des contes inouïs sur son origine, que chacun cherchait à sa fantaisie, aussi bien que les interprétations de leurs cérémonies, qui étaient si particulières, et qui paraissaient si bizarres lorsqu'on n'en connaissait pas le fond et les sources. La Grèce, comme on sait, était ingénieuse à se tromper et à s'amuser agréablement elle-même ; et de tout cela sont venues les fables que l'on trouve dans Justin, dans Tacite, dans Diodore de Sicile, et dans les autres de pareille date qui ont paru curieux dans les affaires des Juifs, quoiqu'il soit plus clair que le jour qu'ils écrivaient sur des bruits confus, après une longue suite de siècles interposés, sans connaître leurs lois, leur religion,

leur philosophie; sans avoir entendu leurs livres, et peut-être sans les avoir seulement ouverts.

Cependant, malgré l'ignorance et la calomnie, il demeurera pour constant que le peuple juif est le seul qui ait connu, dès son origine, le Dieu créateur du ciel et de la terre; le seul par conséquent qui devait être le dépositaire des secrets divins. Il les a aussi conservés avec une religion qui n'a point d'exemple. Les livres que les Égyptiens et les autres peuples appelaient divins sont perdus il y a longtemps, et à peine nous en reste-t-il quelque mémoire confuse dans les histoires anciennes. Les livres sacrés des Romains, où Numa, auteur de leur religion, en avait écrit les mystères, ont péri par les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendants à renverser la religion (1). Ces mêmes Romains ont à la fin laissé périr les livres sibyllins, si longtemps révérés parmi eux comme prophétiques, et où ils voulaient qu'on crût qu'ils trouvaient les décrets des dieux immortels sur leur empire, sans pourtant en avoir jamais montré au public, je ne dis pas un seul volume, mais un seul oracle. Les Juifs ont été les seuls dont les Écritures sacrées ont été d'autant plus en vénération, qu'elles ont été plus connues. De tous les peuples anciens, ils sont le seul qui ait conservé les monuments primitifs de sa religion, quoiqu'ils fussent pleins des témoignages de leur infidélité et de celle de leurs ancêtres. Et aujourd'hui encore ce même peuple reste sur la terre pour porter à toutes les nations où il a été dispersé, avec la suite de la religion, les miracles et les prédictions qui la rendent inébranlable.

Quand Jésus-Christ est venu, et qu'envoyé par son Père pour accomplir les promesses de la Loi, il a confirmé sa mission et celle de ses disciples par des miracles nouveaux, ils ont été écrits avec la même exactitude. Les actes en ont été publiés à toute la terre, les circonstances des temps, des personnes et des lieux ont rendu l'examen facile à quiconque a

---

(1) Tit. Liv. lib. xl, c. 29. Varr. lib. de Cultu Deor. apud Auc. de Civ. Dei, lib. vii, c. xxxiv; t. vii, col. 187.

été soigneux de son salut. Le monde s'est informé, le monde a cru; et, si peu qu'on ait considéré les anciens monuments de l'Église, on avouera que jamais affaire n'a été jugée avec plus de réflexion et de connaissance.

Mais dans le rapport qu'ont ensemble les livres des deux Testaments, il y a une différence à considérer : c'est que les livres de l'ancien peuple ont été composés en divers temps. Autres sont les temps de Moïse; autres ceux de Josué et des Juges, autres ceux des Rois : autres ceux où le peuple a été tiré d'Égypte, et où il a reçu la Loi; autre ceux où il a conquis la terre promise; autres ceux où il y a été rétabli par des miracles visibles. Pour convaincre l'incrédulité d'un peuple attaché au sens, Dieu a pris une longue étendue de siècles durant lesquels il a distribué ses miracles et ses prophètes, afin de renouveler souvent les témoignages sensibles par lesquels il attestait ses vérités saintes. Dans le nouveau Testament il a suivi une autre conduite. Il ne veut plus rien révéler de nouveau à son Église après Jésus-Christ. En lui est la perfection et la plénitude; et tous les livres divins qui ont été composés dans la nouvelle alliance l'ont été au temps des apôtres.

C'est-à-dire que le témoignage de Jésus-Christ, et de ceux que Jésus-Christ même a daigné choisir pour témoins de sa résurrection, a suffi à l'Église chrétienne. Tout ce qui est venu depuis l'a édifiée; mais elle n'a regardé comme purement inspiré de Dieu que ce que les apôtres ont écrit, ou ce qu'ils ont confirmé par leur autorité.

Mais, dans cette différence qui se trouve entre les livres des deux Testaments, Dieu a toujours gardé cet ordre admirable de faire écrire les choses dans le temps qu'elles étaient arrivées, ou que la mémoire en était récente. Ainsi ceux qui les savaient les ont écrites; ceux qui les savaient ont reçu les livres qui en rendaient témoignage : les uns et les autres les ont laissés à leurs descendants comme un héritage précieux; et la pieuse postérité les a conservés.

C'est ainsi que s'est formé le corps des Écritures saintes tant de l'ancien que du nouveau Testament : Écritures qu'on a regardées, dès leur origine, comme véritables en tout,

comme données de Dieu même, et qu'on a aussi conservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre.

C'est ainsi qu'elles sont venues jusqu'à nous, toujours saintes, toujours sacrées, toujours inviolables; conservées les unes par la tradition constante du peuple juif, et les autres par la tradition du peuple chrétien, d'autant plus certaine qu'elle a été confirmée par le sang et par le martyre tant de ceux qui ont écrit ces livres divins, que de ceux qui les ont reçus.

Saint Augustin et les autres Pères demandent sur la foi de qui nous attribuons les livres profanes à des temps et à des auteurs certains (1). Chacun répond aussitôt que les livres sont distingués par les différents rapports qu'ils ont aux lois, aux coutumes, aux histoires d'un certain temps, par le style même qui porte imprimé le caractère des âges et des auteurs particuliers; plus que tout cela, par la foi publique et par une tradition constante. Toutes ces choses concourent à établir les livres divins, à en distinguer les temps, à en marquer les auteurs; et plus il y a eu de religion à les conserver dans leur entier, plus la tradition qui nous les conserve est incontestable (2).

Aussi a-t-elle toujours été reconnue, non-seulement par les orthodoxes, mais encore par les hérétiques, et même par les infidèles. Moïse a toujours passé dans tout l'Orient, et ensuite dans tout l'univers, pour le législateur des Juifs, et pour l'auteur des livres qu'ils lui attribuent. Les Samaritains, qui les ont reçus des dix tribus séparées, les ont conservés aussi religieusement que les Juifs : leur tradition et leur histoire est constante, et il ne faut que repasser sur quelques endroits de la première partie (3) pour en voir toute la suite.

---

(1) Aug. cont. Faust. lib. xi, c. 2; xxxii. 21; xxxiii. 6; t. viii, col. 218, 462 et seq. — (2) Iren. adv. Hæres. lib. iii, cap. i. 2, p. 173, etc. Tertul. adv. Marc. lib. iv, c. i. 4, 5. Aug. de Utilit. cred. cap. iii, xvii, n. 5, 35; tom. viii, col. 48, 68. Cont. Faust. Manichæum, lib. xxii, cap. 79; xxviii. 4; xxxii, xxxiii; *ibid.* col. 409, 439 et seq. Cont. adv. Leg. et Proph. lib. i, c. xx, n. 39, etc. *ibid.* col. 570. — (3) Voyez ci-dessus, Ire part. Époques vii, viii, ix; an du monde 3000, et de Rome 218, 305, 604, 624, etc.

Deux peuples si opposés n'ont pas pris l'un de l'autre ces livres divins; tous les deux les ont reçus de leur origine commune dès les temps de Salomon et de David. Les anciens caractères hébreux, que les Samaritains retiennent encore, montrent assez qu'ils n'ont pas suivi Esdras, qui les a changés. Ainsi le Pentateuque des Samaritains et celui des Juifs sont deux originaux complets, indépendants l'un de l'autre. La parfaite conformité qu'on y voit dans la substance du texte justifie la bonne foi des deux peuples. Ce sont des témoins fidèles qui conviennent sans s'être entendus, ou, pour mieux dire, qui conviennent malgré leurs inimitiés, et que la seule tradition immémoriale de part et d'autre a unis dans la même pensée.

Ceux donc qui ont voulu dire, quoique sans aucune raison, que ces livres, étant perdus ou n'ayant jamais été, ont été ou rétablis ou composés de nouveau, ou altérés par Esdras, outre qu'ils sont démentis par Esdras même, le sont aussi par le Pentateuque, qu'on trouve encore aujourd'hui entre les mains des Samaritains tel que l'avaient lu, dans les premiers siècles, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme et les autres auteurs ecclésiastiques; tel que ces peuples l'avaient conservé dès leur origine : et une secte si faible semble ne durer si longtemps que pour rendre ce témoignage à l'antiquité de Moïse.

Les auteurs qui ont écrit les quatre Évangiles ne reçoivent pas un témoignage moins assuré du consentement unanime des fidèles, des païens et des hérétiques. Ce grand nombre de peuples divers, qui ont reçu et traduit ces livres divins aussitôt qu'ils ont été faits, conviennent tous de leur date et de leurs auteurs. Les païens n'ont pas contredit cette tradition. Ni Celse, qui a attaqué ces livres sacrés presque dans l'origine du christianisme; ni Julien l'Apostat, quoiqu'il n'ait rien ignoré ni rien omis de ce qui pouvait les décrier; ni aucun autre païen ne les a jamais soupçonnés d'être supposés : au contraire, tous leur ont donné les mêmes auteurs que les chrétiens. Les hérétiques, quoique accablés par l'autorité de ces livres, n'osaient dire qu'ils ne fussent pas des disciples de notre Seigneur. Il y a eu pourtant de ces héréti-

ques qui ont vu les commencements de l'Église, et aux yeux desquels ont été écrits les livres de l'Évangile. Ainsi la fraude, s'il y en eût pu avoir, eût été éclairée de trop près pour réussir. Il est vrai qu'après les apôtres, et lorsque l'Église était déjà étendue par toute la terre, Marcion et Manès, constamment les plus téméraires et les plus ignorants de tous les hérétiques, malgré la tradition venue des apôtres, continuée par leurs disciples et par les évêques à qui ils avaient laissé leur chaire et la conduite des peuples, et reçue unanimement par toute l'Église chrétienne, osèrent dire que trois évangiles étaient supposés, et que celui de saint Luc, qu'ils préféraient aux autres, on ne sait pourquoi, puisqu'il n'était pas venu par une autre voie, avait été falsifié. Mais quelles preuves en donnaient-ils? de pures visions, nuls faits positifs. Ils disaient, pour toute raison, que ce qui était contraire à leurs sentiments devait nécessairement avoir été inventé par d'autres que par les apôtres, et alléguaient pour toute preuve les opinions mêmes qu'on leur contestait; opinions d'ailleurs si extravagantes et si manifestement insensées, qu'on ne sait encore comment elles ont pu entrer dans l'esprit humain. Mais certainement, pour accuser la bonne foi de l'Église, il fallait avoir en main des originaux différents des siens, ou quelque preuve constante. Interpellés d'en produire eux et leurs disciples, ils sont demeurés muets (1), et ont laissé par leur silence une preuve indubitable qu'au second siècle du christianisme, où ils écrivaient, ils n'y avait pas seulement un indice de fausseté, ni la moindre conjecture qu'on pût opposer à la tradition de l'Église.

Que dirai-je du consentement des livres de l'Écriture, et du témoignage admirable que tous les temps du peuple de de Dieu se donnent les uns aux autres? Les temps du second temple supposent ceux du premiers, et nous ramènent à Salomon. La paix n'est venue que par les combats; et les conquêtes du peuple de Dieu nous font remonter jusqu'aux Juges, jusqu'à Josué, et jusqu'à la sortie d'Égypte. En regar-

(1) Iren. Tertul. Aug. loc. cit.

dant tout un peuple sortir d'un royaume où il était étranger, on se souvient comment il y était entré. Les douze patriarches paraissent aussitôt; et un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille nous conduit naturellement à Abraham, qui en est la tige. Ce peuple est-il plus sage et moins porté à l'idolâtrie après le retour de Babylone; c'était l'effet naturel d'un grand châtiment, que ses fautes passées lui avaient attiré. Si ce peuple se glorifie d'avoir vu durant plusieurs siècles des miracles que les autres peuples n'ont jamais vus, il peut aussi se glorifier d'avoir eu la connaissance de Dieu, qu'aucun autre peuple n'avait. Que veut-on que signifie la circoncision, et la fête des Tabernacles, et la Pâque, et les autres fêtes célébrées dans la nation de temps immémorial, sinon les choses qu'on trouve marquées dans le livre de Moïse? Qu'un peuple distingué des autres par une religion et par des mœurs si particulières; qui conserve dès son origine, sur le fondement de la création et sur la foi de la Providence, une doctrine si suivie et si élevée, une mémoire si vive d'une longue suite de faits si nécessairement enchaînés, des cérémonies si réglées et des coutumes si universelles, ait été sans une histoire qui lui marquât son origine, et sans une loi qui lui prescrivît ses coutumes pendant mille ans qu'il est demeuré en État; et qu'Esdras ait commencé à lui vouloir donner tout à coup sous le nom de Moïse, avec l'histoire de ses antiquités, la loi qui formait ses mœurs, quand ce peuple devenu captif a vu son ancienne monarchie renversée de fond en comble: quelle fable plus incroyable pourrait-on jamais inventer? et peut-on y donner créance, sans joindre l'ignorance au blasphême?

Pour perdre une telle loi, quand on l'a une fois reçue, il faut qu'un peuple soit exterminé, ou que, par divers changements il en soit venu à n'avoir plus qu'une idée confuse de son origine, de sa religion et de ses coutumes. Si ce malheur est arrivé au peuple juif, et que la loi si connue sous Sédécias se soit perdue soixante ans après, malgré les soins d'un Ézéchiel, d'un Jérémie, d'un Baruch, d'un Daniel, qui ont un recours perpétuel à cette loi, comme à l'unique fondement de la religion et de la police de leur peuple; si, dis-je, la loi s'est

perdue malgré ces grands hommes, sans compter les autres, et dans le temps que la même loi avait ses martyrs, comme le montrent les persécutions de Daniel et des trois enfants; si cependant, malgré tout cela, elle s'est perdue en si peu de temps, et demeure si profondément oubliée qu'il soit permis à Esdras de la rétablir à sa fantaisie : ce n'était pas le seul livre qu'il lui fallait fabriquer. Il lui fallait composer en même temps tous les prophètes anciens et nouveaux, c'est-à-dire ceux qui avaient écrit et devant et durant la captivité; ceux que le peuple avait vus écrire, aussi bien que ceux dont il conservait la mémoire; et non-seulement les prophètes, mais encore les livres de Salomon, et les Psaumes de David, et tous les livres d'histoire : puisqu'à peine se trouvera-t-il dans toute cette histoire un seul fait considérable, et dans tous ces autres livres un seul chapitre, qui, détaché de Moïse, tel que nous l'avons, puisse subsister un seul moment. Tout y parle de Moïse, tout y est fondé sur Moïse; et la chose devait être ainsi, puisque Moïse et sa loi, et l'histoire qu'il a écrite, était en effet dans le peuple juif tout le fondement de la conduite publique et particulière. C'était en vérité à Esdras une merveilleuse entreprise, et bien nouvelle dans le monde, de faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, et chacun d'une manière uniforme et toujours semblable à elle-même; et faire accroire tout à coup à tout un peuple que ce sont là les livres anciens qu'il a toujours révérés, et les nouveaux qu'il a vu faire, comme s'il n'avait jamais ouï parler de rien, et que la connaissance du temps présent, aussi bien que celle du temps passé, fût tout à coup abolie. Tels sont les prodiges qu'il faut croire, quand on ne veut pas croire les miracles du Tout-Puissant, ni recevoir le témoignage par lequel il est constant qu'on a dit à tout un grand peuple qu'il les avait vus de ses yeux.

Mais si ce peuple est revenu de Babylone dans la terre de ses pères, si nouveau et si ignorant, qu'à peine se souvînt-il qu'il eût été, en sorte qu'il ait reçu sans examiner tout ce qu'Esdras aura voulu lui donner; comment donc voyons-

nous dans le livre qu'Esdras a écrit (1), et dans celui de Néhémias son contemporain, tout ce qu'on y dit des livres divins? Qui aurait pu les ouïr parler de la loi de Moïse en tant d'endroits et publiquement, comme d'une chose connue de tout le monde, et que tout le monde avait entre ses mains ? Eussent-ils osé régler par là les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, la forme de l'autel rebâti, les mariages, la police, et en un mot toutes choses, en disant sans cesse que tout se faisait « selon qu'il était écrit dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu (2) ? »

Esdras y est nommé comme « docteur en la loi que Dieu avait donnée à Israël par Moïse ; et c'est suivant cette loi, comme par la règle *qu'il avait entre ses mains,* qu'Artaxerxe lui ordonne de visiter, de régler et de réformer le peuple en toutes choses. Ainsi l'on voit que les Gentils mêmes connaissaient la loi de Moïse comme celle que tout le peuple et tous ses docteurs regardaient de tout temps comme leur règle. Les prêtres et les lévites sont disposés par les villes ; leurs fonctions et leur rang sont réglés » selon qu'il était écrit dans la loi de Moïse. « Si le peuple fait pénitence, c'est des transgressions qu'il avait commises contre cette loi: s'il renouvelle l'alliance avec Dieu par une souscription expresse de tous les particuliers, c'est sur le fondement de la même loi, qui pour cela est « lue hautement, distinctement, et intelligiblement, soir et matin durant plusieurs jours, à tout le peuple assemblé exprès, » comme la loi de leurs pères ; tant hommes que femmes entendant pendant la lecture, et reconnaissant les préceptes qu'on leur avait appris dès leur enfance. Avec quel front Esdras aurait-il fait lire à tout un grand peuple, comme connu, un livre qu'il venait de forger ou d'accommoder à sa fantaisie, sans que personne y remarquât la moindre erreur ou le moindre changement ? Toute l'histoire des siècles passés était répétée depuis le livre de la jeunesse jusqu'au temps où l'on vivait. Le peuple, qui si sou-

(1) I. Esdr. III, VII, IX, X. II. Esdr. V, VIII, IX, X, XII, XIII. —(2) I. Esdr. III. 2. II. Esdr. VIII, XIII, etc.

vent avait secoué le joug de cette loi, se laisse charger de ce lourd fardeau sans peine et sans résistance, convaincu par expérience que le mépris qu'on en avait fait avait attiré tous les maux où on se voyait plongé. Les usures sont réprimées selon le texte de la Loi, les propres termes en étaient cités ; les mariages contractés sont cassés, sans que personne réclamât. Si la Loi eût été perdue, ou en tout cas oubliée, aurait-on vu tout le peuple agir naturellement en conséquence de cette loi, comme l'ayant eue toujours présente ? Comment est-ce que tout ce peuple pouvait écouter Aggée, Zacharie et Malachie qui prophétisaient alors, qui, comme les autres prophètes leurs prédécesseurs, ne leur prêchaient que « Moïse et la loi que Dieu lui avait donnée en Horeb (1) : » et cela comme une chose connue et de tout temps en vigueur dans la nation ? Mais comment, dit-on, dans le même temps, et dans le retour du peuple, que tout ce peuple admira l'accomplissement de l'oracle de Jérémie touchant les soixante-dix ans de captivité (2) ? Ce Jérémie, qu'Esdras venait de forger avec tous les autres prophètes, comment a-t-il tout d'un coup trouvé créance ? Par quel artifice nouveau a-t-on pu persuader à tout un peuple, et aux vieillards qui avaient vu ce prophète, qu'ils avaient toujours attendu la délivrance miraculeuse qu'il leur avait annoncée dans ses écrits ? Mais tout cela sera encore supposé : Esdras et Néhémias n'auront point écrit l'histoire de leur temps ; quelque autre l'aura faite sous leur nom ; et ceux qui ont fabriqué tous les autres livres de l'ancien Testament auront été si favorisés de la postérité, que d'autres faussaires leur en auront supposé à eux-mêmes, pour donner créance à leur imposture.

On aura honte sans doute de tant d'extravagances ; et au lieu de dire qu'Esdras ait fait tout d'un coup paraître tant de livres si distingués les uns des autres par les caractères du style et du temps, on dira qu'il y aura pu insérer les miracles et les prédictions qui les font passer pour divins : erreur plus grossière encore que la précédente, puisque ces miracles et

(1) Mal. iv. 4. — (2) II. Par. xxxxi. 21, 22. I. Esdr. i. 1.

ces prédictions sont tellement répandus dans tous ces livres, sont tellement inculqués et répétés si souvent, avant tant de tours divers et une si grande variété de fortes figures, en un mot, en font tellement tout le corps, qu'il faut n'avoir jamais seulement ouvert ces saints livres, pour ne voir pas qu'il est encore plus aisé de les refondre, pour ainsi dire, tout à fait, que d'y insérer les choses que les incrédules sont si fâchés d'y trouver. Et quand même on leur aurait accordé tout ce qu'ils demandent, le miraculeux et le divin est tellement le fond de ces livres, qu'il s'y retrouverait encore, malgré qu'on en eût. Qu'Esdras, si on veut, y ait ajouté après coup les prédictions des choses déjà arrivées de son temps : celles qui se sont accomplies depuis, par exemple sous Antiochus et les Machabées, et tant d'autres que l'on a vues, qui les aura ajoutées? Dieu aura peut-être donné à Esdras le don de prophétie, afin que l'imposture d'Esdras fût plus vraisemblable; et on aimera mieux qu'un faussaire soit prophète, qu'Isaïe, ou que Jérémie, ou que Daniel; ou bien chaque siècle aura porté un faussaire heureux, que tout le peuple en aura cru; et de nouveaux imposteurs, par un zèle admirable de religion, auront sans cesse ajouté aux livres divins, après même que le canon en aura été clos, qu'ils se seront répandus avec les Juifs par toute la terre, et qu'on les aura traduits en tant de langues étrangères. N'eût-ce pas été, à force de vouloir établir la religion, la détruire par les fondements? Tout un peuple laisse-t-il donc changer si facilement ce qu'il croit être divin, soit qu'il le croie par raison ou par erreur? Quelqu'un peut-il espérer de persuader aux chrétiens ou même aux Turcs, d'ajouter un seul chapitre ou à l'Évangile, ou à l'Alcoran? Mais peut-être que les Juifs étaient plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils étaient moins religieux à conserver leurs saints livres? Quels monstres d'opinions se faut-il mettre dans l'esprit, quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, non plus que ses mœurs, que par sa raison égarée?

CHAPITRE XXVIII.

LES DIFFICULTÉS QU'ON FORME CONTRE L'ÉCRITURE SONT AISÉES A VAINCRE PAR LES HOMMES DE BON SENS ET DE BONNE FOI.

Qu'on ne dise pas que la discussion de ces faits est embarrassante : car, quand elle le serait, il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Eglise et à la tradition de tant de siècles, ou pousser l'examen jusqu'au bout, et ne pas croire qu'on en fût quitte pour dire qu'il demande plus de temps qu'on n'en veut donner à son salut. Mais au fond, sans remuer avec un travail infini les livres des deux Testaments, il ne faut que lire le livre des Psaumes, où sont recueillis tant d'anciens cantiques du peuple Dieu, pour y voir, dans la plus divine poésie qui fut jamais, des monuments immortels de l'histoire de Moïse, de celle des Juges, de celle des Rois, imprimés par le chant et par la mesure dans la mémoire des hommes. Et pour le nouveau Testament, les seules Epîtres de saint Paul, si vives, si originales, si fort du temps, des affaires et des mouvements qui étaient alors, et enfin d'un caractère si marqué ; ces Epîtres, dis-je, reçues par les Églises auxquelles elles étaient adressées, et de là communiquées aux autres Églises, suffiraient pour convaincre les esprits bien faits, que tout est sincère et original dans les Ecritures que les apôtres nous ont laissées.

Aussi se soutiennent-elles les unes les autres avec une force invincible. Les Actes des Apôtres ne font que continuer l'Evangile ; leurs Epîtres le supposent nécessairement : mais afin que tout soit d'accord, et les Actes et les Epîtres et les Evangiles réclament partout les anciens livres des Juifs (1). Saint Paul et les autres apôtres ne cessent d'alléguer ce que *Moïse a dit*, ce qu'*il a écrit* (2), ce que les prophètes ont dit

(1) Act. III. 22; VII. 22, etc. — (2) Rom. X. 5, 19.

et écrit après Moïse. Jésus-Christ appelle en témoignage *la loi de Moïse, les prophètes et les Psaumes* (1), comme des témoins qui déposent tous de la même vérité. S'il veut expliquer ses mystères, *il commence par Moïse et par les prophètes* (2); et quand il dit aux Juifs que *Moïse a écrit de lui* (3), il pose pour fondement ce qu'il y avait de plus constant parmi eux, et les ramène à la source même de leurs traditions.

Voyons néanmoins ce qu'on oppose à une autorité si reconnue, et au consentement de tant de siècles : car puisque de nos jours on a bien osé publier en toute sorte de langues des livres contre l'Ecriture, il ne faut point dissimuler ce qu'on dit pour décrier ses antiquités. Que dit-on donc pour autoriser la supposition du Pentateuque, et que peut-on objecter à une tradition de trois mille ans, soutenue par sa propre force et par la suite des choses? Rien de suivi, rien de positif, rien d'important : des chicanes sur des nombres, sur des lieux, ou sur des noms : et de telles observations, qui dans toute autre matière ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées comme faisant la décision de l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais.

Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de l'Ecriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient pas si le livre était moins ancien, ou s'il avait été supposé, comme on l'ose dire, par un homme habile et industrieux; si l'on eût été moins religieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine. Il y a les difficultés que fait un long temps, lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état, lorsque les dates sont oubliées, lorsque les généalogies ne sont plus connues, qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée introduit si aisément en de telles choses, ou que des faits échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire? Nullement : tout y

(1) Luc. xxiv. 44. — (2) *Ibid.* 27. — (3) Joan. v. 46, 47.

est suivi ; et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints une antiquité plus vénérable.

Mais il y a des altérations dans le texte : les anciennes versions ne s'accordent pas ; l'hébreu en divers endroits est différent de lui-même ; et le texte des Samaritains, outre le mot qu'on les accuse d'y avoir changé exprès (1) en faveur de leur temple de Garizim, diffère encore en d'autres endroits de celui des Juifs. Et de là que conclura-t-on ? que les Juifs ou Esdras auront supposé le Pentateuque au retour de la captivité ? C'est justement tout le contraire qu'il faudra conclure. Les différences du samaritain ne servent qu'à confirmer ce que nous avons déjà établi, que leur texte est indépendant de celui des Juifs. Loin qu'on puisse s'imaginer que ces schismatiques aient pris quelque chose des Juifs et d'Esdras, nous avons vu au contraire que c'est en haine des Juifs et d'Esdras, et en haine du premier et du second temple, qu'ils ont inventé leur chimère de Garizim. Qui ne voit donc qu'ils auraient plutôt accusé les impostures des Juifs que de les suivre ? Ces rebelles, qui ont méprisé Esdras et tous les prophètes des Juifs, avec leur temple et Salomon qui l'avait bâti, aussi bien que David qui en avait désigné le lieu, qu'ont-ils respecté dans leur Pentateuque, sinon une antiquité supérieure non-seulement à celle d'Esdras et des prophètes, mais encore à celle de Salomon et de David, en un mot, l'antiquité de Moïse, dont les deux peuples conviennent ? Combien donc est incontestable l'autorité de Moïse et du Pentateuque, que toutes les objections ne font qu'affermir !

Mais d'où viennent ces variétés des textes et des versions ? D'où viennent-elles en effet, sinon de l'antiquité du livre même, qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles, que la langue dans laquelle il est écrit a cessé d'être commune ? Mais laissons ces vaines disputes, et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions, et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois,

(1) Deut. xxvii. 4.

les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. En quoi nuisent après cela les diversités des textes? Que nous fallait-il davantage que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine Providence? Et pour ce qui est des versions, est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne, qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? N'est-ce pas plutôt une preuve de la plus grande antiquité? Et si on veut s'attacher aux petites choses, qu'on me dise si de tant d'endroits où il y a de l'embarras, on en a jamais rétabli un seul par raisonnement ou par conjecture. On a suivi la foi des exemplaires; et comme la tradition n'a jamais permis que la saine doctrine pût être altérée, on a cru que les autres fautes, s'il y en restait, ne serviraient qu'à prouver qu'on n'a rien ici innové par son propre esprit.

Mais enfin, et voici le fort de l'objection, n'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse? et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps? Pour les autres additions, voyons ce que c'est. Est-ce quelque loi nouvelle, ou quelque nouvelle cérémonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction? On n'y songe seulement pas; il n'y en a pas le moindre soupçon ni le moindre indice; c'eût été ajouter à l'œuvre de Dieu : la loi l'avait défendu (1), et le scandale qu'on eût causé eût été horrible. Quoi donc! on aura continué peut-être une généalogie commencée; on aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps, à l'occasion de la manne dont le peuple a été nourri pendant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette nourriture céleste; et ce fait, écrit depuis dans un autre livre (2), sera demeuré, par remarque, dans celui de

(1) Deuter. iv. 2; xii. 32. — (2) Jos. v. 12.

Moïse (1), comme un fait constant et public dont tout le peuple était témoin. Quatre ou cinq remarques de cette nature faites par Josué ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardaient que des faits notoires, et où constamment il n'y avait point de difficulté, auront naturellement passé dans le texte; et la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste : aussitôt tout sera perdu; Esdras sera accusé, quoique le samaritain, où ces remarques se trouvent, nous montre qu'elles ont une antiquité non-seulement au-dessus d'Esdras, mais encore au-dessus du schisme des dix tribus ! N'importe, il faut que tout retombe sur Esdras. Si ces remarques venaient de plus haut, le Pentateuque serait encore plus ancien qu'il ne faut, et on ne pourrait assez révérer l'antiquité d'un livre dont les notes mêmes auraient un si grand âge. Esdras aura donc tout fait; Esdras aura oublié qu'il voulait faire parler Moïse, et lui aura fait écrire si grossièrement comme déjà arrivé, ce qui s'est passé après lui. Tout un ouvrage sera convaincu de supposition par ce seul endroit; l'autorité de tant de siècles et la foi publique ne lui servira plus de rien; comme si, au contraire, on ne voyait que ces remarques dont on se prévaut, sont une nouvelle preuve de sincérité et de bonne foi, non-seulement dans ceux qui les ont faites, mais encore dans ceux qui les ont transcrites. A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères? Mais c'est que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées : il faut qu'il périsse; et, à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage.

Au reste, ne croyez pas que l'impiété s'engage sans nécessité dans toutes les absurdités que vous avez vues. Si contre le témoignage du genre humain, et contre toutes les règles du bon sens, elle s'attache à ôter au Pentateuque et aux prophéties leurs auteurs toujours reconnus, et à leur contester leurs

(1) Exod. xvi. 35.

dates; c'est que les dates font tout en cette matière, pour deux raisons. Premièrement, parce que des livres pleins de tant de faits miraculeux, qu'on y voit revêtus de leurs circonstances les plus particulières, et avancés non-seulement comme publics, mais encore comme présents, s'ils eussent pu être démentis, auraient porté avec eux leur condamnation; et au lieu qu'ils se soutiennent de leur propre poids, ils seraient tombés par eux-mêmes il y a longtemps. Secondement, parce que leurs dates étant une fois fixées, on ne peut plus effacer la marque infaillible d'inspiration divine qu'ils portent empreinte dans le grand nombre et la longue suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis.

C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions, que les impies sont tombés dans toutes les absurdités qui vous ont surpris. Mais qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu : il a réservé à son Écriture une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas du moins que tout l'ancien Testament ne soit écrit devant le nouveau. Il n'y a point ici de nouvel Esdras qui ait pu persuader aux Juifs d'inventer ou de falsifier leur Écriture en faveur des chrétiens qu'ils persécutaient. Il n'en faut pas davantage. Par le rapport des deux Testaments, on prouve que l'un et l'autre est divin. Ils ont tous deux le même dessein et la même suite : l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert; l'un pose le fondement, et l'autre achève l'édifice; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli.

Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine Providence nous est révélé. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion, et les Écritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre.

CHAPITRE XXIX.

MOYEN FACILE DE REMONTER A LA SOURCE DE LA RELIGION, ET D'EN TROUVER LA VÉRITÉ DANS SON PRINCIPE.

Ces choses seront évidentes à qui voudra les considérer avec attention. Mais comme tous les esprits ne sont pas également capables d'un raisonnement suivi, prenons par la main les plus infirmes, et menons-les doucement jusqu'à l'origine.

Qu'ils considèrent d'un côté les institutions chrétiennes, et de l'autre celles des Juifs : qu'ils en recherchent la source, en commençant par les nôtres, qui leur sont plus familières, et qu'ils regardent attentivement les lois qui règlent nos mœurs : qu'ils regardent nos Écritures, c'est-à-dire les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres apostoliques, et l'Apocalypse ; nos sacrements, notre sacrifice, notre culte ; et parmi les sacrements, le baptême, où ils voient la consécration du chrétien sous l'invocation expresse de la Trinité : l'eucharistie, c'est-à-dire un sacrement établi pour conserver la mémoire de la mort de Jésus-Christ, et de la rémission des péchés qui y est attachée : qu'ils joignent à toutes ces choses le gouvernement ecclésiastique, la société de l'Eglise chrétienne en général, les Églises particulières, les évêques, les prêtres, les diacres préposés pour les gouverner. Des choses si nouvelles, si singulières, si universelles, ont sans doute une origine. Mais quelle origine peut-on leur donner, sinon Jésus-Christ et ses disciples? puisqu'en remontant par degrés et de siècle en siècle, ou pour mieux dire d'année en année, on les trouve ici et non pas plus haut, et que c'est là que commencent, non-seulement ces institutions, mais encore le nom même de chrétien ? Si nous avons un baptême, une eucharistie, avec les circonstances que nous avons vues, c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur : c'est lui qui a laissé à ses disciples ces caractères de leur profession, ces mémoriaux

de ses œuvres, ces instruments de sa grâce. Nos saints livres se trouvent tous publiés dès le temps des apôtres, ni plus tôt, ni plus tard; c'est en leur personne que nous trouvons la source de l'épiscopat. Que si, parmi nos évêques, il y en a un premier, on voit aussi une primauté parmi les apôtres; et celui qui est le premier parmi nous est reconnu dès l'origine du christianismepour le successeur de celui qui était déjà le premier sous Jésus-Christ même, c'est-à-dire de Pierre. J'avance hardiment ces faits, et même le dernier comme constant, parce qu'il ne peut jamais être contesté de bonne foi, non plus que les autres, comme il serait aisé de le faire voir par ceux mêmes qui, par ignorance ou par esprit de contradiction, ont le plus chicané là-dessus.

Nous voilà donc à l'origine des institutions chrétiennes. Avec la même méthode remontons à l'origine de celles des Juifs. Comme là nous avons trouvé Jésus-Christ, sans qu'on puisse seulement songer à remonter plus haut; ici, par les mêmes voies et par les mêmes raisons, nous serons obligés de nous arrêter à Moïse, ou de remonter aux origines que Moïse nous a marquées.

Les Juifs avaient comme nous, et ont encore en partie, leurs lois, leurs observances, leurs sacrements, leurs Écritures, leur gouvernement, leurs pontifes, leur sacerdoce, le service de leur temple. Le sacerdoce établi dans la famille d'Aaron, frère de Moïse. D'Aaron et de ses enfants venait la distinction des familles sacerdotales; chacun reconnaissait sa tige, et tout venait de la source d'Aaron, sans qu'on pût remonter plus haut. La Pâque ni les autres fêtes ne pouvaient venir de moins loin. Dans la Pâque, tout rappelait à la nuit où le peuple avait été affranchi de la servitude d'Égypte, et où tout se préparait à sa sortie. La Pentecôte ramenait aussi jour pour jour le temps où la Loi avait été donnée, c'est-à-dire la cinquantième journée après la sortie d'Égypte. Un même nombre de jours séparait encore ces deux solennités. Les tabernacles, ou les tentes de feuillages verts, où de temps immémorial le peuple demeurait tous les ans sept jours et sept nuits entières, étaient l'image du long campement dans le désert durant quarante ans; et il n'y avait,

parmi les Juifs, ni fête, ni sacrement, ni cérémonie qui n'eût été instituée ou confirmée par Moïse, et qui ne portât encore, pour ainsi dire, le nom et le caractère de ce grand législateur.

Ces religieuses observances n'étaient pas toutes de même antiquité. La circoncision, la défense de manger du sang, le sabbat même, étaient plus anciens que Moïse et que la Loi, comme il paraît par l'Exode (1); mais le peuple savait toutes ces dates, et Moïse les avait marquées. La circoncision menait à Abraham, à l'origine de la nation, à la promesse de l'alliance (2). La défense de manger du sang menait à Noé et au déluge (3); et les révolutions du sabbat, à la création de l'univers, et au septième jour béni de Dieu, où il acheva ce grand ouvrage (4). Ainsi tous les grands événements qui pouvaient servir à l'instruction des fidèles avaient leur mémorial parmi les Juifs; et ces anciennes observances, mêlées avec celles que Moïse avait établies, réunissaient dans le peuple de Dieu toute la religion des siècles passés.

Une partie de ces observances ne paraissent plus à présent dans le peuple juif. Le temple n'est plus, et avec lui devaient cesser les sacrifices, et même le sacerdoce de la Loi. On ne connaît plus parmi les Juifs d'enfants d'Aaron, et toutes les familles sont confondues. Mais puisque tout cela était encore en son entier lorsque Jésus-Christ est venu, et que constamment il rapportait tout à Moïse, il n'en faudrait pas davantage pour demeurer convaincu qu'une chose si établie venait de bien loin, et de l'origine même de la nation.

Qu'ainsi ne soit; remontons plus haut, et parcourons toutes les dates où l'on nous pourrait arrêter. D'abord on ne peut aller moins loin qu'Esdras. Jésus-Christ a paru dans le second temple, et c'est constamment du temps d'Esdras qu'il a été rebâti. Jésus-Christ n'a cité de livres que ceux que les Juifs avaient mis dans leur canon; mais, suivant la tradition constante de la nation, ce canon a été clos et comme scellé du

(1) Exod. xvi. 23.—(2) Gen. xviii. 11.—(3) *Ibid.* ix. 4.—(4) *Ibid.* ii. 3.

temps d'Esdras, sans que jamais les Juifs aient rien ajouté depuis ; et c'est ce que personne ne révoque en doute. C'est donc ici une double date, une époque, si vous voulez l'appeler ainsi, bien considérable pour leur histoire, et en particulier pour celle de leur Écriture. Mais il nous a paru plus clair que le jour qu'il n'était pas possible de s'arrêter là, puisque là même tout est rapporté à une autre source. Moïse est nommé partout comme celui dont les livres, révérés par tout le peuple, par tous les prophètes, par ceux qui vivaient alors, par ceux qui les avaient précédés, faisaient l'unique fondement de la religion judaïque. Ne regardons pas encore ces prophètes comme des hommes inspirés : qu'ils soient seulement, si l'on veut, des hommes qui avaient paru en divers temps et sous divers rois, et que l'on ait écoutés comme les interprètes de la religion ; leur seule succession, jointe à celle de ces rois dont l'histoire est liée avec la leur, nous mène manifestement à la source de Moïse. Malachie, Aggée, Zacharie, Esdras, qui regardent la loi de Moïse comme établie de tout temps, touchent les temps de Daniel, où il paraît clairement qu'elle n'était pas moins reconnue. Daniel touche à Jérémie et à Ézéchiel, où l'on ne voit autre chose que Moïse, l'alliance faite sous lui, les commandements qu'il a laissés, les menaces et les punitions pour les avoir transgressés (1) : tous parlent de cette loi comme l'ayant goûtée dès leur enfance ; et non-seulement ils l'allèguent comme reçue, mais encore ils ne font aucune action, ils ne disent pas un mot qui n'ait avec elle de secrets rapports.

Jérémie nous mène au temps du roi Josias, sous lequel il a commencé à prophétiser. La loi de Moïse était donc alors aussi connue et aussi célèbre que les écrits de ce prophète, que tout le peuple lisait de ses yeux, et que ses prédications, que chacun écoutait de ses oreilles. En effet, en quoi est-ce que la piété de ce prince est recommandable dans l'histoire sainte, si ce n'est pour avoir détruit dès son enfance tous les

(1) JEREM. XI. 1, etc. BAR. II. 2. EZECH. XI, 12; XVIII, XXII, XXIII, etc. MALACH. IV. 4.

temples et tous les autels que cette loi défendait; pour avoir célébré avec un soin particulier les fêtes qu'elle commandait, par exemple, celle de Pâque avec toutes les observances qu'on trouve encore écrites de mot à mot dans la Loi (1); enfin pour avoir tremblé avec tout son peuple à la vue des transgressions qu'eux et leurs pères avaient commises contre cette loi, et contre Dieu, qui en était l'auteur (2)? Mais il n'en faut pas demeurer là. Ézéchias son aïeul avait célébré une Pâque aussi solennelle, et avec les mêmes cérémonies, et avec la même attention à suivre la loi de Moïse. Isaïe ne cessait de la prêcher avec les autres prophètes, non-seulement sous le règne d'Ézéchias, mais encore durant un long temps sous le règne de ses prédécesseurs. Ce fut en vertu de cette loi qu'Ozias, le bisaïeul d'Ézéchias, étant devenu lépreux, fut non-seulement chassé du temple, mais encore séparé du peuple, avec toutes les précautions que cette loi avait prescrites (3). Un exemple si mémorable en la personne d'un roi, et d'un si grand roi, marque la loi trop présente et trop connue de tout le peuple pour ne venir pas de plus haut. Il n'est pas moins aisé de remonter par Amasias, par Josaphat, par Asa, par Abia, par Roboam, à Salomon, père du dernier, qui recommande si hautement la loi de ses pères par ces paroles des Proverbes (4): « Garde, mon fils, les préceptes de ton père; n'oublie pas la loi de ta mère. Attache les commandements de cette loi à ton cœur; fais-en un collier autour du cou : quand tu marcheras, qu'ils te suivent; qu'ils te gardent dans ton sommeil; et incontinent après ton réveil, entretiens-toi avec eux; parce que le commandement est un flambeau, et la loi une lumière, et la voie de la vie une correction et une instruction salutaire.» En quoi il ne fait que répéter ce que son père David avait chanté (5) : « La loi du Seigneur est sans tache; elle convertit les âmes : le témoignage du Seigneur est sincère, et rend sages les petits enfants : les justices du Seigneur sont droites, et réjouissent les cœurs; ses préceptes sont pleins de lumière,

(1) II. Paral. xxxv. — (2) IV. Reg. xxii, xxiii. II. Paral. xxxiv. — (3) IV. Reg. xv. 5. II. Paral. xxvi. 19, etc. Lev. xiii. Num. v. 2. — (4) Prov. vi. 20, 21, 22, 23. — ( ) Ps. xviii. 8, 9.

ils éclairent les yeux. » Et tout cela qu'est-ce autre chose que la répétition et l'exécution de ce que disait la Loi elle-même (1)? « Que les préceptes que je te donnerai aujourd'hui soient dans ton cœur : raconte-les à tes enfants, et ne cesse de les méditer, soit que tu demeures dans ta maison, ou que tu marches dans les chemins; quand tu te couches le soir, ou le matin quand tu te lèves. Tu les lieras à ta main comme un signe; ils seront mis et se remueront dans des rouleaux devant tes yeux, et tu les écriras à l'entrée sur la porte de ta maison. » Et on voudrait qu'une loi qui devait être si familière, et si fort entre les mains de tout le monde, pût venir par des voies cachées, ou qu'on pût jamais l'oublier, et que ce fût une illusion qu'on eût faite à tout le peuple, que de lui persuader que c'était la loi de ses pères, sans qu'il eût vu de tout temps des monuments incontestables!

Enfin, puisque nous en sommes à David et à Salomon, leur ouvrage le plus mémorable, celui dont le souvenir ne s'était jamais effacé dans la nation, c'était le temple. Mais qu'ont fait après tout ces deux grands rois, lorsqu'ils ont préparé et construit cet édifice incomparable? qu'ont-ils fait que d'exécuter la loi de Moïse, qui ordonnait de choisir un lieu où l'on célébrât le service de toute la nation (2), où s'offrissent les sacrifices que Moïse avait prescrits, où l'on retirât l'arche qu'il avait construite dans le désert, dans lequel enfin on mît en grand le tabernacle que Moïse avait fait bâtir pour être le modèle du temple futur : de sorte qu'il n'y a pas un seul moment où Moïse et sa loi n'ait été vivante; et la tradition de ce célèbre législateur remonte de règne en règne, et presque d'année en année, jusqu'à lui-même.

Avouons que la tradition de Moïse est trop manifeste et trop suivie pour donner le moindre soupçon de fausseté, et que les temps dont est composée cette succession se touchent de trop près pour laisser la moindre jointure et le moindre vide où la supposition pût être placée. Mais pourquoi nommer ici la sup-

---

(1) Deut. vi. 6, 7, 8, 9. — (2) *Ibid.* xii. 5; xiv. 23; xv. 20; xvi. 2, etc.

position? il n'y faudrait pas seulement penser, pour peu qu'on eût de bon sens. Tout est rempli, tout est gouverné, tout est pour ainsi dire éclairé de la loi et des livres de Moïse. On ne peut les avoir oubliés un seul moment; et il n'y aurait rien de moins soutenable que de vouloir s'imaginer que l'exemplaire qui en fut trouvé dans le temple par Helcias, souverain pontife (1), à la dix-huitième année de Josias, et apporté à ce prince, fût le seul qui restât alors. Car qui aurait détruit les autres? Que seraient devenues les Bibles d'Osée, d'Isaïe, d'Amos, de Michée et des autres, qui écrivaient immédiatement devant ce temps, et de tous ceux qui les avaient suivis dans la pratique de la piété? Où est-ce que Jérémie aurait appris l'Écriture sainte, lui qui commença à prophétiser avant cette découverte, et dès la treizième année de Josias? Les prophètes se sont bien plaints que l'on transgressait la loi de Moïse, mais non pas qu'on en eût perdu jusqu'aux livres. On ne lit point, ni qu'Achaz, ni que Manassès, ni qu'Amon, ni qu'aucun de ces rois impies qui ont précédé Josias, aient tâché de les supprimer. Il y aurait eu autant de folie et d'impossibilité que d'impiété dans cette entreprise, et la mémoire d'un tel attentat ne se serait jamais effacée : et quand ils auraient tenté la suppression de ce divin livre dans le royaume de Juda, leur pouvoir ne s'étendait pas sur les terres du royaume d'Israël, où il s'est trouvé conservé. On voit donc bien que ce livre, que le souverain pontife fit apporter à Josias, ne peut avoir été autre chose qu'un exemplaire plus correct et plus authentique, fait sous les rois précédents et déposé dans le temple, ou plutôt, sans hésiter, l'original de Moïse, que ce sage législateur avait « ordonné qu'on mît à côté de l'arche en témoignage contre tout le peuple (2). » C'est ce qu'insinuent ces paroles de l'histoire sainte : « Le pontife Helcias trouva dans le temple le livre de la loi de Dieu par la main de Moïse (3). » Et de quelque sorte qu'on entende ces paroles, il est bien certain que rien n'était plus capable de réveiller le peuple en-

(1) IV. Reg. xxii. 10. II. Paral. xxxiv. 14. — (2) Deut. xxxi. 26. — (3) II. Paral. xxxiv. 14.

lormi, et de ranimer son zèle à la lecture de la Loi, peut-être alors trop négligée, qu'un original de cette importance laissé dans le sanctuaire par les soins et par l'ordre de Moïse, en témoignage contre les révoltes et les transgressions du peuple, sans qu'il soit besoin de se figurer la chose du monde la plus impossible, c'est-à-dire la loi de Dieu oubliée, ou réduite à un exemplaire. Au contraire, on voit clairement que la découverte de ce livre n'apprend rien de nouveau au peuple, et ne fait que l'exciter à prêter une oreille plus attentive à une voix qui lui était déjà connue. C'est ce qui fait dire au roi : « Allez, et priez le Seigneur pour moi et pour les restes d'Israël et de Juda, afin que la colère de Dieu ne s'élève point contre nous au sujet des paroles écrites dans ce livre, puisqu'il est arrivé de si grands maux à nous et à nos pères, pour ne les avoir point observées (1). »

Après cela, il ne faut plus se donner la peine d'examiner en particulier tout ce qu'ont imaginé les incrédules, les faux savants, les faux critiques, sur la supposition des livres de Moïse. Les mêmes impossibilités qu'on y trouvera en quelque temps que ce soit, par exemple, dans celui d'Esdras, règnent partout. On trouvera toujours également dans le peuple une répugnance invincible à regarder comme ancien ce dont il n'aura jamais entendu parler, et comme venu de Moïse, et déjà connu et établi, ce qui viendra de leur être mis tout nouvellement entre les mains.

Il faut encore se souvenir de ce qu'on ne peut jamais assez remarquer, des dix tribus séparées. C'est la date la plus remarquable dans l'histoire de la nation, puisque c'est lorsqu'il se forma un nouveau royaume, et que celui de David et de Salomon fut divisé en deux. Mais puisque les livres de Moïse sont demeurés dans les deux partis ennemis comme un héritage commun, ils venaient par conséquent des pères communs avant la séparation ; par conséquent aussi ils venaient de Salomon, de David, de Samuel, qui l'avait sacré ; d'Héli, sous qui Samuel encore enfant avait appris le culte de Dieu et

(1) II. Paral. xxxiv. 21.

l'observance de la loi ; de cette loi que David célébrait dans ses Psaumes chantés de tout le monde, et Salomon dans ses sentences que tout le peuple avait entre les mains. De cette sorte, si haut qu'on remonte, on trouve toujours la loi de Moïse établie, célèbre, universellement reconnue, et on ne se peut reposer qu'en Moïse même ; comme dans les archives chrétiennes on ne peut se reposer que dans les temps de Jésus-Christ et des apôtres.

Mais là que trouverons-nous? que trouverons-nous dans ces deux points fixes de Moïse et de Jésus-Christ, sinon, comme nous l'avons déjà vu, des miracles visibles et incontestables, en témoignage de la mission de l'un et de l'autre? D'un côté, les plaies de l'Égypte, le passage de la mer Rouge, la loi donnée sur le mont Sinaï, la terre entr'ouverte, et toutes les autres merveilles dont on disait à tout le peuple qu'il avait été lui-même le témoin ; et de l'autre, des guérisons sans nombre, des résurrections de morts, et celle de Jésus-Christ même attestée par ceux qui l'avaient vue, et soutenue jusqu'à la mort, c'est-à-dire tout ce qu'on pouvait souhaiter pour assurer la vérité d'un fait ; puisque Dieu même, je ne craindrai pas de le dire, ne pouvait rien faire de plus clair pour établir la certitude du fait que de le réduire au témoignage des sens, ni une épreuve plus forte pour établir la sincérité des témoins que celle d'une cruelle mort.

Mais après qu'en remontant des deux côtés, je veux dire du côté des Juifs et de celui des Chrétiens, on a trouvé une origine si certainement miraculeuse et divine, il restait encore, pour achever l'ouvrage, de faire voir la liaison de deux institutions si manifestement venues de Dieu. Car il faut qu'il y ait un rapport entre ses œuvres, que tout soit d'un même dessein, et que la loi chrétienne, qui se trouve la dernière, se trouve attachée à l'autre. C'est aussi ce qui ne peut être nié. On ne doute pas que les Juifs n'aient attendu et n'attendent encore un Christ : et les prédictions dont ils sont les porteurs ne permettent pas de douter que ce Christ promis aux Juifs ne soit celui que nous croyons.

CHAPITRE XXX.

LES PRÉDICTIONS RÉDUITES A TROIS FAITS PALPABLES : PARABOLE DU FILS DE DIEU QUI EN ÉTABLIT LA LIAISON.

Et à cause que la discussion des prédictions particulières, quoiqu'en soi pleine de lumière, dépend de beaucoup de faits que tout le monde ne peut pas suivre également, Dieu en a choisi quelques-uns qu'il a rendus sensibles aux plus ignorants. Ces faits illustres, ces faits éclatants dont tout l'univers est témoin, sont les faits que j'ai tâché jusques ici de vous faire suivre ; c'est-à-dire la désolation du peuple juif et la conversion des Gentils arrivées ensemble, et toutes deux précisément dans le même temps que l'Évangile a été prêché, et que Jésus-Christ a paru.

Ces trois choses, unies dans l'ordre des temps, l'étaient encore beaucoup davantage dans l'ordre des conseils de Dieu. Vous les avez vues marcher ensemble dans les anciennes prophéties ; mais Jésus-Christ, fidèle interprète des prophéties et des volontés de son Père, nous a encore mieux expliqué cette liaison dans son Évangile. Il le fait dans la parabole de la vigne (1), si familière aux prophètes. Le père de famille avait planté cette vigne, c'est-à-dire la religion véritable fondée sur son alliance, et l'avait donnée à cultiver à des ouvriers, c'est-à-dire aux Juifs. Pour en recueillir les fruits, il envoie à diverses fois ses serviteurs, qui sont les prophètes. Ces ouvriers infidèles les font mourir. Sa bonté le porte à leur envoyer son propre fils. Ils le traitent encore plus mal que les serviteurs. A la fin, il leur ôte sa vigne et la donne à d'autres ouvriers : il leur ôte la grâce de son alliance pour la donner aux Gentils.

Ces trois choses devaient donc concourir ensemble, l'envoi du Fils de Dieu, la réprobation des Juifs, et la vocation des

(1) MATTH. XXI. 33 et seq.

Gentils. Il ne faut plus de commentaire à la parabole que l'événement a interprétée.

Vous avez vu que les Juifs avouent que le royaume de Juda et l'état de leur république a commencé à tomber dans les temps d'Hérode, et lorsque Jésus-Christ est venu au monde. Mais si les altérations qu'ils faisaient à la loi de Dieu leur ont attiré une diminution si visible de leur puissance, leur dernière désolation, qui dure encore, devait être la punition d'un plus grand crime.

Ce crime est visiblement leur méconnaissance envers leur Messie, qui venait les instruire et les affranchir. C'est aussi depuis ce temps qu'un joug de fer est sur leur tête; et ils en seraient accablés, si Dieu ne les réservait à servir un jour ce Messie qu'ils ont crucifié.

Voilà donc déjà un fait avéré et publié : c'est la ruine totale de l'état du peuple juif dans le temps de Jésus-Christ. La conversion des Gentils, qui devait arriver dans le même temps, n'est pas moins avérée. En même temps que l'ancien culte est détruit dans Jérusalem avec le temple, l'idolâtrie est attaquée de tous côtés; et les peuples qui, depuis tant de milliers d'années, avaient oublié leur créateur, se réveillent d'un si long assoupissement.

Et afin que tout convienne, les promesses spirituelles sont dévoloppées par la prédication de l'Évangile, dans le temps que le peuple juif, qui n'en avait reçu que de temporelles, réprouvé manifestement pour son incrédulité, et captif par toute la terre, n'a plus de grandeur humaine à espérer. Alors le ciel est promis à ceux qui souffrent persécution pour la justice; les secrets de la vie future sont prêchés, et la vraie béatitude est montrée loin de ce séjour où règne la mort, où abondent le péché et tous les maux.

Si l'on ne découvre pas ici un dessein toujours soutenu et toujours suivi; si on n'y voit pas un même ordre des conseils de Dieu, qui prépare dès l'origine du monde ce qu'il achève à la fin des temps, et qui, sous divers états, mais avec une succession toujours constante, perpétue aux yeux de tout l'univers la sainte société où il veut être servi; on mérite de ne rien voir, et d'être livré à son propre endurcissement.

comme au plus juste et au plus rigoureux de tous les supplices.

Et afin que cette suite du peuple de Dieu fût claire aux moins clairvoyants, Dieu la rend sensible et palpable par des faits que personne ne peut ignorer, s'il ne ferme volontairement les yeux à la vérité. Le Messie est attendu par les Hébreux; il vient, et il appelle les Gentils, comme il avait été prédit. Le peuple qui le reconnaît comme venu est incorporé au peuple qui l'attendait, sans qu'il y ait entre deux un seul moment d'interruption; ce peuple est répandu par toute la terre; les Gentils ne cessent de s'y agréger, et cette Église que Jésus-Christ a établie sur la pierre, malgré les efforts de l'enfer, n'a jamais été renversée.

CHAPITRE XXXI.

SUITE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, ET SA VICTOIRE MANIFESTE SUR TOUTES LES SECTES.

Quelle consolation aux enfants de Dieu! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui (1) si dignement le premier siége de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres : d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse; de là jusqu'aux patriarches, et jusqu'à l'origine du monde! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! Si notre esprit naturellement incertain, et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine; quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés, et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine?

---

(1) En 1681, époque de la première édition de cet ouvrage. (Edition de Versailles.

Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

C'est aussi cette succession, que nulle hérésie, nulle , nulle autre société que la seule Église de Dieu, n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Église en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant, comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées; mais ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air. Car si Dieu a créé le genre humain; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde n'est pas de Dieu.

Ici tombent aux pieds de l'Église toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans et au dehors du christianisme. Par exemple, le faux prophète des Arabes a bien pu se dire envoyé de Dieu, et, après avoir trompé des peuples souverainement ignorants, il a pu profiter des divisions de son voisinage, pour y étendre par les armes une religion toute sensuelle; mais il n'a ni osé supposer qu'il ait été attendu, ni enfin il n'a pu donner, ou à sa personne, ou à sa religion, aucune liaison réelle ni apparente avec les siècles passés. L'expédient qu'il a trouvé pour s'en exempter est nouveau. De peur qu'on ne voulût rechercher dans les Écritures des chrétiens des témoignages de sa mission, semblables à ceux que Jésus-Christ trouvait dans les Écritures des Juifs, il a dit que les chrétiens et les Juifs avaient falsifié tous leurs livres. Ses sectateurs ignorants l'en ont cru sur sa parole, six cents ans après Jésus-Christ; et il s'est annoncé lui-même, non-seulement sans aucun témoignage précédent, mais encore sans que lui ni les siens aient osé ou supposer ou promettre aucun miracle sensible qui ait pu autoriser sa mission. De même les hérésiarques, qui ont fondé des sectes nouvelles parmi les chrétiens, ont bien pu rendre la Loi plus facile, et en même temps moins soumise, en niant les mystères qui passent les sens. Ils ont bien pu éblouir les hommes par leur élo-

nence et par une apparence de piété, les remuer par leurs passions, les engager par leurs intérêts, les attirer par la nouveauté et par le libertinage, soit par celui de l'esprit, soit par celui des sens; en un mot, ils ont pu facilement tromper, ou tromper les autres, car il n'y a rien de pareil : mais outre qu'ils n'ont pas pu même se vanter d'avoir fait aucun miracle en public, ni réduire leur religion à des faits positifs dont leurs sectateurs fussent témoins, il y a toujours un fait malheureux pour eux, que jamais ils n'ont pu couvrir; c'est celui de leur nouveauté. Il paraîtra toujours aux yeux de tout l'univers, qu'eux, la secte qu'ils ont élue se sera détachée de ce grand corps et de cette Église ancienne que Jésus-Christ a fondée, où saint Pierre et ses successeurs tenaient la première place, dans laquelle toutes les sectes les ont trouvés établis. Le moment de la séparation sera toujours si constant, que les hérétiques eux-mêmes ne le pourront désavouer, et qu'ils n'oseront pas seulement tenter de se faire venir de la source par une suite qu'on n'ait jamais vue s'interrompre. C'est le faible inévitable de toutes les sectes que les hommes ont établies. Nul ne peut changer les siècles passés, ni se donner des prédécesseurs, ou faire qu'il les ait trouvés en possession. La seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne lui peut être contestée. La Loi vient au devant de l'Évangile ; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ : être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. « Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est aux siècles des siècles (1). »

Ainsi, outre l'avantage qu'a l'Église de Jésus-Christ, d'être seule fondée sur des faits miraculeux et divins qu'on a écrits hautement, et sans crainte d'être démenti, dans le temps qu'ils sont arrivés; voici, en faveur de ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps, un miracle toujours subsistant, qui confirme la vérité de tous les autres : c'est la suite de la reli-

(1) Hebr. xiii. 8.

gion toujours victorieuse des erreurs qui ont tâché de la détruire. Vous y pouvez joindre encore une autre suite, et c'est la suite visible d'un continuel châtiment sur les Juifs qui n'ont pas reçu le Christ promis à leurs pères.

Ils l'attendent néanmoins encore, et leur attente toujours frustrée fait une partie de leur supplice. Ils l'attendent, et font voir en l'attendant qu'il a toujours été attendu. Condamnés par leurs propres livres, ils assurent la vérité de la religion ; ils en portent, pour ainsi dire, toute la suite écrite sur leur front : d'un seul regard on voit ce qu'ils ont été, pourquoi ils sont comme on les voit, et à quoi ils sont réservés.

Ainsi quatre ou cinq faits authentiques, et plus clairs que la lumière du soleil, font voir notre religion aussi ancienne que le monde. Ils montrent par conséquent qu'elle n'a point d'autre auteur que celui qui a fondé l'univers, qui, tenant tout en sa main, a pu seul et commencer et conduire un dessein où tous les siècles sont compris.

Il ne faut donc plus s'étonner, comme on fait ordinairement, de ce que Dieu nous propose à croire tant de choses si dignes de lui, et tout ensemble si impénétrables à l'esprit humain ; mais plutôt, il faut s'étonner de ce qu'ayant établi la foi sur une autorité si ferme et si manifeste, il reste encore dans le monde des aveugles et des incrédules.

Nos passions désordonnées, notre attachement à nos sens, et notre orgueil indomptable, en sont la cause. Nous aimons mieux tout risquer, que de nous contraindre ; nous aimons mieux croupir dans notre ignorance, que l'avouer ; nous aimons mieux satisfaire une vaine curiosité, et nourrir dans notre esprit indocile la liberté de penser tout ce qu'il nous plaît, que de ployer sous le joug de l'autorité divine.

De là vient qu'il y a tant d'incrédules ; et Dieu le permet ainsi pour l'instruction de ses enfants. Sans les aveugles, sans les sauvages, sans les infidèles qui restent, et dans le sein même du christianisme, nous ne connaîtrions pas assez la corruption profonde de notre nature, ni l'abîme d'où Jésus-Christ nous a tirés. Si sa sainte vérité n'était contredite, nous ne verrions pas la merveille qui l'a fait durer parmi tant de contradictions, et nous oublierions à la fin que nous sommes

sauvés par la grâce. Maintenant l'incrédulité des uns humilie les autres; et les rebelles qui s'opposent aux desseins de Dieu, font éclater la puissance par laquelle indépendamment de toute autre chose, il accomplit les promesses qu'il a faites à son Église.

Qu'attendons-nous donc à nous soumettre? Attendons-nous que Dieu fasse toujours de nouveaux miracles; qu'il les rende inutiles en les continuant; qu'il y accoutume nos yeux comme ils le sont au cours du soleil et à toutes les autres merveilles de la nature? Ou bien attendons-nous que les impies et les opiniâtres se taisent; que les gens de bien et les libertins rendent un égal témoignage à la vérité; que tout le monde d'un commun accord la préfère à sa passion; et que la fausse science, que la seule nouveauté fait admirer, cesse de surprendre les hommes? N'est-ce pas assez que nous voyions qu'on ne peut combattre la religion sans montrer, par de prodigieux égarements, qu'on a le sens renversé, et qu'on ne se défend plus que par présomption ou par ignorance? L'Église, victorieuse des siècles et des erreurs, ne pourra-t-elle pas vaincre, dans nos esprits, les pitoyables raisonnements qu'on lui oppose; et les promesses divines, que nous voyons tous les jours s'y accomplir, ne pourront-elles nous élever au-dessus des sens?

Et qu'on ne nous dise pas que ces promesses demeurent encore en suspens, et que, comme elles s'étendent jusqu'à la fin du monde, ce ne sera qu'à la fin du monde que nous pourrons nous vanter d'en avoir vu l'accomplissement. Car, au contraire, ce qui s'est passé, nous assure de l'avenir : tant d'anciennes prédictions, si visiblement accomplies, nous font voir qu'il n'y aura rien qui ne s'accomplisse; et que l'Église, contre qui l'enfer, selon la promesse du Fils de Dieu, ne peut jamais prévaloir, sera toujours subsistante jusqu'à la consommation des siècles, puisque Jésus-Christ, véritable en tout, n'a point donné d'autres bornes à sa durée.

Les mêmes promesses nous assurent la vie future. Dieu, qui s'est montré si fidèle en accomplissant ce qui regarde le siècle présent, ne le sera pas moins à accomplir ce qui regarde le siècle futur, dont tout ce que nous voyons n'est qu'une

préparation ; et l'Église sera sur la terre toujours immuable et invincible, jusqu'à ce que ses enfants étant ramassés, elle soit tout entière transportée au ciel, qui est son séjour véritable.

Pour ceux qui seront exclus de cette cité céleste, une rigueur éternelle leur est réservée ; et, après avoir perdu par leur faute une bienheureuse éternité, il ne leur restera plus qu'une éternité malheureuse.

Ainsi les conseils de Dieu se terminent par un état immuable ; ses promesses et ses menaces sont également certaines, et ce qu'il exécute dans le temps assure ce qu'il nous ordonne ou d'espérer ou de craindre dans l'éternité.

Voilà ce que vous apprend la suite de la religion mise en abrégé devant vos yeux. Par le temps elle vous conduit à l'éternité. Vous voyez un ordre constant dans tous les desseins de Dieu, et une marque visible de sa puissance dans la durée perpétuelle de son peuple. Vous reconnaissez que l'Eglise a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre ; et que ceux qui, étant unis à cette racine, font des œuvres dignes de leur foi, s'assurent la vie éternelle.

Etudiez donc, Monseigneur, avec une attention particulière cette suite de l'Eglise, qui vous assure si clairement toutes les promesses de Dieu. Tout ce qui rompt cette chaîne, tout ce qui sort de cette suite, tout ce qui s'élève de soi-même, et ne vient pas en vertu des promesses faites à l'Eglise dès l'origne du monde, vous doit faire horreur. Employez toutes vos forces à rappeler dans cette unité tout ce qui s'en est dévoyé, et à faire écouter l'Eglise, par laquelle le Saint-Esprit prononce ses oracles.

La gloire de vos ancêtres est non-seulement de ne l'avoir jamais abandonnée, mais de l'avoir toujours soutenue, et d'avoir mérité par là d'être appelés ses fils aînés, qui est sans doute le plus glorieux de tous leurs titres.

Je n'ai pas besoin de vous parler de Clovis, de Charlemagne, ni de saint Louis. Considérez seulement le temps où vous vivez, et de quel père Dieu vous a fait naître. Un roi si grand en tout se distingue plus par sa foi que par ses autres

admirables qualités. Il protége la religion au-dedans et au-dehors du royaume, et jusqu'aux extrémités du monde. Ses lois sont un des plus fermes remparts de l'Eglise. Son autorité, révérée autant par le mérite de sa personne que par la majesté de son sceptre, ne se soutient jamais mieux que lorsqu'elle défend la cause de Dieu. On n'entend plus de blasphème ; l'impiété tremble devant lui : c'est ce roi marqué par Salomon, qui dissipe tout le mal par ses regards (1). S'il attaque l'hérésie par tant de moyens, et plus encore que n'ont jamais fait ses prédécesseurs, ce n'est pas qu'il craigne pour son trône ; tout est tranquille à ses pieds, et ses armes sont redoutées par toute la terre : mais c'est qu'il aime ses peuples, et que, se voyant élevé par la main de Dieu à une puissance que rien ne peut égaler dans l'univers, il n'en connaît point de plus bel usage que de la faire servir à guérir les plaies de l'Eglise.

Imitez, Monseigneur, un si bel exemple, et laissez-le à vos descendants. Recommandez-leur l'Eglise plus encore que ce grand empire que vos ancêtres gouvernent depuis tant de siècles. Que votre auguste maison, la première en dignité qui soit au monde, soit la première à défendre les droits de Dieu, et à étendre par tout l'univers le règne de Jésus-Christ, qui la fait régner avec tant de gloire !

---

(1) Prov. xx. 8.

TROISIÈME PARTIE.

LES EMPIRES.

CHAPITRE PREMIER.

LES RÉVOLUTIONS DES EMPIRES SONT RÉGLÉES PAR LA PROVIDENCE, ET SERVENT A HUMILIER LES PRINCES.

Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à cette suite de la vraie Église que je vous ai représentée, la suite des empires, qu'il faut maintenant vous remettre devant les yeux, n'est guère moins profitable, je ne dirai pas seulement aux grands princes comme vous, mais encore aux particuliers qui contemplent dans ces grands objets les secrets de la divine Providence.

Premièrement, ces empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu. Dieu s'est servi des Assyriens et des Babyloniens pour châtier ce peuple; des Perses, pour le rétablir; d'Alexandre et de ses premiers successeurs pour le protéger; d'Antiochus l'Illustre et de ses successeurs, pour l'exercer; des Romains, pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne songeaient qu'à le détruire. Les Juifs ont duré jusqu'à Jésus-Christ sous la puissance des mêmes Romains. Quand ils l'ont méconnu et crucifié, ces mêmes Romains ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine et ont exterminé ce peuple ingrat. Dieu, qui avait résolu de rassembler dans le même temps le peuple nouveau de toutes les nations, a premièrement réuni les terres et les mers sous ce même empire. Le commerce de tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la nomination romaine, a été un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Évangile. Si le même empire romain a persécuté durant trois cents ans ce peuple nouveau qui nais-

sait de tous côtés dans son enceinte, cette persécution a confirmé l'Église chrétienne, et a fait éclater sa gloire avec sa foi et sa patience. Enfin l'empire romain a cédé; et ayant trouvé quelque chose de plus invincible que lui, il a reçu paisiblement dans son sein cette Église à laquelle il avait fait une si longue et si cruelle guerre. Les empereurs ont employé leur pouvoir à faire obéir l'Église; et Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre.

Quand le temps a été venu que la puissance romaine devait tomber, et que ce grand empire, qui s'était vainement promis l'éternité, devait subir la destinée de tous les autres, Rome, devenue la proie des Barbares, a conservé par la religion son ancienne majesté. Les nations qui ont envahi l'empire romain y ont appris peu à peu la piété chrétienne, qui a adouci leur barbarie; et leurs rois, en se mettant chacun dans sa nation à la place des empereurs, n'ont trouvé aucun de leurs titres plus glorieux que celui de protecteurs de l'Église.

Mais il faut ici vous découvrir les secrets jugements de Dieu sur l'empire romain et sur Rome même : mystère que le Saint-Esprit a révélé à saint Jean, et que ce grand homme, apôtre, évangéliste et prophète, a expliqué dans l'Apocalypse. Rome, qui avait vieilli dans le culte des idoles, avait une peine extrême à s'en défaire, même sous les empereurs chrétiens; et le sénat se fait un honneur de défendre les dieux de Romulus, auxquels il attribuait toutes les victoires de l'ancienne république (1). Les empereurs étaient fatigués des députations de ce grand corps qui demandait le rétablissement de ses idoles, et qui croyait que corriger Rome de ses vieilles superstitions était faire injure au nom romain. Ainsi cette compagnie, composée de ce que l'empire avait de plus grand, et une immense multiude de peuple où se trouvaient presque tous les plus puissants de Rome, ne pouvaient être retirées de leurs erreurs, ni par la prédication de l'Évangile, ni par un

(1) Zozim. lib. iv. Orat. Symm. apud Ambr.; t. v. lib. v. Ep. xxx. nunc. xvii; t. ii, col. 828 et seq. Aug. de Civit. Dei, lib. 1, c. i, etc.; t. vii.

si visible accomplissement des anciennes prophéties, ni par la conversion presque de tout le reste de l'empire, ni enfin par celle des princes dont tous les décrets autorisaient le christianisme. Au contraire, ils continuaient à charger d'opprobres l'Église de Jésus-Christ, qu'ils accusaient encore, à l'exemple de leurs pères, de tous les malheurs de l'empire, toujours prêts à renouveler les anciennes persécutions, s'ils n'eussent été réprimés par les empereurs. Les choses étaient encore en cet état au quatrième siècle de l'Église, et cent ans après Constantin, quand Dieu enfin se ressouvint de tant de sanglants décrets du sénat contre les fidèles, et tout ensemble des cris furieux dont tout le peuple romain, avide du sang chrétien, avait si souvent fait retentir l'amphithéâtre. Il livra donc aux Barbares cette ville *enivrée du sang des martyrs*, comme parle saint Jean (1). Dieu renouvela sur elle les terribles châtiments qu'il avait exercés sur Babylone : Rome même est appelée de ce nom. Cette nouvelle Babylone, imitatrice de l'ancienne, comme elle enflée de ses victoires, triomphante dans ses délices et dans ses richesses, souillée de ses idolâtries, et persécutrice du peuple de Dieu, tombe aussi comme elle d'une grande chute, et saint Jean chante sa ruine (2). La gloire de ses conquêtes, qu'elle attribuait à ses dieux, lui est ôtée : elle est en proie aux barbares, prise trois et quatre fois, pillée, saccagée, détruite. Le glaive des Barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première; et c'est seulement après l'inondation des barbares que s'achève entièrement la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains, qu'on voit non-seulement détruits, mais encore oubliés.

C'est ainsi que les empires du monde ont servi à la religion et à la conservation du peuple de Dieu : c'est pourquoi ce même Dieu, qui a fait prédire à ses prophètes les divers états de son peuple, leur a fait prédire aussi la succession des empires. Vous avez vu les endroits où Nabuchodonosor a été marqué comme celui qui devait venir pour punir les peuples

(1) Apoc. xvii. 6. — (2) *Ibid.* xviii.

superbes, et surtout le peuple juif, ingrat envers son auteur. Vous avez entendu nommer Cyrus deux cents ans avant sa naissance, comme celui qui devait rétablir le peuple de Dieu, et punir l'orgueil de Babylone. La ruine de Ninive n'a pas été prédite moins clairement. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs. Les blasphèmes et les cruautés d'un Antiochus l'Illustre y ont été prophétisés, aussi bien que les victoires miraculeuses du peuple de Dieu sur un si violent persécuteur. On y voit ces fameux empires tomber les uns après les autres; et le nouvel empire que Jésus-Christ devait établir y est marqué si expressément par ses propres caractères, qu'il n'y a pas moyen de le méconnaître. C'est l'empire des saints du Très-Haut; c'est l'empire du Fils de l'Homme : empire qui doit subsister au milieu de la ruine de tous les autres, et auquel seul l'éternité est promise.

Les jugements de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde, c'est-à-dire sur l'empire romain, ne nous ont pas été cachés. Vous les venez d'apprendre de la bouche de saint Jean. Rome a senti la main de Dieu, et a été comme les autres un exemple de sa justice. Mais son sort était plus heureux que celui des autres villes. Purgée par ses désastres des restes de l'idolâtrie, elle ne subsiste plus que par le christianisme qu'elle annonce à tout l'univers.

Ainsi tous les grands empires que nous avons vus sur la terre ont concouru par divers moyens au bien de la religion et à la gloire de Dieu, comme Dieu même l'a déclaré par ses prophètes.

Quand vous lisez si souvent dans leurs écrits que les rois entreront en foule dans l'Église, et qu'ils en seront les protecteurs et les nourriciers, vous reconnaissez à ces paroles les empereurs et les autres princes chrétiens ; et comme les rois vos ancêtres se sont signalés plus que tous les autres, en protégeant et étendant l'Église de Dieu, je ne craindrai point de vous assurer que c'est eux qui de tous les rois sont prédits le plus clairement dans ces illustres prophéties.

Dieu donc, qui avait dessein de se servir des divers empires

pour châtier, ou pour exercer, ou pour étendre, ou pour protéger son peuple, voulant se faire connaître pour l'auteur d'un si admirable conseil, en a découvert le secret à ses prophètes, et leur a fait prédire ce qu'il avait résolu d'exécuter. C'est pourquoi, comme les empires entraient dans l'ordre des desseins de Dieu sur le peuple qu'il avait choisi, la fortune de ces empires se trouve annoncée par les mêmes oracles du Saint-Esprit qui prédisent la succession du peuple fidèle.

Plus vous vous accoutumerez à suivre les grandes choses, et à les rappeler à leurs principes, plus vous serez en admiration de ces conseils de la Providence. Il importe que vous en preniez de bonne heure les idées, qui s'éclairciront tous les jours de plus en plus dans votre esprit, et que vous appreniez à rapporter les choses humaines aux ordres de cette sagesse éternelle dont elles dépendent.

Dieu ne déclare pas tous les jours ses volontés par ses prophètes touchant les rois et les monarchies qu'il élève ou qu'il détruit. Mais l'ayant fait tant de fois dans ces grands empires dont nous venons de parler, il nous montre, par ces exemples fameux, ce qu'il fait dans tous les autres ; et il apprend aux rois ces deux vérités fondamentales : premièrement, que c'est lui qui forme les royaumes pour les donner à qui il lui plaît; et secondement, qu'il sait les faire servir, dans les temps et dans l'ordre qu'il a résolus, aux desseins qu'il a sur son peuple.

C'est ce qui doit tenir tous les princes dans une entière dépendance, et les rendre toujours attentifs aux ordres de Dieu, afin de prêter la main à ce qu'il médite pour sa gloire dans toutes les occasions qu'il leur en présente.

Mais cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle. Car si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes? et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines ?

Ainsi, quand vous voyez passer comme en un instant de-

vant vos yeux, je ne dis pas les rois et les empereurs, mais ces grands empires qui ont fait trembler tout l'univers; quand vous voyez les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes, les Perses, les Grecs, les Romains, se présenter devant vous successivement, et tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres : ce fracas effroyable vous fait sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines.

CHAPITRE II.

LES RÉVOLUTIONS DES EMPIRES ONT DES CAUSES PARTICULIÈRES QUE LES PRINCES DOIVENT ÉTUDIER.

Mais ce qui rendra ce spectacle plus utile et plus agréable, ce sera la réflexion que vous ferez, non-seulement sur l'élévation et sur la chute des empires, mais encore sur les causes de leur progrès et sur celles de leur décadence.

Car ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres; ce même Dieu a voulu aussi que le cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires, où Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents.

Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir; la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements, et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à-dire de considérer ces grands événements qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines doit les reprendre de plus haut; et il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère, tant des peuples dominants en général que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des Etats et à la fortune publique.

J'ai tâché de vous préparer à ces importantes réflexions dans la première partie de ce Discours; vous y aurez pu observer le génie des peuples, et celui des grands hommes qui les ont conduits. Les événements qui ont porté coup dans la suite ont été montrés; et afin de vous tenir attentif à l'enchaînement des grandes affaires du monde, que je voulais principalement vous faire entendre, j'ai omis beaucoup de faits particuliers dont les suites n'ont pas été si considérables. Mais parce qu'en nous attachant à la suite, nous avons passé trop vite sur beaucoup de choses, pour pouvoir faire les réflexions qu'elles méritaient, vous devez maintenant vous y attacher avec une attention plus particulière, et accoutumer votre esprit à rechercher les effets dans leurs causes les plus éloignées.

Par là vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez : qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires, à tout prendre, il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue.

En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage, et a fait servir la fortune même à ses desseins.

Ainsi ne vous lassez point d'examiner les causes des grands

changements puisque rien ne servira jamais tant à votre instruction ; mais recherchez-les surtout dans la suite des grands empires, où la grandeur des événements les rend plus palpables.

CHAPITRE III.

LES SCYTHES, LES ÉTHIOPIENS ET LES ÉGYPTIENS.

Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus, ni celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient. Leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien de suivi : il les faut laisser célébrer aux poètes, qui en ont fait le plus grand sujet de leurs fables.

Je ne parlerai pas non plus de l'empire que les Madyes d'Hérodote (1), qui ressemble assez à l'Indathyrse de Mégasthène (2) et au Tanaüs de Justin (3), établit pour un peu de temps dans la grande Asie. Les Scythes, que ce prince menait à la guerre, ont plutôt fait des courses que des conquêtes. Ce ne fut que par rencontre et en poussant les Cimmériens, qu'ils entrèrent dans la Médie, battirent les Mèdes, et leur enlevèrent cette partie de l'Asie où ils avaient établi leur domination. Ces nouveaux conquérants n'y régnèrent que vingt-huit ans. Leur impiété, leur avarice, et leur brutalité, la leur fit perdre ; et Cyaxare, fils de Phraorte, sur lequel ils l'avaient conquise, les en chassa. Ce fut plutôt par adresse que par force. Réduit à un coin de son royaume, que les vainqueurs avaient négligé, ou que peut-être ils n'avaient pu forcer, il attendit avec patience que ces conquérants brutaux eussent excité la haine publique, et se défissent eux-mêmes par le désordre de leur gouvernement.

Nous trouvons encore dans Strabon (4), qui l'a tiré du même

---

(1) Herod. lib. I, c. 103. — (2) Strab. init. lib. xv. — (3) Justin. lib. I, c. 1. — (4) Lib. xv. init.

Mégasthène, un Téarcon roi d'Éthiopie : ce doit être le Tharaca de l'Écriture (1), dont les armes furent redoutées du temps de Sennachérib, roi d'Assyrie. Ce prince pénétra jusqu'aux colonnes d'Hercule, apparemment le long de la côte d'Afrique, et passa jusqu'en Europe. Mais que dirais-je d'un homme dont nous ne voyons dans les historiens que quatre ou cinq mots, et dont la domination n'a aucune suite?

Les Ethiopiens, dont il était roi, étaient, selon Hérodote (2), les mieux faits de tous les hommes, et de la plus belle taille. Leur esprit était vif et ferme; mais ils prenaient peu de soin de le cultiver, mettant leur confiance dans leurs corps robustes et dans leurs bras nerveux. Leurs rois étaient électifs, et ils mettaient sur le trône le plus grand et le plus fort. On peut juger de leur humeur par une action que nous raconte Hérodote. Lorsque Cambyse leur envoya, pour les surprendre, des ambassadeurs et des présents tels que les Perses les donnaient, de la pourpre, des bracelets d'or, et des compositions de parfums, ils se moquèrent de ses présents, où ils ne voyaient rien d'utile à la vie, aussi bien que de ses ambassadeurs, qu'ils prirent pour ce qu'ils étaient, c'est-à-dire pour des espions. Mais leur roi voulut aussi faire un présent à sa mode au roi de Perse; et, prenant en main un arc qu'un Perse eût à peine soutenu, loin de le pouvoir tirer, il le banda en présence des ambassadeurs, et leur dit : « Voici le conseil que le roi d'Ethiopie donne au roi de Perse. Quand les Perses se pourront servir aussi aisément que je viens de faire d'un arc de cette grandeur et de cette force, qu'ils viennent attaquer les Ethiopiens, et qu'ils amènent plus de troupes que n'en a Cambyse. En attendant, qu'ils rendent grâces aux dieux, qui n'ont pas mis dans le cœur des Ethiopiens le désir de s'étendre hors de leur pays. » Cela dit, il débanda l'arc, et le donna aux ambassadeurs. On ne peut dire quel eût été l'événement de la guerre. Cambyse, irrité de cette réponse, s'avança vers l'Ethiopie comme un insensé, sans ordre, sans convois, sans discipline, et vit périr son armée, faute de

(1) IV. Reg. xix. 9. Is. xxxvii. 9. — (2) Herod. lib. iii, cap. 20.

vivres, au milieu des sables, avant que d'approcher l'ennemi.

Ces peuples d'Ethiopie n'étaient pourtant pas si justes qu'ils s'en vantaient, ni si renfermés dans leur pays. Leurs voisins les Egyptiens avaient souvent éprouvé leurs forces. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais. Aussi n'y voyons-nous que peu de choses à prendre et à imiter. N'en parlons pas davantage, et venons aux peuples policés.

Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement. Cette nation grave et sérieuse connut d'abord la vraie fin de la politique, qui est de rendre la vie commode et les peuples heureux. La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants. Comme la vertu est le fondement de toute la société, ils l'ont soigneusement cultivée. Leur principale vertu a été la reconnaissance. La gloire qu'on leur a donnée, d'être les plus reconnaissants de tous les hommes, fait voir qu'ils étaient aussi les plus sociables (1). Les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière. Qui reconnaît les grâces aime à en faire; et, en bannissant l'ingratitude, le plaisir de faire du bien demeure si pur, qu'il n'y a plus moyen de n'y être pas sensible. Leurs lois étaient simples, pleines d'équité, et propres à unir entre eux les citoyens. Celui qui, pouvant sauver un homme attaqué, ne le faisait pas, était puni de mort aussi rigoureusement que l'assassin (2). Que si on ne pouvait secourir le malheureux, il fallait du moins dénoncer l'auteur de la violence; et il y avait des peines établies contre ceux qui manquaient à ce devoir. Ainsi les citoyens étaient à la garde les uns des autres, et tout le corps de l'Etat était uni contre les méchants. Il n'était pas permis d'être inutile à l'Etat : la loi assignait à chacun son emploi, qui se pérpétuait de père en fils (3). On ne pouvait ni en avoir deux, ni changer de profession; mais aussi toutes les professions étaient

(1) Diod. lib. I, sect. 2, n. 22 et seq. — (2) *Ibid.* n. 27. — (3) *Ibid.* n. 25.

honorées. Il fallait qu'il y eût des emplois et des personnes plus considérables, comme il faut qu'il y ait des yeux dans le corps. Leur éclat ne fait pas mépriser les pieds, ni les parties les plus basses. Ainsi, parmi les Egyptiens, les prêtres et les soldats avaient des marques d'honneur particulières : mais tous les métiers, jusqu'aux moindres, étaient en estime; et on ne croyait pas pouvoir sans crime mépriser les citoyens, dont les travaux, quels qu'ils fussent, contribuaient au bien public. Par ce moyen tous les arts venaient à leur perfection : l'honneur qui les nourrit s'y mêlait partout : on faisait mieux ce qu'on avait toujours vu faire, et à quoi on s'était uniquement exercé dès son enfance.

Mais il y avait une occupation qui devait être commune : c'était l'étude des lois et de la sagesse. L'ignorance de la religion et de la police du pays n'était excusée en aucun état. Au reste, chaque profession avait son canton qui lui était assigné. Il n'en arrivait aucune incommodité dans un pays dont la largeur n'était pas grande; et, dans un si bel ordre, les fainéants ne savaient où se cacher.

Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avait de meilleur, c'est que tout le monde était nourri dans l'esprit de les observer. Une coutume nouvelle était un prodige en Égypte (1) : tout s'y faisait toujours de même; et l'exactitude qu'on y avait à garder les petites choses, maintenait les grandes. Aussi n'y eut-il jamais de peuple qui ait conservé plus longtemps ses usages et ses lois. L'ordre des jugements servait à entretenir cet esprit. Trente juges étaient tirés des principales villes, pour composer la compagnie qui jugeait tout le royaume (2). On était accoutumé à ne voir dans ces places que les plus honnêtes gens du pays, et les plus graves. Le prince leur assignait certains revenus, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent donner tout leur temps à faire observer les lois. Ils ne tiraient rien des procès, et on ne s'était pas encore avisé de faire un métier de la justice. Pour éviter les surprises, les

(1) Herod. lib. II, c. 91. Diod. lib. I, sect. 2, n. n. 22. Plat. de Leg lib. II. — (2) Diod. lib. I, sect. 2, n. 26.

affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée. On y craignait la fausse éloquence, qui éblouit les esprits et émeut les passions. La vérité ne pouvait être expliquée d'une manière trop sèche. Le président du sénat portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux, qu'on appelait la Vérité. Quand il la prenait, c'était le signal pour commencer la séance (1). Il l'appliquait au parti qui devait gagner sa cause, et c'était la forme de prononcer les sentences. Un des plus beaux artifices des Égyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, était de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits. Ces cérémonies s'observaient avec réflexion; et l'humeur sérieuse des Égyptiens ne permettait pas qu'elles tournassent en simples formules. Ceux qui n'avaient point d'affaires, et dont la vie était innocente, pouvaient éviter l'examen de ce sévère tribunal. Mais il y avait en Égypte une espèce de jugement tout à fait extraordinaire, dont personne n'échappait. C'est une consolation en mourant de laisser son nom en estime parmi les hommes; et de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne nous peut ravir. Mais il n'était pas permis en Egypte de louer indifféremment tous les morts: il fallait avoir cet honneur par un jugement public (2). Aussitôt qu'un homme était mort, on l'amenait en jugement. L'accusateur public était écouté. S'il prouvait que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture. Le peuple admirait le pouvoir des lois, qui s'étendait jusqu'après la mort; et chacun, touché de l'exemple, craignait de déshonorer sa mémoire et sa famille. Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement: on faisait son panégyrique, mais sans y rien mêler de sa naissance. Toute l'Égypte était noble, et d'ailleurs on n'y goûtait de louanges que celles qu'on s'attirait par son mérite.

Chacun sait combien curieusement les Égyptiens conservaient les corps morts. Leurs momies se voient encore.

---

(1) Diod. lib. I, sect 2, n. 26. — (2) Diod. *Ibid.*

Ainsi leur reconnaissance envers leurs parents était immortelle : les enfants, en voyant les corps de leurs ancêtres se souvenaient de leurs vertus que le public avai reconnues, et s'excitaient à aimer les lois qu'ils leur avaien laissées.

Pour empêcher les emprunts, d'où naissent la fainéantise, les fraudes et la chicane, l'ordonnance du roi Asychis ne permettait d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de son père, à celui dont on empruntait (1). C'était une impiété et une infamie tout ensemble, de ne pas retirer assez promptement un gage si précieux; et celui qui mourait sans s'être acquitté de ce devoir, était privé de la sépulture.

Le royaume était héréditaire; mais les rois étaient obligés, plus que tous les autres, à vivre selon les lois. Ils en avaient de particulières qu'un roi avait digérées, et qui faisaient une partie des livres sacrés (2). Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût droit de les contraindre; au contraire, on les respectait comme des dieux : mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres. Ainsi ils souffraient sans peine non-seulement que la qualité des viandes et la mesure du boire et du manger leur fût marquée (car c'était une chose ordinaire en Égypte, où tout le monde était sobre, et où l'air du pays inspirait la frugalité (3), mais encore que toutes leurs heures fussent destinées (4). En s'éveillant au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées les plus pures, ils lisaient leurs lettres, pour prendre une idée plus pure et plus véritable des affaires qu'ils avaient à décider. Sitôt qu'ils étaient habillés, ils allaient sacrifier au temple. Là, environnés de toute leur cour, et les victimes étant à l'autel, ils assistaient à une prière pleine d'instruction, où le pontife priait les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût religieux envers les dieux, doux envers les hommes, mo-

(1) Herod. lib. II, c. 136. Diod. lib. I, sect. 2, n. 34. — (2) Diod. *Ibid*, n. 22. — (3) Herod. lib. II. — (4) Diod. lib. I, sect. 2, n. 22.

déré, juste, magnanime, sincère, et éloigné du mensonge, libéral, maître de lui-même, punissant au-dessous du mérite, et récompensant au-dessus. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, chargeant d'imprécations les ministres qui leur donnaient de mauvais conseils, et leur déguisaient la vérité. Telle était la manière d'instruire les rois. On croyait que les reproches ne faisaient qu'aigrir leurs esprits; et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu, était de leur marquer leur devoir dans les louanges conformes aux lois et prononcées gravement devant les dieux. Après la prière et le sacrifice, on lisait au roi, dans les saints livres, les conseils et les actions des grands hommes, afin qu'il gouvernât son État par leurs maximes, et maintînt les lois qui avaient rendu ses prédécesseurs heureux, aussi bien que leurs sujets.

Ce qui montre que ces remontrances se faisaient et s'écoutaient sérieusement, c'est qu'elles avaient leur effet. Parmi les Thébains, c'est-à-dire dans la dynastie principale, celle où les lois étaient en vigueur, et qui devint à la fin la maîtresse de toutes les autres, les plus grands hommes ont été les rois. Les deux Mercures, auteurs des sciences et de toutes les institutions des Égyptiens, l'un voisin des temps du déluge, et l'autre qu'ils ont appelé le Trismégiste ou le trois fois grand, contemporain de Moïse, ont été tous deux rois de Thèbes. Toute l'Égypte a profité de leurs lumières, et Thèbes doit à leurs institutions d'avoir eu peu de mauvais princes. Ceux-ci étaient épargnés pendant leur vie, le repos public le voulait ainsi; mais ils n'étaient pas exempts du jugement qu'il fallait subir après la mort (1). Quelques-uns ont été privés de la sépulture, mais on en voit peu d'exemples; et, au contraire, la plupart des rois ont été si chéris des peuples, que chacun pleurait leur mort autant que celle de son père ou de ses enfants.

Cette coutume de juger les rois après leur mort parut si

(1) Diod. lib. I, sect. 2, n. 23.

sainte au peuple de Dieu, qu'il l'a toujours pratiquée. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étaient privés de la sépulture de leurs ancêtres; et nous apprenons de Josèphe (1) que cette coutume durait encore du temps des Asmonéens. Elle faisait entendre aux rois que si leur majesté les met au-dessus des jugements humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalés aux autres hommes.

Les Égyptiens avaient l'esprit inventif, mais ils le tournaient aux choses utiles. Leurs Mercures ont rempli l'Égypte d'inventions merveilleuses, et ne lui avaient presque rien laissé ignorer de ce qui pouvait rendre la vie commode et tranquille. Je ne puis laisser aux Égyptiens la gloire qu'ils ont donnée à leur Osiris, d'avoir inventé le labourage (2); car on le trouve de tout temps dans les pays voisins de la terre d'où le genre humain s'est répandu, et on ne peut douter qu'il ne fût connu dès l'origine du monde. Aussi les Égyptiens donnent-ils eux-mêmes une si grande antiquité à Osiris, qu'on voit bien qu'ils ont confondu son temps avec celui des commencements de l'univers, et qu'ils ont voulu lui attribuer les choses dont l'origine passait de bien loin tous les temps connus dans leur histoire. Mais si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture, ni les autres arts que nous voyons devant le déluge, ils les ont tellement perfectionnés, et ont pris un si grand soin de les rétablir parmi les peuples où la barbarie les avait fait oublier, que leur gloire n'est guère moins grande que s'ils en avaient été les inventeurs.

Il y en a même de très-importants dont on ne peut leur disputer l'invention. Comme leur pays était uni, et leur ciel toujours pur et sans nuage, ils ont été les premiers à observer le cours des astres (3). Ils ont aussi les premiers réglé l'année. Ces observations les ont jetés naturellement dans l'arithmétique; et s'il est vrai, ce que dit Platon (4), que le soleil et la

---

(1) Ant. lib. XIII, cap. 23, al. 15. — (2) DIOD. lib. I, sect. I, n. 8. PLUT. de Isid. et Osir. — (3) PLAT. Epin. DIOD. lib. I, sect. 2, n. 8. HEROD. lib. II, c. 4. — (4) PLAT. in Tim.

lune aient enseigné aux hommes la science des nombres, c'est-à-dire qu'on ait commencé les comptes réglés par celui des jours, des mois et des ans, les Egyptiens sont les premiers qui aient écouté ces merveilleux maîtres. Les planètes et les autres astres ne leur ont pas été moins connus; et ils ont trouvé cette grande année qui ramène tout le ciel à son premier point. Pour reconnaître leurs terres tous les ans couvertes par le débordement du Nil, ils ont été obligés de recourir à l'arpentage, qui leur a bientôt appris la géométrie (1). Ils étaient grands observateurs de la nature, qui, dans un air si serein et sous un soleil si ardent, était forte et féconde parmi eux (2). C'est aussi ce qui leur a fait inventer ou perfectionner la médecine. Ainsi toutes les sciences ont été en grand honneur parmi eux. Les inventeurs des choses utiles recevaient, et de leur vivant et après leur mort, de dignes récompenses de leurs travaux. C'est ce qui a consacré les livres de leurs deux Mercures, et les a fait regarder comme des livres divins. Le premier de tous les peuples où on voit des bibliothèques est celui d'Egypte. Le titre qu'on leur donnait inspirait l'envie d'y entrer, et d'en pénétrer les secrets : on les appelait *le trésor des remèdes de l'âme* (3). Elle s'y guérissait de l'ignorance, la plus dangereuse de ses maladies, et la source de toutes les autres.

Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Egyptiens était l'estime et l'amour de leur patrie. Elle était, disaient-ils, le séjour des dieux; ils y avaient régné durant des milliers infinis d'années. Elle était la mère des hommes et des animaux, que la terre d'Egypte arrosée du Nil avait enfantés pendant que le reste de la nature était stérile (4). Les prêtres, qui composaient l'histoire d'Egypte de cette suite immense de siècles, qu'ils ne remplissaient que de fables et des généalogies de leurs dieux, le faisaient pour imprimer dans l'esprit des peuples l'antiquité et la noblesse de leur

(1) Diod. lib. I, sect. 2, n. 29. — (2) *Id. Ibid.* n. 30. Herod. lib. II, cap. 4. — (3) Diod. lib. I, sect. 2, n. 5. — (4) Plat. in Tim. Diod. lib. I, sect. 1, n. 5.

pays. Au reste, leur vraie histoire était renfermée dans des bornes raisonnables; mais ils trouvaient beau de se perdre dans un abîme infini de temps qui semblait les approcher de l'éternité.

Cependant l'amour de la patrie avait des fondements plus solides. L'Eypte était en effet le plus beau pays de l'univers, le plus abondant par la nature, le mieux cultivé par l'art, le plus riche, le plus commode, et le plus orné par les soins et la magnificence de ses rois.

Il n'y avait rien que de grand dans leurs desseins et dans leurs travaux. Ce qu'ils ont fait du Nil est incroyable. Il pleut rarement en Egypte; mais ce fleuve qui l'arrose toute par ses débordements réglés, lui apporte les pluies et les neiges des autres pays. Pour multiplier un fleuve si bienfaisant, l'Egypte était traversée d'une infinité de canaux d'une longueur et d'une largeur incroyables (1). Le Nil portait partout la fécondité avec ses eaux salutaires, unissait les villes entre elles, et la grande mer avec la mer Rouge entretenait le commerce au dedans et au dehors du royaume, et le fortifiait contre l'ennemi: de sorte qu'il était tout ensemble et le nourricier et le défenseur de l'Egypte. On lui abandonnait la campagne; mais les villes, rehaussées avec des travaux immenses, et s'élevant comme des îles au milieu des eaux, regardaient avec joie, de cette hauteur, toute la plaine inondée et tout ensemble fertilisée par le Nil. Lorsqu'il s'enflait outre mesure, de grands lacs, creusés par les rois, tendaient leur sein aux eaux répandues. Ils avaient leurs décharges préparées : de grandes écluses les ouvraient ou les fermaient selon le besoin ; et les eaux ayant leur retraite ne séjournaient sur les terres qu'autant qu'il fallait pour les engraisser.

Tel était l'usage de ce grand lac, qu'on appelait le lac de Myris ou de Mœris : c'était le nom du roi qui l'avait fait faire (2). On est étonné quand on lit (ce qui néanmoins est certain) qu'il avait de tour environ cent quatre-vingts de nos lieues.

---

(1) Hérod. lib. II, c. 108. Diod. lib. I, sect. 2, n. 10, 14. — (2) Hérod. lib. II, c. 101, 149. Diod. lib. I, sect. 2, n. 8.

Pour ne point perdre trop de bonnes terres en le creusant, on l'avait étendu principalement du côté de la Libye. La pêche en valait au prince des sommes immenses ; et ainsi quand la terre ne produisait rien, on en tirait des trésors en la couvrant d'eaux. Deux pyramides, dont chacune portait sur un trône deux statues colossales, l'une de Myris, et l'autre de sa femme, s'élevaient de trois cents pieds au milieu du lac, et occupaient sous les eaux un pareil espace. Ainsi elles faisaient voir qu'on les avait érigées avant que le creux eût été rempli, et montraient qu'un lac de cette étendue avait été fait de main d'homme sous un seul prince.

Ceux qui ne savent pas jusqu'à quel point on peut ménager la terre prennent pour fable ce qu'on raconte du nombre des villes d'Égypte (1). La richesse n'en était pas moins incroyable. Il n'y en avait point qui ne fût remplie de temples magnifiques et de superbes palais (2). L'architecture y montrait partout cette noble simplicité et cette grandeur qui remplit l'esprit. De longues galeries y étalaient des sculptures que la Grèce prenait pour modèles. Thèbes le pouvait disputer aux plus belles villes de l'univers (3). Ses cent portes, chantées par Homère, sont connues de tout le monde. Elle n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste ; et on a dit qu'elle pouvait faire sortir ensemble dix mille combattants par chacune de ses portes (4). Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple était innombrablet. Les Grecs et les Romains ont célébré sa magnificence et sa grandeur (5), encore qu'ils n'en eussent vu que les ruines : tant les restes en étaient augustes.

Si nos voyageurs avaient pénétré jusqu'au lieu où cette ville était bâtie, ils auraient sans doute encore trouvé quelque chose d'incomparable dans ses ruines : car les ouvrages des Égyptiens étaient faits pour tenir contre le temps. Leurs statues étaient des colosses ; leurs colonnes étaient immenses (6).

---

(1) Herod. lib. ii, c. 177. Diod. lib. i, sect. 2, n. 6 et seq.—(2) Herod. *ibid.* c. 148, 153, etc. — (3) Diod. lib. i, sect. 2, n. 4. — (4) Pomp. Mela, lib. i, c. 9. — (5) Strab. lib. xvii. Tacit. Annal. lib. ii, c. 60. — (6) Herod. et Diod. loc. cit.

L'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions. On a découvert dans le Saïde (vous savez bien que c'est le nom de la Thébaïde) des temples et des palais presque encore entiers, où ces colonnes et ces statues sont innombrables (1). On y admire surtout un palais dont les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire de tous les plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue, et bornées de part et d'autre par des sphinx d'une matière aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques dont la hauteur étonne les yeux. Quelle magnificence, et quelle étendue! Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice, n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, et ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié; mais tout ce qu'ils y ont vu était surprenant. Une salle, qui apparemment faisait le milieu de ce superbe palais, était soutenue de six vingt colonnes de six brassées de grosseur, grandes à proportion, et entremêlées d'obélisques que tant de siècles n'ont pu abattre. Les couleurs mêmes, c'est-à-dire ce qui éprouve le plus tôt le pouvoir du temps, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, et y conservent leur vivacité : tant l'Égypte savait imprimer le caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. Maintenant que le nom du roi pénètre aux parties du monde les plus inconnues, et que ce prince étend aussi loin les recherches qu'il fait faire des plus beaux ouvrages de la nature et de l'art, ne serait-ce pas un digne objet de cette noble curiosité, de découvrir les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts, et d'enrichir notre architecture des inventions de l'Égypte? Quelle puissance et quel art a pu faire d'un tel pays la merveille de l'univers? Et quelles beautés ne trouverait-on pas si on pouvait aborder la ville royale, puisque si loin d'elle on découvre des choses si merveilleuses?

Il n'appartenait qu'à l'Égypte de dresser des monuments pour la postérité. Ses obélisques font encore aujourd'hui, au-

(1) Voyages du Levant, par M. Thevenot, liv. II, chap. 5.

tant par leur beauté que par leur hauteur, le principal ornement de Rome; et la puissance romaine, désespérant d'égaler les Égyptiens, a cru faire assez pour sa grandeur d'emprunter les monuments de leurs rois.

L'Égypte n'avait point encore vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des Barbares. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer dès-lors la solidité et la régularité toute nue. N'est-ce point que la nature porte d'elle-même à cet air simple, auquel on a tant de peine à revenir quand le goût a été gâté par des nouveautés et des hardiesses bizarres? Quoi qu'il en soit, les Égyptions n'ont aimé qu'une hardiesse réglée : ils n'ont cherché le nouveau et le surprenant que dans la variété infinie de la nature, et ils se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels. Les inscriptions des pyramides n'étaient pas moins nobles que l'ouvrage. Elles parlaient aux spectateurs (1). Une de ces pyramides, bâtie de brique, avertissait par son titre qu'on se gardât bien de la comparer aux autres, et « qu'elle était autant au-dessus de toutes les pyramides que Jupiter était au-dessus de tous les dieux ».

Mais, quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux (2); encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre.

Je ne parlerai pas de ce beau palais qu'on appelait le Labyrinthe (3), si Hérodote, qui l'a vu, ne nous assurait qu'il était plus surprenant que les pyramides. On l'avait bâti sur le bord du lac de Myris, et on lui avait donné une vue proportionnée à sa grandeur. Au reste, ce n'était pas tant un seul palais qu'un magnifique amas de douze palais disposés régulièrement, et qui communiquaient ensemble. Quinze cents chambres mêlées de terrasses s'arrangeaient autour de douze

(1) Herod. lib. II, c. 136. — (2) *Id. Ibid.* Diod. lib. I, sect. 2, n. 15, 16, 17. — (3) Herod. lib. II, c. 148. Diod. *ibid.* n. 13.

salles, et ne laissaient point de sortie à ceux qui s'engageaient à les visiter. Il y avait autant de bâtiments par dessous terre. Ces bâtiments souterrains étaient destinés à la sépulture des rois; et encore (qui le pourrait dire sans honte et sans déplorer l'aveuglement de l'esprit humain?) à nourrir les crocodiles sacrés, dont une nation d'ailleurs si sage faisait ses dieux.

Vous vous étonnez de voir tant de magnificence dans les sépulcres d'Égypte. C'est qu'outre qu'on les érigeait comme des monuments sacrés pour porter aux siècles futurs la mémoire des grands princes, on les regardait encore comme des demeures éternelles (1). Les maisons étaient appelées des hôtelleries, où l'on n'était qu'en passant, et pendant une vie trop courte pour terminer tous nos desseins; mais les maisons véritables étaient les tombeaux, que nous devions habiter durant des siècles infinis.

Au reste, ce n'était pas sur les choses inanimées que l'Égypte travaillait le plus: ses plus nobles travaux et son plus bel art consistaient à former les hommes. La Grèce en était si persuadée, que ses plus grands hommes, un Homère, un Pythagore, un Platon, Lycurgue même et Solon, ces deux grands législateurs, et les autres qu'il n'est pas besoin de nommer, allèrent apprendre la sagesse en Égypte (2). Dieu a voulu que Moïse même *fût instruit dans toute la sagesse des Égyptiens*: c'est par là qu'il a commencé *à être puissant en paroles et en œuvres* (3). La vraie sagesse se sert de tout; et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains, qui viennent aussi de lui à leur manière.

Ces sages d'Égypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux. Par ce moyen, le peuple croissait en nombre et en forces. Le pays était sain naturellement; mais la philosophie leur avait appris que la nature veut être aidée. Il y a un art de former les corps aussi bien que les esprits.

---

(1) Diod. *ibid.* n. 13. — (2) Diod. *ibid*, n. 36. Plut. de Isid. c. 5. — (3) Act. vii. 22.

Cet art, que notre nonchalance nous fait perdre était bien connu des anciens, et l'Égypte l'avait trouvé. Elle employait principalement à ce beau dessein la frugalité et les exercices (1). Dans un grand champ de bataille, qui a été vu par Hérodote (2), les crânes des Perses aisés à percer, et ceux des Égyptiens plus durs que les pierres auxquelles ils étaient mêlés, montraient la mollesse des uns, et la robuste constitution qu'une nourriture frugale et de vigoureux exercices donnaient aux autres. La course à pied, la course à cheval, la course dans les chariots, se pratiquait en Égypte avec une adresse admirable; et il n'y avait point dans tout l'univers de meilleurs hommes de cheval que les Égyptiens. Quand Diodore nous dit qu'ils rejetaient la lutte (3) comme un exercice qui donnait une force dangereuse et peu durable, il a dû l'entendre de la lutte outrée des athlètes, que la Grèce elle-même, qui la couronnait dans ses jeux, avait blâmée comme peu convenable aux personnes libres : mais avec une certaine modération, elle était digne des honnêtes gens; et Diodore lui-même nous apprend (4) que le Mercure des Égyptiens en avait inventé les règles, aussi bien que l'art de former les corps. Il faut entendre de même ce que dit encore cet auteur touchant la musique (5). Celle qu'il fait mépriser aux Égyptiens, comme capable de ramollir les courages, était sans doute cette musique molle et efféminée qui n'inspire que les plaisirs et une fausse tendresse : car pour cette musique généreuse, dont les nobles accords élèvent l'esprit et le cœur, les Égyptiens n'avaient garde de la mépriser, puisque, selon Diodore même (6), leur Mercure l'avait inventée, et avait aussi inventé le plus grave des instruments de musique. Dans la procession solennelle des Égyptiens, où l'on portait en cérémonie les livres de Trismégiste, on voit marcher à la tête le chantre tenant en main *un symbole de la musique* (je ne sais pas ce que c'est) *et le livre des hymnes sacrés* (7). Enfin

(1) Diod. lib. I, sect. 2, n. 29.—(2) Herod. lib. III, c. 12.—(3) Diod. lib. I, sect. 2, n. 29. — (4) *Id.* lib. I, sect. 1, n. 8 —(5) *Id.* lib. 1, sect. 2, n. 29. — (6) *Id.* lib. I, sect. 1, n. 8. — (7) Clem. Alex. Strom. lib. VI, p. 633.

l'Égypte n'oubliait rien pour polir l'esprit, embellir le cœur, et fortifier le corps. Quatre cent mille soldats qu'elle entretenait étaient ceux de ses citoyens qu'elle exerçait avec plus de soin. Les lois de la milice se conservaient aisément, et comme par elles-mêmes, parce que les pères les apprenaient à leurs enfants : car la profession de la guerre passait de père en fils comme les autres ; et après les familles sacerdotales, celles qu'on estimait les plus illustres étaient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes. Je ne veux pas dire pourtant que l'Égypte ait été guerrière. On a beau avoir des troupes réglées et entretenues, on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires et parmi les images des combats, il n'y a jamais que la guerre et les combats effectifs qui fassent les hommes guerriers. L'Égypte aimait la paix, parce qu'elle aimait la justice, et n'avait des soldats que pour sa défense. Contente de son pays, où tout abondait, elle ne songeait point aux conquêtes. Elle s'étendait d'une autre sorte, en envoyant ses colonies par toute la terre, et avec elle la politesse et les lois. Les villes les plus célèbres venaient apprendre en Égypte leurs antiquités, et la source de leurs plus belles institutions (1). On la consultait de tous côtés sur les règles de la sagesse. Quand ceux d'Élide eurent établi les jeux olympiques, les plus illustres de la Grèce, ils recherchèrent par une ambassade solennelle l'approbation des Égyptiens, et apprirent d'eux de nouveaux moyens d'encourager les combattants (2). L'Égypte régnait par ses conseils ; et cet empire d'esprit lui parut plus noble et plus glorieux que celui qu'on établit par les armes. Encore que les rois de Thèbes fussent sans comparaison les plus puissants de tous les rois de l'Égypte, jamais ils n'ont entrepris sur les dynasties voisines, qu'ils ont occupées seulement quand elles eurent été envahies par les Arabes ; de sorte qu'à vrai dire il les ont plutôt enlevées aux étrangers, qu'ils n'ont voulu dominer sur les naturels du pays. Mais quand ils se sont mêlés d'être conquérants, ils ont surpassé tous les autres. Je ne parle point

(1) Plat. in Tim. — (2) Herod. lib. II, c. 160.

d'Osiris vainqueur des Indes; apparemment c'est Bacchus, ou quelque autre héros aussi fabuleux. Le père de Sésostris (les doctes veulent que ce soit Aménophis, ou autrement Memnon), ou par instinct ou par humeur, ou, comme le disent les Égyptiens, par l'autorité d'un oracle, conçut le dessein de faire de son fils un conquérant (1). Il s'y prit à la manière des Égyptiens, c'est-à-dire avec de grandes pensées. Tous les enfants qui naquirent le même jour que Sésostris furent amenés à la cour par ordre du roi. Il les fit élever comme ses enfants, et avec les mêmes soins que Sésostris, près duquel ils étaient nourris. Il ne pouvait lui donner de plus fidèles ministres, ni des compagnons plus zélés de ses combats. Quand il fut un peu avancé en âge, il lui fit faire son apprentissage par une guerre contre les Arabes. Ce jeune prince y apprit à supporter la faim et la soif, et soumit cette nation jusqu'alors indomptable. Accoutumé aux travaux guerriers par cette conquête, son père le fit tourner vers l'occident de l'Égypte : il attaqua la Lybie, et la plus grande partie de cette vaste région fut subjuguée. En ce temps son père mourut, et le laissa en état de tout entreprendre. Il ne conçut pas un moindre dessein que celui de la conquête du monde; mais avant que de sortir de son royaume, il pourvut à la sûreté du dedans, en gagnant le cœur de tous ses peuples par la libéralité et par la justice, et réglant au reste le gouvernement avec une extrême prudence (2). Cependant il faisait ses préparatifs; il levait des troupes, et leur donnait pour capitaines les jeunes gens que son père avait fait nourrir avec lui. Il y en avait dix-sept cents, capables de répandre dans toute l'armée le courage, la discipline, et l'amour du prince. Cela fait, il entra dans l'Éthiopie, qu'il se rendit tributaire. Il continua ses victoires dans l'Asie. Jérusalem fut la première à sentir la force de ses armes. Le téméraire Roboam ne put lui résister, et Sésostris enleva les richesses de Salomon. Dieu, par un juste jugement, les avait livrées entre ses mains. Il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule ni que Bacchus, et plus loin que ne fit de-

(1) Diod. lib. I, sect. 2, n. 9. — (2) *Id. ibid.*

puis Alexandre, puisqu'il soumit le pays au-delà du Gange. Jugez par là si les pays plus voisins lui résistèrent. Les Scythes obéirent jusqu'au Tanaïs; l'Arménie et la Cappadoce lui furent sujettes. Il laissa une colonie dans l'ancien royaume de Colchos, où les mœurs d'Égypte sont toujours demeurées depuis. Hérodote a vu dans l'Asie mineure, d'une mer à l'autre, les monuments de ses victoires, avec les superbes inscriptions de Sésostris, roi des rois, et seigneur des seigneurs. Il y en avait jusque dans la Thrace, et il étendit son empire depuis le Gange jusqu'au Danube. La difficulté des vivres l'empêcha d'entrer plus avant dans l'Europe. Il revint après neuf ans, chargé des dépouilles de tous les peuples vaincus. Il y en eut qui défendirent courageusement leur liberté; d'autres cédèrent sans résistance. Sésostris eut soin de marquer, dans ses monuments, la différence de ces peuples en figures hiéroglyphiques, à la manière des Égyptiens. Pour décrire son empire, il inventa les cartes de géographie. Cent temples fameux, érigés en actions de grâces aux dieux tutélaires de toutes les villes, furent les premières aussi bien que les plus belles marques de ses victoires; et il eut soin de publier, par les inscriptions, que ces grands ouvrages avaient été achevés sans fatiguer ses sujets (1). Il mettait sa gloire à les ménager, et à ne faire travailler aux monuments de ses victoires que les captifs. Salomon lui en avait donné l'exemple. Ce sage prince n'avait employé que les peuples tributaires, dans les grands ouvrages qui ont rendu son règne immortel (2). Les citoyens étaient attachés à de plus nobles exercices: ils apprenaient à faire la guerre et à commander. Sésostris ne pouvait pas se régler sur un plus parfait modèle. Il régna trente-trois ans, et jouit longtemps de ses triomphes, beaucoup plus digne de gloire si la vanité ne lui eût pas fait traîner son char par les rois vaincus (3). Il semble qu'il ait dédaigné de mourir comme les autres hommes. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il se donna la mort à lui-même, et laissa l'Égypte ri-

---

(1) Herod. lib. II, c. 102 et seq. Diod. lib. I, sect. 2, n. 10. — (2) II. Par. VIII. 9. — (3) Diod. lib. I, sect. 2, n. 10.

che à jamais. Son empire pourtant ne passa pas la quatrième génération. Mais il restait encore, du temps de Tibère, des monuments magnifiques, qui en marquait l'étendue et la quantité des tributs (1). L'Égypte retourna bientôt à son humeur pacifique. On a même écrit que Sésostris fut le premier à ramollir, après ses conquêtes, les mœurs de ses Égyptiens, dans la crainte des révoltes (2). S'il faut le croire, ce ne pouvait être qu'une précaution qu'il prenait pour ses successeurs ; car pour lui, sage et absolu comme il était, on ne voit pas qu'il pouvait craindre de ses peuples qui l'adoraient. Au reste, cette pensée est peu digne d'un si grand prince ; et c'était mal pourvoir à la sûreté de ses conquêtes, que de laisser affaiblir le courage de ses sujets. Il est aussi vrai que ce grand empire ne dura guère. Il faut périr par quelque endroit. La division se mit en Égypte. Sous Anysis l'aveugle, l'Éthiopien Sabacon envahit le royaume (3) : il en traita aussi bien les peuples, et y fit d'aussi grandes choses qu'aucun des rois naturels. Jamais on ne vit une modération pareille à la sienne, puisque, après cinquante ans d'un règne heureux, il retourna en Éthiopie, pour obéir à des avertissements qu'il crut divins. Le royaume abandonné tomba entre les mains de Sethon, prêtre de Vulcain, prince religieux à sa mode, mais peu guerrier, et qui acheva d'énerver la milice en maltraitant les gens de guerre. Depuis ce temps, l'Égypte ne se soutint plus que par des milices étrangères. On trouve une espèce d'anarchie. On trouve douze rois choisis par le peuple, qui partagèrent entre eux le gouvernement du royaume. C'est eux qui ont bâti ces douze palais qui composaient le Labyrinthe. Quoique l'Égypte ne pût oublier ses magnificences, elle fut faible et divisée sous ses douze princes. Un d'eux (ce fut Psammitique) se rendit le maître par le secours des étrangers. l'Égypte se rétablit, et demeura assez puissante pendant cinq ou six règnes. Enfin, cet ancien royaume, après avoir duré en-

(1) Tac. Annal. lib. II, cap. 60. — (2) Nymphodor. lib. XIII. Rer. Barbar. in excerpt. post. Herodot. — (3) Herod. lib. II, c. 137. Diod. lib. I, sect. 2, n. 18.

viron seize cents ans, affaibli par les rois de Babylone et par Cyrus, devint la proie de Cambyse, le plus insensé de tous les princes.

Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Égypte, ont reconnu qu'elle n'était pas belliqueuse (1) : vous en avez vu les raisons. Elle avait vécu en paix environ treize cents ans, quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi, malgré sa milice si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un État. Mais les choses humaines ne sont point parfaites, et il est malaisé d'avoir ensemble, dans la perfection, les arts de la paix avec les avantages de la guerre. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Éthiopiens ont régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon, et, à ce qu'on croit, Tharaca. Mais l'Égypte tirait cette utilité de l'excellente constitution de son État, que les étrangers qui la conquéraient, entraient dans ses mœurs plutôt que d'y introduire les leurs; ainsi, changeant de maîtres, elle ne changeait pas de gouvernement. Elle eut peine à souffrir les Perses, dont elle voulut secouer le joug. Mais elle n'était pas assez belliqueuse pour se soutenir, par sa propre force, contre une si grande puissance; et les Grecs qui la défendaient, occupés ailleurs, étaient contraints de l'abandonner : de sorte qu'elle retombait toujours sous ses premiers maîtres, mais toujours opiniâtrément attachée à ses anciennes coutumes, et incapable de démentir les maximes de ses premiers rois. Quoiqu'elle en retînt beaucoup de choses sous les Ptolomées, le mélange des mœurs grecques et asiatiques y fut si grand, qu'on n'y reconnut presque plus l'ancienne Égypte.

Il ne faut pas oublier que les temps des anciens rois d'Égypte, sont fort incertains, même dans l'histoire des Égyptiens. On a peine à placer Osymanduas, dont nous voyons de si magnifiques monuments dans Diodore (2), et de si belles marques de ses combats. Il semble que les Égyptiens n'aient

(1) Strab. lib. xvii. — (2) Diod. lib. i, sect. 2, n. 5.

pas connu le père de Sésostris, qu'Hérodote et Diodore n'ont pas nommé. Sa puissance est encore plus marquée par les monuments qu'il a laissés dans toute la terre, que par les mémoires de son pays; et ces raisons nous font voir qu'il ne faut pas croire, comme quelques-uns, que ce que l'Égypte publiait de ses antiquités, ait toujours été aussi exact qu'elle s'en vantait, puisqu'elle-même est si incertaine des temps les plus éclatants de la monarchie.

CHAPITRE IV.

LES ASSYRIENS ANCIENS ET NOUVEAUX, LES MÈDES ET CYRUS.

Le grand empire des Égyptiens est comme détaché de tous les autres, et n'a pas, comme vous voyez, une longue suite. Ce qui nous reste à dire est plus soutenu, et a des dates plus précises.

Nous avons néanmoins encore très-peu de choses certaines touchant le premier empire des Assyriens : mais enfin, en quelque temps qu'on en veuille placer les commencements, selon les diverses opinions des historiens, vous verrez que lorsque le monde était partagé en plusieurs petits États, dont les princes songeaient plutôt à se conserver qu'à s'accroître, Ninus, plus entreprenant et plus puissant que ses voisins, les accabla les uns après les autres, et poussa bien loin ses conquêtes du côté de l'orient (1). Sa femme, Sémiramis, qui joignit à l'ambition, assez ordinaire à son sexe, un courage et une suite de conseils qu'on n'a pas accoutumé d'y trouver, soutint les vastes desseins de son mari, et acheva de former cette monarchie.

Elle était grande sans doute; et la grandeur de Ninive, qu'on met au-dessus de celle de Babylone (2), le montre assez. Mais comme les historiens les plus judicieux (3) ne font

---

(1) Diod. lib. II, c. 2. Just. lib. I, c. 1. — (2) Strab. lib. XVI. — (3) Herod. lib. I, c. 178, etc. Dion. Hal. Ant. Rom. lib. I, Præf. App. Præf. op.

pas cette monarchie si ancienne que les autres nous la représentent, ils ne la font pas non plus si grande. On voit durer trop longtemps les petits royaumes (1) dont il la faudrait composer, si elle était aussi ancienne et aussi étendue que le fabuleux Ctésias, et ceux qui l'en ont cru sur sa parole, nous la décrivent. Il est vrai que Platon (2), curieux observateur des antiquités, fait le royaume de Troie du temps de Priam une dépendance de l'empire des Assyriens. Mais on en voit rien dans Homère, qui, dans le dessein qu'il avait de relever la gloire de la Grèce, n'aurait pas oublié cette circonstance; et on peut croire que les Assyriens étaient peu connus du côté de l'occident, puisqu'un poète si savant, et si curieux d'orner son poème de tout ce qui appartient à son sujet, ne les y fait point paraître.

Cependant, selon la supputation que nous avons jugée la plus raisonnable, le temps du siége de Troie était le beau temps des Assyriens, puisque c'est celui des conquêtes de Sémiramis; mais c'est qu'elles s'étendirent seulement vers l'orient (3). Ceux qui la flattent le plus, lui font tourner ses armes de ce côté-là. Elle avait eu trop de part aux conseils et aux victoires de Ninus, pour ne pas suivre ses desseins si convenables d'ailleurs à la situation de son empire; et je ne crois pas qu'on puisse douter que Ninus ne se soit attaché à l'orient, puisque Justin même, qui le favorise autant qu'il peut, lui fait terminer aux frontières de la Lybie, les entreprises qu'il fit du côté de l'occident.

Je ne sais donc plus en quel temps Ninive aurait poussé ses conquêtes jusqu'à Troie, puisqu'on voit si peu d'apparence que Ninus et Sémiramis aient rien entrepris de semblable; et que tous leurs successeurs, à commencer depuis leur fils Ninias, ont vécu dans une telle mollesse et avec si peu d'action, qu'à peine leur nom est-il venu jusqu'à nous, et qu'il faut plutôt s'étonner que leur empire ait pu subsister, que de croire qu'il ait pu s'étendre.

---

(1) Gen. xiv. 1, 2. Jud. iii. 8. — (2) Plat. de Leg. lib. iii. — (3) Just. lib. i, c. 1. Diod. lib. ii, c. 12.

Il fut sans doute beaucoup diminué par les conquêtes de Sésostris; mais comme elles furent de peu de durée, et peu soutenues par ses successeurs, il est à croire que les pays qu'elles enlevèrent aux Assyriens, accoutumés dès longtemps à leur domination, y retournèrent naturellement : de sorte que cet empire se maintint en grande puissance et en grande paix, jusqu'à ce qu'Arbace ayant découvert la mollesse de ses rois, si longtemps cachée dans le secret du palais, Sardanapale, célèbre par ses infamies, devint non-seulement méprisable, mais encore insupportable à ses sujets.

Vous avez vu les royaumes qui sont sortis du débris de ce premier empire des Assyriens, entre autres celui de Ninive e celui de Babylone. Les rois de Ninive retinrent le nom de rois d'Assyrie, et furent les plus puissants. Leur orgueil s'éleva bientôt au delà de toutes bornes, par les conquêtes qu'ils firent, parmi lesquelles on compte celle du royaume des Israélites ou de Samarie. Il ne fallut rien moins que la main de Dieu, et un miracle visible, pour les empêcher d'accabler la Judée sous Ézéchias; et on ne sut plus quelles bornes on pourrait donner à leur puissance, quand on leur vit envahir, un peu après dans leur voisinage, le royaume de Babylone, où la famille royale était défaillie.

Babylone semblait être née pour commander à toute la terre. Ses peuples étaient pleins d'esprit et de courage. De tout temps la philosophie régnait parmi eux avec les beaux arts, et l'Orient n'avait guère de meilleurs soldats que les Chaldéens (1). L'antiquité admire les riches maisons d'un pays que la négligence de ses habitants laisse maintenant sans culture; et son abondance le fit regarder, sous les anciens rois de Perse, comme la troisième partie d'un si grand empire (2). Ainsi, les rois d'Assyrie, enflés d'un accroissement qui ajoutait à leur monarchie une ville si opulente, conçurent de nouveaux desseins. Nabuchodonosor Ier crut son empire indigne de lui, s'il n'y joignait tout l'univers. Nabuchodonosor II, superbe plus que tous les rois ses prédécesseurs,

(1) Xen. Cyrop. lib. III, IV. — (2) Herod. lib. I, c. 192.

que les Perses ses sujets eurent la gloire de cette conquête.

En effet, elle est due entièrement à ce héros, qui, ayant été élevé sous une discipline sévère et régulière, selon la coutume des Perses, peuples alors aussi modérés que depuis ils ont été voluptueux, fut accoutumé dès son enfance à une vie sobre et militaire (1). Les Mèdes, autrefois si laborieux et si guerriers (2), mais à la fin ramollis par leur abondance, comme il arrive toujours, avaient besoin d'un tel général. Cyrus se servit de leurs richesses et de leur nom, toujours respecté en Orient; mais il mettait l'espérance du succès dans les troupes qu'il avait amenées de Perse. Dès la première bataille, le roi de Babylone fut tué, et les Assyriens mis en déroute (3). Le vainqueur offrit le duel au nouveau roi; et en montrant son courage, il se donna la réputation d'un prince clément qui épargne le sang des sujets. Il joignit la politique à la valeur. De peur de ruiner un si beau pays, qu'il regardait déjà comme sa conquête, il fit résoudre que les laboureurs seraient épargnés de part et d'autre (4). Il sut réveiller la jalousie des peuples voisins contre l'orgueilleuse puissance de Babylone, qui allait tout envahir; et enfin la gloire qu'il s'était acquise, autant par sa générosité et par sa justice que par le bonheur de ses armes, les ayant tous réunis sous ses étendards, avec de si grands secours il soumit cette vaste étendue de terre dont il composa son empire.

C'est par là que s'éleva cette monarchie. Cyrus la rendit si puissante, qu'elle ne pouvait guère manquer de s'accroître sous ses successeurs. Mais pour entendre ce qui l'a perdue, il ne faut que comparer les Perses et les successeurs de Cyrus avec les Grecs et leurs généraux, surtout avec Alexandre.

---

(1) Xenoph. Cyrop. lib. I. — (2) Polyb. lib. V, c. 44., lib. X, c. 24. Xen. 24. — (3) Cyrop. lib. IV, V. — (4) *Id.* lib. V.

CHAPITRE V.

LES PERSES, LES GRECS, ET ALEXANDRE.

Cambyse, fils de Cyrus, fut celui qui corrompit les mœurs des Perses (1). Son père, si bien élevé parmi les soins de la guerre, n'en prit pas assez de donner au successeur d'un si grand empire une éducation semblable à la sienne; et, par le sort ordinaire des choses humaines, trop de grandeur nuiait à la vertu. Darius, fils d'Hystaspe, qui d'une vie privée fut élevé sur le trône, apporta de meilleures dispositions à la souveraine puissance, et fit quelques efforts pour réparer les désordres. Mais la corruption était déjà trop universelle : l'abondance avait introduit trop de déréglement dans les mœurs; et Darius n'avait pas lui-même conservé assez de force pour être capable de redresser tout à fait les autres. Tout dégénéra sous ses successeurs, et le luxe des Perses n'eut plus de mesure.

Mais encore que ces peuples devenus puissants eussent beaucoup perdu de leur ancienne vertu en s'abandonnant aux plaisirs, ils avaient toujours conservé quelque chose de grand et de noble. Que peut-on voir de plus noble que l'horreur qu'ils avaient pour le mensonge (2), qui passa toujours parmi eux pour un vice honteux et bas? Ce qu'ils trouvaient le plus lâche, après le mensonge était de vivre d'emprunt. Une telle vie leur paraissait fainéante, honteuse, servile, et d'autant plus méprisable qu'elle portait à mentir. Par une générosité naturelle à leur nation, ils traitaient honnêtement les rois vaincus. Pour peu que les enfants de ces princes fussent capables de s'accommoder avec les vainqueurs, ils les laissaient commander dans leur pays avec presque toutes les marques de leur ancienne grandeur (3). Les Perses étaient honnêtes,

(1) Plat. de Leg. lib. III. — (2) *Id.* Alcib. I. Herod. lib. I, c. 138.— (3) Herod. lib. III, c. 15.

civils, libéraux envers les étrangers, et ils savaient s'en servir. Les gens de mérite étaient connus parmi eux, et ils n'épargnaient rien pour les gagner. Il est vrai qu'ils ne sont pas arrivés à la connaissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. Leur grand empire fut toujours régi avec quelque confusion. Ils ne surent jamais trouver ce bel art, depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État, et d'en faire un tout parfait. Aussi n'étaient-ils presque jamais sans révoltes considérables. Ils n'étaient pourtant pas sans politique. Les règles de la justice étaient connues parmi eux : et ils ont eu de grands rois qui les faisaient observer avec une admirable exactitude. Les crimes étaient sévèrement punis (1), mais avec cette modération, qu'en pardonnant aisément les premières fautes, on réprimait les rechutes par de rigoureux châtiments. Ils avaient beaucoup de bonnes lois, presque toutes venues de Cyrus, et de Darius, fils d'Hystaspe (2). Ils avaient des maximes de gouvernement, des conseils réglés pour les maintenir (3) et une grande subordination dans tous les emplois. Quand on disait que les grands qui composaient le conseil étaient les yeux et les oreilles du prince (4), on avertissait tout ensemble, et le prince, qu'il avait ses ministres comme nous avons les organes de nos sens, non pas pour se reposer, mais pour agir par leur moyen; et les ministres, qu'ils ne devaient pas agir pour eux-mêmes, mais pour le prince, qui était leur chef, et pour tout le corps de l'État. Ces ministres devaient être instruits des anciennes maximes de la monarchie (5). Le registre qu'on tenait des choses passées (6) servait de règle à la postérité. On y marquait les services que chacun avait rendus, de peur qu'à la honte du prince, et au grand malheur de l'État, ils ne demeurassent sans récompense. C'était une belle manière d'attacher les particuliers au bien public, que de leur apprendre qu'ils ne devaient jamais sacrifier pour eux seuls, mais pour le roi et pour tout l'État, où chacun se trouvait avec tous

(1) Herod. lib. I, c. 137. — (2) Plat. de Leg. lib. III. — (3) Esth. I. 13. — (4) Xenoph. Cyropæd. lib. VIII. — (5) Esth. I. 13. — (6) *Ibid.* VI. 1.

les autres. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes dont le gouvernement était le mieux cultivé avaient la plus grande part aux grâces (1). Comme il y avait des charges établies pour la conduite des armes, il y en avait aussi pour veiller aux travaux rustiques : c'étaient deux charges semblables, dont l'une prenait soin de garder le pays, et l'autre de le cultiver. Le prince les protégeait avec une affection presque égale, et les faisait concourir au bien public. Après ceux qui avaient remporté quelque avantage à la guerre, les plus honorés étaient ceux qui avaient élevé beaucoup d'enfants (2). Le respect qu'on inspirait aux Perses, dès leur enfance, pour l'autorité royale, allait jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime; c'était l'esprit des Orientaux; et peut-être que le naturel vif et violent de ces peuples demandait un gouvernement plus ferme et plus absolu.

La manière dont on élevait les enfants des rois est admirée par Platon (3), et proposée aux Grecs comme le modèle d'une éducation parfaite. Dès l'âge de sept ans on les tirait des mains des eunuques, pour les faire monter à cheval, et les exercer à la chasse. A l'âge de quatorze ans, lorsque l'esprit commence à se former, on leur donnait pour leur instruction quatre hommes des plus vertueux et des plus sages de l'État. Le premier, dit Platon, leur apprenait la magie, c'est-à-dire, dans leur langage, le culte des dieux selon les anciennes maximes et selon les lois de Zoroastre, fils d'Oromase. Le second les accoutumait à dire la vérité, et à rendre la justice. Le troisième leur enseignait à ne se laisser pas vaincre par les voluptés, afin d'être toujours libres et vraiment rois, maîtres d'eux-mêmes et de leurs désirs. Le quatrième fortifiait leur courage contre la crainte, qui en eût fait des esclaves, et leur eût ôté la confiance si nécessaire au commandement. Les jeunes seigneurs étaient élevés à la porte du roi avec ses en-

---

(1) Xenoph. Œconom. — (2) Herod. lib. I. c. 136. — (3) Plat. Alcib. I.

fants (1). On prenait un soin particulier qu'ils ne vissent ni n'entendissent rien de malhonnête. On rendait compte au roi de leur conduite. Ce compte qu'on lui en rendait était suivi, par son ordre, de châtiments et de récompenses. La jeunesse, qui les voyait, apprenait de bonne heure, avec la vertu, la science d'obéir et de commander. Avec une si belle institution, que ne devait-on pas espérer des rois de Perse et de leur noblesse, si on eût eu autant de soin de les bien conduire dans le progrès de leur âge, qu'on en avait de les bien instruire dans leur enfance? Mais les mœurs corrompues de la nation les entraînaient bientôt dans les plaisirs, contre lesquels nulle éducation ne peut tenir. Il faut pourtant confesser que malgré cette mollesse des Perses, malgré le soin qu'ils avaient de leur beauté et de leur parure, ils ne manquaient pas de valeur. Ils s'en sont toujours piqués, et ils en ont donné d'illustres marques. L'art militaire avait parmi eux la préférence qu'il méritait, comme celui à l'abri duquel tous les autres peuvent s'exercer en repos (2). Mais jamais ils n'en connurent le fond, ni ne surent ce que peut dans une armée la sévérité, la discipline, l'arrangement des troupes, l'ordre des marches et des campements, et enfin une certaine conduite qui fait remuer ces grands corps sans confusion et à propos. Ils croyaient avoir tout fait quand ils avaient ramassé sans choix un peuple immense, qui allait au combat assez résolument, mais sans ordre, et qui se trouvait embarrassé d'une multitude infinie de personnes inutiles que le roi et les grands traînaient après eux, seulement pour le plaisir. Car leur mollesse était si grande, qu'ils voulaient trouver dans l'armée la même magnificence et les mêmes délices que dans les lieux où la cour faisait sa demeure ordinaire : de sorte que les rois marchaient accompagnés de leurs femmes, de leurs concubines, de leurs eunuques, et de tout ce qui servait à leurs plaisirs. La vaisselle d'or et d'argent, et les meubles précieux, suivaient dans une abondance prodigieuse, et enfin tout l'attirail que demande une telle vie. Une armée

(1) Xenoph. de Exped. Cyri jun. lib. I. — (2) Xenoph. Œconom.

composée de cette sorte, et déjà embarrassée de la multitude excessive de ses soldats, était surchargée par le nombre démesuré de ceux qui ne combattaient point. Dans cette confusion, on ne pouvait se mouvoir de concert; les ordres ne venaient jamais à temps, et dans une action tout allait comme à l'aventure, sans que personne fût en état de pourvoir à ce désordre. Joint encore qu'il fallait avoir fini bientôt, et passer rapidement dans un pays : car ce corps immense, et avide non-seulement de ce qui était nécessaire pour la vie, mais encore de ce qui servait au plaisir, consumait tout en peu de temps; et on a peine à comprendre d'où il pouvait tirer sa subsistance.

Cependant, avec ce grand appareil, les Perses étonnaient les peuples qui ne savaient pas mieux la guerre qu'eux. Ceux mêmes qui la savaient se trouvèrent ou affaiblis par leurs propres divisions, ou accablés par la multitude de leurs ennemis; et c'est par là que l'Égypte, toute superbe qu'elle était et de son antiquité, et de ses sages institutions, et des conquêtes de son Sésostris, devint sujette des Perses. Il ne leur fut pas malaisé de dompter l'Asie mineure, et même les colonies grecques, que la mollesse de l'Asie avait corrompues. Mais quand ils vinrent à la Grèce même, ils trouvèrent ce qu'ils n'avaient jamais vu, une milice réglée, des chefs entendus, des soldats accoutumés à vivre de peu, des corps endurcis au travail, que la lutte et les autres exercices ordinaires dans ce pays rendaient adroits; des armées médiocres à la vérité, mais semblables à ces corps vigoureux où il semble que tout soit nerf, et où tout est plein d'esprit; au reste, si bien commandées et si souples aux ordres de leur généraux, qu'on eût cru que les soldats n'avaient tous qu'une même âme, tant on voyait de concert dans leurs mouvements.

Mais ce que la Grèce avait de plus grand était une politique ferme et prévoyante, qui savait abandonner, hasarder et défendre ce qu'il fallait; et ce qui est plus grand encore, un courage que l'amour de la liberté et celui de la patrie rendait invincible.

Les Grecs, naturellement pleins d'esprit et de courage,

avaient été cultivés de bonne heure par des rois et des colonies venues d'Égypte, qui, s'étant établies dès les premiers temps en divers endroits du pays, avaient répandu partout cette excellente police des Égyptiens. C'est de là qu'ils avaient appris les exercices du corps, la lutte, la course à pied, la course à cheval et sur des chariots, et les autres exercices qu'ils mirent dans leur perfection par les glorieuses couronnes des jeux olympiques. Mais ce que les Égyptiens leur avaient appris de meilleur était à se rendre dociles, et à se laisser former par les lois pour le bien public. Ce n'était pas des particuliers qui ne songent qu'à leurs affaires, et ne sentent les maux de l'État qu'autant qu'ils en souffrent eux-mêmes, ou que le repos de leur famille en est trouvé : les Grecs étaient instruits à se regarder et à regarder leur famille comme partie d'un plus grand corps, qui était le grand corps de l'État. Les pères nourrissaient leurs enfants dans cet esprit; et les enfants appartenaient dès le berceau à regarder la patrie comme une mère commune, à qui ils appartenaient plus encore qu'à leurs parents. Le mot de civilité ne signifiait pas seulement parmi les Grecs la douceur et la déférence mutuelle qui rend les hommes sociables : l'homme civil n'était autre chose qu'un bon citoyen, qui se regarde toujours comme membre de l'État, qui se laisse conduire par les lois, et conspire avec elles au bien public, sans rien entreprendre sur personne. Les anciens rois que la Grèce avait eus en divers pays, un Minos, un Cécrops, un Thésée, un Codrus, un Témène, un Cresphonte, un Eurysthène, un Patrocles, et les autres semblables, avaient répandu cet esprit dans toute la nation (1). Ils furent tous populaires, non point en flattant le peuple, mais en procurant son bien, et en faisant régner la loi.

Que dirai-je de la sévérité des jugements? Quel plus grave tribunal y eut-il jamais que celui de l'Aréopage, si révéré dans toute la Grèce, qu'on disait que les dieux mêmes y avaient comparu? Il a été célèbre dès les premiers temps, et

(1) PLAT. de Leg. lib. III.

Cécrops apparemment l'avait fondé sur le modèle des tribunaux de l'Égypte. Aucune compagnie n'a conservé si longtemps la réputation de son ancienne sévérité, et l'éloquence trompeuse en a toujours été bannie.

Les Grecs ainsi policés peu à peu se crurent capables de se gouverner eux-mêmes, et la plupart des villes se formèrent en républiques. Mais de sages législateurs qui s'élevèrent en chaque pays, un Thalès, un Pythagore, un Pittacus, un Lycurgue, un Solon, un Philolas, et tant d'autres que l'histoire marque, empêchèrent que la liberté ne dégénérât en licence. Des lois simplement écrites et en petit nombre tenaient les peuples dans le devoir, et les faisaient concourir au bien commun du pays.

L'idée de liberté, qu'une telle conduite inspirait, était admirable : car la liberté que se figuraient les Grecs, était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même reconnue par tout le peuple. Ils ne voulaient pas que les hommes eussent du pouvoir parmi eux. Les magistrats, redoutés durant le temps de leur ministère, redevenaient des particuliers qui ne gardaient d'autorité qu'autant que leur en donnait leur expérience. La loi était regardée comme la maîtresse : c'était elle qui établissait les magistrats, qui en réglait le pouvoir, et qui enfin châtiait leur mauvaise administration.

Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin la Grèce en était charmée, et préférait les inconvénients de la liberté à ceux de la sujétion légitime, quoiqu'en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce tirait du sien, était que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays qu'ils le conduisaient en commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux premiers honneurs.

Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir par de bonnes raisons les règles des mœurs, et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote, et une infinité d'autres, remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. Il

y eut des extravagants, qui prirent le nom de philosophes; mais ceux qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'État; et c'était la maxime la plus commune des philosophes, qu'il fallait ou se retirer des affaires publiques, ou n'y regarder que le bien public.

Pourquoi parler des philosophes? Les poètes mêmes, qui étaient dans les mains de tout le peuple, les instruisaient plus encore qu'ils ne les divertissaient. Le plus renommé des conquérants regardait Homère comme un maître qui lui apprenait à bien régner. Ce grand poète n'apprenait pas moins à bien obéir, et à être bon citoyen. Lui et tant d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine, ne respirent que le bien public, la patrie, la société, et cette admirable civilité que nous avons expliquée.

Quand la Grèce ainsi élevée regardait les Asiatiques avec leur délicatesse, avec leur parure et leur beauté, semblable à celle des femmes, elle n'avait que du mépris pour eux. Mais leur forme de gouvernement, qui n'avait pour règle que la volonté du prince, maîtresse de toutes les lois et même des plus sacrées, lui inspirait de l'horreur; et l'objet le plus odieux qu'eût toute la Grèce, étaient les Barbares (1).

Cette haine était venue aux Grecs dès les premiers temps, et leur était devenue comme naturelle. Une des choses qui faisaient aimer la poésie d'Homère est qu'il chantait les victoires et les avantages de la Grèce sur l'Asie. Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire, les plaisirs, les folles amours et la mollesse : du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie était Mars impétueux et brutal, c'est-à-dire la guerre faite avec fureur : du côté de la Grèce était Pallas, c'est-à-dire l'art militaire et la valeur conduite par l'esprit. La Grèce, depuis ce temps, avait toujours cru que l'intelligence et le vrai courage était son par-

(1) Isoc. Paneg.

tage naturel. Elle ne pouvait souffrir que l'Asie pensât à la subjuguer, et en subissant ce joug, elle eût cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable courage à une force insensée qui consistait seulement dans la multitude.

La Grèce était pleine de ces sentiments, quand elle fut attaquée par Darius fils d'Hystaspe, et par Xerxès, avec des armées dont la grandeur paraît fabuleuse, tant elle est énorme. Aussitôt chacun se prépare à défendre sa liberté. Quoique toutes les villes de Grèce fissent autant de républiques, l'intérêt commun les réunit, et il ne s'agissait entre elles que de voir qui ferait le plus pour le bien public. Il ne coûta rien aux Athéniens d'abandonner leur ville au pillage et à l'incendie ; et après qu'ils eurent sauvé leurs vieillards et leurs femmes avec leurs enfants, ils mirent sur des vaisseaux tout ce qui était capable de porter les armes. Pour arrêter quelques jours l'armée persienne à un passage difficile, et pour lui faire sentir ce que c'était que la Grèce, une poignée de Lacédémoniens courut avec son roi à une mort assurée, contents en mourant d'avoir immolé à leur patrie un nombre infini de ces Barbares, et d'avoir laissé à leurs compatriotes l'exemple d'une hardiesse inouïe. Contre de telles armées et une telle conduite, la Perse se trouva faible, et éprouva plusieurs fois, à son dommage, ce que peut la discipline contre la multitude et la confusion, et ce que peut la valeur conduite avec art contre une impétuosité aveugle.

Il ne restait à la Perse, tant de fois vaincue, que de mettre la division parmi les Grecs ; et l'état même où ils se trouvaient par leurs victoires rendait cette entreprise facile (1). Comme la crainte les tenait unis, la victoire et la confiance rompit l'union. Accoutumés à combattre et à vaincre, quand ils crurent n'avoir plus à craindre la puissance des Perses, ils se tournèrent les uns contre les autres. Mais il faut expliquer un peu davantage cet état des Grecs, et ce secret de la politique persienne.

---

(1) Plat. de Leg. lib III.

Parmi toutes les républiques dont la Grèce était composée, Athènes et Lacédémone étaient sans comparaison les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avait à Athènes, ni plus de force qu'on en avait à Lacédémone. Athènes voulait le plaisir : la vie de Lacédémone était dure et laborieuse. L'une et l'autre aimait la gloire et la liberté : mais à Athènes la liberté tendaitt naturellement à la licence; et, contrainte par des lois sévères à Lacédémone, plus elle était réprimée au dedans, plus elle cherchait à s'étendre en dominant au dehors. Athènes voulait aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêlait à la gloire. Ses citoyens excellaient dans l'art de naviguer; et la mer, où elle régnait, l'avait enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avait rien qu'elle ne voulût assujettir; et ses richesses, qui lui inspiraient ce désir, lui fournissaient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone, l'argent était méprisé. Comme toutes ses lois tendaient à en faire une république guerrière, la gloire des armes était le seul charme dont les esprits de ses citoyens fussent possédés. Dès là naturellement elle voulait dominer; et plus elle était au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnait à l'ambition.

Lacédémone, par sa vie réglée, était ferme dans ses maximes et dans ses desseins. Athènes était plus vive, et le peuple y était trop maître. La philosophie et les lois faisaient à la vérité de beaux effets dans des naturels si exquis; mais la raison toute seule n'était pas capable de les retenir. Un sage Athénien (1), et qui connaissait admirablement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte était nécessaire à ces esprits trop vifs et trop libres; et qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner, quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses.

Alors deux choses les perdirent, la gloire de leurs belles actions, et la sûreté où ils croyaient être. Les magistrats n'étaient plus écoutés; et comme la Perse était affligée par une

(1) PLAT. de Leg. lib. III.

excessive sujétion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une liberté excessive.

Ces deux grandes républiques, si contraires dans leurs mœurs et dans leur conduite, s'embarrassaient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce; de sorte qu'elles étaient toujours ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts que par l'incompatibilité de leurs humeurs.

Des villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre : car, outre que chacune souhaitait pouvoir conserver sa liberté, elles trouvaient l'empire de ces deux républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone était dur. On remarquait dans son peuple je ne sais quoi de farouche. Un gouvernement trop rigide et une vie trop laborieuse y rendaient les esprits trop fiers, trop austères et trop impérieux (1) : joint qu'il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche (2). Ainsi les Lacédémoniens voulaient commander, et tout le monde craignait qu'ils ne commandassent (3). Les Athéniens étaient naturellement plus doux et plus agréables. Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étaient perpétuels; où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles (4). Mais leur conduite inégale déplaisait à leurs alliés, et était encore plus insupportable à leurs sujets. Il fallait essuyer les bizarreries d'un peuple flatté, c'est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celles d'un prince gâté par la flatterie.

Ces deux villes ne permettaient point à la Grèce de demeurer en repos. Vous avez vu la guerre du Péloponèse, et les autres toujours causées ou entretenues par les jalousies de Lacédémone et d'Athènes. Mais ces mêmes jalousies, qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon, et l'em-

---

(1) Arist. Polit. lib. viii, c. 4. — (2) *Id.* lib. vii, c. 14. — (3) Xenoph. de Rep. Lac. — (4) Plat. de Rep. lib. viii.

pêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques.

Les Perses aperçurent bientôt cet état de la Grèce. Ainsi tout le secret de leur politique était d'entretenir ces jalousies, et de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui était la plus ambitieuse, fut la première à les faire entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent, dans le dessein de se rendre maîtres de toute la nation; et, soigneux d'affaiblir les Grecs les uns par les autres, ils n'attendaient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de la Grèce ne regardaient dans leurs guerres que le roi de Perse, qu'elles appelaient le grand roi (1), ou le roi par excellence, comme si elles se fussent déjà comptées pour sujettes; mais il n'était pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât, à la veille de tomber dans la servitude, et entre les mains des Barbares. De petits rois grecs entreprirent de s'opposer à ce grand roi, et de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vue, Agésilas, roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie mineure (2), et montra qu'on les pouvait abattre. Les seules divisions de la Grèce arrêtèrent ses conquêtes; mais il arriva dans ces temps-là que le jeune Cyrus frère d'Artaxerxe se révolta contre lui. Il avait dix mille Grecs dans ses troupes, qui seuls ne purent être rompus dans la déroute universelle de son armée. Il fut tué dans la bataille, et de la main d'Artaxerxe, à ce qu'on dit. Nos Grecs se trouvaient sans protection au milieu des Perses et aux environs de Babylone. Cependant Artaxerxe victorieux ne put ni les obliger à poser volontairement les armes, ni les y forcer. Ils conçurent le hardi dessein de traverser en corps d'armée tout son empire pour retourner en leur pays, et ils en vinrent à bout. C'est la belle histoire qu'on trouve si bien racontée par Xénophon dans son livre de la *Retraite des Dix Mille,* ou de l'*Expédition du jeune Cyrus.* Toute la Grèce vit alors, plus que jamais, qu'elle nourrissait une milice invincible à laquelle tout de-

(1) PLAT. de Leg. lib. III. ISOC. Paneg, etc. — (2) POLYB. lib. III, c. 6.

vait céder, et que ses seules divisions la pouvaient soumettre à un ennemi trop faible pour lui résister quand elle serait unie. Philippe, roi de Macédoine, également habile et vaillant, ménagea si bien les avantages que lui donnait, contre tant de villes et de républiques divisées, un royaume petit, à la vérité, mais uni, et où la puissance royale était absolue, qu'à la fin, moitié par adresse et moitié par force, il se rendit le plus puissant de la Grèce, et obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendards contre l'ennemi commun. Il fut tué dans ces conjonctures : mais Alexandre, son fils, succéda à son royaume et à ses desseins.

Il trouva les Macédoniens non-seulement aguerris, mais encore triomphants, et devenus par tant de succès presque autant supérieurs aux autres Grecs en valeur et en discipline, que les autres Grecs étaient au-dessus des Perses et de leurs semblables.

Darius, qui régnait en Perse de son temps, était juste, vaillant, généreux, aimé de ses peuples, et ne manquait ni d'esprit ni de vigueur pour exécuter ses desseins. Mais si vous le comparez avec Alexandre; son esprit avec ce génie perçant et sublime; sa valeur avec la hauteur et la fermeté de ce courage invincible qui se sentait animé par les obstacles; avec cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, qui lui faisait préférer à tous les périls, à tous les travaux, et à mille morts, le moindre degré de gloire; enfin, avec cette confiance qui lui faisait sentir au fond de son cœur que tout lui devait céder comme à un homme que sa destinée rendait supérieur aux autres; confiance qu'il inspirait non-seulement à ses chefs, mais encore aux moindres de ses soldats, qu'il élevait par ce moyen au-dessus des difficultés, et au-dessus d'eux-mêmes : vous jugerez aisément auquel des deux appartenait la victoire. Et si vous joignez à ces choses les avantages des Grecs et des Macédoniens au-dessus de leurs ennemis, vous avouerez que la Perse, attaquée par un tel héros et par de telles armées, ne pouvait plus éviter de changer de maître. Ainsi vous découvrirez en même temps ce qui a ruiné l'empire des Perses, et ce qui a élevé celui d'Alexandre.

Pour lui faciliter la victoire, il arriva que la Perse perdit le

seul général qu'elle pût opposer aux Grecs : c'était Memnon, rhodien (1). Tant qu'Alexandre eut en tête un si fameux capitaine, il put se glorifier d'avoir vaincu un ennemi digne de lui. Au lieu de hasarder contre les Grecs une bataille générale, Memnon voulait qu'on leur disputât tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, qu'on les allât attaquer chez eux, et que par une attaque vigoureuse on les forçât à venir défendre leur pays. Alexandre y avait pourvu, et les troupes qu'il avait laissées à Antipater suffisaient pour garder la Grèce. Mais sa bonne fortune le délivra tout d'un coup de cet embarras. Au commencement d'une diversion qui déjà inquiétait toute la Grèce, Memnon mourut, et Alexandre mit tout à ses pieds.

Ce prince fit son entrée dans Babylone avec un éclat qui surpassait tout ce que l'univers avait jamais vu; et après avoir vengé la Grèce, après avoir subjugué avec une promptitude incroyable toutes les terres de la domination persienne, pour assurer de tous côtés son nouvel empire, ou plutôt pour contenter son ambition, et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, il entra dans les Indes, où il poussa ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur. Mais celui que les déserts, les fleuves et les montagnes n'étaient pas capables d'arrêter, fut contraint de céder à ses soldats rebutés qui lui demandaient du repos. Réduit à se contenter des superbes monuments qu'il laissa sur le bord de l'Araspe, il ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, et dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage.

Il revint à Babylone, craint et respecté non pas comme un conquérant, mais comme un dieu. Mais cet empire formidable qu'il avait conquis ne dura pas plus longtemps que sa vie qui fut fort courte. A l'âge de trente-trois ans, au milieu des plus vastes desseins qu'un homme eût jamais conçus, et avec les plus justes espérances d'un heureux succès, il mourut sans avoir eu le loisir d'établir solidement ses affaires, laissant un frère imbécile, et des enfants en bas âge, incapables

(1) Diod. lib. XVII, sect. I, n. 5.

de soutenir un si grand poids. Mais ce qu'il y avait de plus funeste pour sa maison et pour son empire, est qu'il laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre. Il prévit à quels excès ils se porteraient quand il ne serait plus au monde : pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur ni le tuteur de ses enfants. Il prédit seulement que ses amis célébreraient ses funérailles avec des batailles sanglantes; et il expira dans la fleur de son âge, plein des tristes images de la confusion qui devait suivre sa mort.

En effet, vous avez vu le partage de son empire, et la ruine affreuse de sa maison. La Macédoine, son ancien royaume, tenu par ses ancêtres depuis tant de siècles, fut envahi de tous côtés comme une succession vacante; et, après avoir été longtemps la proie du plus fort, il passa enfin à une autre famille. Ainsi ce grand conquérant, le plus renommé et le plus illustre qui fut jamais, a été le dernier roi de sa race. S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfants le royaume de ses pères. Mais parce qu'il avait été trop puissant, il fut cause de la perte de tous les siens : et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes.

Sa mort fut la seule cause de cette grande révolution. Car il faut dire à sa gloire que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire, quoique nouvellement conquis, ç'a été sans doute Alexandre, puisqu'il n'avait pas moins d'esprit que de courage. Il ne faut donc point imputer à ses fautes, quoiqu'il en ait fait de grandes, la chute de sa famille; mais à la seule mortalité; si ce n'est qu'on veuille dire qu'un homme de son humeur, et que son ambition engageait toujours à entreprendre, n'eût jamais trouvé le loisir d'établir les choses.

Quoi qu'il en soit, nous voyons par son exemple qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inséparablement attaché aux desseins humains; et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un mo-

ment par cet endroit-là : ce qui nous force d'avouer que comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles.

Il n'est pas besoin que je vous raconte en détail ce qui fit périr les royaumes formés du débris de l'empire d'Alexandre, c'est-à-dire celui de Syrie, celui de Macédoine, et celui d'Égypte. La cause commune de leur ruine est qu'ils furent contraints de céder à une plus grande puissance, qui fut la puissance romaine. Si toutefois nous voulions considérer le dernier état de ces monarchies, nous trouverions aisément les causes immédiates de leur chute, et nous verrions entre autres choses que la plus puissante de toutes, c'est-à-dire celle de Syrie, après avoir été ébranlée par la mollesse et le luxe de la nation, reçut enfin le coup mortel par la division de ses princes.

CHAPITRE VI.

L'EMPIRE ROMAIN, ET, EN PASSANT, CELUI DE CARTHAGE ET SA MAUVAISE CONSTITUTION.

Nous sommes enfin venus à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont sortis les plus grands royaumes du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois, et que nous devons par conséquent mieux connaître que tous les autres empires. Vous entendez bien que je parle de l'empire romain. Vous en avez vu la longue et mémorable histoire dans toute sa suite. Mais pour entendre parfaitement les causes de l'élévation de Rome, et celles des grands changements qui sont arrivés dans son état, considérez attentivement, avec les mœurs des Romains, les temps d'où dépendent tous les mouvements de ce vaste empire.

De tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain.

De tout cela s'est formée la meilleure milice et la politique la plus prévoyante, la plus ferme et la plus suivie qui fut jamais.

Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de sa liberté et de sa patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre : car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres.

Sous ce nom de liberté, les Romains se figuraient, avec les Grecs, un état où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes.

Au reste, quoique Rome fût née sous un gouvernement royal, elle avait, même sous ses rois, une liberté qui ne convient guère à une monarchie réglée : car outre que les rois étaient électifs, et que l'élection s'en faisait par tout le peuple, c'était encore au peuple assemblé à confirmer les lois, et à résoudre la paix ou la guerre. Il y avait même des cas particuliers où les rois déféraient au peuple le jugement souverain : témoin Tullus Hostilius, qui, n'osant ni condamner ni absoudre Horace, comblé tout ensemble, et d'honneur pour avoir vaincu les Curiaces, et de honte pour avoir tué sa sœur, le fit juger par le peuple. Ainsi les rois n'avaient proprement que le commandement des armées et l'autorité de convoquer les assemblées légitimes, d'y proposer les affaires, de maintenir les lois, et d'exécuter les décrets publics.

Quand Servius Tullius conçut le dessein que vous avez vu de réduire Rome en république, il augmenta dans un peuple déjà si libre l'amour de la liberté, et de là vous pouvez juger combien les Romains en furent jaloux quand ils l'eurent goûtée tout entière sous leurs consuls.

On frémit encore en voyant dans les histoires la triste fermeté du consul Brutus, lorqu'il fit mourir à ses yeux ses deux enfants, qui s'étaient laissé entraîner aux sourdes pratiques que les Tarquins faisaient dans Rome pour y rétablir

leur domination. Combien fut affermi dans l'amour de la liberté un peuple qui voyait ce consul sévère immoler à la liberté sa propre famille! Il ne faut plus s'étonner si on méprisa dans Rome les efforts des peuples voisins qui entreprirent de rétablir les Tarquins bannis (1). Ce fut en vain que le roi Porsenna les prit en sa protection. Les Romains, presque affamés, lui firent connaître, par leur fermeté, qu'ils voulaient du moins mourir libres. Le peuple fut encore plus ferme que le sénat; et Rome entière fit dire à ce puissant roi, qui venait de la réduire à l'extrémité, qu'il cessât d'intercéder pour les Tarquins, puisque, résolue de tout hasarder pour sa liberté, elle recevrait plutôt ses ennemis que ses tyrans (2). Porsenna, étonné de la fierté de ce peuple, et de la hardiesse plus qu'humaine de quelques particuliers, résolut de laisser les Romains jouir en paix d'une liberté qu'ils savaient si bien défendre.

La liberté leur était donc un trésor qu'ils préféraient à toutes les richesses de l'univers. Aussi avez-vous vu que dans leurs commencements, et même bien avant dans leurs progrès, la pauvreté n'était pas un mal pour eux : au contraire, ils la regardaient comme un moyen de garder leur liberté plus entière, n'y ayant rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu, et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail.

C'est ce que faisaient les Romains. Nourrir du bétail, labourer la terre, se dérober à eux-mêmes tout ce qu'ils pouvaient, vivre d'épargne et de travail; voilà quelle était leur vie; c'est de quoi ils soutenaient leur famille, qu'ils accoutumaient à de semblables travaux.

Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans, et n'avaient d'éclat ni de majesté qu'en public et dans le sénat. Du

---

(1) Dion. Hal. Ant. Rom. lib. v, c. i.—(2) Tit. Liv. lib. ii, c. 13, 15.

reste, on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait quérir pour commander les armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabrice, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était point d'en avoir, mais de commander à qui en avait. Après avoir triomphé, et avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer. Cette modération durait encore pendant les guerres puniques. Dans la première, on voit Régulus, général des armées romaines, demander son congé au sénat pour aller cultiver sa métairie, abandonnée pendant son absence (1). Après la ruine de Carthage on voit encore de grands exemples de la première simplicité. Æmilius Paulus, qui augmenta le trésor public par le riche trésor des rois de Macédoine, vivait selon les règles de l'ancienne frugalité, et mourut pauvre. Mummius, en ruinant Corinthe, ne profita que pour le public des richesses de cette ville opulente et voluptueuse (2). Ainsi les richesses étaient méprisées; la modération et l'innocence des généraux romains faisait l'admiration des peuples vaincus.

Cependant, dans ce grand amour de la pauvreté, les Romains n'épargnaient rien pour la grandeur et pour la beauté de leur ville. Dès leurs commencements, les ouvrages publics furent tels, que Rome n'en rougit pas depuis même qu'elle se vit maîtresse du monde. Le Capitole, bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse, étaient dignes dès lors de la majesté du plus grand des dieux, et de la gloire future du peuple romain. Tout le reste répondait à cette grandeur. Les principaux temples, les marchés, les bains, les places publiques, les grands chemins, les aqueducs, les cloaques même et les égoûts de la ville avaient une magnificence qui paraîtrait incroyable, si elle n'é-

---

(1) Tit. Liv. Epist. lib. xviii. — (2) Cic. de Offic. lib. ii, c. 22, n. 76.

trit attestée par tous les historiens (1), et confirmée par les restes que nous en voyons. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnait au peuple (2)? En un mot, tout ce qui servait au public, tout ce qui pouvait donner aux peuples une grande idée de leur commune patrie, se faisait avec profusion autant que le temps le pouvait permettre. L'épargne régnait seulement dans les maisons particulières. Celui qui augmentait ses revenus et rendait ses terres plus fertiles par son industrie et par son travail, qui était le meilleur économe et prenait le plus sur lui-même, s'estimait le plus libre, le plus puissant et le plus heureux.

Il n'y a rien de plus éloigné d'une telle vie que la mollesse. Tout tendait plutôt à l'autre excès, je veux dire à la dureté. Aussi les mœurs des Romains avaient-elles naturellement quelque chose, non-seulement de rude et de rigide, mais encore de sauvage et de farouche. Mais ils n'oublièrent rien pour se réduire eux-mêmes sous de bonnes lois; et le peuple le plus jaloux de sa liberté que l'univers ait jamais vu, se trouva en même temps le plus soumis à ses magistrats et à la puissance légitime.

La milice d'un tel peuple ne pouvait manquer d'être admirable, puisqu'on y trouvait, avec des courages fermes et des corps vigoureux, une si prompte et si exacte obéissance.

Les lois de cette milice étaient dures, mais nécessaires. La victoire était périlleuse, et souvent mortelle à ceux qui la gagnaient contre les ordres. Il y allait de la vie, non-seulement à fuir, à quitter ses armes, à abandonner son rang, mais encore à se remuer, pour ainsi dire, et à branler tant soit peu sans le commandement du général. Qui mettait les armes bas devant l'ennemi, qui aimait mieux se laisser prendre que de mourir glorieusement pour sa patrie, était jugé indigne de toute assistance. Pour l'ordinaire on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis

---

(1) Tit. Liv. lib., c. 53, 55; lib. vi, c. 4. Dion. Halicarn. Ant. Rom. lib. iii, cap. 20, 21; lib. iv, c. 13. Tacit. Hist. lib. iii, c. 72. Plin. Hist. natur. lib. xxxvi, cap. 15.—(2) Dion. Hal. lib vii, c. 13.

comme des membres retranchés de la république. Vous avez vu dans Florus et dans Cicéron (1), l'histoire de Régulus, qui persuada au sénat, aux dépens de sa propre vie, d'abandonner les prisonniers aux Carthaginois. Dans la guerre d'Annibal, et après la perte de la bataille de Cannes, c'est-à-dire dans le temps où Rome épuisée par tant de pertes manquait le plus de soldats, le sénat aima mieux armer, contre sa coutume, huit mille esclaves, que de racheter huit mille Romains qui ne lui auraient pas plus coûté que la nouvelle milice qu'il fallut lever (2). Mais, dans la nécessité des affaires, on établit plus que jamais, comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devait ou vaincre ou mourir.

Par cette maxime, les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité; et, comme remarque Salluste (3), il se trouve parmi les Romains plus de gens punis pour avoir combattu sans en avoir ordre, que pour avoir lâché le pied et quitté son poste : de sorte que le courage avait plus besoin d'être réprimé, que la lâcheté n'avait besoin d'être excitée.

Ils joignirent à la valeur l'esprit et l'invention. Outre qu'ils étaient par eux-mêmes appliqués et ingénieux, ils savaient profiter admirablement de tout ce qu'ils voyaient dans les autres peuples de commode pour les campements, pour les ordres de bataille, pour le genre même des armes, en un mot pour faciliter tant l'attaque que la défense. Vous avez vu, dans Salluste et dans les autres auteurs, ce que les Romains ont appris de leurs voisins et de leurs ennemis mêmes. Qui ne sait qu'ils ont appris des Carthaginois l'invention des galères, par lesquelles ils les ont battus; et enfin qu'ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues de quoi les surmonter toutes?

En effet, il est certain, de leur aveu propre, que les Gaulois les surpassaient en force de corps, et ne leur cédaient pas en courage. Polybe nous fait voir qu'en une rencontre

---

(1) Cic. de Offic. lib. III, c. 23, n. 110. Florus, lib. II, c. 2. — (2) Polyb. lib. VI, c. 56. Tit. Liv. lib. XXII, c. 57, 58. Cic. de Offic. lib. III, c. 26, n. 114. — (3) Sallust. de Bello Catil. n. 9.

décisive, les Gaulois, d'ailleurs plus forts en nombre, montrèrent plus de hardiesse que les Romains, quelque déterminés qu'ils fussent (1); et nous voyons toutefois, en cette même rencontre, ces Romains, inférieurs en tout le reste, l'emporter sur les Gaulois, parce qu'ils savaient choisir de meilleures armes, se ranger dans un meilleur ordre, et mieux profiter du temps dans la mêlée. C'est ce que vous pourrez voir quelque jour plus exactement dans Polybe; et vous avez souvent remarqué vous-même, dans les Commentaires de César, que les Romains commandés par ce grand homme ont subjugué les Gaulois plus encore par les adresses de l'art militaire que par leur valeur.

Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leur milice formée par Philippe et par Alexandre, croyaient leur phalange invincible, et ne pouvaient se persuader que l'esprit humain fût capable de trouver quelque chose de plus ferme. Cependant le même Polybe, et Tite-Live après lui (2), ont démontré qu'à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières ne pouvaient manquer d'être battues à la longue, parce que la phalange macédonienne, qui n'était qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce; au lieu que l'armée romaine, distinguée en petits corps, était plus prompte et plus disposée à toutes sortes de mouvements.

Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former les corps de réserve, dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle de part et d'autre. Faites marcher contre les troupes ainsi disposées la phalange macédonienne : cette grosse et lourde machine sera terrible à la vérité à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire sa soli-

(1) Polyb. lib. II, c. 28 et seq. — (2) *Ibid.* lib. XVII, in Excerp. c. 24 et seq. Tit. Liv. lib. IX, c. 19; lib. XXXI, c. 39, etc.

dité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres et pour ainsi dire faits exprès, et qu'à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement; joint qu'étant une fois enfoncée, elle ne sait plus se rallier. Au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous les lieux, et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut; elle défile aisément et se rassemble sans peine ; elle est propre aux détachements, aux ralliements, à toutes sortes de conversions et d'évolutions, qu'elle fait ou tout entière ou en partie, selon qu'il est convenable, enfin elle a plus de mouvements divers, et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange. Concluez donc, avec Polybe, qu'il fallait que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue.

Il y a plaisir, Monseigneur, à vous parler de ces choses dont vous êtes si bien instruit par d'excellents maîtres, et que vous voyez pratiquées, sous les ordres de Louis-le-Grand, d'une manière si admirable, que je ne sais si la milice romaine a jamais rien eu de plus beau. Mais, sans vouloir ici la mettre aux mains avec la milice française, je me contente que vous ayez vu que la milice romaine, soit qu'on regarde la science même de prendre ses avantages, ou qu'on s'attache à considérer son extrême sévérité à faire garder tous les ordres de la guerre, a surpassé de beaucoup tout ce qui avait paru dans les siècles précédents.

Après la Macédoine, il ne faut plus vous parler de la Grèce : vous avez vu que la Mocédoine y tenait le dessus, et ainsi elle vous apprend à juger du reste : Athènes n'a plus rien produit depuis les temps d'Alexandre. Les Étoliens, qui se signalèrent en diverses guerres, étaient plutôt indociles que libres, et plutôt brutaux que vaillants. Lacédémone avait fait son dernier effort pour la guerre, en produisant Cléomène; et la ligne des Achéens, en produisant Philopœmen. Rome n'a point combattu contre ces deux grands capitaines; mais le dernier, qui vivait du temps d'Annibal et de Scipion, à voir agir les Romains dans la Macédoine, jugea bien que la liberté de la Grèce allait expirer, et qu'il ne lui restait plus qu'à reculer

le moment de sa chute (1). Ainsi les peuples les plus belliqueux cédaient aux Romains. Les Romains ont triomphé du courage dans les Gaulois, du courage et de l'art dans les Grecs, et de tout cela soutenu de la conduite la plus raffinée, en triomphant d'Annibal ; de sorte que rien n'égala jamais la gloire de leur milice.

Ainsi n'ont-ils rien eu, dans tout leur gouvernement, dont ils se soient tant vantés que de leur discipline militaire. Ils l'ont toujours considérée comme le fondement de leur empire. La discipline militaire est la chose qui a paru la première dans leur État, et la dernière qui s'y est perdue : tant elle était attachée à la constitution de leur république.

Une des plus belles parties de la milice romaine était qu'on n'y louait point la fausse valeur. Les maximes du faux honneur, qui ont fait périr tant de monde parmi nous, n'étaient pas seulement connues dans une nation si avide de gloire. On remarque de Scipion (2) et de César, les deux premiers hommes de guerre et les plus vaillants qui aient été parmi les Romains, qu'ils ne se sont jamais exposés qu'avec précaution et lorsqu'un grand besoin le demandait. On n'attendait rien de bon d'un général qui ne savait pas connaître le soin qu'il devait avoir de conserver sa personne (3) ; et on réservait pour le vrai service, les actions d'une hardiesse extraordinaire. Les Romains ne voulaient point de batailles hasardées mal à propos, ni de victoires qui coûtassent trop de sang ; de sorte qu'il n'y avait rien de plus hardi ni tout ensemble de plus ménagé qu'étaient les armées romaines.

Mais comme il ne suffit pas d'entendre la guerre, si on n'a un sage conseil pour l'entreprendre à propos, et tenir le dedans de l'État dans un bon ordre, il faut encore vous faire observer la profonde politique du sénat romain. A le prendre dans les bons temps de la république, il n'y eut jamais d'assemblée où les affaires fussent traitées plus mûrement, ni avec plus de secret, ni avec une plus longue pré-

---

(1) Plut. in Philop. — (2) Polyb. lib. x, c. 13. — (3) *Ibid.* c. 29.

voyance, ni dans un plus grand concours, et avec un plus grand zèle pour le bien public.

Le Saint-Esprit n'a pas dédaigné de marquer ceci dans le livre des Machabées (1), ni de louer la haute prudence et les conseils vigoureux de cette sage compagnie, où personne ne se donnait de l'autorité que par la raison, et dont tous les membres conspiraient à l'utilité publique sans partialité et sans jalousie.

Pour le secret, Tite-Live nous en donne un exemple illustre (2). Pendant qu'on méditait la guerre contre Persée, Eumènes, roi de Pergame, ennemi de ce prince, vint à Rome pour se liguer contre lui avec le sénat. Il y fit ses propositions en pleine assemblée, et l'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes. Qui croirait que le secret eût été gardé, et qu'on n'ait jamais rien su de la délibération, que quatre ans après, quand la guerre fut achevée? Mais ce qu'il y a de plus surprenant, est que Persée avait à Rome ses ambassadeurs pour observer Eumènes. Toutes les villes de Grèce et d'Asie, qui craignaient d'être enveloppées dans cette querelle, avaient aussi envoyé les leurs, et tous ensemble tâchaient à découvrir une affaire d'une telle conséquence. Au milieu de tant d'habiles négociateurs, le sénat fut impénétrable. Pour faire garder le secret, on n'eut jamais besoin de supplices, ni de défendre le commerce avec les étrangers, sous des peines rigoureuses. Le secret se recommandait comme tout seul, et par sa propre importance.

C'est une chose surprenante dans la conduite de Rome, d'y voir le peuple regarder presque toujours le sénat avec jalousie, et néanmoins lui déférer tout dans les grandes occasions, et surtout dans les grands périls. Alors on voyait tout le peuple tourner les yeux sur cette sage compagnie, et attendre ses résolutions comme autant d'oracles.

Une longue expérience avait appris aux Romains que de là étaient sortis tous les conseils qui avaient sauvé l'État. C'était

(1) I. Machab. viii. 15, 16. — (2) Tit. Liv. lib. xlii, c. 14.

dans le sénat que se conservaient les anciennes maximes, et l'esprit, pour ainsi parler, de la république. C'était là que se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite ; et ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenait jamais de résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités.

Ce fut au plus triste état de la république, lorsque, faible encore et dans sa naissance, elle se vit tout ensemble et divisée au dedans par les tribuns, et pressée au dehors par les Volsques que Coriolan irrité menait contre sa patrie (1); ce fut, dis-je, en cet état que le sénat parut le plus intrépide. Les Volsques, toujours battus par les Romains, espérèrent de se venger ayant à leur tête le plus grand homme de Rome, le plus entendu à la guerre, le plus libéral, le plus incompatible avec l'injustice; mais le plus dur, le plus difficile et le plus aigri. Ils voulaient se faire citoyens par force; et après de grandes conquêtes, maîtres de la campagne et du pays, ils menaçaient de tout perdre si on n'accordait leur demande. Rome n'avait ni armée ni chefs; et néanmoins dans ce triste état, et pendant qu'elle avait tout à craindre, on vit sortir tout à coup ce hardi décret du sénat qu'on périrait plutôt que de rien céder à l'ennemi armé; et qu'on lui accorderait des conditions équitables, après qu'il aurait retiré ses armes.

La mère de Coriolan qui fut envoyée pour le fléchir, lui disait entre autres raisons (2) : « Ne connaissez-vous pas les Romains? Ne savez-vous pas, mon fils, que vous n'en aurez rien que par les prières, et que vous n'en obtiendrez ni grande ni petite chose par la force? » Le sévère Coriolan se laissa vaincre : il lui en coûta la vie, et les Volsques chosirent d'autres généraux. Mais le sénat demeura ferme dans ses maximes; et le décret qu'il donna, de ne rien accorder par force, passa pour une loi fondamentale de la politique romaine, dont il n'y a pas un seul exemple que les Romains se soient départis dans tous les temps de la république (3).

---

(1) Dion. Hal. lib. viii, c. 5. Tit. Liv. lib. ii, c. 39. — (2) Dion. Hal. lib. viii, c. 7. — (3) Polyb. lib. vi, c. 56. Excerpt. de Legat. c. 69. Dion. Hal. lib. viii, c. 5.

Parmi eux, dans les états les plus tristes, jamais les faibles conseils n'ont été seulement écoutés. Ils étaient toujours plus traitables victorieux que vaincus : tant le sénat savait maintenir les anciennes maximes de la république, et tant il y savait confirmer le reste des citoyens.

De ce même esprit sont sorties les résolutions prises tant de fois dans le sénat, de vaincre les ennemis par la force ouverte, sans y employer les ruses ou les artifices, même ceux qui sont permis à la guerre : ce que le sénat ne faisait ni par un faux point d'honneur, ni pour avoir ignoré les lois de la guerre, mais parce qu'il ne jugeait rien de plus efficace pour abattre un ennemi orgueilleux, que de lui ôter toute l'opinion qu'il pourrait avoir de ses forces, afin que vaincu jusque dans le cœur, il ne vît plus de salut que dans la clémence du vainqueur.

C'est ainsi que s'établit par toute la terre cette haute opinion des armes romaines. La créance répandue partout que rien ne leur résistait faisait tomber les armes des mains à leurs ennemis, et donnait à leurs alliés un invincible secours. Vous voyez ce que fait dans toute l'Europe une semblable opinion des armes françaises; et le monde, étonné des exploits du roi, confesse qu'il n'appartenait qu'à lui seul de donner des bornes à ses conquêtes.

La conduite du sénat romain, si forte contre les ennemis, n'était pas moins admirable dans la conduite du dedans. Ces sages sénateurs avaient quelquefois pour le peuple une juste condescendance; comme lorsque, dans une extrême nécessité, non-seulement ils se taxèrent eux-mêmes plus haut que les autres, ce qui leur était ordinaire, mais encore qu'ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant « que les pauvres payaient un assez grand tribut à la république, en nourrissant leurs enfants (1). »

Le sénat montra, par cette ordonnance, qu'il savait en quoi consistaient les vraies richesses d'un État; et un si beau sentiment, joint aux témoignages d'une bonté paternelle, fit tant

(1) Tit. Liv. lib. ii, c. 9.

d'impression dans l'esprit des peuples, qu'ils devinrent capables de soutenir les dernières extrémités pour le salut de leur patrie.

Mais quand le peuple méritait d'être blâmé, le sénat le faisait aussi avec une gravité et une vigueur digne de cette sage compagnie, comme il arriva dans le démêlé entre ceux d'Ardée et d'Aricie. L'histoire en est mémorable et mérite de vous être racontée. Ces deux peuples étaient en guerre pour des terres que chacun d'eux prétendait (1). Enfin, las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, dont l'équité était révérée par tous les voisins. Les tribus furent assemblées, et le peuple ayant connu, dans la discussion, que ces terres prétendues par d'autres lui appartenaient de droit, se les adjugea. Le sénat, quoique convaincu que le peuple dans le fond avait bien jugé, ne put souffrir que les Romains eussent démenti leur générosité naturelle, ni qu'ils eussent lâchement trompé l'espérance de leurs voisins qui s'étaient soumis à leur arbitrage. Il n'y eut rien que ne fît cette compagnie pour empêcher un jugement d'un si pernicieux exemple, où les juges prenaient pour eux les terres contestées par les parties. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit était le plus apparent, indignés d'un jugement si inique, étaient prêts à s'en venger par les armes. Le sénat ne fit point de difficulté de leur déclarer publiquement qu'il était aussi sensible qu'eux-mêmes à l'injure qui leur avait été faite ; qu'à la vérité il ne pouvait pas casser un décret du peuple ; mais que si, après cette offense, ils voulaient bien se fier à la compagnie de la réparation qu'ils avaient raison de prétendre, le sénat prendrait un tel soin de leur satisfaction, qu'il ne leur resterait aucun sujet de plainte. Les Ardéates se fièrent à cette parole. Il leur arriva une affaire capable de ruiner leur ville de fond en comble. Ils reçurent un si prompt secours par les ordres du sénat, qu'ils se crurent trop bien payés de la terre qui leur avait été ôtée, et ne songeaient plus qu'à remercier de

(1) Tit. Liv. lib. III, c. 71 ; lib. IV, c. 7, 9, 10.

si fidèles amis. Mais le sénat ne fut pas content, jusqu'à ce qu'en leur faisant rendre la terre que le peuple romain s'était adjugée, il abolit la mémoire d'un si infâme jugement.

Je n'entreprends pas ici de vous dire combien le sénat a fait d'actions semblables ; combien il a livré aux ennemis de citoyens parjures qui ne voulaient pas leur tenir parole, ou qui chicanaient sur leurs serments; combien il a condamné de mauvais conseils qui avaient eu d'heureux succès (1) : je vous dirai seulement que cette auguste compagnie n'inspirait rien que de grand au peuple romain, et donnait en toutes rencontres une haute idée de ses conseils, persuadée qu'elle était que la réputation était le plus ferme appui des États.

On peut croire que, dans un peuple si sagement dirigé, les récompenses et les châtiments étaient ordonnés avec grande considération. Outre que le service et le zèle au bien de l'État étaient le moyen le plus sûr pour s'avancer dans les charges, les actions militaires avaient mille récompenses qui ne coûtaient rien au public, et qui étaient infiniment précieuses aux particuliers, parce qu'on y avait attaché la gloire, si chère à ce peuple belliqueux. Une couronne d'or très-mince, et le plus souvent une couronne de feuilles de chêne, ou de laurier, ou de quelque herbage plus vil encore, devenait inestimable parmi les soldats, qui ne connaissaient point de plus belles marques que celles de la vertu, ni de plus noble distinction que celle qui venait des actions glorieuses.

Le sénat, dont l'approbation tenait lieu de récompense, savait louer et blâmer quand il fallait. Incontinent après le combat, le consul et les autres généraux donnaient publiquement aux soldats et aux officiers la louange ou le blâme qu'ils méritaient; mais eux-mêmes ils attendaient en suspens le jugement du sénat, qui jugeait de la sagesse des conseils sans se laisser éblouir par le bonheur des événements. Les louanges étaient précieuses, parce qu'elles se donnaient avec connaissance : le blâme piquait au vif les cœurs généreux, et retenait les plus faibles dans le devoir. Les châtiments qui

(1) Polyb. Tit. Liv. Cic. de Offic. lib. III, c. 25, 26, etc.

suivaient les mauvaises actions tenaient les soldats en crainte, pendant que les récompenses et la gloire bien dispensée les élevait au-dessus d'eux-mêmes.

Qui peut mettre dans l'esprit des peuples la gloire, la patience dans les travaux, la grandeur de la nation, et l'amour de la patrie, peut se vanter d'avoir trouvé la constitution d'État la plus propre à produire de grands hommes. C'est sans doute les grands hommes qui font la force d'un empire. La nature ne manque pas de faire naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés, mais il faut lui aider à les former. Ce qui les forme, ce qui les achève, ce sont des sentiments forts et de nobles impressions qui se répandent dans tous les esprits, et passent insensiblement de l'un à l'autre. Qu'est-ce qui rend notre noblesse si fière dans les combats, et si hardie dans les entreprises? C'est l'opinion reçue dès l'enfance, et établie par le sentiment unanime de la nation, qu'un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même, et n'est plus digne de voir le jour. Tous les Romains étaient nourris dans ces sentiments, et le peuple disputait avec la noblesse à qui agirait le plus par ses vigoureuses maximes. Durant les bons temps de Rome, l'enfance même était exercée par les travaux : on n'y entendait parler d'autre chose que de la grandeur du nom romain. Il fallait aller à la guerre quand la république l'ordonnait, et là travailler sans cesse, camper hiver et été, obéir sans résistance, mourir ou vaincre. Les pères qui n'élevaient pas leurs enfants dans ces maximes, et comme il fallait pour les rendre capables de servir l'État, étaient appelés en justice par les magistrats, et jugés coupables d'un attentat envers le public. Quand on a commencé à prendre ce train, les grands hommes se font les uns les autres; et si Rome en a plus porté qu'aucune autre ville qui eût été avant elle, ce n'a point été par hasard : mais c'est que l'État romain, constitué de la manière que nous avons vu, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros.

Un État qui se sent ainsi formé se sent aussi en même temps d'une force incomparable, et ne se croit jamais sans ressource. Aussi voyons-nous que les Romains n'ont jamais

désespéré de leurs affaires, ni quand Porsenna, roi d'Étrurie, les affamait dans leurs murailles; ni quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville, inondaient tout leur pays, et les tenaient serrés dans le Capitole; ni quand Pyrrhus, roi des Épirotes, aussi habile qu'entreprenant, les effrayait par ses éléphants, et défaisait toutes leurs armées; ni quand Annibal, déjà tant de fois vainqueur, leur tua encore plus de cinquante mille hommes et leur meilleure milice dans la bataille de Cannes.

Ce fut alors que le consul Térentius Varo, qui venait de perdre par sa faute une si grande bataille, fut reçu à Rome comme s'il eût été victorieux, parce que seulement, dans un si grand malheur, il n'avait point désespéré des affaires de la république. Le sénat l'en remercia publiquement, et dès lors on résolut, selon les anciennes maximes, de n'écouter dans ce triste état aucune proposition de paix. L'ennemi fut étonné, le peuple reprit cœur, et crut avoir des ressources que le sénat connaissait par sa prudence.

En effet, cette constance du sénat, au milieu de tant de malheurs qui arrivaient coup sur coup, ne venait pas seulement d'une résolution opiniâtre de ne céder jamais à la fortune, mais encore d'une profonde connaissance des forces romaines et des forces ennemies. Rome savait par son cens, c'est-à-dire par le rôle de ses citoyens, toujours exactement continué depuis Servius Tullius; elle savait, dis-je, tout ce qu'elle avait de citoyens capables de porter les armes, et ce qu'elle pouvait espérer de la jeunesse qui s'élevait tous les jours. Ainsi elle ménageait ses forces contre un ennemi qui venait des bords de l'Afrique, que le temps devait détruire tout seul dans un pays étranger, où les secours étaient si tardifs, et à qui ses victoires mêmes, qui lui coûtaient tant de sang, étaient fatales. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat, toujours instruit de ce qui lui restait de bons soldats, n'avait qu'à temporiser et ne se laissait jamais abattre. Quand, par la défaite de Cannes et par les révoltes qui suivirent, il vit les forces de la république tellement diminuées, qu'à peine eût-on pu se défendre si les ennemis eussent pressé, il se soutint par courage; et, sans se troubler

de ses pertes, il se mit à regarder les démarches du vainqueur. Aussitôt qu'on eut aperçu qu'Annibal, au lieu de poursuivre sa victoire, ne songeait durant quelque temps qu'à en jouir, le sénat se rassura, et vit bien qu'un ennemi capable de manquer à sa fortune, et de se laisser éblouir par ses grands succès, n'était pas né pour vaincre les Romains. Dès lors Rome fit tous les jours de plus grandes entreprises; et Annibal, tout habile, tout courageux, tout victorieux qu'il était, ne put tenir contre elle.

Il est aisé de juger, par ce seul événement, à qui devait enfin demeurer tout l'avantage. Annibal, enflé de ses grands succès, crut la prise de Rome trop aisée, et se relâcha. Rome, au milieu de ses malheurs, ne perdit ni le courage, ni la confiance, et entreprit de plus grandes choses que jamais. Ce fut incontinent après la défaite de Cannes qu'elle assiégea Syracuse et Capoue, l'une infidèle aux traités, et l'autre rebelle. Syracuse ne put se défendre, ni par ses fortifications, ni par les inventions d'Archimède. L'armée victorieuse d'Annibal vint vainement au secours de Capoue. Mais les Romains firent lever à ce capitaine le siége de Nole. Un peu après, les Carthaginois défirent et tuèrent en Espagne les deux Scipions. Dans toute cette guerre, il n'était rien arrivé de plus sensible ni de plus funeste aux Romaius. Leur perte leur fit faire les derniers efforts ; le jeune Scipion, fils d'un de ces généraux, non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, et donna le dernier coup à leur empire.

L'état de cette ville ne permettait pas que Scipion y trouvât la même résistance qu'Annibal trouvait du côté de Rome; et vous en serez convaincu si peu que vous regardiez la constitution de ces deux villes.

Rome était dans sa force; et Carthage, qui avait commencé de baisser, ne se soutenait plus que par Annibal (1). Rome avait son sénat uni, et c'est précisément dans ces temps que s'y est trouvé ce concert tant loué dans le livre des Macha-

(1) Polyb. lib. I, III, VI, c. 49, etc.

bées. Le sénat de Carthage était divisé par de vieilles factions irréconciliables; et la perte d'Annibal eût fait la joie de la plus notable partie des grands seigneurs. Rome encore pauvre, et attachée à l'agriculture, nourrissait une milice admirable, qui ne respirait que la gloire, et ne songeait qu'à agrandir le nom romain. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, et nullement exercés dans la guerre. Au lieu que les armées romaines étaient presque toutes composées de citoyens, Carthage, au contraire, tenait pour maxime de n'avoir que des troupes étrangères, souvent autant à craindre à ceux qui les paient qu'à ceux contre qui on les emploie.

Ces défauts venaient en partie de la première institution de la république de Carthage, et en partie s'y étaient introduits avec le temps. Carthage a toujours aimé les richesses; et Aristote l'accuse d'y être attachée jusqu'à donner lieu à ses citoyens de les préférer à la vertu (1). Par là une république toute faite pour la guerre, comme le remarque le même Aristote, à la fin en a négligé l'exercice. Ce philosophe ne la reprend pas de n'avoir que des milices étrangères; et il est à croire qu'elle n'est tombée que longtemps après dans ce défaut. Mais les richesses y mènent naturellement uue république marchande : on veut jouir de ses biens, et on croit tout trouver dans son argent. Carthage se croyait forte, parce qu'elle avait beaucoup de soldats, et n'avait pu apprendre, par tant de révoltes arrivées dans les derniers temps, qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance.

Il est vrai que le grand génie d'Annibal semblait avoir remédié aux défauts de sa république. On regarde comme un prodige que, dans un pays étranger, et durant seize ans entiers, il n'ait jamais vu, je ne dis pas de sédition, mais de murmure, dans une armée toute composée de peuples divers, qui, sans s'entendre entre eux, s'accordaient si bien à enten-

(1) Arist. Polit. lib. II, c. 11.

dre les ordres de leur général (1). Mais l'habileté d'Annibal ne pouvait pas soutenir Carthage, lorsque, attaquée dans ses murailles par un général comme Scipion, elle se trouva sans forces. Il fallut rappeler Annibal, à qui il ne restait plus que des troupes affaiblies plus par leurs propres victoires que par celles des Romains, et qui achevèrent de se ruiner par la longueur du voyage. Ainsi Annibal fut battu; et Carthage, autrefois maîtresse de toute l'Afrique, de la mer Méditerranée, et de tout le commerce de l'univers, fut contrainte de subir le joug que Scipion lui imposa.

Voilà le fruit glorieux de la patience romaine. Des peuples qui s'enhardissaient et se fortifiaient par leurs malheurs, avaient bien raison de croire qu'on sauvait tout, pourvu qu'on ne perdît pas l'espérance; et Polybe a très-bien conclu, que Carthage devait à la fin obéir à Rome, par la seule nature des deux républiques.

Que si les Romains s'étaient servis de ces grandes qualités politiques et militaires seulement pour conserver leur État en paix, ou pour protéger leurs alliés opprimés, comme ils en faisaient le semblant, il faudrait autant louer leur équité que leur valeur et leur prudence. Mais quand ils eurent goûté la douceur de la victoire, ils voulurent que tout leur cédât, et ne prétendirent à rien moins qu'à mettre premièrement leurs voisins, et ensuite tout l'univers, sous leurs lois.

Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences, et prévenir leurs entreprises.

Ils n'observaient pas seulement les démarches de leurs ennemis, mais encore tous les progrès de leurs voisins : curieux surtout, ou de diviser, ou de contre-balancer par quelque autre endroit, les puissances qui devénaient trop redoutables, ou qui mettaient de trop grands obstacles à leurs conquêtes.

Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de

(1) Polyb. lib. I, c. 17.

Polybe, que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par conduite (1). Ils étaient trop passionnés pour leur nation, et trop jaloux des peuples qu'ils voyaient s'élever au-dessus d'eux : ou peut-être que voyant de loin l'empire romain s'avancer si vite, sans pénétrer les conseils qui faisaient mouvoir ce grand corps, ils attribuaient au hasard, selon la coutume des hommes, les effets dont les causes ne leur étaient pas connues. Mais Polybe, que son étroite familiarité avec les Romains faisait entrer si avant dans le secret des affaires, et qui observait de si près la politique romaine durant les guerres puniques, a été plus équitable que les autres Grecs, et a vu que les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu. Car il voyait les Romains, du milieu de la Méditerranée, porter leurs regards partout aux environs jusqu'aux Espagnes et jusqu'en Syrie ; observer ce qui s'y passait ; s'avancer régulièrement, et de proche en proche s'affermir avant que de s'étendre; ne se point charger de trop d'affaires; dissimuler quelque temps, et se déclarer à propos; attendre qu'Annibal fût vaincu pour désarmer Philippe, roi de Macédoine, qui l'avait favorisé; après avoir commencé l'affaire, n'être jamais las ni contents jusqu'à ce que tout fût fait; ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître ; et après les avoir vaincus, rendre, par un décret public, à la Grèce, si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus ; par ce moyen répandre d'un côté la terreur, et de l'autre, la vénération de leur nom : c'en était assez pour conclure que les Romains ne s'avançaient pas à la conquête du monde par hasard, mais par conduite.

C'est ce qu'a vu Polybe dans le temps des progrès de Rome. Denys d'Halicarnasse, qui a écrit après l'établissement de l'empire, et du temps d'Auguste, a conclu la même chose (1), en reprenant, dès leur origine, les anciennes institutions de la république romaine, si propres, de leur nature, à former un peuple invincible et dominant. Vous en avez vu assez pour entrer dans les sentiments de ces sages historiens, et pour

---

(1) Polyb. lib. I, c. 63. — (2) Dion. Hal. Ant. Rom. lib. I, II.

condamner Plutarque, qui, toujours passionné pour ses Grecs, attribue à la seule fortune la grandeur romaine, et à la seule vertu celle d'Alexandre (1).

Mais plus ces historiens font voir de dessein dans les conquêtes de Rome, plus ils y montrent d'injustice. Ce vice est inséparable du désir de dominer, qui aussi, pour cette raison, est justement condamné par les règles de l'Evangile. Mais la seule philosophie suffit pour nous faire entendre que la force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pas pour usurper celui d'autrui. Cicéron l'a reconnu; et les règles qu'il a données pour faire la guerre (2), sont une manifeste condamnation de la conduite des Romains.

Il est vrai qu'ils parurent assez équitables au commencement de leur république. Il semblait qu'ils voulaient eux-mêmes modérer leur humeur guerrière, en la resserrant dans les bornes que l'équité prescrivait. Qu'y a-t-il de plus beau ni de plus saint que le collége des féciaux; soit que Numa en soit le fondateur, comme le dit Denys d'Halicarnasse (3); ou que ce soit Ancus Martius, comme le veut Tite-Live (4)? Ce conseil était établi pour juger si une guerre était juste: avant que le sénat la proposât, ou que le peuple la résolût, cet examen d'équité précédait toujours. Quand la justice de la guerre était reconnue, le sénat prenait ses mesures pour l'entreprendre; mais on envoyait, avant toutes choses, redemander dans les formes, à l'usurpateur, les choses injustement ravies, et on n'en venait aux extrémités, qu'après avoir épuisé les voies de douceur. Sainte institution s'il en fut jamais, et qui fait honte aux chrétiens, à qui un Dieu venu au monde pour pacifier toutes choses n'a pu inspirer la charité et la paix! Mais que servent les meilleures institutions, quand enfin elles dégénèrent en pures cérémonies? La douceur de vaincre et de dominer, corrompit bientôt, dans les Romains, ce que l'équité naturelle leur avait donné de droiture. Les délibérations des féciaux ne furent plus, parmi eux, qu'une formalité inutile;

---

(1) Plut. lib. de Fort. Alex. et de Fort. Rom. — (2) Cic. de Offic. lib. I, c. 11, 12; lib. III, c. 25.—(3) Dion. Hal. Ant. Rom. lib. II, c. 19. — (4) Tit. Liv. lib. I, c. 32.

et encore qu'ils exerçassent envers leurs plus grands ennemis des actions de grande équité, et même de grande clémence, l'ambition ne permettait pas à la justice de régner dans leurs conseils.

Au reste, leurs injustices étaient d'autant plus dangereuses, qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte spécieux de l'équité, et qu'ils mettaient sous le joug insensiblement les rois et les nations, sous couleur de les protéger et de les défendre.

Ajoutons encore qu'ils étaient cruels à ceux qui leur résistaient : autre qualité assez naturelle aux conquérants, qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes. Faut-il dominer à ce prix ; et le commandement est-il si doux, que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines? Les Romains, pour répandre partout la terreur, affectaient de laisser dans les villes prises, des spectacles terribles de cruauté (1), et de paraître impitoyables à qui attendait la force, sans même épargner les rois, qu'ils faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe chargés de fers, et traînés à des chariots comme des esclaves.

Mais s'ils étaient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernaient avec équité les nations subjuguées. Ils tâchaient de faire goûter leur gouvernement aux peuples soumis, et croyaient que c'était le meilleur moyen de s'assurer leurs conquêtes. Le sénat tenait en bride les gouverneurs, et faisait justice aux peuples. Cette compagnie était regardée comme l'asile des oppressés : aussi les concussions et les violences ne furent-elles connues parmi les Romains, que dans les derniers temps de la république ; et jusqu'à ce temps, la retenue de leurs magistrats était l'admiration de toute la terre.

Ce n'était donc pas de ces conquérants brutaux et avares, qui ne respirent que le pillage, ou qui établissent leur domination sur la ruine des pays vaincus. Les Romains rendaient

(1) Poly. lib. x, c. 15.

meilleurs tous ceux qu'ils prenaient, en y faisant fleurir la justice, l'agriculture, le commerce, les arts mêmes et les sciences, après qu'ils les eurent une fois goûtés.

C'est ce qui leur a donné l'empire le plus florissant et le mieux établi, aussi bien que le plus étendu qui fut jamais. Depuis l'Euphrate et le Tanaïs jusqu'aux Colonnes d'Hercule et à la mer Atlantique, toutes les terres et toutes les mers leur obéissaient : du milieu et comme du centre de la mer Méditerranée, ils embrassaient toute l'étendue de cette mer, pénétrant au long et au large tous les États d'alentour, et la tenant entre deux pour la communication de leur empire. On est encore effrayé quand on considère que les nations qui font à présent des royaumes si redoutables, toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la Grande-Bretagne presque tout entière, l'Illyrie jusqu'au Danube, la Germanie jusqu'à l'Elbe, l'Afrique jusqu'à ses déserts affreux et impénétrables, la Grèce, la Thrace, la Syrie, l'Égypte, tous les royaumes de l'Asie mineure, et ceux qui sont enfermés entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et les autres que j'oublie peut-être, ou que je ne veux pas rapporter, n'ont été durant plusieurs siècles que des provinces romaines. Tous les peuples de notre monde, jusqu'aux plus barbares, ont respecté leur puissance, et les Romains y ont établi presque partout, avec leur empire, les lois et la politesse.

C'est une espèce de prodige que dans un si vaste empire, qui embrassait tant de nations et tant de royaumes, les peuples aient été si obéissants et les révoltes si rares. La politique romaine y avait pourvu par divers moyens qu'il faut vous expliquer en peu de mots.

Les colonies romaines, établies de tous côtés dans l'empire, faisaient deux effets admirables : l'un de décharger la ville d'un grand nombre de citoyens, et la plupart pauvres ; l'autre, de garder les postes principaux, et d'accoutumer peu à peu les peuples étrangers aux mœurs romaines.

Ces colonies, qui portaient avec elles leurs priviléges, demeuraient toujours attachées au corps de la république, et peuplaient tout l'empire de Romains.

Mais, outre les colonies, un grand nombre de villes obte-

naient pour leurs citoyens le droit de citoyens romains ; et, unies par leur intérêt au peuple dominant, elles tenaient dans le devoir les villes voisines.

Il arriva à la fin que tous les sujets de l'empire se crurent Romains. Les honneurs du peuple victorieux peu à peu se communiquèrent aux peuples vaincus : le sénat leur fut ouvert, et ils pouvaient aspirer jusqu'à l'empire. Ainsi, par la clémence romaine, toutes les nations n'étaient plus qu'une seule nation, et Rome fut regardée comme la commune patrie.

Quelle facilité n'apportait pas à la navigation et au commerce cette merveilleuse union de tous les peuples du monde sous un même empire ! La société romaine embrassait tout, et, à la réserve de quelques frontières inquiétées quelquefois par les voisins, tout le reste de l'univers jouissait d'une paix profonde. Ni la Grèce, ni l'Asie mineure, ni la Syrie, ni l'Égypte, ni enfin la plupart des autres provinces, n'ont jamais été sans guerre que sous l'empire romain ; et il est aisé d'entendre qu'un commerce si agréable des nations servait à maintenir dans tout le corps de l'empire la concorde et l'obéissance.

Les légions distribuées pour la garde des frontières, en défendant le dehors, affermissaient le dedans. Ce n'était pas la coutume des Romains d'avoir des citadelles dans leurs places, ni de fortifier leurs frontières ; et je ne vois guère commencer ce soin que sous Valentinien Ier. Auparavant on mettait la force et la sûreté de l'empire uniquement dans les troupes, qu'on disposait de manière qu'elles se prêtaient la main les unes les autres. Au reste, comme l'ordre était qu'elles campassent toujours, les villes n'en étaient point incommodées ; et la discipline ne permettait pas aux soldats de se répandre dans la campagne. Ainsi les armées romaines ne troublaient ni le commerce ni le labourage. Elles faisaient dans leur camp comme une espèce de villes, qui ne différaient des autres que parce que les travaux y étaient continuels, la discipline plus sévère, et le commandement plus ferme. Elles étaient toujours prêtes pour le moindre mouvement ; et c'était assez pour tenir les peuples dans le devoir, que de

leur montrer seulement dans le voisinage cette milice invincible.

Mais rien ne maintenait tant la paix de l'empire que l'ordre de la justice. L'ancienne république l'avait établi : les empereurs et les sages l'ont expliqué sur les mêmes fondements : tous les peuples, jusqu'aux plus barbares, le regardaient avec admiration, et c'est par là principalement que les Romains étaient jugés dignes d'être les maîtres du monde. Au reste, si les lois romaines ont paru si saintes que leur majesté subsiste encore malgré la ruine de l'empire, c'est que le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, y règne partout, et qu'on ne voit nulle part une plus belle application des principes de l'équité naturelle.

Malgré cette grandeur du nom romain, malgré la politique profonde et toutes les belles institutions de cette fameuse république, elle portait en son sein la cause de sa ruine, dans la jalousie perpétuelle du peuple contre le sénat, ou plutôt des plébéiens contre les patriciens. Romulus avait établi cette distinction (1). Il fallait bien que les rois eussent des gens distingués, qu'ils attachassent à leur personne par des liens particuliers, et par lesquels ils gouvernassent le reste du peuple. C'est pour cela que Romulus choisit les pères, dont il forma le corps du sénat. On les appelait ainsi à cause de leur dignité et de leur âge ; et c'est d'eux que sont sorties les familles patriciennes. Au reste, quelque autorité que Romulus eût réservée au peuple, il avait mis les plébéiens, en plusieurs manières, dans la dépendance des patriciens ; et cette subordination nécessaire à la royauté avait été conservée non-seulement sous les rois, mais encore dans la république. C'était parmi les patriciens qu'on prenait toujours les sénateurs : aux patriciens appartenaient les emplois, les commandements, les dignités, même celles du sacerdoce ; et les pères, qui avaient été les auteurs de la liberté, n'abandonnèrent pas leurs prérogatives. Mais la jalousie se mit bientôt entre les deux ordres : car je n'ai pas besoin de parler ici des che-

(1) Dion. Hal. lib. II, c. 4.

valiers romains, troisième ordre comme mitoyen entre les patriciens et le simple peuple, qui prenait tantôt un parti et tantôt l'autre. Ce fut donc entre ces deux ordres que se mit la jalousie : elle se réveillait en diverses occasions; mais la cause profonde qui l'entretenait était l'amour de la liberté.

La maxime fondamentale de la république était de regarder la liberté comme une chose inséparable du nom romain. Un peuple nourri dans cet esprit, disons plus, un peuple qui se croyait né pour commander aux autres peuples, et que Virgile pour cette raison appelle si noblement un peuple-roi, ne voulait recevoir de loi que de lui-même.

L'autorité du sénat était jugée nécessaire pour modérer les conseils publics, qui, sans ce tempérament, eussent été trop tumultueux. Mais, au fond, c'était au peuple à donner les commandements, à établir les lois, à décider de la paix et de la guerre. Un peuple qui jouissait des droits les plus essentiels de la royauté entrait en quelque sorte dans l'humeur des rois. Il voulait bien être conseillé, mais non pas forcé par le sénat. Tout ce qui paraissait trop impérieux, tout ce qui s'élevait au-dessus des autres, en un mot tout ce qui blessait ou semblait blesser l'égalité que demande un État libre, devenait suspect à ce peuple délicat. L'amour de la liberté, celui de la gloire et des conquêtes, rendait de tels esprits difficiles à manier; et cette audace, qui leur faisait tout entreprendre au dehors, ne pouvait manquer de porter la division au dedans.

Ainsi Rome, si jalouse de sa liberté, par cet amour de la liberté qui était le fondement de son État, a vu la division se jeter entre tous les ordres dont elle était composée. De là ces jalousies furieuses entre le sénat et le peuple, entre les patriciens et les plébéiens : les uns alléguant toujours que la liberté excessive se détruit enfin elle-même; et les autres craignant, au contraire, que l'autorité, qui de sa nature croît toujours, ne dégénérât enfin en tyrannie.

Entre ces deux extrémités, un peuple d'ailleurs si sage ne put trouver le milieu. L'intérêt particulier, qui fait que de part ou d'autre on pousse plus loin qu'il ne faut même ce qu'on a commencé pour le bien public, ne permettait pas qu'on demeurât dans des conseils modérés. Les esprits am-

bitieux et remuants excitaient les jalousies pour s'en prévaloir; et ces jalousies tantôt plus couvertes, et tantôt plus déclarées, selon les temps, mais toujours vivantes dans le fond des cœurs, ont enfin causé ce grand changement qui arriva du temps de César et les autres qui ont suivi.

CHAPITRE VII.

LA SUITE DES CHANGEMENTS DE ROME EST EXPLIQUÉE.

Il vous sera aisé d'en découvrir toutes les causes, si, après avoir bien compris l'humeur des Romains et la constitution de leur république, vous prenez soin d'observer un certain nombre d'événements principaux qui, quoique arrivés en des temps assez éloignés, ont une liaison manifeste. Les voici ramassés ensemble pour une plus grande facilité.

Romulus nourri dans la guerre, et réputé fils de Mars, bâtit Rome, qu'il peupla de gens ramassés, bergers, esclaves, voleurs, qui étaient venus chercher la franchise et l'impunité dans l'asile qu'il avait ouvert à tous venants : il en vint aussi quelques-uns plus qualifiés et plus honnêtes.

Il nourrit ce peuple farouche dans l'esprit de tout entreprendre par la force, et ils eurent par ce moyen jusqu'aux femmes qu'ils épousèrent.

Peu à peu il établit l'ordre, et réprima les esprits par des lois très-saintes. Il commença par la religion, qu'il regarda comme le fondement des États (1). Il la fit aussi sérieuse, aussi grave, et aussi modeste que les ténèbres de l'idolâtrie le pouvaient permettre. Les religions étrangères et les sacrifices qui n'étaient pas établis par les coutumes romaines furent défendus. Dans la suite, on se dispensa de cette loi; mais c'était l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose.

---

(1) Dion. Hal. lib. II, c. 16.

Il choisit parmi tout le peuple ce qu'il y avait de meilleur, pour en former le conseil public, qu'il appela le sénat. Il le composa de deux ou trois cents sénateurs, dont le nombre fut encore après augmenté; et de là sortirent les familles nobles, qu'on appelait patriciennes. Les autres s'appelaient les plébéiens, c'est-à-dire le commun peuple.

Le sénat devait digérer et proposer toutes les affaires : il en réglait quelques-unes souverainement avec le roi; mais les plus générales étaient rapportées au peuple qui en décidait.

Romulus, dans une assemblée où il survint tout à coup un grand orage, fut mis en pièces par les sénateurs, qui le trouvaient trop impérieux; et l'esprit d'indépendance commença dès lors à paraître dans cet ordre.

Pour apaiser le peuple, qui aimait son prince, et donner une grande idée du fondateur de ville, les sénateurs publièrent que les dieux l'avaient enlevé au ciel, et lui firent dresser des autels.

Numa Pompilius, second roi, dans une longue et profonde paix, acheva de former les mœurs, et de régler la religion sur les mêmes fondements que Romulus avait posés.

Tullus Hostilius établit par de sévères réglements la discipline militaire, et les ordres de la guerre, que son successeur Ancus Martius accompagna de cérémonies sacrées, afin de rendre la milice sainte et religieuse.

Après lui, Tarquin l'Ancien, pour se faire des créatures, augmenta le nombre de sénateurs jusqu'au nombre de trois cents, où ils demeurèrent fixés durant plusieurs siècles, et commença les grands ouvrages qui devaient servir à la commodité publique.

Servius Tullius projeta l'établissement d'une république sous le commandement de deux magistrats annuels qui seraient choisis par le peuple.

En haine de Tarquin-le-Superbe, la royauté fut abolie avec des exécrations horribles contre tous ceux qui entreprendraient de la rétablir; et Brutus fit jurer au peuple qu'il se maintiendrait éternellement dans sa liberté.

Les mémoires de Servius Tullius furent suivis dans ce changement. Les consuls, élus par le peuple entre les patri-

ciens, étaient égalés aux rois, à la réserve qu'ils étaient deux qui avait entre eux un tour réglé pour commander, et qu'ils changeaient tous les ans.

Collatin surnommé consul avec Brutus, comme ayant été avec lui l'auteur de la liberté, quoique mari de Lucrèce, dont la mort avait donné lieu au changement, et intéressé plus que tous les autres à la vengeance de l'outrage qu'elle avait reçu, devint suspect, parce qu'il était de la famille royale, et fut chassé.

Valère substitué à sa place, au retour d'une expédition où il avait délivré sa patrie des Véientes et des Étruriens, fut soupçonné par le peuple d'affecter la tyrannie, à cause d'une maison qu'il faisait bâtir sur une éminence. Non-seulement il cessa de bâtir; mais devenu tout populaire, quoique patricien, il établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certain cas le jugement en dernier ressort.

Par cette nouvelle loi, la puissance consulaire fut affaiblie dans son origine, et le peuple étendit ses droits.

A l'occasion des contraintes qui s'exécutaient pour dettes par les riches contre les pauvres, le peuple, soulevé contre la puissance des consuls et du sénat, fit cette retraite fameuse au mont Aventin.

Il ne se parlait que de liberté dans ces assemblées; et le peuple romain ne se crut pas libre s'il n'avait des voies légitimes pour résister au sénat (1). On fut contraint de lui accorder des magistrats particuliers, appelés tribuns du peuple, qui pussent l'assembler et le secourir contre l'autorité des consuls, par opposition ou par appel.

Ces magistrats, pour s'autoriser, nourrissaient la division entre les deux ordres, et ne cessaient de flatter le peuple, en proposant que les terres des pays vaincus, ou le prix qui proviendrait de leur vente, fût partagé entre les citoyens.

Le sénat s'opposait toujours constamment à ces lois ruineuses à l'État, et voulait que le prix des terres fût adjugé au trésor public.

---

(1) Dion. Hal. lib. vi, c. 8 et seq.

Le peuple se laissait conduire à ses magistrats séditieux, et conservait néanmoins assez d'équité pour admirer la vertu des grands hommes qui lui résistaient.

Contre ces dissensions domestiques, le sénat ne trouvait point de meilleur remède qne de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères. Elles empêchaient les divisions d'être poussées à l'extrémité, et réunissaient les ordres dans la défense de la patrie.

Pendant que les guerres réussissent et que les conquêtes s'augmentent, les jalousies se réveillent.

Les deux partis, fatigués de tant de divisions qui menaçaient l'État de sa ruine, conviennent de faire des lois pour donner le repos aux uns et aux autres, et établir l'égalité qui doit être dans une ville libre.

Chacun des ordres prétend que c'est à lui qu'appartient l'établissement de ces lois.

La jalousie, augmentée par ces prétentions, fait qu'on y résout d'un commun accord une ambassade en Grèce pour y rechercher les institutions des villes de ce pays, et surtout les lois de Solon, qui étaient les plus populaires. Les lois des Douze-Tables sont établies ; mais les décemvirs qui les rédigèrent furent privés du pouvoir dont ils abusaient.

Pendant que tout était tranquille, et que des lois si équitables semblent établir pour jamais le repos public, les dissensions se réchauffent par les nouvelles prétentions du peuple, qui aspire aux honneurs, et au consulat réservé jusqu'alors au premier ordre.

La loi pour les y admettre est proposée. Plutôt que de rabaisser le consulat, les pères consentent à la création de trois nouveaux magistrats qui auraient l'autorité des consuls sous le nom de tribuns militaires, et le peuple est admis à cet honneur.

Content d'établir son droit, il use modérément de sa victoire, et continue quelque temps à donner le commandement aux seuls patriciens.

Après de longues disputes, on revient au consulat, et peu à peu les honneurs deviennent communs entre les deux ordres,

quoique les patriciens soient toujours plus considérés dans les élections.

Les guerres continuent, et les Romains soumettent, après cinq cents ans, les Gaulois cisalpins, leurs principaux ennemis, et toute l'Italie (1).

Là, commencent les guerres puniques; et les choses en viennent si avant, que chacun de ces deux peuples jaloux, croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre.

Rome, prête à succomber, se soutient principalement, durant ses malheurs, par la constance et par la sagesse du sénat.

A la fin, la patience romaine l'emporte : Annibal est vaincu, et Carthage subjuguée par Scipion l'Africain.

Rome victorieuse, s'étend prodigieusement, durant deux cents ans, par mer et par terre, et réduit tout l'univers sous sa puissance.

En ces temps, et depuis la ruine de Carthage, les charges dont la dignité aussi bien que le profit, s'augmentaient avec l'empire, furent briguées avec fureur. Les prétendants ambitieux ne songèrent qu'à flatter le peuple; et la concorde des ordres, entretenue par l'occupation des guerres puniques, se troubla plus que jamais. Les Gracques mirent tout en confusion, et leurs séditieuses propositions furent le commencement de toutes les guerres civiles.

Alors on commença à porter des armes, et à agir par la force ouverte dans les assemblées du peuple romain, où chacun auparavant voulait l'emporter par les seules voies légitimes et avec la liberté des opinions (2).

La sage conduite du sénat et les grandes guerres survenues modérèrent les brouilleries.

Marius, plébéien, grand homme de guerre, avec son éloquence militaire et ses harangues séditieuses, où il ne cessait d'attaquer l'orgueil de la noblesse, réveilla la jalousie du peuple, et s'éleva, par ce moyen, aux plus grands honneurs.

Sylla, patricien, se mit à la tête du parti contraire, et devint l'objet de la jalousie de Marius.

---

(1) App. Præf. op. — (2) Vell. Paterc. lib. ii, c 3.

Les brigues et la corruption peuvent tout dans Rome. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteint.

Pour comble de malheurs, les guerres d'Asie apprennent le luxe aux Romains, et augmentent l'avarice.

En ce temps, les généraux commencèrent à s'attacher leurs soldats, qui ne regardaient en eux jusqu'alors que le caractère de l'autorité publique.

Sylla, dans la guerre contre Mithridate, laissait enrichir ses soldats pour les gagner.

Marius, de son côté, proposait à ses partisans des partages d'argent et de terre.

Par ce moyen, maîtres de leurs troupes, l'un sous prétexte de soutenir le sénat, et l'autre sous le nom de peuple, ils se firent une guerre furieuse jusque dans l'enceinte de la ville.

Le parti de Marius et du peuple fut tout à fait abattu, et Sylla se rendit souverain sous le nom de dictateur.

Il fit des carnages effroyables, et traita durement le peuple, et par voie de fait et de paroles, jusque dans les assemblées légitimes.

Plus puissant et mieux établi que jamais, il se réduisit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple romain pouvait souffrir un maître.

Pompée, que Sylla avait élevé, succéda à une grande partie de sa puissance. Il flattait tantôt le peuple et tantôt le sénat pour s'établir; mais son inclination et son intérêt l'attachèrent enfin au dernier parti.

Vainqueur des pirates, des Espagnes et de tout l'Orient, il devient tout-puissant dans la république, et principalement dans le sénat.

César, qui veut du moins être son égal, se tourne du côté du peuple, et, imitant dans son consulat, les tribuns les plus séditieux, il propose, avec des partages de terres, les lois les plus populaires qu'il peut inventer.

La conquête des Gaules porte au plus haut point la gloire et la puissance de César.

Pompée et lui s'unissent par intérêt, et puis se brouillent par jalousie. La guerre civile s'allume. Pompée croit que son

seul nom soutiendra tout, et se néglige. César, actif et prévoyant, remporte la victoire et se rend le maître.

Il fait diverses tentatives pour voir si les Romains pourraient s'accoutumer au nom de roi. Elles ne servent qu'à le rendre odieux. Pour augmenter la haine publique, le sénat lui décerne des honneurs jusqu'alors inouïs dans Rome ; de sorte qu'il est tué en plein sénat comme un tyran.

Antoine, sa créature, qui se trouva consul au temps de sa mort, émut le peuple contre ceux qui l'avaient tué, et tâcha de profiter des brouilleries pour usurper l'autorité souveraine. Lépidus, qui avait aussi un grand commandement sous César, tâcha de le maintenir. Enfin le jeune César, à l'âge de dix-neuf ans, entreprit de venger la mort de son père, et chercha l'occasion de succéder à sa puissance.

Il sut se servir, pour ses intérêts, des ennemis de sa maison, et même de ses concurrents.

Les troupes de son père se donnèrent à lui, touchées du nom de César et des largesses prodigieuses qui leur fit.

Le sénat ne peut plus rien : tout se fait par la force et par les soldats qui se livrent à qui plus leur donne.

Dans cette funeste conjoncture, le triumvirat abattit tout ce que Rome nourrissait de plus courageux et de plus opposé à la tyrannie. César et Antoine défirent Brutus et Cassius : la liberté expira avec eux. Les vainqueurs, après s'être défaits du faible Lépide, firent divers accords et divers partages, où César, comme plus habile, trouvant toujours le moyen d'avoir la meilleure part, mit Rome dans ses intérêts, et prit le dessus. Antoine entreprend en vain de se relever, et la bataille Actiaque soumet tout l'empire à la puissance d'Auguste César.

Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté.

La maison des Césars, s'attachant, sous le grand nom d'empereur, le commandement des armées, exerce une puissance absolue.

Rome, sous les Césars, plus soigneuse de se conserver que de s'étendre, ne fait presque plus de conquêtes que pour éloigner les barbares qui voulaient entrer dans l'empire.

A la mort de Caligula, le sénat, sur le point de rétablir la liberté et la puissance consulaire, en est empêché par les gens de guerre, qui veulent un chef perpétuel, et que leur chef soit le maître.

Dans les révoltes causées par les violences de Néron, chaque armée élit un empereur; et les gens de guerre connaissent qu'ils sont maîtres de donner l'empire.

Ils s'emportent jusqu'à le vendre publiquement au plus offrant, et s'accoutument à secouer le joug. Avec l'obéissance, la discipline se perd. Les bons princes s'obstinent en vain à la conserver; et leur zèle pour maintenir l'ancien ordre de la milice romaine ne sert qu'à les exposer à la fureur des soldats.

Dans les changements d'empereur, chaque armée entreprenant de faire le sien, il arrive des guerres civiles, et des massacres effroyables.

Ainsi l'empire s'énerve par le relâchement de la discipline, et tout ensemble il s'épuise par tant de guerres intestines.

Au milieu de tant de désordres, la crainte et la majesté du nom romain diminue. Les Parthes souvent vaincus deviennent redoutables du côté de l'Orient, sous l'ancien nom de Perses qu'ils reprennent. Les nations septentrionales qui habitaient des terres froides et incultes, attirées par la beauté et par la richesse de celles de l'empire, en tentent l'entrée de toutes parts.

Un seul homme ne suffit plus à soutenir le fardeau d'un empire si vaste et si fortement attaqué.

La prodigieuse multitude des guerres, et l'humeur des soldats, qui voulaient voir à leur tête des empereurs et des césars, oblige à les multiplier.

L'empire même étant regardé comme un bien héréditaire, les empereurs se multiplient naturellement par la multitude des enfants des princes.

Marc-Aurèle associe son frère à l'empire. Sévère fait ses deux enfants empereurs. La nécessité des affaires oblige Dioclétien à partager l'Orient et l'Occident entre lui et Maximien; chacun d'eux surchargé se soulage en élisant deux césars.

Par cette multitude d'empereurs et de césars, l'État est ac-

cablé d'une dépense excessive, le corps de l'empire est désuni, et les guerres civiles se multiplient.

Constantin, fils de l'empereur Constantius Chlorus, partage l'empire comme un héritage entre ses enfants : la postérité suit ces exemples, et on ne voit presque plus un seul empereur.

La mollesse d'Honorius et celle de Valentinien III, empereurs d'Occident, fait tout périr.

L'Italie et Rome même sont saccagées à diverses fois, et deviennent la proie des Barbares.

Tout l'Occident est à l'abandon. L'Afrique est occupée par les Vandales, l'Espagne par les Visigoths, la Gaule par les Francs, la Grande-Bretagne par les Saxons, Rome et l'Italie même par les Hérules, et ensuite par les Ostrogoths. Les empereurs romains se renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, même Rome et l'Italie.

L'empire reprend quelque force sous Justinien par la valeur de Bélisaire et de Narsès. Rome, souvent prise et reprise, demeure enfin aux empereurs. Les Sarrasins, devenus puissants par la division de leurs voisins et par la nonchalance des empereurs, leur enlèvent la plus grande partie de l'Orient, et les tourmentent tellement de ce côté-là, qu'ils ne songent plus à l'Italie. Les Lombards y occupent les plus belles et les plus riches provinces. Rome, réduite à l'extrémité par leurs entreprises continuelles, et demeurée sans défense du côté de ses empereurs, est contrainte de se jeter entre les bras des Français. Pepin, roi de France, passe les monts, et réduit les Lombards. Charlemagne, après en avoir éteint la domination, se fait couronner roi d'Italie, où sa seule modération conserve quelques petits restes aux successeurs des Césars; et en l'an 800 de notre Seigneur, élu empereur par les Romains, il fonde le nouvel empire.

Il est maintenant aisé de connaître les causes de l'élévation et de la chute de Rome.

Vous voyez que cet état fondé sur la guerre, et par là naturellement disposé à empiéter sur ses voisins, a mis tout l'univers sous le joug pour avoir porté au plus haut point la politique et l'art militaire.

Vous voyez les causes des divisions de la république, et finalement de sa chute, dans les jalousies de ses citoyens, et dans l'amour de la liberté poussé jusqu'à un excès et une délicatesse insupportable.

Vous n'avez plus de peine à distinguer tous les temps de Rome, soit que vous vouliez la considérer en elle-même, soit que vous la regardiez par rapport aux autres peuples; et vous voyez les changements qui devaient suivre la disposition des affaires en chaque temps.

En elle-même vous la voyez au commencement dans un État monarchique établi selon ses lois primitives, ensuite dans sa liberté, et enfin soumise encore une fois au gouvernement monarchique, mais par force et par violence.

Il est aisé de concevoir de quelle sorte s'est formé l'État populaire, ensuite des commencements qu'il avait dès les temps de la royauté, et vous ne voyez pas dans une moindre évidence comment dans la liberté s'établissaient peu à peu les fondements de la nouvelle monarchie.

Car, de même que vous avez vu le projet de république dressé dans la monarchie pas Servius Tullius, qui donna comme un premier goût de la liberté au peuple romain, vous avez aussi observé que la tyrannie de Sylla, quoique passagère, quoique courte, a fait voir que Rome, malgré sa fierté, était autant capable de porter le joug que les peuples qu'elle tenait asservie.

Pour connaître ce qu'a opéré successivement cette jalousie furieuse entre les ordres, vous n'avez qu'à distinguer les deux temps que je vous ai expressément marqués : l'un, où le peuple était retenu dans certaines bornes par les périls qui l'environnaient de tous côtés; et l'autre, où, n'ayant plus rien à craindre au dehors, il s'est abandonné sans réserve à sa passion.

Le caractère essentiel de chacun de ces deux temps est que dans l'un l'amour de la patrie et des lois retenait les esprits; et que dans l'autre tout se décidait par l'intérêt et par la force.

De là s'ensuivait encore que, dans le premier de ces deux temps, les hommes de commandement, qui aspiraient aux

honneurs par les moyens légitimes, tenaient les soldats en bride et attachés à la république; au lieu que dans l'autre temps, où la violence emportait tout, ils ne songeaient qu'à les ménager pour les faire entrer dans leurs desseins malgré l'autorité du sénat.

Par ce dernier état, la guerre était nécessairement dans Rome; et par le génie de la guerre le commandement venait naturellement entre les mains d'un seul chef : mais parce que dans la guerre, où les lois ne peuvent plus rien, la seule force décide, il fallait que le plus fort demeurât le maître ; par conséquent que l'empire retournât en la puissance d'un seul.

Et les choses s'y disposaient tellement par elles-mêmes, que Polybe, qui a vécu dans le temps le plus florissant de la république, a prévu, par la seule disposition des affaires, que l'état de Rome à la longue reviendrait à la monarchie (1).

La raison de ce changement est que la division entre les ordres n'a pu cesser parmi les Romains que par l'autorité d'un maître absolu, et que d'ailleurs la liberté était trop aimée pour être abandonnée volontairement. Il fallait donc peu à peu l'affaiblir par des prétextes spécieux, et faire par ce moyen qu'elle pût être ruinée par la force ouverte.

La tromperie, selon Aristote (2), devait commencer en flattant le peuple, et devait naturellement être suivie de la violence.

Mais de là on devait tomber dans un autre inconvénient par la puissance des gens de guerre, mal inévitable à cet état.

En effet, cette monarchie que formèrent les Césars s'étant érigée par les armes, il fallait qu'elle fût toute militaire; et c'est pourquoi elle s'établit sous le nom d'empereur, titre propre et naturel du commandement des armées.

Par là vous avez pu voir que comme la république avait son faible inévitable, c'est-à-dire la jalousie entre le peuple et le sénat, la monarchie des Césars avait aussi le sien ; et

---

(1) Polyb. lib. vi, c. 1 et seq. 11 et seq. — (2) Polit. lib. v, c. 4.

ce faible était la licence des soldats qui les avaient faits.

Car il n'était pas possible que les gens de guerre, qui avaient changé le gouvernement, et établi les empereurs, fussent longtemps sans s'apercevoir que c'était eux en effet qui disposaient de l'empire.

Vous pouvez maintenant ajouter au temps que vous venez d'observer ceux qui vous marquent l'état et le changement de la milice ; celui où elle est soumise et attachée au sénat et au peuple romain ; celui où elle s'attache à ses généraux ; celui où elle les élève à la puissance absolue sous le titre militaire d'empereurs ; celui où, maîtresse en quelque façon de ses propres empereurs, qu'elle créait, elle les fait et les défait à sa fantaisie. De là le relâchement ; de là les séditions et les guerres que vous avez vues ; de là enfin la ruine de la milice avec celle de l'empire.

Tels sont les temps remarquables qui nous marquent les changements de l'état de Rome considérée en elle-même. Ceux qui nous la font connaître par rapport aux autres peuples, ne sont pas moins aisés à discerner.

Il y a le temps où elle combat contre ses égaux, et où elle est en péril. Il dure un peu plus de cinq cents ans, et finit à la ruine des Gaulois en Italie, et de l'empire des Carthaginois.

Celui où elle combat, toujours plus forte et sans péril quelque grandes que soient les guerres qu'elle entreprenne. Il dure six cents ans, et va jusqu'à l'établissement de l'empire des Césars.

Celui où elle conserve son empire et sa majesté. Il dure quatre cents ans, et finit au règne de Théodose-le-Grand.

Celui enfin où son empire entamé de toutes parts, tombe peu à peu. Cet état, qui dure aussi quatre cents ans, commence aux enfants de Théodose, et se termine enfin à Charlemagne.

Je n'ignore pas, Monseigneur, qu'on pourrait ajouter aux causes de la ruine de Rome beaucoup d'incidents particuliers. Les rigueurs des créanciers sur leurs débiteurs ont excité de grandes et de fréquentes révoltes. La prodigieuse quantité de gladiateurs et d'esclaves, dont Rome et l'Italie était sur-

chargée, ont causé d'effroyables violences, et même des guerres sanglantes. Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères, se fit tant de nouveaux citoyens, ou par brigue ou par raison, qu'à peine pouvait-elle se reconnaître elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avait naturalisés. Le sénat se remplissait de Barbares; le sang romain se mêlait; l'amour de la patrie, par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les peuples du monde, n'était pas naturel à ces citoyens venus de dehors; et les autres se gâtaient par le mélange. Les partialités se multipliaient avec cette prodigieuse multiplicité de citoyens nouveaux; et les esprits turbulents y trouvaient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre.

Cependant le nombre des pauvres s'augmentait sans fin par le luxe, par les débauches, et par la fainéantise qui s'introduisaient. Ceux qui se voyaient ruinés n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se souciaient peu que tout périt après eux. On sait que c'est ce qui fit la conjuration de Catilina. Les grands ambitieux, et les misérables qui n'ont rien à perdre, aiment toujours le changement. Ces deux genres de citoyens prévalaient dans Rome; et l'état mitoyen, qui seul tient tout en balance dans les États populaires, étant le plus faible, il fallait que la république tombât.

On peut joindre encore à ceci l'humeur et le génie particulier de ceux qui ont causé les grands mouvements, je veux dire des Gracques, de Marius, de Sylla, de Pompée, de Jules-César, d'Antoine et d'Auguste. J'en ai marqué quelque chose, mais je me suis attaché principalement à vous découvrir les causes universelles et la vraie racine du mal, c'est-à-dire cette jalousie entre les deux ordres, dont il vous était important de considérer toutes les suites.

CHAPITRE VIII.

CONCLUSION DE TOUT LE DISCOURS PRÉCÉDENT, OU L'ON MONTRE QU'IL FAUT TOUT RAPPORTER A UNE PROVIDENCE.

Mais souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires,

dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride; et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants; il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs; il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine : toujours courte par quelque endroit; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances : il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piége. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier, et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Égypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils : elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens, que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin, et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières.

Par là se vérifie ce que dit l'apôtre (1), que « Dieu est heureux, et le seul puissant, Roi des rois et Seigneur des seigneurs. » Heureux, dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous les changements par un conseil immuable; qui donne et qui ôte la puissance; qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre; pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt; et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils.

Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée, par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières; et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. Ce discours vous le fait entendre; et, pour ne plus parler des autres empires, vous voyez par combien de conseils imprévus, mais toutefois suivis en eux-mêmes, la fortune de Rome a été menée depuis Romulus jusqu'à Charlemagne.

---

(1) I. Tim. vi. 15.

Vous croirez peut-être, Monseigneur, qu'il aurait fallu vous dire quelque chose de plus de vos Français et de Charlemagne qui a fondé le nouvel empire. Mais outre que son histoire fait partie de celle de France que vous écrivez vous-même, et que vous avez déjà si fort avancée, je me réserve à vous faire un second discours, où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant qui, étant égal en valeur à ceux que l'antiquité a le plus vantés, les surpasse en piété, en sagesse et en justice.

Ce même discours vous découvrira les causes des prodigieux succès de Mahomet et de ses successeurs. Cet empire, qui a commencé deux cents ans avant Charlemagne, pouvait trouver sa place dans ce discours : mais j'ai cru qu'il valait mieux vous faire voir dans une même suite ses commencements et sa décadence.

Ainsi je n'ai plus rien à vous dire sur la première partie de l'histoire universelle. Vous en découvrez tous les secrets; et il ne tiendra plus qu'à vous d'y remarquer toute la suite de la religion et celle des grands empires jusqu'à Charlemagne.

Pendant que vous les verrez tomber presque tous d'eux-mêmes, et que vous verrez la religion se soutenir par sa propre force, vous connaîtrez aisément quelle est la solide grandeur, et où un homme sensé doit mettre son espérance.

FIN DU DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

EXPOSITION

DE LA DOCTRINE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

I. Dessein de ce Traité.

Après plus d'un siècle de contestations avec Messieurs de la religion prétendue réformée, les matières dont ils ont fait le sujet de leur rupture doivent être éclaircies, et les esprits disposés à concevoir les sentiments de l'Eglise catholique. Ainsi il semble qu'on ne puisse mieux faire, que de les proposer simplement, et de les bien distinguer de ceux qui lui ont été faussement imputés. En effet, j'ai remarqué en différentes occasions, que l'aversion que ces Messieurs ont pour la plupart de nos sentiments, est attachée aux fausses idées qu'ils en ont conçues, et souvent à certains mots qui les choquent tellement, que s'y arrêtant d'abord, ils ne viennent jamais à considérer le fond des choses. C'est pourquoi j'ai cru que rien ne leur pourrait être plus utile, que de leur expliquer ce que l'Église a défini dans le concile de Trente, touchant les matières qui les éloignent le plus de nous, sans m'arrêter à ce qu'ils ont accoutumé d'objecter aux docteurs particuliers, ou contre les choses qui ne sont ni nécessairement ni universellement reçues. Car tout le monde convient, et M. Daillé même (*Apol. cap.* 6.), que *c'est une chose déraisonnable d'imputer les sentiments des particuliers à un corps entier;* et il ajoute qu'on ne peut se séparer, que pour des articles établis authentiquement, à la croyance et observation desquels

toutes sortes de personnes sont obligées. Je ne m'arrêterai donc qu'aux décrets du concile de Trente, puisque c'est là que l'Église a parlé décisivement sur les matières dont il s'agit; et ce que je dirai, pour faire mieux entendre ces décisions, est approuvé dans la même Église, et paraîtra manifestement conforme à la doctrine de ce saint concile.

Cette exposition de notre doctrine produira deux bons effets : le premier, que plusieurs disputes s'évanouiront tout à fait, parce qu'on reconnaîtra qu'elles sont fondées sur de fausses explications de notre croyance : le second, que les disputes qui resteront, ne paraîtront pas, selon les principes des prétendus Réformés, si capitales qu'ils ont voulu d'abord le faire croire; et que, selon ces mêmes principes, elles n'ont rien qui blesse les fondements de la foi.

II. Ceux de la religion prétendue réformée avouent que l'Eglise catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne.

Et pour commencer par ces fondements et articles principaux de la foi, il faut que Messieurs de la religion prétendue réformée confessent qu'ils sont crus et professés dans l'Eglise catholique.

S'ils les font consister à croire qu'il faut adorer un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et qu'il faut se confier en Dieu seul par son Fils incarné, crucifié et ressuscité pour nous; ils savent en leur conscience que nous professons cette doctrine. Et s'ils veulent y ajouter les autres articles qui sont compris dans le symbole des apôtres, ils ne doutent pas non plus que nous les recevions tous sans exception, et que nous n'en ayons la pure et véritable intelligence.

M. Daillé a fait un traité intitulé : *La Foi fondée sur les Écritures*, où, après avoir exposé tous les articles de la croyance des Églises prétendues réformées, il dit (3. *Part. ch.* I.) : *qu'ils sont sans contestation; que l'Eglise romaine fait profession de les croire; qu'à la vérité il ne tient pas toutes nos opinions, mais que nous tenons toutes ses créances.*

Ce ministre ne peut donc nier que nous ne croyions tous les articles principaux de la religion chrétienne, à moins qu'il ne veuille lui-même détruire sa foi.

Mais quand M. Daillé ne l'aurait pas écrit, la chose parle d'elle-même, et tout le monde sait que nous croyons tous les articles que les Calvinistes appellent fondamentaux ; si bien que la bonne foi voudrait qu'on nous accordât, sans contestation, que nous n'en avons en effet rejeté aucun.

Les prétendus Réformés, qui voient les avantages que nous pouvons tirer de cet aveu, veulent nous les ôter, en disant que nous détruisons ces articles, parce que nous en posons d'autres qui leur sont contraires. C'est ce qu'ils tâchent d'établir par des conséquences qu'ils tirent de notre doctrine. Mais le même M. Daillé que je leur allègue encore, moins pour les convaincre par le témoignage d'un de leurs plus doctes ministres, que parce que ce qu'il dit est évident de soi-même, leur apprend ce qu'il faudrait croire de ces sortes de conséquences, supposé qu'on en pût tirer de mauvaises de notre doctrine. Voici comme il parle dans la lettre qu'il a écrite à M. de Monglat sur le sujet de son Apologie : « Encore que l'opinion des Luthériens sur l'Eucharistie induise » selon nous, aussi bien que celle de Rome, la destruction » de l'humanité de Jésus-Christ, cette suite néanmoins ne » leur peut être mise sus sans calomnie, vu qu'ils la rejettent » formellement. »

Il n'y a rien de plus essentiel à la religion chrétienne, que la vérité de la nature humaine en Jésus-Christ ; et cependant, quoique les Luthériens tiennent une doctrine d'où l'on infère la destruction de cette vérité capitale, par des conséquences que les prétendus Réformés jugent évidentes, ils n'ont pas laissé de leur offrir leur communion, parce que leur opinion *n'a aucun venin*, comme dit M. Daillé dans son Apologie (*Chap.* 7.) : et leur synode national, tenu à Charenton en 1631, les admet *à la sainte Table,* sur ce fondement, *qu'ils conviennent ès principes et points fondamentaux de la religion.* C'est donc une maxime constamment établie parmi eux, qu'il ne faut point en cette matière regarder les conséquences que l'on pourrait tirer d'une doctrine, mais simplement ce qu'avoue et ce que pose celui qui l'enseigne.

Ainsi quand ils infèrent, par des conséquences qu'ils prétendent tirer de notre doctrine, que nous ne savons pas assez

reconnaître la gloire souveraine qui est due à Dieu, ni la qualité de Sauveur et de Médiateur en Jésus-Christ, ni la dignité infinie de son sacrifice, ni la plénitude surabondante de ses mérites; nous pourrions nous défendre sans peine de ces conséquences, par cette courte réponse que nous fournit M. Daillé, et leur dire que l'Église catholique les désavouant, elles ne peuvent lui être imputées *sans calomnie*.

Mais je veux aller plus avant, et faire voir à Messieurs de la religion prétendue réformée, par la seule exposition de notre doctrine, que bien loin de renverser les articles fondamentaux de la foi, ou directement, ou par conséquence, elle les établit, au contraire, d'une manière si solide et si évidente, qu'on ne peut, sans une extrême injustice, lui contester l'avantage de les bien entendre.

III. Le culte religieux se termine à Dieu seul.

Pour commencer par l'adoration qui est due à Dieu, l'Église catholique enseigne qu'elle consiste principalement à croire qu'il est le créâteur et le seigneur de toutes choses, et à nous attacher à lui de toutes les puissances de notre âme par la foi, par l'espérance et par la charité, comme à celui qui seul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini, qui est lui-même.

Cette adoration intérieure, que nous rendons à Dieu en esprit et en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté de Dieu, et de notre dépendance absolue.

La même Église enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.

Mais avant que d'expliquer davantage en quoi consiste cet honneur, il n'est pas inutile de remarquer que Messieurs de la religion prétendue réformée, pressés par la force de la vérité, commencent à nous avouer que la coutume de prier

les saints, et d'honorer leurs reliques, était établie dès le quatrième siècle de l'Église. M. Daillé, en faisant cet aveu dans le livre qu'il a fait contre la tradition des Latins, touchant l'objet du culte religieux, accuse saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Jean Chrysostôme, saint Augustin, et plusieurs autres grandes lumières de l'antiquité, qui ont paru dans ce siècle, et surtout saint Grégoire de Nazianze, qui est appelé le Théologien par excellence, d'avoir changé en ce point la doctrine des trois siècles précédents Mais il paraîtra peu vraisemblable que M. Daillé ait mieux entendu les sentiments des Pères des trois premiers siècles, que ceux qui ont recueilli, pour ainsi dire, la succession de leur doctrine immédiatement après leur mort; et on le croira d'autant moins, que bien loin que les Pères du quatrième siècle se soient aperçus qu'il s'introduisît aucune nouveauté dans leur culte, ce ministre, au contraire, nous a rapporté des textes exprès, par lesquels ils font voir clairement qu'ils prétendaient, en priant les saints, suivre les exemples de ceux qui les avaient précédés. Mais sans examiner davantage le sentiment des Pères des trois premiers siècles, je me contente de l'aveu de M. Daillé, qui nous abandonne tant de grands personnages qui ont enseigné l'Église dans le quatrième. Car encore qu'il se soit avisé, douze cents ans après leur mort, de leur donner par mépris, une manière de nom de secte, en les appelant *Reliquiaires,* c'est-à-dire, gens qui honorent les reliques; j'espèce que ceux de sa communion seront plus respectueux envers ces grands hommes. Ils n'oseront du moins leur objecter qu'en priant les saints, et en honorant leurs reliques, ils soient tombés dans l'idolâtrie, ou qu'ils aient renversé la confiance que les chrétiens doivent avoir en Jésus-Christ; et il faut espérer que dorénavant ils ne nous feront plus ces reproches, quand ils considèreront qu'ils ne peuvent nous les faire, sans les faire en même temps à tant d'excellents hommes, dont ils font profession, aussi bien que nous, de révérer la sainteté et la doctrine. Mais comme il s'agit ici d'exposer notre croyance, plutôt que de faire voir quels ont été ses défenseurs, il en faut continuer l'explication.

IV. L'invocation des saints.

L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre : et le Catéchisme du concile de Trente conclut de cette doctrine (*Cat. Rom. part.* III, *tit. de cultu et invoc. Sanct.*), que si la qualité de médiateur, que l'Ecriture donne à Jésus-Christ, recevait quelque préjudice de l'intercession des saints qui règnent avec Dieu, elle n'en recevrait pas moins de l'intercession des fidèles qui vivent avec nous.

Ce Catéchisme nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu, et celle dont on implore le secours des saints ; « car, » dit-il (*Part.* IV. *tit. Quis orandus sit.*), nous prions Dieu, ou » de nous donner les biens, ou de nous délivrer des maux : » mais parce que les saints lui sont plus agréables que nous, » nous leur demandons qu'ils prennent notre défense, et » qu'ils obtiennent pour nous les choses dont nous avons be- » soin. De là vient que nous usons de deux formes de prier » fort différentes : puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la » manière propre est de dire : AYEZ PITIÉ DE NOUS, ÉCOUTEZ- » NOUS ; nous nous contentons de dire aux saints : PRIEZ POUR » NOUS. » Par où nous devons entendre, qu'en quelques termes que soient conçues les prières que nous adressons aux saints, l'intention de l'Église et de ses fidèles les réduit toujours à cette forme, ainsi que ce Catéchisme le confirme dans la suite (*Part.* IV ; *tit. Quis orandus sit.*).

Mais il est bon de considérer les paroles du concile même, qui, voulant prescrire aux évêques comme ils doivent parler de l'invocation des saints, les oblige d'enseigner que « les » saints qui règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu leurs » prières pour les hommes ; qu'il est bon et utile de les invo- » quer d'une manière suppliante, et de recourir à leur aide » et à leur secours, pour impétrer de Dieu ses bienfaits, par » son Fils notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul est notre » Sauveur et notre Rédempteur » (*Sess.* XXV. *dec. de invoc.*

etc.). Ensuite le concile condamne ceux qui enseignent une doctrine contraire. On voit donc qu'invoquer les saints, suivant la pensée de ce concile, c'est recourir à leurs prières, pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ. En effet, nous n'obtenons que par Jésus-Christ et en son nom, ce que nous obtenons par l'entremise des saints; puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ, et ne sont exaucés qu'en son nom. Telle est la foi de l'Église, que le concile de Trente a clairement expliquée en peu de paroles. Après quoi nous ne concevons pas qu'on puisse nous objecter que nous nous éloignons de Jésus-Christ, quand nous prions ses membres, qui sont aussi les nôtres, ses enfants qui sont nos frères, et ses saints qui sont nos prémices, de prier avec nous et pour nous notre commun Maître, au nom de notre commun Médiateur.

Le même concile explique clairement et en peu de mots, quel est l'esprit de l'Église, lorsqu'elle offre à Dieu le saint sacrifice pour honorer la mémoire des saints. Cet honneur, que nous leur rendons dans l'action du sacrifice, consiste à les nommer comme de fidèles serviteurs de Dieu dans les prières que nous lui faisons, à lui rendre grâces des victoires qu'ils ont remportées, et à le prier humblement qu'il se laisse fléchir en notre faveur par leurs intercessions. Saint Augustin avait dit, il y a déjà douze cents ans, qu'il ne fallait pas croire qu'on offrît le sacrifice aux saints martyrs (*De Civit. Dei, lib.* VIII, *cap.* XXVII, *tom.* VII, *col.* 217 *et seq.*), encore que, selon l'usage pratiqué dès ce temps-là par l'Église universelle, on offrît ce sacrifice sur leurs saints corps, et à leurs mémoires, c'est-à-dire, devant les lieux où se conservaient leurs précieuses reliques. Ce même Père avait ajouté qu'on faisait mémoire des martyrs à la sainte Table, dans la célébration du sacrifice, *non afin de prier pour eux, comme on fait pour les autres morts, mais plutôt afin qu'ils priassent pour nous* (Tract. LXXXIV in Joann. n. 1; tom. III, part. II, col. 709. Serm, XVII de verb. Apost. nunc serm. CLIX; tom. V, col. 765.). Je rapporte le sentiment de ce saint évêque, parce que le concile de Trente se sert presque de ses mêmes paroles, pour enseigner aux fidèles que « l'Église n'offre pas

» aux saints le sacrifice, mais qu'elle l'offre à Dieu seul, qui » les a couronnés ; qu'aussi le prêtre ne s'adresse pas à saint » Pierre ou à saint Paul pour leur dire : JE VOUS OFFRE CE SA- » CRIFICE; mais que rendant grâces à Dieu de leurs victoires, » il demande leur assistance, afin que ceux dont nous faisons » mémoire sur la terre, daignent prier pour nous dans le » ciel » (*Conc. Trid. Sess.* XXII. *c.* 3.). C'est ainsi que nous honorons le saints, pour obtenir par leur entremise les grâces de Dieu : et la principale de ces grâces, que nous espérons obtenir, est celle de les imiter; à quoi nous sommes excités par la considération de leurs exemples admirables, et par l'honneur que nous rendons devant Dieu à leur mémoire bienheureuse.

Ceux qui considèreront la doctrine que nous avons proposée, seront obligés de nous avouer que, comme nous n'ôtons à Dieu aucune des perfections qui sont propres à son essence infinie, nous n'attribuons aux créatures aucune de ces qualités, ou de ces opérations qui ne peuvent convenir qu'à Dieu : ce qui nous distingue si fort des idolâtres, qu'on ne peut comprendre pourquoi on nous en donne le titre.

Et quand Messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent qu'en adressant les prières aux saints, et en les honorant comme présents par toute la terre, nous leur attribuons une espèce d'immensité, ou du moins la connaissance du secret des cœurs, qu'il paraît néanmoins que Dieu se réserve, par tant de témoignages de l'Écriture ; ils ne considèrent pas assez notre doctrine. Car enfin, sans examiner quel fondement on peut avoir d'attribuer aux saints, jusqu'à certain degré, la connaissance des choses qui se passent parmi nous, où même de nos secrètes pensées; il est manifeste que ce n'est point élever la créature au-dessus de sa condition, que de dire qu'elle a quelque connaissance de ces choses par la lumière que Dieu lui en communique. L'exemple des prophètes le justifie clairement, Dieu n'ayant pas même dédaigné de leur découvrir les choses futures, quoiqu'elles semblent bien plus particulièrement réservées à sa connaissance.

Au reste, jamais aucun catholique n'a pensé que les saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les désirs

pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières. L'Église se contente d'enseigner, avec toute l'antiquité, que ces prières sont très-profitables à ceux qui les font, soit que les saints les apprennent par le ministère et le commerce des anges, qui, suivant le témoignage de l'Écriture, savent ce qui se passe parmi nous, étant établis par ordre de Dieu esprits administrateurs, pour concourir à l'œuvre de notre salut; soit que Dieu même leur fasse connaître nos désirs par une révélation particulière; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie, où toute vérité est comprise. Ainsi l'Eglise n'a rien décidé sur les différents moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour cela.

Mais quels que soient ces moyens, toujours est-il véritable qu'elle n'attribue à la créature aucune des perfections divines, comme faisaient les idolâtres; puisqu'elle ne permet de reconnaître, dans les plus grands saints, aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu, ni aucune considération devant ses yeux que par leurs vertus, ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grâce, ni aucune connaissance des choses humaines que celle qu'il leur communique, ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prières, ni enfin aucune félicité que par une soumission et une conformité parfaite à la volonté divine.

Il est donc vrai qu'en examinant les sentiments intérieurs que nous avons des saints, on ne trouvera pas que nous les élevions au-dessus de la condition des créatures; et de là on doit juger de quelle nature est l'honneur que nous leur rendons au dehors, le culte extérieur étant établi pour témoigner les sentiments intérieurs de l'âme.

Mais comme cet honneur que l'Église rend aux saints paraît principalement devant leurs images et devant leurs saintes reliques, il est à propos d'expliquer ce qu'elle en croit.

V. Les images et les reliques.

Pour les images, le concile de Trente défend expressément *d'y croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révérer, de leur demander aucune grâce, et d'y attacher sa confiance;* et veut que *tout l'honneur se rapporte aux originaux*

qu'elles représentent (Conc. Trid. Sess. xxv. decr. de in voc. etc.).

Tous ces paroles du concile sont autant de caractères qui servent à nous faire distinguer des idolâtres; puisque bien loin de croire comme eux que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu, que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux.

C'est sur cela qu'est fondé l'honneur qu'on rend aux images. On ne peut nier, par exemple, que celle de Jésus-Christ crucifié, lorsque nous la regardons, n'excite plus vivement en nous le souvenir de *celui qui nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort* (Gal. II. 20.). Tant que l'image présente à nos yeux, fait durer un si précieux souvenir dans notre âme, nous sommes portés à témoigner, par quelques marques extérieures, jusqu'où va notre reconnaissance; et nous faisons voir, en nous humiliant en présence de l'image, quelle est notre soumission pour son divin original. Ainsi, à parler précisément, et selon le style ecclésiastique, quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image, que *d'honorer l'apôtre ou le martyr en présence de l'image.* C'est ainsi que parle le Pontifical romain (*Pont. Rom. de ben. imag.*), et le concile de Trente exprime la même chose, lorsqu'il dit (*Sess.* xxv. *decr. de invoc. etc.*), « que l'honneur que nous » rendons aux images, se rapporte tellement aux originaux, » que par le moyen des images que nous baisons, et devant » lesquelles nous nous mettons à genoux, nous adorons Jé- » sus-Christ, et honorons les saints, dont elles sont la ressem- » blance. »

Enfin, on peut connaître en quel esprit l'Église honore les images, par l'honneur qu'elle rend à la croix et au livre de l'Évangile. Tout le monde voit bien que devant la croix elle adore celui *qui a porté nos crimes sur le bois* (I. Pet. II. 24.): et que si ses enfants inclinent la tête devant le livre de l'Evangile, s'ils se lèvent par honneur quand on le porte devant eux, et s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vérité éternelle qui nous y est proposée.

Il faut être peu équitable, pour appeler idolâtrie ce mou-

ment religieux qui nous fait découvrir et baisser la tête
vant l'image de la croix, en mémoire de celui qui a été
cifié pour l'amour de nous; et ce serait être trop aveugle
e de ne pas apercevoir l'extrême différence qu'il y a entre
x qui se confiaient aux idoles, par l'opinion qu'ils avaient
e quelque divinité ou quelque vertu y était, pour ainsi
re, attachée; et ceux qui déclarent, comme nous, qu'ils ne se
lent servir des images, que pour élever leur esprit au ciel,
n d'y honorer Jésus-Christ ou les saints, et dans les saints,
eu même, qui est l'auteur de toute sanctification et de toute
ce.

On doit entendre de la même sorte l'honneur que nous
ndons aux reliques, à l'exemple des premiers siècles de
glise; et si nos adversaires considéraient que nous regar-
ns les corps des saints comme ayant été les victimes de
eu par le martyre ou par la pénitence, ils ne croiraient pas
e l'honneur que nous leur rendons, par ce motif, pût nous
tacher de celui que nous rendons à Dieu même.

Nous pouvons dire, en général, que s'ils voulaient bien
mprendre de quelle sorte l'affection que nous avons pour
elqu'un s'étend, sans se diviser, à ses enfants, à ses amis,
ensuite par divers degrés à ce qui le représente, à ce qui
te de lui, à tout ce qui en renouvelle la mémoire; s'ils
cevaient que l'honneur a un semblable progrès, puisque
onneur, en effet, n'est autre chose qu'un amour mêlé de
inte et de respect; afin, s'ils considéraient que tout le
te extérieur de l'Église catholique a sa source en Dieu
me, et qu'il y retourne; ils ne croiraient jamais que ce
te, que lui seul anime, pût exciter sa jalousie : ils ver-
nt, au contraire, que si Dieu, tout jaloux qu'il est de l'a-
r des hommes, ne nous regarde pas comme si nous
partagions entre lui et la créature, quand nous aimons
prochain pour l'amour de lui, ce même Dieu, quoique

Si, du respect des fidèles, ne les regarde pas comme s'ils
ommaient le culte qu'ils ne doivent qu'à lui seul, quand
onc rent, par le respect qu'ils ont pour lui, ceux qu'il a
fait lui-même.

Tou rai néanmoins que, comme les marques sensibles

de révérence ne sont pas toutes absolument nécessaires, l'Église, sans rien altérer dans la doctrine, a pu étendre plus ou moins ces pratiques extérieures, suivant la diversité des temps, des lieux et des occurrences, ne désirant pas que ses enfants soient servilement assujettis aux choses visibles, mais seulement qu'ils soient excités, et comme avertis par leur moyen de se tourner à Dieu, pour lui offrir en esprit et en vérité le service raisonnable qu'il attend de ses créatures.

On peut voir, par cette doctrine, avec combien de vérité j'ai dit qu'une grande partie de nos controverses s'évanouirait par la seule intelligence des termes, si on traitait ces matières avec charité ; et si nos adversaires considéraient paisiblement les explications précédentes, qui comprennent la doctrine expresse du concile de Trente, ils cesseraient de nous objecter que nous blessons la médiation de Jésus-Christ et que nous invoquons les saints, ou que nous adorons les images d'une manière qui n'est propre qu'à Dieu. Il est vrai que, comme en certain sens, l'adoration, l'invocation, et le nom de médiateur ne convient qu'à Dieu et à Jésus-Christ, il est aisé d'abuser de ces termes, pour rendre notre doctrine odieuse. Mais si on les réduit de bonne foi au sens que nous leur avons donné, ces objections perdront toute leur force ; et s'il reste à Messieurs de la religion prétendue réformée quelques autres difficultés moins importantes, la sincérité les obligera d'avouer qu'ils sont satisfaits sur le principal sujet de leurs plaintes.

Au reste, il n'y a rien de plus injuste, que d'objecter à l'Église qu'elle fait consister toute la piété dans cette dévotion aux saints ; puisque, comme nous l'avons déjà remarqué, le concile de Trente se contente d'enseigner aux fidèles que cette pratique leur est *bonne et utile* (Sess. XXV. decr. de invoc. etc.), sans rien dire davantage. Ainsi l'esprit de l'Église est de condamner ceux qui rejettent cette pratiqz.) : mépris ou par erreur. Elle doit les condamner, parce.e l'Ene doit pas souffrir que les pratiques salutaires soien devant sées, ni qu'une doctrine, que l'antiquité a autorisée, se terdamnée par les nouveaux docteurs.

ce mou-

VI. La Justification.

La matière de la justification fera paraître encore dans un plus grand jour, combien de difficultés peuvent être terminées par une simple exposition de nos sentiments.

Ceux qui savent tant soit peu l'histoire de la Réformation prétendue, n'ignorent pas que ceux qui en ont été les premiers auteurs, ont proposé cet article à tout le monde comme le principal de tous, et comme le fondement le plus essentiel de leur rupture; si bien que c'est celui qu'il est le plus nécessaire de bien entendre.

Nous croyons premièrement que *nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine, à cause de Jésus-Christ* (Conc. Trid. Sess. VI. c. 9.). Ce sont les propres termes du concile de Trente, qui ajoute (*Ibid. c.* 8.) que *nous sommes dits justifiés gratuitement, parce qu'aucune de ces choses qui précèdent la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce.*

Comme l'Écriture nous explique la rémission des péchés, tantôt en disant que Dieu les couvre, et tantôt en disant qu'il les ôte, et qu'il les efface par la grâce du Saint-Esprit, qui nous fait de nouvelles créatures (*Tit.* III. 5. 6. 7.); nous croyons qu'il faut joindre ensemble ces expressions, pour former l'idée parfaite de la justification du pécheur. C'est pourquoi nous croyons que nos péchés, non-seulement sont couverts, mais qu'ils sont entièrement effacés par le sang de Jésus-Christ, et par la grâce qui nous régénère; ce qui, loin d'obscurcir ou de diminuer l'idée qu'on doit avoir du mérite de ce sang, l'augmente au contraire et la relève.

Ainsi la justice de Jésus-Christ est non-seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint-Esprit, en sorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grâce.

Si la justice qui est en nous n'était justice qu'aux yeux des hommes, ce ne serait pas l'ouvrage du Saint-Esprit : elle est donc justice même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs.

Toutefois il n'est que trop certain que *la chair convoite*

contre l'esprit, et l'esprit contre la chair (Gal. v. 17.), et que *nous manquons tous en beaucoup de choses* (Jac. III. 2.). Ainsi, quoique notre justice soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point justice parfaite à cause du combat de la convoitise : si bien que le continuel gémissement d'une âme repentante de ses fautes, fait le devoir le plus nécessaire de la justice chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement, avec saint Augustin, que notre justice en cette vie *consiste plutôt dans la rémission des péchés, que dans la perfection des vertus.*

VII. Le mérite des œuvres.

Sur le mérite des œuvres, l'Église catholique enseigne « que la vie éternelle doit être proposée aux enfants de Dieu » et comme une grâce qui leur est miséricordieusement pro- » mise par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ, et comme » une récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes » œuvres et à leurs mérites, en vertu de cette promesse » (*Sess.* VI. *c.* 16.). Ce sont les propres termes du concile de Trente. Mais de peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un mérite présomptueux, ce même concile enseigne que tout le prix de la valeur des œuvres chrétiennes provient de la grâce sanctifiante, qui nous est donnée gratuitement au nom de Jésus-Christ, et que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin Chef sur ses membres.

Véritablement les préceptes, les exhortations, les promesses, les menaces et les reproches de l'Évangile font assez voir qu'il faut que nous opérions notre salut par le mouvement de nos volontés avec la grâce de Dieu qui nous aide : mais c'est un premier principe, que le libre arbitre ne peut rien faire qui conduise à la félicité éternelle, qu'autant qu'il est mu et élevé par le Saint-Esprit.

Ainsi, l'Église sachant que c'est ce divin Esprit qui fait en nous, par sa grâce, tout ce que nous faisons de bien, elle doit croire que les bonnes œuvres des fidèles sont très-agréables à Dieu, et de grande considération devant lui : et c'est justement qu'elle se sert du mot *mérite* avec toute l'antiquité chrétienne, principalement pour signifier la valeur, la paix et la

dignité de ces œuvres que nous faisons par la grâce. Mais comme toute leur sainteté vient de Dieu qui les fait en nous, la même Église a reçu, dans le concile de Trente, comme doctrine de foi catholique, cette parole de saint Augustin, que *Dieu couronne ses dons en couronnant le mérite de ses serviteurs.*

Nous prions ceux qui aiment la vérité et la paix, de vouloir bien lire ici un peu au long les paroles de ce concile, afin qu'ils se désabusent une fois des mauvaises impressions qu'on leur donne de notre doctrine. « Encore que nous voyions, » disent les Pères de ce concile (*Sess.* VI. *c.* 16.), que les » saintes Lettres estiment tant les bonnes œuvres, que Jésus-» Christ nous promet lui-même qu'un verre d'eau froide, » donné à un pauvre, ne sera pas privé de sa récompense; » et que l'apôtre témoigne qu'un moment de peine légère, » soufferte en ce monde, produira un poids éternel de gloire: » toutefois à Dieu ne plaise que le chrétien se fie et se glorifie » en lui-même, et non en notre Seigneur, dont la bonté est » si grande envers tous les hommes, qu'il veut que les dons » qu'il leur fait soient leurs mérites. »

Cette doctrine est répandue dans tout ce concile, qui enseigne dans une autre session (*Sess.* XIV, *c.* 8.), que « nous, » qui ne pouvons rien de nous-mêmes, pouvons tout avec » celui qui nous fortifie, en telle sorte que l'homme n'a rien » dont il se puisse glorifier, » ou pourquoi il se puisse confier en lui-même; « mais que toute sa confiance et toute sa » gloire est en Jésus-Christ, en qui nous vivons, en qui nous » méritons, en qui nous satisfaisons, faisant de dignes fruits » de pénitence, qui tirent leur force de lui, par lui sont of-» ferts au Père, et en lui sont acceptés par le Père. » C'est pourquoi nous demandons tout, nous espérons tout, nous rendons grâces de tout par notre Seigneur Jésus-Christ. Nous confessons hautement que nous ne sommes agréables à Dieu qu'en lui et par lui; et nous ne comprenons pas qu'on puisse nous attribuer une autre pensée. Nous mettons tellement en lui seul toute l'espérance de notre salut, que nous disons tous les jours à Dieu ces paroles dans le sacrifice : « Daignez, ô Dieu, accorder à nous pécheurs, vos serviteurs,

» qui espérons en la multitude de vos miséricordes; quelque
» part et société avec vos bienheureux apôtres et martyrs.....
» au nombre desquels nous vous prions de vouloir nous re-
» cevoir, ne regardant pas au mérite, mais nous pardonnant
» par grâce, au nom de Jésus-Christ notre Seigneur. »

L'Église ne persuadera-t-elle jamais à ses enfants qui sont devenus ses adversaires, ni par l'explication de sa foi, ni par les décisions de ses conciles, ni par les prières de son sacrifice, qu'elle croit n'avoir de vie, et qu'elle n'a d'espérance qu'en Jésus-Christ seul? Cette espérance est si forte, qu'elle fait sentir aux enfants de Dieu, qui marchent fidèlement dans ses voies, *une paix qui surpasse toute intelligence*, selon ce que dit l'Apôtre (*Philip.* IV. 7). Mais encore que cette espérance soit plus forte que les promesses et les menaces du monde, et qu'elle suffise pour calmer le trouble de nos consciences; elle n'y éteint pas tout à fait la crainte, parce que si nous sommes assurés que Dieu ne nous abandonne jamais de lui-même, nous ne sommes jamais certains que nous ne le perdrons pas par notre faute, en rejetant ses inspirations. Il lui a plu de tempérer, par cette crainte salutaire, la confiance qu'il inspire à ses enfants; parce que, comme dit saint Augustin, « telle est notre infirmité dans ce lieu de tenta-
» tions et de périls, qu'une pleine sécurité produirait en nous
» le relâchement et l'orgueil; » au lieu que cette crainte, qui, selon le précepte de l'Apôtre (*Philip.* II. 12), nous *fait opérer notre salut avec tremblement*, nous rend vigilants, et fait que nous nous attachons, avec une humble dépendance, à Celui *qui opère en nous, par sa grâce, le vouloir et le faire suivant son bon plaisir*. comme dit le même saint Paul. (*Ibid.* 13).

Voilà ce qu'il y a de plus nécessaire dans la doctrine de la justification; et nos adversaires seraient fort déraisonnables, s'il ne confessaient que cette doctrine suffit pour apprendre aux chrétiens qu'ils doivent rapporter à Dieu, par Jésus-Christ, toute la gloire de leur salut.

Si les ministres après cela se jettent sur des questions de subtilité, il est bon de les avertir qu'il n'est plus temps désormais qu'ils se rendent si difficiles envers nous, après les choses qu'ils ont accordées aux Luthériens et à leurs propres

frères sur le sujet de la prédestination et de la grâce. Cela doit leur avoir appris à se réduire, dans cette matière, à ce qui est absolument nécessaire pour établir les fondements de la piété chrétienne.

Que s'ils peuvent une fois se résoudre à se renfermer dans ces limites, ils seront bientôt satisfaits; et ils cesseront de nous objecter que nous anéantissons la grâce de Dieu, en attribuant tout à nos bonnes œuvres; puisque nous leur avons montré en termes si clairs, dans le concile de Trente, ces trois points si décisifs en cette matière : « Que nos péchés » nous sont pardonnés par une pure miséricorde, à cause de » Jésus-Christ; que nous devons à une libéralité gratuite » la justice qui est en nous par le Saint-Esprit; et que toutes » les bonnes œuvres que nous faisons sont autant de dons » de la grâce. »

Aussi faut-il avouer que les doctes de leur parti ne contestent plus tant sur cette matière qu'ils faisaient au commencement; et il y en a peu qui ne nous confessent qu'il ne fallait pas se séparer pour ce point. Mais si cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs ont fait leur fort, n'est plus maintenant considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux, on leur laisse à penser ce qu'il faut juger de leur séparation, et ce qu'il faudroit espérer pour la paix, s'ils se mettoient au-dessus de la préoccupation, et s'ils quittoient l'esprit de dispute.

VIII. Les Satisfactions, le Purgatoire et les Indulgences.

Il faut encore expliquer de quelle sorte nous croyons pouvoir satisfaire à Dieu par sa grâce, afin de ne laisser aucun doute sur cette matière.

Les Catholiques enseignent, d'un commun accord, que le seul Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, était capable, par la dignité infinie de sa personne, d'offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour nos péchés. Mais ayant satisfait surabondamment, il a pu nous appliquer cette satisfaction infinie en deux manières : ou bien en nous donnant une entière abolition, sans réserver aucune peine; ou bien en com-

muant une plus grande peine en une moindre, c'est-à-dire, la peine éternelle en des peines temporelles. Comme cette première façon est la plus entière et la plus conforme à sa bonté, il en use d'abord dans le Baptême : mais nous croyons qu'il se sert de la seconde dans la rémission qu'il accorde aux baptisés qui retombent dans le péché, y étant forcé en quelque manière par l'ingratitude de ceux qui ont abusé de ses premiers dons; de sorte qu'ils ont à souffrir quelque peine temporelle, bien que la peine éternelle leur soit remise.

Il ne faut pas conclure de là que Jésus-Christ n'ait pas entièrement satisfait pour nous; mais au contraire, qu'ayant acquis sur nous un droit absolu, par le prix infini qu'il a donné pour notre salut, il nous accorde le pardon, à telle condition, sous telle loi, et avec telle réserve qu'il lui plaît.

Nous serions injurieux et ingrats envers le Sauveur, si nous osions lui disputer l'infinité de son mérite, sous prétexte qu'en nous pardonnant le péché d'Adam, il ne nous décharge pas en même temps de toutes ses suites, nous laissant encore assujettis à la mort et à tant d'infirmités corporelles et spirituelles que ce péché nous a causées. Il suffit que Jésus-Christ ait payé une fois le prix par lequel nous serons un jour entièrement délivrés de tous les maux qui nous accablent; c'est à nous à recevoir avec humilité et avec actions de grâces chaque partie de son bienfait, en considérant le progrès avec lequel il lui plaît d'avancer notre délivrance, selon l'ordre que sa sagesse a établi pour notre bien, et pour une plus claire manifestation de sa bonté et de sa justice.

Par une semblable raison, nous ne devons pas trouver étrange si celui qui nous a montré une si grande facilité dans le Baptême, se rend plus difficile envers nous, après que nous en avons violé les saintes promesses. Il est juste, et même il est salutaire pour nous, que Dieu, en nous remettant le péché avec la peine éternelle que nous avions méritée, exige de nous quelque peine temporelle, pour nous retenir dans le devoir; de peur que, sortant trop promptement des liens de la justice, nous ne nous abandonnions à une téméraire confiance, abusant de la facilité du pardon.

C'est donc pour satisfaire à cette obligation que nous som-

mes assujettis à quelques œuvres pénibles, que nous devons accomplir en esprit d'humilité et de pénitence: et c'est la nécessité de ces œuvres satisfactoires, qui a obligé l'Église ancienne à imposer aux pénitents les peines qu'on appelle canoniques.

Quand donc elle impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle *Satisfaction*; et lorsque, ayant égard ou à la ferveur des pénitents ou à d'autres bonnes œuvres qu'elle leur prescrit, elle relâche quelque chose de la peine qui leur est due, cela s'appelle *Indulgence*.

Le concile de Trente ne propose autre chose à croire sur le sujet des indulgences, sinon que « la puissance de les accor- » der a été donnée à l'Église par Jésus-Christ, et que l'usage » en est salutaire; » à quoi ce concile ajoute « qu'il doit être » retenu, avec modération toutefois, de peur que la discipline » ecclésiastique ne soit énervée par une excessive facilité » (*Contin. Sess.* XXV. *decr. de Indulg.*): ce qui montre que la manière de dispenser les indulgences regarde la discipline.

Ceux qui sortent de cette vie avec la grâce et la charité, mais toutefois redevables encore des peines que la justice divine a réservées, les souffrent en l'autre vie. C'est ce qui a obligé toute l'antiquité chrétienne à offrir des prières, des aumônes et des sacrifices pour les fidèles qui sont décédés en la paix et en la communion de l'Église, avec une foi certaine qu'ils peuvent être aidés par ces moyens. C'est ce que le concile de Trente nous propose à croire touchant les âmes détenues dans le purgatoire (*Sess.* XXV. *decr. de Purgat.*), sans déterminer en quoi consistent leurs peines, ni beaucoup d'autres choses semblables, sur lesquelles ce saint concile demande une grande retenue, blâmant ceux qui débitent ce qui est incertain et suspect.

Telle est la sainte et innocente doctrine de l'Église catholique touchant les satisfactions, dont on a voulu lui faire un si grand crime. Si, après cette explication, Messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent que nous faisons tort à la satisfaction de Jésus-Christ, il faudra qu'ils aient oublié que nous leur avons dit, que le Sauveur a payé le prix

entier de notre rachat ; que rien ne manque à ce prix, puisqu'il est infini ; et que ces réserves de peines, dont nous avons parlé, ne proviennent d'aucun défaut de ce paiement, mais d'un certain ordre qu'il a établi pour nous retenir par de justes appréhensions et par une discipline salutaire.

Que s'ils nous opposent encore que nous croyons pouvoir satisfaire par nous-mêmes à quelque partie de la peine qui est due à nos péchés, nous pourrons dire avec confiance que le contraire paraît par les maximes que nous avons établies. Elles font voir clairement que tout notre salut n'est qu'une œuvre de miséricorde et de grâce ; que ce que nous faisons par la grâce de Dieu, n'est pas moins à lui que ce qu'il fait tout seul par sa volonté absolue ; et qu'enfin ce que nous lui donnons ne lui appartient pas moins que ce qu'il nous donne. A quoi il faut ajouter que ce que nous appelons satisfaction, après toute l'Église ancienne, n'est, après tout, qu'une application de la satisfaction de Jésus-Christ.

Cette même considération doit apaiser ceux qui s'offensent, quand nous disons que Dieu a tellement agréable la charité fraternelle, et la communion de ses saints, que souvent même il reçoit les satisfactions que nous lui offrons les uns pour les autres. Il semble que ces Messieurs ne conçoivent pas combien tout ce que nous sommes est à Dieu ; ni combien tous les égards que sa bonté lui fait avoir pour les fidèles, qui sont les membres de Jésus-Christ, se rapportent nécessairement à ce divin chef. Mais, certes, ceux qui ont lu et qui ont considéré que Dieu même inspire à ses serviteurs le désir de s'affliger dans le jeûne, dans le sac, dans la cendre, non-seulement pour leurs péchés, mais pour les péchés de tout le peuple, ne s'étonneront pas si nous disons que, touché du plaisir qu'il a de gratifier ses amis, il accepte miséricordieusement l'humble sacrifice de leurs mortifications volontaires, en diminution des châtiments qu'il préparait à son peuple : ce qui montre que, satisfait par les uns, il veut bien s'adoucir envers les autres, honorant par ce moyen son Fils Jésus-Christ dans la communion de ses membres, et dans la sainte société de son corps mystique.

IX. Les Sacrements.

L'ordre de la doctrine demande que nous parlions maintenant des sacrements par lesquels les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués. Comme les disputes que nous avons en cet endroit, si nous en exceptons celle de l'Eucharistie, ne sont pas les plus échauffées, nous éclaircirons d'abord, en peu de paroles, les principales difficultés qu'on nous fait, touchant les autres sacrements, réservant pour la fin celle de l'Eucharistie, qui est la plus importante de toutes.

Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce, ni des sceaux qui nous la confirment; mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous au dehors, pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition.

Lorsque Dieu attache une si grande grâce à des signes extérieurs, qui n'ont de leur nature aucune proportion avec un effet si admirable, il nous marque clairement, qu'outre tout ce que nous pouvons faire au dedans de nous, par nos bonnes dispositions, il faut qu'il intervienne, pour notre sanctification, une opération spéciale du Saint-Esprit, et une application singulière du mérite de notre Sauveur, qui nous est démontrée par les sacrements. Ainsi l'on ne peut rejeter cette doctrine, sans faire tort au mérite de Jésus-Christ, et à l'œuvre de la puissance divine de notre régénération.

Nous reconnaissons sept signes ou cérémonies sacrées, établies par Jésus-Christ, comme les moyens ordinaires de la sanctification et de la perfection du nouvel homme. Leur institution divine paraît dans l'Écriture sainte, ou par les paroles expresses de Jésus-Christ qui les établit, ou par la grâce qui, selon la même Écriture, y est attachée, et qui marque nécessairement un ordre de Dieu.

LE BAPTÊME.

Comme les petits enfants ne peuvent suppléer le défaut du Baptême par les actes de foi, d'espérance et de charité,

ni par le vœu de recevoir ce sacrement, nous croyons que s'ils ne le reçoivent en effet, ils ne participent en aucune sorte à la grâce de la rédemption; et qu'ainsi, mourant en Adam, ils n'ont aucune part avec Jésus-Christ.

Il est bon d'observer ici que les Luthériens croient avec l'Église catholique la nécessité absolue du Baptême pour les petits enfants, et s'étonnent avec elle de ce qu'on a nié une vérité, qu'aucun homme, avant Calvin, n'avait osé ouvertement révoquer en doute; tant elle était fortement imprimée dans l'esprit de tous les fidèles.

Cependant, les prétendus Réformés ne craignent pas de laisser volontairement mourir leurs enfants comme les enfants des infidèles, sans porter aucune marque du christianisme, et sans en avoir reçu aucune grâce, si la mort prévient leur jour d'assemblée.

LA CONFIRMATION.

L'imposition des mains, pratiquée par les saints apôtres (*Act.* VIII. 15. 17.), pour confirmer les fidèles contre les persécutions, ayant son effet principal dans la descente intérieure du Saint-Esprit, et dans l'infusion de ses dons, elle n'a pas dû être rejetée par nos adversaires, sous prétexte que le Saint-Esprit ne descend plus visiblement sur nous. Aussi toutes les Églises chrétiennes l'ont-elles religieusement retenue depuis le temps des apôtres, se servant aussi du saint Chrême, pour démontrer la vertu de ce sacrement par une représentation plus expresse de l'onction intérieure du Saint-Esprit.

LA PÉNITENCE ET LA CONFESSION SACRAMENTALE.

Nous croyons qu'il a plu à Jésus-Christ, que ceux qui se sont soumis à l'autorité de l'Église par le Baptême, et qui depuis ont violé les lois de l'Évangile, viennent subir le jugement de la même Église dans le tribunal de la Pénitence, où elle exerce la puissance qui lui est donnée de remettre et de retenir les péchés (*Matt.* XVIII. 18. *Joan.* XX. 23.).

Les termes de la commission qui est donnée aux ministres de l'Église pour absoudre les péchés, sont si généraux, qu'on

ne peut, sans témérité, la réduire aux péchés publics. Et comme, quand ils prononcent l'absolution au nom de Jésus-Christ, ils ne font que suivre les termes exprès de cette commission, le jugement est censé rendu par Jésus-Christ même, pour lequel ils sont établis juges. C'est ce pontife invisible qui absout intérieurement le pénitent, pendant que le prêtre exerce le ministère extérieur.

Ce jugement étant un frein si nécessaire à la licence, une source si féconde de sages conseils, une si sensible consolation pour les âmes affligées de leurs péchés, lorsque non-seulement on leur déclare, en termes généraux, leur absolution, comme les ministres le pratiquent, mais qu'on les absout en effet par l'autorité de Jésus-Christ, après un examen particulier et avec connaissance de cause : nous ne pouvons croire que nos adversaires puissent envisager tant de biens, sans en regretter la perte, et sans avoir quelque honte d'une réformation qui a retranché une pratique si salutaire et si sainte.

L'EXTRÊME-ONCTION.

Le Saint-Esprit ayant attaché à l'Extrême-Onction, selon le témoignage de saint Jacques (*Jac.* v. 14. 15.), la promesse expresse de la rémission des péchés, et du soulagement du malade, rien ne manque à cette sainte cérémonie, pour être un véritable sacrement. Il faut seulement remarquer que, suivant la doctrine du concile de Trente (*Sess.* XIV. *c.* 2. *de sacr. Extr. Unct.*), le malade est plus soulagé selon l'âme que selon le corps ; et que, comme le bien spirituel est toujours l'objet principal de la loi nouvelle, c'est aussi celui que nous devons attendre absolument de cette sainte onction, si nous sommes bien disposés : au lieu que le soulagement dans les maladies nous est seulement accordé par rapport à notre salut éternel, suivant les dispositions cachées de la divine Providence, et les divers degrés de préparation et de foi qui se trouvent dans les fidèles.

LE MARIAGE.

Quand on considérera que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au Mariage, en réduisant cette sainte société à

deux personnes immuablement et indissolublement unies (*Matt.* XIX. 5.); et quand on verra que cette inséparable union est le signe de son union éternelle avec son Église (*Ephes.* V. 32.); on n'aura pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles est accompagné du Saint-Esprit et de la grâce; et on louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer de cette sorte la source de notre naissance.

L'ORDRE.

L'imposition des mains, que reçoivent les ministres des choses saintes, étant accompagnée d'une vertu si présente du Saint-Esprit, et d'une infusion si entière de la grâce (*I. Tim.* IV. 14. *II. Tim.* I. 6.), elle doit être mise au nombre des sacrements. Aussi faut-il avouer que nos adversaires n'en excluent pas absolument la consécration des Ministres, mais qu'ils l'excluent simplement du nombre des sacrements, qui sont *communs à toute l'Église* (Confes. de foi, art. 35.).

X. Doctrine de l'Église touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et la manière dont l'Eglise entend ces paroles : Ceci est mon corps.

Nous voilà enfin arrivés à la question de l'Eucharistie, où il sera nécessaire d'expliquer plus amplement notre doctrine, sans toutefois nous éloigner trop des bornes que nous nous sommes prescrites.

La présence réelle du corps et du sang de notre Seigneur, dans ce sacrement, est solidement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à la lettre; et il ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur pourquoi il suit le grand chemin. C'est à ceux qui ont recours aux sens figurés, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous qui ne trouvons rien, dans les paroles dont Jésus-Christ se sert pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre en un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre. Mais nous y sommes encore plus fortement engagés, quand nous venons à considérer dans ce mystère, l'intention du Fils

de Dieu, que j'expliquerai le plus simplement qu'il me sera possible, et par des principes dont je crois que nos adversaires ne pourront disconvenir.

Je dis donc que ces paroles du Sauveur : *Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous* (Matt. XXVI, 26. Luc. XXII. 19.), nous font voir que, comme les anciens Juifs ne s'unissaient pas seulement en esprit à l'immolation des victimes qui étaient offertes pour eux, mais qu'en effet ils mangeaient la chair sacrifiée ; ce qui leur était une marque de la part qu'ils avaient à cette oblation : ainsi Jésus-Christ, s'étant fait lui-même notre victime, a voulu que nous mangeassions effectivement la chair de ce sacrifice, afin que la communication actuelle de cette chair adorable fût un témoignage perpétuel à chacun de nous en particulier, que c'est pour nous qu'il l'a prise, et que c'est pour nous qu'il l'a immolée.

Dieu avait défendu aux Juifs de manger l'hostie qui était immolée pour leurs péchés (*Levit.* VI. 30.), afin de leur apprendre que la véritable expiation des crimes ne se faisait pas dans la loi, ni par le sang des animaux : tout le peuple était comme en interdit par cette défense, sans pouvoir actuellement participer à la rémission des péchés. Par une raison opposée, il fallait que le corps de notre Sauveur, vraie hostie immolée pour le péché, fût mangé par les fidèles, afin de leur montrer, par cette manducation, que la rémission des péchés était accomplie dans le nouveau Testament.

Dieu défendait aussi au peuple juif de manger du sang : et l'une des raisons de cette défense était, *que le sang nous est donné pour l'expiation de nos âmes* (Levit. XVII. 11.). Mais au contraire notre Sauveur nous propose son sang à boire, à cause qu'*il est répandu pour la rémission des péchés* (Matt. XXVI. 28.).

Ainsi la manducation de la chair et du sang du fils de Dieu est aussi réelle, à la sainte Table, que la grâce, l'expiation des péchés, et la participation au sacrifice de Jésus-Christ est actuelle et effective dans la nouvelle alliance.

Toutefois, comme il désirait exercer notre foi dans ce mystère, et en même temps nous ôter l'horreur de manger sa chair et de boire son sang en leur propre espèce, il était

convenable qu'il nous les donnât enveloppés sous une espèce étrangère. Mais si ces considérations l'ont obligé de nous faire manger la chair de notre victime d'une autre manière que n'ont fait les Juifs, il n'a pas dû pour cela nous rien ôter de la réalité et de la substance.

Il paraît donc que pour accomplir les figures anciennes, et nous mettre en possession actuelle de la victime offerte pour notre péché, Jésus-Christ a eu dessein de nous donner en vérité son corps et son sang : ce qui est si évident, que nos adversaires mêmes veulent que nous croyions qu'ils ont en cela le même sentiment que nous, puisqu'ils ne cessent de nous répéter qu'ils ne nient ni la vérité ni la participation réelle du corps et du sang dans l'Eucharistie. C'est ce que nous examinerons dans la suite, où nous croyons devoir exposer leur sentiment, après que nous aurons achevé d'expliquer celui de l'Église. Mais, en attendant, nous conclurons que si la simplicité des paroles du Fils de Dieu les force à reconnaître que son intention expresse a été de nous donner en vérité sa chair, quand il a dit : *Ceci est mon corps*, ils ne doivent pas s'étonner si nous ne pouvons consentir à n'entendre ces mots qu'en figure.

En effet, le Fils de Dieu, si soigneux d'exposer à ses apôtres ce qu'il enseigne sous des paraboles et sous des figures, n'ayant rien dit ici pour s'expliquer, il paraît qu'il a laissé ses paroles dans leur signification naturelle. Je sais que ces Messieurs prétendent que la chose s'explique assez d'elle-même, parce qu'on voit bien, disent-ils, que ce qu'il présente n'est que du pain et du vin; mais ce raisonnement s'évanouit, quand on considère que celui qui parle est d'une autorité qui prévaut aux sens, et d'une puissance qui domine toute la nature. Il n'est pas plus difficile au Fils de Dieu de faire que son corps soit dans l'Eucharistie, en disant : *Ceci est mon corps,* que de faire qu'une femme soit délivrée de sa maladie, en disant : *Femme, tu es délivrée de ta maladie* (Luc. XIII. 12.); ou de faire que la vie soit conservée à un jeune homme, en disant à son père : *Ton fils est vivant* (Joan. IV. 50.); ou enfin de faire que les péchés du paralytique lui soient remis, en lui disant : *Tes péchés te sont remis* (Matt. IX. 2.).

Ainsi n'ayant point à nous mettre en peine comment il il exécutera ce qu'il dit, nous nous attachons précisément à ses paroles. Celui qui fait ce qu'il veut, en parlant opère ce qu'il dit; et il a été plus aisé au Fils de Dieu de forcer les lois de la nature pour vérifier ces paroles, qu'il ne nous est aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations violentes, qui renversent toutes les lois du discours.

Ces lois du discours nous apprennent que le signe qui représente naturellement, reçoit souvent le nom de la chose, parce qu'il lui est comme naturel d'en ramener l'idée à l'esprit. Le même arrive aussi, quoiqu'avec certaines limites, aux signes d'institution, quand ils sont reçus, et qu'on y est accoutumé. Mais qu'en établissant un signe qui de soi n'a aucun rapport à la chose; par exemple, un morceau de pain pour signifier le corps d'un homme, on lui en donne le nom, sans rien expliquer, et avant que personne en soit convenu, comme a fait Jésus-Christ dans la Cène : c'est une chose inouïe, et dont nous ne voyons aucun exemple dans toute l'Écriture sainte, pour ne pas dire dans tout le langage humain.

Aussi Messieurs de la religion prétendue réformée ne s'arrêtent pas tellement au sens figuré qu'ils ont voulu donner aux paroles de Jésus-Christ, qu'en même temps ils ne reconnaissent qu'il a eu intention, en les proférant, de nous donner en vérité son corps et son sang.

XI. Explication de ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi.

Après avoir proposé les sentiments de l'Église touchant ces paroles, *Ceci est mon corps*, il faut dire ce qu'elle pense de celles que Jésus-Christ y ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi* (Luc. XXII. 19.). Il est clair que l'intention du Fils de Dieu est de nous obliger par ces paroles à nous souvenir de la mort qu'il a endurée pour notre salut; et saint Paul conclut de ces mêmes paroles, que *nous annonçons la mort du Seigneur* (I. Cor. XI. 24. 26.) dans ce mystère. Or il ne faut pas se persuader que ce souvenir de la mort de notre Seigneur exclue la présence réelle de son corps : au contraire, si on considère ce que nous venons d'expliquer, on entendra clairement que cette commémoration est fondée sur la pré-

sence réelle, Car de même que les Juifs, en mangeant les victimes pacifiques, se souvenaient qu'elles avaient été immolées pour eux ; ainsi, en mangeant la chair de Jésus-Christ notre victime, nous devons nous souvenir qu'il est mort pour nous. C'est donc cette même chair mangée par les fidèles, qui non-seulement réveille en nous la mémoire de son immolation, mais encore qui nous en confirme la vérité. Et loin de pouvoir dire que cette commémoration solennelle, que Jésus-Christ nous ordonne de faire, exclue la présence de sa chair, on voit au contraire que ce tendre souvenir qu'il veut que nous ayons à la sainte Table de lui, comme immolé pour nous, est fondé sur ce que cette même chair y doit être prise réellement; puisqu'en effet il ne nous est pas possible d'oublier que c'est pour nous qu'il a donné son corps en sacrifice, quand nous voyons qu'il nous donne encore tous les jours cette victime à manger.

Faut-il que des chrétiens, sous prétexte de célébrer dans la Cène la mémoire de la passion de notre Sauveur, ôtent à cette pieuse commémoration ce qu'elle a de plus efficace et de plus tendre? Ne doivent-ils pas considérer que Jésus-Christ ne commande pas simplement qu'on se souvienne de lui, mais qu'on s'en souvienne en mangeant sa chair et son sang? Qu'on prenne garde à la suite, et à la force de ses paroles. Il ne dit pas simplement, comme Messieurs de la religion prétendue réformée semblent l'entendre, que le pain et le vin de l'Eucharistie nous soient un *mémorial* de son corps et de son sang; mais il nous avertit qu'en faisant ce qu'il nous prescrit, c'est-à-dire, en prenant son corps et son sang, nous nous souvenions de lui. Qu'y a-t-il en effet de plus puissant pour nous en faire souvenir? Et si les enfants se souviennent si tendrement de leur père et de ses bontés, lorsqu'ils s'approchent du tombeau où son corps est enfermé, combien notre souvenir et notre amour doivent-ils être excités, lorsque nous tenons sous ces enveloppes sacrées, sous ce tombeau mystique, la propre chair de notre Sauveur immolé pour nous, cette chair vivante et vivifiante; et ce sang encore tout chaud par son amour, et tout plein d'esprit et de grâce? Que si nos adversaires continuent de nous dire, que celui qui

nous commande de nous souvenir de lui ne nous donne pas sa propre substance, il faudra enfin les prier de s'accorder avec eux-mêmes. Ils protestent qu'ils ne nient pas dans l'Eucharistie la communication réelle de la propre substance du Fils de Dieu. Si leurs paroles sont sérieuses, si leur doctrine n'est pas une illusion, il faut nécessairement qu'ils disent avec nous, que le souvenir n'exclut pas toute sorte de présence, mais seulement celle qui frappe les sens. Leur réponse sera la nôtre, puisqu'en disant que Jésus-Christ est présent, nous reconnaissons en même temps qu'il ne l'est pas d'une manière sensible.

Et si l'on nous demande, d'où vient que croyant, comme nous faisons, qu'il n'y a rien pour les sens dans ce saint mystère, nous ne croyons pas qu'il suffise que Jésus-Christ y soit présent par la foi, il est aisé de répondre et de démêler cette équivoque. Autre chose est de dire que le Fils de Dieu nous soit présent par la foi; et autre chose de dire que nous sachions par la foi qu'il est présent. La première façon de parler n'emporte qu'une présence morale; la seconde nous en signifie une très-réelle, parce que la foi est très-véritable; et cette présence réelle, connue par la foi, suffit pour opérer dans *le juste,* qui *vit de foi* (Habac. II. 4.), tous les effets que j'ai remarqués.

XII. Exposition de la doctrine des Calvinistes sur la réalité.

Mais pour ôter une fois pour toutes les équivoques dont les Calvinistes se servent en cette matière, et faire voir en même temps jusqu'à quel point ils se sont approchés de nous; quoique je n'aie entrepris que d'expliquer la doctrine de l'Église, il sera bon d'ajouter ici l'exposition de leurs sentiments.

Leur doctrine a deux parties : l'une ne parle que de figure du corps et du sang; l'autre ne parle que de réalité du corps et du sang. Nous allons voir par ordre chacune de ces parties.

Ils disent premièrement que ce grand miracle de la présence réelle, que nous admettons, ne sert de rien; que c'est assez pour notre salut que Jésus-Christ soit mort pour nous; que ce sacrifice nous est suffisamment appliqué par la foi; et

que cette application nous est suffisamment certifiée par la parole de Dieu. Ils ajoutent que, s'il faut revêtir cette parole de signes sensibles, il suffit de nous donner de simples symboles, tels que l'eau du baptême, sans qu'il soit nécessaire de faire descendre du ciel le corps et le sang de Jésus-Christ.

Il ne paraît rien de plus facile que cette manière d'expliquer le sacrement de la Cène. Cependant nos adversaires mêmes n'ont pas cru qu'ils dussent s'en contenter. Ils savent que de semblables imaginations ont fait nier aux Sociniens ce grand miracle de l'incarnation. Dieu, disent ces hérétiques, pouvait nous sauver sans tant de détours ; il n'avait qu'à nous remettre nos fautes ; et il pouvait nous instruire suffisamment tant pour la doctrine que pour les mœurs, par les paroles et par les exemples d'un homme plein du Saint-Esprit, sans qu'il fût besoin pour cela d'en faire un Dieu. Mais les Calvinistes ont reconnu, aussi bien que nous, le faible de ces arguments, qui paraît premièrement en ce qu'il ne nous appartient pas de nier ou d'assurer les mystères, suivant qu'ils nous paraissent utiles ou inutiles pour notre salut. Dieu seul en sait le secret, et c'est à nous de les rendre utiles et salutaires pour nous, en les croyant comme il les propose, et en recevant ses grâces de la manière qu'il nous les présente. Secondement, sans entrer dans la question de savoir s'il était possible à Dieu de nous sauver par une autre voie que par l'incarnation et par la mort de son Fils, et sans nous jeter dans cette dispute inutile, que Messieurs de la religion prétendue réformée traitent si longuement dans leurs écoles, il suffit d'avoir appris par les saintes Écritures, que le Fils de Dieu a voulu nous témoigner son amour par des effets incompréhensibles. Cet amour a été la cause de cette union si réelle par laquelle il s'est fait homme. Cet amour l'a porté à immoler pour nous ce même corps aussi réellement qu'il l'a pris. Tous ces desseins sont suivis, et cet amour se soutient partout de la même force. Ainsi, quand il lui plaira de faire ressentir à chacun de ses enfants, en se donnant à lui en particulier, la bonté qu'il a témoignée à tous en général, il trouvera le moyen de se satisfaire par des choses aussi effectives que celles qu'il avait déjà accomplies pour notre

salut. C'est pourquoi il ne faut plus s'étonner s'il donne à chacun de nous la propre substance de sa chair et de son sang. Il le fait pour nous imprimer dans le cœur que c'est pour nous qu'il les a pris, et qu'il les a offerts en sacrifice. Ce qui précède nous rend toute cette suite croyable; l'ordre de ses mystères nous dispose à croire tout cela, et sa parole expresse ne nous permet pas d'en douter.

Nos adversaires ont bien vu que de simples figures et de simples signes du corps et du sang ne contenteraient pas les chrétiens, accoutumés aux bontés d'un Dieu qui se donne à nous si réellement. C'est pourquoi ils ne veulent pas qu'on les accuse de nier une participation réelle et substantielle de Jésus-Christ dans leur Cène. Ils assurent, comme nous, qu'il nous y fait participants de *sa propre substance* (Catéch. Dim. 53.); ils disent qu'il *nous nourrit et vivifie de la substance de son corps et de son sang* (Confess. de foi, art. 36.); et jugeant que ce ne serait pas assez qu'il nous montrât, par quelque signe, que nous eussions part à son sacrifice, ils disent expressément que le corps du Sauveur, qui nous est donné dans la Cène (*Catéch. Dim.* 52.), nous le certifie: paroles très-remarquables que nous examinerons incontinent.

Voilà donc le corps et le sang de Jésus-Christ présents dans nos mystères, de l'aveu des Calvinistes: car ce qui est communiqué *selon sa propre substance* doit être réellement présent. Il est vrai qu'ils expliquent cette communication, en disant qu'elle se fait en esprit et par foi; mais il est vrai aussi qu'ils veulent qu'elle soit réelle. Et parce qu'il n'est pas possible de faire entendre qu'un corps, qui ne nous est communiqué qu'en esprit et par foi, nous soit communiqué réellement et en sa propre substance, ils n'ont pu demeurer fermes dans les deux parties d'une doctrine si contradictoire; et ils ont été obligés d'avouer deux choses, qui ne peuvent être véritables, qu'en supposant ce que l'Église catholique enseigne.

La première est que Jésus-Christ nous est donné dans l'Eucharistie d'une manière qui ne convient, ni au Baptême, ni à la prédication de l'Évangile, et qui est toute propre à ce mystère. Nous allons voir la conséquence de ce principe;

mais voyons auparavant comme il nous est accordé par Messieurs de la religion prétendue réformée.

Je ne rapporterai ici le témoignage d'aucun auteur particulier, mais les propres paroles de leur Catéchisme dans l'endroit où il explique ce qui regarde la Cène. Il porte en termes formels, non-seulement que Jésus-Christ nous est donné dans la Cène en vérité, *et selon sa propre substance* (Catéch. Dim. 53.); mais *qu'encore qu'il nous soit vraiment communiqué, et par le Baptême et par l'Évangile, toutefois ce n'est qu'en partie, et non pleinement* (Dim. 52.). D'où il suit qu'il nous est donné dans la Cène pleinement, et non en partie.

Il y a une extrême différence entre recevoir en partie, et recevoir pleinement. Si donc on reçoit Jésus-Christ partout ailleurs en partie, et qu'il n'y ait que dans la Cène où on le reçoive pleinement; il s'ensuit, du consentement de nos adversaires, qu'il faut chercher dans la Cène une participation qui soit propre à ce mystère, et qui ne convienne pas au Baptême et à la prédication : mais en même temps il s'ensuit aussi que cette participation n'est pas attachée à la foi, puisque la foi se répandant généralement dans toutes les actions du chrétien, se trouve dans la prédication et dans le Baptême, aussi bien que dans la Cène. En effet, il est remarquable, que quelque désir qu'aient eu les prétendus Réformateurs d'égaler le Baptême et la prédication à la Cène, en ce que Jésus-Christ nous y est vraiment communiqué; ils n'ont osé dire dans leur Catéchisme que Jésus-Christ nous fût donné en sa propre substance dans le Baptême et dans la prédication, comme ils l'ont dit de la Cène. Ils ont donc vu qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'attribuer à la Cène une manière de posséder Jésus-Christ qui fût particulière à ce sacrement; et que la foi, qui est commune à toutes les actions du chrétien, ne pouvait être cette manière particulière. Or cette manière particulière de posséder Jésus-Christ dans la Cène, doit aussi être réelle, puisqu'elle donne aux fidèles la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Tellement qu'il faut conclure des choses qu'ils nous accordent, qu'il y a dans l'Eucharistie une manière réelle de recevoir le corps et le sang

de notre Sauveur, qui ne se fait pas par la foi ; et c'est ce que l'Église catholique enseigne.

La seconde chose accordée par les prétendus Réformateurs, est tirée de l'article qui suit immédiatement celui que j'ai déjà cité de leur Catéchisme (*Dim.* 52.) ; c'est *que le corps du Seigneur Jésus, en tant qu'il a une fois été offert en sacrifice pour nous réconcilier à Dieu, nous est maintenant donné pour nous certifier que nous avons part à cette réconciliation.*

Si ces paroles ont quelque sens, si elles ne sont point un son inutile et un vain amusement, elles doivent nous faire entendre que Jésus-Christ ne nous donne pas un symbole seulement, mais son propre corps pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à la réconciliation du genre humain. Or si la réception du corps de notre Seigneur nous certifie la participation au fruit de sa mort, il faut nécessairement que cette participation au fruit soit distinguée de la réception du corps, puisque l'une est le gage de l'autre. D'où passant plus avant, je dis que si nos adversaires sont contraints de distinguer dans la Cène la participation au corps du Sauveur, d'avec la participation au fruit et à la grâce de son sacrifice ; il faut aussi qu'ils distinguent la participation à ce divin corps, d'avec toute la participation qui se fait spirituellement et par la foi. Car cette dernière participation ne leur fournira jamais deux actions distinguées, par l'une desquelles ils reçoivent le corps du Sauveur, et par l'autre le fruit de son sacrifice ; nul homme ne pouvant concevoir quelle différence il y a entre participer par la foi au corps du Sauveur, et participer par la foi au fruit de sa mort. Il faut donc qu'ils reconnaissent qu'outre la communion, par laquelle nous participons spirituellement au corps de notre Sauveur et à son esprit tout ensemble, en recevant le fruit de sa mort, il y a encore une communion réelle au corps du même Sauveur, qui nous est un gage certain que l'autre nous est assurée, si nous n'empêchons l'effet d'une telle grâce par nos mauvaises dispositions. Cela est nécessairement enfermé dans les principes dont ils conviennent ; et jamais ils n'expliqueront cette vérité d'une manière tant soit peu solide, s'ils ne reviennent au sentiment de l'Église.

Qui n'admirera ici la force de la vérité? Tout ce qui suit des principes avoués par nos adversaires, s'entend parfaitement dans le sentiment de l'Église. Les Catholiques les moins instruits conçoivent, sans aucune peine, qu'il y a dans l'Eucharistie une communion avec Jésus-Christ, que nous ne trouvons nulle part ailleurs. Il leur est aisé d'entendre que son corps *nous est donné, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à sa mort.* Ils distinguent nettement ces deux façons nécessaires de nous unir à Jésus-Christ : l'une, en recevant sa propre chair; l'autre, en recevant son esprit; dont la première nous est accordée comme un gage certain de la seconde. Mais comme ces choses sont inexplicables dans le sentiment de nos adversaires, quoique d'ailleurs ils ne puissent les désavouer, il faut conclure nécessairement que l'erreur les a jetés dans une contradiction manifeste.

Je me suis souvent étonné de ce qu'ils n'ont pas expliqué leur doctrine d'une manière plus simple. Que n'ont-ils toujours persisté à dire, sans tant de façons, que Jésus-Christ ayant répandu son sang pour nous, nous avait représenté cette effusion en nous donnant deux signes distincts du corps et du sang; qu'il avait bien voulu donner à ces signes le nom de la chose même; que ces signes sacrés nous étaient des gages que nous participions au fruit de sa mort; et que nous étions nourris spirituellement, par la vertu de son corps et de son sang. Après avoir fait tant d'efforts pour prouver que les signes reçoivent le nom de la chose, et que pour cette raison le signe du corps a pu être appelé le corps; toute cette suite de doctrine les obligeait naturellement à s'en tenir là. Pour rendre ces signes efficaces, il suffisait que la grâce de la rédemption y fût attachée, ou plutôt, selon leurs principes, qu'elle nous y fût confirmée. Il ne fallait point se tourmenter, comme ils ont fait, à nous faire entendre que nous recevons le propre corps du Sauveur, pour nous certifier que nous participons à la grâce de sa mort. Ces Messieurs s'étaient bien contentés d'avoir dans l'eau du Baptême un signe du sang qui nous lave; et ils ne s'étaient point avisés de dire que nous y reçussions la propre substance du sang du Sauveur, pour nous certifier que sa vertu s'y déploie sur nous. S'ils

avaient raisonné de même dans la matière de l'Eucharistie, leur doctrine en aurait été moins embarrassée. Mais ceux qui inventent et qui innovent ne peuvent pas dire tout ce qu'ils veulent. Ils trouvent des vérités constantes, et des maximes établies qui les incommodent, et qui les obligent à forcer leurs pensées. Les Ariens eussent bien voulu ne donner pas au Sauveur le nom de Dieu et de Fils unique. Les Nestoriens n'admettaient qu'à regret en Jésus-Christ cette je ne sais quelle unité de personne que nous voyons dans leurs écrits. Les Pélagiens, qui niaient le péché originel, eussent nié aussi volontiers que le Baptême dût être donné aux petits enfants en rémission des péchés: par ce moyen ils se seraient débarrassés de l'argument que les Catholiques tiraient de cette pratique pour prouver le péché originel. Mais, comme je viens de dire, ceux qui trouvent quelque chose d'établi n'ont pas la hardiesse de tout renverser. Que les Calvinistes nous avouent de bonne foi la vérité : ils eussent été fort disposés à reconnaître seulement dans l'Eucharistie le corps de Jésus-Christ en figure, et la seule participation de son esprit en effet, laissant à part ces grands mots de participation de propre substance, et tant d'autres qui marquent une présence réelle, et qui ne font que les embarrasser. Il aurait été assez de leur goût de ne confesser dans la Cène aucune communion avec Jésus-Christ, que celle qui se trouve dans la prédication et dans le baptême, sans nous aller dire, comme ils ont fait, que dans la Cène on le reçoit *pleinement*, et ailleurs seulement *en partie*. Mais quoique ce fût là leur inclination, la force des paroles y résistait. Le Sauveur ayant dit si précisément de l'Eucharistie : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ; ce qu'il n'a jamais dit de nulle autre chose, ni en nulle autre rencontre : quelle apparence de rendre commun à toutes les actions du chrétien, ce que sa parole expresse attache à un sacrement particulier? Et puis, tout l'ordre des conseils divins, la suite des mystères et de la doctrine, l'intention de Jésus-Christ dans la Cène, les paroles mêmes dont il s'est servi, et l'impression qu'elles font naturellement dans l'esprit des fidèles, ne donnent que des idées de réalité. C'est pourquoi il a fallu que nos adversaires trouvassent des mots dont

le son du moins donnât quelque idée confuse de cette réalité. Quand on s'attache, ou tout à fait à la foi, comme font les Catholiques, ou tout à fait à la raison humaine comme font les infidèles, on peut établir une suite, et faire comme un plan uni de doctrine : mais quand on veut faire un composé de l'un et de l'autre, on dit toujours plus qu'on ne voudrait dire ; et ensuite on tombe dans des opinions, dont les seules contrariétés font voir la fausseté toute manifeste.

C'est ce qui est arrivé à Messieurs de la religion prétendue réformée, et Dieu l'a permis de la sorte pour faciliter leur retour à l'unité catholique. Car puisque leur propre expérience leur fait voir qu'il faut nécessairement parler comme nous pour parler le langage de la vérité, ne devraient-ils pas juger qu'il faut penser comme nous pour la bien entendre ? S'ils remarquent dans leur propre croyance des choses qui n'ont aucun sens que dans la nôtre, n'en est-ce pas assez pour les convaincre que la vérité n'est en son entier que parmi nous ? Et ces parcelles détachées de la doctrine catholique, qui paraissent deçà et delà dans leur Cathéchisme, mais qui demandent, pour ainsi dire, d'être réunies à leur tout, ne doivent-elles pas leur faire chercher dans la communion de l'Église la pleine et entière explication du mystère de l'Eucharistie ? Ils y viendraient sans doute si les raisonnements humains n'embarrassaient leur foi trop dépendante des sens. Mais après leur avoir montré quel fruit ils doivent tirer de l'exposition de leur doctrine, achevons d'expliquer la nôtre.

XIII. De la Transsubstantiation ; de l'Adoration, et en quel sens l'Eucharistie est un signe.

Puisqu'il était convenable, ainsi qu'il a été dit, que les sens n'aperçussent rien dans ce mystère de foi, il ne fallait pas qu'il y eût rien de changé à leur égard dans le pain et dans le vin de l'Eucharistie.

C'est pourquoi, comme on aperçoit les mêmes espèces, et qu'on ressent les mêmes effets qu'auparavant dans ce sacrement, il ne faut pas s'étonner si on lui donne quelquefois et en certain sens le même nom. Cependant la foi, attentive à la parole de Celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et

dans la terre, ne reconnaît plus ici d'autre substance que celle qui est désignée par cette même parole, c'est-à-dire le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, auxquels le pain et le vin sont changés : c'est ce qu'on appelle Transsubstantiation.

Au reste, la vérité que contient l'Eucharistie dans ce qu'elle a d'intérieur, n'empêche pas qu'elle ne soit un signe dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible; mais un signe de telle nature, que bien loin d'exclure la réalité, il l'emporte nécessairement avec soi, puisqu'en effet cette parole : *Ceci est mon corps*, prononcée sur la matière que Jésus-Christ a choisie, nous est un signe certain qu'il est présent : et quoique les choses paraissent toujours les mêmes à nos sens, notre âme en juge autrement qu'elle ne ferait, si une autorité supérieure (1) n'était pas intervenue. Au lieu donc que de certaines espèces et une certaine suite d'impressions naturelles qui se font en nos corps, ont accoutumé de nous désigner la substance du pain et du vin ; l'autorité de celui à qui nous croyons, fait que ces mêmes espèces commencent à nous désigner une autre substance. Car nous écoutons celui qui dit que *ce que nous prenons, et ce que nous mangeons est son corps;* et telle est la force de cette parole, qu'elle empêche que nous ne rapportions à la substance du pain ces apparences extérieures, et nous les fait rapporter au corps de Jésus-Christ présent; de sorte que la présence d'un objet si adorable nous étant certifiée par ce signe, nous n'hésitons pas à y porter nos adorations.

Je ne m'arrête pas sur le point de l'adoration, parce que les plus doctes et les plus sensés de nos adversaires nous ont accordé, il y a longtemps, que la présence de Jésus-Christ dans

---

(1) Au tome XVI, p. 251, de l'édition de D. Déforis, où Lequeux, qui avait revu ce volume, a reproduit l'édition de l'*Exposition*, publiée par lui, en 1761, avec la traduction latine de l'abbé Fleury, on lit ici *suprême*, au lieu de *supérieure*. L'éditeur met en note, que PRESQUE *toutes les éditions portent* SUPÉRIEURE : et il dit vrai; car il n'y a que les siennes où on lise autrement. Pour nous, nous n'avons pas voulu nous permettre de changer un seul mot d'un livre, dont Bossuet dit lui-même qu'il a *pesé toutes les syllabes*. (*Edit. de Versailles.*)

l'Eucharistie, doit porter à l'adoration ceux qui en sont persuadés.

Au reste, étant une fois convaincus que les paroles toutes puissantes du Fils de Dieu opèrent tout ce qu'elles énoncent, nous croyons avec raison qu'elles eurent leur effet dans la Cène aussitôt qu'elles furent proférées; et par une suite nécessaire, nous reconnaissons la présence réelle du corps avant la manducation.

XIV. Le Sacrifice de la Messe.

Ces choses étant supposées, le sacrifice que nous reconnaissons dans l'Eucharistie n'a plus aucune difficulté particulière.

Nous avons remarqué deux actions dans ce mystère, qui ne laissent pas d'être distinctes, quoique l'une se rapporte à l'autre. La première est la consécration, par laquelle le pain et le vin sont changés au corps et au sang, et la seconde est la manducation par laquelle on y participe.

Dans la consécration, le corps et le sang sont mystiquement séparés, parce que Jésus-Christ a dit séparément : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ; ce qui enferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte.

Ainsi le Fils de Dieu est mis sur la sainte Table en vertu de ces paroles, revêtu des signes qui représentent sa mort : c'est ce qu'opère la consécration; et cette action religieuse porte avec soi la reconnaissance de la souveraineté de Dieu, en tant que Jésus-Christ présent y renouvelle et perpétue en quelque sorte la mémoire de son obéissance jusqu'à la mort de la croix; si bien que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice.

On ne peut douter que cette action, comme distincte de la manducation, ne soit d'elle-même agréable à Dieu, et ne l'oblige à nous regarder d'un œil plus propice, parce qu'elle lui remet devant les yeux la mort volontaire que son Fils bien-aimé a soufferte pour les pécheurs, ou plutôt elle lui remet devant les yeux son Fils même sous les signes de cette mort, par laquelle il a été apaisé.

Tous les chrétiens confesseront que la seule présence de

Jésus-Christ est une manière d'intercession très-puissante devant Dieu pour tout le genre humain, selon ce que dit l'Apôtre, que Jésus-Christ *se présente et paraît pour nous devant la face de Dieu* (Hebr. IX. 24). Ainsi nous croyons que Jésus-Christ présent sur la sainte Table en cette figure de mort, intercède pour nous, et représente continuellement à son Père la mort qu'il a soufferte pour son Église.

C'est en ce sens que nous disons que Jésus-Christ s'offre à Dieu pour nous dans l'Eucharistie; c'est en cette manière que nous pensons que cette oblation fait que Dieu nous devient plus propice, et c'est pourquoi nous l'appelons propitiatoire.

Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-Christ dans ce mystère, et que nous le voyons par la foi présent actuellement sur la sainte Table avec ces signes de mort, nous nous unissons à lui en cet état; nous le présentons à Dieu comme notre unique victime, et notre unique propitiateur par son sang, protestant que nous n'avons rien à offrir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite infini de sa mort. Nous consacrons toutes nos prières par cette divine offrande; et en présentant Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en même temps à nous offrir à la Majesté divine, en lui et par lui, comme des hosties vivantes.

Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment différent de celui qui se pratiquait dans la loi; sacrifice spirituel, et digne de la nouvelle alliance, où la victime présente n'est aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang par conséquent n'est répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient que par représentation; sacrifice néanmoins très-véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritablement contenu et présenté à Dieu sous cette figure de mort : mais sacrifice de commémoration, qui, bien loin de nous détacher, comme on nous l'objecte, du sacrifice de la croix, nous y attache par toutes ses circonstances, puisque non-seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport, et qu'il en tire toute sa vertu.

C'est la doctrine expresse de l'Église catholique dans le concile de Trente (*Sess.* XXII. *c.* 1.), qui enseigne que ce

sacrifice n'est institué qu'afin « de représenter celui qui a été » une fois accompli en la croix ; d'en faire durer la mémoire » jusqu'à la fin des siècles ; et de nous en appliquer la vertu » salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons » tous les jours. » Ainsi, loin de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix, l'Église, au contraire, le croit si parfait et si pleinement suffisant, que tout ce qui se fait ensuite n'est plus établi, que pour en célébrer la mémoire, et pour en appliquer la vertu.

Par là cette même Église reconnaît que tout le mérite de la rédemption du genre humain est attaché à la mort du Fils de Dieu ; et on doit avoir compris, par toutes les choses qui ont été exposées, que lorsque nous disons à Dieu dans la célébration des divins mystères : *Nous vous présentons cette hostie sainte*, nous ne prétendons point, par cette oblation, faire ou présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut, mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent, et le prix infini qu'il a payé une fois pour nous en la croix.

Messieurs de la religion prétendue réformée ne croient point offenser Jésus-Christ, en l'offrant à Dieu comme présent à leur foi ; et s'ils croyaient qu'il fût présent en effet, quelle répugnance auraient-ils à l'offrir, comme étant effectivement présent? Ainsi toute la dispute devrait de bonne foi être réduite à la seule présence.

Après cela, toutes ces fausses idées que Messieurs de la religion prétendue réformée se font du sacrifice que nous offrons, devraient s'effacer. Ils devraient reconnaître franchement que les Catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu de nouveau, comme s'il ne l'était pas suffisamment par le sacrifice de la croix ; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il était imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application, en la manière qui vient d'être expliquée.

XV. L'Epître aux Hébreux.

Après cette explication, ces grandes objections qu'on tire de l'Épître aux Hébreux, et qu'on fait tant valoir contre nous, paraîtront peu raisonnables; et c'est en vain qu'on s'efforce de prouver, par le sentiment de l'apôtre, que nous anéantissons le sacrifice de la croix. Mais comme la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir que deux doctrines ne sont point opposées, est de reconnaître, en les expliquant, qu'aucune des propositions de l'une n'est contraire aux propositions de l'autre; je crois devoir en cet endroit imposer sommairement la doctrine de l'Épître aux Hébreux.

L'apôtre a dessein en cette Épître de nous enseigner que le pécheur ne pouvait éviter la mort, qu'en subrogeant en sa place quelqu'un qui mourût pour lui; que tant que les hommes n'ont mis en leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéraient autre chose qu'une reconnaissance publique qu'ils méritaient la mort, et que la justice divine ne pouvant pas être satisfaite d'un échange si inégal, on recommençait tous les jours à égorger des victimes; ce qui était une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation : mais que, depuis que Jésus-Christ avait voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'avait plus rien à exiger pour le prix de notre rachat. D'où l'apôtre conclut, que non-seulement on ne doit plus immoler d'autre victime après Jésus-Christ, mais que Jésus-Christ même ne doit être offert qu'une seule fois à la mort.

Que le lecteur soigneux de son salut, et ami de la vérité, repasse maintenant dans son esprit ce que nous avons dit de la manière dont Jésus-Christ s'offre pour nous à Dieu dans l'Eucharistie; je m'assure qu'on n'y trouvera aucunes propositions qui soient contraires à celles que je viens de rapporter de l'apôtre, ou qui affaiblissent sa preuve : de sorte qu'on ne pourrait tout au plus nous objecter que son silence. Mais ceux qui voudront considérer la sage dispensation que Dieu fait de ses secrets dans les divers livres de son Écriture, ne voudront pas nous astreindre à recevoir de la seule Épître

aux Hébreux, toute notre instruction sur une matière qui n'était point nécessaire au sujet de cette Épître; puisque l'apôtre se propose d'y expliquer la perfection du sacrifice de la croix, et non les moyens différents que Dieu nous a donnés pour nous l'appliquer.

Et pour ôter toute équivoque, si l'on prend le mot *offrir*, comme il est pris dans cette Épître, au sens qui emporte la mort actuelle de la victime, nous confesserons hautement que Jésus-Christ n'est plus offert ni dans l'Eucharistie ni ailleurs. Mais comme ce même mot a une signification plus étendue dans les autres endroits de l'Écriture, où il est souvent dit qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui, l'Église, qui forme son langage et sa doctrine, non sur la seule Épître aux Hébreux, mais sur tout le corps des Écritures, ne craint point de dire que Jésus-Christ s'offre à Dieu partout où il paraît pour nous à sa face, et qu'il s'y offre, par conséquent, dans l'Eucharistie, suivant les expressions des saints Pères.

De penser maintenant que cette manière dont Jésus-Christ se présente à Dieu, fasse tort au sacrifice de la croix, c'est ce qui ne se peut en façon quelconque, si l'on ne veut renverser toute l'Écriture, et particulièrement cette même Épître, que l'on veut tant nous opposer. Car il faudrait conclure, par même raison, que lorsque Jésus-Christ se dévoue à Dieu *en entrant au monde,* pour se mettre à la place des victimes *qui ne lui ont pas plu* (Hebr. x. 5.), il fait tort à l'action par laquelle il se dévoue sur la croix; que lorsqu'*il continue de paraître pour nous devant Dieu* (Ibid. ix. 24.); il affaiblit l'oblation *par laquelle il a paru une fois par l'immolation de lui-même* (Ibid. 26.), et que *ne cessant d'intercéder pour nous* (Ibid. vii. 25.), il accuse d'insuffisance l'intercession qu'il a faite en mourant, avec *tant de larmes et de si grands cris* (Ibid. v. 7.).

Tout cela serait ridicule. C'est pourquoi il faut entendre que Jésus-Christ, qui s'est une fois offert pour être l'humble victime de la justice divine, ne cesse de s'offrir pour nous; que la perfection infinie du sacrifice de la croix consiste en ce que tout ce qui le précède, aussi bien que ce qui le suit, s'y rapporte entièrement; que comme ce qui le précède en est la préparation, ce qui le suit en est la consommation et l'ap-

plication : qu'à la vérité le paiement du prix de notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien fait la première fois ; mais que ce qui nous applique cette rédemption se continue sans cesse; qu'enfin il faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires.

XVI. Réflexion sur la doctrine précédente.

Nous conjurons Messieurs de la Religion prétendue réformée de faire un peu de réflexion sur les choses que nous avons dites de l'Eucharistie.

La doctrine de la présence réelle en a été le fondement nécessaire. Ce fondement nous est contesté par les Calvinistes. Il n'y a rien qui paraisse plus important dans nos controverses, puisqu'il s'agit de la présence de Jésus-Christ même ; il n'y a rien que nos adversaires trouvent plus difficile à croire ; il n'y a rien en quoi nous soyons si effectivement opposés.

Dans la plupart des autres disputes, quand ces Messieurs nous écoutent paisiblement, ils trouvent que les difficultés s'aplanissent, et que souvent ils sont plus choqués des mots que des choses. Au contraire, sur ce sujet nous convenons davantage de la façon de parler, puisqu'on entend de part et d'autre ces mots de *participation réelle*, et autres semblables. Mais plus nous nous expliquons à fond, plus nous nous trouvons contraires, parce que nos adversaires ne reçoivent pas toutes les suites des vérités qu'ils ont reconnues, rebutés, comme j'ai dit, des difficultés que les sens et la raison humaine trouvent dans ces conséquences.

C'est donc ici, à vrai dire, la plus importante et la plus difficile de nos controverses, et celle où nous sommes en effet le plus éloignés.

Cependant Dieu a permis que les Luthériens soient aussi attachés à la croyance de la réalité que nous : et il a permis encore que les Calvinistes aient déclaré que cette doctrine *n'a aucun venin* ; qu'elle ne renverse pas le fondement du salut et de la foi ; et qu'elle ne doit pas rompre la communion entre les frères.

Que ceux de Messieurs de la Religion prétendue réformée, qui pensent sérieusement à leur salut, se rendent ici attentifs à l'ordre que tient la divine Providence, pour les rapprocher insensiblement de nous et de la vérité. On peut ou dissiper tout à fait, ou réduire à très-peu de chose, les autres sujets de leurs plaintes, pourvu qu'on s'explique. En celle-ci, qu'on ne peut espérer de vaincre par ce moyen, ils ont eux-mêmes levé la principale difficulté, en déclarant que cette doctrine n'est pas contraire au salut, et aux fondements de la religion.

Il est vrai que les Luthériens, quoique d'accord avec nous du fondement de la réalité, n'en reçoivent pas toutes les suites. Ils mettent le pain avec le corps de Jésus-Christ; quelques-uns d'eux rejettent l'adoration : ils semblent ne reconnaître la présence que dans l'usage. Mais aucune subtilité des Ministres ne pourra jamais persuader aux gens de bon sens, que supportant la réalité, qui est le point le plus important et le plus difficile, on ne doive supporter le reste.

De plus, cette même Providence, qui travaille secrètement à nous rapprocher, et pose des fondements de réconciliation et de paix au milieu des aigreurs et des disputes, a permis encore que les Calvinistes soient demeurés d'accord, que supposé qu'il faille prendre à la lettre ces paroles : *Ceci est mon corps,* les Catholiques raisonnent mieux et plus conséquemment que les Luthériens.

Si je ne rapporte point les passages qui ont été tant de fois cités en cette matière, on me le pardonnera facilement; puisque tous ceux qui ne sont point opiniâtres, nous accorderont sans peine, que la réalité étant supposée, notre doctrine est celle qui se suit le mieux.

C'est donc une vérité établie, que notre doctrine en ce point, ne contient que la réalité bien entendue. Mais il n'en faut pas demeurer là; et nous prions les prétendus Réformés de considérer que nous n'employons pas d'autres choses pour expliquer le sacrifice de l'Eucharistie, que celles qui sont enfermées nécessairement dans cette réalité.

Si l'on nous demande après cela d'où vient donc que les Luthériens, qui croient la réalité, rejettent néanmoins ce sa-

crifice qui, selon nous, n'en est qu'une suite; nous répondrons, en un mot, qu'il faut mettre cette doctrine parmi les autres conséquences de la présence réelle, que ces mêmes Luthériens n'ont pas entendues, et que nous avons mieux pénétrées qu'eux, de l'aveu même des Calvinistes.

Si nos explications persuadent à ces derniers, que notre doctrine sur le sacrifice, est enfermée dans celle de la réalité, ils doivent voir clairement que cette grande dispute du sacrifice de la Messe, qui a rempli tant de volumes, et qui a donné lieu à tant d'invectives, doit être dorénavant retranchée du corps de leurs controverses, puisque ce point n'a plus aucune difficulté particulière; et (ce qui est bien plus important) que ce sacrifice pour lequel ils ont tant de répugnance, n'est qu'une suite nécessaire, et une explication naturelle d'une doctrine qui, selon eux, *n'a aucun venin*. Qu'ils s'examinent maintenant eux-mêmes, et qu'ils voient après cela devant Dieu, s'ils ont autant de raison qu'ils pensent en avoir, de s'être retirés des autels, où leurs pères ont reçu le pain de vie.

XVII. La Communion sous les deux espèces.

Il reste encore une conséquence de cette doctrine à examiner, qui est que Jésus-Christ étant réellement présent dans ce sacrement, la grâce et la bénédiction n'est pas attachée aux espèces sensibles, mais à la propre substance de sa chair, qui est vivante et vivifiante, à cause de la divinité qui lui est unie. C'est pourquoi tous ceux qui croient la réalité ne doivent point avoir de peine à ne communier que sous une espèce; puisqu'ils y reçoivent tout ce qui est essentiel à ce sacrement, avec une plénitude d'autant plus certaine, que la séparation du corps et du sang n'étant pas réelle, ainsi qu'il a été dit, on reçoit entièrement, et sans division, Celui qui est seul capable de nous rassasier.

Voilà le fondement solide, sur lequel l'Église interprétant le précepte de la Communion, a déclaré que l'on pouvait recevoir la sanctification que ce sacrement apporte, sous une seule espèce : et si elle a réduit les fidèles à cette seule espèce, ce n'a pas été par mépris de l'autre, puisqu'elle l'a fait

au contraire pour empêcher les irrévérences, que la confusion et la négligence des peuples avait causées dans les derniers temps, se réservant le rétablissement de la Communion sous les deux espèces, suivant que cela sera plus utile pour la paix et pour l'unité.

Les théologiens catholiques ont fait voir à Messieurs de la religion prétendue réformée, qu'ils ont eux-mêmes usé de plusieurs interprétations semblables à celle-ci, en ce qui regarde l'usage des sacrements : mais surtout on a eu raison de remarquer celle qui est tirée du chapitre XII de leur discipline, tit. de la Cène, art. 7, où ces paroles sont écrites : « On doit » administrer le pain de la Cène à ceux qui ne peuvent boire » de vin, en faisant protestation que ce n'est pas par mé- » pris, et faisant tel effort qu'ils pourront, même appro- » chant la coupe de la bouche tant qu'ils pourront, pour ob- » vier à tout scandale. » Ils ont jugé, par ce règlement, que les deux espèces n'étaient pas essentielles à la Communion par l'institution de Jésus-Christ : autrement il eût fallu refuser tout à fait le sacrement à ceux qui n'eussent pas pu le recevoir tout entier, et non pas le leur donner d'une manière contraire à celle que Jésus-Christ aurait commandée ; en ce cas leur impuissance leur aurait servi d'excuse. Mais nos adversaires ont cru que la rigueur serait excessive, si l'on n'accordait du moins une des espèces à ceux qui ne pourraient recevoir l'autre : et comme cette condescendance n'a aucun fondement dans les Écritures, il faut qu'ils reconnaissent avec nous, que les paroles par lesquelles Jésus-Christ nous propose les deux espèces, sont sujettes à quelque interprétation, et que cette interprétatation se doit faire par l'autorité de l'Église.

Au reste, il pourrait sembler que cet article de leur discipline, qui est du synode de Poitiers, tenu en 1560, aurait été réformé par le synode de Verteuil tenu en 1567, où il est porté, *que la compagnie n'est pas d'avis qu'on administre le pain à ceux qui ne voudront recevoir la coupe.* Ces deux synodes néanmoins ne sont nullement opposés. Celui de Verteuil parle de ceux *qui ne veulent pas recevoir la coupe*; et celui de Poitiers parle de ceux *qui ne le peuvent pas.* En effet,

nonobstant le synode de Verteuil, l'article est demeuré dans la discipline, et même a été approuvé par un synode postérieur à celui de Verteuil, c'est-à-dire, par le synode de la Rochelle de 1571, où l'article fut revu et mis en l'état qu'il est.

Mais quand les synodes de Messieurs de la religion prétendue réformée auraient varié dans leurs sentiments, cela ne servirait qu'à faire voir que la chose dont il s'agit ne regarde pas la foi, et qu'elle est de celles dont l'Église peut disposer selon leurs principes.

XVIII. La parole écrite et la parole non écrite.

Il ne reste plus qu'à exposer ce que les Catholiques croient touchant la parole de Dieu, et touchant l'autorité de l'Église.

Jésus-Christ ayant fondé son Église sur la prédication, la parole non écrite a été la première règle du christianisme; et lorsque les Écritures du nouveau Testament y ont été jointes, cette parole n'a pas perdu pour cela son autorité : ce qui fait que nous recevons avec une pareille vénération tout ce qui a été enseigné par les apôtres, soit par écrit, soit de vive voix, selon que saint Paul même l'a expressément déclaré (*II. Thess.* II. 14.). Et la marqne certaine qu'une doctrine vient des apôtres, est lorsqu'elle est embrassée par toutes les églises chrétiennes, sans qu'on en puisse marquer le commencement. Nous ne pouvons nous empêcher de recevoir tout ce qui est établi de la sorte, avec la soumission qui est due à l'autorité divine : et nous sommes persuadés que ceux de Messieurs de la réligion prétendue réformée, qui ne sont pas opiniâtres, ont ce même sentiment au fond du cœur; n'étant pas possible de croire qu'une doctrine reçue dès le commencement de l'Église vienne d'une autre source que des apôtres. C'est pourquoi nos adversaires ne doivent pas s'étonner, si étant soigneux de recueillir tout ce que nos pères nous ont laissé, nous conservons le dépôt de la tradition aussi bien que celui des Écritures.

XIX. L'autorité de l'Eglise.

L'Église étant établie de Dieu pour être gardienne des Écritures et de la tradition, nous recevons de sa main les Écritures canoniques; et quoi que disent nos adversaires,

nous croyons que c'est principalement son autorité qui les détermine à révérer, comme des livres divins, le Cantique des Cantiques, qui a si peu de marques sensibles d'inspiration prophétique; l'Épître de saint Jacques, que Luther a rejetée; et celle de saint Jude, qui pourrait paraître suspecte, à cause de quelques livres apocryphes qui y sont allégués. Enfin, ce ne peut être que par cette autorité qu'ils reçoivent tout le corps des Écritures saintes, que les chrétiens écoutent comme divines, avant même que la lecture leur ait fait ressentir l'esprit de Dieu dans ces livres.

Étant donc liés inséparablement, comme nous le sommes à la sainte autorité de l'Église, par le moyen des Écritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition, et par le moyen de la tradition, le sens véritable des Écritures. C'est pourquoi l'Église professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine; elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine par la direction intérieure du Saint-Esprit qui lui est donnée pour docteur.

Que le Saint-Esprit s'explique par elle, la dispute qui s'éleva sur le sujet des cérémonies de la foi, du temps même des apôtres, le fait paraître; et leurs Actes ont appris à tous les siècles suivants, par la manière dont fut décidée cette première contestation, de quelle autorité se doivent terminer toutes les autres. Ainsi, tant qu'il y aura des disputes qui partageront les fidèles, l'Église interposera son autorité; et ses pasteurs assemblés diront après les apôtres : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous* (Act. xv. 28.). Et quand elle aura parlé, on enseignera à ses enfants qu'ils ne doivent pas examiner de nouveau les articles qui auront été résolus, mais qu'ils doivent recevoir humblement ses décisions. En cela on suivra l'exemple de saint Paul et de Silas, qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des apôtres, et qui loin de leur permettre une nouvelle discussion de ce qu'on avait décidé, *allaient par les villes, leur enseignant de garder les ordonnances des apôtres* (Ibid. xvi. 4.).

C'est ainsi que les enfants de Dieu acquiescent au jugement de l'Église, croyant avoir entendu par sa bouche l'oracle

du Saint-Esprit; et c'est à cause de cette croyance, qu'après avoir dit dans le Symbole, *Je crois au Saint-Esprit,* nous ajoutons incontinent après, *la sainte Église catholique*: par où nous nous obligeons à reconnaître une vérité infaillible et perpétuelle dans l'Église universelle, puisque cette même Église, que nous croyons dans tous les temps, cesserait d'être Église, si elle cessait d'enseigner la vérité révélée de Dieu. Ainsi ceux qui appréhendent qu'elle n'abuse de son pouvoir pour établir le mensonge, n'ont pas de foi en celui par qui elle est gouvernée.

Et quand nos adversaires voudraient regarder les choses d'une façon plus humaine, ils seraient obligés d'avouer que l'Église catholique, loin de se vouloir rendre maîtresse de sa foi, comme ils l'en ont accusée, a fait au contraire tout ce qu'elle a pu pour se lier elle-même, et pour s'ôter tous les moyens d'innover : puisque non-seulement elle se soumet à l'Écriture sainte, mais que pour bannir à jamais les interprétations arbitraires, qui font passer les pensées des hommes pour l'Écriture, elle s'est obligée de l'entendre, en ce qui regarde la foi et les mœurs, suivant le sens des saints Pères (*Concil. Trid. Sess.* IV.), dont elle professe de ne se départir jamais, déclarant par tous ses conciles et par toutes les professions de foi qu'elle a publiées, qu'elle ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédents.

Au reste, si nos adversaires consultent leur conscience, ils trouveront que le nom d'Église a plus d'autorité sur eux qu'ils n'osent l'avouer dans les disputes; et je ne crois pas qu'il y ait parmi eux aucun homme de bon sens, qui se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât, n'eût horreur de sa singularité: tant il est vrai que les hommes ont besoin en ces matières d'être soutenus dans leurs sentiments par l'autorité de quelque société qui pense la même chose qu'eux. C'est pourquoi Dieu qui nous a faits, et qui connaît ce qui nous est propre, a voulu pour notre bien que tous les particuliers fussent assujettis à l'autorité de son Église, qui de toutes les autorités est sans doute la mieux établie. En effet, elle est établie, non-seulement par le témoignage que

Dieu lui-même rend en sa faveur dans les saintes Écritures, mais encore par les marques de sa protection divine, qui ne paraît pas moins dans la durée inviolable et perpétuelle de cette Église, que dans son établissement miraculeux.

XX. Sentiments de Messieurs de la religion prétendue réformée sur l'autorité de l'Eglise.

Cette autorité suprême de l'Église est si nécessaire pour régler les différends qui s'élèvent sur les matières de foi et sur le sens des Écritures, que nos adversaires mêmes, après l'avoir décriée comme une tyrannie insupportable, ont été enfin obligés de l'établir parmi eux.

Lorsque ceux qu'on appelle Indépendants déclarèrent ouvertement que chaque fidèle devait suivre les lumières de sa conscience , sans soumettre son jugement à l'autorité d'aucun corps ou d'aucune assemblée ecclésiastique, et que sur ce fondement ils refusèrent de s'assujettir aux synodes; celui de Charenton, tenu en 1644, censura cette doctrine par les mêmes raisons, et à cause des mêmes inconvénients qui nous la font rejeter. Ce synode marque d'abord que l'erreur des Indépendants consiste en ce qu'ils enseignent, que « chaque » Église se doit gouverner par ses propres lois, sans aucune » dépendance de personne en matières ecclésiastiques, et » sans obligation de reconnaître l'autorité des colloques et » des synodes pour son régime et conduite. » Ensuite ce même synode décide que cette secte est « autant préjudi- » ciable à l'État qu'à l'Église ; qu'elle ouvre la porte à toutes » sortes d'irrégularités et d'extravagances; qu'elle ôte tous les » moyens d'y apporter le remède ; et que si elle avait lieu, il » pourrait se former autant de religions que de paroisses ou » assemblées particulières. » Ces dernières paroles font voir que c'est principalement en matière de foi que ce synode a voulu établir *la dépendance,* puisque le plus grand inconvénient où il remarque que les fidèles tomberaient par l'indépendance, est qu'*il se pourrait former autant de religions que de paroisses.* Il faut donc nécessairement, selon la doctrine de ce synode, que chaque Église, et à plus forte raison, chaque particulier dépende, en ce qui regarde la foi, d'une

autorité supérieure, qui réside dans quelque assemblée ou dans quelque corps, à laquelle autorité tous les fidèles soumettent leur jugement. Car les Indépendants ne refusent pas de se soumettre à la parole de Dieu, selon qu'ils croiront la devoir entendre, ni d'embrasser les décisions des synodes, quand, après les avoir examinées, ils les trouveront raisonnables. Ce qu'ils refusent de faire, c'est de soumettre leur jugement à celui d'aucune assemblée, parce que nos adversaires leur ont appris que toute assemblée, même celle de l'Église universelle, est une société d'hommes sujette à faillir, et à laquelle par conséquent le chrétien ne doit pas assujettir son jugement, ne devant cette sujétion qu'à Dieu seul. C'est de cette prétention des Indépendants que suivent les inconvénients que le synode de Charenton a si bien marqués. Car quelque profession qu'on fasse de se soumettre à la parole de Dieu, si chacun croit avoir droit de l'interpréter selon son sens, et contre le sentiment de l'Église déclaré par un jugement dernier, cette prétention *ouvrira la porte à toutes sortes d'extravagances*; elle *ôtera tout le moyen d'y apporter le remède*, puisque la décision de l'Église n'est pas un remède à ceux qui ne croient pas être obligés de s'y soumettre; enfin elle donnera lieu *à former autant de religions*, non-seulement *qu'il y a de paroisses*, mais encore qu'il y a de têtes.

Pour éviter ces inconvénients, d'où s'ensuivrait la ruine du christianisme, le synode de Charenton est obligé d'établir *une dépendance en matières ecclésiastiques*, et même en matière de foi. Mais jamais cette dépendance n'empêchera les suites pernicieuses qu'ils ont voulu prévenir, si l'on n'établit avec nous cette maxime, que chaque Église particulière, et, à plus forte raison, chaque fidèle en particulier, doit croire qu'on est obligé de soumettre son propre jugement à l'autorité de l'Église.

Aussi voyons-nous au chap. v de la discipline de Messieurs de la religion prétendue réformée, titre des Consistoires, art. 31, que voulant prescrire le moyen de terminer *les débats qui pourraient survenir sur quelque point de doctrine ou de discipline*, *etc.*, ils ordonnent premièrement que le consistoire tâchera d'*apaiser le tout sans bruit, et avec toute douceur*

de la parole de Dieu; et qu'après avoir établi le consistoire, le colloque et le synode provincial, comme autant de divers degrés de juridiction, venant enfin au synode national, au-dessus duquel il n'y a parmi eux aucune puissance, ils en parlent en ces termes: « Là sera faite l'entière et finale réso-» lution par la parole de Dieu, à laquelle s'ils refusent d'ac-» quiescer de point en point, et avec exprès désaveu de leurs » erreurs, ils seront retranchés de l'Église. » Il est visible que Messieurs de la religion prétendue réformée, n'attribuent pas l'autorité de ce jugement dernier à la parole de Dieu, prise en elle-même, et indépendamment de l'interprétation de l'Église, puisque cette parole ayant été employée dans les premiers jugements, ils ne laissent pas d'en permettre l'appel. C'est donc cette parole, comme interprétée par le souverain tribunal de l'Église, qui fait *cette finale et dernière résolution, à laquelle quiconque refuse d'acquiescer de point en point*, quoiqu'il se vante d'être autorisé par la parole de Dieu, n'est plus regardé que comme un profane qui la corrompt et qui en abuse.

Mais la forme des lettres d'envoi, qui fut dressée au synode de Vitré en 1617, pour être suivie par les provinces, quand elles députeront au synode national, a encore quelque chose de bien plus fort. Elle est conçue en ces termes : « Nous promettons devant Dieu de nous soumettre à tout ce » qui sera conclu et résolu en votre sainte assemblée, y » obéir, et l'exécuter de tout notre pouvoir, persuadés que » nous sommes que Dieu y présidera, et vous conduira par » son Saint-Esprit en toute vérité et équité, par la règle de » sa parole. » Il ne s'agit pas ici de recevoir la résolution d'un synode, après qu'on a reconnu qu'il a parlé selon l'Écriture : on s'y soumet, avant même qu'il ait été assemblé; et on le fait, parce qu'on est persuadé *que le Saint-Esprit y présidera.* Si cette persuasion est fondée sur une présomption humaine, peut-on en conscience *promettre devant Dieu de se soumettre à tout ce qui sera conclu et résolu, y obéir, et l'exécuter de tout son pouvoir?* Et si cette persuasion a son fondement dans une croyance certaine de l'assistance que le Saint-Esprit donne à l'Église dans ses derniers juge-

ments, les Catholiques mêmes n'en demandent pas davantage.

Ainsi la conduite de nos adversaires fait voir qu'ils conviennent avec nous de cette suprême autorité, sans laquelle on ne peut jamais terminer aucun doute de religion. Et si, lorsqu'ils ont voulu secouer le joug, ils ont nié que les fidèles fussent obligés de soumettre leur jugement à celui de l'Église, la nécessité d'établir l'ordre les a forcés, dans la suite, à reconnaître ce que leur premier engagement leur avait fait nier.

Ils ont passé bien plus avant au synode national tenu à Sainte-Foi en l'an 1578. Il se fit quelque ouverture de réconciliation avec les Luthériens, par le moyen d'un *formulaire de profession de foi générale et commune a toutes les Églises,* qu'on proposait de dresser. Celles de ce royaume furent conviées d'envoyer à une assemblée qui se devait tenir pour cela, « des gens de bien, approuvés, et autorisés de » toutes les dites Églises, avec ample procuration POUR TRAI- » TER, ACCORDER ET DÉCIDER DE TOUS LES POINTS DE LA DOCTRINE » et autres choses concernant l'union. » Sur cette proposition, voici en quels termes fut conçue la résolution du synode de Sainte-Foi. « Le synode national de ce royaume, après avoir » remercié Dieu d'une telle ouverture, et loué le soin, dili- » gence et bons conseils des susdits convoqués, et APPROU- » VANT LES REMÈDES QU'ILS ONT MIS EN AVANT, » c'est-à-dire, principalement celui de dresser une nouvelle confession de foi, et de donner pouvoir à certaines personnes de la faire, « a ordonné, que si la copie de la susdite confession de foi » est envoyée à temps, elle soit examinée en chacun synode » provincial ou autrement, selon la commodité de chacune » province, et cependant a député quatre ministres les plus » expérimentés en telles affaires, auxquels charge expresse a » été donnée de se trouver au lieu et jour, avec lettres et am- » ples procurations de tous les ministres et anciens députés » des provinces de ce royaume ; ensemble de Monseigneur le » vicomte de Turenne, pour faire toutes les choses que des- » sus : même, en cas QU'ON N'EUT LE MOYEN D'EXAMINER PAR » TOUTES LES PROVINCES LADITE CONFESSION, on s'est remis à » leur prudence et sain jugement, pour accorder et CONCLURE

» tous les points qui seront mis en délibération, SOIT POUR LA » DOCTRINE, ou autre chose concernant le bien, union et repos » de toutes les Églises. » C'est à quoi aboutit enfin la fausse délicatesse de Messieurs de la religion prétendue réformée. Ils nous ont tant de fois reproché comme une faiblesse, cette soumission que nous avons pour les jugements de l'Église, qui n'est, disent-ils, qu'une société d'hommes sujets à faillir; et cependant étant assemblés en corps dans un synode national, qui représentait toutes les Églises prétendues réformées de France, ils n'ont pas craint de mettre leur foi en compromis entre les mains de quatre hommes, avec un si grand abandonnement de leurs propres sentiments, qu'ils leur ont donné plein pouvoir de changer la même confession de foi, qu'ils proposent encore aujourd'hui à tout le monde chrétien comme une confesion de foi, qui ne contient autre chose que la pure parole de Dieu, et pour laquelle ils ont dit, en la présentant à nos rois, qu'une infinité de personnes étaient prêtes à répandre leur sang. Je laisse au sage lecteur à faire ses réflexions sur le décret de ce synode; et j'achève d'expliquer en un mot les sentiments de l'Église.

XXI. L'autorité du saint-siége et l'Episcopat.

Le Fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une, et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la primauté de saint Pierre, pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnaissons cette même primauté dans les successeurs du Prince des apôtres; auxquels on doit, pour cette raison, la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles.

Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les écoles, quoique les ministres ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse, il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique. Il suffit de reconnaître un chef établi de Dieu, pour conduire tout le troupeau dans ses voies; ce que feront toujours volontiers ceux qui aiment la concorde des frères et l'unanimité ecclésiastique.

Et certes, si les auteurs de la Réformation prétendue eussent aimé l'unité, ils n'auraient ni aboli le gouvernement épiscopal, qui est établi par Jésus-Christ même, et que l'on voit en vigueur dès le temps des apôtres, ni méprisé l'autorité de la chaire de saint Pierre, qui a un fondement si certain dans l'Évangile, et une suite si évidente dans la tradition : mais plutôt ils auraient conservé soigneusement, et l'autorité de l'épiscopat, qui établit l'unité dans les églises particulières, et la primauté du siége de saint Pierre, qui est le centre commun de toute l'unité catholique.

XXII. Conclusion de ce Traité.

Telle est l'exposition de la doctrine catholique, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que Messieurs de la religion prétendue réformée ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité, seront disposés, par cette lecture, à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Eglise est établie; et reconnaîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ces articles ne renverse les fondements du salut.

Si quelqu'un trouve à propos de répondre à ce traité, il est prié de considérer, que, pour avancer quelque chose, il ne faut pas qu'il entreprenne de réfuter la doctrine qu'il contient, puisque j'ai eu dessein de la proposer seulement, sans en faire la preuve; et que si en certains endroits j'ai touché quelques-unes des raisons qui l'établissent, c'est à cause que la connaissance des raisons principales d'une doctrine fait souvent une partie nécessaire de son exposition.

Ce serait aussi s'écarter du dessein de ce traité, que d'examiner les différents moyens dont les théologiens catholiques se sont servis pour établir ou pour éclaircir la doctrine du concile de Trente, et les diverses conséquences que les docteurs particuliers en ont tirées. Pour dire sur ce traité quel-

que chose de solide, et qui aille au but, il faut, ou par des actes que l'Eglise se soit obligée de recevoir, prouver que sa foi n'est pas ici fidèlement exposée; ou montrer que cette explication laisse toutes les objections dans leur force, et toutes les disputes en leur entier; ou enfin faire voir précisément en quoi cette doctrine renverse les fondements de la foi.

REMARQUE

SUR LE LIVRE DE L'EXPOSITION (1).

Je n'aurais rien à remarquer sur cet ouvrage, ni sur l'*Avertissement*, qui a été mis à la tête de la seconde édition, avec les approbations; si les Protestants n'avaient affecté de relever depuis peu dans leurs journaux ce que quelques-uns d'eux avaient avancé, qu'il y avait eu une première édition de ce livre fort différente des autres et que j'avais supprimée : ce qui est très-faux.

Ce petit livre fut d'abord donné manuscrit à quelques personnes particulières, et il s'en répandit plusieurs copies. Lorsqu'il le fallut imprimer, de peur qu'il ne s'altérât, et aussi pour une plus grande utilité, je résolus de le communiquer, non-seulement aux prélats qui l'ont honoré de leur approbation, mais encore à plusieurs personnes savantes, pour profiter de leurs avis, et me réduire, tant dans les choses que dans les expressions, à la précision que demandait un ouvrage de cette nature. C'est ce qui me fit résoudre à en faire imprimer un certain nombre, pour mettre entre les mains de ceux que je faisais mes censeurs. La petitesse du livre rendait cela fort aisé; et c'était un soulagement pour

---

(1) A la fin de son VIe AVERTISSEMENT AUX PROTESTANTS, imprimé en 1691, Bossuet a inséré (*pag.* 828 *et suiv.*), sous le titre de *Revue*, des remarques, corrections et additions à faire dans plusieurs ouvrages qu'il avait publiés précédemment. C'est de là qu'est tirée cette *Remarque sur l'Exposition* (*Édit. de Versailles.*)

ceux dont je demandais les avis. Le plus grand nombre de ces imprimés m'est revenu ; et je les ai encore, notés de la main de ces examinateurs, que j'avais choisis, ou de la mienne, tant en marge que dans le texte. Il y a deux ou trois de ces exemplaires qui ne m'ont point été rendus : aussi ne me suis-je pas mis fort en peine de les retirer. Messieurs de la religion prétendue réformée, qui se plaisent assez à chercher de la finesse et du mystère dans ce qui vient de nous, ont pris de là occasion de débiter que c'était là une édition que j'avais supprimée ; quoique ce ne fût qu'une impression qui devait être particulière comme on vient de voir, et qui en effet l'a tellement été, que mes adversaires n'en rapportent qu'un seul exemplaire, tiré, à ce qu'ils disent, de la prétendue bibliothèque de feu M. de Turenne, à qui cette impression ne fut point cachée, pour les raisons que tout le monde peut savoir.

Voilà tout le fondement de cette édition prétendue. On a embelli la fable de plusieurs inventions, en supposant que cet ouvrage avait été extrêmement concerté, et en France, et avec Rome, et même que cette impression avait été portée à la Sorbonne, qui, au lieu d'y donner son approbation, y avait changé beaucoup de choses : d'où l'on a voulu conclure que j'avais varié moi-même dans ma foi, moi qui accusais les autres de variations. Mais premièrement, tout cela est faux. Secondement, quand il serait vrai, au fond il n'importerait en rien.

Premièrement donc, cela n'est pas. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu autre concert que celui qu'on vient de voir, ni qu'on ait consulté la Sorbonne, ni qu'elle ait pris aucune connaissance de ce livre, ni que j'aie eu besoin de l'approbation de cette célèbre compagnie. En général, elle sait ce qu'elle doit aux évêques, qui sont, par leur caractère, les vrais docteurs de l'Eglise ; et en particulier, il est public que ma doctrine, que j'ai prise dans son sein, ne lui a jamais été suspecte, ni quand j'ai été dans ses assemblées simple docteur, ni quand j'ai été élevé, quoique indigne, à un plus haut ministère. Ainsi, tout ce qu'on dit de l'examen de ce corps, ou même de ses censures, est une pure illusion, autrement les registres en feraient foi : on n'en produit rien, et je ne m'expose-

rais pas à mentir à la face du soleil, sur une chose où il y aurait cinq cents témoins contre moi si j'en imposais au public.

C'est donc déjà une évidente calomnie que cette prétendue censure ou repréhension de la Sorbonne, comme on voudra l'appeler. Le reste n'est pas plus véritable. Toutes les petites corrections qui ont été faites dans mon EXPOSITION, se sont faites par moi-même, sur les avis de mes amis, et, pour la plupart, sur mes propres réflexions. Au reste, ceux qui voudront examiner les changements qu'on m'objecte, n'ont qu'à consulter le propre exemplaire qu'on m'oppose, entre les mains de ceux qui s'en sont servis; ils verront que ces changements ne regardent que l'expression et la netteté du style, et ils demeureront d'accord qu'il n'y a non plus de conséquence à tirer des corrections de cet imprimé, que de celles que j'aurais faites sur mon manuscrit, dont il tenait lieu.

Mais, après tout, supposé qu'il y eût eu quelque correction digne de remarque, au lieu que toutes celles qu'on a rapportées ne méritaient même pas qu'on les relevât, quand a-t-il été défendu à un particulier de se corriger soi-même, et de profiter des réflexions de ses amis, ou des siennes? Il est vrai qu'il est honteux de varier sur l'exposition de sa croyance dans les actes qu'on a dressés, examinés, publiés, avec toutes les formalités nécessaires, pour servir de règle aux peuples : mais il n'y a rien de semblable dans mon EXPOSITION : c'est en la forme où elle est que je l'ai donnée au public, et qu'elle a reçu l'approbation de tant de savants cardinaux et évêques, de tant de docteurs, de tout le Clergé de France, et du Pape même. C'est en cette forme que les Protestants l'ont trouvée pleine des adoucissements, ou plutôt des relâchements qu'ils y ont voulu remarquer; et cela étant posé pour indubitable, comme d'ailleurs il est certain que ma doctrine est demeurée en tous ses points irrépréhensible parmi les Catholiques, elle sera un monument éternel des calomnies dont les Protestants ont tâché de défigurer celle de l'Église; et on ne doutera point qu'on ne puisse être très-bon catholique en suivant cette EXPOSITION, puisque je suis avec elle depuis vingt ans dans l'épiscopat, sans que ma foi soit suspecte à qui que ce soit.

LETTRES

RELATIVES A L'EXPOSITION.

LETTRE A M.***

Bossuet répond à une difficulté proposée par un Protestant, en faveur de sa religion. Il la détruit par les principes établis dans l'*Exposition de la Doctrine catholique, etc.*, et tire de l'aveu des Protestants des conséquences invincibles contre eux (1).

Assurément, Monsieur, celui dont vous m'avez montré la lettre, est un homme de très-bon esprit; et les principes de

---

(1) Les Protestants ont publié cette lettre dans un volume qui a pour titre : *Lettre de M. l'Évêque de Condom, avec la réponse de M. Dubourdieu le fils, Ministre à Montpellier. A Cologne,* 1682. Nous ne donnons point ici la réponse du Ministre Dubourdieu, parce qu'elle contient près de cent pages d'impression, et que Bossuet n'a pas cru qu'elle demandât de sa part une réplique. Nous nous bornerons à un extrait de la lettre que le ministre écrivit à M. de Saussan, conseiller à la cour des aides de Montpellier, à qui il adressa cette réponse. Le lecteur y verra l'idée que les Protestants avaient du mérite de Bossuet, et la considération qu'ils lui portaient.

« Je vous dirai franchement, écrit Dubourdieu, que les manières honnêtes et chrétiennes, par lesquelles M. de Meaux se distingue de ses confrères, ont beaucoup contribué à vaincre la répugnance que j'ai pour tout ce qui s'appelle dispute. Car, si vous y prenez garde, ce prélat n'emploie que des voies évangéliques pour nous persuader sa religion : il prêche, il compose des livres, il fait des lettres et travaille à nous faire quitter notre créance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. Nous devons avoir de la reconnaissance pour les soins charitables de ce grand prélat, et examiner ses ouvrages sans préoccupation, comme venant d'un cœur qui nous aime et qui souhaite notre salut. Si ses raisons sont bonnes, nous devons rentrer dans son Église, sans qu'aucune considération humaine nous arrête. Si nos raisons sont meilleures, nous devons les lui proposer, et aimer toujours notre religion, sans qu'aucune considération humaine soit capable de nous débaucher. Il ne voudrait pas, sans doute, que nous changeassions de religion

vertu que je vois en lui, me font désirer avec ardeur qu'il en fasse l'application à un meilleur sujet qu'à une religion comme la sienne.

Il semble que ce qui le frappe le plus est une raison que M. Daillé a mise en grande vogue parmi Messieurs de la religion prétendue réformée. Cette raison est que tous les articles dont ils composent leur créance sont approuvés parmi nous; d'où il résulte que leur religion ne faisant qu'une partie de la nôtre, et encore la partie la plus essentielle, nous ne pouvons les accuser de rien croire qui ne soit orthodoxe. Voilà les termes dont M. votre parent se sert pour expliquer ce raisonnement. Il est spécieux, il est plausible : mais s'il fait un peu de réflexion sur les réponses que nous avons à y faire, il connaîtra combien il est vain.

Premièrement, il est aisé de lui faire voir que les Sociniens font un raisonnement semblable au sien, et que leur raisonnement n'en est pas moins faux.

Un Socinien peut dire aux prétendus Réformés tout ce que les prétendus Réformés nous disent. Vous croyez tout ce que je crois, dit le Socinien. Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu, Père de Jésus-Christ et Créateur de l'Univers; vous le croyez. Je crois que le Christ qu'il a envoyé est homme; vous le croyez. Je crois que cet homme est uni à Dieu par une parfaite conformité de pensées et de désirs; vous le croyez. Vous croyez donc ce que je crois : il est vrai que vous croyez des choses que je ne crois pas. Ainsi ma religion ne fait qu'une partie de la vôtre; et vous ne pouvez m'accuser de rien croire qui ne soit orthodoxe, puisque vous croyez tout ce que je crois.

» contre la conviction de notre conscience et les lumières de notre raison. Il » sait que la persuasion et l'évidence sont les seules clés qui ouvrent les » cœurs; il sait qu'autrement on peut faire des hypocrites, mais que l'on ne » fera jamais de bons chrétiens : il sait que les conversions que l'on fait » par une autre voie sont des invasions, et non pas de légitimes conquêtes. » Aussi les intentions droites et pures de ce grand homme, jointes au ressen- » timent que j'ai de vos faveurs, m'ont déterminé à vous envoyer les ré- » flexions que j'ai faites sur la lettre que vous m'avez donnée. » (*Édit. de Déforis.*)

Que dira votre parent, Monsieur, à ce raisonnement des Sociniens? Il ne sera pas sans réponse, je le sais bien; et la réponse sera bonne : mais je me servirai de sa réponse contre lui-même.

Il dira aux Sociniens : Vous croyez une partie de ce que je crois; et je ne puis accuser de faux ce que vous croyez avec moi : mais je prétends qu'il faut croire non pas une partie, mais tout ce que crois; parce que tout ce que je crois a été révélé de Dieu, et que ce n'est pas assez de ne croire qu'une partie de ce que Dieu a révélé.

Voilà une très-bonne raison; et c'est la même dont nous nous servons pour détruire l'objection des prétendus Réformés. Votre religion, leur disons-nous, ne sera, si vous voulez, qu'une partie de la nôtre : mais si, parmi les articles de notre religion que vous laissez, il y en a un seul qui soit clairement révélé de Dieu, vous êtes perdus, par la même raison qui perd le Socinien.

Sur cela il faudra entrer en dispute, si le point de la réalité; si l'imposition des mains qui donne le Saint-Esprit, et que nous appelons la Confirmation; si l'Extrême-Onction, si bien expliquée par l'apôtre saint Jacques; si le pouvoir de remettre et de pardonner les péchés dans le tribunal de la pénitence; si l'obligation (de se conformer à) ce que les apôtres ont laissé à l'Église, tant de vive voix que par écrit; si l'infaillibilité et l'indéfectibilité de l'Église; si tant d'autres choses aussi importantes, que nous croyons révélées de Dieu même par son Écriture, et que les prétendus Réformés ne veulent pas recevoir, sont telles que nous les croyons. Ainsi l'argument de M. N*** se trouvera fort défectueux, puisqu'il laisse toutes ces questions en leur entier.

Secondement, il n'est pas vrai que nous croyions tout ce que croient MM. les prétendus Réformés. Ils croient, par exemple, que l'état de l'Église peut être interrompu, qu'elle peut tomber en ruine, qu'elle peut se tromper, qu'elle peut cesser d'être visible : et nous croyons que toutes ces choses sont directement contraires, non-seulement aux vérités révélées de Dieu, mais aux vérités fondamentales, et à ces articles du Symbole : « Je crois au Saint-Esprit,

» la sainte Église universelle, la communion des saints, etc. »

Ils s'abusent donc, quand ils pensent que nous ne les accusons pas de nier les points fondamentaux : car en voilà un que nous les accusons de nier; et la preuve que nous en donnerions serait bientôt établie : mais ce n'est pas de quoi il s'agit; nous ne sommes pas ici à traiter le fond : nous sommes à examiner ce qu'ils peuvent tirer de notre aveu. Vous voyez qu'ils n'en peuvent rien tirer; et je crois M. N*** si raisonnable, qu'il en conviendra aisément, si peu qu'il y fasse de réflexion.

Mais s'ils ne peuvent rien tirer de notre aveu, ce que nous tirons du leur est invincible. Ils disent que leurs articles positifs comprennent tous les articles fondamentaux de la religion : ils disent tous les articles positifs, encore qu'ils ne veulent pas croire tous les nôtres : il est donc vrai, selon eux, que nous croyons tous les articles fondamentaux de la religion. Allons plus avant. Il est certain, selon eux, que qui croit tous les articles fondamentaux de la religion est dans la voix du salut, encore qu'il erre dans d'autres points non fondamentaux : or, nous croyons, selon eux, tous les articles fondamentaux : donc quand ils nous auraient convaincus d'erreur en quelques points, nous ne laisserions pas, selon leurs principes, d'être dans la voie du salut.

Voilà l'argument que j'ai fait dans mon livre de l'Exposition. Si M. N*** prend la peine de voir l'article II de ce Traité, il y trouvera ce raisonnement, et rien davantage.

Quant à ce qu'il dit, que peu s'en faut que je n'avoue que les articles qui demeurent en contestation parmi nous ne sont pas nécessaires, je ne sais où il a appris cela; car assurément je n'ai rien dit qui y tende : rien n'est plus éloigné ni de mes paroles ni de ma pensée. A Dieu ne plaise, par exemple, que je pense que l'on puisse croire, sans renverser tous les fondements de la foi, ce que Messieurs de la religion prétendue réformée croient de l'Église; qu'elle peut disparaître, être interrompue, défaillir, tomber dans l'erreur. Je ne crois rien de plus nécessaire ni de plus essentiel que la doctrine contraire. Je crois que qui nie cette doctrine de l'infaillibilité et de l'indéfectibilité de l'Église, nie directement un article

du Symbole, et renverse le fondement de tous les autres. Si M. N***, qui me fait l'honneur de citer mon livre, prend la peine d'en lire les articles XVIII, XIX et XX, il verra que c'est tout détruire, même selon les principes de sa religion, que de douter tant soit peu de l'autorité des décisions de l'Église.

Mais pour nous tenir à l'argument qu'il a voulu tirer contre nous de notre aveu, il peut voir présentement combien il est vain. Quant à celui que j'ai fait sur les principes dont il convient, il est invincible.

Je le repète encore une fois : ceux de la religion demeurent d'accord que nous croyons tous les fondements de la foi : ceux de la religion demeurent d'accord que qui croit tous ces fondements est en la voie du salut : donc ceux de la religion ne peuvent nier que nous n'y soyons.

M. N*** dira-t-il que nous ne recevons pas tous les articles fondamentaux? il ne peut le dire, puisqu'il soutient que nous croyons tout ce qu'il croit.

Dira-t-il qu'il ne suffise pas pour le salut de croire tous ces fondements? Cela est contraire aux principes de sa religion, où on reçoit à la Cène, et au salut par conséquent, les Luthériens, nonobstant la créance de la réalité. C'est une doctrine constante parmi eux, que les erreurs moins essentielles, quand le fondement est entier, sont *la paille et le bois*, dont parle l'apôtre (*I. Cor.* III. 12.) *,bâtis sur les fondements*, qui n'empêchent pas qu'on ne *soit sauvé comme par le feu*. Il suffit donc, selon eux, pour le salut de croire les fondements.

Dira-t-il que ces fondements ne suffisent pas pour nous sauver, parce que nous les détruisons par des conséquences? Qu'il prenne la peine de lire l'article II de mon EXPOSITION ; il verra cette objection détruite par une preuve invincible, et par les propres principes de M. Daillé, qui enseigne qu'une conséquence ne peut pas être imputée à celui qui la nie.

Il doit donc tenir pour constant que la voie du salut nous est ouverte. Il demeure d'accord que si cela est, il faut venir à nous : il ne doit plus hésiter; il faut qu'il vienne.

La simplicité qu'il loue tant dans sa religion ne le doit pas retenir. Sa religion n'est effet que trop simple; mais elle ne l'est pas tant que celle des Sociniens, que celle des Indépen-

dants, que celle des Trembleurs. Tous ces gens-là se glorifient de leur simplicité : ils se vantent tous de ne rien croire que le Symbole des apôtres. C'est de peur de violer cette simplicité, qu'ils ne veulent ajouter à ce Symbole ni la consubstantialité des Pères de Nicée, ni la doctrine du péché originel, ni celle de la grâce chrétienne, ni celle de la rédemption et de la satisfaction de Jésus-Christ. Ils comptent comme une partie de la simplicité, de n'avoir point parmi eux cette subordination de colloques et de synodes, ni tant de lois ecclésiastiques, qui se voient dans la discipline des prétendus Réformés, en France, en Allemagne et en Angleterre. Il y a une mauvaise simplicité, qui ne laisse point d'avoir ses charmes; mais ce sont des charmes trompeurs. M. N*** pourra remarquer la simplicité de notre doctrine dans mon livre de l'Exposition, et dans l'Avertissement que j'ai mis à la tête de la dernière édition que j'en ai fait faire : il pourra remarquer une véritable et pure simplicité dans les raisonnements que je viens de lui proposer. Qu'y a-t-il de plus simple, que ce qui s'achève en trois mots, de l'aveu des adversaires? Quand Dieu permet qu'on tombe d'accord de choses si essentielles, et dont les conséquences sont si grandes, c'est une grâce admirable; c'est qu'il veut diminuer les difficultés : il montre un chemin abrégé, pour empêcher qu'on ne s'égare en passant par beaucoup de sentiers et de détours. Il faut suivre, il faut marcher; autrement la lumière se retire, et on demeure dans les ténèbres.

LETTRE DU P. SHIRBURNE,

SUPÉRIEUR DES BÉNÉDICTINS ANGLAIS.

Il demande à Bossuet des éclaircissements au sujet du livre de l'*Exposition*.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu une lettre depuis peu d'un de nos Pères en Angleterre, qui me mande qu'il a traduit en anglais le livre

composé par votre Grandeur, de *l'Exposition de la Foi catholique*, etc. La traduction est si bien reçue, qu'en trois mois de temps on en a débité plus de cinq mille copies ; et à présent, le libraire le réimprime pour la troisième fois. Mais il est nécessaire de donner quelque avertissement pour servir de réponse aux objections d'un ministre, qui a fait des remarques malicieuses sur l'ouvrage de votre Grandeur, selon qu'il est marqué dans ce papier. C'est pourquoi je la supplie très-humblement de nous instruire de ce que nous y pouvons répondre ; et elle obligera très-particulièrement,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

F. J. SHIRBURNE, *supér. des bénéd. angl.*

A Paris, 3 avril 1686.

COPIE D'UNE LETTRE ÉCRITE EN ANGLAIS,

PAR LE P. JOHNSTON, BÉNÉDICTIN ANGLAIS, DE LA CHAPELLE DU ROI, ADRESSÉE AU R. P. SHIRBURNE.

Il rapporte plusieurs allégations des Protestants contre le livre de l'*Exposition*.

Je vous enverrai au plus tôt par mademoiselle Harris, deux de mes traductions anglaises du livre de Monseigneur de Meaux, qui a pour titre, *l'Exposition de la foi*, etc. Une troisième édition est présentement chez l'imprimeur. Je vous enverrai aussi un livre qui entreprend de le réfuter par manière d'une Exposition de la Doctrine de l'Église d'Angleterre. Mais dans la préface, je rencontre quelques matières de fait, auxquelles je ne pourrai pas facilement répondre sans quelque assistance, soit de la part de Monseigneur même, ou de quelques-uns parmi vous.

Premièrement, il dit que la Sorbonne n'a pas voulu approuver le livre, et que même la première édition était entièrement supprimée, parce que les docteurs de Sorbonne y trouvaient à redire, et qu'une seconde impression a été imposée au monde comme la première.

Secondement, qu'il y avait une réponse écrite par M. M***, qui n'a pas été publiée.

Troisièmement, que les doctrines qui s'y trouvent respectivement, ont été combattues par des Catholiques, nonobstant toutes les approbations, savoir les prières explicites aux saints avec un *Ora pro nobis*, par le P. Crasset, jésuite, dans son livre intitulé, *la véritable Dévotion envers la sainte Vierge :* et l'honneur dû aux images, par le cardinal Capisucchi, dans ses controverses.

Quatrièmement, que M. Imbert, prêtre et docteur en théologie, dans l'université de Bordeaux, était accusé et suspendu par le moyen des Pères de la mission, à cause qu'il condamnait ces deux propositions comme fausses et idolâtres : 1° que la croix devait être adorée de même manière que Jésus-Christ dans le saint sacrement : 2° que nous devons adorer la croix avec Jésus-Christ de même manière que la nature humaine avec la divine; et cela nonobstant qu'il alléguait *l'Exposition de la foi* de Monseigneur de Meaux.

Cinquièmement, il avance que Monseigneur de Meaux a été très-fertile à produire de nouveaux livres, mais qu'il ne répondait pas à ce qui s'écrivait à l'encontre; ce qu'il attribue à l'incapacité qu'ils ont à être soutenus.

Sixièmement, il fait un sommaire de quelques-uns des passages, corrigés dans la seconde édition, ou même laissés, avec des remarques sur les motifs de ceci : et conclut, en faisant récit comme M. de Witte, pasteur et doyen de Sainte-Marie de Malines, était condamné le 8 juillet dernier, par l'université de Louvain, par les brigues de l'internonce, et le Pape, pour avoir enseigné des doctrines scandaleuses et pernicieuses, lesquelles il protestait être tout à fait conformes à celles de Monseigneur de Meaux.

Pour ce qui regarde ces matières de fait, si vous avez la bonté d'en faire faire quelque recherche, ce nous serait une

obligation, et pourrait faire beaucoup de bien. On a trouvé à propos qu'il y eût quelque réplique à ces censures, ajoutées en facon d'appendix à cette troisième impression, pour la justifier être notre véritable doctrine qui s'y expose, et dissiper ces fausses nuées.

Je vous supplie, encore une fois, de me donner des réponses à ces matières de fait, et me les fournir au plus tôt, avec d'autres remarques selon que vous trouverez à propos, et vous obligerez votre très-humble, etc.

A Londres, 15 mars 1686.

RÉPONSE DE BOSSUET AU PÈRE SHIRBURNE,

SUR LES OBJECTIONS D'UN MINISTRE ANGLAIS, CONTRE LE LIVRE DE L'EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Il ne me sera pas difficile de répondre à votre lettre du 3, ni de satisfaire aux objections de fait qu'on vous envoie d'Angleterre contre mon Exposition de la Doctrine catholique. Le Ministre anglais qui l'a réfutée, et dont vous m'envoyez les objections, n'a fait que ramasser des contes que nos Huguenots ont voulu débiter ici, et qui sont tombés d'eux-mêmes, sans que j'aie eu besoin de me donner la peine de les combattre.

Cet auteur dit premièrement, que la Sorbonne n'a pas voulu donner son approbation à mon livre. Mais tout le monde sait ici que je n'ai jamais seulement songé à la demander.

La Sorbonne n'a pas accoutumé d'approuver des livres en corps. Quand elle en approuverait, je n'aurais eu aucun besoin de son approbation, ayant celle de tant d'évêques, et étant évêque moi-même. Cette vénérable compagnie sait trop ce qu'elle doit aux évêques, qui sont naturellement par leur

caractère les vrais docteurs de l'Église, pour croire qu'ils aient besoin de l'approbation de ses docteurs : joint que la plupart des évêques qui ont approuvé mon livre, sont du corps de la Sorbonne, et moi-même je tiens à honneur d'en être aussi. C'est une grande faiblesse de me demander que j'aie à produire l'approbation de la Sorbonne, pendant qu'on voit dans mon livre celle de tant de savants évêques, celle de tout le Clergé de France, dans l'assemblée de 1682, et celle du Pape même.

Vous voyez par là, mon révérend Père, que c'est une fausseté toute visible de dire qu'on ait supprimé la première édition de mon livre, de peur que les docteurs de Sorbonne n'y trouvassent à redire. Je n'en ai jamais publié, ni fait faire d'édition, que celle qui est entre les mains de tout le monde, à laquelle je n'ai jamais ni ôté ni diminué une syllabe : et je n'ai jamais appréhendé qu'aucun docteur catholique y pût rien reprendre. Voilà ce qui regarde la première objection de l'auteur anglais.

Ce qu'il ajoute, en second lieu, qu'un Catholique, dont il désigne le nom par une lettre capitale, avait écrit contre moi : quand cela serait, ce serait tant pis pour ce mauvais Catholique ; mais c'est, comme le reste, un conte fait à plaisir. C'est en vain que nos Huguenots l'ont voulu débiter ici : jamais personne n'a ouï parler de ce Catholique : ils ne l'ont jamais pu nommer ; et tout le monde s'est moqué d'eux.

En troisième lieu, on dit que le Père Crasset, jésuite, a combattu ma doctrine dans un livre intitulé : *La véritable Dévotion envers la sainte Vierge*. Je n'ai pas lu ce livre ; mais je n'ai jamais ouï dire qu'il y eût rien contre moi, et ce Père serait bien fâché que je le crusse.

Pour le cardinal Capisucchi, loin d'être contraire à la doctrine que j'ai enseignée, on trouvera son approbation expresse parmi celles que j'ai rapportées dans l'édition de l'Exposition de la foi, de l'an 1679 : et c'est lui qui, comme maître du sacré Palais, permit l'an 1675 l'impression qui se fit alors à la Congrégation *de Propaganda Fide*, de la version italienne de ce livre. Voilà ceux que les adversaires pensent m'opposer.

Quant à ce M. Imbert, et à M. le Pasteur de Sainte-Marie de Malines, qu'on prétend avoir été condamnés, encore qu'ils alléguassent mon exposition pour garant de leur doctrine, c'est à savoir s'ils l'alléguaient à tort ou à droit : et des faits avancés en l'air, ne méritent pas qu'on s'en informe davantage.

Mais puisqu'on désire d'en être informé, je vous dirai que cet Imbert est un homme sans nom comme sans savoir, qui crut justifier ses extravagances devant M. l'archevêque de Bordeaux son supérieur, en nommant mon Exposition à ce prélat, qui en a souscrit l'approbation dans l'assemblée de 1682. Mais tout le monde vit bien que le ciel n'est pas plus loin de la terre, que ma doctrine l'était de ce qu'avait avancé cet emporté. Au reste, jamais Catholique n'a songé qu'il fallût rendre à la croix le même honneur qu'on rend à Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ni que la croix avec Jésus-Christ dût être adorée de la même manière que la nature humaine avec la divine en la personne du Fils de Dieu. Et quand cet homme se vante d'être condamné pour avoir nié ces erreurs, que personne ne soutint jamais, il montre autant de malice que d'ignorance.

Pour le Pasteur de Sainte-Marie de Malines, qu'on dit être un homme de mérite, j'ai vu un petit imprimé de lui intitulé, *Motivum juris;* où il avance que le Pape est dans l'Église, ce que le président est dans un conseil, et le premier échevin ou le bourguemestre, comme on l'appelle dans les Pays-Bas, dans la compagnie des échevins; chose très-éloignée de l'Exposition, où je reconnais le Pape comme un chef établi de Dieu, à qui on doit soumission et obéissance. Si donc la faculté de Louvain a censuré cet écrit, je ne prends point de part dans cette dispute. Et d'ailleurs mon Exposition est si peu rejetée dans les Pays-Bas, qu'au contraire elle y paraît imprimée à Anvers en langue flamande, avec toutes les marques de l'autorité publique, tant ecclésiastique que séculière.

Pour ces prétendus passages qu'on prétend que j'ai corrigés dans une seconde édition, de peur de fâcher la Sorbonne, c'est, comme vous voyez, un conte en l'air : et je répète que je n'ai ni publié, ni avoué, ni fait faire aucune édition de

mon ouvrage que celle que l'on connaît, où je n'ai jamais rien changé.

Il est vrai que comme ce petit traité fut donné d'abord écrit à la main, pour servir à l'instruction de quelques personnes particulières, et qu'il s'en répandit plusieurs copies, on le fit imprimer sans ordre et sans ma participation. Personne n'en improuva la doctrine : et moi-même, sans y rien changer que quelque chose de nulle importance, seulement pour l'ordre et pour une plus grande netteté du discours et du style, je le fis imprimer comme on l'a vu. Si là-dessus on veut croire que j'ai été en quelque sorte contraire à moi-même, c'est être de trop facile croyance.

La dernière objection que me fait le ministre anglais, c'est que je suis assez fertile à faire de nouveaux livres ; mais que je ne réponds pas à ce qu'on écrit contre mes ouvrages : d'où il conclut que je reconnais qu'on ne peut pas les défendre. Il est vrai que j'ai fait trois petits traités de controverse, dont l'un est celui de l'Exposition. Sur celui-là, comme on objectait principalement que j'avais adouci et déguisé la doctrine catholique, la meilleure réponse que je pouvais faire était de rapporter les attestations qui me venaient naturellement de tous les côtés de l'Europe, et celle du Pape même, réitérée par deux fois. Cette réponse est sans répartie ; et j'ai dit ce qu'il fallait sur ce sujet-là, dans un avertissement que j'ai mis à la tête de l'édition de 1679.

Si le Père qui vous a envoyé les objections du Ministre anglais n'a pas connaissance de cet avertissement, je vous prie de le prendre chez Cramoisi, en vertu de l'ordre que vous trouverez dans ce paquet, et de l'envoyer à ce Père, comme il a été imprimé en 1686, parce que j'ai ajouté dans cette édition l'approbation du Clergé de France, et une seconde approbation très-authentique du Pape.

Que si ce Père veut prendre la peine de joindre à la traduction de l'Exposition, celle de cet avertissement et des approbations qui y sont jointes, il rendra son travail plus profitable au public, et il fermera la bouche aux contredisants.

Quant aux deux autres petits traités que j'ai composés sur la controverse, l'un est sur *la Communion sous les deux es-*

pèces; et l'autre, c'est ma *Conférence avec M. Claude,* ministre de Charenton, sur l'autorité de l'Église, avec des réflexions sur les réponses de ce ministre.

Dans ces traités, je tâche de prévoir les objections principales, et d'y donner des réponses dont les gens sensés soient contents. Après cela, de multiplier les disputes, et de composer livres sur livres, pour embrouiller les questions, et en faire perdre la piste ; ni la charité ne me le demande, ni mes occupations ne me le permettent.

Vous pouvez envoyer cette lettre en Angleterre : le révérend Père qui a désiré ces éclaircissements, en prendra ce qu'il trouvera convenable. S'il trouve qu'il soit utile de dire qu'il a appris de moi-même ce qui regarde ces faits et mes intentions, il le peut ; et il peut aussi assurer sans crainte qu'il n'y a rien qui ne soit public et certain.

Je lui suis très-obligé de ses travaux : s'il désire quelque autre chose de moi, je le ferai avec joie. Donnez-moi les occasions de servir votre sainte communauté, que j'honore il y a longtemps, et suis avec beaucoup de sincérité,

Mon révérend Père,

Votre bien humble, et très-obéissant serviteur,

† J. BÉNIGNE, *Évêque de Meaux.*

A Meaux, ce 6 avril 1686.

—

LETTRE DU P. JOHNSTON,

AUTEUR DE LA VERSION ANGLAISE DE L'EXPOSITION,

A M. L'ÉVÊQUE DE MEAUX.

Il remercie ce Prélat des éclaircissements qu'il lui avait donnés, pour le mettre en état de répondre aux objections du Ministre anglais; et lui propose encore quelques autres difficultés formées par les Protestants.

MONSEIGNEUR,

J'espère que vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous écrire ; c'est pour vous remercier de la réponse que vous m'avez fait envoyer aux objections du Ministre anglais. Je suis persuadé qu'elle donnera une ample satisfaction à tous ceux qui ont tant soit peu d'intégrité; mais pour les autres, qui sont en trop grand nombre, rien ne les peut convaincre.

Tous les Catholiques ici, et les Protestants même qui ne sont pas trop opiniâtres, ont une fort grande estime de votre livre de l'Exposition. Après l'avoir traduite avec l'Avertissement, je ne l'osais pas publier sans demander permission au Roi, parce que j'entendais qu'il ne voulait pas permettre les controverses : mais il a donné très-volontiers cette permission, témoignant qu'il avait lu ce livre, et qu'il attendait beaucoup de bien d'un tel ouvrage; et ordonna, après trois impressions, quand je lui dis qu'il y avait une seconde approbation du Pape, et celle de l'assemblée générale du Clergé de France, de mettre dans le titre : *Publié par son ordre.*

C'est pourquoi nos Ministres ici, à l'exemple de ceux de France, tâchent de tout leur possible de persuader le monde, que l'Exposition ne contient pas la véritable doctrine de l'Église. J'espère en peu de jours publier une réponse à leurs objections, dans laquelle j'insèrerai votre lettre. Ils font courir le bruit que si on nie les matières de fait touchant la première impression, qu'ils produiront le livre même où la Sorbonne a marqué les endroits où la doctrine n'était pas

conforme à celle de l'Église ; qu'on a trouvé ce livre avec un manuscrit dans le cabinet de M. le maréchal de Tnrenne, dans lequel, comme aussi dans tous les autres manuscrits, il n'y avait pas, disent-ils, les chapitres de l'Eucharistie, de la tradition, de l'autorité du Pape ni de l'Église : ce qui leur fait croire que quoique cette Exposition était faite pour lui donner satisfaction, il y avait quelque autre adresse qui le faisait se rendre catholique.

Je vous remercie, Monseigneur, de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre Lettre pastorale. Nous l'avons trouvée ici tout d'un même esprit que les autres ouvrages de votre main : et parce que nous sommes persuadés qu'elle fera beaucoup de bien ici, je suis après à la faire imprimer en anglais.

J'ai été fort aise de voir là-dedans ce passage, que dans votre diocèse les Protestants, loin d'avoir souffert des tourments, n'en avaient pas seulement entendu parler, et que vous entendiez dire la même chose aux autres évêques. La raison en est, qu'il se vend ici en cachette, (mais pourtant il est assez commun) un petit livre publié par M. Claude, en Hollande, où il donne une relation des tourments que les Huguenots ont soufferts, et des cruautés des dragons pour les faire changer de religion. Et comme je vois que presque tout le monde ici croit cette relation être véritable, à cause du grand nombre de ceux de la religion prétendue réformée qui se sont enfuis de France, chacun avec quelque relation particulière des cruautés qu'on y exerce, pour exciter la compassion ; et parce qu'il ne se peut publier ici aucun livre touchant la religion, sans qu'on forme quelque réponse ; je ne doute pas qu'on en publie bientôt une contre votre Lettre pastorale, et qu'on ne tâche, à cause de cette expression, de persuader au peuple, qui ne veut pas croire qu'il n'y a pas autant de cruautés et une telle persécution, comme ils l'appellent, que vous n'avez pas dit la vérité, parce que je vois qu'ils osent en dire autant contre la doctrine de votre Exposition.

Nous attendons ici avec impatience une réponse à ce livre de M. Claude ; car il a fait plus de mal ici qu'on ne peut croire. Et s'il se publie ici quelques autres objections contre

vos livres, j'espère que vous me permettrez de demander votre secours pour y répondre. Je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble, etc.

FR. JOS. JOHNSTON.

A Londres, ce 6 mai 1686.

RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Je ne puis comprendre, mon révérend Père, quel avantage peuvent tirer les Ministres de tous les faits qu'ils allèguent contre mon Exposition. Il me paraît au contraire qu'ils tournent à l'avantage de ce livre; puisqu'on n'en peut raisonnablement conclure autre chose, sinon qu'il a été fait avec soin, qu'on a pesé toutes les syllabes, et qu'enfin on l'a fait paraître après un examen si exact, qu'aucun Catholique n'y trouve rien à redire; au contraire, il ne reçoit que des approbations.

Cet ouvrage a été fait à deux fois : je fis d'abord jusqu'à l'Eucharistie; je continuai ensuite le reste, J'envoyais le tout à M. de Turenne, à mesure que je le composais. Il donna des copies du commencement, il en a donné du tout; et il peut s'en être trouvé chez lui de parfaites et d'imparfaites. Je voudrais bien savoir qu'est-ce que tout cela fait à un ouvrage?

Je veux bien dire encore davantage, puisqu'on est si curieux de savoir ce qui regarde ce livre. Quand il fut question de le publier, j'en fis imprimer une douzaine d'exemplaires, ou environ, pour moi et pour ceux que je voulais consulter, principalement pour les prélats dont j'ai eu l'approbation. C'était pour donner lieu à un plus facile examen : et les copies n'ont jamais été destinées à voir le jour. J'ai profité des réflexions de mes amis et des miennes propres : j'ai mis l'ouvrage dans l'état où il a été vu par le public. Qu'y a-t-il là-dedans qui puisse nuire tant soit peu à ce traité? et tout cela

au contraire ne sert-il pas à recommander ma diligence?

Je ne serais nullement fâché quand on pourrait avoir trouvé chez M. de Turenne les remarques qu'on aura faites sur mon manuscrit, ou même sur cet imprimé particulier. On peut hardiment les faire imprimer : on verra qu'il ne s'agissait ni de rien d'important, ni qui mérite le moins du monde d'être relevé. Mais quand il s'agirait des choses de conséquence, a-t-on jamais trouvé mauvais qu'un homme consulte ses amis, qu'il fasse de nouvelles réflexions sur son ouvrage, qu'il s'explique, qu'il se restreigne, qu'il s'étende autant qu'il le faut pour se faire bien entendre, qu'il se corrige même s'il en est de besoin; que loin de vouloir toujours défendre ses propres pensées, il soit le premier à se censurer lui-même? En vérité, on est bien de loisir quand on recherche si curieusement, et qu'on prend peine à faire valoir des choses si vaines.

Quant à la Sorbonne, je vous ai déjà dit les raisons pour lesquelles on n'a jamais seulement songé à en demander l'approbation. Parmi ceux que j'ai consultés, il y avait des docteurs de Sorbonne très-savants, comme aussi des religieux très-éclairés. Après avoir eu les remarques de ces savants amis, j'ai pesé le tout; j'ai changé ou j'ai retenu ce qui m'a semblé le plus raisonnable. Il était bien aisé de prendre son parti, puisque je puis dire en vérité que jamais il ne s'est agi que de minuties. Comment des gens sérieux peuvent-ils s'amuser à de telles choses? Et après que tout le monde les a méprisées ici, quelle faiblesse de les aller relever en Angleterre! Un ouvrage est bien à l'épreuve, quand on est contraint d'avoir recours à de telles petitesses pour l'attaquer.

Pour ce qui regarde ma *Lettre pastorale*, et ce que j'y dis de la réunion des Protestants dans mon diocèse; cela est exactement véritable. Ni chez moi, ni bien loin aux environs, on n'a pas seulement entendu parler de ce qui s'appelle tourments. Je ne réponds pas de ce qui peut être arrivé dans les provinces éloignées, où on n'aura pu réprimer partout la licence du soldat. Pour ce qui est de ce que j'ai vu, et de ce qui s'est passé dans mon diocèse, il est vrai que tout s'est fait paisiblement, sans aucun logement de gens de guerre, et sans qu'aucun ait souffert de violence, ni dans sa personne,

ni dans ses biens. La réunion n'en a pas été moins universelle. Nous travaillons présentement à instruire ceux qui ne le sont pas encore assez : et on ne force personne à recevoir les saints Sacrements. On supporte les infirmes en patience; on les prêche, on les instruit; on prie pour eux en particulier et en public : et on attend le moment de Celui qui seul peut changer les cœurs.

J'espère vous envoyer bientôt la seconde édition de mon *Traité de la Communion sous les deux espèces*. Je mettrai à la tête un avertissement, où il paraîtra que la doctrine que j'enseigne est incontestable par les propres principes de ceux qui l'ont attaquée. Je suis parfaitement,

Mon révérend Père,

† J. Bén. *Evêque de Meaux.*

A Meaux, le 26 mai 1686.

DU CULTE

QUI EST DU A DIEU.

FRAGMENT [1].

Nous commençons par l'article le plus essentiel, c'est-à-dire par le culte qui est dû à Dieu. On nous accuse de ne pas connaître quelle est la nature de ce culte, et de rendre à la créature une partie de l'honneur qui est réservé à cette essence infinie. Si cela est, on a raison de nous appeler idolâtres; mais si la seule exposition de notre doctrine détruit manifestement un reproche si étrange, il n'y a point de réparation qu'on ne doive.

Nous n'en demandons aucune autre que la reconnaissance de la vérité; et afin d'y obliger Messieurs de la religion prétendue réformée, nous les prions avant toutes choses de nous dire s'ils remarquent quelque erreur dans l'opinion que nous avons de la majesté de Dieu, et de la condition de la créature.

---

(1) Ce fragment avait été composé par Bossuet pour servir de réponse aux écrits que plusieurs ministres protestants venaient de publier contre le livre de l'*Exposition de la doctrine catholique*. Nous avons cru devoir les ajouter ici, malgré les quelques mots de controverse qui s'y trouvent, parce qu'ils contiennent non-seulement l'exposé le plus net et le plus complet, de la doctrine catholique, mais les considérations les plus hautes sur le culte que doivent à Dieu tous les hommes, quelques règles de foi qu'ils suivent.

I. Doctrine des Catholiques sur la majesté de Dieu, et la condition de de la créature.

En Dieu nous reconnaissons un être parfait, un bien infini, un pouvoir immense; il est seul de lui-même, et rien ne serait, ni ne pourrait être, s'il n'était de sa grandeur de pouvoir donner l'être à tout ce qu'il veut.

Comme il est le seul qui possède l'être, et par conséquent le seul qui le donne, il est aussi le seul qui peut rendre heureux ceux qu'il a faits capables de le pouvoir être, c'est-à-dire, les créatures raisonnables : et lui-même est tout seul leur félicité.

Voilà en abrégé ce qu'il faut connaître de cette nature suprême; et cette reconnaissance est la partie la plus essentielle du culte qui lui est dû.

Comme nous croyons de Dieu ce qu'il en faut croire, il n'est pas possible que nous ne croyions aussi de la créature ce qu'il faut croire de la créature. Nous croyons en effet qu'elle n'a d'elle-même aucune partie de son être, ni de sa perfection, ni de son pouvoir, ni de sa félicité. De toute éternité, elle n'était rien : et c'est Dieu qui de pure grâce a tiré du néant, elle et tout le bien qu'elle possède. Tellement que, quand on admire les perfections de la créature, toute la gloire en retourne à Dieu, qui de rien a pu créer des choses si nobles et si excellentes.

Parmi toutes les créatures, ceux qui ont le mieux connu cette vérité, ce sont sans doute les saints; c'est là ce qui les fait saints, et le nom même de saints, que nous leur donnons, nous attache à Dieu. Car un saint, qu'est-ce autre chose qu'une créature entièrement dévouée à son Créateur? Si on regarde un saint sur la terre, c'est un homme qui reconnaissant combien il est néant par lui-même, s'humilie aussi jusqu'au néant pour donner gloire à son Auteur. Et si on regarde un saint dans le ciel, c'est un homme qui se sent à peine lui-même, tant il est possédé de Dieu, et abîmé dans sa gloire. De sorte qu'en regardant un saint comme saint, on ne peut jamais s'arrêter en lui, parce qu'on le trouve tout

hors de lui-même, et attaché par un amour immuable à la source de son être et de son bonheur.

Arrêtez-vous un peu, Messieurs, sur les choses que je viens de dire de la créature; et voyez de quel côté vous pouvez penser que nous l'égalions à Dieu : quelle égalité peut-on comprendre, où on met tout l'être d'un côté, et tout le néant de l'autre? Que si nous n'égalons en rien du tout la créature et le créateur dans notre estime, comment pouvez-vous croire que nous soyons capables de les égaler par quelque endroit que ce soit dans notre culte?

II. Erreurs des idolâtres et des philosophes païens.

Suivez un peu cette pensée; et pour voir si vous avez raison de nous attribuer quelque espèce d'idolâtrie, voyez si vous trouverez dans notre doctrine quelqu'une des erreurs qui ont fait les idolâtres. Les philosophes d'entre eux qui ont le mieux parlé de Dieu lui font tout au plus mouvoir, embellir, arranger le monde; mais il ne font pas qu'il le tire du néant, ni qu'il donne à aucune chose le fond de l'être par sa seule volonté. Ainsi la substance des choses était indépendante de Dieu; et il était seulement auteur du bon ordre de la nature. Voilà ce que pensaient ceux qui raisonnaient le mieux en ces siècles de ténèbres et d'ignorance. L'opinion publique du monde, qui faisait la religion de ces temps-là, était encore bien au-dessous de ces sentiments. Elle établissait plusieurs dieux; et quoiqu'elle mît entre eux une certaine subordination, c'était une subordination a peu près semblable à celle qu'on voit parmi les hommes, dans le gouvernement des familles et des États. Jupiter était le père et le roi des hommes et des dieux, à peu près comme les hommes sont rois et pères les uns des autres.

Au reste, cette dépendance de créature à créateur n'était pas connue : cette puissance suprême, qui n'a besoin que d'elle seule pour donner l'être à ce qui ne l'avait pas, était ignorée. Rien n'étant tiré du néant, tout ce qui était avait de soi-même le fond de son être aussi bien que Dieu. Ainsi le premier principe, qui fait la différence essentielle entre le

créateur et la créature, étant ignoré, il ne faut pas s'étonner si ces hommes ont confondu des choses si éloignées.

III. Autres espèces d'idolâtres à qui les prétendus Réformés comparent les Catholiques : Manichéens, Ariens, et ceux qui servaient les anges.

L'Anonyme (1) et M. Noguier qui n'osent nous attribuer une idolâtrie si grossière, trouvent d'autres espèces d'idolâtres à qui ils croient avoir plus de droit de nous comparer. Ils nous allèguent les Manichéens qui adoraient le vrai Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit d'une « adoration souveraine ; mais » qui adoraient aussi le soleil et la lune à cause du séjour » qu'ils croyaient que Dieu faisait dans ces corps lumineux, » et qui pouvaient dire aussi bien que les Catholiques qu'ils » terminaient tout à Dieu ; c'est-à-dire, qu'ils lui rapportaient » tout leur culte » (*Anon. rep. p.* 23.).

Ils nous allèguent les Ariens, « qui sont accusés d'idolâ- » trie par les saints Pères, parce que ne croyant pas Jésus, » Dieu éternel, ils ne laissaient pas de l'invoquer. Ils eussent » pu, *dit M. Noguier* (Nog. p. 47.), se défendre facilement » de cette accusation en disant qu'ils n'invoquaient pas Jésus- » Christ comme Dieu éternel, et qu'ils ne l'adoraient pas de » l'adoration qui n'est propre qu'à Dieu. »

Ils nous allèguent encore ceux *qui servaient les anges comme entremetteurs entre Dieu et nous* (Ibid. p. 45. 46.), qui par conséquent rapportaient, aussi bien que les Catholiques, tout leur culte à Dieu, et ne laissent pas toutefois d'être réprouvés par l'apôtre (*Coloss.* II. 18.) et par le concile de Laodicée *Conc. Laod. c.* 35.).

Mais c'est justement par ces exemples que je veux justifier que tous ceux qu'on n'a jamais accusés d'avoir quelque teinture d'idolâtrie, erraient dans le sentiment qu'ils avaient de Dieu, et ne le reconnaissaient pas comme créateur.

---

(1) Celui que Bossuet combat ici et dans la suite de ces fragments, sous le nom d'*Anonyme*, était M. de la Bastide, qui, sans se faire connaître, avait écrit avec beaucoup de chaleur contre l'*Exposition*. (*Édit. de Déforis*.)

Pour ce qui regarde les Manichéens, la chose est trop évidente pour avoir besoin de preuves. Ils étaient si éloignés de reconnaître Dieu pour Créateur, qu'ils entendaient, par le nom de créateur, la puissance opposée à Dieu : car ils reconnaissaient deux premiers principes opposés et indépendants l'un de l'autre, l'un principe de tout le bien, l'autre principe de tout le mal. Ils attribuaient au dernier la création de l'univers, qui est décrite par Moïse ; et bien loin de l'adorer, ils le détestaient, détestant aussi Moïse lui-même, et sa loi qu'ils attribuaient au mauvais principe. Une des choses qu'ils y reprenaient c'était la défense expresse qu'elle contenait d'adorer les créatures. C'est ce que nous apprenons de saint Augustin qui avait été de leur sentiment ; il dit que ces malheureux adoraient le soleil et la lune comme des vaisseaux qui portaient la lumière, et que la lumière, selon eux (je dis cette lumière corporelle qui nous éclaire) n'était pas l'ouvrage de Dieu, mais un membre et une partie de la divinité même ; en quoi, outre qu'ils erraient en faisant Dieu corporel, ils erraient encore beaucoup davantage en ce qu'ils prenaient les œuvres de la main de Dieu pour une partie de la substance divine, c'est-à-dire pour Dieu même.

Que sert donc à l'Anonyme de dire qu'ils adoraient le Père, le Fils et le Saint-Esprit? puisqu'ils ne prononçaient ces divins noms qu'en les profanant, et qu'ils y attachaient des idées si éloignées de la foi chrétienne, que saint Epiphane et saint Augus tin lesrangent parmi les Gentils, soutenant qu'ils ont inventé, sur le sujet de la divinité, des fables moins vraisemblables et plus impies que celle des Gentils mêmes.

A l'égard des Ariens, M. Noguier ne dira pas qu'ils eussent l'idée véritable de la création et de la divinité, eux qui, mettant le Verbe divin au nombre des créatures, ne laissaient pas de lui attribuer tant de titres et tant d'ouvrages qui sont purement divins ; car ils étaient forcés par l'autorité de l'Écriture, à dire que Jésus-Christ était la vertu, la sagesse et la parole subsistante de Dieu. Il fallait même le nommer Dieu, malgré qu'ils en eussent ; et les Pères leur faisaient voir manifestement qu'ils lui donnaient ce nom avec une emphase que la foi chrétienne ne souffrait à aucun être créé. « Les

» Ariens, dit Théodoret (*Theodor. in c.* 1. *Ep. ad Rom.*, *n.* 25,
» *t.* III, *p.* 19), qui appellent le Fils unique de Dieu une créa-
» ture, et qui l'adorent néanmoins comme un Dieu, tombent
» dans le même inconvénient que les Gentils. Car s'ils le
» nomment Dieu, ils ne devaient pas le ranger avec les créa-
» tures, mais avec le Père qui l'a engendré, ou l'appelant une
» créature, ils ne devaient point l'honorer comme un Dieu. »

Je n'ai que faire d'alléguer à M. Noguier les passages des autres Pères. Ils sont connus, et il les sait aussi bien que nous, de sorte qu'il ne peut nier que les Ariens ne brouillassent d'une étrange sorte les idées de créateur et de créature; jusque-là même qu'ils allaient si avant, qu'ils attribuaient la création au Verbe, qui selon eux était lui-même créé. Car qui ne sait la détestable rêverie de ces hérétiques, qui disaient que le ciel et la terre et ce qu'ils contiennent, ne pouvaient pas soutenir l'action immédiate de Dieu, trop forte pour eux, de sorte qu'il avait fallu qu'il fît son Verbe, par lequel il avait fait tout le reste, et qui était comme le milieu entre lui et les autres créatures? Ainsi Dieu avait besoin d'une créature pour créer les autres. L'action d'un Créateur tout-puissant ne pouvait (quelle rêverie!) nous donner l'être immédiatement; d'elle-même, elle eût plutôt détruit que créé, étant trop forte à porter, et ayant besoin d'un milieu, où elle se rompît en quelque sorte pour venir à nous. Était-ce connaître Dieu, que de lui donner une action de cette nature, aveugle, impétueuse, emportée, qu'il ne pouvait retenir tout seul, et qui par là devenait pesante à ceux qui la recevaient? Mais était-ce entendre ce qui est compris dans le nom de Créateur, que de l'obliger à créer un créateur au-dessous de lui? Qui ne voit que ces hérétiques, en voulant mettre un milieu nécessaire entre Dieu et nous, confondaient dans ce milieu les idées de créateur et de créature? Selon eux le Verbe était l'un et l'autre selon sa propre nature; il fallait que Dieu le tirât lui-même premièrement du néant, pour en tirer ensuite par lui toutes les autres créatures; chose qu'on ne peut penser sans brouiller toutes les idées que l'Écriture nous donne de la création et de la Divinité.

Cependant à les ouïr parler, il n'y avait qu'eux qui connus-

sent Dieu ; les Catholiques étaient charnels et grossiers, qui prenaient tout à la lettre et n'entraient point dans les interprétations profondes et spirituelles ; tant il est vrai que les hommes qui se mêlent de corriger les sentiments de l'Église, s'éblouissent et éblouissent les autres, par des paroles qui n'ont qu'un son éclatant, et qui au fond sont destituées de bon sens et de vérité.

On sait au reste que ces hérétiques avaient pris une grande partie de leurs opinions dans les écrits des Platoniciens, qui ne connaissant qu'à demi la vérité, l'avaient mêlée de mille erreurs. Les Ariens trop charmés de l'éloquence de ces philosophes, et de quelques-uns de leurs sentiments, beaux à la vérité, mais mal soutenus, avaient cru qu'ils embelliraient la religion chrétienne, en y mêlant les idées de la philosophie platonicienne, quoique souillée en mille endroits des erreurs de l'idolâtrie ; et c'est par là qu'ils nous ont donné ce composé monstrueux du christianisme et du paganisme.

IV. Origine du faux culte des anges, condamné par l'apôtre saint Paul, par les anciens docteurs et par le concile de Laodicée.

M. Noguier nous avoue (*Pag.* 46), « que les chrétiens qui » servaient les anges comme entremetteurs entre Dieu et » nous, avaient puisé ce sentiment dans la même source de » l'école de Platon. » Il est certain que dans cette école on n'entendait non plus la création, que dans les autres écoles des païens. Dieu avait trouvé la matière toute faite, et s'en était servi par nécessité ; c'est pour cela qu'on suivait dans cette école le sentiment (d'Anaxagore) qui mettait pour causes du monde la nécessité et la pensée. Dieu donc avait seulement paré et arrangé la matière, comme ferait un architecte ou un artisan. Encore n'avait-il pas jugé digne de sa grandeur de former et d'arranger par lui-même les choses sublunaires (d'ici bas) ; il en avait donné la commission à de certains petits dieux dont l'origine est fort difficile à démêler. Quoi qu'il en soit, ils avaient eu ordre de travailler au bas monde, c'est-à-dire de former les hommes et les autres animaux ; ce qu'ils avaient exécuté en joignant à quelque portion de la matière, je ne sais quelles particules de l'âme du monde, que Dieu

avait trouvées toutes faites, aussi bien que la matière, mais qu'il avait fort embellies. Voilà ce que nous voyons dans le Timée de Platon, et dans quelques autres de ses dialogues. Je n'empêche pas que ceux qui adorent toutes les pensées des anciens ne sauvent ce philosophe à la faveur de l'allégorie ou de quelque autre figure ; toujours est-il certain que la plupart de ses disciples ont pris ce qu'il a dit de la formation de l'univers au pied de la lettre. Au reste on peut bien juger que s'il n'est pas digne de Dieu de faire les hommes, il n'était pas moins au-dessous de lui de se mêler de leurs affaires, et de recevoir par lui-même leurs prières et leurs sacrifices. Aussi, dans cette opinion des Platoniciens, Dieu était inaccessible pour les hommes, et ils n'en pouvaient approcher que par ceux qui les avaient faits.

La religion chrétienne ne connaît point de pareils entremetteurs, qui empêchent Dieu de tout faire, de tout régir, de tout écouter par lui-même. Si elle donne aux hommes un médiateur nécessaire pour aller à Dieu, c'est-à-dire, Jésus-Christ, ce n'est pas que Dieu dédaigne leur nature qu'il a faite ; mais c'est que leur péché, qu'il n'a pas fait, a besoin d'être expié par le sang du Juste. Mais le monde n'est sorti que par degrés de ces opinions du paganisme, qui avaient fasciné tous les esprits. Ainsi quelques-uns de ceux qui reçurent l'Évangile, dans les premiers temps, ne pouvaient entièrement oublier ces petits dieux de Platon, et les servaient sous le nom des anges. Il est certain, par saint Épiphane et par Théodoret, que Simon le magicien, que Ménandre et tant d'autres, qui, à leur exemple, mêlaient les rêveries des philosophes avec la vérité de l'Évangile, ont attribué aux anges la création de l'univers. Nous voyons même dans saint Épiphane une secte qu'on appelait la secte des Angéliques, ou « parce » que, dit ce Père, (*Heres.* LX. *tom.* I, *p.* 505. Tertullien dit » la même chose : *De Prescrip. ex quo Hier. adv. Lucif.*), » quelques hérétiques ayant dit que le monde a été fait par » les anges, ceux-ci l'ont cru avec eux : ou parce qu'ils se » mettaient eux-mêmes au rang des anges » : et Théodoret au livre V contre les fables des hérétiques, exposant la doctrine de l'Église contre les hérésies qu'il a rapportées, parle

ainsi dans le chapitre *des Anges* (Lib. v. heretic. fab. c. 7. de angelis; t. iv. p. 266.) : « Nous ne les faisons point auteurs » de la création ni coéternels à Dieu, comme font les hérétiques » : et un peu après : « nous croyons que les anges ont » été créés par le Dieu de tout l'univers. » Il le prouve par le Psalmiste, qui ayant exhorté les anges à louer Dieu, ajoute qu'il a parlé, et que par cette parole ils ont été faits (*Ps.* cxlviii. 2, 5.). Il produit encore pour le faire voir, un passage de l'Épître aux Colossiens (*Coloss.* i. 16). où saint Paul assure que « tout l'univers, les choses visibles et invisibles, les trônes, » les dominations, les principautés et les puissances ont été » créés par le Fils de Dieu. » Il est raisonnable de croire que le soin que prend saint Paul en ce lieu, d'expliquer si distinctement que tous les esprits célestes doivent leur être au Fils de Dieu, marque un dessein de combattre ceux qui les égalaient à lui, et qui les faisaient créateurs plutôt que créatures : et quand le même saint Paul condamne encore, dans la même épître (*Ibid.* ii. 18.), ceux qui par une fausse humilité s'adonnaient *au service des anges*, il avait en vue quelque erreur semblable; car comme il n'explique point en quoi consiste l'erreur de ces adorateurs des anges, nous ne pouvons rien faire de mieux que de rapporter ces paroles aux fausses opinions que nous voyons établies dès l'origine du christianisme.

Il faut dire la même chose du canon xxxv du concile de Laodicée (*Conc. Laod. c.* 35. *Labb. tom. col.* i. 1503.), où il est porté, « qu'il ne faut point que les chrétiens abandonnent » l'Église de Dieu, et se retirent, et qu'ils nomment les anges, » et qu'ils fassent des assemblées illicites, lesquelles sont choses défendues. Que si on découvre quelqu'un qui soit attaché » à cette idolâtrie cachée, qu'il soit anathême, parce qu'il a » laissé notre Seigneur Jésus-Christ Fils de Dieu, et s'est » adonné à l'idolâtrie. »

Ce concile n'ayant non plus expliqué que saint Paul, les sentiments de ces idolâtres, les interprètes des canons ont rapporté celui-ci aux erreurs qui couraient en ce temps. Nous avons dans le Synodicon des Grecs, imprimé depuis peu à Londres, les doctes et judicieuses remarques d'Alexius Aris-

tenus, ancien canoniste grec, très-estimé dans l'Église orientale. Voici comme il explique ce canon de Laodicée. « Il y a, » dit-il, une hérésie des angéliques, appelée ainsi, ou parce » qu'ils se vantent d'être de même rang que les anges, ou » parce qu'ils ont rêvé que les anges ont créé le monde. Il y » en avait aussi qui enseignaient, comme il paraît par l'Epî» tre aux Colossiens, qu'il ne fallait pas dire que nous eussions » accès auprès de Dieu par Jésus-Christ; car Jésus-Christ, » disaient-ils, est trop grand pour nous; mais seulement par » les anges. Dire cela, c'est renoncer, sous prétexte d'humi» lité, à l'ordre que Dieu a établi pour notre salut. Celui donc » qui va à des assemblées illicites, ou qui dit que les anges » ont créé le monde, ou que nous sommes introduits par eux » auprès de Dieu, qu'il soit anathême, comme ayant aban» donné Jésus-Christ, et approchant des sentiments des ido» lâtres. »

Tout le monde sait le passage de Théodoret, où il explique celui de saint Paul, et à l'occasion de celui-là, le canon de Laodicée. « Ceux qui soutenaient la loi, dit-il (*Théodor. in* » *Epist. ad Coloss. cap.* II. 18. *t.* III. *p.* 355.), leur persua» daient aussi d'honorer les anges, disant que la loi avait été » donné par leur entremise. Cette maladie a duré longtemps » en Phrygie et en Pisidie. C'est pourquoi le concile de Lao» dicée en Phrygie défendit par une loi de prier les anges; » et encore à présent on voit parmi eux et dans leur voisinage » des oratoires de saint Michel. Ils conseillaient ces choses par » humanité, disant que le Dieu de l'univers était invisible, » inaccessible, incompréhensible, et qu'il fallait ménager la » bienveillance divine par le moyen des anges. »

Quand on verra dans la suite les passages de Théodoret, où, de l'aveu des ministres, il soutient avec tant de force l'invocation des saints telle qu'elle se pratique parmi nous, on ne croira pas qu'il veuille défendre d'invoquer les anges dans le même sens. On voit assez, par ces paroles, quelle était l'invocation qu'il rejette. C'était d'invoquer les anges comme les seuls qui nous pouvaient approcher de la nature divine, inaccessible par elle-même à tous les mortels. Cette vision est connue de ceux qui ont lu les Platoniciens, et ce que saint

Augustin a écrit, dans le livre de la Cité de Dieu, contre la médiation qu'ils attribuaient aux démons. C'est une erreur insupportable de faire la divinité naturellement inaccessible aux hommes, plutôt qu'aux anges. Les chrétiens, qui, séduits par une vaine philosophie, ont embrassé cette erreur, soit qu'ils aient regardé les anges comme leurs créateurs particuliers, soit qu'ayant corrigé peut-être (car personne n'a expliqué toute leur opinion) cette erreur des Platoniciens, ils en aient retenu les suites, n'ont connu comme il faut ni la nature divine ni même la création. C'est ignorer l'une et l'autre que de reconnaître quelqu'un qui ait plus de bonté pour nous, ou qui ait un soin plus particulier et une connaissance plus immédiate de nous et de nos besoins, que celui qui nous a faits. Si ces adorateurs des anges avaient bien compris que Dieu a tout également tiré du néant, jamais ils n'auraient songé à établir ces deux ordres de natures intelligentes, dont les unes soient par leur nature indignes d'approcher de Dieu, et les autres par leur nature si dignes d'y avoir accès, que personne ne puisse l'avoir que par leur moyen. Au contraire, ils auraient vu que ce grand Dieu, qui de rien a fait toutes choses, a pu à la vérité distinguer ses créatures en leur donnant différents degrés de perfection; mais que cela n'empêche pas qu'il ne les tienne toutes à son égard dans un même état de dépendance, et qu'il ne se communique immédiatement, quoique non toujours en même degré, à toutes celles qu'il a faites capables de le connaître. En effet, si on présuppose que les hommes soient par leur nature indignes d'approcher de Dieu, ou que Dieu dédaigne de les écouter; on doit croire, par la même raison, qu'il dédaigne aussi et de les gouverner et de les faire. Car il ne méprise pas ce qu'il fait, ou plutôt il n'aurait pas fait ce qu'il aurait jugé digne de mépris. Aussi voyons-nous que quand le péché dont la nature humaine a été souillée, a fait qu'elle a eu besoin nécessairement d'un médiateur auprès de Dieu, il a voulu que ce Médiateur fût homme, pour montrer que ce n'était pas notre nature, mais notre péché qui le séparait de nous. Il a si peu dédaigné la nature humaine, qu'il n'a pas craint de l'unir à la personne de son Fils. C'est ce que devaient entendre ces adorateurs des anges, et croire qu'il

n'y avait que le seul péché qui pût empêcher les hommes d'avoir accès par eux-mêmes auprès de Dieu; la nature humaine étant capable de le posséder, aussi bien que la nature angélique, et tenant sa félicité avec son être, non des anges ou de quelques autres esprits bienheureux, mais de celui qui les a faits.

V. Dans la doctrine catholique, selon laquelle on croit tout ce qu'il faut croire sur la nature divine et la création, il n'y peut avoir aucun sentiment qui ressente l'idolâtrie.

Ainsi on peut bien attribuer aux anges un amour sincère envers les hommes, et un soin particulier de les secourir dans un esprit de société et de charité fraternelle, comme leurs chers compagnons, destinés au même service, et appelés à la même gloire. Mais on ne peut point en faire, comme faisaient ces philosophes et ces hérétiques, des médiateurs nécessaires entre Dieu et nous, sans rompre la sainte union que Dieu même a voulu avoir avec l'homme, qu'il a créé aussi bien que l'ange à son image et ressemblance.

Après cela, je n'ai que faire de rapporter ce qu'ont dit et les Catholiques et les Protestants, touchant ces adorateurs des anges. Il me suffit que si on remonte à la source de leurs erreurs, qui, de l'aveu de M. Noguier, se trouve dans le Platonisme, on verra qu'ils y sont tombés pour avoir ignoré la création, ou pour ne l'avoir pas entendue dans toutes ses suites, et pour avoir mieux aimé en croire Platon et ses sectateurs, que Moïse et les prophètes.

Ainsi en parcourant toutes les opinions qui ont tenu quelque chose de l'idolâtrie, on voit qu'on ne peut en montrer aucune où il n'y ait quelque erreur touchant la nature de la divinité, et où la doctrine de la création ne soit obscurcie; ce qui fait voir clairement que parmi nous, où l'on croit tout ce qu'il faut croire sur la nature divine et sur la création, il n'y peut avoir aucun sentiment qui ressente l'idolâtrie.

Nous descendrons en particulier à tous les actes par lesquels on nous accuse de rendre à la créature ou en tout ou en partie les honneurs divins. Mais déjà, en attendant, on peut voir par une raison générale, qu'en croyant ce que nous

croyons du néant de la créature, il ne peut jamais nous arriver de lui donner aucune partie de l'être divin; d'où il s'ensuit qu'il n'est pas possible que nous l'égalions à Dieu, par quelque endroit que ce soit, ni dans notre estime, ni dans notre culte.

En effet, si nous voyons que partout où on a rendu à plusieurs quelque partie des honneurs divins, on y a aussi présupposé quelque partie de l'être de Dieu; par une raison contraire, il faut conclure nécessairement que parmi nous, où on ne suppose l'être divin qu'en un seul, on ne peut rendre qu'à un seul les honneurs divins.

Si après cela on nous objecte (et on nous l'objecte souvent) que les honneurs que nous rendons aux saints ne sont pas des honneurs divins dans notre pensée, mais qu'ils le sont en effet; c'est ce qui ne fut jamais et qui ne peut être. Car tous ceux qui ont jamais rendu à quelqu'un les honneurs divins, l'ont senti, et l'ont connu, et l'ont voulu faire. Il est inouï dans tous les siècles qu'on ait jamais rendu des honneurs divins à d'autres qu'à ceux qu'on a crus des dieux par erreur, ou qu'on a fait semblant de tenir pour tels par crainte ou par flatterie. Pour nous, tout le monde sait que nous ne tenons point les saints pour des divinités, à moins qu'on veuille nous faire admettre des divinités avec cette idée distincte qu'elles sont tirées du néant; ce qui n'est jamais tombé dans la pensée de personne. Que si ce sentiment paraît si absurde qu'on n'ose pas même nous l'attribuer, il est encore plus étrange et plus incroyable que nous rendions les honneurs divins à ceux que nous ne tenons pas pour des dieux, et qu'au contraire nous regardons comme de pures créatures.

Et ce serait certainement un prodige incompréhensible et inouï, si nous qui savons si bien que la créature quelle qu'elle soit, ne peut, abandonnée à elle-même, et destituée de tout secours de la part de Dieu, trouver en son fond que le néant et le péché; . . . . . .

VI. Fausses imputations du Ministre Daillé, sur les honneurs que les catholiques rendent aux saints.

Le fameux M. Daillé, que l'Anonyme va bientôt ranger parmi les Pères de l'Église, et en qui il ne désire pour cela

que la durée de quelques siècles, fonde sur cette fausse présupposition tout ce qu'il dit dans le livre le plus recherché qu'il ait fait sur cette matière. Car dès le premier chapitre où il propose l'état de la question (*Page* 32.); il la fait consister en ce point que ceux de sa religion n'approuvent pas les Latins, c'est ainsi qu'il nomme les Catholiques, qui veulent « qu'on rende aux esprits bienheureux et au pain sacré, ce » souverain culte qu'on appelle de religion, et qui soit de » même espèce, il n'est pas de même degré, que celui qu'on » rend à Dieu seul, Père, Fils et Saint-Esprit » (*Dall. Advers. latin. tradit. l.* I. *cap.* 1.).

Etrange manière de proposer l'état de la question, qui embrouille tout dès le premier mot: car il ne fallait pas mêler ensemble, ni faire aller d'un même pas deux choses aussi différentes que l'honneur que nous rendons à l'Eucharistie, et celui que nous rendons aux saints. Nous rendons à l'Eucharistie, que nous croyons être Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, le souverain honneur de religion, qui est non-seulement de même espèce, mais encore de même degré, que celui que nous rendons à Dieu. Pour les saints, que nous regardons comme de pures créatures, il est faux que nous leur rendions, comme dit Daillé, le culte suprême de religion; et il est vrai au contraire, quoi que puisse dire ce ministre, que l'honneur que nous leur rendons, n'est pas seulement d'un degré plus bas, mais d'une autre espèce que celui que nous rendons à Dieu. Ainsi M. Daillé renverse lui-même son propre ouvrage, et toutes les accusations qu'il fait contre nous à ce sujet de l'honneur des saints, lorsqu'il fait rouler tout son livre sur cette fausse présupposition, que nous leur rendons un culte suprême de religion, qui ne diffère que du plus au moins de celui que nous rendons à Dieu, et qui soit de même espèce. Il faudrait, pour être tombé dans une erreur si grossière, que nous crussions que les saints ne sont ni d'un autre rang ni d'une autre espèce que celui qui les a faits, et ne diffèrent de lui que du plus au moins. Mais tant qu'on n'oublie pas la création, dont on reconnaît du moins que nous sommes très-bien instruits, on a des idées si essentiellement différentes du premier être et de ses ouvrages, qu'il ne peut

tomber dans l'esprit, de les honorer par un même genre de culte.

En effet, si M. Daillé avait tant soit peu considéré les caractères essentiels par lesquels nous distinguons l'honneur divin d'avec celui qu'on rend au saints, il verrait qu'on ne peut jamais en marquer plus exactement ni plus à fond la différence. Nous honorons Dieu purement pour l'amour de lui ; et nous savons que la créature n'ayant rien d'aimable ni de vénérable qui ne lui vienne de Dieu, c'est aussi pour l'amour de Dieu, qu'elle doit être aimée et honorée. Il y a donc un genre d'honneur qu'on ne peut rendre à Dieu sans crime, comme il y a aussi un genre d'honneur qu'on ne peut rendre sans crime à la créature. Car autant qu'il répugne à la créature de recevoir des honneurs qui se terminent à elle-même, autant il répugne à Dieu d'en recevoir qui se rapportent à un autre. Que les Ministres jugent maintenant si ces deux sortes d'honneur, qui sont des différences si essentielles, ne diffèrent que du plus au moins, et sont au fond de même nature et de même espèce.

VII. Examen des actes intérieurs et extérieurs, par lesquelles on rend hommage à Dieu. Injustice des prétendus Réformés dans les reproches qu'ils font aux Catholiques.

Mais pour entrer plus avant dans les actes particuliers par lesquels la créature peut rendre hommage à son Créateur, que les Ministres nous disent eux-mêmes ce qu'il faut faire pour cela.

Ils nous diront qu'il y a des actes intérieurs et extérieurs : et nous voulons bien les suivre dans l'examen qu'ils feront de nos sentiments sur les uns et sur les autres.

Le premier acte intérieur par lequel nous adorons Dieu, c'est que nous reconnaissons qu'il est lui seul CELUI QUI EST, et que nous ne sommes rien que par lui, ni dans l'ordre de la nature, ni dans l'ordre de la grâce, ni dans l'ordre de la gloire. En veulent-ils davantage? Et ne voient-ils pas que cet acte ne peut jamais avoir pour objet la créature?

Tout le reste dépend de là ; et ce premier sentiment de religion fait que nous nous attachons à Dieu comme à la cause

de notre être et de notre bonheur, par la foi, par l'espérance, et par la charité : nous croyons sur sa parole les choses les plus incroyables ; nous appuyons sur sa promesse l'espérance de notre salut et de notre vie : nous l'aimons de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre entendement, de toutes nos forces, et nous aimons notre prochain pour l'amour de lui. Les Ministres savent-ils d'autres actes intérieurs par lesquels il faille adorer Dieu en esprit et en vérité selon la doctrine de l'Evangile? Ignorent-ils que ces trois vertus, la Foi, l'Espérance et la Charité, auxquelles seules aboutit toute la doctrine de l'ancien et du nouveau Testament, sont appelées parmi nous les vertus théologales; parce que les autres vertus peuvent avoir des objets humains, et que le propre de celles-ci, c'est de n'avoir pour objet que Dieu! Ne savent-ils pas que nous enseignons ce fondement essentiel de toute la religion, non-seulement dans l'École à tous les théologiens, mais encore dans le catéchisme à tous les enfants ; et que par là nous leur apprenons à distinguer Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, de toutes les créatures visibles et invisibles, corporelles et spirituelles?

Voilà donc la différence essentielle entre Dieu et la créature, entre les honneurs de l'un et de l'autre, solidement établis par les actes intérieurs. Venons aux extérieurs. Mais comme ces derniers sont le témoignage des autres, on ne doit pas croire que distinguant Dieu au dedans d'avec toutes les créatures, nous le confondions avec elles dans ce que nous faisons paraître au dehors.

Considérons toutefois ces actes extérieurs. Le culte extérieur est double. Il y a celui de la parole; il y a celui de tout le corps, qui comprend les génuflexions, les prostrations, et les autres actions et cérémonies extérieures qui marquent du respect.

Ces deux sortes de culte extérieurs ont une grande affinité. Car les génuflexions et autres actions de cette nature, après tout, ne sont autre chose qu'un langage de tout le corps, par lequel nous expliquons, de même que par la parole, ce que nous sentons dans le cœur.

Nous parlons de Dieu conformément à nos sentiments; et

si ce que nous pensons de sa grandeur et de sa bonté le distingue jusqu'à l'infini de toutes les créatures, ce que nous en disons n'est pas moins fort.

Les actions extérieures de respect que nous avons appelées le langage de tout le corps s'accordent avec le langage de la voix. On ne prétend expliquer, par ces actions, que la même chose qu'on dit; et l'un de ces langages doit être entendu par l'autre : de sorte que si l'un est bon, on ne doit pas présumer que l'autre soit mauvais.

C'est par là néanmoins qu'on nous attaque le plus. On dit qu'en ce qui regarde les actions extérieures de respect, nous n'avons rien qui soit réservé à Dieu seul. Les saints, dit l'Anonyme (*Pag.* 55.) (et tous ceux de sa religion nous font le même reproche), les saints donc ont parmi nous aussi bien que Dieu, « et de l'encens et des luminaires, et des tem» ples, et des fêtes. Et enfin l'Église romaine n'a aucune » sorte d'hommage, d'honneur, et de service extérieur qu'on » rende à Dieu, qu'elle n'en rende aussi un tout semblable » aux saints. » Il presse cet argument d'une manière assez vive, en disant « qu'un Turc, un Païen, un Américain, les » simples mêmes parmi nous, dit-il (*Pag.* 63.), qui ne sont » pas accoutumés à ces raffinements d'intention, » n'y pourra rien distinguer; et à juger des choses par l'extérieur, « il » prendra les saints pour autant de dieux. » Voilà ce que nous objecte l'Anonyme, mêlant le vrai avec le faux, comme il paraîtra par la suite; et il y aurait quelque vraisemblance dans tout ce raisonnement, s'il était permis de détacher les cérémonies extérieures, d'avec l'esprit et l'intention qui les anime. . . . . .

Pour ce qui regarde les fêtes des saints, Daillé qui nous les objecte si souvent, demeure pourtant d'accord qu'on dédiait des jours solennels à la mémoire des martyrs, non-seulement dans les temps où il prétend que la corruption commençait à s'introduire dans le culte divin, mais encore dans ces siècles d'or, où il dit qu'il se conservait dans sa pureté. Car il nous produit lui-même des témoignages certains, par lesquels il conste que cet usage était établi dès le second siècle de l'Église. Nous verrons bientôt les passages où ce

Ministre demeure d'accord de cette pratique : mais nous n'avons pas besoin de reprendre ici les choses de si haut : les prétendus Réformés nous vont justifier eux-mêmes.

Tout un synode de leur religion tenu en Pologne a inséré dans les Actes qu'on s'assemblait dans le temple de la sainte Vierge. Le même synode parle encore du 25 août comme d'un jour consacré à saint Barthélemi : ce synode est imprimé à Genève dans le recueil des Confessions de foi. On ne parle point autrement parmi les Protestants d'Angleterre, ni des temples ni des fêtes. Dans la Liturgie anglicane, imprimée de l'autorité de la reine Elisabeth, du roi Jacques, et du Parlement, on voit l'office marqué *pour chaque fête des saints;* et à la tête du livre il paraît un dénombrement des fêtes qu'on doit observer, parmi lesquelles saint Matthias, saint Pierre, saint Jacques, la Toussaint, et les autres fêtes des saints sont marquées, avec les dimanches, avec la Circoncision, et l'Épiphanie, et enfin avec les fêtes de notre Seigneur. Nos Réformés devaient-ils nous inquiéter pour des choses qu'ils voient pratiquer si publiquement à leurs frères? Ils devraient avouer plutôt, que nommer du nom de quelque saint ou un temple dédié à Dieu, ou une fête consacrée à sa gloire, ne fut jamais parmi les chrétiens une marque d'honneur divin, mais une manière innocente de célébrer la bonté de Dieu dans les grâces qu'il a faites à ses serviteurs. Il ne faut donc plus dorénavant que l'Anonyme et ceux de sa religion nous reprochent, comme ils font sans cesse, l'église de saint Eustache ou de Notre-Dame plus belle et plus magnifique que celle de saint Sauveur ou du Saint-Esprit. Il ne faut plus qu'ils nous objectent les solennités des martyrs et des autres saints : on sait, dans l'une et dans l'autre religion, que tous les temples et toutes les fêtes sont également dédiés à Dieu; et on se permet, dans l'un et dans l'autre, de les distinguer par ce qu'elles ont de particulier. Il faut donc encore ici avoir recours à l'intention de ceux qui pratiquent ces cérémonies : si l'intention des Protestants d'Angleterre et des autres qui se sont dits Réformés, est connue par leur profession de foi, de manière que l'Anonyme et ceux de sa communion ne songent pas seulement à les accuser pour cela

d'idolâtrie; notre foi n'est pas moins publique, et on sait que notre intention ne peut jamais être de rendre des honneurs divins à ceux que nous mettons expressément au rang des êtres tirés du néant.

Qui ne s'étonnera maintenant des vaines difficultés que l'Anonyme me fait *sur le culte extérieur* (Pag. 63.). Il trouve étrange « que le culte étant établi pour témoigner les senti-
» ments intérieurs, j'ai voulu l'obliger à juger de l'extérieur
» par l'intérieur, c'est-à-dire par l'intention. C'est, dit-il,
» confondre l'ordre naturel des choses. » Il ajoute après cela que M. de Condom a tort de prétendre, « que ce qu'il dé-
» clare de l'intention de l'Église le mette en droit de
» réduire les marques extérieures d'honneur qu'on rend aux
» saints, au sens qu'il lui plaira de leur donner. Ce n'est
» pas assez, poursuit-il, d'une telle déclaration pour changer
» l'usage commun des expressions, et la signification natu-
» relle des signes. »

Ne dirait-on pas à l'entendre que les génuflexions et les autres signes de cette sorte, signifient naturellement les honneurs divins; ou que c'est moi qui ai entrepris de les réduire à un autre sens, de ma propre autorité, sans que l'Église s'en soit expliquée? Mais le contraire est certain. On peut voir et dans nos conciles, et dans notre profession de foi, ce que nous servons comme Dieu, et ce que nous honorons comme créature. Que sert donc à l'Anonyme de nous reprocher, qu'un Turc, un Païen, un Américain, enfin ceux de sa religion ne connaîtront rien dans notre culte; et qu'à juger des choses par l'extérieur, *ils prendront les saints pour autant de dieux?* Sans doute ils pourront entrer dans cette pensée, s'ils ne cherchent qu'un prétexte pour nous quereller, sans jamais vouloir ni ouvrir nos livres, ni nous entendre parler de notre religion. Mais quelle erreur de s'imaginer qu'on puisse connaître à la contenance des hommes ce qu'ils servent ou ce qu'ils adorent! Les Païens qui nous verront, Catholiques et Protestants, lever les yeux au ciel, et si l'on veut du côté de l'Orient, selon la coutume des anciens, pourront croire que nous adorons le soleil et les astres. Une semblable raison persuadait aux Gentils que les Juifs adoraient le ciel ou le

nues. D'autre côté à les voir prosternés si humblement devant l'arche, les idolâtres, accoutumés à s'attacher grossièrement à l'objet sensible, auraient pu s'imaginer qu'ils terminaient leur adoration, ou bien à l'arche elle-même, ou à quelque chose qui était dedans, ou aux chérubins qui étaient dessus. On ne peut détrvire de pareils soupçons que par la parole, et en exposant le fond de la religion. Quelqu'un des Orientanx à qui on aurait appris dès son enfance à regarder son roi comme une divinité, aurait pu croire, à en juger par l'extérieur, que David prosterné devant Saül lui rendait un semblable hommage. Il aurait fallu lui expliquer que la chose ne se prenait point de cette sorte parmi les Juifs, et que c'est l'usage public qui fait valoir plus ou moins ces signes extérieurs. Ainsi un prétendu Réformé sera tout à fait injuste, si, pour faire la différence des honneurs que nous rendons au-dehors à Dieu et aux saints, il ne consulte avant toutes choses l'usage et la profession solennelle de notre religion.

VIII. Raisons particulières qui mettent les Catholiques à couvert des objections des prétendus Réformés, prises du sacrifice, qui n'est offert qu'à Dieu seul.

Voilà ce que nous pouvons répondre aux Prétendus Réformés, touchant l'extérieur de la religion, en résonnant avec eux sur les principes qui nous sont communs. Mais nous avons outre cela des raisons particulières qui nous mettent à couvert de leur objection : car outre que nous rendons à Dieu ces déférences extérieures dans un esprit et une intention qui les distinguent de toutes celles que nous rendons à quelque autre que ce soit; on sait encore que nous avons une cérémonie particulière qui enferme le souverain hommage de la religion, et qui ne peut jamais avoir que Dieu pour objet. Nous avons un sacrifice dont nous ferons voir ailleurs la sainteté, et dont il nous suffit maintenant de dire, que, selon toutes les maximes de notre religion, il ne peut être offert qu'à Dieu seul. Nous fondons la nécessité de ce sacrifice sur sur la distinction qu'il faut faire entre Dieu et la créature. Il iuste, disons-nous, que la créature honore l'auteur de

son être et de sa félicité d'une façon toute singulière, non-seulement au-dedans, mais au dehors. Il est donc juste aussi, que ce premier être se soit réservé quelque marque de déférence qui ne soit que pour lui seul. Nos réformés ne devraient pas nier cette vérité; puisqu'ils nous reprochent comme un crime de rendre les mêmes hommages extérieurs au Créateur et aux créatures, ils semblent exiger de nous que nous réservions à Dieu quelque marque d'honneur, tout à fait incommunicable. Les prosternements ne le sont pas, et parmi les manières de se prosterner, il n'y en a point de si humiliante ni de si profonde, qu'on ne fasse quelquefois pour les créatures. Dieu ne l'a point défendu; et il veut bien avoir des honneurs qui lui soient communs à l'extérieur avec les anges, et avec ses autres ministres, tels que sont les prophètes et les rois. Mais non content qu'on lui rende les mêmes respects dans un autre esprit, il a vu que pour nous apprendre à mieux distinguer sa grandeur de toutes les autres, il fallait qu'il consacrât à son honneur une action extérieure qui eût pour son objet propre la reconnaissance et l'adoration de sa majesté infinie. Cette action, c'est le sacrifice, où on lui offre quelque chose avec des cérémonies qui marquent expressément qu'il est le seul de qui tout dépend. Cette action, du consentement de tous les peuples du monde, est réservée à la Divinité. Les Juifs, qui n'adoraient qu'un seul Dieu, n'ont sacrifié qu'à un seul; ceux qui ont eu plusieurs dieux, en multipliant la Divinité, ont étendu, par la même erreur, l'action du sacrifice. Ainsi tout le genre humain est d'accord que la seule Divinité est capable de recevoir cet honneur. Nous offrons tous les jours à Dieu un sacrifice que les Prétendus Réformés ne veulent pas reconnaître : mais ils ne peuvent nier que nous ne l'offrions, et que nous ne croyions tous unanimement qu'il ne doit être offert qu'à Dieu seul. Ils savent que le concile de Trente l'a ainsi expressément déterminé; ils en ont vu le décret dans l'Exposition, et nous repasserons dessus en son lieu. Ils nous demandent souvent si de même que nous reconnaissons une espèce d'adoration relative, nous ne pourrions pas aussi reconnaître une espèce de sacrifice relatif qui s'offrît à la créature par rapport à Dieu.

Tous les auteurs répondent que non, parce que le sacrifice est un culte, qui par son institution est consacré à représenter ce qui est dû à la souveraine majesté de Dieu considérée en elle-même. Ainsi telle est la nature du sacrifice, qu'il attribue toujours la divinité à celui à qui on l'offre : et nous l'attachons tellement à Dieu considéré en lui-même que même nous ne croyons pas qu'on le puisse offrir à Jésus-Christ en tant qu'homme ; car en cette qualité il est la victime, et ne peut être celui à qui on immole : tant cette action est auguste et incommunicable ; tant le mystère en est saint et la signification relevée.

Ainsi et le sacrifice, et tout ce qui s'y rapporte appartient à Dieu privativement à tout autre. Il n'y a que Dieu qui ait des prêtres ; il n'y a que Dieu qui ait des autels ; il n'y a que Dieu qui ait des temples ; parce que comme le temple est pour l'autel, et l'autel pour le sacrifice, aussi le sacrifice est pour Dieu, et jamais ne peut être offert qu'à la majesté increée.

Combien donc est-il injuste de nous accuser de rendre à Dieu et aux créatures un même genre de culte ! puisque outre que nous avons des actes intérieurs qui ne regardent que Dieu, nous avons une cérémonie particulière et tout à fait incommunicable, c'est-à-dire, le sacrifice, qui, par son institution et par le consentement du genre humain, n'a pour but que de reconnaître le seul Être indépendant et la seule puissance absolue.

Ainsi nous regardons les génuflexions comme choses qui peuvent être communes entre Dieu et la créature. La cérémonie du sacrifice est celle qui fait proprement la distinction ; et les apôtres nous ont appris cette différence. Quand des peuples idolâtres s'approchèrent pour sacrifier à Paul et à Barnabé, ils rejetèrent cet honneur avec exécration ; « alors, » comme nous lisons dans les Actes (*Act.* XIV. 13. 14.), ils » déchirèrent leurs habits, et courant au-devant du peuple » ils leur criaient : Hommes, pourquoi faites-vous ces choses? » nous sommes des mortels semblables à vous, qui venons » vous enseigner à quitter ces choses vaines, pour tourner » votre cœur au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre. » On

ne voit point de tels mouvements, ni de tels cris quand on se prosterne simplement devant eux. Saint Pierre voit Cornélius à ses pieds, et sans détester cette action comme un culte d'idolâtrie, (car il savait que ce pieux centurion était trop éloigné d'un tel excès) il se contente de le relever en lui disant humblement et modestement : *Levez-vous, je suis un homme comme vous* (Act. x. 25. 26.). Saint Paul et Silas en font encore moins quand ce geolier se jette à leurs pieds (*Ibid.* xvi. 29.). Saint Paul ne déchire pas ici ses vêtements, il ne se fâche ni il ne s'écrie, comme il l'avait fait dans le sacrifice qu'on lui avait préparé : il regarde cet homme à ses pieds, sans qu'il paraisse qu'il s'en inquiète, ou qu'il lui dise le moindre mot pour l'en retirer. Ils savaient que les serviteurs de Dieu avaient souvent reçus de pareils honneurs. . .

IX. Nouvelles chicanes des prétendus Réformés sur le terme de *culte religieux*. Les auteurs protestants ne sont pas eux-mêmes d'accord sur l'usage de ce terme. Passages de Drelincourt et de Vossius.

Mais, disent nos Réformés, vous ne sortirez pas si aisément d'un si mauvais pas. Ce n'est point un honneur de civilité, ou quelqu'autre sorte de devoirs humains que vous voulez rendre aux anges et aux saints. C'est un honneur de même nature, de même ordre et de même genre que celui que vous rendez à Dieu, puisque vous-même vous l'appelez un honneur religieux. L'Anonyme nous reproche que nous offrons aux créatures des prières religieuses, un honneur et un culte religieux; que nous en faisons l'objet de notre religion, et que c'est ce que Dieu défend. Il faut avoir, selon lui, pour la mémoire des saints, *de la vénération et du respect, mais point de religion, pas même les termes* (Anon. p. 50. ch. 4. p. 22. 47. 73. etc. p. 58. 83.), parce que Dieu seul doit être l'objet de notre religion, et qu'il n'y doit avoir de culte religieux, de quelque nature qu'il puisse être, que pour Dieu seul.

M. Noguier nous fait le même reproche (*Pag.* 34. *etc.* 42. 43. 44. *etc.*); enfin M. Daillé et tous les Ministres ne cessent de nos opposer ce terme de *religieux*. Mais la bonne foi demandait qu'on en distinguât auparavant les significations

différentes. Car d'abord il est constant parmi tous les Chrétiens, Cathotiques et Protestants, que Dieu seul est le propre objet de la religion, et que les choses n'appartiennent à la religion qu'autant qu'elles ont de rapport à Dieu; et il est encore certain, comme nous avons déjà dit, que la religion se peut prendre ou dans un sens plus étroit, pour le culte qu'on rend à Dieu considéré en lui-même : ou, dans un sens plus étendu pour toutes les choses qui ont rapport à la religion et qui lui appartiennent. Les saints ne peuvent pas être l'objet de la religion; cela n'appartient qu'à Dieu, et tous les Chrétiens en sont d'accord : mais l'honneur qu'on rend aux saints quel qu'il soit, (car les Protestants ne nient pas qu'il ne leur soit dû quelque honneur) a quelque chose de religieux; parce que, comme on les honore pour l'amour de Dieu, c'est aussi la religion qui est le motif de tous leurs honneurs, et qui les règle. Voilà l'équivoque démêlée, et l'objection évanouie, si peu que nos Réformés regardent nos sentiments d'un œil équitable. Mais afin de ne leur laisser aucun embarras, je veux leur faire entendre deux de leurs auteurs, qui leur exposeront plus au long ce qui se dit ordinairement dans leur religion, et nous leur dirons après, de quoi nous convenons avec eux.

Drelincourt, célèbre Ministre de Charenton, avait fait un livre *de l'honneur qui est dû à la sainte et bienheureuse Vierge*; et comme il y avait dit, ce qu'aucun chrétien ne peut nier qu'elle était digne d'un grand honneur, M. l'évêque de Bellay lui demanda de quelle nature était cet honneur; il lui fit une réponse fort exacte selon les principes de sa religion, et nous y lisons ces paroles : *On distingue ordinairement entre l'honneur religieux et le civil : si on prend à la rigueur le mot de religieux, selon qu'à parler proprement et exactement, la religion signifie ce qui lie nos ames à Dieu, et qui contient les règles de son service : en*. . . . . (1).

---

(1) On trouve en cet endroit, dans le manuscrit de Bossuet, une lacune considérable qui coupe les deux passages de Drelincourt et de Vossius, et les réflexions de l'auteur à ce sujet. Quoique ce qui reste de ces passages

Telle est la doctrine du célèbre Vossius, on voit qu'il ne s'explique pas tout à fait de même que le Ministre Drelincourt,

---

suffise pour appuyer les raisonnements du prélat, nous avons cru cependant, pour la plus grande satisfaction des lecteurs, devoir mettre ici ces textes en entier. Nous avons trouvé celui de Drelincourt dans un exemplaire qui est à la Bibliothèque du Roi, et qui est, selon les apparences, une première édition. Celui de Vossius est tiré de son grand ouvrage intitulé : *De Idololatria,* etc. Voici d'abord celui de Drelincourt :

« On distingue ordinairement entre l'honneur religieux et le civil. Si on » prend à la rigueur le mot de *religieux,* selon qu'à parler proprement et » exactement, la religion signifie ce qui lie nos âmes à Dieu, et qui con- » tient les règles de son service ; en ce sens, il n'y a que Dieu seul à qui » on puisse rendre un honneur religieux ; mais si le mot de *religieux* se » prend en une signification plus ample et plus étendue, non-seulement » pour ce qui est de l'essence de la religion, mais aussi pour tout ce qui » en découle et qui en dépend ; et si on appelle honorer d'un honneur reli- » gieux, les choses que nous honorons pour l'honneur de Dieu, qui les » emploie en son service, et à la célébration de ses mystères ; ou qui les » remplit de ses grâces et les couronne de sa gloire : en ce sens j'avoue » qu'il y a certaines choses, lesquelles encore qu'on ne les invoque et ne » les adore point, néanmoins on les vénère et on les honore religieusement. » Par exemple, l'arche de l'alliance n'était pas invoquée ni adorée par les » enfants d'Israël, mais elle ne laissait pas de leur être en vénération, » parce que Dieu lui-même l'avait ordonnée pour être le symbole de sa » grâce et faveur, et qu'il s'y manifestait d'une façon particulière. Il en est » de même de l'eau du Baptême et du pain et du vin de la sainte Cène. » Car encore que nous n'adorions point ces choses-là et que nous n'en » croyions point la transsubstantiation, nous n'avons garde de les con- » fondre avec de l'eau, et du pain et du vin communs, et que l'on em- » ploie en des usages profanes ; mais à cause de leur usage religieux et » sacré, nous les honorons religieusement comme les types et les mémo- » riaux de Jésus-Christ, et les sceaux de sa grâce. En ce sens, je ne ferai » nulle difficulté de dire que l'honneur que nous rendons à la sainte et » bienheureuse Vierge est saint et religieux.

» Je distingue aussi l'honneur *civil :* car comme il y a deux sortes de » cités, il y a aussi deux espèces, mais plutôt deux degrés d'honneur civil. » Il y a la cité d'ici bas, qui comprend tous les saints et fidèles qui com- » battent encore sous l'enseigne de notre Seigneur Jésus-Christ, dont aussi » elle est appelée militante. Et il y a la cité d'en haut, la Jérusalem cé- » leste, qui contient tous ceux que Dieu a couronnés de gloire et d'immor- » talité ; c'est pourquoi elle est appelée triomphante. Si on restreint l'hon- » neur civil à l'honneur qui se rend aux fidèles qui conversent ici bas,

qui trouve qu'il n'y a point de difficulté à dire que l'honneur qu'on rend à la sainte et bienheureuse Vierge, est saint et

---

» j'avoue qu'il serait du tout ridicule de dire que nous honorons la bienheu-
» reuse Vierge d'un honneur civil; mais si on l'étend à l'honneur qui se
» rend aux bourgeois et habitants de la cité céleste du Dieu vivant, on peut
» fort bien et fort à propos appeler honneur civil l'honneur que nous ren-
» dons à la sainte Vierge, puisque c'est la première, la plus noble et la
» plus élevée de toutes les créatures qui triomphent dans cette glorieuse
» cité. » *Rép. à M. l'évêque de Bellay*, 1642, *p.* 65 *et suiv.*

Voici maintenant le texte de Vossius, dont nous ne transcrivons que ce qui a rapport au point de doctrine dont il s'agit ici.

« At quid aliud est cultus, quam honor ab inferiori debitus et præstitus
» superiori? Ad superiores vero referimus etiam animas beatas. Quicum-
» que enim ad triumphantem Ecclesiam translati, ii per gratiam divinam
» evecti sunt ad sublimiorem locum ac dignitatem, quam qui in militanti
» hac cum peccato etiam num conflictantur. Quare sanctos etiam a morte
» honorandos agnoscimus; quodque superius de cultu angelico diximus,
» eum extendere se ad intellectum, voluntatem, et actus exteriores; idem
» non inviti, dum commode capiatur, de beatorum cultu fatemur... Verum
» cultus iste non gradibus solum, sed tota specie ab divino distat : cum
» præcellentia creatoris infinitis sit partibus major quam ullius creaturæ,...
» ut non tam pars sit cultus divini, quam effectus, quia cultus sanctorum ex
» Dei cultu promanat. Utrumque *cultum* dici, agnoscit etiam beatus Au-
» gustinus, *lib.* x *de Civit. Dei, cap.* 1... Possumus sic utrumque hunc
» cultum distinguere, ut ille dicatur religiosus;... at cultum sanctorum di-
» cere liceat *officiosum ;* quando nostri est officii diligere et honorare im-
» primis eos qui in cœlis regnant. Possumus et *civilem* vocare, cum una
» sit Dei civitas, illa civium in cœlis et hæc in terris... Dixerit aliquis,
» honorem esse civilem, quando homines colimus in terris ob potestatem,
» nobilitatem, partas de hoste victorias, eruditionem etiam, aliaque id ge-
» nus, quæ causæ sunt civiles; disparem vero rationem esse eorum, quos
» colimus ob causas supernaturales; uti quia Deum videant, etc... exinde
» autem consequi, cultum quem mens religiosa præstat animis beatis, non
» *civilem*, sed *religiosum* dici oportere. Atqui profecto sic nec cultus erit
» civilis, qui Regi præstatur a piis hominibus, quia sit propter Dei man-
» datum et conscientiam. Satius igitur est laxius *civilis*, strictius *religiosi*
» nomine uti : puta ut *religiosus cultus* Dei sit proprius :... alter autem
» cultus, qui creaturæ debetur, *civilis* vocetur... Malim uno cultus officiosi
» aut civilis, aut alio nomine comprehendere observantiam beatæ animæ,
» et viri sancti in terris, imo et Cæsaris gentilis; quam tam late extendere
» appellationem cultus religiosi, ut contineat venerationem Dei, et animæ
» beatæ. In causa potissimum est, quod ut nullà est proportio inter Deum

religieux en un certain sens. C'est ce sens qui est rapporté, et n'est pas suivi par Vossius. Mais la différence est légère; et ils sont d'accord dans le fond; c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, en tant que le mot de religieux se prend pour *tout ce qui découle et qui dépend de la religion*. Car Drelincourt avoue que l'honneur que l'on rend aux saints peut être appelé civil dans le sens de Vossius; et Vossius niera-t-il que les honneurs, qui selon lui-même sont des actes de religion, ne puissent en un certain sens être appelés religieux? Que deviendrait donc le passage qu'il nous rapporte lui-même, où saint Jacques appelle du nom de religion la visite des orphelins et des veuves? En tout cas la difficulté est peu importante; et les hommes auront bien envie de se quereller s'ils se brouillent pour de telles choses.

X. La petite diversité qui se trouve dans les auteurs protestants, sur l'usage du terme de *Religion*, se rencontre aussi dans les auteurs catholiques. Mais ceux-ci ont un principe commun qui accorde cette diversité.

Cette petite diversité que les prétendus Réformés peuvent remarquer parmi leurs auteurs dans l'usage du terme de religion se rencontre aussi parmi les nôtres. Nos théologiens demandent si l'honneur qu'on rend aux saints appartient à la vertu de religion, ou à quelque autre vertu qui lui soit toutefois subordonnée. Les uns disent que cet honneur appartient plutôt à une autre vertu qu'à la religion, parce qu'il se rend à des créatures. Les autres disent qu'il appartient plutôt à la religion qu'à quelque autre vertu que ce soit, parce qu'il se rapporte à Dieu, et que c'est la religion qui le dirige. Mais l'un et l'autre sentiment supposent un même principe que les prétendus Réformés ne veulent pas croire que nous en-

---

» infinitum, et opus ejus finitum; ita etiam, cum cujusque rei excellentiæ » suus respondeat honor; invocatio Dei et observantia sanctorum tota dis- » tent natura. At cultus quo sanctos colimus in terris degentes, non specie » sed gradu duntaxat, ab eo differt, quo veneramur illos in cœlum recep- » tos... » *De Idololat,... lib.* I, *cap.* XLII, *p.* 154 *et seq.* (*Edit. de Déforis.*).

tendions, encore qu'il soit certain que tous nos théologiens en soient d'accord, qui est que la religion est une vertu dont le propre objet c'est Dieu seul. De sorte qu'à la définir par son objet propre, elle ne sera autre chose que l'acte de notre esprit qui se soumet au premier Être, et s'attache à lui de toutes ses forces par un amour véritable.

Mais comme ce premier Être doit être la fin de toutes les actions humaines, le motif de la religion s'étend à tout; et en ce sens, tous les devoirs de la vie chrétienne ont quelque chose de religieux et de sacré. Car peut-on dire par exemple, que ce ne soit un acte de religion, que d'exercer la miséricorde, elle qui vaut mieux que les victimes? Et qu'y-a-il de plus religieux que la charité fraternelle, que nous voyons préférée à tous les holocaustes, après l'approbation de notre Seigneur? Que si le respect qu'on rend aux princes et aux magistrats n'avait quelque chose de religieux et de sacré, saint Paul aurait-il dit, comme il a fait, qu'il leur faut obéir non-seulement pour la crainte, mais encore pour la conscience? En un mot, toute la vie chrétienne est pleine de religion et de piété. Tout y est religieux, parce que tout y est animé par la charité, qui est le sacrifice continuel par lequel nous ne cessons de vouer à Dieu tout ce que nous sommes.

Il faut même qu'on avoue que, parmi les créatures qu'on honore pour l'amour de Dieu, il y en a qui sont liées à la religion d'une façon plus particulière que les autres. Telles sont les créatures qu'on honore, comme disait Vossius, *par un motif surnaturel;* par exemple les esprits bienheureux. Sans doute l'honneur qu'on leur rend est dérivé de bien plus près de la religion, que celui qu'on rend aux rois. Car un homme sans religion, ou qui n'aurait pas encore appris qu'il faut honorer les rois pour l'amour de Dieu, ne laisserait pas de les honorer pour conserver l'ordre du monde. Pour ce qui regarde les saints, le motif de la religion entre toujours dans les honneurs qu'on leur rend, parce qu'on les honore précisément comme de fidèles serviteurs de Dieu, qu'il a sanctifiés par sa grâce, et qu'il fait éternellement heureux en leur communiquant sa gloire. Ainsi l'honneur qu'on leur rend est

lié plus intimement à la religion et a un rapport plus particulier avec le service de Dieu, que celui qu'on rend aux Césars. Vossius assurément ne le nierait pas. Que si Drelincourt lui représentait qu'il y a même des créatures inanimées *que Dieu emploie à son service et à la célébration de ses mystères*, telle qu'était l'arche d'alliance dans l'ancien Testament; tels que sont l'eau du baptême, le pain et le vin de la Cène dans le nouveau, ne lui avouera-t-il pas que ces choses doivent être en vénération, et même *qu'on les vénère et qu'on les honore religieusement à cause de leur usage religieux et sacré*. Il faudra donc qu'il accorde qu'en considérant toutes les sortes d'honneur qu'on peut rendre aux créatures, on trouvera quelque chose de plus religieux dans l'honneur qu'on rend à celles qui, étant spécialement consacrées à Dieu, ont un rapport essentiel à la religion.

Si on demande maintenant de quel ordre, de quel rang sont ces choses; personne ne répondra qu'elles sont du rang des choses profanes. On les mettra sans difficulté dans le rang des choses saintes. Mais c'est autre chose d'être saint par son essence, comme Dieu; autre chose d'être saint comme une chose que Dieu sanctifie, ou comme une chose qui est appliquée à des usages sacrés. La sainteté de Dieu rejaillit en quelque manière sur toutes les choses qui en approchent; elle les sanctifie et les consacre. Il en est de même de la religion. Elle s'attache à Dieu comme à son objet; mais elle s'étend en un certain sens sur toutes les choses qui sont spécialement consacrées à son service. Ainsi la vénération qu'on a pour elles n'ayant point d'autre motif que la religion, en ce sens on ne peut douter qu'elle ne soit religieuse.

Si toutefois quelques-uns, par exemple Vossius, font scrupule de parler ainsi, nous entendons bien leur pensée; et Vossius lui-même nous l'explique assez. Si on considère ses paroles, on verra que par les honneurs religieux il entend au fond les honneurs divins : il ne veut pas qu'on rende aux anges « un honneur religieux, parce que, dit-il, (*Lib.* v. *cap.* 9), nous » ne les reconnaissons pas pour le principe de notre être et de » notre salut. » *Non est cultus ille religiosus, quia non agnoscimus angelos ut principium aut originis aut salutis nostræ.*

Il déclare, conformément à cette pensée, qu'il ne refuse pas aux saints toute sorte d'honneur, *mais seulement celui qui est excessif et propre à Dieu.* On voit clairement par ces paroles, que par les honneurs religieux au fond il entend les honneurs divins. En ce sens il a raison de réserver à Dieu seul l'honneur religieux. Non-seulement Drelincourt et les prétendus Réformés, mais encore tous les Catholiques lui accorderont sur cela ce qu'il demande. Il y a un culte *qui est propre à Dieu*, qu'on ne peut rendre à la créature sans idolâtrie ; et c'est celui par lequel on reconnaît le principe de son être et de son bonheur. C'est là le propre objet et le propre exercice de la religion. Aucun des Catholiques ne révoque en doute cette vérité, et en renfermant dans ces bornes l'honneur religieux, nous avouons que Dieu seul en est capable.

XI. Conséquences de la discussion précédente. Vaines chicanes des prétendus Réformés.

Ainsi je ne vois plus sur cette matière aucun sujet de dispute, puisque personne ne dit parmi nous que la créature puisse être l'objet de la religion, et que personne ne nie parmi les prétendus Réformés qu'il n'y ait plusieurs créatures qui ont un rapport particulier à l'objet de la religion, c'est-à-dire à Dieu.

L'honneur qu'on rend à ces créatures n'est point religieux par lui-même, parce qu'elles ne sont pas Dieu. Mais personne ne peut nier qu'il ne s'y mêle quelque chose de religieux, parce qu'on les honore pour l'amour de Dieu, ou plutôt que c'est Dieu même qu'on honore en elles.

L'Anonyme et M. Noguier pourront voir maintenant le tort qu'ils ont d'avoir tiré contre nous tant de conséquences fâcheuses sur ce terme de religieux. M. Noguier a prétendu que j'ai prononcé ma condamnation, lorsque j'ai dit, dans l'Exposition, que l'honneur qu'on rend aux saints pouvait, en un certain sens, être appelé religieux. Donc, dit-il (*N. pag.* 44), *ce sera une adoration ; donc l'honneur qu'on rend aux saints sera d'un même ordre que celui qu'on rend à Dieu.* Les prétendus Réformés, qui entendent de telles choses de la bouche d'un Ministre, se trouvent embarrassés, et croient

que j'ai égalé par quelque endroit la créature au Créateur. Ils ne considèrent pas que cette difficulté qu'on fait tant valoir est fondée sur une équivoque. Car au fond, qu'ai-je dit dans l'EXPOSITION ? J'ai dit *que si l'honneur qu'on rend à la sainte Vierge et aux saints, peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.* Drelincourt (1) en a dit autant, sans que personne l'en ait repris dans la nouvelle Réforme. Et si M. Noguier est assez injuste pour censurer une expression si innocente, qu'il me permette de lui demander ce qu'il penserait de l'honneur des saints s'il n'était pas religieux au sens que j'ai dit ; c'est-à-dire, s'il n'était pas rapporté à Dieu. Faisons, par exemple, que l'honneur des saints ne soit pas religieux, c'est-à-dire, qu'il ne soit pas un rejaillissement sur les saints de l'honneur qu'on rend à leur Maître : M. Noguier, qui ne peut nier que les saints ne soient dignes de quelque honneur, approuvera-t-il qu'on leur rende un honneur qui n'ait rien de religieux, et qui ne se rapporte à Dieu en aucune sorte ? L'honneur qu'on leur rendra, quel qu'il soit, en sera-t-il meilleur ou plus raisonnable, parce qu'il ne sera plus rapporté à Dieu, et qu'on les honorera pour l'amour d'eux-mêmes? Au contraire, ce serait alors que cet honneur commencerait d'être blâmable, parce qu'il nous ferait reposer sur la créature : par conséquent ce qui le rend légitime et saint, c'est à cause qu'il est religieux aux sens que j'ai dit, et qu'il se rapporte à Dieu. Loin d'avoir confondu par là le Créateur et la créature, commme il semble que M. Noguier l'ait voulu entendre, j'en ai marqué au contraire la différence la plus essentielle ; puisqu'il n'y a rien de si éloigné ni de si essentiellement différent, que ce qu'on honore pour l'amour de soi, et ce qu'on honore pour l'amour d'un autre.

Que si tout l'honneur qu'on rend aux saints est de nature à se rapporter nécessairement à Dieu ; si la religion en est le principe, et que personne par conséquent ne puisse nier qu'il ne soit religieux en ce sens ; l'Anonyme ne devait pas

---

(1) On lit à la marge du manuscrit de l'auteur, cette note écrite de sa main : *Nota. Ce livre dédié aux Ministres de Charenton* (*Edit. de Déforis*).

défendre si sévèrement d'user de ce terme. Il veut bien aller pour les saints *jusqu'à la vénération et au respect*. Mais, dit-il (*Anon. pag.* 83.), *qu'on n'y mêle point de religion, pas même les termes*. Certainement c'est bien peu entendre la religion, que de la mettre en de telles choses. Un terme qui a plusieurs sens, doit être expliqué avant que de condamner celui qui s'en sert. Saint Augustin, aussi scrupuleux que l'Anonyme à ne point rendre à la créature les honneurs divins, n'a pas craint de dire *que les chrétiens fréquentent les mémoires ou les tombeaux des martyrs avec une solennité religieuse*. Il n'a pas prétendu déroger par là à la maxime qu'il a si bien établie, que la religion nous unit au seul Dieu vivant, et qu'il ne faut point mettre sa religion dans le culte des hommes morts. Si les honneurs qu'on rend aux martyrs ou à leurs tombeaux, ont quelque chose de religieux, c'est à cause qu'ils se rapportent à l'honneur de Dieu. Quand l'Anonyme refuserait d'en croire saint Augustin, lui fera-t-il son procès comme à un idolâtre, à cause qu'il lui aura vu employer le terme de religieux en un sens si innocent? Du moins sommes-nous certains que Dieu en jugera autrement, et qu'il fera sentir sa justice à ceux qui, dans une matière si sérieuse, auront fait tant de bruit sur des mots équivoques.

Que Messieurs les Prétendus Réformés examinent donc dans le fond les sentiments que nous avons pour les saints, et qu'ils voient si nous en croyons quelque chose qui soit au-dessus de la créature : mais qu'ils ne pensent pas nous accabler par le seul terme de religieux, dont le sens est si innocent et si approuvé parmi eux-mêmes; dont il est certain, outre cela, que le concile de Trente ni notre profession de foi ne se servent pas, et que j'ai aussi soutenu plutôt pour défendre en général l'innocence du langage humain, que pour aucune raison qui fût particulière au langage de l'Église.

XII. Si on retranchait des controverses les chicanes de mots et les équivoques, les objections s'évanouiraient tout à coup. Exemples.

Que si cette chicane de mots était retranchée de nos controverses, on verrait s'évanouir tout-à-coup une infinité d'objec-

tions, qui ne font peine à résoudre, que parce qu'on en a beaucoup à perdre le temps à expliquer des équivoques. Par exemple, que ne dit-on point sur le terme d'*adoration?* Les ministres font le procès au second concile de Nicée, et à plusieurs auteurs ecclésiastiques *anciens et modernes,* pour avoir dit qu'on peut adorer les anges, les saints, leurs reliques et leurs images : tous leurs livres sont pleins de ces objections. L'Anonyme et M. Noguier ne reprochent rien à l'Église avec tant de force. Daillé répète sans cesse, que les Catholiques adorent des choses inanimées, et ignorent le précepte qui ordonne de n'adorer que Dieu seul. Mais ce même Daillé, qui est des premiers à nous reprocher ce terme, avoue qu'il est équivoque et qu'il n'a pas toujours la même force. « L'in-
» terprète latin de la sainte Écriture (c'est-à-dire l'auteur de
» la Vulgate) a employé, dit-il (*Dall. adv. Lat. trad. lib.* I.
» *c.* 5. *p.* 19. *lib.* III. *c.* 29. *p.* 518. 519. *lib.* IV. *c.* I. *p.* 587
» *et alibi passim. Lib* III. *c.* 32. *Pag.* 537.), le mot d'adorer
» pour signifier un honneur de civilité humaine, et s'en est
» servi dans les lieux où on raconte que les saints hommes se
» sont prosternés jusqu'à terre, selon la coutume de l'Orient,
» devant les anges qui leur paraissaient en forme humaine,
» et qu'ils prenaient pour des hommes. »

Je ne sais pourquoi il dit en termes si généraux, que ces anges adorés dans la Genèse et ailleurs, n'étaient pris que pour des hommes. Car encore que d'abord ils parussent tels, ils se faisaient à la fin connaître ; et il est certain, quoi qu'il en soit, qu'on ne les aurait que plus honorés en les prenant pour ce qu'ils étaient, c'est-à-dire, pour des esprits bienheureux envoyés de la part de Dieu.

Ce terme d'adorer ne s'applique pas seulement aux anges : et on raconte partout, dans l'Écriture, des adorations rendues aux rois, aux prophètes, et en un mot à tous ceux qu'on veut beaucoup honorer.

Cette ambiguité n'est pas seulement dans le latin. Le grec des Septante, et même l'original hébreu, ont en ces endroits le même mot, dont on se sert pour signifier l'honneur et l'adoration qu'on rend à Dieu.

Quand ce terme se trouve employé pour les créatures, les

Ministres veulent ordinairement qu'ils se prenne pour un honneur de civilité humaine. Qu'importe, pourvu qu'ils accordent que l'Écriture se sert du mot d'adorer pour manquer le respect qu'on doit non-seulement à Dieu, mais aux créatures, soit qu'on les honore pour des raisons humaines, comme les rois; soit que ce soit pour cause de religion, comme les anges et les prophètes. Mais il faut aussi qu'on m'avoue qu'il ne faut pas si vite faire le procès au second concile de Nicée; et que si on trouve ou dans ce concile ou dans d'autres auteurs ecclésiastiques qu'il faille adorer les images ou les reliques, ou les saints, ou la croix de notre Seigneur, ou son sépulcre; on ne doit plus dorénavant s'en formaliser, jusqu'à croire que par là on leur attribue l'honneur qui est dû à Dieu.

Aubertin nous a sauvés de tous ces reproches; et tout ensemble il nous a fait voir que si on trouve dans quelque Père, qu'il faille adorer les saints, et dans d'autres, qu'il ne faille pas les adorer, il ne faut pas croire pour cela qu'ils se contredisent. Car il montre que le même auteur, et un auteur très-exact dans les matières de théologie, c'est-à-dire saint Grégoire de Nazianze, qui dit sans difficulté qu'on peut adorer les reliques, qu'on peut adorer la crèche; j'ajoute, qui dit qu'on peut adorer les rois et leurs statues, ne laisse pas de dire souvent qu'on ne peut adorer que Dieu. Ce n'est pas que ce grand docteur et ceux qui ont parlé comme lui, aient varié dans leurs sentiments; mais ils prennent le mot d'adorer en différentes façons, n'y attachant quelquefois que les idées de respect et de soumission, et quelquefois y en joignant d'autres qui la rendent incommunicable, à tout autre qu'au Créateur. Le terme de mérite et de méritoire, ceux de prier et de d'invoquer souffrent de semblables restrictions. C'est autre chose de prier quelqu'un de nous donner quelque grâce; autre chose, de le prier de nous l'obtenir de celui qui en est le distributeur. Le mérite que nous donnons aux saints n'est ni celui que leur attribuaient les Pélagiens, ni celui que nous attribuons nous-mêmes à Jésus-Christ. Il y a une infinité de pareilles ambiguités dans nos controverses; et ces ambiguités de mots qui ne sont rien quand on veut s'entendre, causent

d'effroyables difficultés, quand l'aigreur et la précipitation se mêlent dans les disputes. Les prétendus Réformés ne peuvent se justifier d'être tombés sur ce sujet dans un grand excès.

Mais celui d'eux tous qui a poussé le plus loin cette dispute de mots, c'est sans doute ce M. Daillé, tant vanté par l'Anonyme (*Dall. lib.* 5. *cap.* 30. *pag.* 523.). En voici un exemple étrange sur l'équivoque du mot *Divus*, que quelques-uns ont donné aux saints. On pourra voir, par ce seul exemple, combien ce Ministre était appliqué à nous chicaner sur tout. Il rapporte lui-même un passage du cardinal Bellarmin, où il déclare qu'il « n'a jamais approuvé le mot *Divus* ni de *Diva*, » lorsqu'il s'agit de parler des saints, tant à cause qu'il ne » trouve pas cette expression parmi les Pères latins, qu'à » cause que ce terme, parmi les Païens, ne signifie que les » dieux. » Bellarmin a raison d'improuver ce terme qui n'est point du tout ecclésiastique. Il a été introduit dans le dernier siècle par ces savants humanistes, qui font scrupule d'employer des mots qu'ils ne trouvent pas dans leur Cicéron ni dans leur Virgile. Le respect qu'ils ont eu pour l'ancien latin, leur a fait rechercher les expressions que le changement de la religion, du gouvernement et des mœurs, a laissées inutiles dans cette langue; et ils les ont appropriées le mieux qu'ils ont pu à notre usage. C'est de là que nous est venu le mot *Divus*. *Les Latins*, nous dit Daillé (*Pag.* 523.), c'est-à-dire les Catholiques, *se servent beaucoup de ce mot, principalement ceux qui ont écrit avec plus d'érudition, comme Juste-Lipse.* Il a raison; ce sont ces savants qui se sont le plus servis de ce mot, et ils y ont insensiblement accoutumé les oreilles. Il n'a pas tenu à ces savants curieux de la pure latinité, qu'on n'allât encore plus avant : le même Daillé prend la peine de remarquer les endroits où les saints sont appelés dieux, *Dii*, par un Paul Jove, par un Bembe, par un Juste-Lipse (*Pag.* 525.). Le zèle pour le vieux latin nous a amené ces expressions : tout est perdu si, en lisant Bembe ou quelque autre auteur du même goût, on ne croit pas lire un ancien Romain, plein de ses dieux, de ses magistrats, et de toutes les coutumes de sa république; et Juste-Lipse, qui s'est moqué d'une si basse affectation, n'a pu s'en garantir tout à fait; tant l'ancienne la-

tinité a transporté les esprits. Le mot *Divus* ayant commencé par une telle affectation, a eu insensiblement une grande vogue. Quoique l'usage de l'Église ne l'ait point reçu; qu'il ne soit guère ni dans ses décrets ni dans ses prières (1), et que Bellarmin ait eu raison de le rejeter; mille auteurs, moins exacts que lui, s'en sont servis sans scrupule, aussi bien que sans mauvais dessein.

Les Catholiques ne sont pas les seuls qui l'ont employé. Dans le recueil des Confessions de foi, fait et imprimé à Genève, nous voyons tout un synode tenu en Pologne par les Protestants, qui dit qu'on s'assembloit les matins dans les temples de la sainte Vierge, *divæ Virginis :* et encore, que le 25 août est consacré à saint Barthélemi, *divo Bartholomæo sacra* (Synod. Torn. Syntag. Conf. fid. 2. part. p. 240. 242.). Cependant Daillé nous fait de ceci une affaire de religion. Si on se sert du mot de *divus*, dont les saints Pères ne se servent pas, c'est qu'on a, selon ce Ministre, d'autres sentiments sur les saints, c'est qu'on les croit des dieux, et qu'on leur donne une espèce de divinité. Bellarmin trahit sa religion, quand il improuve ce mot : *Sa modestie est fausse, sa sagesse est ridicule et impertinente,* parce qu'il rejette un mot que l'Église ne reçoit pas, et qu'un mauvais usage tâche d'introduire; ce cardinal fait aux saints *une grande injure,* quand il ne les appelle simplement que bienheureux *beatos,* au lieu de les appeler *divos : c'est comme si on appeloit baron ou marquis celui qui est honoré de la qualité de duc.* Voilà les sentiments de ce Ministre, qui ne méritent d'être remarqués qu'afin qu'on voie les excès où s'emporte un homme possédé du désir de contredire. Enfin il conclut par ces paroles : Pour moi, dit-il, « qui crois avec les anciens qu'on ne peut ho-
» norer les saints comme fait l'Église romaine, sans leur
» donner quelque sorte de divinité, j'ai raison de rejeter ce
» mot de *Divus* comme profane et impie. Si je m'en sers
» quelquefois dans cette dispute (et j'avoue que je m'en sers
» fort souvent), je ne parle point en cela selon ma pensée,

(1) On lit en marge du manuscrit : *Il est dans le concile de Trente une fois ou deux.*

» mais selon le sentiment de mes adversaires; et je déclare » que je le fais de peur de rien oublier qui serve à rendre » leur cause odieuse autant qu'elle est mauvaise. »

Ainsi les prétendus Réformés sont bien avertis que leurs Ministres n'épargnent rien pour nous décrier. Les choses, les expressions, soit qu'on les approuve parmi nous, soit qu'on les rejette, tout leur est bon, pourvu qu'ils nous nuisent; et qu'ils rendent notre doctrine odieuse. Ils se laissent tellement emporter au désir qu'ils ont de contredire nos auteurs, que s'il y trouvent quelque expression qui les choque, ils ne veulent pas seulement songer à l'idée qui y répond dans l'esprit de celui qui parle. On nous attaque dans cet esprit; et il ne faut pas s'étonner après cela, si on nous chicane tant sur des mots.

Laissons ces vaines disputes, et venons au fond des choses. Un peu de réflexion sur quelques-unes de celles qui nous ont été accordées nous va découvrir des principes certains pour régler ce qui regarde le culte de Dieu, et le séparer de celui qui peut convenir aux saints.

Les Prétendus Réformés nous demandent où nous avons pris ce genre d'honneur particulier que nous croyons pouvoir rendre à autre qu'à Dieu, et toutefois pour l'amour de lui. Pourquoi nous le demander, s'ils en conviennent eux-mêmes; et s'ils nous ont accordé qu'outre l'honneur *qui est dû à Dieu*, et celui qui est *purement civil*, il faut reconnaître encore une troisième sorte de *vénération, distincte de l'un et de l'autre, qui est due aux choses sacrées?*

Ce principe est tellement tenu pour indubitable parmi eux, qu'ils n'en ont point trouvé d'autre pour résoudre les objections tirées des saints Pères sur l'adoration de l'Eucharistie. Aubertin a prétendu qu'en demeurant pain et vin, et sans être considérée comme le corps adorable de notre Seigneur, elle a pu recevoir un genre d'honneur qui ne fût ni l'honneur suprême qui est dû à Dieu, ni aussi un honneur purement civil.

Les autres Ministres raisonnent de la même sorte; et celui qui a composé depuis peu l'histoire de l'Eucharistie, fort estimée dans son parti, avoue que le communiant représenté par saint Cyrille de Jérusalem, s'approche du calice ayant

« le corps courbé en forme d'adoration ou de vénération. » Mais il faut entendre, dit-il (*Hist de l'Euch.* 3e *part.* p. 548. » *Amst.* 1669.), la posture que prescrit ce Père, non d'un acte » d'adoration, mais de la vénération et du respect que l'on doit » avoir pour un si grand sacrement. » Je le veux, car ce n'est pas mon intention de disputer ici de l'Eucharistie. Enfin il est donc certain, selon les prétendus Réformés, qu'on peut rendre à une créature, telle qu'est, selon eux, le saint Sacrement, un certain genre d'honneur qui, sans doute, ne sera pas purement civil, puisqu'il se trouve mêlé nécessairement dans un acte de religion, tel qu'est la réception de l'Eucharistie.

Nous avons vu que cet honneur dû aux choses sacrées, qui, selon Aubertin, ne peut pas être un honneur purement civil, est même appelé *religieux* en un certain sens par Drelincourt; il apporte l'Arche d'alliance parmi les exemples des choses qu'on peut *honorer religieusement;* et il en dit autant de l'eau du Baptême, du pain de la Cène. « Nous n'avons garde, dit-il, de les » confondre avec de l'eau et du pain commun ; mais à cause de » leur usage religieux et sacré, nous les honorons religieusement » comme les types et les mémoriaux de Jésus-Christ, etc. »

Voilà donc cet honneur des choses sacrées, qui n'est ni l'honneur de la divinité, ni un honneur purement civil, reconnu manifestement dans la nouvelle réforme. Entre les choses sacrées, qu'y a-t-il de plus sacré et de plus dédié à Dieu, que les saints qui sont ses temples vivants? Aussi voyons-nous que Drelincourt, dans le passage que nous avons rapporté, ne fait nulle difficulté de dire que l'honneur qu'on rend dans sa religion *à la sainte Vierge et aux saints, est saint et religieux* au même sens que celui qu'on rend à l'Arche d'alliance et aux sacrements, c'est-à-dire que cet honneur rendu aux saints, est religieux à cause qu'ils sont honorés, comme dit le même Ministre, *pour l'honneur de Dieu qui les remplit de sa grâce, et les couronne de sa gloire.*

Que si quelques-uns de nos Réformés, par exemple Vossius, ne veulent pas recevoir cette expression de Drelincourt, ce ne sera en tout cas qu'une dispute de mots : et au fond trois choses seront assurées :

La première, que les saints sont dignes de quelque respect;

La seconde, qu'on les honore, comme dit Drelincourt, pour l'honneur de Dieu, qui les remplit de sa grâce et les couronne de sa gloire;

La troisième, que l'honneur qui leur est rendu par ce motif, de quelque nom qu'on l'appelle, ne peut pas être un honneur purement civil, tel qu'on le rend, par exemple, aux magistrats; mais que c'est un honneur d'un autre rang, et à peu près de même nature que celui qu'on rend aux choses sacrées dans l'une et dans l'autre religion.

Il n'est donc plus question de chercher le genre d'honneur qui peut être rendu aux saints : il est tout trouvé, et nos Réformés en sont d'accord; il ne s'agit que de le rendre à qui il convient, et d'en régler l'exercice. Mais pour procéder encore ici par des faits constants et positifs, avoués dans les deux religions, parmi ces sortes d'honneur que ces Prétendus Réformés veulent bien qu'on rende aux saints, il y en a une que je choisirai pour servir de règle à toutes les autres.

XIII. Réponses à quelques autres objections sur la commémoration des saints dans le service divin, et les jours de fêtes consacrés en leur honneur.

Nous en avons déjà touché quelque chose. Nous avons dit que Daillé, dans son livre contre le culte des Latins, convient que non-seulement au quatrième siècle, où selon lui le culte divin commençait à se corrompre, mais encore dans les premiers siècles, où il prétend qu'il se conservait en sa pureté, il y avait des jours établis pour célébrer annuellement dans l'Église et dans le service divin la mémoire des saints martyrs. Il rapporte lui-même pour cela deux lettres de saint Cyprien, qui vivait au milieu du troisième siècle, dans l'une desquelles il ordonne qu'on lui envoie les noms des saints confesseurs qui étaient morts dans les prisons, « afin, dit-il » (*Epist.* XXXVII. *pag.* 50.), que nous célébrions leur mémoire » entre les mémoires des martyrs »; et dans l'autre il parle ainsi : « Vous vous souvenez, dit-il (*Epist.* XXXIV, *pag.* 47.), » que nous offrons des sacrifices pour Laurentin et Ignace » toutes les fois que nous célébrons la passion et le jour des » martyrs par une commémoration annuelle. »

Que personne ne soit troublé de ce que dit ici saint Cyprien, qu'on offrait le sacrifice pour les martyrs : offrir pour un martyr selon le langage ecclésiastique, qui a duré jusqu'à notre siècle, c'est-à-dire, comme parle ailleurs le même saint Cyprien (*Epist.* XXXVII.), *offrir pour sa mémoire*. Et Daillé lui-même dit en ce lieu (*Sup. lib.* III. *c.* 3. *pag.* 352.), « que » ces sacrifices pour les martyrs, c'étaient des actions de grâ- » ces qu'on rendait à Dieu pour leur mort, pour leur con- » stance, et pour leur salut. »

Il n'est pas temps de disputer de ce sacrifice. Je me contente à présent de ce que ce Ministre nous accorde, *qu'il y avait tous les ans des jours dédiés* à célébrer la mémoire des martyrs, dès le temps de saint Cyprien. Même en remontant cent ans plus haut, nous trouverons cette sainte cérémonie en usage ; et le même Ministre en convient par ces paroles : « Personne ne doute, dit-il (*Lib.* I. *c.* 8. *pag.* 40.), que cela » n'ait été ordinaire parmi les chrétiens de ces temps-là, et » même près de cent ans auparavant, comme il paraît par » Actes du martyre de saint Polycarpe. »

Il est bon de remarquer ce qui est porté dans ces Actes, c'est-à-dire, dans cette épître célèbre de l'Église de Smyrne, que Daillé cite toujours comme une pièce vénérable, plus encore par sa sainteté, que par son antiquité. *Les fidèles de Smyrne* ayant raconté le martyr de leur saint évêque qui dans une vieillesse décrépite avait tant souffert pour Jésus-Christ, ajoutent ces belles paroles (*Euseb. lib.* IV. *cap.* 154.) : « Nous » avons ramassé ses os plus précieux que les pierreries, et » plus purs que l'or, et nous les avons renfermés dans un » lieu convenable. C'est là que nous nous assemblerons avec » grande joie, s'il nous est permis ; (c'est-à-dire si les persé- » cutions ne nous en empêchent pas) et Dieu nous fera la » grâce d'y célébrer le jour natal de son martyre, tant en mé- » moire de ceux qui ont combattu pour la foi, que pour ex- » citer ceux qui ont soutenu un pareil combat. »

Saint Polycarpe vivait dans le second siècle de l'Église ; il avait vu les apôtres, et était disciple de saint Jean. Nous prions les prétendus Réformés de considérer dans une pièce si authentique, et d'une antiquité si vénérable, et dont Daillé

ne parle jamais qu'avec respect, nous les prions, dis-je, d'y considérer ses os des saints martyrs, plus précieux que l'or et les pierreries; ces saintes assemblées qui se faisaient autour du lieu où était conservé ce riche dépôt; et ce jour natal des martyrs qu'on célébrait auprès de leurs reliques précieuses.

Daillé n'a pas voulu voir ces solennités des martyrs dans un passage de Tertullien que Bellarmin avait cité : *Nous faisons*, dit cet auteur (*Tertull. de Coron. n.* 3.), *des oblations annuelles pour les morts et pour les naissances*. Ce Ministre assure que *Tertullien parle manifestement de tous les chrétiens, et non des martyrs* (Lib. I. c. 8. pag. 39.). Toutefois il avait appris, par l'endroit des Actes de saint Polycarpe que nous venons de citer, que ce qu'on appelait dans l'Église le jour solennel de la nativité, n'était pas le jour de la naissance commune des hommes, mais le jour de la mort victorieuse des martyrs. Car le jour qui nous fait naître en Adam, dans l'Église est un jour malheureux, et non un jour solennel; puisque c'est le jour où nous naissons enfants de colère. C'est ce qui fait dire ces mots à Origène (*Hom.* VIII. *in Levit. n.* 3. *t.* II. *pag.* 229.) : « Il n'y a que les infidèles qui célèbrent le » jour de leur naissance. Les saints le détestent plutôt; et Jé- » rémie, quoique sanctifié dans le ventre de sa mère, le » maudit. » Il allègue, pour raison de ce qu'il avance, que nous naissons tous dans le péché; ce qu'il prouve par divers passages de l'Écriture, et par le baptême des petits enfants. Tertullien n'a pas ignoré ce malheur de notre naissance, lui qui a si bien connu « ce premier péché, qui, dit-il (*De Anima*, » *n.* 16.), ayant été commis dans l'origine du genre humain, » et par celui qui en était le principe, a passé en nature à » ses descendants. » Ce n'était donc pas un tel jour que l'Église appelait par excellence le jour natal. C'était le jour où les saints martyrs naissaient dans les cieux par une mort glorieuse. C'était un langage établi dès le temps de saint Polycarpe : et quoi que puisse dire M. Daillé, personne ne doutera que Tertullien n'ait parlé dans le même sens. Mais quand nous n'aurions pas Tertullien pour nous, le fait dont il s'agit n'en serait pas moins constant; et on avoue dans la nouvelle Réforme, aussi bien que dans l'Église catholique, que c'était

un usage reçu dans l'Église, aussitôt après les apôtres, d'établir des jours particuliers où on célébrait annuellement la mort des martyrs, qu'on appelait leur naissance.

Que Daillé nous dise tant qu'il lui plaira (*Lib.* I. *c.* 8.) que cela n'a rien de commun avec le culte religieux; puisque les disciples d'Épicure célébraient bien tous les ans le jour de sa mort, et que les Romains et les Grecs célébraient le jour de leur naissance, sans que cette célébration eût rien de religieux ni de sacré. Pourquoi ramasser curieusement des choses qui ne servent de rien à la question? Nous lui avons démêlé, par le sentiment d'un de ses confrères, l'équivoque du terme de religieux. Mais laissant à part les termes, maintenant qu'il s'agit d'établir les choses dont on est d'accord, il me suffit que Daillé convienne, comme d'une chose constante dans l'une et dans l'autre religion, que dès les temps les plus purs du christianisme, nos pères ont eu des jours solennels où ils célébraient annuellement la mémoire des martyrs, non point dans des assemblées profanes, telles qu'étaient celles des Épicuriens; mais dans les saintes assemblées qu'ils faisaient au nom de Dieu; et au milieu de leurs sacrifices, c'est-à-dire, en quelque manière qu'on veuille entendre ce mot, dans la partie la plus essentielle du service divin. Je sais que nos Réformés ont corrigé cet usage, osant bien à la honte du Christianisme, étendre leur réformation jusques aux pratiques reçues dans les siècles qu'ils avouent être les plus purs. Mais leurs frères d'Angleterre n'ont pas été en cela de leur sentiment, puisqu'on voit encore dans leur liturgie, parmi les fêtes qu'on doit observer, celles des apôtres et de plusieurs saints que nous avons déjà remarqués.

Je ne prétends pas maintenant presser les Ministres d'entrer eux-mêmes dans cette pratique. Il me suffit qu'il la souffrent et qu'ils la tolèrent dans l'Église anglicane. Nous avons par là de leur aveu, que c'est une chose permise et nullement injurieuse à Dieu, d'établir des jours solennels à l'honneur des saints. Sur ce fondement, certain j'ai deux choses à leur demander.

La première qu'ils cessent de nous donner comme une maxime indubitable, que ce qui se fait à l'honneur de Dieu,

sans qu'il nous l'ait expressément commandé dans son Écriture, est superstitieux et idolâtre.

C'est la maxime qu'ils ont posée comme le fondement certain de la réforme qu'ils ont voulu faire dans le service divin. Luther l'avança le premier en ces termes marqués par Sleidan (*Lib.* VII. *pag.* 112, *et alibi.*) : « Il n'appartient à personne » d'établir quelque nouvelle œuvre comme service de Dieu, » que lui-même ne l'ait commandé dans son Écriture. Cela, » dit-il est défendu par le premier commandement du Déca- » logue ; et toutes les œuvres de cette nature sont des actes » d'idolâtrie. »

Cette maxime de Luther a été suivie par tous ceux qui se sont dits Réformés ; et comme j'ai déjà dit, c'est sur ce seul fondement qu'ils ont retranché du service divin tout ce qui leur a semblé n'être point dans l'Écriture, de quelque antiquité qu'il leur parût. Cependant cette maxime tant vantée et tant répétée dans leurs écrits, se trouve fausse visiblement de leur aveu ; puisque d'un côté ils savent bien que Dieu n'a commandé expressément en aucun endroit de l'Écriture d'établir des jours solennels où on célébrât annuellement le jour natal des martyrs ; et que d'autre part ils avouent que cette pieuse cérémonie se pratiquait en l'Église durant ces siècles bienheureux, où ils conviennent que Dieu a été servi purement selon l'esprit de l'Évangile.

La seconde chose que je leur demande, c'est d'avouer qu'il est louable, ou du moins permis d'avoir et de pratiquer, même dans les assemblées des fidèles, quelque pieuse cérémonie, qui marque le respect qu'on a pour les saints, et qui se fasse publiquement à leur honneur : car nous sommes tous d'accord que c'est ce qu'on pratiquait dans les siècles les plus purs du christianisme, lorsqu'on s'assemblait dans les lieux où reposaient les reliques des martyrs, plus précieuses que l'or et les pierreries ; et que le jour de leur mort devenait un jour sacré, où on célébrait devant Dieu la gloire de leur triomphe.

Il ne sert de rien de nous objecter que toute cette cérémonie tendait principalement et directement à l'honneur de Dieu. Car c'est là précisément ce que nous voulons, qu'une action qui n'est pas expressément commandée dans l'Écriture, soit

néanmoins regardée comme étant si agréable à Dieu, que même elle puisse entrer dans le service divin, et en faire une partie.

Au reste, on se trompe fort si on croit que pour suivre les sentiments de l'Église catholique, il faille rendre aux saints un genre d'honneur qui se termine à eux-mêmes. Car elle enseigne au contraire que le véritable honneur de la créature, c'est de servir à l'honneur de son Créateur. Ainsi on ne peut faire un plus grand honneur aux martyrs, que de considérer leur victoire comme des miracles de la grâce et de la puissance divine; de compter le jour de leur mort (jour précieux et saint qui a scellé leur foi et consommé leur persévérance) comme un jour éternellement consacré à Dieu; et de croire que le souvenir de leurs vertus, leurs tombeaux, leurs saintes reliques et leur nom même, soient capables de nous inspirer désir d'aimer Dieu et de le servir.

Si les Prétendus Réformés approuvent ce genre d'honneur pour les saints, nous leur déclarons hautement que nous n'en voulons point établir qui soit d'une autre nature. Qu'ils ne nous disent donc pas que les honneurs que nous faisons aux saints, tendent directement à eux et non pas à Dieu. Honorer Dieu dans les saints, ou honorer les saints pour l'amour de Dieu, ce sont choses équivalentes. Il n'y a rien dans les saints qui puisse nous arrêter tout à fait. Leur nom même nous élève à Dieu; et ce qui les fait nommer saints, c'est qu'ils ne respirent que sa gloire. Ainsi l'honneur qu'on leur rend, de sa nature se rapporte à Dieu; et c'est plutôt l'honneur de Dieu que l'honneur des saints; puisque, lorsqu'on pense à eux, ce sont les grandeurs de Dieu et les merveilles de sa grâce qu'on a toujours principalement dans la pensée.

C'est aussi la raison précise pour laquelle nous mêlons les honneurs des saints dans le service divin; car nous voyons dans les saints, Dieu qui leur est toutes choses; qui est leur force, leur gloire, et l'objet éternel de leur amour.

Nous avons donc trouvé sans beaucoup de peine, et de l'aveu des prétendus Réformés, le genre d'honneur qu'on peut rendre aux saints. Nous avons trouvé dans les jours de fêtes dédiés à leur honneur un acte de respect, qui sans être exprimé dans la loi de Dieu, ne laisse pas d'être jugé bon, et

digne d'être mêlé dans le service divin, parce que l'honneur de Dieu, qui est la fin de la loi, en est le premier et le principal motif.

Sur cet acte, tenu pour pieux dans l'une et dans l'autre religion, nous allons régler tous les autres; et cet exemple, certainement approuvé, nous fera juger des articles qui sont en contestation. De là je tire cette règle, qui doit passer maintenant pour indubitable dans l'une et dans l'autre religion, que les honneurs qu'on rend aux saints, sans être exprimés dans la loi de Dieu, ne laissent pas toutefois d'être permis et louables, pourvu que l'honneur de Dieu, qui est la fin de la loi, en soit toujours le premier et le principal motif. Tel est le principe général qui doit régler le culte divin selon les prétendus Réformés, aussi bien que selon nous. Venons maintenant au particulier, et sur ce principe commun, examinons les articles qui sont en contestation.

XIV. Récapitulation des principes établis ci-dessus. Application de ces principes à trois actes particuliers, que les prétendus Réformés condamnent comme superstitieux et idolâtres : 1° l'invocation des saints; 2° la vénération des reliques; 3° celle des images.

Mais il est bon auparavant de reprendre en peu de paroles les choses qui ont été dites.

Nous avons établi des faits constants, qui doivent décider la controverse du culte de Dieu et des saints.

Il paraît, avant toutes choses, qu'on ne peut pas seulement penser que les saints soient parmi nous des divinités; car on n'a jamais ouï parler qu'on ait reconnu des divinités vraiment et proprement dignes de ce nom, avec cette idée distincte, qu'elles fussent tirées du néant.

Si les saints ne sont plus des dieux dans notre pensée, on ne peut pas imaginer comment nous leur pourrions rendre des honneurs divins.

On nous objecte que les honneurs que nous leur rendons, ne sont pas honneurs divins dans notre pensée, mais qu'ils le sont en effet. C'est ce qui ne fut jamais, et ce qui ne peut jamais être. Nous avons vu que tous ceux qui ont rendu à quelqu'un les honneurs divins, l'ont senti et l'ont connu, et

l'ont voulu faire. Et nous avons vu aussi que ceux qui les ont rendus à la créature, ont brouillé l'idée de la créature avec celle du Créateur. Nous ne brouillons point ces idées, nous ne connaissons que Dieu seul qui soit de lui-même ; nous ne mettons dans les saints aucune perfection que Dieu ne leur ait donnée ; nous n'attribuons la création à aucun autre qu'à lui ; et nous détestons les Ariens, qui ont fait créateur le Fils de Dieu, celui qu'ils ont appelé créature. Nous n'avons nulle fausse idée de la nature divine. Nous ne croyons pas que par elle-même elle soit inaccessible pour nous, comme croyaient ces adorateurs des anges ; ou qu'aucun autre que Dieu veille plus sur nous que Dieu même, ou puisse avoir une connaissance plus immédiate de nos vœux et de nos besoins. En un mot, nous croyons de Dieu, Père, Fils, et Saint-Esprit, ce qu'il faut en croire. Ainsi, il est impossible que, par quelque endroit que ce soit, nous égalions avec lui la créature, que nous regardons comme tirée du néant par sa parole.

On ne peut pas même, sur ce sujet là, nous imputer de fausses croyances, tant notre foi est certaine et déclarée. Mais on nous chicane sur des mots dont la signification est douteuse, ou des marques extérieures d'honneur aussi équivoques que les mots. Nous avons démêlé ces équivoques par des pricipes certains, dont les prétendus Réformés sont convenus avec nous. Nous avons fait voir que les marques extérieures d'honneur reçoivent, comme les mots, leur sens et leur force, de l'intention et de l'usage public de ceux qui s'en servent. S'il y a quelque sorte de cérémonie qui, par le consentement commun du genre humain, soit consacrée à reconnaître la Divinité dans sa souveraine grandeur, telle qu'est le sacrifice, nous la réservons à Dieu seul. Pour ce qui est des cérémonies qui peuvent avoir un sens ambigu, c'est-à-dire qui peuvent être communes à Dieu et à la créature, par exemple les génuflexions et autres de même genre, nous déterminons clairement, par notre profession publique, la force que nous leur donnons ; et bien loin de les qualifier ou de les tenir des honneurs divins, quand nous les exerçons envers quelques créatures, nous prenons les reproches qu'on nous en fait pour la plus sensible injure que nous puissions recevoir. Et afin

qu'on ne se joue pas sur le terme de religieux, nous déclarons que si on prend pour la même chose honneurs religieux et honneurs divins, il n'y a point d'honneurs religieux pour les saints ; que si on appelle religieux les honneurs que nous leur rendons, parce que nous les honorons pour l'amour de Dieu, ou que nous croyons l'honorer lui-même quand nous l'honorons dans ses serviteurs ; nous avons assez fait voir l'innocence de cette expression ; et il n'y a rien de plus juste que de demander, comme nous faisons, qu'en cela on juge de nos sentiments par notre confession de foi, c'est-à-dire par le fond même de notre doctrine.

Ainsi la difficulté devrait dès à présent être terminée ; et avant que d'en venir au particulier des actes intérieurs ou extérieurs, par lesquels nous honorons les saints, on devrait tenir pour constant, qu'il n'y a aucun de ces actes qui élève ces bienheureux esprits au-dessus de la créature, puisqu'enfin nous les mettons dans ce rang, et que nous savons parfaitement où ce rang les met.

Nous avons toutefois passé plus avant ; et pour ne laisser aucun prétexte de nous accuser à ceux qui nous demandent sans cesse d'où vient que nous faisons tant d'honneur aux saints, qui ne sont après tout que des créatures, nous leur avons demandé ce qu'ils en pensent eux-mêmes, et s'ils jugent les serviteurs de Dieu indignes de tous honneurs. Que si cette pensée leur fait horreur ; s'ils croient, avec raison, que c'est déshonorer le Seigneur même, que de dire que ses serviteurs ne méritent aucun honneur parmi les hommes : que pouvons-nous faire de plus équitable et de plus propre à terminer les contestations que nous avons avec nos frères, que de choisir les honneurs qu'ils permettent qu'on rende aux saints, pour juger sur ce modèle de ceux qu'ils improuvent? C'est ce que nous avons fait. Nous leur donnons pour exemple les fêtes des saints, qu'ils reconnaissent avec nous dans la plus vénérable antiquité, et qu'ils permettent encore aujourd'hui à leurs frères d'Angleterre. Si cet honneur rendu aux saints ne leur semble pas condamnable, parce que Dieu en est le premier et le principal motif ; l'Église catholique leur a déclaré, dans tous ses conciles, que, par tous les hon-

neurs qu'elle rend aux saints, elle ne songe pas tant à les honorer qu'à honorer Dieu en eux, et que c'est pour cette raison que leurs honneurs font une partie du culte qu'elle rend à Dieu, qui est admirable en ses saints.

En faudrait-il davantage pour terminer cette controverse? et toutefois je consens de n'en demeurer pas là. Je m'en vais examiner dans tout notre culte, les particuliers que nos Réformés y reprennent : et afin de suivre toujours la même méthode que je me suis proposée, j'établirai par des faits constants, qu'il n'y a rien de si mal fondé, que de dire que les honneurs que nous rendons aux saints pour l'amour de Dieu, sont injurieux à sa gloire, et ressentent l'idolâtrie.

Il y a trois actions principales où la nouvelle Réforme condamne notre culte comme plein de superstition et d'idolâtrie : la première, c'est l'invocation des saints; la seconde, c'est la vénération des reliques; la troisième est celle des images. Ce dernier point, qui choque le plus les prétendus Réformés, aura sa discussion particulière : nous allons traiter les deux autres; et la suite fera paraître la raison que nous avons eue de les mettre ensemble (1).

---

(1) Nous n'avons rien trouvé dans les porte-feuilles de Bossuet, sur la *vénération des Reliques*. Le point de l'*invocation des Saints* est traité et approfondi dans un *Avertissement aux Protestants, sur le reproche d'idolâtrie,* qui a beaucoup de rapport en quelques endroits avec le fragment qu'on vient de lire. Cet avertissement se trouvera à la suite des AVERTISSEMENTS CONTRE LE MINISTRE JURIEU. (*Edit. de Déforis*).

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

DE L'INSTRUCTION DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XIV. Au Pape Innocent XI. I

I. La règle sur les études donnée par le Roi. II

II. La Religion. III

III. La grammaire, les auteurs latins, et la géographie. VI

IV. L'histoire. Celle de France, composée par Monseigneur le Dauphin, en latin et en français. IX

V. Saint Louis, modèle d'un roi parfait. XI

VI. L'exemple du Roi. *id.*

VII. La philosophie. Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même. XII

VIII. La logique, la rhétorique et la morale. XIV

IX. Les principes de la jurisprudence. XV

X. Les autres parties de la philosophie. *id.*

XI. Les mathématiques. XVI

XII. Trois derniers ouvrages, pour recueillir le fruit des études. Ier. Histoire universelle, pour expliquer la suite de la religion, et les changements des empires. *id.*

XIII. II. Politique tirée des propres paroles de la sainte Écriture. XVII

XIV. III. L'état du royaume et de toute l'Europe. XVIII

RÉPONSE du Pape Innocent XI, relative à l'instruction du Dauphin. XIX

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

AVANT-PROPOS. Dessein général de cet ouvrage. 1

PREMIÈRE PARTIE.

LES ÉPOQUES.

PREMIÈRE ÉPOQUE. Adam, ou la création. Premier âge du monde. 6

IIe ÉPOQUE. Noé, ou le déluge. Deuxième âge du monde. 8

IIIe ÉPOQUE. La vocation d'Abraham. Troisième âge du monde. 11

IVe ÉPOQUE. Moïse, ou la loi écrite. Quatrième âge du monde. 14

Ve ÉPOQUE. La prise de Troie. 17

VIe ÉPOQUE. Salomon, ou le temple achevé. Cinquième âge du monde. 19

VIIe ÉPOQUE. Romulus, ou Rome fondée. 24

VIIIe ÉPOQUE. Cyrus, ou les Juifs rétablis. Sixième âge du monde. 37

IXe ÉPOQUE. Scipion, ou Carthage vaincue. 57

Pages.

Xe ÉPOQUE. Naissance de Jésus-Christ. Septième et dernier âge du monde. 70
XIe ÉPOQUE. Constantin, ou la paix de l'Église. 86
XIIe ÉPOQUE. Charlemagne, ou l'établissement du nouvel empire. 113

DEUXIÈME PARTIE.

LA SUITE DE LA RELIGION.

CHAPITRE I. La création et les premiers temps. 115
— II. Abraham et les patriarches. 132
— III. Moïse, la loi écrite, et l'introduction du peuple dans la Terre promise. 140
— IV. David, Salomon, les rois et les prophètes. 156
— V. La vie et le ministère prophétique ; les jugements de Dieu déclarés par les prophètes. 166
— VI. Jugements de Dieu sur Nabuchodonosor, sur les rois ses successeurs, et sur tout l'empire de Babylone. 170
— VII. Diversité des jugements de Dieu. Jugement de rigueur sur Babylone ; jugement de miséricorde sur Jérusalem. 173
— VIII. Retour du peuple sous Zorobabel, Esdras et Néhémias. 174
— IX. Dieu prêt à faire cesser les prophéties, répand ses lumières plus abondamment que jamais. 175
— X. Prophéties de Zacharie et d'Aggée. 178
— XI. La prophétie de Malachie, qui est le dernier des prophètes ; et l'achèvement du second temple. 181
— XII. Les temps du second temple ; fruits des châtiments et des prophéties précédentes ; cessation de l'idolâtrie et des faux prophètes. 182
— XIII. La longue paix dont ils jouissent, par qui prédite. 184
— XIV. Interruption et rétablissement de la paix ; division dans ce peuple saint ; persécution d'Antiochus ; tout cela prédit. 186
— XV. Attente du Messie ; sur quoi fondée : préparation à son règne et à la conversion des Gentils. 190
— XVI. Prodigieux aveuglement de l'idolâtrie avant la venue du Messie. 192
— XVII. Corruptions et superstitions parmi les Juifs ; fausses doctrines des Pharisiens. 195
— XVIII. Suite des corruptions parmi les Juifs ; signal de leur décadence, selon que Zacharie l'avait prédit. 197
— XIX. Jésus-Christ et sa doctrine. 198

Pages.

CHAPITRE XX. La descente du Saint-Esprit; l'établissement de l'Église; les jugements de Dieu sur les Juifs et sur les Gentils. 220

— XXI. Réflexions particulières sur le châtiment des Juifs; et sur les prédictions de Jésus-Christ qui l'avaient marqué. 232

— XXII. Deux mémorables prédictions de notre Seigneur sont expliquées, et leur accomplissement est justifié par l'histoire. 242

— XXIII. La suite des erreurs des Juifs, et la manière dont ils expliquent les prophéties. 252

— XXIV. Circonstances mémorables de la chute des Juifs : suite de leurs fausses interprétations. 263

— XXV. Réflexions particulières sur la conversion des Gentils. Profond conseil de Dieu, qui les voulait convertir par la croix de Jésus-Christ. Raisonnement de saint Paul sur cette manière de les convertir. 267

— XXVI. Diverses formes de l'idolâtrie : les sens, l'intérêt, l'ignorance, un faux respect de l'antiquité, la politique, la philosophie et les hérésies viennent à son secours : l'Église triomphe de tout. 274

— XXVII. Réflexion générale sur la suite de la religion, et sur le rapport qu'il y a entre les livres de l'Écriture. 292

— XXVIII. Les difficultés qu'on forme contre l'Écriture sont aisées à vaincre par les hommes de bon sens et de bonne foi. 304

— XXIX. Moyen facile de remonter à la source de la religion, et d'en trouver la vérité dans son principe. 310

— XXX. Les prédictions réduites à trois faits palpables : parabole du Fils de Dieu qui en établit la liaison. 319

— XXXI. Suite de l'Église catholique et sa victoire manifeste sur toutes les sectes. 321

TROISIÈME PARTIE.

LES EMPIRES.

CHAPITRE I. Les révolutions des empires sont réglées par la Providence, et servent à humilier les princes. 323

— II. Les révolutions des empires ont des causes particulières que les princes doivent étudier. 333

Pages.

CHAPITRE III. Les Scythes, les Éthiopiens et les Égyptiens. 335
— IV. Les Assyriens anciens et nouveaux, les Mèdes et Cyrus. 355
— V. Les Perses, les Grecs et Alexandre. 361
— VI. L'empire romain, et, en passant, celui de Carthage et sa mauvaise constitution. 376
— VII. La suite des changements de Rome est expliquée. 402
— VIII. Conclusion de tout le discours précédent, où l'on montre qu'il faut tout rapporter à une Providence. 415

EXPOSITION

DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE.

I. Dessein de ce Traité. 421
II. Ceux de la religion prétendue réformée avouent que l'Église catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne. 422
III. Le culte religieux se termine à Dieu seul. 424
IV. L'invocation des saints. 426
V. Les images et les reliques. 429
VI. La justification. 433
VII. Le mérite des œuvres. 434
VIII. Les satisfactions, le purgatoire, et les indulgences. 437
IX. Les sacrements. 441
Le Baptême. *id.*
La Confirmation. 442
La Pénitence, et la Confession sacramentale. *id.*
L'Extrême-Onction. 443
Le Mariage. *id.*
L'Ordre. 444
X. Doctrine de l'Église touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et la manière dont l'Église entend ces paroles : *Ceci est mon corps.* *id.*
XI. Explication de ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi.* 447
XII. Exposition de la doctrine des Calvinistes sur la réalité. 449
XIII. De la transsubstantiation ; de l'adoration, et en quel sens l'Eucharistie est un signe. 456
XIV. Le sacrifice de la Messe. 458
XV. L'Épître aux Hébreux. 461
XVI. Réflexion sur la doctrine précédente. 463
XVII. La Communion sous les deux espèces. 465
XVIII. La parole écrite, et la parole non écrite. 467
XIX. L'autorité de l'Église. *id*